This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

ALVMNVS BOOK FVND

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

LVX

FIAT

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

Secrétaire de la rédaction : HENRI MAÏSTRE

6e ANNÉE — 1899

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

1899

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE
DIRECTEURS

Secrétaire de la rédaction : HENRI MAÏSTRE

6e ANNÉE — 1899

PARIS
LIBRAIRIE A. FONTEMOING
4, RUE LE GOFF, 4

1899

Digitized by Google

Digitized by Google

NUMÉRO 61. 6me Année JANVIER 1899.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS : Promotion d'archivistes-paléographes.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : J. MOMMÉJA : Philippe Tamizey de Larroque, Essai bio-bibliographique *(suite)*. — Commandant WEIL : Les négociations de Ponza *(fin)*. — Saint Louis en Condé. — E. MAREUSE : La carte des Chasses du Roi.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; L. Mirot, archiviste aux archives Nationales; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja, conservateur du Musée d'Agen; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, de la Bibliothèque Nationale; Commandant Weil.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

A la suite de la soutenance des thèses qui a eu lieu à l'École des Chartes les 30, 31 janvier et 1er février derniers, le Conseil de perfectionnement a dressé l'ordre de classement suivant à soumettre au Ministre de l'Instruction publique pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe :

MM.

1 POUPARDIN (René).
2 CHALANDON (Ferdinand).
3 HILDENFINGER (Paul).
4 GAZIER (Georges).
5 THIBAULT (Marcel).
6 DE LASTEYRIE (Charles).
7 MERCIER DE LACOMBE (Bernard).
8 SUSTRAC (Charles).
9 LE SOURD (Auguste).
10 LANORE (Maurice).
11 RASTOUL (Amand).
12 LESORT (André).
13 OURSEL (Charles).
14 FAULQUIER (Bernard).
15 ROUGET (Fernand),

et, hors rangs, M. MACHET DE LA MARTINIÈRE (Jules), comme appartenant à une promotion antérieure.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*)

46. Lettres inédites de Jacques de Coras, publiées avec une notice et des notes. — *Paris*, *Aubry*; *Bordeaux*, *Lefebvre* (*Auch*, *impr. Foix*), 1874, gr. in-8° de 19 pp.

Extrait, à 50 exemplaires, de la *Revue de Gascogne*. (Très rare). Notice historique (p. 3 à 14) fort complète sur la vie, les œuvres et la conversion d'une des principales victimes de Boileau (1). « Quatre lettres écrites par le poète-magistrat à son protecteur, le chancelier Seguier, » de l'année 1666, la troisième de 1667 et la dernière non datée mais postérieure à 1663. L'auteur de *Jonas*, alors lieutenant particulier à Montauban, se plaint à son protecteur de la malveillance de certains officiers de « nostre petit présidial. »

Documents inédits. Lettres de Georges de Bourg, gouverneur de l'Isle en Jourdain. (*Revue de Gascogne*, t. XV, p. 81-86).

Deux lettres inédites de Rigoley de Juvigny et un billet inédit de Bréquigny. (*Bulletin du Bouquiniste*, n° du 1er mars, pp. 115-118).

Trois lettres inédites du P. Amelote.—(Même recueil, 15 mai, pp. 275-279).

Le chancelier Pierre Seguier, etc., par René Kerviler, compte-rendu par T. de L.. (*Même recueil*, *1er septembre*, p. 422).

(1) L'auteur y donne d'abondants extraits de la rarissime *Conversion de Jacques de Coras; dédié à nos seigneurs du clergé de France* (Paris, Angot, 1663, in-12). Voir *Lettres de Jean Chapelain*, tome II, p. 426.

Digitized by Google

Trois lettres inédites de Ménage. (*Même recueil, 15 octobre*, pp. 515-518).

Relation de l'expédition de Charles-Quint contre Alger, par Nicolas Durand de Villegaignon, etc., publiée par H. D. de Gramont. (*Même recueil, 15 novembre*, pp. 579-582).

Année 1875.

47. Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais publiés et annotés. — *Agen, imp. P. Noubel, 1875, in-8° de 315 pp.*

Extrait, tiré à 100 exemplaires, du *Recueil des Travaux de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Agen.*

Dans une courte introduction, l'auteur insiste sur la nécessité de publier des documents inédits. « Aujourd'hui, je viens ajouter aux documents que j'ai eu le plaisir d'insérer ici, de 1863 à 1873, une masse de documents à laquelle de frivoles appréciateurs appliqueront peut-être le mot d'ordre : *Rudis indigesta que moles.* J'en sourirai si les lecteurs sérieux, les seuls dont le témoignage compte, daignent reconnaître que je n'ai perdu ni mon temps, ni ma peine, en recueillant plus de cent pièces inédites qui sont, sans doute, d'inégal interet, mais qui toutes, du moins, depuis le milieu du XIIIe jusqu'à la fin du XVIIe, ajoutent quelque chose à ce que nous savions de l'histoire de l'Agenais » (P. 8 et 9).

Ce livre, capital pour l'histoire de la province agenaise, contient exactement cent six documents, échelonnés siècle par siècle, du 18 février 1254 à la fin de 1687, tous copieusement annotés.

Il est impossible d'énumérer tous ces documents, mais, du moins, on peut en donner une idée générale. Les dix-huit premiers (1254-1332) ont trait à l'occupation anglaise; les huit suivants (1338-1389), tous émanés des autorités françaises comme les premiers le sont des autorités anglaises, se rapportent à la guerre de Cent ans; les deux autres (1509-1515), touchent à l'histoire d'Alain le Grand, sire d'Albret. Viennent après, 53 pièces de la plus extrême importance sur les guerres de religion (1560-1603). Le reste (1616-1687) est consacré à la révolte des Croquants, aux troubles de la Fronde, et à l'état intérieur de la province. Ajoutons à cette longue analyse la note suivante de l'avertissement qui révèle la collaboration de T. de L... à deux importantes publications du Sud-Ouest :

« Pendant quej'amassais peu à peu mes provisions, M. Bertrandy et M. J. Noulens en ont offert une partie à leurs convives, le premier (pour ce qui regarde les extraits de la collection Brégigny), dans son

Digitized by Google

Etude sur la chronique de Froissart. Guerre de Guienne, le second (pour ce qui regarde les extraits de la collection Doat) dans les splendides tomes I et II des *Documents historiques sur la maison de Galard*. Je dois rendre justice à mes deux rivaux : ils ont l'un et l'autre parfaitement publié les textes que je venais de transcrire, et cela me console de n'avoir pas touché le but avant eux. »

48. Œuvres de Jean Rus, poète bordelais de la première moitié du XVI[e] siècle, publiées d'après l'unique exemplaire qui paraisse subsister. — *Bordeaux*, *Lefebvre*; *Paris*, *Claudin*, 1875, in-8° de 72 pp.

Collection méridionale, tome VI, tirage à 100 exemplaires. C'est la réédition avec commentaire de la rarissime plaquette intitulée : *Les œuvres dictées par Jehan Rus, Bourdelays, èz jeux floraulx à Tholoze; le Blason de la Rose; le Blason du Pays; le Contre-blason du Nez; Ung triste chant en vers lyrique; Épigrammes, etc.* Appendice en deux parties : I. *Lettre de M. le docteur Desbarraux-Bernard*; (voir sur le bibliophile ami de l'auteur : *Lettres de quelques hommes célèbres de l'Agenais*, p. X, note 2). — II. *Lettre de M. R. Dezeimeris*, suivie d'un *post-scriptum* de T. de L... — Reproduisons l'appréciation de M. Claudin sur cette précieuse réédition : « Personne ne connaît Rus, qui est vraiment digne d'être connu de tout le monde. C'est un spirituel et charmant poète, contemporain de Marot et de Saint-Gelais, et qui souvent, surtout dans ses petites pièces, n'est pas moins heureusement inspiré. — M. T. de L... a donné des *Œuvres de Rus*, un texte irréprochable entouré de notes explicatives fort intéressantes, etc. »

49. Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile, édition pour la première fois complète et entièrement conforme aux originaux, publiée avec de nombreux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique par MM. de Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Ch. Read, Tamizey de Larroque et Ed. Tricotel. — *Paris*, *librairie des Bibliophiles*, 1875-1880-1896.

Cette collaboration est signalée par T. de L... lui-même, dans la bibliographie de ses œuvres qui est à la suite de la plaquette sur le *Père Cortade*; pourtant il ne classait guère dans ses œuvres les travaux faits en collaboration. C'est ce qui nous a décidé à numéroter cet article comme les autres quoiqu'il ne le soit pas dans la bibliographie de J. Andrieu.

Digitized by Google

50. Une douzaine de documents inédits relatifs à l'histoire de Bayonne. — *Auch, impr. Foix, 1875, gr. in-8° de 23 pp.*

Extrait, tiré à 50 exemplaires, de la *Revue de Gascogne.*

« Le premier de ces documents est daté du 13 avril 1370, le second du 6 novembre 1635. — Parmi les documents compris entre ces dates j'en signalerai deux qui me paraissent particulièrement intéressants: « Une lettre du 18 septembre 1591, écrite des Eaux-Chaudes, à M. de la Hillière, gouverneur de Bayonne, par la reine régente Catherine de Navarre, et une lettre du 31 juillet 1626, écrite au cardinal de Richelieu par l'évêque Claude de Rueïl, sur l'innondation de Bayonne », (avant-propos). — Les autres lettres sont écrites par le greffier Dutoya à Charles IX (1570), à Catherine de Médicis (1572), à Henri III (1584), par le greffier de Marguet (1593), par de Marmande (1602), Dumarguet (1603), à Henri IV, de Dosdoy au duc de Vendôme (mars et novembre 1653). L'auteur de ce recueil se proposait de revenir sur l'histoire de Bayonne; en 1895, il préparait la publication d'un important *Mémoire touchant Bayonne et le Pays de Labourd*, mais il y renonça courtoisement lorsqu'il sut que M. Paul Labrouche préparait un travail semblable.

51. Lettres Toulousaines : I. P. de Caseneuve. — II. Saint-Blancat et Medan. — III. J. Doujat. — *Auch, impr. Foix, 1875, gr. in-8° de 27 pp.*

Extrait, tiré à 50 exemplaires, de la *Revue de Gascogne :* I. Trois lettres de Caseneuve, les deux premières (1650-1651) adressées à Pierre du Puy, et la troisième (1651), à Baluze. — II. Un billet de Saint-Blancat (1651) et trois lettres (1665-1671-1672) de Medan à Baluze. — Six lettres de Jean Doujat, de l'Académie Française (1664-1666), au chancelier Seguier.

Appendice : Lettre du jurisconsulte Claude Maran (19 may 1594), adressée probablement à Claude du Puy, sur la question d'Orient au XVI^e^ siècle.

Le missel d'Uzès, par M. le docteur Desbarreaux-Bernard, compte-rendu. — *Bulletin du Bouquiniste, n° du 15 janvier 1875, pp. 25-26.*

Un document inédit relatif au voyageur Monconys. (*Même revue, 1^er^ février, pp. 54-55.*

Année 1876.

52. Lettres inédites d'A. Dadine d'Autesserre, publiées avec notice, notes et appendice. — *Paris, Aubry; Bordeaux, Lefebvre (Auch, impr. Foix), gr. in-8° de 49 pp.*

Digitized by Google

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue de Gascogne*. Douze lettres au chancelier Seguier, à Baluze, à Colbert et à l'archevêque de Toulouse (1648-1679). En appendice, une très importante lettre de Philippe de La Mare (1665), et une dernière lettre de François d'Autesserre à Marca; enfin, une notice étendue, signée Léonce Couture, sur l'édition napolitaine des œuvres complètes de l'historien jurisconsulte quercynois (1). La notice, très étendue (p. 5 à 23), est le premier travail biographique sérieux qui ait été publié sur l'éminent auteur du *Rerum Aquitanicarum*.

53. Louis XIII à Bordeaux. Relation inédite publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. — *Bordeaux, impr. G. Gounouilhou*, 1876, in-8° de 64 pp. Fascicule 5 du tome II des *Publications de la Société des Bibliophiles de Guyenne*.

Avertissement contenant la description du manuscrit d'après lequel cette édition a été faite. Relation (pp. 232-263). *Appendice: Opuscules relatifs au séjour de Louis XIII à Bordeaux*. Bibliographie raisonnée avec détails intéressants sur 22 plaquettes et volumes (pp. 265-273). *Notes complémentaires sur Martin Despois* (pp. 277-281), auteur de quelques-unes des pièces de poésie latines les moins mauvaises inspirées par la visite de Louis XIII. *Table* alphabétique des *matières* (pp. 283-293). Le manuscrit reproduit par l'auteur est intitulé: *Recueil de ce qui s'est passé durant le voyage que le Roy a faict en Guyenne, ensemble des cerémonies faictes tant à cause de son mariage, que de celui de M^me^ sa sœur, princesse d'Espaigne, cellebrez en la ville de Bourdeaulx, et de l'entrée solennelle que Sa Majesté a faicte en icelle, par le hérault d'armes de Normandie.* (2) *A Paris, en l'année 1616.* »

Soixante lettres inédites du cardinal d'Armagnac, conservées à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, publiées et annotées avec le concours de M. Jean Lutchizky. (*Revue historique*, 1876, tome II, p. 516-565). Cette publication a été continuée l'année suivante dans la même revue. Tome V, p. 317-347).

Trois lettres inédites de Saint François de Sales. (*Revue des questions historiques*.

Trois lettres inédites de Guyet. (*Bulletin du Bouquiniste*, n° du 15 août 1874, pp. 387-392).

En 1876, T. de L... publia soixante-cinq documents inédits dans les *Archives historiques... de la Gironde*.

(1) Antonii Dadini Alteserræ, antecessoris olim tolosani, opera omnia... Cura et sumptibus Michaelis Marotta. Edition prima neapolitana, MDCCLXXVII.

(2) Ce héraut d'armes s'appelait Pierre Sorel. Voir dans le *Polybiblion* (1873, p. 256), une question posée sur ce personnage par T. de L...

Digitized by Google

Année 1877.

54. Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire. — *Paris, Aubry; Bordeaux, Lefebvre (Auch, impr. F. Foix)*, 1877, gr. in-8° de 32 pp.

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue de Gascogne*. Dans la première partie, plus particulièrement consacrée à Christophe de Foix, figure une bien curieuse lettre de ce prélat à Catherine de Médicis, sur les excès des huguenots à Aire, lettre qui est l'occasion pour T. de L... de relever une inexactitude de Berger de Xivrey dans les *Lettres missives de Henri IV* (t. I, p. 77). « De plus, l'auteur s'est trompé quant au lieu de la mort et quant à l'âge de l'évêque d'Aire. Pourquoi n'avoir pas consulté le *Gallia Christiana*? — M. J. Guadet, éditeur du *Supplément au Recueil des lettres missives de Henri IV* (t. VIII, p. 139, note 4), a pieusement conservé l'anachronisme de M. Berger de Xivrey, en y joignant, de son crû, une nouvelle et bien grosse erreur, etc. » La seconde partie est consacrée à François de Foix, le prélat géomètre qui traduisit Euclide et les livres d'Hermès Trismégiste avec Scaliger qui le loue grandement (1) : « En rendant compte de cet ouvrage (l'*Hermès Trismégiste*, de M. Louis Ménard), dans la *Revue bibliographique et littéraire* de septembre 1867, je ne manquai pas de reprocher à l'auteur de n'avoir pas même prononcé le nom de l'évêque François de Foix dans une introduction de plus de cent pages. » En appendice : *Deux anecdotes sur François de Foix, recueillies par Jean Gaufreteau.*

55. Documents inédits sur Gassendi. — *Paris, V. Palmé, 1877, gr. in-8° de 36 pp., papier vélin.*

Extrait, tiré à 50 exemplaires, de la *Revue des questions historiques*. Ces importants documents, qui avaient complètement échappé aux recherches de Victor Cousin, peuvent être rapprochés « des vieux livres de raison où on inscrivait la naïve histoire de chaque jour », dit l'auteur de la publication qui comprend : 1° *Mémoires touchant la naissance, vie et mœurs de Gassendi* (pp. 5-32), dont le *curriculum vitæ* est établi année par année, de 1592 à 1656. La fin se compose de mémoires sur *sa piété, sa façon d'estudier, sa façon d'observer*, et *Particularités diverses*. — 2° Lettre du consulat de Digne à Gassendi pour lui demander sa protection auprès du comte d'Alais, gouverneur de Provence (1650). — 3° Réponse de Gassendi à la lettre des consuls de Digne. — 4° Lettre de Nicolas Taxil, prévôt de l'église de Digne, à H.-C. Habert de Montmor, en lui envoyant l'oraison funèbre de

(1) Lettres françaises de Joseph Scaliger, pp. 188 et 195.

Digitized by Google

Gassendi (1657). M. Jules Soury consacra deux importantes études à cette publication dans la *République Française* du 15 novembre 1878, et dans le *Temps* des 10 et 11 janvier 1879 (1).

56. Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean-Jacques Boileau, publiées avec divers documents inédits. — *Agen, impr. P. Noubel, 1877, in-8° de 152 pp.*

Extrait, tiré à 100 exemplaires, du *Recueil des travaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts d'Angers*, 2me série, t. V.

« Un des livres les plus importants de l'auteur » dit avec raison J. Andrieu. Il débute par une ample introduction très documentée, où sont passés en revue tous les documents connus sur le célèbre janséniste agenais. Suivent (pp. 39-93), trente-deux lettres adressées pour la plupart à Mgr de Noailles, évêque de Châlons, frère et successeur de l'archevêque de Paris. Elles vont de 1696 à 1701, sauf une, non datée, qui paraît être de la fin de 1703, ou du commencement de 1704, et sont accompagnées d'un choix de lettres de l'abbé aux membres de sa famille, écrites de 1706 à 1726.

Appendice en trois parties (pp. 95 à 152): la première contenant sept documents divers (1699-1757); la seconde, la donation faite par Jean Boileau en faveur de son frère; la troisième, une longue analyse de la *Vie de Mademoiselle d'Épernon* (sœur Anne-Marie de Jésus, carmélite), suivie d'une lettre de cette religieuse à son père.

Voir la notice que M. Léonce Couture a consacrée, dans la *Revue de Gascogne* (1877, p. 539 et suiv.), à ce travail qui ne fut pas le seul de T. de L... sur le secrétaire intime de Louis-Antoine de Noailles.

57. Lettres inédites de Benjamin Priolo. — *Tours, impr. Paul Bousrez*, 1877, in-8° de 28 pp., papier de Hollande.

Extrait, tiré à 25 exemplaires sans titre ni faux titre, *des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.*

Un des rares recueils de correspondances publiés par le grand éditeur d'anciens « épistoliers » sans avertissement, notice ni avant-propos sauf une longue note de la première page. Dix-neuf lettres de l'historien saintongeais écrites de 1656 à 1666 : une à Mazarin, les dix-huit autres à Colbert. Nombreuses notes biographiques et bibliographiques. — Priolo vante fort sa latinité dans ces lettres, et Chapelain louait son zèle dans « le zèle, le sens et l'élocution, dans la langue qui est mère des autres ». (*Lettres de Jean Chapelain*, T. II, p. 11).

Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, (1608-1642), publiés par Avenel dans la

(1) Voir aussi l'étude de M. Léonce Couture, dans la *Revue de Gascogne*, t. XVIII (1877), pp. 539 et suiv.

Digitized by Google

collection des Documents inédits sur l'histoire de France. *Paris, Imprimerie nationale*, 1852-1877, 8 vol. in-4°.

Collaboration de T. de L. aux avant-derniers volumes de ce recueil dont le dernier est entièrement son œuvre. Cette énorme masse de travail n'est généralement pas connue du public, ni même des amis de l'infatigable érudit, et J. Andrieu lui-même n'en fait pas mention dans sa *Bibliographie Tamizeyenne*. Ajoutons que, tant pour le sacrifice de ses occupations personnelles que pour un acte de délicat et généreux désintéressement qui sera connu un jour, il fut doublement méritant. Voici en quels termes M. Avenel remerciait son ami sans pouvoir se douter de la reconnaissance que lui devrait sa famille. « Peu de temps après avoir donné la mise en page de la troisième feuille (au mois de mars 1873), j'ai été atteint d'une maladie d'estomac qui m'a ôté la force nécessaire pour achever cette dernière révision d'épreuve. Dans cette circonstance, mon ami Tamizey de Larroque m'a généreusement offert de me suppléer... Malgré tout mon regret de distraire M. de Larroque de son important travail sur la correspondance de Chapelain, impatiemment attendu pour la *Collection des Documents inédits*, j'ai accepté avec une profonde reconnaissance l'offre inspirée par un sentiment si amical, j'oserais dire si fraternel, de cet ingénieux et savant érudit, connu par tant de remarquables travaux. Certainement, M. T. de L. aura à rectifier quelques erreurs et aussi sans doute il trouvera l'occasion d'observations utiles. Je serai heureux de voir ce nom honorable écrit çà et là, auprès du mien dans ce 8e volume des *Lettres de Richelieu* ». (T. VIII, p. 20). Voir, à la page 163 du même volume, une note encore plus élogieuse, une des dernières écrites par M. Avenel avant sa mort.

Notes et documents inédits relatifs à la famille de Lau (Lettres de Henri IV, de Louis XIII et du maréchal de Matignon). *Revue de Gascogne*, t. XVIII, p. 41-46.

Privilèges de Monségur, par J.-B. Archu. Compte-rendu critique (*Bulletin du Bouquiniste*, 1er mars 1877, p. 115-116).

Deux lettres inédites de Madame de Genlis. (*Même revue*, 15 mars, p. 135-137).

Trois poètes condomois, etc., compte-rendu critique. (*Même revue*, 15 mai, p. 233-234).

Il s'agit de la publication de M. Léonce Couture : *Trois poètes condomois du* XVIe *siècle. Études biographiques et littéraires sur Jean Duchemin, Jean-Paul de Labeyrie, Gérard-Marie Imbert.* (*Bordeaux, Lefebvre. Paris, Claudin*, 1877, gr. in-8° de 105 pp.). Ce charmant et substantiel opuscule est dédié à *Monsieur Philippe Tamizey de Larroque*, dont les travaux y sont très souvent mis à contribution, qui l'a

Digitized by Google

enrichi de plusieurs notes signées de ses initiales, et y a même un tant soit peu collaboré, au moins pour « une courte notice sur le poète Jean Duchemin, qu'il a bien voulu me prier de fondre dans la mienne », dit l'auteur. (P. 23).

Note sur un anagramme de 1533. (*Même recueil*, 15 décembre, pp. 518-519).

Année 1878.

58. Antoine de Noailles à Bordeaux, d'après des documents inédits publiés et annotés. — *Bordeaux, Ch. Lefebvre (impr. G. Gounouilhou)*, 1878, in-8° de 94 pp.

Extrait, tiré à 100 exempl., des Actes de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.*

Étude biographique originale dans laquelle la première place est donnée aux documents contenus dans deux volumes manuscrits de la Bibliothèque nationale (Fond français nos 6908 et 6948). « Après avoir attentivement lu et relu ces deux volumes, dit L. de L., en les rapprochant de divers autres recueils manuscrits ou imprimés, j'en ai extrait bien des pages (les unes analysées et résumées, les autres reproduites *in-extenso*, pages qui, je l'espère, présenteront quelque intérêt, surtout si l'on considère qu'elles abondent en particularités entièrement nouvelles, et qu'elles forment un important supplément à tous les travaux dont l'histoire de Bordeaux a été l'objet » (*Avertissement*, p. 5 et 6). A noter dans le corps de cette consciencieuse étude, de bien singuliers détails sur la désinvolture avec laquelle François Ier disposait en faveur de ses favoris de la main des riches héritières (p. 10-37. A noter encore d'importantes rectifications aux *Commentaires de Montluc*, du baron de Ruble (p. 21, note), qui s'en trouva très froissé, s'étant cru toujours, de la meilleure foi, impeccable, et ne pardonna jamais à l'érudit qui l'avait surpris en faute sans lui en parler. Voir le passage caractéristique de l'excellente étude de M. G. Tholin, dans la plaquette publiée sur *Ph. Tamizey de Larroque* par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen. — Agen, 1898, in-8° de 28 pp. (p. 21).

59. Vie de Jean-Pierre de Mesmes, par Guillaume Colletet. — Paris, Alph. Picard, 1878, in-8° de VII-28 pp.

Extrait du *Cabinet historique*, tome XXIV, p. 10 à 30, tiré à 125 exemplaires dont 25 sur papier vergé. Avertissement dans lequel l'auteur récapitule ses précédentes publications du manuscrit de Colletet et annonce celles qu'il lui reste encore à faire : « Tout mon portefeuille étant alors ainsi vidé, les biographies extraites du manuscrit autographe de la bibliothèque du Louvre, que j'aurai eu la joie

Digitized by Google

de mettre en lumière, seront au nombre de dix-sept (1). C'est bien peu si l'on considère tout ce qui restait à publier, c'est beaucoup si l'on compare ce que j'ai recueilli avec ce qu'ont recueilli les autres amis du bon Colletet. Je ne songerai jamais sans un serrement de cœur aux circonstances qui m'ont empêché de sauver de la destruction une centaine de biographies que j'avais formé le projet de transcrire encore, et dont la liste embrasserait tous les poètes de la vaste région où l'on parlait jadis la *langue d'oc.* » (Avertissement, pp. v et vii). Biographie de Jean-Pierre de Mesmes (p. 1, 28) avec notes abondantes dont plusieurs très remarquables par leur riche documentation, et qui sont vivement défendues et légitimées dans la note 1 de la page 22.

60. Un cantique inédit de Charles Sévin, chanoine d'Agen, précédé d'une notice sur l'auteur, par L. Jarry. — *Auch, impr. F. Foix*, 1878, gr. in 8° de 15 pp.

Extrait, tiré à 50 exemplaires, de la *Revue de Gascogne.* Il a été fait une seconde édition de cet opuscule : Orléans, H. Harluison, 1878, in-8° de 27 pp., sur papier de Hollande ; la notice de M. Jarry y comprend les pages 9 à 17, tandis que, dans la première édition, elle ne comprend que les pages 7 à 11.

Avertissement par T. de L..., pour présenter la notice de M. Jarry, qui est « malheureusement incomplète sur quelques points, mais il est fort à craindre que ces points-là ne restent obscurs à jamais ». Notice : Charles Sevin, orléanais d'origine et agenais de residence, fut l'ami, le collaborateur et l'éditeur de Jules-César Scaliger, ce qui donne une certaine importance à sa très modeste figure. — *Le cantique virginal paraphrasé Magnificat, par Me Charles Sévin, chanoine d'Agen, envoyé à sa niepce Marie, religieuse, 1546.* Le cantique est accompagné de notes littéraires nombreuses.

61. De l'emprisonnement de l'abbé Faydit. Notes et documents inédits. — Paris, V. Palmé, 1878, gr. in-8° de 12 pp.

Extrait, tiré à 50 exemplaires, de la *Revue des Questions Historique.* « L'abbé de Faydit est un écrivain des plus originaux de l'époque où florissaient Malebranche, Bossuet et Fénelon », disait M. Bonnety, qui fut dans le clan de l'érudition catholique, comme Read et Bordier, dans celui de l'histoire protestante, un des plus chauds amis de T. de L... Les quatre documents publiés sont : 1° Une lettre du cardinal de Noailles, archevêque de Paris (S. D.); 2° une lettre de

(1) Voir nos 17, 23, 28, 37, 61, appréciation sur ces publications, par Léopold Pannier, *Le manuscrit des vies des poètes français de Guillaume Colletet brûlé dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre. Essai de restitution.* (Paris, 1872, in-8°, p. 5).

Digitized by Google

M. G. de La Reynie, lieutenant de police (1696) ; 3° une requête de l'abbé Faydit (1700), et 4° une lettre du même, du 16 février 1697.

62. Vie d'Eustorg de Beaulieu, par Guillaume Colletet, publiée d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque du Louvre, avec notes et appendice. — *Paris, H. Champion* ; *Bordeaux, Ch. Lefebvre*, 1878, pet. in-12 de 69 pp.

Premier fascicule des *Plaquettes gontaudaises*.

L'œuvre de Colletet comprend les pages 5 à 12, et est suivie de 28 notes, groupées ensemble dans les 10 pages suivantes. L'appendice, qui est la partie la plus importante de ce recueil, est divisé en deux sections : 1° quelques extraits des *Divers rapports* (pp. 25-43) ; 2° sur la *Chrestiennne rejouissance* (pp. 44-48), avec de nombreux spécimens des bizarres poésies d'Eustorg de Beaulieu.

63. Quelques lettres inédites d'Isaac de La Peyrère à Boulliau, publiées avec une notice, des notes et un appendice. — *Paris, H. Champion* ; *Bordeaux, Ch. Lefebvre*, 1878, pet. in-12 de 50 pp.

Deuxième fascicule des *Plaquettes gontaudaises, Avant-propos*, allant jusqu'à la page 20 ; curieux travail sur l'excentrique auteur des *Prœadamites*. Trois lettres à Boulliau, les deux premières de 1661, la troisième sans date. Notes rejetées de la fin de la page 31 à la page 46. — En appendice une lettre non datée, de la La Peyrère à la Reine de Suède.

Intéressants détails sur la « possession d'Auxonne », qui fit beaucoup de bruit en 1661, mais fut, heureusement, beaucoup moins tragique que celle de Loudun.

Deux lettres inédites de Lacépède et de Lacuée. (*Revue de l'Agenais*.

Lettre écrite à Louis XIII, le 2 janvier 1620, par Mme Tarneau. (*Archives hist. du dép. de la Gironde*) (Voir : *Livres de raison de la famille de Fontainemarie*, p. 26.

Inventaire des meubles d'Anne de Maurès, maîtresse du duc d'Epernon. (*Revue de l'Agenais*.)

Quelques pièces sur Condom et le Condomois. (*Revue de Gascogne*.)

Les derniers travaux sur Galilée (*Revue des questions historiques*).

Madame de Motteville et le P. Rapin (*Bulletin du Bouquiniste*, 15 fév. 1878, p. 53-56).

Digitized by Google

Année 1878.

64. De la Correspondance inédite de Dom Bernard de Montfaucon. *Paris, Alp. Picard et H. Champion* (*Auch, impr. F. Foix*), 1879, gr. in-8° de 32 pp. Extrait, tiré à 50 exemp., de la *Revue de Gascogne*.

Dans un court avant-propos, l'auteur, après avoir parlé de la publication de la Correspondance de la Congrégation de Saint-Maur, projetée par M. Dantier, dit : « Je viens appeler l'attention sur quelques extraits des lettres de Montfaucon, conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Je n'avais d'abord pris ces notes que pour moi, mais étant très curieux de ma nature, j'ai pensé que d'autres curieux (*miseris succurrere disco*) pourraient être contents d'avoir un avant-goût du recueil de M. Dantier (p. 6). Ces extraits comprennent 8 lettres à Dom Claude Estiennot (9 juillet 1691-24 novembre 1696), 8 lettres à Dom Jean Guillot (7 mars-21 mai 1695), 1 lettre à Mabillon (31 août 1700), 13 au président Bouhier (14 janvier 1708-30 décembre 1734). En appendice (pp. 29-32) sont groupés 4 extraits de lettres non datées, une à Baluze, les autres à un destinataire inconnu. — La note 5 de la page 14 contient d'intéressants détails sur le projet de publication de la *Correspondance de Peiresc*.

65. Documents relatifs à Urbain Grandier. — *Paris, Alph. Picard*, 1879, petit in-8° de 16 pp.

Extrait, tiré à 100 exempl., sur papier de Hollande, du *Cabinet historique* (L. XXV).

Nombreuses indications bibliographiques sur la *diablerie de Loudun*, dans lesquelles sont nettement indiqués les deux courants contraires d'opinion, qui, depuis l'année 1634, circulaient dans les innombrables plaquettes et volumes publiés sur ce triste sujet. (Voir *Le Père Marin Mersenne*, p. 92, 125, etc.).

Lettre d'Ismaël Boulliau à Gassendi, datée du 7 septembre 1634, contenant une relation très intéressante du supplice d'Urbain Grandier. En appendice, un billet de Laubardemont au chancelier Seguier (janvier 1636), en note duquel T. de L. redemande, après d'autres questionneurs, « sur quelle base repose le mot aussi fameux que douteux : *Donnez-moi deux lignes d'un homme et je me charge de le faire pendre* ». — Un des derniers travaux de l'infatigable érudit devait être consacré aux *Diables de Loudun*, sur lesquels il avait amassé bien des pièces curieuses.

66. Trois lettres inédites de Bertrand d'Echaud, évêque de

Digitized by Google

Bayonne. Notes et appendices. — (*Auch, impr. F. Foix*, 1879, gr. in-8° de 32 pp.

Extrait, tiré à 100 exempl., de la *Revue de Gascogne*.

Étude biographique fort complète et très documentée, écrite pour obéir à un critique, M. de Beaumont (1), qui, en rendant compte de la première publication de l'auteur, sur Bertrand d'Echaud (voir n° 11), lui avait reproché de ne pas avoir réuni un plus grand nombre de documents sur ce personnage. « M'inclinant devant le reproche qui me fut alors adressé, je me promis de réparer mon gros péché d'omission au premier moment favorable, et comme l'occasion m'en est aujourd'hui fournie par les trois dernières lettres que j'ai à publier, je vais de mon mieux tenir une promesse faite depuis quinze ans déjà. » — Les trois lettres du vieil amoureux de M^me^ de Chevreuse (*Turpe senilis amor*) sont adressées à Pontchartrain (1611), à M. de Villeroy et à la Reine (1613). — *Appendice* en deux parties : I. *Bayonne et le vicomte d'Uza* (Jean de Lur), contenant une lettre inédite de ce personnage à Pontchartrain (1620); II. *Une lettre inédite du vicomte d'Echaus* à la reine (16 août 1570).

67. Les correspondants de Peiresc. — N° 1, Dubernard. — Une lettre écrite d'Agen à Peiresc, en 1628, annotée. — *Agen, impr. P. Noubel*, 1879, in-8° de 17 pp.

C'est la première pierre de la grande œuvre peirescienne du savant qui, pendant une vingtaine d'années, y a consacré les deux tiers de sa journée de travail. A ce titre nous donnerons ici le début du très court avertissement placé en tête du premier fascicule de cette inestimable collection des *Correspondants de Peiresc*, à laquelle M. Léopold Delisle n'a trouvé à reprocher que l'inégalité des formats.

« Un des plus glorieux vétérans de l'armée des travailleurs, M. Natalis de Wailly, a bien voulu annoncer à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, dans la séance du 10 janvier 1879, que j'ai formé le projet de publier l'immense correspondance de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. Cette nouvelle, communiquée à la savante Compagnie en termes trop flatteurs pour moi, a été accueillie par elle avec une sympathie que je regarderai toujours comme le plus précieux des encouragements. Puisse ma publication, à laquelle je consacrerai tout le reste de ma vie, justifier l'espoir que M. de Wailly et ses confrères ont daigné mettre en l'énergie de mes efforts et la persévérance de mon ardeur. » L'auteur ajoute que, non content de transcrire les lettres de Peiresc, il en a copié quelques autres qui ne sont

1) *Bulletin du Bouquiniste* du 1^er^ décembre 1865.

Digitized by Google

pas destinées au grand recueil annoncé. C'est l'origine des *Correspondants de Peiresc*. (1)

La lettre de Dubernard, datée d'Agen le 15 juin 1628, contient d'intéressants détails sur la fausse reine d'Angleterre qui exploitait la crédulité publique en Limousin, sur le duc d'Épernon, sur le parlement de Bordeaux, le cardinal de Sourdis, etc., détails qui sont l'occasion de notes abondantes et pleines de faits. — En appendice : *Lettre de M. Du Duc à M. d'Andrault* (10 juin 1628) et *Extrait de la lettre de M. de Rubran à M. de Peyresc* (*sic*) du 13 avril 1628.

68. Mazarinades inconnues, publiées avec avertissement, notes, appendice. — *Paris*, *H. Champion*, *Bordeaux*, *Ch. Lefebvre*, in-12, de 141 pp.

N° 4 des *Plaquettes gontaudaises*. Le N° 3 de cette précieuse collection est consacré à *l'Histoire du Massacre des Turcs à Marseille, en 1620, publiée avec Avant-propos, notes et appendice*, par Henri Delmas de Gramont (2), cousin et beau-frère de T. de L., pendant un de ses séjours à Gontaud. La même politesse fut faite plus tard à l'éditeur de Peiresc par le R. P. Ingold qui lui donna à rédiger le IV^e^ fascicule des *Correspondants de Grandidier*.

JULES MOMMÉJA.

(*A suivre*).

LES NÉGOCIATIONS DE PONZA (3)

AVRIL A JUIN 1813

(D'après des documents inédits du *Record Office*.)

(*Suite et fin*)

Lord William Bentinck exprime tout le regret qu'il éprouve à voir des négociations aussi importantes se terminer de la sorte. Il ajoute

(1) Cette série de publications avait été annoncée, dès l'année précédente, par A. de Lantenay, membre correspondant des Académies de Metz et de Dijon (l'abbé Louis Bertrand) dans la jolie brochure, tirée à très petit nombre d'exemplaires et illustrée d'une eau-forte de Grenier Dubreuille, intitulé : *Une lettre inédite de Peiresc, abbé de Guitres, au cardinal de Sourdis, avec introduction et notes* (Bordeaux, 1879, gr. in-8° de 28 pp.).

(2) Paris, Champion. Bordeaux, Lefebvre, 1879, in-12, de 69 pp. Voir *H. D. de Grammont*, par G. Jacqueton. Alger, typ. Adolphe Jourdan, s. d.

(3) Les pages que l'on va lire figurent parmi les pièces justificatives qui seront jointes à un travail d'histoire militaire que le commandant Weil prépare pour le moment et dans lequel, pour faire suite à sa *Campagne de 1814*, il compte étudier en détail, d'après les documents des archives françaises et étrangères, la dernière campagne du prince Eugène de Beauharnais en Illyrie et en Italie (août 1813 à avril 1814).

Digitized by Google

qu'évidemment il a dû mal comprendre ce qui lui a été dit au sujet des négociations entre Naples et l'Autriche.

Nicolas répliqua en disant que le roi de Naples espérait recevoir d'une minute à l'autre la réponse du cabinet de Vienne qui avait envoyé à cet effet un général à l'empereur Alexandre. Il ajouta que le vice-roi venait d'arriver en Italie avec l'ordre d'y organiser une armée.

Le roi de Naples, répondit Bentinck, est le meilleur juge de ce qu'il a à faire. Mais je dois faire constater que c'est en ce moment surtout que son concours aurait été le plus utile. L'Angleterre lui en aurait su gré et en aurait assurément tenu grand compte. Peut-être n'en sera-t-il plus de même quand l'Autriche se sera déclarée. J'aurais pris sur moi de signer séance tenante une convention militaire avec Murat, convention que mon gouvernement aurait assurément ratifiée. Je dois, au contraire, faire toutes mes réserves pour l'avenir.

L'entretien se termina sur cette déclaration ; mais on décida toutefois que l'on continuerait à échanger de temps en temps des communications entre Naples et Ponza.

Lord William Bentinck s'est d'ailleurs chargé de nous révéler lui-même dans les dernières phrases de la dépêche qu'il écrivait en mer à lord Castlereagh à la date du 10 juin l'impression que lui avaient laissée les pourparlers de Ponza et la conférence tenue dans la baie de Naples à bord de l'*América*.

Nicolas, écrit-il (1), a insisté de plus en plus sur le désir de son roi, d'arriver à une entente avec nous; il m'a demandé un sauf-conduit afin de pouvoir rester en communication avec l'île de Ponza. Je me demande ce qu'a bien pu vouloir Murat? Il a fait ses premières ouvertures avant la victoire de Napoléon (2). A ce moment, il avait tout à craindre des Anglais, des Autrichiens et de la Révolution. Il voulait sauver sa couronne. Mais de plus, il hait et déteste Napoléon et cherche le moyen de satisfaire son ambition.

Il espère qu'on lui donnera l'Italie qu'il ne peut conquérir rien qu'avec ses Napolitains. Il faut, du reste, reconnaître qu'il est très populaire en Italie. Il a tenu à continuer les négociations après Bautzen pour bien montrer qu'après cette journée dont l'issue leur a été contraire, son concours avait encore plus de valeur et plus de prix pour les alliés. Il ne les a rompues que parce qu'on ne lui offrait pas ce qu'il voulait, et aussi parce qu'il tient à se réserver de la sorte la possibilité de faire sa paix avec Napoléon. Mais il s'est compromis une fois de plus, parce qu'il est difficile d'admettre que l'empereur ne saura rien de ces négociations. Je crois Murat sincère. Je suis sûr

(1) *Record office. Foreign office. Sicily*. Volume 92. Lord William Bentinck à lord Castlereagh. En mer 10 juin 1813.

(2) Il s'agit ici de la victoire de Bautzen.

Digitized by Google

qu'il reprendra les négociations pour deux raisons : d'abord, si la victoire de Bautzen n'a pas été décisive ; ensuite, parce qu'à mon sens il ne les a rompues que dans l'espoir d'obtenir encore plus de concessions.

J'ai par suite autorisé le lieutenant-colonel Coffin à poursuivre les négociations avec Murat.

Le lendemain de la conférence tenue à bord de l'*America*, lord William Bentinck avait, en effet, donné au lieutenant-colonel Coffin (1) l'autorisation de signer avec Murat une convention que nous reproduisons ci-dessous et dont il avait lui-même eu le soin de fixer les termes. En remettant cette pièce à Coffin, lord William avait commencé par appeler son attention sur l'importance de l'article I destiné à expliquer aux peuples de l'Italie les motifs du rapprochement qui serait intervenu entre les cours de Naples et de Londres ; il lui défendait, d'autre part, d'apporter la moindre modification aux articles III, IV et V. Mais il est hors de doute qu'il s'intéressait vivement à la tournure que prendraient les négociations, qu'il désirait même les voir aboutir dans un temps assez rapproché, puisqu'il terminait sa dépêche en recommandant à Coffin de le prévenir de suite s'il réussissait à faire signer la convention suivante.

CONVENTION PROVISOIRE conclue par. . . . . au nom du ROI GIOACHIMO et par le LIEUTENANT-COLONEL COFFIN, de la part de lord WILLIAM BENTINCK, commandant en chef les troupes anglaises et siciliennes dans la Méditerranée (2).

Art. I. — Le but des parties contractantes est la liberté de l'Italie et son indépendance de la domination de Bonaparte.

Art. II. — Pour cet objet les deux parties contractantes agiront de concert dans le plus court délai possible et avec toutes leurs forces, comme il sera stipulé dans le plan de campagne.

Art. III. — En 10 jours de la ratification par le roi Gioachino, Gaëte sera remise aux troupes anglaises comme place de dépôt et de sûreté et sera rendue dans le même état en cas que le gouvernement britannique ne ratifie pas la présente ouverture.

ART. IV. — Les droits de S. M. le Roi Ferdinand à la couronne des Deux-Siciles seront reconnus.

ART. V. — Les droits de souveraineté du Roi Gioachino sont re-

(1) *Record office. Foreign office. Sicily.* Volume 92. Lord William Bentinck au lieutenant-colonel Coffin. En mer 6 juin 1813.

(2) Projet de convention annexé à la dépêche de lord William Bentinck au lieutenant-colonel Coffin. En mer 6 juin 1813. *Record office, Foreign office. Sicily* Volume 92. *En français.*

Digitized by Google

connus. La possession du Royaume de Naples ne sera pas contestée, en attendant qu'on puisse conclure un arrangement satisfaisant pour les deux parties contractantes.

En réalité, le départ de lord William Bentinck ne changeait rien à la situation. Les négociations étaient tellement peu rompues, que Coffin, parti de Ponza le 18, lui écrivait le 25 juin, à bord du *Mermaid*, dans la baie de Palerme (1), pour lui dire qu'il avait reçu le 23 une nouvelle communication apportée par Cerculi, et que le 22, l'intendant de police de Puzzuoli, qui avait accompagné Nicolas, avait remis à Jones une lettre du major Oswald (2). Dans cette lettre se trouvait entre autres cette phrase bien significative : « Le Roi est de bonne foi, et si le traité n'est pas encore fait, ce n'est pas sa faute. Il désire qu'on trouve le moyen d'arriver à une entente. » Coffin annonçait à lord William que Jones allait d'ailleurs lui écrire. Le soir même du jour où il reçut la lettre du major Oswald, Jones s'empressait en effet de mettre lord William Bentinck (3) au courant de ce qu'il avait fait et de ce qui s'était passé depuis son départ. Il lui exposait qu'il avait communiqué à Naples la lettre dans laquelle lord William reprochait au Roi de manquer de sincérité, et extrayait de la réponse du duc de Campochiaro les phrases suivantes :

« *Il Rè e di buona fede nella costanza dei suoi sentimenti e delle sue operazioni. Se il trattato finora non e stato stabilito, non e sua colpa. Se lord Bentinck non era munito delle facolte necessarie, non e colpa del Rè. Serebbe dunche poi che si trovasse un mezzo di potersi intendere e con un successo felice* (4) » et plus loin : « *Voi, che amate gli interessi dei due Paesi, potrete suggerirme un qualche mezzo o expediente piu celere e piu opportuno por giungere allo scuopo* (5) ».

(1) Le lieutenant-colonel Coffin, à lord William Bentinck à bord du *Mermaid*, baie de Palerme. Annexe I à la dépêche de lord William Bentinck à lord Castlereagh. Valence, 13 juillet 1813. (*Record office, Foreign office, Sicily* volume 93.)

(2) Le major Oswald remplissait à Ponza les fonctions de chef de l'une des sections du service d'information politique et militaire organisé par lord William Bentinck pendant les premiers mois de 1813, et dont il avait exposé le but et le fonctionnement dans la dépêche confidentielle qu'il adressait de Palerme, le 21 mars 1813, à lord Castlereagh. *Record office, Foreign office, Sicily*, volume 91).

(3) *Record office. Foreign office, Sicily*, volume 93, Ponza, 22 juin 1813. Jones à lord William Bentinck. (Lettre reçue à Vinaroz le 22 juillet).

(4) Le Roi est de bonne foi; il persévère dans ses sentiments et est prêt à agir. Ce n'est pas sa faute si le traité n'est pas encore fait, et si lord Bentinck n'avait pas les pouvoirs nécessaires. Il serait bon de trouver un moyen de s'entendre.

(5) Vous qui aimez les deux pays, vous pourrez m'indiquer un moyen ou un expédient plus sûr et plus opportun, grâce auquel on atteindra le but.

Digitized by Google

Jones revenait encore dans cette lettre sur la nécessité de donner une garantie sérieuse à Murat, « dont toute l'Europe a reconnu les droits, et qui a su gagner l'amour de ses sujets ». Il demandait ensuite à lord William de reprendre les négociations et de lui accorder un passeport pour la Sicile. Enfin, pour donner à lord William Bentinck une preuve de la sincérité de Murat, Jones l'informait, au nom du Roi de Naples, que la Reine Marie-Caroline des Deux-Siciles avait envoyé de Palerme en Calabre un certain Vincenzo Mascoli, porteur de deux lettres adressées, l'une au Roi, l'autre au duc de Gallo. Dans ces deux lettres, elle réclamait l'assistance de Murat, le priait d'envoyer 6,000 hommes en Sicile, faisant ressortir les avantages que cette opération procurerait à l'Empereur, et déclarait qu'elle était prête à tout pour se débarrasser et s'affranchir de ceux qui la persécutaient, elle et toute sa famille. Murat, au lieu de prêter l'oreille à ces ouvertures, avait fait arrêter Mascoli qui, avant de passer en Sicile, s'était rendu coupable de crimes de droit commun. En terminant, Jones faisait remarquer à lord William Bentinck que dans ces lettres Marie-Caroline offrait de renoncer au trône de Naples. Enfin il revenait une fois de plus sur le désir du Roi Joachim d'ouvrir le plus tôt possible les ports de son Royaume au commerce anglais.

Si Murat désirait manifestement arriver dans le plus bref délai possible à une entente avec l'Angleterre, il est certain, d'autre part, qu'à ce moment, du moins, lord William Bentinck apportait, lui aussi, une réelle ardeur à la conclusion d'un arrangement avec Naples. S'il en eût été autrement, il n'aurait pas, comme en font foi les deux dépêches de Cresceri, le ministre résident d'Autriche à Palerme, en date des 26 juin et 1er juillet (1), fait partir pour l'Angleterre un vaisseau chargé de soumettre les propositions de Murat à lord Castlereagh et de lui rapporter au plus tôt la réponse du cabinet de Saint-James. On avait, du reste, eu vent à Londres de ce qui se tramait à Ponza, bien avant l'arrivée des dépêches expédiées par lord William Bentinck. On en parlait même si ouvertement que les journaux anglais envisagèrent, dès ce moment, la probabilité et les avantages de l'entente qui se préparait entre le lord capitaine-général et le gouvernement napolitain, de cette entente dont l'Empereur

(1) Cf. Helfert, Königin Carolina von Neapel und Sicilien p. 519 et 521.

Digitized by Google

ne connut l'existence que par le fameux article du *Morning Chronicle* (1).

Malgré le désir réciproque des deux parties contractantes, l'entente entre l'Angleterre réduite aux modestes proportions d'un simple armistice ne devait cependant se conclure que six mois plus tard. Mais à partir du jour de l'entrevue de Ponza, Murat ne pouvait plus reculer : il était désormais entre les mains des deux grands ennemis de la France, l'Autriche et l'Angleterre.

Lord William Bentinck, qui n'allait pas tarder à devenir le mauvais génie de Murat, avait-il, dès les conférences de Ponza, compris qu'il avait barre sur le roi de Naples et qu'il ne risquait rien à essayer de lui imposer ses volontés ? Rien ne le prouve, rien ne permet même de le supposer. Il y a plutôt lieu de penser que, dès ce moment, Bentinck commençait à caresser les projets ambitieux qu'il exposa plus tard, en décembre 1813, au prince héréditaire de Sicile et que par précaution il lui présenta sous le titre de : *Rêves d'un Voyageur*. En tout cas il suffit de comparer les premières instructions données à Coffin le 1er mai, les premières propositions datées de Palerme le 16 mai, les clauses contenues dans le projet de convention laissé à Coffin et les termes de la dépêche que lord Castlereagh lui adressa le 28 juillet, pour se convaincre que, presque dès le lendemain de son départ de Ponza, lord William Bentinck était en train de devenir bien autrement exigeant, bien plus intraitable que son gouvernement. En réponse à la dépêche que Bentinck (2) lui avait adressée en mer le 10 juin, lord Castlereagh lui faisait savoir en effet qu'il l'autorisait, dans le cas où l'Autriche se déclarerait contre la France, à signer une convention avec Murat *dans les termes convenus.* » Il ajoutait, du reste, que « si la guerre recommençait en Allemagne, mais si l'Autriche restait neutre », Bentinck ne devrait rien signer avec Murat ou du moins ne prendrait avec lui d'engagements que *sub spe rati.*

Si ces premières indications étaient encore assez vagues, lord Castlereagh n'allait pas tarder à donner une forme plus précise et bien nettement déterminée à ses instructions. Quinze jours plus tard, le 7 août 1813, il traçait en effet, à Bentinck, la ligne

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. 25. N° 20158 et *Archives des Affaires étrangères,* Naples. Volume 139, Pièce 161, f° 302.

(2) *Record Office. Foreign Office. Sicily* Volume 93. Dépêche 17. Lord Castlereagh à lord William Bentinck, Londres, 22 juillet 1813.

Digitized by Google

de conduite que le cabinet de Saint-James lui prescrivit en vain de suivre à l'égard de Murat.

« La reprise des hostilités est probable, écrivait lord Castlereagh (1), tout comme l'entrée de l'Autriche dans la coalition. Murat va renouveler ses ouvertures, et la cour de Vienne croit utile de vous faire tenir les instructions données à lord Aberdeen à propos des affaires d'Italie. Vous verrez que lord Aberdeen, chargé d'une mission spéciale auprès de l'empereur d'Autriche, est autorisé à offrir à la famille royale de Sicile *une compensation pour le royaume de Naples, dans le cas où l'Autriche insisterait sur ce point afin de s'assurer la coopération effective de Murat.....* Vous devrez me tenir au courant de tout ce qui se produira à ce propos et me dire comment on pourrait arriver à faire accepter cette combinaison au prince héréditaire. Vous aurez à peser soigneusem ent ce fait, que, *si l'on se bornait à maintenir Murat en possession de Naples jusqu'à ce qu'on lui trouve un équivalent, cela ne le disposerait guère à donner une coopération effective au point de vue militaire, tandis qu'en lui assurant et garantissant son royaume, tout le poussera au contraire à se distinguer et à bien servir notre cause.* »

Malgré ces instructions si claires, si précises, si nettes, lord William Bentinck ne modifia guère sa manière de voir, et quand il revint en Sicile au commencement d'octobre 1813, il tint si peu compte des recommandations de lord Castlereagh, des ordres formels de son gouvernement, que, loin de s'entendre avec la cour de Naples, il épousa, ou du moins affecta d'épouser plus chaudement que jamais la cause des Bourbons de Sicile. La conduite singulière, les inconséquences de Murat lui fournirent d'ailleurs le prétexte qu'il aurait pu invoquer en cas de besoin pour expliquer à son gouvernement une attitude quelque peu extraordinaire de la part d'un ambassadeur.

Enfin, sans anticiper sur les événements comme nous avons cru utile de le faire en citant ici les deux dépêches de lord Castlereagh en date du 22 juillet et du 7 août, rien qu'en s'en tenant purement et simplement aux premières négociations de Ponza, il nous semble qu'il sera assez aisé de remonter jusqu'aux causes mêmes qui retardèrent la conclusion d'un accord également désiré à ce moment par les deux parties et qu'on arrivera facilement à découvrir les raisons pour lesquelles il s'écoula encore plusieurs mois jusqu'à la signature de l'armistice entre Naples et la Grande-Bretagne. Il suffira pour cela de tenir

(1) *Record Office. Foreign Office. Sicily.* Volume 93. Dépêche 20. Lord Castlereagh à lord William Bentinck. Londres, 7 août 1813.

Digitized by Google

compte d'abord de l'absence de lord William Bentinck, du temps forcément assez long que prenait l'échange des communications entre Naples, Ponza, Palerme, la Catalogne et l'Angleterre, de la transformation significative qui ne tarda pas à se faire dans l'esprit de Bentinck, des arrière-pensées qui hantèrent dès lors son imagination, de la haine sans cesse croissante qu'il voua à Murat, enfin, de l'attitude bizarre et pleine de contradictions du roi de Naples, de ses déclarations ambiguës suivies tout à coup, au moment où l'on devait le moins s'y attendre, du coup de théâtre du 2 août, de son départ pour la Grande Armée.

En réalité, cependant, la résolution inopinée de Murat ne modifiait en rien la situation et n'impliquait en aucune façon un changement d'orientation de sa politique personnelle. En quittant sa capitale, le Roi avait eu le soin d'y laisser des personnages qui, comme le duc de Campochiaro et le duc Rocca Romana, son premier écuyer, avaient reçu de lui, avec des instructions confidentielles, la mission de rester en relations suivies avec le comte de Mier, le ministre d'Autriche à Naples, et de s'entendre avec lord William Bentinck « pour le cas où le général anglais reviendrait en Sicile avant le retour du roi dans ses États ».

Comme Durand, le ministre de France à Naples, l'avait si justement prédit et prévu dans la dépêche qu'il avait adressée au duc de Bassano près d'un an et demi avant ces événements, *le 27 janvier 1812* (1), « *Ce qui perdra Murat, c'est la lutte intérieure qui se livre en lui entre la Vanité et la Politique, entre l'Ambition et la Reconnaissance* ».

Commandant Weil.

SAINT LOUIS EN CONDÉ

Le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*. 1897, p. CX-CXI, 547-549, contient un article de l'abbé Angot, intitulé : *Note sur une statue du Grand Condé, conservée dans l'église de Saulges (Mayenne)*.

Cette statue date de 1692 et le prince de Condé était, effecti-

(1) *Archives des Affaires étrangères*. Naples, 1812 Volume 138. Dépêche N° 9, baron Durand au duc de Bassano. Naples, 27 janvier 1812.

Digitized by Google

tivement, par son mariage, seigneur de Saulges. « Les traits donnés à la statue sont ceux de Condé... La statue est en terre cuite et presque de grandeur naturelle ».

Observons qu'elle est placée au-dessus du maître-autel, dans une niche du retable. Il s'en suit rigoureusement qu'elle figure un saint, qu'à l'inspection de la photographie, je nommerais saint Louis. Sur son armure de fer, il porte un grand manteau fleurdelisé, sur le chaperon duquel s'étalent les colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit; la main droite tient un sceptre (non « le bâton de grand maître de France ») et la gauche presse sur sa poitrine la sainte couronne d'épines, en partie recouverte d'un voile qui empêche d'y toucher directement. Enfin, la niche est acostée, en haut, de deux têtes d'anges ailées et une troisième tête accompagne le support inférieur.

Que ce soit un véritable portrait de l'illustre guerrier, je me garde bien d'y contredire; pareille flatterie s'est rencontrée plusieurs fois dans l'iconographie et jusque sous le règne de Louis-Philippe, dans l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Paris. Mais le personnage ne figure à cette place qu'à titre de saint et les attributs qui le caractérisent permettent de l'identifier sûrement. Il était utile de mettre la chose au point pour que l'erreur n'aille pas plus loin.

X. B. DE M.

LA CARTE DES CHASSES DU ROI

M. Gabriel Marcel, conservateur-adjoint du département des cartes et collections géographiques à la Bibliothèque uationale, a bien voulu me communiquer un intéressant document relatif à la carte des Chasses qu'il a publié dans le numéro de novembre 1897 de la *Revue de Géographie*; c'est le *Mémoire de gravure et de fourniture faites par le citoyen Guillaume Delahaye, artiste et graveur, demeurant à Paris, place du Chevalier du Guet, pour Louis XV et Louis XVI sous la direction du citoyen Berthier père, ci-devant gouverneur de l'hôtel de la guerre à Versailles.*

Il résulte de ce document, daté de 1793, que lorsque la carte a été interrompue (1784), le graveur avait présenté un mémoire de 41,551 livres sur lesquelles 14,151 avaient été payées.

M. Gabriel Marcel a joint à ce mémoire plusieurs renseignements inédits tirés de documents contemporains venus en sa

Digitized by Google

possession; c'est ainsi qu'il nous apprend qu'indépendamment de Delahaye, les graveurs Tardieu, Bruneseau, Pardoux, Doudan, Bouclet, Giraldon, Lale, Hérault et Macquet ont collaboré à la carte, que ce n'est qu'en 1807 qu'elle a été achevée, et que primitivement les feuilles devaient être numérotées de haut en bas au lieu de gauche à droite.

M. Marcel donne, en outre, des renseignements curieux sur les différentes cartes des chasses publiées au XVIII^e^ siècle; nous y renvoyons nos lecteurs (1).

E. Mareuse.

CHRONIQUE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Anatole Chabouillet, décédé le 5 janvier, dans sa 85^e^ année. M. Chabouillet était entré tout jeune au Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale; il en était devenu le conservateur. Passionné pour les belles collections dont il avait la garde, il sut les augmenter et les enrichir par de nombreuses et heureuses acquisitions. Au cours de sa longue carrière, M. Chabouillet a toujours témoigné la plus rare obligeance envers les travailleurs et la plus grande bienveillance envers les débutants, et c'est à ce dernier titre que nous devons lui témoigner notre reconnaissance particulière. M.

Société des Antiquaires de France. — *Séance du 7 décembre 1898.* — Élection du Bureau pour l'année 1899. — Président, M. Émile Molinier; vice-président, M. E. Babelon; deuxième vice-président, M. Max Collignon; secrétaire, M. le baron de Baye; secrétaire-adjoint, M. le vicomte Delaborde. — M. Edgar Mareuse entretient la Société du bas-relief en pierre représentant saint Julien, qui n'a jamais été placé dans l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, mais a toujours été placée sur la maison qui portait le nom de l'*image de saint Julien*. Cette enseigne est aujourd'hui au musée Carnavalet. — M. E. Molinier communique la photographie d'un dessin artistement exécuté au début du XVI^e^ siècle à l'occasion de la modification du costume des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. — M. l'abbé Thédenat donnelecture d'une note de M. G. Saige

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Thierry de Maugras fera, le 3 février, à la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise, une communication relative à un géographe nommé Jean Hervet, attaché au Dépôt de la Guerre, né à Versailles en 1736, mort à Paris en 1810, et fera connaître la part importante qu'il a prise au levé de la carte des Chasses.

Digitized by Google

tendant à restituer à Barre, des Cévennes, la monnaie mérovingienne à la légende BARRO CAITSO, attribuée à Bar (Corrèze). — M. Babelon communique les moulages de deux pierres gravées trouvées en France et récemment acquises par le cabinet des Médailles. — *Séance du 14 décembre.* — M. Maurice communique quelques monnaies nouvelles de Constantin Le Grand conservées dans les musées de Londres et de Vienne. — M. Prou communique la reproduction de fragments d'étoffes anciennes récemment découvertes par M. l'abbé Chartraire dans le trésor de la cathédrale de Sens; sur ces fragments d'étoffes on voit figurée une partie de la vie de Joseph avec légendes grecques en lettres onciales. — M. Schlumberger insiste sur l'importance de ces fragments dont il serait porté à reculer la date jusqu'au VII^e^ ou VIII^e^ siècle. — M. de la Tour présente quelques remarques au sujet de la médaille du Christ récemment signalée par M. Boyer d'Agen. Il rapproche cette pièce d'un médaillon de facture analogue gravé à Rome à la fin du XV^e^ siècle par le Milanais Gio Antonio Rossi. Ce devait être une sorte de médaille d'identité portée par les juifs convertis. — M. S. Berger, malgré un mémoire de M. Léon Germain sur la médaille de plomb découverte à Sainte-Livrade (Tarn-et-Garonne) et signalée dans la séance du 13 juillet dernier, pense que cette médaille n'est aussi autre chose qu'un talisman ou une médaille destinée à être distribuée à des juifs convertis. — M. Caron communique une série de pièces inédites relatives à la construction des Tuileries, datées de 1563 à 1570 et restées jusqu'ici inédites. — M. J.-J. Marquet de Vasselot communique les photographies d'un coffret reliquaire conservé dans le trésor de l'église abbatiale de Quedlimbourg (Saxe prussienne), qui est orné de plaques en ivoire sculpté du X^e^ siècle.

— **Musée d'Agen**. — Le Musée d'Agen s'est enrichi cette année, outre deux bons tableaux envoyés par l'État et un excellent bas-relief de M. V. Peter, don de M. le baron de Rothschild, d'une très importante collection de verreries usuelles anciennes offertes par un excellent artiste agenais, M. Sabatier. Plus de cent pièces diverses la composent: jarres de toutes les dimensions, pintes, bouteilles, carafes, bocaux, flacons, mesures, fioles, originals, tire-lait, sabliers, coupes, verres à pied et sans pied, salières, burettes, barillets, etc., de toutes formes imaginables, et ayant servi aux usages les plus divers. Certaines de ces verreries remontent indubitablement au XV^e^ siècle, d'autres sont du premier empire, la majeure partie appartient aux deux derniers siècles, et peuvent être rapprochées de celles que l'on trouve dans les tableaux familiers de l'école hollandaise. Tous ces objets fragiles ont été recueillis, sauf quelques rares exceptions, en terre agenaise, ce qui double leur intérêt. Nous croyons savoir que M. Sabatier travaille activement à une étude

Digitized by Google

d'ensemble sur les verreries populaires, étude qui sera illustrée d'après les spécimens les plus remarquables de sa collection.

M. J. Momméja, conservateur du Musée d'Agen, chargé d'achever la publication de la *Correspondance de Peiresc*, interrompue par la mort de M. Ph. Tamizey de Larroque, termine la révision du t. VIII, laissé presque achevé par le savant biographe de Peiresc. Le manuscrit du t. IX est aussi presque en état pour l'impression ; les notes et les matériaux du t. X avaient été préparés par M. Ph. Tamizey de Larroque ; il n'y a plus à faire qu'une mise en état pour l'impression. M. Momméja y ajoutera des tables générales.

Le 7 décembre dernier, des terrassiers travaillant près d'Avignon, à la gare du Pontet, ont découvert un vase rempli de pièces d'argent et de cuivre ; le vase a été brisé, mais six cents monnaies ont pu être recueillies et viennent d'être remises au musée d'Avignon ; ces pièces appartiennent à la seconde moitié du xv^e^ siècle ; ce sont des monnaies provençales, avignonnaises, ou comtadines et françaises ; on a recueilli aussi quelques grains de verroterie, une énorme pendeloque, et une grande plaque en cuivre repoussé, représentant d'un côté l'Agneau Pascal et au revers une Crucifixion. L'érudit conservateur du Musée, M. L.-H. Labande, s'occupe actuellement du classement de cette intéressante trouvaille.

M. Léon Dorez vient de publier, chez l'éditeur Leroux, le catalogue de la collection Dupuy conservée à la Bibliothèque nationale ; les n^os^ 1 à 500 composent le premier volume (499 p.) ; les n^os^ 501 à 958, le second (692 p.).

A partir du 1^er^ février 1899, et tous les deux mois, paraitra, sous le titre de *Revue des Études historiques*, l'ancienne *Revue de la Société des Études historiques*, transformée. Dirigée par M. Auguste Moireau, elle aura pour principaux collaborateurs MM. Frantz Funck-Brentano, Ph. Sagnac, M. Boutry, Pierre Caron, F. Mazerolle, etc., et publiera des travaux sur l'histoire moderne et contemporaine de la France.

Le fascicule 10 du *Manuel de l'amateur de livres du* xix^e^ *siècle*, de M. Georges Vicaire, vient de paraitre, aussi intéressant, aussi précieux, aussi savant que les premiers. Il va de la fin de Hugo jusqu'au P. Lacordaire. A signaler particulièrement l'article *Keepsakes*, où M. Vicaire donne le détail de ces volumes de recueils, en augmentant notablement le nombre de ceux qu'on avait signalés avant lui.

La Revue hebdomadaire *Le Parisien de Paris*, que dirige avec tant de goût notre confrère M. Léon Maillard, vient d'entrer dans sa troisième année. Nous donnons plus loin la liste des principaux articles parus en 1898 ; ce que nous ne pouvons citer, faute

Digitized by Google

de place, ce sont les si nombreuses et si documentaires illustrations qui contribuent à faire de cette publication l'une des plus intéressantes et des plus indispensables pour quiconque, « parisien de Paris » ou d'ailleurs, s'occupe de la « défense de tous les intérêts » de la capitale ; ces derniers mots sont la devise de cette utile Revue, et nulle autre ne lui conviendrait mieux.

Ouvrages nouveaux :

Hauser (H.). — *Ouvriers du temps passé* (xv^e^-xvi^e^ *siècles*. Paris, Alcan, 1899, xxxviii — 252 p. in-8°.

Il est peu d'éditeurs aussi actifs, ni qui sachent mieux voir où peut et doit aller l'intérêt bien entendu du public qui pense et lit, que M. Félix Alcan : sa *Bibliothèque générale des Sciences sociales* en est une nouvelle preuve. L'ouvrage de M. Hauser forme le troisième de cette belle collection, et en restera l'un des principaux. Le savant professeur de l'Université de Clermont y étudie la condition des ouvriers d'industrie entre le milieu du xv^e^ et le commencement du xvii^e^ siècle, période importante où se disloque peu à peu le régime des communautés industrielles et religieuses légué par saint Louis, et où l'État commence à prendre, en matière économique, cette autorité absolue qu'il acquerra avec Colbert.

Une chose surtout, dans l'ouvrage de M. Hauser, mérite d'arrêter et de retenir l'attention : c'est la méthode employée, et c'est, plus encore, l'esprit même dans lequel elle l'a été. Ici, le passé est étudié librement, sans ces fâcheuses idées préconçues qui ont faussé le travail de tant d'économistes et d'historiens, avec cette sereine impartialité qui leur a manqué pour la plupart, et uniquement à l'aide des textes contemporains. A la lumière de cette méthode, M. Hauser a été amené à d'importants résultats qui sapent rudement bien des erreurs encore accréditées : il montre, par exemple, qu'aux xv^e^ et xvi^e^ siècles le travail organisé en jurandes, de règle à Paris et dans les villes où se fait sentir directement l'autorité royale, n'est, partout ailleurs, que l'exception ; le travail libre subsiste jusque dans les villes jurées elles-mêmes. Il fait justice de cette opinion que, sous l'ancien régime, la « question sociale » ne présentait point, — ce sont les termes mêmes de M. G. Hanotaux, — « le caractère d'acuité redoutable que nous lui voyons aujourd'hui, » et déclare que « ce qui s'est prodigieusement accru depuis trois cents ans, ce n'est pas l'acuité de la question, c'est le nombre de personnes intéressées à la solution de cette question. » Il explique, enfin, la naissance du capitalisme et celle du prolétariat par l'exposé des situations sociales respectives du patron et de l'ouvrier. Non moins attachants sont les chapitres qui traitent du travail des femmes ; qui racontent les grèves des ouvriers imprimeurs parisiens et lyonnais au xvi^e^ siècle ; qui étudient, à travers la

Digitized by Google

Grande Aumône de Lyon, l'organisation de l'assistance publique vers 1530.

En un temps où tout le monde s'occupe, à si juste titre, des rapports du capital et du travail, tout le monde devrait lire cet ouvrage qui commence par cette formule excellente, encore qu'elle puisse déplaire et déplaira certainement à maint économiste de cabinet : « Tout essai de solution de la question sociale doit être précédé par une histoire de la question sociale. » On ne saurait mieux dire, et, joignant l'exemple à la parole, on ne saurait mieux faire.

HENRI MAÏSTRE.

— **Quarré-Reybourbon** (L.). — *Les peintres Van Oost, à Lille, à propos d'un tableau lillois de notre collection.* Paris, E. Plon, 1898, 24 pp. et 2 pl. (Extr. du volume de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements* en 1898).

L'auteur parle d'abord du séjour des Van Oost à Lille, puis donne la liste de leurs œuvres qui existaient à Lille au siècle dernier, et de celles qui s'y trouvent encore. En pièces justificatives, on trouve des extraits des archives communales de Lille et des archives départementales du Nord.

Raadt (J.-Th. de). — *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des Pays avoisinants (Belgique. — Royaume des Pays-Bas. — Luxembourg. — Allemagne. — France). Recueil historique et héraldique.* — Bruxelles, Sehepens, 1899, in-8°.

C'est avec grand plaisir que nous annonçons l'apparition de ce nouveau fascicule de l'ouvrage de M. de Raadt — le deuxième du tome II. — Il comprend les lettres I. J. K, depuis *Inghelram* jusqu'à *Coucy*, le C avec prononciation dure étant classé au K. Nous remarquons avec une vraie satisfaction que la reproduction des sceaux est infiniment meilleure, plus nette, qu'au début de l'ouvrage. Quinze planches reproduisent 69 sceaux, sans compter deux planches d'armoiries gravées au trait d'après des sceaux donnant 59 écussons. Nous avons relevé dans ce fascicule un certain nombre de noms français; citons au hasard : Augustin Talion, abbé de Saint-Aubert-lez-Cambrai 1745 ; — Erard de Fontoy, Gérard de Rodestoc, Gilles de Soyecourt, seigneur de Moy, Talleyrand de Périgord, tous quatre vivant en 1368; — Les échevins d'Aymeries, du département du Nord, 1757; — etc.

Cte CHARLES DE BEAUMONT.

— **Thiollier** (Félix et Noël). — *Art et archéologie dans le département de la Loire.* — Saint-Étienne, 1898, 1 vol. in-4° de 125 pages, avec nombreuses gravures dans le texte et 101 reproductions phototypiques hors texte.

Digitized by Google

La synthèse rapide des anciens monuments du département de la Loire, que MM. Thiollier nous donnent en tirage spécial, — avec accompagnement de nombreuses et belles illustrations, — a été écrite à l'occasion du Congrès tenu à Saint-Étienne par l'Association française pour l'avancement des sciences. Elle est divisée en onze chapitres : — I. Époque préhistorique et époque gauloise (pp. 9 à 12) ; — II. Époque romaine [pp. 12 à 15) ; — III. Époque mérovingienne et carlovingienne (pp. 15 à 17) ; — IV. Architecture religieuse à l'époque romane (pp. 17 à 49) ; — V. Architecture religieuse à l'époque gothique (pp. 49 à 70) ; — VI. Monuments religieux secondaires (pp. 70 à 79) ; — VII. Architecture féodale (pp. 79 à 90) ; — VIII. Architecture domestique (pp. 90 à 93) ; — IX. Sculpture à l'époque gothique et à la Renaissance (pp. 93 à 103) ; — X. Orfèvrerie, étoffes (pp. 103 à 106) ; — XI. Vitraux et carrelages (pp. 106 à 114) ; — viennent ensuite des additions (notamment pour la période de 1885 à 1897) à la bibliographie des ouvrages relatifs à l'archéologie en Forez, donnée par M. Vincent Durand en 1885 (pp. 115 à 118), — et au répertoire alphabétique, géographique et chronologique des monuments étudiés, cités et figurés dans l'ouvrage (pp. 119 à 124).

M. Félix Thiollier est un de nos archéologues provinciaux les plus estimés. Il a été dignement secondé en la circonstance par son fils, M. Noël Thiollier, qui nous donne, au cours du chapitre consacré à l'architecture romane, un aperçu de la remarquable thèse qu'il a soutenue, il y a trois ans, à sa sortie de l'École des Chartes, et qu'il publiera bientôt, nous l'espérons.

Ce qui nous paraît devoir être surtout loué dans cette histoire artistique du département de la Loire, c'est la prudence, la sagesse de la méthode. Les auteurs se sont montrés très réservés dans les attributions des dates. Ils ont constaté la persistance souvent longue des traditions, et ils se sont gardés de croire à l'uniformité du style, dans une même région, à une date déterminée. Au lieu de chercher à établir ces précisions chronologiques, — séduisantes, j'en conviens, mais toujours plus ou moins hypothétiques, pour ne pas dire arbitraires, qui sont si en faveur aujourd'hui, — ils se sont modestement contentés de grouper les monuments par types, et en cela ils ont fait preuve d'un sentiment très juste de ce que l'archéologie médiévale peut ou ne peut pas fournir,

Le volume de MM. Thiollier n'est pas seulement nn livre plein de choses intéressantes, vues d'un œil sûr, nettement décrites et joliment représentées. Il est encore « un bon exemple », et il ne peut manquer d'avoir une excellente influence sur les études archéologiques.

Jos. Berthelè.

Digitized by Google

Périodiques :

— **Bulletin monumental,** 1898, n° 2. — V. Mortet, Étude archéologique sur l'église abbatiale N.-D. d'Alet, (Languedoc, Aude), p. 97 à 126 et 3 pl. — L. Maître, Une église carolingienne, à Saint-Philibert de Grandlieu (Loire-Inférieure), 127 à 165, 4 pl. et 4 grav. — C^te de Marsy, Le Congrès des Sociétés savantes à Toulouse en 1899, p. 166 à 176.

— **Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,** t. XX, 2e trim. 1898. — Lievre, Les fouilles de Villeponge, Isio et la magie en Saintonge au temps des Romains, p. 101 à 118. et 2 grav. — A. Barbier, Un évêque d'origine châtelleraudaise, Charles du Hautbois (1507), p. 119 à 149 et 2 grav. — Ch. de Grandmaison, Séjour du Prince Noir à Montlouis, près Tours, avant la bataille de Poitiers ; saint Martin protège Tours contre les Anglais, p. 150 a 155.

— **Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine,** t. XI, 1er et 2e trim., 1898. — L.-A. Bosseboeuf, M. l'abbé Peyron, Notice nécrologique, p. 329 à 341. — Allocution prononcée par M. l'abbé L. Bosseboeuf à la séance du 20 janvier 1898, p. 342 à 348. — A. Gabeau, L'émir Abd-el-Kader à Amboise, p. 348 à 383. — H. Grimaud, Le boisseau-étalon de la mesure de Chinon, p. 384. — Bobeau, Le cimetière mérovingien de Langeais, p. 385 à 404 et 1 pl.

— **Congrès archéologique de France,** LXIIIe session. Séances générales tenues à *Morlaix* et à *Brest* en 1896, par la Société française d'archéologie. — Procès-verbaux, p. 20 à 112, 8 pl. et 2 grav. — M. l'abbé J.-M. Abgrall, Inscriptions gravées et sculptées sur les églises et monuments du Finistère, p. 113 à 159. — H. Le Conquet, L'occupation néolithique dans le Cap-Sizun (pointe du Raz), p. 160 à 178. — L. Maitre, Une église carolingienne à Saint-Philibert de Grandlieu (Loire-Inférieure), p. 179 à 217, 4 pl. et 1 grav.— A. de Lorme, L'art breton et l'église du Folgoat, p. 218 à 236 et 5 pl. — L'abbé A. Favé, Le culte de saint Éloi en Basse-Bretagne, p. 237 à 253. — F. de Kergrist, L'église de Saint-Jean-du-Doigt, p. 254 à 271 et 6 pl. — A. de Roumejoux, Notes sur le Congrès archéologique de Morlaix-Brest, p. 277 à 283 et 7 grav. — Bon de Bonnault-d'Houët, Une nouvelle caractéristique des attributs evangéliques, p. 284 à 286 et 2 grav. — L. Germain de Maidy, Sept cloches anciennes des Côtes-du-Nord, p. 287 à 300. — P. Chardin, Dans les Côtes-du-Nord, p. 301 à 330, 7 pl. et 30 grav.

— **Mettensia,** (publié par la Société des Antiquaires de France), 1898, fasc. I du t. II. — A. d'Herbomez, Cartulaire de l'abbaye de Gorze, ms. 826 de la Bibliothèque de Metz, p. 1 à 192.

Digitized by Google

— **Le Moyen-Age**, 1898, nº de septembre-octobre. — A. Marignan, Le portail occidental de N.-D. de Chartres, p. 341 à 353. — L. Mirot, La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376 (*suite*), p. 354 à 375. — A. Vidier, Répertoire (*suite*), p. 49 à 64.

— **Le Parisien de Paris**, 1898, nº 53. — H. Monin, Sainte Geneviève, patronne de Paris. — Dr Bourneville, L'histoire de Bicêtre. — Nº 54. — H. Monin, Les reliques de Voltaire. — Nº 55. — N. Raffin, A propos d'Auguste Comte. — A. Callet, Le Bureau de l'Université de Paris. — Mireveyre, Les Morillons. — Nº 56. — H. Monin, Juifs parisiens. — Nº 57. — L'enceinte bastionnée au XVIe siècle. — Mercier et Dulaure, La rue aux Fèves. — L. Maillard, Une visite à Jules Valadon. — Nº 58. — Quittance, en 1778, du Bureau général des gazettes étrangères. — Ch. Saunier, L'enceinte gallo-romaine de la cité. — Nº 60. — L'Hôtel de la Monnaie. — Nº 63. — N. Raffin, Ma « Rue » (la rue Visconti). — Nº 64. — Ch. Saunier, L'église Saint-Germain-l'Auxerrois. — H. Nocq, La place du Louvre. — Nº 65. — Roger Marx, Th. Chasseriau et les peintures de la Cour des Comptes. — Nº 66. — Lerat, « La Place ». — H. Monin, Paris il y a cinquante ans. — N. Raffin, Le mouvement des salaires dans le département de la Seine depuis un demi-siècle. — Nº 69 et 70. — Augé de Lassus, Les grands boulevards à travers les âges. — Nº 71. — E. de Ménorval, L'hygiène. — Plan de Louis Bretez, dit Plan de Turgot. — Nº 72. — E. de Ménorval, Un épisode de l'histoire de Paris sous la Fronde. — Nº 73. — Mireveyre, Un logis de Balzac, rue Cassini. — H. Monin, Les portraits de Balzac par Louis Boulanger. — Royaumont, Balzac à Passy.

— **Revue d'archéologie poitevine**, 1898, nos 7 à 9. — Mgr X. Barbier de Montault, Un reliquaire portatif du XVIIe siècle, p. 193 à 198 et grav. — L'abbé A. Largeault, État des vases sacrés, ornements, linges, livres, etc., de l'église collégiale de Sainte-Radegonde, de Poitiers, 1791, p. 198 à 207. — Mgr X. Barbier de Montault, Un émail de Jean II Laudin, à Poitiers, p. 207 à 212 et grav. — L'abbé A. Largeault, Trois passeports révolutionnaires, p. 213 et 214. — Mgr X. Barbier de Montault, Médaille du jubilé de l'an 1700, p. 214 à 218. — H. Clouzot, Les anciens jeux de paume à Niort, p. 218 à 222. — Mgr X. Barbier de Montault, Le fer à hosties de l'église d'Azay (Deux-Sèvres), [XIIIe siècle], p. 225 à 231. — Du même, La construction de l'arche de Noé, miniature du XVIIe siècle, p. 231 à 235 et grav. — Du même, Clavier de l'ancien Hôtel-Dieu de Poitiers [XVIIIe siècle], p. 235 à 237 et grav. — Du même, Champigny-sur-Vende, dans la collection Gaignières, à Paris, p. 237 à 240. — Du même, Un crucifix de mission du XVIIIe siècle, p. 240 à 245 et grav. — Du même, La messe propre de Sainte-Radegonde, à Albi,

Digitized by Google

p. 245 et 246. — Du même, Inventaire d'une bourgeoise poitevine en 1713 [Suzanne Devallée], p. 247 et 248. — Du même, Un fragment de liturgie poitevine [d'un missel du xv^e^ siècle], p. 249 et 250. — Mgr X. Barbier de Montault, Un crucifix de dévotion [xviii^e^ siècle], p. 262 à 265 et grav. — Du même, Fontevrault dans la collection de Gaignières, à Paris, p. 265 à 269. — Du même, Autographes [du Musée diocésain d'Angers], p. 270 à 273. — Du même, Les billets d'enterrement (collection Jolly-Guignard, à Poitiers), p. 273 à 281. — Inventaire de la Fouillandrie, en 1593 [Deux-Sèvres], p. 281 à 283. — Du même, Séquence de Saint-Léger, p. 283 à 286. — B. Palustre, Les coupoles de Fontevrault, p. 286 et 287.

— **Revue de l'Art ancien et moderne**, 1899, n° 22. — H. Bouchot. Un portrait de François Clouet à Bergame, p. 55 à 60 et grav. — Em. Molinier, Les bibelots du Louvre, p. 61 à 72, pl. et grav. — Liste des ouvrages sur les beaux-arts publiés en France et à l'étranger pendant le 4^e^ trimestre de 1898.

— **Revue d'histoire littéraire de la France**, 1898, n° 4. — A. Gazier, La vie de Pascal, écrite par M^me^ Périer, sa sœur, p. 509 à 537. — P. Brun, A travers les manuscrits de Tallemant des Réaux, p. 538 à 553. — P. Toldo, Comédies du xvi^e^ siècle où l'inspiration classique et Italienne est le plus sensible, p. 554 à 603. — P. B., Une correspondance inédite de Louis Racine et de Brossette, p. 604 à 625. — A. Delboulle, Historique des mots: *invaincu*, *offenseur*, *baser*, *gastronomie*, pp. 626 à 628. — P. B., Index de l'Astrée, par Saint-Marc Girardin, (*suite*). p. 629 à 646.

— **Souvenirs et Mémoires**, 1898, n° du 15 nov. — Une relation inédite de la bataille de Marengo, p. 385-410. — Biographie inédite de l'abbé de Vermond, lecteur de Marie-Antoinette, p. 411-429. — Mémoires de M^me^ d'Epinay (*suite*), p. 430-475. — Livr. du 15 déc. — Campagne de 1792 sur le Rhin, p. 481-514. — Les derniers jours de Metz, Journal du capitaine Cremer (18-28 octobre 1870), p. 515-530. — Points d'histoire. Les princes espagnols à Valençay : lettre de Talleyrand à Napoléon; — quelques lettres de Joachim Murat; — le procès du maréchal Ney; — les débuts du royaume de Belgique : lettre du maréchal Gérard à Louis-Philippe, p. 531-545. — La campagne de l'an II dans les Pyrénées-Orientales; rapport d'André Peyrusse, p. 546-571.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.—S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. - Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel' — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 62. 6me Année FÉVRIER 1899.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : B. PALUSTRE : Note généalogique sur la famille Renard de Saint-Malo. — F. CHAMBON : Note sur le plus ancien registre paroissial de Pont-du-Château (Puy-de-Dôme). — L.-G. PÉLISSIER : Variantes au texte d'un instrument diplomatique franco-florentin ; — Une prière historique ; — Les chevaux d'Isabeau de Bavière.

QUESTIONS : Odeline de Noyers.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; L. Mirot, archiviste aux archives Nationales; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja, conservateur du Musée d'Agen; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, de la Bibliothèque Nationale; Commandant Weil.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.**
Vid **Boulogne-Folkestone : 10 h. 20 du matin.**

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.**
Vid **Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.**

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 30 à la gare du Nord arrivent a Londres le lendemain matin a 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Programme de l'Examen professionnel pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire dans les bibliothèques universitaires.

Par arrêté de M. le ministre de l'Instruction et des Beaux-arts, en date du 24 janvier 1899, il sera ouvert à Paris, dans une des salles de la bibliothèque de l'Arsenal, une session d'examens pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire dans les bibliothèques des Universités.

Cette session s'ouvrira le 27 juin prochain.

Des registres destinés à l'inscription des candidats seront ouverts au secrétariat des diverses Académies, le 15 février 1899. Ils seront clos irrévocablement, le 15 avril, à quatre heures.

Les candidats, en s'inscrivant, devront déposer :

1° Leur acte de naissance et les diplômes dont ils sont pourvus ;

2° Une note présentant le résumé de leurs travaux antérieurs, le relevé des services rendus et l'indication des langues qu'ils connaissent.

L'examen comprend deux épreuves : l'une écrite, l'autre orale.

Épreuve écrite. — L'épreuve écrite comprend :

1° Une composition sur une question de bibliographie générale ou sur une question d'administration appliquée au service d'une bibliothèque d'université, tirée du programme annexé à l'arrêté du 20 décembre 1893.

2° Le classement de quinze ouvrages traitant de matières diverses et appartenant aux différentes époques de l'imprimerie ; le travail implique les opérations déterminées par l'instruction générale du 4 mai 1878, savoir :

Le numérotage ;

L'inscription au registre d'entrée-inventaire ;

L'inscription au catalogue méthodique ;

L'inscription au catalogue alphabétique ;

Le candidat devra justifier dans ce travail d'une écriture serrée et parfaitement lisible.

Épreuve orale. — L'épreuve orale se compose :

1° De questions sur la bibliographie et le service d'une bibliothèque d'Université ;

2° D'interrogations sur les langues vivantes inscrites à la note indicative mentionnée ci-dessus. Le candidat devra justifier, en tout cas, de la connaissance de la langue allemande par l'explication, à livre ouvert, d'un passage tirée de *Graetzel : Grundzuge der bibliothekslehre (Leipzig-Weber)*.

Les candidats seront informés de leur admissibilité aux épreuves quinze jours au moins avant l'ouverture de la session.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

NOTE GÉNÉALOGIQUE SUR LA FAMILLE RENARD DE SAINT-MALO

La généalogie ci-dessous est tirée de documents inédits conservés aux archives des Pyrénées-Orientales, qui sont, par ordre d'importance :

1° Une pièce non cotée du *Fonds d'Oms*, un fonds très riche et malheureusement encore non classé, qui fut donné aux archives départementales le 13 juillet 1867 par les héritiers de Mme de Contades. Il comprend tous les titres de la maison d'Oms et d'importants dossiers sur les familles les plus considérables du Roussillon (Béarn, Calvo, Py, Tagni, Tord, etc.) ainsi que sur une centaine de communes du département.

2° Une liasse relative à la famille Saint-Malo (série E, titres de famille, 714).

3° Une liasse du fonds de l'Intendance, côtée C. 1709.

***

I. — En 1594, Gilles Renard découvre les intelligences que les Espagnols, favorisés par quelques habitants, avaient dans la ville de Saint-Malo. Par son zèle et sa vigilance, il déjoue leurs complots et enlève cette place si importante pour Henri IV. Celui-ci, pour lui en témoigner sa satisfaction, lui donne la charge d'artillier, celle de garde cabinet des armes du Roi et une pension de 1200 livres.

II. — Par brevet du 24 juillet 1622, Louis XIII accorde les mêmes charges et pension à Pierre Renard, fils du précédent. Deux jours après, il déclare que « voulant reconnoître par quelque marque d'honneur et de recompense qui passe à la posterité le zele et l'affection extraordinaires de Gilles Renard..... », il a donné et octroyé audit Pierre et à ses enfants, « tient, veut et entend qu'ils *portent doresnavant le surnom de Saint-Malo* et qu'ils ajoutent au milieu de l'ecusson de leurs armes une fleur de lys d'or en champ d'azur, avec un casque fermé de front sur

Digitized by Google

ledit écusson (1). » En outre, le roi lui donne la charge de capitaine de la tour du Solider, près la ville de Saint-Malo.

III. — Par brevet du 12 janvier 1643, Louis Renard de Saint-Malo est pourvu par le même prince de la charge d'artillier et garde cabinet des armes de Sa Majesté en survivance de Pierre Renard de Saint-Malo, son père, et confirmé dans la jouissance de la pension de 1200 livres ; il était filleul de Louis XIII.

IV. — Par brevet du 6 décembre 1658, Louis Renard de Saint-Malo, fils du précédent, obtient les mêmes charges d'artillier et garde cabinet des armes du Roi. Il figure encore en 1707 comme « artillier » aux gages de 400 livres (2). Il fut chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine au Régiment de Normandie, ingénieur en chef à Collioure (3) et capitaine réformé en 1686. En 1697, il avait épousé Thérèse Jaulen ou Jaulent, qui lui apporte 3,300 livres monnaie de France (4). Il meurt en 1718.

La veuve de Louis Renard de Saint-Malo habitait encore Collioure le 8 janvier 1734, ainsi que le prouve une lettre de Maurepas à M. de Jallais, intendant de la province du Roussillon et Pays de Foix. Elle s'était plaint de ce que les consuls de Collioure voulaient lui faire payer les taxes municipales dont elle prétendait être exempte en sa double qualité de veuve et de mère d'un officier du Roi. (5)

V. — De son union avec Thérèse Jaulent, Louis Renard de Saint-Malo eut deux fils : Louis et Claude-Félix-Louis.

1° *Louis*, l'aîné, capitaine au régiment de Normandie, succède à son père, par brevet du 24 mai 1718 (6), dans l'exercice de la charge d'artillier et de garde cabinet des armes du Roi : « pour par luy l'exercer (cette charge) en jouir et uzer aux honneurs, autorités, prerogatives, privileges, franchises, libertés, gages, droits, fruits, profits, revenus et emoluments accoutumés et y appartenans, tels et semblables qu'on (*sic*) a jouy et deu

(1) Les armes de la famille Renard de Saint-Malo se blasonnent ainsi qu'il suit : *D'argent, à la fasce d'azur, chargée de lys d'or, accompagnées de 3 têtes de renard coupées de gueules, deux en chef et une en pointe.*
(2) C. 1709.
(3) Département des Pyrénées-Orientales, arrondissement de Céret, canton d'Argelès-sur-Mer.
(4) Série E (Titres de famille), liasse Saint-Malo.
(5) C. 1709.
(6) *Ibid.*

Digitized by Google

jouir son pere. » Registré à la Chambre aux Deniers). Il prête serment le 8 août 1718 entre les mains du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre de S. M., et meurt sans postérité.

2° Claude-Félix-Louis, fils cadet, a les mêmes charges que son frère.

VI. — Philippe-Jean-Louis Renard de Saint-Malo, fils de Claude-Félix, a les mêmes charges que son père. Voici ses titres en 1787 : écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel et chef de brigade au corps royal du Génie, demeurant à Perpignan, en résidence actuellement à Collioure pour le service du Roi (1). Il avait épousé, en 1768, Josèphe de Campredon (2), dont il eut cinq enfants. Malade, il fait son testament le 1er octobre 1787 et laisse 5.000 livres monnaie de France à chacun de ses enfants.

VII. — Les cinq enfants de Philippe-Jean-Louis Renard de Saint-Malo furent :

1° Bonaventure-Jacques-Benoit-Norbert, né le 11 novembre 1773.

2° Bonaventure-Louis-Joseph-Antoine-Casimir-Jean-Baptiste, né le 2 mars 1775 ;

3° Joseph-Jacques-Louis-Maurice-Gilles, né le 14 septembre 1777 ;

4° *Jean-Baptiste*-Marie-Louis, né à Collioure le 16 juillet 1780. Sous-Préfet de Céret, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur. Comme son frère Jacques, il fit partie de cette pléiade de chercheurs qui avaient pris pour devise : « Faisons tous nos efforts pour qu'on puisse dire un jour : Il y eut à Perpignan une société d'hommes à intentions généreuses, dont les travaux

(1) Série E (Titres de Famille), liasse Saint-Malo.

(2) *Josèphe*-Benoite-Marie-Anne de Campredon, née le 27 décembre 1745, fut baptisée le lendemain par Cyprien Prats, curé hebdomadier de l'église paroissiale et majeure de Saint-Jean-Baptiste de Perpignan. Elle était fille de Bonaventure Campredon et de Marie de Cahors, qui eurent sept enfants : Bonaventure, Marie, Josèphe, Jacques, Augustine, Antoinette et Benoit. Josèphe de Campredon apporta en mariage (15 juillet 1768) « une pièce de terre bois et pré, dite *Las Routes de Cahors*, au terroir de Saint-Ciprien, d'environ 150 ayminates, confrontant d'orient avec le bord de la mer dit *Marende*, du midi avec les prêtres d'Elne, du couchant avec un pré de Monsieur Campredon et du septentrion avec une *vernouse* de Monsieur Reguere ; dans lequel espace de terrein il y a un cortal et une maisonete du gardien y attenante, de la valeur de 9,000 livres » (Yaume, notaire).

Digitized by Google

furent utiles à leur pays. » Outre plusieurs mémoires inédits, un recueil de notes qu'il intitula : *Cartulaire roussillonnais* (1), également inédit, et une collaboration active au *Publicateur* (2), on lui doit :

Notice sur le commerce catalan de la côte de Barbarie (*Soc. agr., scient. et litt. des Pyr.-Or.*, t. VII, p. 73);

Notice sur une pierre tumulaire (*ibid.*, p. 256) ;

Notice sur l'ancienne culture de la garance en Roussillon (*ibid.*, p. 269) ;

Quelques pages de nos Annales industrielles (t. VIII, p. 24) ;

Les volcanisations occitaniques et les volcanisations du pays de Bas, en Catalogne (*ibid.*, p. 220) ;

Études historiques sur l'art roussillonnais (t. IX, p. 324) ;

La renaissance des lettres et leur propagation par la topographie (*ibid.*, p. 336) ;

L'Infant Don Ferrand de Mayorque (*ibid.*, p. 376).

Il mourut à Perpignan le 11 février 1854.

5° *Jacques*-Antoine-Louis-Bonaventure, né le 19 avril 1784, † 20 mai 1834, à peine âgé de cinquante ans, après un an et demi de maladie. C'était un esprit vif et consciencieux, ayant un grand amour pour la science et pour l'histoire de son pays. Il est l'auteur de plusieurs articles sur l'Épiscopologie du diocèse d'Elne, parus dans le *Publicateur*, et d'un mémoire intitulé : *Études sur la Voie Romaine conduisant de Narbonne en Ibérie* (*Annuaire des Pyrénées-Orientales*, 1834, p. 197 et ss.). Voici en quels termes le *Publicateur* (3) l'appréciait au lendemain de sa mort : « Mémoire des plus heureuses, érudition étendue, sagacité d'esprit, solidité de jugement, attachement inaltérable à la vérité, passion extrême pour le travail, facilité et netteté de style, rien ne lui manquait pour tirer le meilleur parti possible de ses recherches et de celles de ses collaborateurs. »

B. Palustre.

(1) Les manuscrits de J.-B. Renard de Saint-Malo sont aujourd'hui en la possession de M. le comte de Villemarest, d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

(2) Le *Publicateur du département des Pyrénées-Orientales* est un journal d'existence éphémère (1832-1837) qui donna une vive impulsion aux études historiques en Roussillon.

(3) Tome III, p. 86.

Digitized by Google

NOTE
SUR LE PLUS ANCIEN REGISTRE PAROISSIAL DE PONT-DU-CHATEAU
(*Puy-de-Dôme*)

Les archives communales de Pont-du-Château sont fort peu importantes, probablement par suite de dilapidations commises à une époque que l'on ne peut spécifier: on n'y trouve guère qu'à glaner de minces renseignements d'histoire locale, intéressants seulement pour les érudits du pays. Je n'y insisterai pas (1), voulant simplement signaler aux lecteurs de la *Correspondance* son document le plus curieux (2).

Il s'agit du plus ancien des registres paroissiaux de l'église de Sainte-Martine. Commencé en 1585 et terminé en 1588, il est l'œuvre du curé Maréchal, et permet de se faire une idée du caractère jovial de ce prêtre, qui paraît n'avoir eu qu'un ennemi dans le pays, le consul Denis Despaigne, auquel il s'attaque continuellement, à propos d'une épidémie qui aurait existé à Pont-du-Château en 1587, et duquel il tira une singulière vengeance: il fit contresigner des insultes contre Denis Despaigne, à l'occasion du baptême de son fils « putatif », par le parrain de l'enfant, un *Jean Despaigne*, qui probablement se contentait de savoir signer, sans avoir appris à lire (cf. n° 6). On remarquera aussi l'expression : ***né l'année du bicost*** (n° 4), et la mention des archives (*trésor*) de la ville.

Voici les mentions intéressantes que j'ai pu relever dans ce cahier : celle relative à la « rupture du pont d'Allier » est déjà connue par une copie qui se trouve à la bibliothèque de Clermont.

I

C'est le registre des enfants qui sont esté baptizés ès fons baptismaux de l'église parrochiale Sainte-Martine et sont estés baptizés par moy ou par autres en mon absence, et commence ledit registre par une fille de Annet Tonadre et de Denize Plasson du vintiesme jour

(1) Ce sera l'objet d'une prochaine communication à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Clermont-Ferrand.

(2) J'ai déjà emprunté un document à ces archives. Cf. *Une abjuration en 1675*, dans *Correspondance historique et archéologique*, II (1895), p. 73.

Digitized by Google

du moys de may 1585 et finit par un garsson baptisé le 27e jour de may 1588, ledit filz de Loys Guinguant et de Catherine Chaptarde. Je prie tous ceulx et celles qui en auront affaire pour en bien uzer de le moy demander ou à messieurs les consoulx que je le leur veulx gager pour le mestre au trézor de la ville et le gageront sans fraude à tous ceulx qui le demanderont, cela s'entend, pour de l'argent, mais comme jans de bien ils fairont; car sans argent le quomum queront. Je prie que tous ceulx qui le trouveront esgaré, perdu, ou bien presté de ne point rompre ni aracher les dactes des baptesmes qui sont escriptes au feuilhez sur payne de damnation ou de péché mortelz. Il contien la quantité de 35 feuillez tous escriptz, et en témoingz de ce je les ayt tous aportez chascune année à Riom le jour des assizes, comme il apert par mes escriz. Je prieray Nostre-Seigneur que me vuelhe faire cette grace que tous ceulx que moy indigne ayt baptizé ou que je baptizeray soit à leur salut et au mien. Dieu nous vuelhe a tous pardonner en témoingz de ce. Je me suis soubz signé ce vinte septiesme jour de may 1588. *Quot tibi fieri non vis, alteri ne feceris.* 1588, Mareschal, vicquere. — *Finis.*

II

Aujourduy dix-neufviesme jour de septembre 1586 a esté baptizé ung filz de Jacques Boisset et de Anna Cournol, ses père et mère. Parins honnorables hommes sire Jehan Poisson merchant à Clermont, et Me Gabriel Bianc; et se nomme ledit filz Jehan; et ledit jour, qu'estoit ung vendredi, le pont d'Allyer rompit à cause des innondations d'eaux, et passoit l'eau sur ledit pont, et tumba une partie de la reclusse de ladite ville lesdits jour et an que dessus, en présence des soubsignez:

Poisson, *parin;* Blanc, *compère;* Assolant; Mareschal, *vicaire;* Despaigne; Pellissier.

III

Anthoine de Lamouroux fust pendut et estranglé au devant de la halle de ceste ville du Pont du Chastel, le dernier jour du mois d'avril mil cinq cents IIIIxx et sept, car il avoist tué Catherine Bienvenue sa femme, en l'année 1586.

Signé: A. MARESCHAL.

IV

Aujourduy vendredy XXIXe jour du mois d'aust mil cinq cens quatre vingts et sept trépassa Clément de Ville Chabrole mon beau-frère, plus le vendredy onziesme septembre audit an trépassa Anna Mareschal sa femme, plus le lundy quatorziesme septembre audit an tré-

Digitized by Google

passa Annet de Ville Chabrolle leur enfant, plus le vendredy xxiii octobre audyt an trépassa Janne Nodade mère de ladite Anna Mareschal, plus le vendredy xxx[e] jour dud. mois d'octobre trépassa Pierre Mareschal mary de ladicte Nodade et père et mère à moy soubzsigné et de ladicte Anna Mareschal, et tous les dessus nommés trépassèrent de la maladie de contagion, mes non pas aut vray que je sache, mais messieurs les consouls, assavoir honnorables hommes sire Denis Despaigne, Clément Pellissier et Jacques Imbert Grillat, Denis Faure, consoulx la prézente année, et par expres commandement dudit d'Espaigne que prouveres par tous les habitans exceptés par parens car il nia qui sont de son consentemant que amais ledit Despaigne ne fist choze qui valhe et prouveres par mon saing manuel que rien qu'il valhe ne ferat jamais car je crois qu'il soit né l'année du bicost et en témoing de ce je me suis soubzcrit xxviii[e] jour de novembre 1687. Je prie Dieu qui vuelhe avoir toutes les ames des pauvres trpeassés. Amen. 1587.

V

Aujourdhuy vendredy 23[e] jour d'octobre mil cinq cens quatre vingtz sept a esté ensépulturé au cimitière de l'église de scéans Jane Nodade femme à Pierre Mareschal et mère de moy soubzsigné et fut ensevelie ledy jour au soir par les pestiférés, combien que par la grâce de Dieu il n'y eut aulcune connoissance de dangier, mais ce fut par le commandement des consoulz et mesmes du commandement de Denis Despaigne consoulz de la présente année, et vous prouveres par moy soubzsigné que ledict Despaigne en sa vie [n'a fait] rien qui valhe le..... et de lui car il ne..... ..... [Mar]eschal.....

VI

Aujourduy dimenche premier dimenche de l'Avent, xxix[e] jour de novembre mil cinq cens quatre vingts et sept a esté baptizé dans l'église S[te] Martine et par messire Aunet Mareschal viquere de ladite église soubz-signé ung filz nommé Jehan Despaigne. Les père et mère putatif sont honnorables homme sire Denis Despaigne consul, et Anna Suzanne du lieu de Manlhot, et encore on dizoit que ledit Denis Despaigne jamais ne fist rien qui valhe vray, et qu'il seroit trop honnoré si il avoit enfens legitîsmes, et a esté baptizé ledit enfant comme esglise le prescrit. A esté parrins mestres Jehan Despaigne filz à feu Anthoine Despaigne, marrine Terese Mathieu, vefve de feu Denys Peu dist Vinate. Fait ledit jour et an.

MARESCHAL.

Signé : DESPAIGNE, *parrin.*

Digitized by Google

Quant aux autres actes, ils ne présentent aucun intérêt. Je mentionnerai seulement l'acte de décès de « messire Jehan de Beaufort, chevalier de l'Ordre du Roi, viconte de la Motte de Canilhat, baron de la Roche en Limozin, seigneur du Pont du Château, Lussat, etc. » (5 août 1587.)

Enfin, dans ce volume était conservé un acte sur parchemin, venu là je ne sais comment, dont plusieurs mots, et la date, malheureusement, ont disparu. Il est de la fin du XIII^e^ siècle ou de l'extrême commencement du XIV^e^ siècle. En voici le texte :

« Nostro venerabili sapienti et discreto et rarissimo amico suo et domino magistro Guillelmo de Dumis clerico Domini Regis Francie ac Inquisitori Arverniae, ex parte dicti domini Regis deputatus, suus humilis frater guido permissione divina abbas monasterii sancti Illidii (*S. Allyre*) Claremontensis seipsum cum saluto paratum ad omnia bene placita et mandata, cum ex parte domini Geraldi Calcati panetarii dicti domini regis Francie, videlicet per Perretum Holheti ..... cum... requisiti quod sibi daremus seu licenciam concederemus capiendi de arboribus in mores Sancti Aviti, sciatis quod nobis placet et de voluntate nostra est ac tanquam nostra voluntas sit quod idem dominus Geraldus Calcatus vel nuncii sui capiant de dictis arboribus Sancti Avisi tantum quantum sibi placuerit seu voluntas sua erit. Bene et diu valete et nobis semper prec..... tanquam..... Datum et sigillo nostro sigillatum die martis ante..... m[illesimo] CC.....

FELIX CHAMBON.

VARIANTES AU TEXTE D'UN INSTRUMENT DIPLOMATIQUE FRANCO-FLORENTIN

Molini a publié (*Documenti di Storia Italiana*, I, 32), d'après le manuscrit français 8486, fol. 5, le texte de la convention conclue le 12 octobre 1499, entre Louis XII et les Florentins. Le document (original avec les signatures autographes) est en mauvais état, et Molini a dû constater des lacunes, assez peu importantes, du reste. Il existe de cette convention d'autres textes dans le mss. français 3087, aux fol. 70 et 74, qui permettent, non-seulement de compléter les lacunes regrettées par Molini, mais aussi de suivre les variantes des avant-projets de

Digitized by Google

cette convention; les négociateurs ont longuement hésité et modifié le texte des articles avant d'arriver à la rédaction définitive.

Un premier projet comprend huit pages de texte, du fol. 70 au fol. 73. Il donne (p. 70ª) un titre et un préambule que Molin n'a pas connus et qui a été supprimé dans la rédaction définitive; ce préambule est suivi (p. 70ᵇ) de quelques articles généraux et clauses de style également supprimées, et qui sont remplacés dans le texte de Molini par les six premiers paragraphes. L'identité des deux textes commence (fol. 71ª au § : *Quand il plaira au Roi faire l'emprise du royaume de Naples;* ce § et les trois suivants sont identiques, mais notre texte permet de combler les lacunes suivantes du texte de Molini : [p. 33, lig. 26] : l'employer *au paiement de* cinq mille souysses; [lig. 27] : la dite conqueste *et emprise;* [lig. 37 et p. 34 les premières lignes (1 à 5) presque entièrement pointées par Molini] : comme il est accordé cy-dessus, en ce cas ilz ne seront tenuz aider ledit seigneur des d. IIIIᶜ hommes d'armes et IIIᶜ hommes de pié pour la deffense et tuition de ladite duchié et estat de Milan ou autre seigneurie que le Roy ait ou puisse avoir en Italye; mais en faisant l'une desdites aides, l'autre cessera. — Au fol. 71ᵇ, commence le texte de la convention publiée avec le même titre : Ce qui a esté pourparlé entre messeigneurs le cardinal, mareschaux et ambassadeurs de Fleurance; les six premiers § du texte de Molini se suivent ici identiques et dans le même ordre. On peut corriger, lig. 8 : preservera *et gardera* en l'état, et lig. 11 : les privilleges *à eux octroyés par les rois.* Le § 6 est suivi immédiatement (fol. 72ᵇ) des § : *que l'argent qui fut presté auxdits Fleurentins* (Molini, p. 35), et § : *Et pour toujours avoir et prendre avecques les Seigneurs de Florence* (Id., *ibid*). Enfin vient le § : Item et est accordé que sy dedens huict jours ces presens articles [ne sont] ratifiés par ladicte seigneurie de Fleurence entièrement et selon leur forme et teneur, sans aucune restrinction y faire, le tout sera et demourera nul et de nul effect et valeur », dont Molini n'avait pu combler les lacunes. Ce § est ici une addition d'une écriture postérieure. Le fol 72ᵇ est blanc. Le fol. 73 contient deux articles disparus de la rédaction imprimée. Le fol. 73ᵇ est blanc.

Au fol. 74 commence une nouvelle copie du même texte : « Ce qui a été pourparlé entre messeigneurs les cardinal, mareschaux et ambassadeurs de Florence. » Les huit premiers

Digitized by Google

paragraphes sont conformes à l'imprimé et suppléent à ses lacunes comme la copie du fol. 70. Entre les § 8 et 9, et 9 et 10, sont intercalés deux articles qui ont été barrés, d'ailleurs, sur cette copie même. Ce sont les § : *En faisant laquelle ledit seigneur*, et § : Item promettront lesdits Fleurentins. Ensuite (fol. 75ª), sont les § : *que l'argent qui fut presté*, et, *Et pour toujours avoir et prendre*. La copie finit à la fin de ce §.

Les trois articles relatifs à Pise (Molini, p. 34-35), ont été introduits sans doute sous leur forme dans la dernière période des négociations, car ils ne figurent sur aucune de ces deux copies.

Voici les portions de ces textes que ne donne pas sous la même forme la version suivie par l'éditeur italien (1) :

Traicté, articles et convenances entre tres chrestien Roy de France Loys douzeiesme de ce nom et la chose publicque des Florentins, vallables et establis à tousjours, traictez par Reverend Pere en Dieu messire Françoys de Soderines, evesque de Wolterre et magnifficque messire Luc Anthoine de Albicis, citoiens et ambassadeurs de ladicte chose publicque.

La tres chrestienne royalle majesté de France Loys, etc., par les présens articles traicté paix et amytié avecques la chose publicque des Florentins à perpétuité vallables laquelle chose publicque dès maintenant rejete quelzconcques traittez convenances et alliances faittes et traictées au contraire avec quelconque prince ou chose publicque et lad. majesté royalle, de nouvel reçoit en sa bonne grâce la cité et seigneurie de Florence, leur present estat liberté subgetz lieux terres et biens seullement estans au dedans des fins et limites qu'ilz possèdent de présent et en foy de Roy promect iceulx ensemble tous leurs estat seigneurie et droiz qu'ilz possèdent de présent préserver garder et defendre contre ceulx qui vouldront eulx leursdits estat et biens molester ou inquiéter directement ou indirectement promettant venir en armes et à tous remèdes convenables pour telle defense à laquelle defense en armes et à ses despens ladite majesté n'entend point estre obligée oultre troys ans prochains ensuivans commençans au jour de ce présent traicté et finissans respectivement comme dessus et aussi lesdites troys années passées lesdites amytiez et bienveillances seront esgalles et réciprocques.

Item ont voulu lesdites parties que les amys et ennemys tant de ladicte majesté que de ladicte seigneurie seullement en tant que touche la défense pour le temps dessusdit soient entenduz amys et ennemys

(1) B. N. ms. fr. 3087, nº 40, fol. 70ª.

Digitized by Google

communs et des maintenant pour telz, sont declairez et appelez tout ainsi que s'ilz estoient nommeement exprimez.

Item que pour toutes choses esquelles autrefoys ladite seigneurie serait tenue envers ladite majesté pour raison de quelzconcques chappitres et traictez semblablement des présens et de quelconque autre cause que ce qui est cy-dessus déclairé au premier article; de toutes lesquelles choses dès maintenant ilz sont absols et déchargez, ladite seigneurie promect payer à ladite majesté six vings mille escuz couronne sans souleil dedans le terme de troys ans prochains commençans aujourd'huy en la manière et temps qui s'ensuit, c'est assavoir en chascune année quarante mille escuz, tellement que le premier payement de la quarte partie desdits XL.m escuz qui seront dix mille excuz sera faitte à Lyon à la foyre d'aoust prochaine ensuyvant la seconde quarte partie à la foyre de Toussaint, la tierce quarte-partie à la foyre de l'apparicion et la quarte partie à la foyre de la Résurrection Nostre-Seigneur, et ainsi successivement et années ensuyvans pour la portion et temps dessusdits durant lesdites troys années jusque à plain et entier payement, lequel payement sera fait en la ville de Lyon.

Item que ou cas que ladite majesté ne défendist durant ledit temps ladite seigneurie et aucune armée d'ennemys la voulsist envahir ou molester; en ce cas et à ce droyt icelle seigneurie soit déchargée de toutes promesses et obligations susdites en ce qui resteroit, tout dol et fraude cessans.

Item que par les présens chappitres soit entendu être délaissé et renoncé à tous chappitres et traictez convenuz entre ladite majesté ou ses ambassadeurs et ladite seigneurie et cité ou ses ambassadeurs en tant qu'ilz ne concorderoient avecques ces présens articles exceptez toutevoyes les previllèges octroyez a ladite cité et aux citoyens d'icelle, tant par les prédécesseurs Roys d'icelle Royalle Majesté que autrement, tellement que chacune des deux parties en soit à ce droit deschargee et absolüe.

Item les ambassadeurs de ladite seigneurie cy presens par vertu de leur povoir et mandement cy ataché et en la fin inséré sur les choses dessusdites de par la seigneurie à la conservacion et entretenement de tous et chascuns les articles dessusdits obligent tous et chascuns les biens de l'université et communité des Florentins et tous les particuliers citoyens de Florence et leurs subgetz et consentent que en deffaulte des choses dessusdites, ilz puissent justement les termes passez ainsi que dessus est dit à quelconque solucion et payement et en quelconque lieu être contrainctes.

Item promest icelle royalle majesté jamaiz ne traitter ou pacifïier avec quelconque ennemy de ladite cité ou détenteur des biens droiz, terres ou châteaulx à icelle seigneurie appartenans au préjudice de ces présens articles ou droiz d'icelle cité à laquelle sera toujours loy-

Digitized by Google

sible et en liberal arbitre de les poursuyr par armes ou autrement, ainsi qu'elle verra luy estre convenable.

En faisant laquelle ledit seigneur sera tenu faire restituer auxdits Fleurentins Pise avecques toutes ses appartenances en la manière et forme qu'ilz la tenaient avant le passage du feu Roy Charles et toutes les autres places et chasteaulx qu'ilz ont perduz au temps dudit passage dudit Roy jusques à présent, excepté celles que tiennent la seigneurie de Gennes, et jusques au commencement de ladite emprise qui sera pour le recouvrement dudit Pise, lesdits Fleurentins ne seront tenus fournir lesdits v^c^ hommes d'armes et payer lesdits L. M. escuz.

Item promettront lesdits Fleurentins pardonner remettre quitter et abolyr aux Pisans la rébellion et désobéissance par eulx faitte sans ce que présentement ne cy après ou temps advenir aucune chose par justice ne autrement leur en soit on puisse estre demandée ne que aucune poursuite en puisse estre faitte contre eulx en general ne en particulier. Maiz les auront et tiendront doresnavant, tout ainsi que si ladite rébellion ou désobéissance *n'avoient par eulx* esté faitte et les traicteront en toute amour et dilection sans leur faire aucunes extortions, forces ne violences en quelque manière que ce soit, duquel cas si lesdits pisens viennent à plaincte ou doléance au Roy, ledit seigneur y pourra pourveoir ainsi qu'il verra être à faire par raison.

(Communication de L.-G. Pelissier.)

UNE PRIÈRE HISTORIQUE

Un des membres les plus distingués de l'école Saint-Simonienne, voulant donner à ses enfants une éducation religieuse, dégagée des formes confessionnelles, mais chrétienne de fond et de tendances, avait demandé à un des esprits les plus religieux de notre siècle une prière qui fût le résumé de cette doctrine chrétienne et spiritualiste. Voici l'oraison que ce prêtre philosophe composa pour les jeunes fils du Saint-Simonien :

« Vous avez dit, ô Jésus: Laissez les petits enfants venir à moi ; je viens à vous. Je viens vous prier de répandre votre esprit dans mon cœur, de mettre en moi l'amour de notre Père qui est dans les cieux et de mes frères qui sont sur la terre, car celui qui aime accomplit la loi.

« Bénissez, ô Jésus, ce petit enfant qui vous prie. Bénissez les parents que vous lui avez donnés, afin qu'après cette vie qui passe,

Digitized by Google

ils se retrouvent tous ensemble, au sein de l'amour et des joies de l'amour, dans la vie qui ne finit point. »

L'enfant à qui l'on enseignait si noblement que *celui qui aime accomplit la loi,* est mort sous le poignard d'un homme qui haïssait « pour accomplir sa loi », — une autre loi ! Il s'appelait Sadi Carnot.

Le prêtre qui demandait à Dieu de répandre son esprit dans les cœurs s'appelait M. de Lamennais.

L.-G. Pelissier.

LES CHEVAUX D'ISABEAU DE BAVIÈRE

A la chute de la domination des Carraria à Padoue, le Conseil des Dix fit transporter à Venise et placer dans ses archives un gros registre contenant les minutes d'environ huit cents lettres écrites par Francesco Novello de Carraria, duc de Padoue, à divers personnages. En 1787, ce registre, avec quelques autres, fut transporté à la Bibliothèque de Saint-Marc, où il figure sous la cote : « class. XIV, cod. XCIII. »

Ce volume est resté inédit pour la plus grande part, dit Brandolini, qui a publié les lettres de F. Novello au doge de Venise, *nella occasione solenne delle faustissime nozze Papafava Cittadella* [Padova, co'tipi di Antonio Bianchi, al Santo, in-4°, 22 pp. s. d. (mais sa préface est datée du 2 mai 1859)]. En 1861, une quarantaine d'autres lettres adressées à des personnages allemands ont été publiées par l'Académie de Vienne dans son *Archiv. für Kunde osterreich Geschichtsquellen,* t. XXVI, pp. 355-378. D'après les indications insérées au catalogue de Valentinelli et les renseignements que m'ont fournis C. Castellani et le comte Soranzo, les autres lettres contenues dans ce registre n'ont pas été mises à profit. Deux seulement dans le nombre intéressent l'histoire de France, ou tout au moins l'histoire des mœurs en France, et celle d'Isabeau de Bavière : elles sont adressées par F. Novello di Carraria, l'une à la reine elle-même, l'autre au gouverneur français de Gênes, le maréchal Boucicaut, et écrites de Padoue, le 27 janvier 1402. Il en résulte que, quelques mois auparavant, la reine Isabeau avait demandé au duc de Padoue de lui envoyer quelques chevaux, mais, faute à elle d'avoir expédié les saufs-conduits nécessaires à

Digitized by Google

la sécurité de ces bêtes et de leurs gardiens, le convoi n'avait pu se mettre en route. Ensuite, l'empereur Robert d'Allemagne, le duc Louis de Mantoue, s'étaient fait donner par le duc ces chevaux qu'il n'avait pu leur refuser. A une nouvelle demande de la reine de France, il était contraint de répondre par un refus provisoire. Il ne pouvait que promettre quatre étalons, dont l'envoi ne pourrait être fait qu'après le printemps. Les deux lettres se confirment et se répètent. Il est intéressant de constater, par elles, les relations existant au début du xv^e^ siècle entre la France et Padoue, et les goûts équestres de la reine Isabeau de Bavière.

Léon-G. Pélissier.

Voici le texte des deux lettres de F. Novello de Carraria (*cod.* cit., fol. 5 B), d'après ma copie, collationnée par C. Castellani.

Domine Elisabeth regine Francorum.

Serenissima, etc. S. V. litteras nuper, videlicet XX mensis hujus, accepi super equorum missione promissorum et salvos-conductus, quorum alter hinc ad sex menses finit, alter de mense Augusti proxime futuri, qua decuit reverentia suscepi, etc. Ad quas respondeo : quod si hi salviconductus debito fuissent michi tempore destinati, equos quatuor quos spoponderam V. R. M. procul dubio libenti animo destinassem; sed interea supervenerunt ex inopinato serenissimus dominus Rupertus Romanorum rex, dominus meus, et illustris princeps dux Lodovicus, germanus noster, quibus equos ipsos, cum hos nostros salvos-conductus non recepissem, exhibui. Itaque nunc neque equos ipsos quator, quos promiseram, destinare, quod mich non arbitror imputandum, cum nullos habeam presentialiter, nec sint in territorio meo aliqui destinandi. Verum tempore novo, quod tamen intelligat V. S. in fine mensis Junii proxime futuri, quia eo tempore levabuntur ab equabus, cum mitti non possent, ex illis qui aderunt eligi faciam meliores ; et si præmisit salvos-conductos vestra reginalis excellentia, quos vel sine termino, vel cum tali termino placeat destinare, quod ipsis favorabiliter uti possit, quatuor R. M. V. procul dubio destinabo, cui me suppliciter recommando. Datum Padue, XVII januari M. CCCCII.

D.no Boucicaut marescalco Francie et gubernatori Janue.

Magnifice potens frater karissime, Recepi die XX mensis instantis Fr. V litteras, ex quarum tenore in ea parte qua V. M.

Digitized by Google

continent sospitatem plurimum lætus fui, et consolationem magnam accepi, significans quod idem de me, e meis arbitror libenti animo vos audire. Ego cum magnificis natis meis, Dei gratia, fungor incolumi sospitate. Equos reginali nequeo mittere majestati, quia salviconductus tempore debito non venerunt et interea supervenerunt serenissimus dominus meus D.nus Rupertus, Romanorum rex, et illustris princeps dux Lodovicus Bavarie, quibus equos ipsos tradere quodammodo fui cohactus. Adveniente autem tempore novo, post finem mensis junii, si salvosconductus habuero, equos quatuor promissos libenti animo destinabo, prout plenius domine mee regine scribo. De significatis insuper novis de Janua, V. F. refero multas grates, significans ex hac parte aliqua nova scriptu digna non esse, nisi quod ipse dominus Romanorum rex presentialiter est Venetiis et Paduam vel in Paduanum territorium venire velle se dicit, asserens futuro novo tempore se magna facturum.

Datum ut supra.

QUESTIONS

202. — Odeline de Noyers. L'abbé Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, anc. édit. t. X, p. 264, à l'article de *Boissy-sous-Saint-Yon*, dit qu'Odeline de Norry était vassale de Philippe-Auguste pour un fief à Boissy, que Philippe de Moressart tenait d'elle. — C'est *Odeline de Noyers* qu'il faut lire. Il y a simple faute d'impression. Ouvrez en effet le *Recueil des Hist. de Fr.* t. XXIII, p. 672. On lit : « Odelina de Nucerio est vavassoria regis de feodo quod Philippus de Moressart tenet de 20 [Ph. Aug.] apud Bossiacum, et debet custodiam 11 mensium ad Montem-Lethericum ». Odeline de Noyers avait-elle épousé un sire de Montlhéry ? C'est une question que je pose.

Adeline ou Odeline était fille de Clérembaud, seigneur de Noyers, et de Ade, elle-même fille d'André d'Oisy, seigneur de La Ferté-Ancoul et de Montmirail. Odeline avait épousé en premières noces Guillaume de Courtenay, fils de Pierre de France et neveu du roi Louis le Jeune, auquel elle avait apporté en dot la terre de Tanlay (Yonne). Ces personnages sont la souche des Courtenay-Tanlay. Guillaume mourut vers 1222 et

Digitized by Google

eut un fils du même nom, que du Bouchet ne cite pas, ou, du moins, qu'il croit le même que Guillaume Ier, auquel il donne une seconde alliance. Il est certain qu'Odeline de Noyers devait avoir convolé en secondes noces, sous Philippe-Auguste, avec un personnage qui tient de près à la maison de Montlhéry, si ce n'est le sire de Montlhéry lui-même.

Autre considération. — Un arrière-petit-fils d'Odeline, Robert II de Courtenay-Tanlay, décédé en 1310, épousa Agnès de Saint-Yon, morte le 31 juillet 1316.

E. P.

CHRONIQUE

M. Jules Cousin, fondateur et conservateur honoraire des collections historiques de la Ville de Paris, est mort le 19 février, à l'âge de 68 ans. Je demande la permission de reproduire ici les lignes que j'ai écrites pour le *Journal des Débats,* à l'occasion de ce décès, si douloureux aux érudits parisiens :

« Les deuils officiels, — telles les distributions de prix, — font tort à ceux qui, ayant vécu de façon discrète, méritent mieux cependant que quelques lignes à la rubrique : nécrologie. C'est le cas pour Jules Cousin, mort après Félix Faure et enterré, cependant, avant lui. En convoquant à ses funérailles les amis des lettres et de l'histoire, — de l'histoire de Paris surtout, — le bureau du Conseil municipal n'a fait qu'acquitter une dette de reconnaissance.

En 1870, les incendies de la Commune venaient d'anéantir les archives manuscrites et imprimées de la Ville: il semblait que ses annales eussent péri irrémédiablement, et les historiens gémissaient de n'avoir pas prévu la catastrophe, d'avoir laissé dans leur poussière, devenue cendre, tant de documents incomparablement précieux, auxquels on ne songeait qu'alors qu'il n'en était plus temps. L'historiographie parisienne est néanmoins plus prospère, plus féconde aujourd'hui que jamais : c'est à Jules Cousin qu'elle le doit.

Après le désastre, il se présenta modestement au préfet; il offrit sa bibliothèque, quelques milliers de volumes et d'estampes; il offrit surtout son zèle et son dévouement à reconstituer dans la mesure du possible les trésors perdus: la proposition fut accueillie; jamais l'administration n'a été mieux inspirée.

Le voilà installé à l'hôtel Carnavalet, siégeant sans le moindre apparat dans le salon qu'avait tant aimé la marquise de Sévigné; il y resta plus de vingt ans, consacrant non pas seulement les journées entières,

Digitized by Google

mais les nuits à l'étude de ce Paris dont il adorait même les verrues. A l'origine, la bibliothèque fut peu fréquentée : le bibliothécaire en chef, son adjoint, M. Ernest Lacan, un fin lettré aussi, et le fidèle Colbach recevaient de la meilleure grâce du monde les quelques travailleurs, toujours les mêmes, qui y venaient passer leur après-midi; c'étaient M. Drumont, insoucieux alors des fièvres de la politique; l'abbé Valentin Dufour, M. Brunet, M. Blémont, Anatole de Montaiglon, l'ami de la première heure ; Edouard Fournier, Maxime Du Camp, M. Paul Lacombe, et tant d'autres qui ont tous leur nom en belle place dans la bibliographie parisienne.

Lorsque la Société de l'histoire de Paris se créa en 1874, sous la présidence de M. Léopold Delisle, son véritable siège fut à l'hôtel Carnavalet, et Jules Cousin en fut l'âme. Ce qu'il y a de remarquable en cet homme, c'est qu'il n'ignorait *rien* du passé de Paris. Qu'on l'interrogeât sur une rue disparue, sur la plus obscure chapelle datant du moyen âge ou sur le moindre détail de l'histoire d'un monument célèbre, on était sûr d'une réponse exacte ou, au moins, d'une indication précise, permettant de résoudre le problème, et cela avec un empressement, une bonne humeur qui jamais ne se démentaient, même avec les importuns.

Il a peu écrit, mais ce qu'il a écrit, — surtout sur les quartiers de la Bastille et du Marais, — est définitif. On peut dire de lui qu'il vécut par curiosité et pour le plaisir de parler de ce qu'il aimait, comme la marquise dont il avait hérité l'esprit.

Un peu de morosité attrista ses derniers jours : les vieux amis étaient partis avant lui ; la maladie, la lassitude de vivre survinrent, en dépit des soins infatigables dont l'entourait sa sœur; il est mort doucement, cependant, et, en fermant les yeux dans son logis de la place Royale, il a dû songer à Pierre de l'Estoile, à Tallemant des Réaux, à ces bourgeois de Paris, ses devanciers... » F. B.

~~~ M. Lex, archiviste de Sâone-et-Loire, vient de publier une très intéressante monographie de la commune de Saint-Point, dont le château, résidence de Lamartine, acquit une haute notoriété grâce à la célébrité de son possesseur. Les familles anciennes qui ont habité ce manoir méritaient d'être connues, et M. Lex n'a négligé aucun des documents qu'il était plus à même que tout autre de recueillir dans ses archives. Le volume, bien imprimé, ne sera pas déplacé dans une bibliothèque d'amateur, et les bonnes planches qui l'accompagnent n'en font pas le moindre ornement. On est surtout content d'y rencontrer quelques-uns des dessins de M^me^ de Lamartine, dont le crayon trahit aussi des sentiments poétiques.

~~~ MM. Lex et Bougenot viennent de donner, dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, le journal de famille des Dupré, bourgeois de Mâ-

Digitized by Google

con et de Tournus, de 1407 à 1520, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Malgré le cadre étroit dans lequel s'agitent les personnages, ces documents offrent toujours de l'intérêt.

— Voici que deux nouvelles sociétés d'histoire parisienne se fondent : l'une, pour le VIII^e^ arrondissement, sous la présidence d'honneur du maire, de MM. Quentin-Bauchart, conseiller municipal, J. Claretie, V. Sardou, etc., — et sous la présidence effective de M. Corroyer, avec, pour vice-présidents, MM. Mareuse et Charles Normand, — l'autre, pour le faubourg Saint-Antoine, fondée par l'initiative de M. H. Vial et groupant les curieux de l'histoire des XI^e^, XII^e^ et XX^e^ arrondissements.

— Une bonne nouvelle pour les érudits et les chercheurs. La librairie Goupil, à Laval, commence la publication du *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, par A. Angot. Ceux qui ont rencontré l'auteur dans les archives ou bibliothèques de Paris et de cette région de l'Anjou savent à quel laborieux, intelligent et consciencieux travail il s'est livré depuis quinze ou vingt ans, pour mener à bonne fin son entreprise. L'ouvrage a été conçu dans le même ordre d'idées et, à peu de choses près, sur le même plan que le Dictionnaire de Maine-et-Loire de M. Célestin Port. C'est dire quels services il est appelé à rendre. Pour les Angevins c'est, de plus, le complément nécessaire du dictionnaire de M. Port, puisque la Mayenne renferme une partie de l'ancien Anjou, soit la région de Château-Gontier. En pareille matière, l'imitation, quoi qu'on en pense, n'est pas toujours facile ; elle est loin d'exclure la valeur. C'est donc avec plaisir que nous saluons l'apparition du nouvel ouvrage.

La première livraison qui vient de paraître contient 130 pages, et les éditeurs, après avoir promis l'ouvrage complet (3 vol. de 800 pages chacun) en six années, sont disposés dès maintenant à le publier en entier en trois ans seulement.

— La librairie Dejussieu, à Autun, met en souscription un ouvrage en deux volumes in-8° de M. J.-G. Bulliot, contenant les procès verbaux des fouilles exécutées au mont Beuvray depuis 1867, et toute une série de mémoires relatifs à l'oppidum de Bibracte. A ces deux volumes est joint un atlas de 61 planches exécuté sous la direction de MM. Félix et Noël Thiollier et reproduisant les principaux objets découverts au cours des fouilles. Cet ouvrage, qui n'est tiré qu'a 200 exemplaires, paraîtra très prochainement.

— **Musée lorrain de Nancy.** — Dons et acquisitions. — Une liasse de documents du XVIII^e^ siècle relatifs à un procès entre le comte de Lutzelbourg et la communauté de Biberkirch (ancien arrondissement de Sarrebourg), don de M. le chanoine Lorrain. — Taque de cheminée aux armes de Pulleney et Bertrand (acquisi-

Digitized by Google

tion). — Pierre tombale provenant de l'église de Haussonville, au nom de dame Claude de Hasonville, veuve de Gaspard de Marcossey, morte le 31 mai 1595, (don du Conseil municipal de Haussonville). — Taque de cheminée représentant la toilette d'Apollon, XVIIe siècle (don de la ville de Nancy). — Manuscrit sur la famille Callot avec les blasons et les alliances (acquisition).

— **Société nationale des Antiquaires de France.** — *Séance du 21 décembre 1898.* — M. l'abbé Thédenat donne lecture d'une note de M. l'abbé Marchand relative à l'identification de poypes de la Bresse avec les mottes féodales. M. le vicomte de Loisne lit un mémoire sur les fouilles récemment entreprises par M. de Bayemghem sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale de Thérouanne. — M. l'abbé Bouillet donne lecture d'une note sur un fragment d'un nouveau manuscrit des miracles de sainte Foy, conservé aux archives départementales de l'Aveyron. — M. E. Michon lit un mémoire de M. l'abbé Morillot relative à une tête de Griffon provenant de l'ancien temple païen de Malain (Côte-d'Or). — M. Cagnat signale la découverte récente à la pointe de la Cité, rue de la Colombe, d'une portion de l'ancien mur romain de Paris. — M. Babelon communique le moulage d'une pierre gravée récemment acquise par le cabinet des Médailles; c'est un moule en serpentine qui paraît devoir être rattaché aux pierres gnostiques.

Séance du 4 janvier 1899. — M. Vauvillé entretient la Société des fouilles opérées à Paris, rue de la Colombe. — M. Héron de Villefosse invite ses confrères à visiter les restes des murs de la vieille enceinte de Paris, mis au jour en cet endroit, car ils vont disparaître.

Séance du 18 janvier. — M. Cagnat communique une lampe trouvée à Carthage. Cette lampe porte un souhait de bonne année. MM. de Villefosse et Mowat citent des inscriptions analogues, mais avec des variantes. — M. Vauvillé donne des renseignements complémentaires sur les fouilles de la rue de la Colombe. Il y a constaté la présence des restes d'une église : pierres tombales, chapiteaux, colonnes, etc. Il pense que ces anciens vestiges sont les restes de la chapelle de Saint-Agnan.

Seance du 25 janvier. — M. Petit donne lecture de documents servant à prouver qu'aux XIIIe et XIVe siècles des familles féodales portant l'écu de Bourgogne ancien n'appartenaient pas forcément à la maison ducale.

Séance du 1er février. — M. Prari donne de très intéressants détails sur un tissu byzantin en soie du trésor de la cathédrale de Sens. — M. Vitry signale deux épreuves du buste en bronze par Jean Warin, l'une à l'Albertinum de Dresde, l'autre chez un marchand de Paris. Ces deux épreuves doivent être ajoutées à la liste de celles étudiées par

Digitized by Google

Courajod et proviennent vraisemblablement de la série des six épreuves commandées en 1643 par les héritiers de Richelieu. — Sur la proposition de M. Mareuse, la Société émet le vœu que la Porte de Paris, à Montlhéry, menacée de destruction, soit conservée.

Séance du 8 février. — M. Poinsot présente la photographie d'une statue de saint Jean-Baptiste, découverte dans l'église de Rouvres, près Dijon. Cette œuvre très remarquable appartient au XIVe siècle, elle est donc antérieure à la floraison de l'art bourguignon.

— **La Société des Études historiques** met au concours le sujet suivant pour le prix Raymond (1901) :

Histoire des classes rurales au XVIIIe siècle ou seulement condition de ces classes en 1789, dans une région déterminée de la France (généralité, province, pays) ou de l'un des pays qui y ont été rattachés à une époque quelconque de son histoire.

On étudiera surtout :

1° Les charges du sol et des paysans (droits seigneuriaux et domaniaux, dîmes, impôts royaux).

2° La répartition du sol, entre ceux qui le possèdent à un titre quelconque, — les acquisitions du sol par les cultivateurs au XVIIIe siècle.

Documents à consulter :

Registres des vingtième, terriers (y a-t-il augmentation des droits domaniaux au XVIIIe siècle ?), et tous documents des Archives départementales et communales. — Mémoires des Intendants, rapports et papiers des Assemblées provinciales, cahiers des bailliages et des paroisses en 1789.

Le dernier délai pour le dépôt des Mémoires est fixé au 31 décembre 1900, à la librairie Fontemoing, 4, rue Le Goff.

— L'*Echo de l'Oise* du 24 janvier dernier publie le rapport, présenté par M. de Marsy, sur les travaux de la Société historique de Compiègne pendant l'année 1898.

Ouvrages nouveaux :

— **Angot** (M. l'abbé A.), *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne.* Laval, veuve A. Goupil, in-8°.

Nous sommes heureux de saluer dès son apparition cette œuvre d'érudition, appelée, comme toutes ses semblables, à rendre de si éminents services aux travailleurs. Le nom de M. l'abbé Angot nous était à lui seul un sûr garant de la façon sérieuse dont le travail serait compris et exécuté ; les 128 premières pages, comprenant toute la lettre A et la lettre B jusqu'à *Bachelier*, nous montrent que nous ne nous étions pas trompés dans nos prévisions. De plus, avec

Digitized by Google

cet envoi, nous parvient une excellente nouvelle : l'ouvrage, en trois volumes, devait paraître en dix ans; nous apprenons avec un vrai plaisir que les éditeurs, faisant un grand effort, s'engagent à livrer l'ouvrage complet en trois ans, soit un volume par an. Ce sera une bonne fortune pour tous ceux qu'intéresse cette région : l'Ouest !

CHARLES DE BEAUMONT.

~~~ **Barbier de Montault** (Mgr X.) *Le Trésor liturgique de Cherves en Angoumois.* Angoulême, Constantin, 1897 (paru seulement en 1899) gr. in-4° de 177 pp. 8 grav. et 12 pl. en phototyp.

En 1897 nous annoncions, dans la présente Revue (1), la prochaine apparition de cet ouvrage : des circonstances imprévues sont venues retarder sa publication. Il est destiné à faire époque dans l'histoire de l'Art, car l'éminent prélat a mis toute son érudition à la description et à la comparaison des objets qui composent ce très remarquable *trésor liturgique* et il y a apporté tous les soins de son esprit méticuleusement précis. Douze superbes planches en phototypie donnent une idée parfaite de ces émaux champlevés, œuvre admirable des émailleurs limousins du XIIIe siècle, que les gravures dans le texte permettent de comparer à leurs similaires disséminés dans d'autres trésors d'églises. La Société archéologique et historique de la Charente, aidée d'une subvention du Ministère, n'a rien négligé pour donner à cet ouvrage tout l'éclat scientifique qu'il comportait. Regrettons, en terminant, qu'un musée français ne puisse, faute de fonds, se rendre acquéreur des objets qui font l'objet de ce travail.

CH. DE B.

~~~ **Baye** (Baron de). — *La crosse de S. Etienne de Perm* (XVe *siècle*). 13 pp , 1 pl et grav. (Extr. de la *Revue de l'art Chrétien*, 1898). Cette crosse est un fort bâton terminé à sa base par une pointe en fer : elle a été ornée au XVe siècle de sculptures ajourées taillees dans des défenses de morse, formant des étuis à jour qui permettent de voir la relique. Cette crosse est restée jusqu'en 1612 auprès du tombeau de saint Etienne, au Kremlin de Moscou; elle entra ensuite dans le trésor de la cathédrale de Perm. M. de Baye a donné d'interessants renseignements sur la biographie du saint vénéré en Russie et sur l'iconographie de ces petites scènes sculptées.

M.

~~~ **Beaumont** (Cte Charles de). *Documents nouveaux sur Pierre Vigné de Vigny, architecte.* Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1898, in-8° de 8 pp. (Extr. du vol. de la *Réunion des Soc. des Beaux-Arts* en 1898). Notice complémentaire d'une biographie de cet artiste du XVIIIe siècle, parue en 1894.

(1) Cf. *Correspondance historique et Archéologique*, 1897, p. 375.

Digitized by Google
~~~

Froger. *Un presbytère au* XVI^e *siècle*, dans *La Province du Maine*, 1898, p. 333-340.

Je suis absolument opposé en principe à ce genre de publication, qui amusera un lecteur frivole, mais n'instruira pas un studieux. Tout au plus pourrait-on considérer cet article comme la *préface* d'un document qui n'est cité que par courts extraits et sans commentaire. Or, cette pièce manuscrite inédite, dont je réclame la publication intégrale, devrait s'intituler : « Inventaire de Guillaume Esclavy, *curé de Saint-Gervais de Vic* » (Sarthe).

J'en extrais ces cinq mots, à l'usage des glossaires spéciaux :

Appuie-pot (1). « Ung apui-pot et deux couvercles, le tout de fer. »

Buon (2). « Environ cinq pintes d'huylle en troys buons ».

Saulner (3). « Cinq saulners et deux sallières couvertes, le tout d'estain ».

Tapisserie. « Une couchette, garnye de couette et traversier, avec deux couvertures, l'une de tapisserie, l'autre de sargette rouge et perre » (perse).

Treizain. « A esté trouvé en lad. gibecyère (de cuyr) en trezains, dont y en a ung et demy dozain, cent ung sols huit deniers ». Il s'agit ici de ces petites pièces d'or ou d'argent que le curé bénissait aux mariages et dont il prélevait la *treizième* : une douzaine et demie et une demi-douzaine formaient deux douzaines, représentant par conséquent vingt-quatre mariages.

X. B. DE M.

—— **Gannay** (Edmond), *Monographie d'une tapisserie d'Arras du* XIII^e *siècle* (*1230*). Paris, Jorel, 1899, in-4° de 15 pp. avec huit photograv.

Plaquette éditée avec un grand luxe de tirage et d'illustrations. L'auteur ne semble pas avoir une notion très exacte de ce que sont les tapisseries du XIII^e siècle. Celle qu'il décrit, d'ailleurs intéressante, mais peut-être d'un type moins *unique* qu'il ne semble le croire, est du XV^e siècle tout au plus, et très vraisemblablement flamande. Il faut, d'ailleurs, une dose considérable d'imagination pour y voir tout ce qu'il croit y être représenté : ni plus ni moins qu'une satire des Amours du Comte Thibaud de Champagne et de la Reine Blanche de Castille ! Nous devons avouer que nous n'y apercevons que des animaux variés disséminés parmi les fleurettes qui ornent toujours le fond des tentures de cette époque. Et c'est là-dessus que M. G. *établit* que sa tapisserie est de 1230 ! Tout au plus pourrait-on reconnaître des réminiscences du *Roman de Renard*.

CH. DE B.

(1) Manque dans le *Glossaire* de Gay.
(2) Victor Gay n'a pas *buon*, augmentatif de *buie*.
(3) Ne faudrait-il pas plutôt lire *Saulcier* ?

Digitized by Google

Grandmaison (Ch. de) : *Séjour du prince Noir à Montlouis près Tours.* — Poitiers, Blais et Roy, 1898, 8, p. in-8. (Extrait du *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre 1898.).

M. de Grandmaison, se basant sur une étude attentive de la topographie et de la viabilité des environs de Tours au XIVe siècle, avait identifié la localité d'Aumont-sur-Loire, où, d'après la chronique de Malmesbury, le prince Noir séjourna en septembre 1356, avec la petite ville de Montlouis. Cette hypothèse est confirmée par un légendaire du XVe siècle (Bib. de Tours, mss. 156), qui permet à M. de Grandmaison de trancher définitivement la question.

Granges de Surgères (Mis de). *Les Artistes Nantais, architectes, armuriers,.....* etc. *du Moyen-Age à la Révolution. Notes et documents inédits.* Paris, Charavay, s. d., in-8° de 456 pp.

C'est toujours un plaisir pour nous que d'annoncer un nouvel ouvrage de M. le marquis de Granges de Surgères, et c'est pour le public savant une bonne fortune que l'apparition d'un de ces volumes bourrés de documents inédits et précieux à consulter. Appliquant aux artistes la méthode par lui employée dans un précédent ouvrage relatif à l'histoire nobiliaire, M. de Surgères, véritable bénédictin laïque, nous offre aujourd'hui une série de notices très diverses d'étendue, selon le nombre de documents qu'il possédait, et rangées par ordre alphabétique, sur tous les artistes nantais à quelque branche de l'art qu'ils appartiennent, ce qui rend les recherches extrêmement faciles. Nous ne pouvons mieux faire que de féliciter M. de Surgères d'avoir encore une fois produit un livre *utile* dans toute l'acception du mot.

Ch. de B.

Lot (F). — *Nouveaux essais sur la provenance du cycle arthurien.* Paris, 1898, 48 pp. (Extr. de la *Romania*, t. XXVIII).

Etude fort intéressante sur la patrie des *lais bretons* et critique d'un travail récent de M. Brugger paru dans la *Leitscheift für französische Sprache und Littératur.*

Martin (J.-B.), *Une manifestation théologique de l'Eglise de Lyon : L'Adoptianisme et les archevêques Leidrat et Agobard.* Lyon, Vitte, 1898, in-8° de 11 pp.

Cette hérésie remonte à Bonore, évêque de Sardique, qui, en 389, fut condamné « parce qu'il assurait que Jésus-Christ, en tant qu'homme, était fils de Dieu, non par nature, mais par *adoption.* » Elle fut reprise, à la fin du VIIIe siècle, par deux évêques espagnols, qui moururent dans l'impénitence, malgré les condamnations portées par plusieurs conciles et les papes Adrien Ier et Léon III. Charlemagne y mit fin par le concile d'Aix-la-Chapelle, en 800, où brillèrent Alcuin et Leidrat.

X. B. de M.

Digitized by Google

Meyer (Edmond) : *Charles II, roi de Navarre, comte d'Évreux, et la Normandie au* XIV^e *siècle.* — Paris, E. Dumont, 1898, VIII-305 p. in-8°.

M. Ed. Meyer, ayant conçu pour Charles le Mauvais et son parti une admiration sans bornes, essaye de laver toutes les imputations qui ternissent leur mémoire. Ce prince et Étienne Marcel furent les modèles de toutes les vertus, et les plus pitoyables des martyrs. Si l'opinion contraire domine aujourd'hui, ils la doivent aux *Grandes Chroniques* où « la calomnie suinte de partout » (p. 112), aux erreurs de Secousse et au parti-pris des « écrivains royalistes », de Siméon Luce, en particulier, qu'a égaré « sa haine » (pp. 82 et 130). Voici, par exemple, l'acte d'accusation dressé contre Robert le Coq. « Ce qu'il y a de plus singulier dans la reproduction de cet acte — écrit M. Ed. Meyer—, c'est de penser qu'un professeur de l'École des Chartes n'a relevé aucune de ces inepties qui sautent aux yeux. La critique est-elle donc chose inconnue dans cette grande école ? On le croirait volontiers lorsqu'on constate que, depuis plus de cinquante ans, aucun élève ou professeur n'a su discerner la vérité du mensonge dans les récits des chroniques en ce qui touche à la vie de Charles d'Evreux, roi de Navarre, et a accueilli sans sourciller les calomnies dont ces chroniques se sont fait l'écho. » (Pages 171-172). M. Ed. Meyer, à plaisir, appuie sur le trait. Tel historien, élève de l'École des Chartes, est, « *à ce titre*, ennemi de Charles le Mauvais et d'Etienne Marcel » (p. 279), et non pour autre cause. « L'École des Chartes est imbue de cet esprit rétrograde qui lui fait exalter les moindres actes de la royauté, et bien rares sont, parmi ses élèves, les écrivains libéraux qui, examinant de sang-froid, sans parti-pris, les causes des événements politiques d'un passé déjà bien loin de nous, savent rendre justice aux hommes du peuple qui se sont trouvés mêlés à ces événements et donner à chacun, roi, prince ou bourgeois, la part équitable qui lui appartient. » (Pages 240-241).

Et tout cela ne laisse point que d'être assez divertissant. Mais il serait injuste de ne pas ajouter que M. Ed. Meyer a, dans maint endroit de son livre, d'ailleurs fécond en ingénieux aperçus, soutenu sa thèse par des arguments plus sérieux et plus dignes d'un historien, — même d'un historien qui ne sort pas de l'École des Chartes.

HENRI MAÎSTRE.

Quarré-Reybourbon (L.). *Le Congrès Archéologique de Bourges.* Lille, L. Quarré, 1899, in-8° de 24 pp. avec 4 pl. (Extr. du *Bulletin de la Société de Géographie de Lille.*)

Compte-rendu minutieusement détaillé du Congrès tenu à Bourges, en juillet 1898, par la Société française d'Archéologie. — Quatre bonnes planches en phototypie ornent cette plaquette.

CH. DE B.

Digitized by Google

~~ **Rivières** (Baron de). *Encore quelques mots sur les Plaques de foyer.* Montauban, Forestié, 1898, in-8° de 14 pp.

Cette brochure complète ce qu'a publié l'auteur dans le *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne,* en 1892 et 1893. Ici il s'attache plus particulièrement à faire connaître les fondeurs et les collectionneurs, car le sujet jouit actuellement d'une certaine vogue.

X. B. DE M.

~~ **Rohault de Fleury** (G.), *Saint Pierre.* Paris, 1898, in-4° de 148 pp., avec 109 planches gravées.

Ce beau et utile volume fait suite aux *Saints de la Messe et leurs monuments.* Quoiqu'il ne porte pas de numéro d'ordre dans la série, il doit être inscrit sous le chiffre VI.

Je n'ai point à faire l'éloge d'un travail aussi considérable, qui se recommande de lui-même, tant à cause du sujet traité que de la réputation de l'auteur, passé maitre en fait d'hagiographie ; car mon docte ami a ouvert une nouvelle voie, en sortant du cercle trop restreint des textes et en y faisant intervenir exclusivement l'archéologie, qui fournit une foule d'aperçus nouveaux et intéressants.

Le culte de saint Pierre nous est ici montré en Italie, en France, en Belgique et en Hollande, sous trois formes distinctes : les églises érigées en son honneur, les représentations peintes et sculptées, les reliques vénérées.

La table des matières a été établie au point de vue géographique, c'est-à-dire des localités étudiées. Il serait désirable qu'elle fût plus développée, en se référant aux choses, afin de faciliter les recherches.

L'auteur s'excuse, dès le début, d'être obligé de faire des « sacrifices » et de s'en tenir aux « sommets ». En effet, les « monuments » sont si nombreux qu'il eût fallu un deuxième volume pour les grouper tous. Toutefois, même en admettant cette raison péremptoire, je regrette de ne pas voir figurer dans les planches un de ces beaux vitraux du XIII^e^ siècle qui illustrent la vie de saint Pierre dans les cathédrales d'Angers, de Bourges et de Troyes, sans oublier Notre-Dame de Dijon.

Il semble que le texte, très concis, ne soit là que pour éclairer et expliquer les planches, gravées par l'auteur lui-même avec un soin méticuleux, surtout lorsqu'il s'agit d'architecture. Elles seules forment, pour ainsi dire, une monographie des plus attachantes, car avec elles on fait comme un pèlerinage spirituel et artistique aux sanctuaires dédiés, la plupart très anciennement, au prince des apôtres.

X. B. DE M.

Roulin (Dom). *Le calice ministériel de Silos.* Lille, 1898, in-4° de 7 pag. avec 1 pl. et 1 vignette.

Digitized by Google

Ce calice est fort laid comme aspect, mais curieux à cause des filigranes qui le recouvrent et en forment, avec quelques gemmes, tout le décor. L'inscription nomme expressément le donateur : DOMINICO ABBAS FECIQ : or, saint Dominique fut abbé de Silos de 1041 à 1073. Le style est bien celui de l'époque et de l'Espagne. L'inventaire de l'abbaye, daté de 1440, le considère comme relique, parce que c'est avec lui que « le bienheureux saint Dominique disait la messe ». Je suis absolument de cet avis. Qu'on n'objecte pas la capacité de la coupe, qui est d' « un litre et demi », car il ne faut pas oublier que le diacre et le sous-diacre y communiaient avec le chalumeau. S'il eût été réellement *ministériel*, ce dont je doute fort, on n'aurait pas manqué d'y adjoindre deux anses pour en rendre le maniement plus commode lors de la communion des fidèles.

Nous félicitons le savant bénédictin du prieuré de Wisques d'avoir fait connaître en France un si précieux et ancien vase liturgique.

X. B. DE M.

Thiollier (N.) : *Note sur deux cuillers en bronze des* XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles trouvées en Forez*. Montbrison, E. Brassart, 1898, 7 pp. et pl. (Extr. du *Bulletin de la Diana*, t. X).

Deux cuillers en bronze, l'une du XV^e^ siècle (collection de M. J. Tardy), et l'autre du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle (collection de M. P. Testenoire-Lafayette).

Du même : *Lettre de Charles VII permettant de fortifier Apinac*. [Montbrison, E. Brassart, 1898], 3 pp. (Extr. du *Bulletin de la Diana*, t. X).

Autorisation donnée en juillet 1452 par le roi à Louis Mareschal, de fortifier la place d'Apinac.

Toudouze (Georges). — *La bataille de la Hougue (29 mai 1692)*. — Paris, Chapelot, 1899, 91 p. in-8°.

Après avoir tracé le tableau de la marine française en 1692, M. Toudouze étudie, d'après des documents tirés des Archives nationales, de la Marine, de la Guerre, etc., le plan de campagne et les préparatifs du roi et de Pontchartrain; il nous donne de l'admirable combat naval de la Hougue un récit très circonstancié, et vivant au point qu'il semble avoir été rédigé par un témoin. C'est que M. Toudouze, dont c'est ici l'ouvrage de début, vit et pense, véritablement, son sujet : après avoir dépouillé, avec la plus entière impartialité, les papiers et les mémoires du temps, il ne peut s'empêcher de dire : « Certaines de ces lettres, au papier jauni et craquant, aux bords déchiquetés, à l'encre pâlie, laissent percer, sous les formules convenues, un accent si poignant, une douleur si réelle, qu'après deux siècles on se sent vraiment remué par cette généreuse emotion, nuancée parfois d'une indignation mal contenue contre la cour et le ministre dédaigneux et malveillant ».

Digitized by Google

L'epigraphe du livre est cette phrase de Michelet : « La Hogue, fort secondaire en apparence, trancha le nœud de l'avenir ». C'est à la même conclusion que l'examen attentif des faits a conduit M. Toudouze : « La bataille de la Hougue est le symptôme le plus certain de la décomposition irrémédiable du puissant système administratif qui avait fait la grandeur de la France; à l'apogée du règne de Louis XIV, elle commence la décadence et donne à prévoir les désastres du XVIII^e^ siècle; — elle annonce à l'Europe entière que s'ébauche un nouveau système d'équilibre européen et que la suprématie va bientôt passer de la France affaiblie, régie au nom du droit divin, à l'Angleterre, régénérée, gouvernée constitutionnellement au nom des droits de la nation; — « elle est donc le prologue du XVIII^e^ siècle. »

Une bibliographie soigneusement établie, la liste des navires composant les deux flottes, des plans, également inédits, de la bataille, enfin la complainte de l'Anglais Hervé Riel, complètent cet ouvrage, désormais indispensable à qui voudra étudier de près la Ligue d'Augsbourg.

H. M.

Périodiques :

— **Bulletin du Bibliophile**, 1898, n^os^ de novembre et décembre. — G. Macon, Histoire d'un livre (Essai sur la vie du Grand Condé, par Louis-Joseph de Bourbon-Condé..... Paris, Collin, 1806, in-8), p. 517 à 525. — Gaston Duval, Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille, p. 526 à 582 et p. 593 à 606. — Eug. Asse, Les petits romantiques. Jules de Rességuier, (*fin*), p. 533 à 547. — A. Claudin, Les origines de l'imprimerie à Paris. La première presse à la Sorbonne (*suite*), p. 548 à 556 et p. 574 à 588. — G. Macon, Le Grand Condé et le théâtre (1676-1686), p. 565 à 573. — G. V., La Bibliothèque nationale et le catalogue général de ses livres imprimées, pp. 589 à 592.

— **Bulletin de la Diana**, t X., n° 3 et 4, juil.-déc. 1898. — Sachet (L'abbé), *Le Lugdunum Sacro prophanum du P. Bullioud*, p. 180 à 253, [Excellente étude : la seule sérieuse jusqu'à ce jour des volumineux manuscrits du P. Bullioud conservés à la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier]. — Durand (Vincent) Voie antique de Lyon et Fleurs à Clermont, p. 253 à 256.

— **Bulletin de la Société Académique du Centre**, 3^e^ trim. 1898. — C. Boutet, Quelques notes sur les Dimes dues par les terre et Comté de Buzançais, p. 288 à 294. — Comte Charles de Beaumont, Le Congrès archéologique de Bourges, p. 297 à 308. [Reproduction de l'article paru dans la *Correspondance historique et archéologique* en juillet 1898.]

Digitized by Google

— **Bulletin de la Société des Amis des sciences et des arts de Rochechouart**, t. VIII, n° 4. — Ch.-A. Colin, Le saint Hubert d'Autrey, p. 69 à 71 ; — A. Pouyaud, Mégalethes présentant un certain intérêt au point de vue historique ou archéologique, trouvés en Angleterre, p. 71 à 75 ; — A. Précigou, Notes pour servir à l'histoire de Rochechouart et ses environs (*suite*), p. 75 à 79 ; — Dr Marquet, Documents historiques, p. 79 à 80 ; — A. Masfrand, L'époque de la pierre polie dans la Haute-Vienne, p. 81 à 83.

— **Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.** — 3e trim. 1898. — E. Ginot, Quelques enseignes poitevines illustrées, p. 164 à 176 et 4 grav. — Ducrocq, Rectifications de diverses inexactitudes ou erreurs relatives à la famille Thibaudeau, p. 177 à 184.

— **Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.** 1898, 1er, 2e et 3e trim. — M. l'abbé Cardon, Jean des Caurres, principal du collège d'Amiens, 1540-1587, p. 23 à 44. — H. Macqueron, Extrait des minutes de Boujonnier, notaire à Abbeville, 20 févr. 1644, p. 53 à 55. — F. Collombier, Monnaies trouvées dans le sol de la Picardie pendant l'année 1896, p. 56 à 59. — F. Lefrançois, Excursion archéologique à Beauvais (25 mai 1898), p. 59 à 73. — E. Dubois, Excursion archéologique du 4 juillet 1898, Pierrefonds, Morienval, Saint-Jean-aux-Bois, p. 85 à 102. — G. Bondon, Maires, échevins, et élections à Amiens aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, p. 103 à 122. — Ed. Soyez, Note sur Aurelius Optatus, p. 123 à 125.

— **Bulletin de la Société historique et archéologie du Périgord**, t. XXV, 5e livr. — M. l'abbé Comte, Châtellenie d'Ans, p. 297 à 307, — Mise de Cumont, Correspondance d'une famille au XVIIIe siècle, p. 307 à 320. — Roger Brouault, Le Repaire de Ramefort ; Un document inédit sur la Fronde en Périgord, p. 321 à 343 et 1 pl. — Dr Barbancey, Plagnac, 343 à 347 et 1 pl. — *Varia :* A. de Béler, Établissement d'un ouvroir et d'un hospice rue de la Miséricorde, à Périgueux, 1789, p. 348 à 349.

— **Carnet historique et littéraire**, 1898, n° 11. — L'expédition d'Irlande en 1796, récit du général O'Shée, p. 769-778 ; — Autographes : collection de Mme de Cernay, p. 780-788 ; — Roberti, Une nourrice inconnue de Napoléon Ier, p. 796-797 ; — Une lettre inédite du comte d'Argental, p. 799-801 ; — Signalement de Damiens, p. 801-803 ; — Fleury, Élisabeth de Rohan-Soubise (*fin*), p. 804-815 ; — Un commissaire des guerres pendant le premier Empire : Journal de Bellot de Kergorre (*suite*), p. 816-828 ; — Nouvelles à la main de la fin du XVIIIe siècle (*suite*), p. 829-842 ; — Une lettre de la baronne de Staël, p. 842. — N° 12 : G. Bapst, Un extrait des Mémoires du maréchal Bessières, p. 849-853 ; — G. Toudouze, Le Bombardement de Dunkerque en 1695, p. 854-861 ; — Roberti, Quelques lettres de la

Digitized by Google

princesse Élisa Bacciochi au prince Camille Borghèse, p. 862-873 ;— Extraits des Souvenirs de Mlle Julie Mallet, p. 874-877 ; — Gruyer, Récit de la bataille de Marengo, p. 877-880 ; — Maréchal Jourdan, Quelques mots sur Robespierre, p. 880; — Un commissaire des guerres pendant le premier Empire (*suite*), p. 881-894 ; — Nouvelles à la main de la fin du XVIIIe siècle (*fin*), p. 895-910 ; — Morts et funérailles royales (*suite*], p. 911-916.

Chronique des Arts, 1898, n° du 26 nov. à 1899, n° du 11 février. — F. Engerand, Note sur trois tableaux du Grand Trianon et du Musée de Compiègne. — P. Bonnefon, Quelques documents nouveaux sur les Vernet. — F. Engerand, Notes sur quelques tableaux de batailles exposés au Musée de Versailles. — C. Benat, Corneille de Lyon et les portraits des cours royales de France au XVIe siècle.

Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1899, n° 1. — Comte E. Fourier de Bacart, Clovis Hesteau, poète alchimiste, receveur général du comté de Ligny, et l'Hôtel des Fermes à Ligny-en-Barrois, p. 6 à 15, et pl. — Comte J. Beaupré, Compte-rendu des fouilles exécutées à Cloyeures en 1898, pour le compte de la Société d'archéologie lorraine, p. 15 à 18. — L. Germain, Note sur une verrière grisaille de Saint-Nicolas-de-Port, apparemment donnée par la famille Berman, 1544, p. 18 à 23. 1899, n° 11. — Fourier de Bacourt, Le livre de raison d'un marchand barrois, 1574-1608, p. 211 à 224 ; — L. Germain, L'épitaphe d'un porteenseigne du comte de Vaudémont, 1547, p. 225 à 228 ; — Chronique : E. Duvernoy, Lettre adressée à la marquise de Gerbeviller (1706). — A ce numéro est joint le compte-rendu des fêtes du Cinquantenaire de la Société. — N° 12. L. Germain, Les premiers degrés de la Maison de Guermange, p. 238 à 248. — Chronique: J. Beaupré, Note sur les bracelets en lignite trouvés dans les tumuli de Clayenres en 1897, p. 249 et 250.

La Province du Maine, n° 11 : L. Froger, Un presbytère au XVIe siècle, p. 333 à 340 ; — A. Ledru, Le château de Touvoie, question topographique, p. 341 à 344 et 1 pl.; — R. Deschamps La Rivière, Un épisode de la Fronde au Mans, p. 345 à 350 ; — A. Ledru, Histoire et théologie, 351 à 354; — H. R., Mulsanne (*fin*), p. 355 à 358. — A. Ledru, Lettres royales, (*suite*), Marie de Médicis, 359 à 360. — N° 12. Amb. Ledru, Pierre funéraire du chanoine Gilles Le Febvre à la cathédrale du Mans (XVe siècle), p. 365 à 368 et 1 pl.; — L. Froger. La misère à Bessé-sur-Braye en 1709, p. 369 à 371 ; — Amb. Ledru, Ingrandes, p. 372 à 380; — A. Angot, Colbert et l'Histoire de la province de Tours, p. 381 à 383; — E.-L. Cham-

Digitized by Google

bois, Charles Garnier, architecte de l'Opéra, p. 384 à 385 et 1 pl.; — M. L. Denis, Une découverte d'objets romains, à Luigné-en-Belin, p. 386 à 387 et 1 grav.; — A. Ledru, Lettres royales (*suite*), Marie de Médicis et Louis XIII, p. 388 à 390.

— **La Province du Maine**, 1899, n° 1 — A. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean le Bon. (1350-1364) p. 17 à 29 et 1 pl. — Note sur une statue du Grand Condé, p. 30 à 35 et 1 pl. — J. Vavasseur, Le Prieuré de Guémansais, p. 36 à 43. — Comte Bertrand de Broussillon, Comptes royaux de la sénéchaussée du Maine en 1234 et en 1238, p. 44 à 46. — A. Ledru, Lettres royales, (*fin*), Marie de Médicis et Louis XIII, p. 47 à 48.

— **Revue d'archéologie poitevine**, 1898, n° 10. — Mgr X. Barbier de Montault, Agrafe de chape du XVIe siècle, p. 289 à 291. — Du même, Epreuve par l'eau des soldats de Gédéon, tableau du XVIe sièele, p. 291 à 294. — Du même, Plantation d'une croix de mission en 1738, p. 294 à 299. — Du même, Thèses de philosophie des XVIIe et XVIIIe siècles, p. 299 à 305. — Du même, Une perle historiée du XVIIIe siècle, p. 305 à 307. — Du même, Oiron dans la collection Gaignières, à Paris, p. 308 à 313. — Du même, Les Gouffier à Monza, p. 313 et 314. — Du même, Les bonshommes de plonb, [truquages signalés par l'auteur], p. 315 à 317. — Du même, Acte de profession religieuse au XVIIIe, (collection Millory, à Ternay) p. 317 à 319. — Du même, Hagiographie poitevine, p. 319 et 320. — N° 11. — X. Barbier de Montault, Poitiers dans la collection Gaignières, à Paris, p. 321 à 328.—Chamard et Prieur, Notre-Dame de Montvinard, à Noaillé, p. 339 à 345. — X. Barbier de Montault, Un écranà main, à l'effigie du duc d'Orléans, p. 346 à 351. — Du même, Notre-Dame de Bon-Secours, à Poitiers, [statue en bois du XVIIIe siècle], p. 352. — N° 12. — X. Barbier de Montault, Médaille de la Vierge de Messine [médaille italienne, XVIIIe s.], p. 353 à 357. — A. Farault, Notice bio-bibliographique sur M. Bélisaire Ledain, p. 358 à 372. — Inscription hébraïque de Montreuil-Bonnin, pp. 372 à 374. — X. Barbier de Montault, le marquis de Beufvier, sous-lieutenant de dragons en 1774, p. 374 à 378. — Du même, Le Poitou dans *la Cathédrale* de Huysmans, p. 378 à 380. — 1899, janv. et févr. — X. Barbier de Montault, Reliquaire oriental en cristal de roche, p. 1 à 10 et grav. — J.-B. de la Rennerie, Portrait au crayon de Philippe de Champagne, p. 11 à 14. — Adrasto del Pusiano, Tombe de Charlotte de Lusignan, à Rome, p. 14 à 18. — X. Barbier de Montault, La conjuration de l'orage au XVe siècle, p. 18 à 25. — Du même, Chapelles domestiques, p. 26 à 30. — Du même, Une crucifixion pour chambre à coucher, p. 30 et 31. — Du même, Litanies lipsanographiques, p. 31 et 32. — Du même, Souvenirs de pélerinages et grav., p. 33 à 37. — Du même, Inventaire du Nuzé en 1663, p. 37 à

Digitized by Google

47. — Du même, Plaque de cheminée armoriée du château de Thouars, p. 47 à 51 et grav. — Du même, Thouars, dans la collection Gaignières, à Paris, p. 51 à 57. — Du même, Le crucifix de Mirebeau, p. 57 à 59. — L'abbé A. Largeault, Un portrait historique, Jacques-Elie Manceau, successeur de Boissoudan, auteur du *Fauconnier parfait* (1704-1765), p. 60 à 64.

Revue de l'Art Chrétien, 1898, 6e livr. — C. Enlart, Les tombeaux français de l'île de Chypre, p. 429 à 440 et grav. — E. Lambin, La cathédrale de Soissons, p. 441 à 449, pl. et grav. — L. Cloquet, L'abbaye d'Aulne (*fin*), p. 456 à 467, 3 pl. et grav. — Mélanges : L. de Farcy, Épaves, le cor d'ivoire de la cathédrale, au musée archéologique d'Angers ; crosse d'ivoire trouvée le 17 juin 1896 dans le tombeau de l'évêque Ulger ; crosse en os découverte le 10 septembre 1898 dans le caveau de l'evêque Hardouin de Bueil. — J.-M. Abgrall, Le retable de Kerdévot (paroisse d'Erguë-Gabéric).

Revue historique et archéologique du Maine, t. XLIV, 2e livr. — Mis de Beauchêne et R. Trigier, Excursion historique et archeologique des 20 et 21 juin 1898 à Sablé, Solesme et dans la Champagne-Hommet: compte-rendu, p. 97 à 153, 9 pl. et 10 grav. — Reception de la Societé archéologique du Tarn-et-Garonne, et séance générale du jeudi 1er septembre 1898, p. 154 à 159. — Rob. Triger, Le Mans à travers les âges, p. 160 à 179. — L. Brière, Bibliographie du Maine pour l'année 1897, p. 180 à 204. — 3e liv. — Rob. Triger, L'agriculture en 1762 dans le canton de Fresnay. Mémoire inédit de M. de Perrochel, seigneur de Saint-Aubin-de-Locquenay, publié avec introduction et notes historiques, p. 209 à 263 et 1 pl. — M. l'abbé L. Froger, Les premiers seigneurs de Saint-Calais, p. 264 à 270 et 1 grav. — Bon S. de la Bouillerie, Généalogie de la Nepveu, (1373-1860), p. 271 à 294. — M. l'abbé Denis, Lettres de Benedictins d'Abbayes du Maine, p. 295 à 305. — 1899. — Chanoine J. Didiot, Saint-Julien du Mans et l'Église russe, p. 28 à 50, 1 pl. et 2 grav. — A. Rognet, Saint-Gervais-en-Belin, p. 51 à 81, 2 pl. et 2 grav. — R. P. Dom Heurtebize, Les Benédictins manceaux décédés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés 1630-1792 p. 82 à 94. — R. Triger, Les vitraux des cathedrales de Bourges et du Mans, postérieurs au XIIIe siècle, note sur un récent ouvrage de M. le marquis A. des Meloizes, p. 95 à 98.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE M. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 63. 6me Année MARS 1899.

PRIX DE L'ABONNEMENT: France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : J. MOMMÉJA : Philippe Tamizey de Larroque, Essai bio-bibliographique (*suite*). — Devis d'une construction à élever sur le pont de l'Ile Notre-Dame (1647). — L.-H. LABANDE : Mémoire d'un espion au service du duc de Choiseul. — Lettre de GAUCHER à A. de la Bouisse. — VICOMTE DE GROUCHY : Où demeurait d'Artagnan. — Lettre de C. DELAVIGNE au colonel Brack.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; L. Mirot, archiviste aux archives Nationales; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja, conservateur du Musée d'Agen; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, de la Bibliothèque Nationale; Commandant Weil.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Trajet en 7 h. — Traversée en 1 h.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

— Par arrêté du préfet du Gers en date du 24 février, M. René Pagel, archiviste paléographe, a été nommé archiviste de ce département.

— Par arrêté du préfet du Lot en date du 4 mars, M. Auguste Petit, archiviste paléographe, ancien conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Besançon, a été nommé archiviste du département du Lot.

— Par arrêté en date du 14 mars, M. Henri Loriquet, archiviste du Pas-de-Calais, a été nommé conservateur de la Bibliothèque de Rouen.

Par arrêté du 29 janvier 1899, sont nommés officiers de l'Instruction publique : MM. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg. — Andrieux, bibliothécaire de la ville de Meaux. — D'Ault du Mesnil, vice-président de la Commission des monuments mégalithiques à Paris. — Blanchet, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. — Charavay, expert en autographes. — Michon, attaché à la Direction des musées nationaux. — Mortet, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Officier d'académie : De Rouget, bibliothécaire de la ville de Rodez.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*)

Les Mazarinades inconnues consistent en un choix de pièces prises dans un recueil unique, communiqué par son savant ami M. l'abbé L. Bertrand (A. de Lantenay, dans ses publications), Directeur du Grand Séminaire de Bordeaux. « Des notes précises portant sur des noms, sur des faits, sur des mots peu connus, suivent constamment le lecteur, lui évitant d'ennuyeuses recherches. Il y en a sur nombre de personnages qui intéressent particulièrement l'Agenais, sur les Lusignan, les Bezolles, les Théobon, les Laugnac et les Béchon de Caussade; il y en a aussi sur la fameuse *Nanon*, moins connue sous son nom patronymique (1) — celui d'une très honorée famille de magistrats, — qu'elle a sali devant l'Histoire. Le d'Épernon qui fit d'Anne de Maurès la courtisane que l'on sait et l'objet, non seulement du mépris, mais de la haine des Agenais, a inspiré la plupart des pièces auxquelles ces notes se rapportent : *La Querelle de la ville de Bourdeaux avec M. le Duc d'Espernon* (sic); *Le songe du duc d'Espernon, estant à Cadillac après sa sortie de Bourdeaux; L'Histoire poetique des Exploits admirables du Duc Bernard Despernon, avec l'arrivée de Madame la Princesse en Guienne; L'Amour des Bourdelois envers Messieurs les Princes; Oraison funèbre sur la mort du Duc d'Épernon.* Aucune de ces pièces n'est remarquable, et s'il faut dire toute la vérité, la plupart foisonnent en vers faux et sont d'une extrême platitude... C'est que la Fronde, simple parade héroï-comique, ne pouvait rien créer, rien inspirer qui fût de haut vol. Tout s'était amoindri, atténué depuis un demi-siècle. Petits hommes, petites passions; petites passions, petites œuvres! » (2)

(1) Nanon de Lartigue; voir plus haut n° 43.

(2) Nous avons tenu à emprunter cette analyse à un excellent article bibliographique de M. Adolphe Magen (*Revue de l'Agenais, 1879, p. 278-282*) pour que le nom de nos deux regrettés amis fussent unis sur ces pages, comme ils le furent dans la vie.

Digitized by Google

En appendice, un travail bibliographique important : *Liste des pièces du Recueil du Grand Séminaire de Bordeaux*. 94 mazarinades, en état unique, catalogùées et décrites.

Une lettre latine de Geoffroy de Malvin de Cessac, membre du Parlement de Bordeaux, au président de Thou, 1609. — (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*. 1879, *p.* 187-189.)

Étude critique sur *La Duchesse d'Aiguillon*, par M. Bonneau-Avenant (*Revue critique du 21 juin* 1879).

Une lettre de Ph. Fortin de La Hoguette à P. Dupuy 1er avril 1628) d'après une copie de la collection Peiresc. — (*Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, 1879, pp. 460-463.)

Lettres missives : Baron de Benac, duchesse d'Étampes, maréchal de Roquelaure, etc. (*Revue de Gascogne*, *t. XX*, *passim*, etc., etc.

Je note dans le tome VI de la *Revue de l'Agenais* les Documents inédits pour servir à l'histoire du département de Lot-et-Garonne pendant la Révolution française (1775-1801), par M. A. Gazier et dédié par lui à *M. Ph. Tamizey de Larroque*, *membre correspondant de l'Institut*, qui n'était probablement pas étranger à leur publication dans une revue agenaise.

Année 1880.

69. *Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française, publiées par Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut et du ministère de l'Instruction publique. Tome premier. Septembre 1632-Décembre 1640.* — Paris. Imprimerie Nationale, MDCCCLXXX. In-4° de xxiv. 746 pp.

Publié dans la *Collection de Documents inédits sur l'histoire de France, deuxième série.* Ce premier volume contient 461 lettres de Chapelain, écrites de septembre 1632 au 30 décembre 1640, à soixante-quatre correspondants divers, dont les principaux sont : Balzac (162 lettres), Godeau (61), marquis de Montausier (42), duc de Longueville (30), Boisrobert (21), Conrard (21), Maynard (10), marquis de Gesvres (9), Gassendi (7), Arnaud d'Andilly (8), etc., après lesquelles il faut citer nombre de personnages marquants des premières années du XVIIe siècle, parmi lesquels nous retiendrons seulement ceux dont T. de L. s'est plus spécialement occupé plus tard : la marquise de Flamarens, Gassendi, Silhon, Croisilles, Bouchard, Doujat, Peiresc. — En appendice : *Liste des lettres de Chapelain, écrites de*

Digitized by Google

janvier 1641 à décembre 1658, dont l'existence a eté signalée (pp. 741-744) ; corrections et additions (pp. 745-746).

Dès 1874, E.-J.-B. Ratery avait publié dans la *Revue des Sociétés savantes* (mai-juin p. 80-82) un fort important *Rapport sur la publication de la correspondance de Chapelain,* dont le manuscrit avait été légué par Sainte-Beuve à la Bibliothèque Nationale. Ce ne fut, cependant, qu'en 1877 (l'arrêté est daté du 22 janvier) que l'érudit gontaudais fut chargé de sa publication, avec M. Marty-Laveaux comme commissaire responsable. Le manuscrit Sainte-Beuve n'a pas été publié intégralement ; plusieurs lettres ont dû être éliminées comme insignifiantes ; d'autres, en assez grand nombre, d'une médiocre importance, ont été analysées et partiellement reproduites en notes, par ordre chronologique. Dans l'introduction, T. de L. déclare qu'il s'est astreint à plus de sobriété dans l'annotation que dans les lettres de Balzac. Cette annotation est pourtant prodigieusement riche encore, comme le prouve l'anecdote suivante, que nous empruntons au charmant « *Portrait d'un travailleur* », publié par M. Henri Berr, dans la *Revue Bleue* (n° du 9 juillet 1898, p. 53) : « M. Tamizey de Larroque a raconté cette anecdote : un de ses émules (1) feuilletait, à Gontaud, le premier volume des *Lettres de Jean Chapelain* « dans le magnifique exemplaire sur grand papier qui venait d'être envoyé par l'Imprimerie Nationale ; tout à coup il s'écria, prenant son air le plus sérieux : « *Vous êtes déshonoré !* » Je crus à la découverte de quelque énorme erreur, et, tout anxieux, je demandai : « Pourquoi donc ? — Pourquoi ? répondit-il en riant de mon effarement, parce que voilà une page sans notes ! »

70. Mémoires de Jean d'Antras de Samazan, seigneur de Cornac, suivis de documents inédits sur les capitaines gascons pendant les guerres de religion et de la généalogie de la maison d'Antras. Publiés pour la première fois par J. de Carsalade du Pont et Ph. Tamizey de Larroque. — *Sauveterre-de-Guyenne, Jean Chollet, édit.* (*Auch., impr. F. Foix*), 1880 *gr. in*-8° de XIX-236 pp. et 2 planches.

Les Mémoires de Jean d'Antras avaient été signalés pour la première fois, en 1860, par M. C. Clausade, dans le *Bulletin Archéologique* d'Auch (T. I. p. 96-97 et 473-476), puis sommairement présentés par M. Léonce Couture dans son *Esquisse d'une histoire littéraire de Gascogne* (2). Ils sont d'un intérêt capital pour l'histoire des guerres de religion dans le Sud-Ouest, et ne sont pas négligeables au point de vue littéraire. « La publication de ces Mémoires,

(1) C'était M. Magen ; voir *Adolphe Magen* (1818-1893). Agen 1894. in-4. p. 6.

(2) *Bulletin d'Auch*, tome II, p. 577-578.

Digitized by Google

a dit Ad. Magen (1), ouvre une source abondante et nouvelle d'informations authentiques. La langue en est peu élégante, mais elle a son cachet, un fort goût de terroir. Nous la comparons volontiers à ces gros pains de campagne qui résistent au couteau, mais qu'on aime parce qu'ils « fleurent bon » et qu'ils nourrissent sainement. » — Avertissement des éditeurs expliquant la genèse de leur publication (p. v à xix). Fragments extraits de l'*Histoire de la maison de Montesquiou-Fézensac*, années 1566 et 1569 (pp. 1 à 9). Manuscrit autographe, comprenant les années 1569-1579 (p. 10-86). Notes de l'avertissement (pp. 87-88). Notes de la biographie de Jean d'Antras (pp. 89-93). Notes des extraits Montesquiou (p. 94-113). Notes du manuscrit autographe (pp. 114-174). Trame des Mémoires (pp. 175-179). Appendice I. Lettres adressées à J. d'Antras par le roi de Navarre, M. de Cornusson, M. de Gramont et M. de Baratnau ; sept lettres du 1er octobre 1576 au 18 (?) 1578, p. 181-183). Appendice II. Généalogie de la famille d'Antras (pp. 185-223). Table alphabétique des mémoires et des notes. Table des notes et des fiefs mentionnés dans la généalogie (pp. 227-236). Le nombre des notes rejetées à la suite du texte est de 201. Les deux planches, gravées d'après des croquis de M. P. La Pagne-Barrès, représentent le château de Samazan et celui de Cornac, résidences successives de l'auteur des Mémoires.

71. Sonnets inédits d'Olivier de Magny, publiés avec avertissement et notes. — *Paris, A. Lemerre.* (*Lyon, imp. Perrin*). 1880, *in*-12 *écu, de* 38 *pp.*

N° 5 des *Plaquettes Gontaudaises* ; tirage à 100 exemplaires. Cette plaquette a une assez singulière histoire. L'auteur allait publier les sonnets de Magny, quand ses amis Prosper Blanchemain et E. Courbet, lui écrivirent pour le prier de leur confier son butin pour les œuvres complètes du poète cadurcien, dont ils avaient entrepris la publication dans la *Bibliothèque d'un curieux* de Lemerre. Avec sa générosité et sa bonne grâce habituelles, T. de L. déféra immédiatement à cette demande, et ne songeait plus à ses sonnets, quand il en vit arriver un tirage à part à 100 exemplaires sur papier de Hollande portant le titre cité plus haut, avec le n° 5 des *Plaquettes gontaudaises*. Malheureusement, le format s'en trouva plus petit que celui des premières plaquettes, ce qui fut cause de l'abandon de cette collection pour laquelle le système des tirages à part avait été délaissé à cause du disparate de la justification et du format.

72. Récit de l'assassinat du sieur de Boisse-Pardaillan et de la prise de Monheurt, publié avec avertissement, notes et

(1) *Revue de l'Agenais*, tome VII (1880), p. 372.

Digitized by Google

appendice. — *Paris*, *H. Champion*; *Bordeaux*, *Lefebvre*, 1880, in-16, de 71 pp.

N° 6 des *Plaquettes Gontaudaises*. Tirage à 100 exemplaires. Reproduction de la curieuse plaquette intitulée : l'*Assassinat du sieur Boisse Pardaillan, gouverneur de Monheur, avec la prise de cette ville rebelle*. Bourdeaux, par Simon Millanges, 1622, in-8° de 19 pp. Avertissement dans lequel les textes sont décrits (pp. 4 à 14). Récit de l'assassinat (pp. 15 à 34). En appendice : I. *Trois lettres inédites de Boisse Pardaillan*, à Henri IV, au connétable de Montmorency et à Pontchartrain. II. De quelques opuscules sur la prise de Monheurt (pp. 35-48). Les notes reléguées à la fin du volume sont au nombre de quatre-vingt-dix (pp. 49-71).

Ce numéro, sous presse quand parut le précédent, fut coté 6 au lieu de 5 et devint ainsi, pour les raisons déjà exposées, le dernier de la collection qui devait comprendre encore, comme l'annonce la couverture, 7° *Quelques lettres inédites du cardinal d'Armagnac* et 8° *Labadie et le Carmel de la Gravelle*.

73. Les correspondants de Peiresc, N° 11. César de Nostradamus. — Lettres inédites, écrites de Salon à Peiresc en 1628-29. — *Marseille*, *imprimerie Marius Olive*, 1880, in-8°, de 66 pp.

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue de Marseille*. Avertissement (pp. 5 à 9). Dix-neuf lettres de Nostradamus à Peiresc (pp. 11-57). Appendice I et II. Deux lettres du même à « M. de Seramon neveu », III. « *Au trés excellent et très divin Ruben. — Sounet.* »

« Il y a là (p. 38) sur Isnard, cousin de Peiresc et beau-frère de Nostradamus une piquante petite historiette que j'appellerai l'historiette des trente sous » (*Petits mémoires de Peiresc*, p. 92, note 1). Il convient de rapprocher de ce travail les *Aperçus littéraires sur César Nostradamus et ses lettres inédites à Peiresc*, par L. Manau (Aix, Marius Illy, 1873, in-8°).

74. Vie inédite de la Duchesse de Luynes, par l'abbe Jean-Jacques Boileau. — *Bordeaux*, *Duthu*; *Paris*, *Vic* (*impr. Lamarque*), 1880, gr. in-8° de 59 pp.

Extrait, tiré à 200 exemplaires, de la *Revue catholique de Bordeaux*. Avertissement (pp. 6-7). *Relation abrégée de la vie et Sentiments de feue M^me^ la Duchesse de* *** (de Luynes, Marie-Louise Séguier, marquise d'O). *A Mesdames ses filles, Religieuses à N...* (Marie-Louise, religieuse à l'abbaye de Jouarre, ensuite prieure des Bénédictines de Torcy, et Henriette-Thérèse, religieuse à Jouarre, morte à Torcy où elle avait suivi sa sœur) (pp. 9-69). Sainte-Beuve a raconté la liaison

Digitized by Google

de ces pieuses sœurs avec Bossuet, qui fit l'épitaphe de l'une et composa pour l'autre le *Discours de la vie cachée en Dieu*. Voir une excellente analyse de cette publication posthume du célèbre janséniste, dans la *Revue historique* (T. VI, p. 472), par M. Gazier, qui avait procuré à T. de L. la copie du manuscrit original.

De l'année 1880 date les débuts de la très active collaboration de T. de L. à la *Revue Catholique de Bordeaux* (1), que venaient de fonder ses éminents amis, les abbés A.-J. Lafargue et E. Allain. Il leur donna pour le début, outre la *Vie inédite de la duchesse de Luynes*, décrite plus haut, deux comptes-rendus importants : *Lettres d'Henri Penysse à un ami d'enfance*, et *Histoire d'Otto Jarl, pirate norvégien, conquérant du pays de Bray, en Normandie, et de sa descendance*, par M. le comte de Lobineau.

Dans la *Revue des Bibliophiles*, il fit paraître : *Une page inédite de Guy Patin* (p. 51), *Une facture de Nicolas Buon* ; de *Petites notes bibliographiques* (L'imprimerie en Saintonge et en Aunis ; Les fous littéraires ; Essai généalogique sur la famille de Meslon, Deux brochures d'Adolphe Magen ; Un poème béarnais au XVII^e^ siècle ; Eustorg de Beaulieu ; Brahma ; Blayen, en 1580 ; La bibliomanie en 1880) ; plus une série de *Questions* et de *Réponses*.

Année 1881.

75. Le Père Cortade. Notes et extraits, suivis d'une bibliographie Tamizeynne. — *Sauveterre-de-Guyenne, imprimerie J. Chollet, 1881, gr. in-8° carré de 43 pp., pap. de Holl. Titre intérieur tiré en rouge et en noir.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue des Bibliophiles*. Le père Cortade, qui fut un extravagant au premier chef, a fourni à T. de L. le sujet d'une étude humoristique divisée en trois parties, agrémentées de nombreux extraits sur l'historien, l'orateur et le poète. Il était impossible d'esquisser, sans jamais se départir du sérieux, le portrait de ce grotesque, oublié par Théophile Gautier, mais dont M. Julien Vinson s'était déjà occupé dans les *Études de linguistique et d'ethnographie* (Paris, Reinwald, in-12), publiées en collaboration avec M. A. Hovelacque (p. 252-256). Aussi l'érudit gontaudais ne se fait-il pas faute de souligner malignement les amusantes élucubrations poétiques de ce singulier panégyriste, auquel on doit les stances réjouissantes : *De sainte Gudule, vierge, qui ralluma une chandelle éteinte, De sainte Catherine de Suède, qui au berceau refusait de téter les nourrices impudiques*, et bien d'autres. « Il est une

(1) Bordeaux, imprimerie nouvelle Demachy, Pech et C^ie^, 16, rue Cabrol, in-8°.

Digitized by Google

autre de mes brochures, écrivait l'auteur à M. l'abbé Dubarat (1), qui pourrait aussi être le sujet d'un piquant récit. C'est celle qui est formée de mes articles de la *Revue des Bibliophiles* sur le père Cortade. J'ai eu dans la rédaction de cette étude humoristique (non moins épuisée que la thèse contre Th. à Kempis), une collaboratrice qui est aujourd'hui célèbre, presque illustre, M^lle^ Pellechet, qui faisait alors auprès de moi ses premières armes. Ce fut à l'occasion du rarissime bouquin du P. Cortade qu'elle travailla pour la première fois dans cette Bibliothèque nationale dont elle est maintenant *bibliothécaire honoraire*. Le souvenir de l'éminente *incunablographe* devra être à jamais rattaché à mon hnmble plaquette. »

« La bibliographie annoncée par le titre de cette plaquette, dit M. Maurice Tourneux (2), n'est qu'une simple liste » (p. 37 à 43). « Malgré son très modeste appareil, elle ne laissa pas de tourmenter un peu son auteur, nous dit M. Léonce Couture. Quand il publia lui-même un premier spécimen de *Bibliographie Tamizeyenne*, il m'engagea par lettre à le houspiller sans façon sur la chose et sur l'expression. » (3).

En appendice, deux *mea culpa*: lettre de l'abbé félibre Roux et résumé d'une communication de M. J. Vinson. (p. 31-36).

76. Lettres inédites de Pierre de Marca, évêque de Couzerans, archevêque de Toulouse et de Paris, au chancelier Séguier, publiées avec avertissement; notes et appendices. — *Bordeaux, Ch. Lefebvre; Paris, H. Ch. Lefebvre; Paris, H. Champion (Auch, impr. Foix), 1881, in-8° de 79 pp.*

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue de Gascogne*, tome XXI. L'introduction (pp. 5 à 11) est une récapitulation complète de toutes les sources à consulter sur la biographie de l'auteur de l'*Histoire de Béarn,* terminée par une appréciation équitable de la valeur morale si controversée du célèbre prélat qui eut le malheur d'avoir pour ennemis à la fois — et l'on n'ignore pas jusqu'où peut aller *l'odium théologicum* — les partisans des doctrines ultramontaiues, qui le trouvaient trop gallican, et les partisans des doctrines jansénistes, qui le trouvaient trop moliniste ». Vingt-six lettres au chancelier Séguier, datées du 28 mars 1644 au 12 octobre 1649, écrites à Pau et à Barcelone, pendant que Marca était visiteur général et intendant de la Catalogne.

(1) Lettres de Tamizey de Larroque précédées d'une notice par M. Léopold Delisle. Extrait des études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, Pau, impr. Vignaucour, 1898, p. 29.

(2) Tamizey de Larroque (1828-1898), notice bio-bibliographique. Paris, Techener, 1898, p. 2, note 1.

(3) Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut (*Revue de Gascogne*, 1898, p. 803).

Digitized by Google

Elles sont toutes relatives aux choses de la politique et on y chercherait en vain les traces de l'érudit (pp. 13 à 50).

Appendice : Lettres de Marca à diverses personnes (Séguier, Antoine de Loménie, Jean de Launay, le P. Peteau, l'évêque de Lodève, François Bosquet, le cardinal Mazarin, Baluze, François Hallier, évêque de Lodève, la duchesse d'Orléans); XIII lettres du 5 octobre 1618 au 9 juin 1661 (pp. 50 à 73).

Second appendice : *Lettres de Galatoire de Marca et du capucin Simon de Mont-de-Marsan,* au chancelier Séguier (1er février 1646), et lettres de Marca au même, du 24 novembre 1649 (pp. 74-79).

77. Les correspondants de Peiresc. N° III. — Jean-Jacques Bouchard. — Lettres inédites écrites de Rome à Peiresc (1633-1637), publiées avec notes et appendices. — *Paris, A. Picard, 1881, in-8° de* VIII-*80 pp.* (1), *sans titre ni faux titre.*

Extrait, tiré à 125 exemplaires sur papier de Hollande, du *Cabinet historique.*

« De tous les correspondants de Peiresc, Jean-Jacques Bouchard fut celui qui mérita le moins l'honneur de son amitié », dit T. de L. se rappelant que Paulin Paris avait traité de montre le pervers auteur du voyage de Paris à Rome, dont la publication en quarante langues de l'éloge de Peiresc fut sévèrement jugée par Balzac et Chapelain. Ce dernier écrivait à ce sujet : « C'est saltimbanquer et « jouer des gobelets que de prendre ces voyes extraordinaires pour « faire parler de soi et aller à ses fins. » (Lettre du 21 août 1637, n° 482). L'auteur semble s'excuser dans l'avertissement de s'occuper de cet abject littérateur, auquel pourtant le ramenaient sans cesse ses études Peiresciennes.

Cette publication comprend 10 lettres (pp. 9 à 55), du 18 février 1633 au 6 février 1637, toutes écrites à Rome.

Appendice (pp. 71 à 80) : Cinq lettres de Bouchard, écrites de 1633 à 1639 (pp. 55 à 80), à MM. du Puy, de Valavez et au Père Peteau. Dans celle qui est datée du 18 juin 1633, je note cet éloge de Galilée : « C'est le vieillard le plus sage, le plus éloquent et le plus vénérable que j'aye jamais veu, et qui a en sa façon et ses termes je ne sçay quoy de ces philosophes anciens. » L'appendice se termine par *Une visite de Bouchard à Peiresc* (pp. 71-80), du mois de novembre 1630.

Pendant que T. de L. préparait ce fascicule des *Correspondants de Peiresc,* M. Lisieux publiait : « *Les Confessions de Jean-Jacques Bouchard, parisien, suivi de son voyage de Paris à Rome en 1630.* » (Paris, 1881, in-8°), dont l'introduction révèle une nouvelle collabo-

(1) Paginé jusqu'à VIII, pour l'avertissement, et de 9 à 80 pour le corps de la publication.

Digitized by Google

ration de notre savant ami. « Par une heureuse coïncidence, dit l'éditeur, M. Tamizey de Larroque... s'occupe de Bouchard. Ses recherches nous ont été du plus grand secours, et nous lui exprimons notre reconnaissance pour les emprunts que nous lui avons faits. »

A rapprocher de cette plaquette les *Lettres de Bouchard à Peiresc* dans le tome II de la correspondance de ce dernier, et la publication posthume *Autour de Peiresc* qui sera analysée ultérieurement (1).

78. A la mémoire d'Alexis-Paulin Paris, membre de l'Institut, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, etc.—*Paris, Techener (Chartres, impr. Durand frères), 1881, in-8° de 14 pp.*

« Extrait, à petit nombre, du *Bulletin du Bibliophile* », dit M. Maurice Tourneux (loc. cit. p. 9), et il nous a été impossible de préciser cette trop vague désignation.

Suprême hommage rendu à un vieux maître et un vieil ami, où T. de L. intercale nombre de détails autobiographiques précieux : « Je saurai toujours à Tallemant des Réaux un gré infini d'avoir été entre nous un trait d'union... J'eus la joie, en l'année 1854, d'être un des auditeurs assidus de P. Paris (au collège de France), et je n'oublierai jamais tout ce que ses leçons eurent pour moi de profit et de charme, etc. »

Voici la fin, nous allions dire la péroraison, de cette éloquente biographie qui est datée de Carpentras, le 25 juin 1881. « Hier, la nuit s'approchant, je voyais des moissonneurs qui, après avoir pendant toute la journée coupé le blé sous un ciel de feu, se reposaient en contemplant avec la joie du devoir rempli, les gerbes amoncelées autour d'eux. Ce spectacle me rappela la sérénité de la fin de M. Paulin Paris; lui aussi, après avoir été un vaillant moissonneur, il s'était endormi, la conscience tranquille, laissant des gerbes nombreuses qui lui vaudront à jamais l'estime des hommes et le sourire de Dieu. »

79. Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger, publiées et annotées. — *Agen, J. Michel et Médan (impr. P. Noubel); Paris, A. Picard, 1881, in-8° de 428 pp.*

Extrait, tiré à 150 exemplaires (2), du *Recueil des Travaux de la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres d'Agen,* 2e série, t. VI et VII.

Très important recueil comprenant 124 lettres écrites par le grand

(1) Voir, en outre, dans la *Revue Critique* de 1882 (p. 14 à 16), une *Notice sur un manuscrit inédit de J.-J. Bouchard*, par M. Eugène Müntz.

(2) Dans la *Bibliographie* de J. Andrieu, le tirage est réduit par erreur à 100 exemplaires.

Digitized by Google

érudit agenais, du 8 novembre 1571 a 18 août 1608 à Pierre Pithou. Claude du Puy, Jacques-Auguste de Thou, H. de Monantueil et de Bergenval.

A la suite des lettres vient un *appendice* comprenant les extraits de huit lettres à de Thou, Goulart et du Puy (9 mars 1603-26 mars 1604), de sept lettres (7 janvier 1603-13 janvier-Julien (*sic*) 1606), à du Puy et de Thou; enfin, une liste analytique de vingt lettres françaises de Scaliger (10 avril 1541-21 avril 1687), à divers personnages.

Voir sur cette publication l'appréciation à M. Ch. Seitz dans: *Joseph-Juste Scaliger et Genève* (Genève, 1895, gr. in-8°, p. 38. En rendant compte de cette brochure dans la *Revue Critique* de 1895, T. de L. disait: « ... il y aurait à donner une nouvelle édition des deux *scaligerana* avec un commentaire qui serait très souvent justificatif. La Bibliothèque Nationale possède un manuscrit qui permettrait d'apporter de grandes améliorations dans un texte que les éditeurs ont bouleversé. » T. de L. préparait activement cette réédition en collaboration avec M. Bonnet. Voir encore dans la *Revue des Biblophiles* de 1882, une « lettre à M. Tamizey de Larroque sur son Scaliger », Paris, 10 mai 1880, signé XXX, critique éminent dont nons ne pouvons plus retrouver le nom que nous tenions de T. de L. lui-même.

80. Les correspondants de Peiresc. N° IV.—Joseph Gaultier, prieur de La Valette. — Lettres inédites écrites d'Aix à Peiresc, de 1600 à 1632, annotées. — *Aix, Marius Illy, in-8° de 66 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires sur papier vergé, des *Mémoires de l'Académie d'Aix.*

« Les lettres écrites à Peiresc par cet intraitable ennemi des visites. ne manquent pas d'intérêt », dit T. de L., à la première page de l'avertissement. « Gaultier n'entretient pas seulement de ses expériences astronomiques (1), son éminent correspondant, il l'entretient aussi de divers sujets moins relevés et plus accessibles à la majorité des lecteurs. »

Quinze lettres de J. Gaultier du 18 novembre 1609 au 20 septembre 1632 (p. 11 à 60) où je note (p. 16-17) quelques détails sur « Gassendi plaideur », sur le chanoine Jean Tarde, l'historien du Sarladais, dont la curieuse chronique n'avait encore pas été publiée, etc.

En appendice deux lettres de Gassendi à Gaultier (IX juillet 1631 et XVII aoust 1632, p. 61 à 65). « Ces lettres, dit l'éditeur, sont comme deux glorieuses couronnes que je pose sur le front d'un ressuscité. »

(1) Peiresc disait que c'était un *des grands mathématiciens du temps* (Correspondance, t. 1, p. 221), et Gassendi a dit en parlant de lui (Vie de Peiresc, livre II, p. 179): *Viro totius quidem matheseos sed astronomiæ præsertimus peritissimo.*

Digitized by Google

Parmi les publications non tirées à part, de cette année, il faut particulièrement noter les *Lettres de Marguerite de France* qui parurent dans la *Revue Historique*. livraisons de juillet et octobre. Dans la *Revue des Bibliophiles* parurent: *Une lettre de Gabriel Peignot; Un curé bordelais* (Jules Delpit); *Deux lettres inédites de la Peyrère*, outre nombre de *Petites notes biographiques:* (Corbarieu et ses seigneurs; Excursions limousines; Etude sur l'Assemblée provinciale de la Haute-Guyenne; Les cavernes de France; L'inscription de Saint-Viance; Le temple neuf de Montauban; Un nouveau livre de raison; Deux troubadours de Saintonge; Étude sur J.-B. Coisnon; Jasmin et son œuvre; L'inscription du château de Montal; Inventaire des bijoux de Jeanne de Bourdeille; Une nouvelle lettre de Besly; Un paquet de lettres; Dictionnaire de l'arrondissement de Nérac, etc., etc.) et de curieuses *Questions et Réponses*, dont nous ne pouvons donner le détail.

A la *Revue catholique de Bordeaux*, T. de L. donna les articles suivants: Saint Martin, par M. Lecoy de La Marche; Un controversiste du XVII^e^ siècle à Sainte-Foy; Lettre inédite d'une supérieure des Carmélites au chancelier Séguier; Élévations sur les douleurs et les enseignements du père de Lemi pour le chemin de la Croix, d'après les écrits de la B. Marguerite Maine; Un confesseur de Louis XV.

Année 1882.

81. — Les vieux papiers du château de Cauzac. Documents inédits (1592-1627). — *Agen, impr. V. Lenteric, 1882, in-8° de* XV-*33 pp.*

Tirage à cent exemplaires sur papier vergé.

Trente-six lettres (18 juin 1588-20 juillet 1627): du duc de Guise; du marquis de Villars; du marquis de Montpezat; du maréchal de Matignon; de la duchesse de Mayenne; de la reine Marguesite; du maréchal de Roquelaure; du duc d'Épernon, et missives du Parlement de Bordeaux, le tout relatif à Balthazar de Thoiras, et intéressant l'histoire de la Ligue, des Croquants, etc.

M. André de Bellecombe a consacré aux pièces de ce recueil relatives au château de Montpezat pendant les guerres de la Ligue une importante analyse (p. 119-121) dans son *Histoire du château, de la ville et des seigneurs et barons de Montpezat et de l'abbaye de Pérignac, publiée avec quelques additions par G. Tholin.* (Auch, Léon Cocharaux, 1898, in-8° de XXXII-319 pp.)

A la page 88 se trouve en note le desideratum suivant que je crois devoir reproduire ici: « On garde jalousement, dans une collection particulière, une lettre autographe de Marguerite à Balthazar de Thoiras, lettre, dit-on, fort curieuse, et que j'aurais bien voulu mettre

Digitized by Google

sous les yeux de mes lecteurs. Rappelons, à ce sujet, qu'il s'agit de Balthazar dans le passage du *Divorce satyrique* où l'on nous montre M^me^ de Duras amie de *Causaquet* pendant que M. de Duras était ami de Marguerite. » (1)

82. Entrée du Roy Charles IX à Bordeaux, avec un avertissement et des notes. — *Bordeaux, P. Chollet, MDCCCLXXXII, grand in-8° de* IV-*12 et 8 pp., pap. de Hollande.*

Extrait, tiré à 76 exémplaires, de *la Revue des Bibliophiles*. Réimpression d'une rarissime plaquette de l'Inguimbertine intitulée : *L'entrée du Roy à Bordeaux, avecques les Carmes latins qui lui ont esté présentez et au chancelier. A Paris. De l'imprimerie de Thomas Bichard, à la Bible d'or, devant le Collège de Reims, 1565.*

L'arrivée du roi est du 1^er^ avril, « mais il ne feit point son entrée iusques au neufviesme jour dudit, à cause du temps pluvieux dont plusieurs en furent noyez. » A la fin est reproduite la curieuse *Ode Stephani Cruselli* (2) *Burdigalenni*, etc., qui fut publiée à Bordeaux en avril 1565. Une dernière note avec pagination spéciale est consacrée à la description des autres plaquettes du même recueil.

83. Oraison funèbre de Pierre de Gassendi, par Nicolas Taxil, prononcée dans l'église cathédrale de Digne, le 14 novembre 1665, publiée avec divers documents inédits. — *Bordeaux, P. Chollet, 1882, in-8° de 94 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, des *Annales des Basses-Alpes*. « Aux communications venues du département des Basses-Alpes, dit T. de L. dans l'Avertissement (p. 3-7), j'ai joint quelques extraits d'un mémoire sous forme de lettre où Gassendi discute l'histoire des anciens évêques de Digne, mémoire conservé parmi les manuscrits de Peiresc, dans la bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras. Autour de l'Oraison funèbre prononcée il y a 250 ans, par un admirateur dont la naïveté a quelque chose de touchant, j'ai cherché à réunir seulement des documents d'un intérêt local, réservant pour la grande publication que je consacrerai, s'il plaît à Dieu, à l'illustre Peiresc et à ses savants amis, les lettres françaises inédites de Gassendi, que j'ai pu recueillir..... Ce que j'ai dit de ce grand homme en 1877, me dispense d'en rien dire aujourd'hui. » L'avertissement se termine par une comparaison avec son vieil ami Bonnetty, qui justement venait de mourir au moment de mettre au net un travail sur l'immortel adversaire de Descartes.

En Appendice : Lettres et requêtes autographes inédites de Gas-

(1) *Œuvres complètes de d'Aubigné*, (Édition Réaume et de Courrade) t. II, 1877, p. 667.

(2) Étienne Cruzeau, son ode est intitulée : *Aquitania*.

Digitized by Google

sendi, en douze numéros dont quelques-uns résument toute une correspondance dont les dates extrêmes vont de 1614 à 1653 (1).

84. Les Correspondants de Peiresc. — N° V : Claude de Saumaise; — Lettres inédites écrites de Dijon, de Paris et de Leyde à Peiresc (1620-1627), publiées avec Avertissement, Notes et Appendice. *Dijon, imp. Darantière, 1882, in-8° de 182 pp.*

Extrait, tiré à 120 exemplaires, des *Mémoires de l'Académie de Dijon.* — « L'extrême rareté des lettres de Saumaise à Peiresc donne déjà un prix tout particulier au petit recueil que j'ai formé, mais ce qui le rend surtout digne de l'attention des doctes lecteurs, c'est l'érudition singulière que l'éminent critique se plaît à y étaler. On dirait que, s'adressant à un juge auquel il parlait ainsi: « Il faut avouer que vous dominez sur tous les autres hommes du monde en cette étude de l'antiquité », Saumaise a voulu se surpasser (p. 2 et 4).

Quinze lettres allant du 2 février 1620 au 3 mai 1637 (p. 7 à 95), relatives aux publications d'Aleandro, Sirmond, Constantin l'Empereur, Golius, Vincent Pinelli, Heinsius, André Rivet, etc., et à diverses études archéologiques sur les mesures, les armes, les vêtements, les papyrus, etc., des anciens.

Appendice n° 1. — Lettres à Jacques Dupuy (du 29 octobre 1633 au 3 mai 1637, p. 96-176), côté anecdotique très intéressant.

85. Lettres inédites d'Adrien d'Aspremont, vicomte d'Orthe, gouverneur de Bayonne. — *Bordeaux. P. Challet; Paris, H. Champion, (Auch, impr. Foix)*, 1882, gr. in-8° de 56 pp.

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue de Gascogne.*

« Longtemps Adrien d'Aspremont, vicomte d'Orthe, n'a presque été connu que par une lettre qu'il n'écrivit pas. En ces dernières années, diverses choses nouvelles ont été dites sur lui. Je voudrais aujourd'hui le faire un peu plus connaître en publiant un certain nombre de lettres qui sont incontestablement de lui.... Mais avant de donner la parole au vicomte d'Orthe, je vais reproduire, avec quelques additions, ce que les plus récentes recherches nous ont appris de ce singulier personnage ». Début de l'*Avertissement*, où se trouve reproduit un intéressant article du *Courrier de Bayonne* (2) (30 septembre 1877) signé un *Bayonnais* (M. Bernadou), p. 5 à 14.

(1) M. Henri Berr va faire paraître un livre définitif sur Gassendi où le nom de M. Tamizey de Larroque ne sera pas oublié : voir *Portrait d'un travailleur* dans la *Revue Bleue* du 9 juillet 1898, p. 54.

(2) Voir dans les *Études de linguistique et d'ethnographie*, par M. Hovelacque et Julien Vinson, une étude de ce dernier sur *La Saint-Barthélemy*

Digitized by Google

Dix-neuf lettres allant du XVIIe juing 1559 au XVIIe juing 1572, et adressées au lieutenant-général Bury, au cardinal de Lorraine, à François II, Catherine de Médicis, au gouverneur d'Asq, Jean de Belsunce, à Antoine de Bourbon, roi de Navarre, à Charles IX, au capitaine Martin et au duc d'Anjou (p. 15 à 45).

Trois appendices : I. *Deux lettres inédites de Jean d'Aspremont, fils d'Adrien,* à Pontchartrain (13 mars 1614) et à Marie de Médicis (6 novembre 1615); *La lettre du vicomte d'Orthe à Charles IX,* reproduction retouchée d'un article de la *Revue des Questions historiques* (t. II, 1867, p. 292-295); *Quelques renseignements nouveaux sur Adrien d'Aspremont* (p. 46-56.)

86. Deux documents relatifs à l'histoire de la Chambre de l'Édit de Nérac. — *Nérac, impr. Ludovic Durey; Bordeaux, P. Chollet, 1882, in-18 de 32 pp.*

Tirage à part, tiré à 60 exemplaires, d'un article publié dans le *Journal de Nérac* (1882) reproduisant le *Procès-verbal des Conseillers catholiques de la Chambre de Nérac sur la rupture d'icelle,* etc., d'après un des recueils manuscrits de Peiresc, avec, à la suite, la reproduction d'une rarissime plaquette intitulée : *Prise du Premier Président de la Chambre de l'Édit de la ville de Nérac,* etc... A Paris, chez Joseph Guerreau, 1622.

86 *bis.* Chronique d'Isaac de Pérès (1554-1611) publiée par M. A. Lessueur de Pérès.... avec le concours de MM. Tamizey de Larroque, Faugère-Dubourg, J. de Bourrausse de Laffore et Adolphe Magen. — *Agen, impr. Vve Lamy, 1882, in-8° de 268 pp.*

Il serait injuste de ne pas donner une place, dans cette bibliographie, à la très importante collaboration de T. de L. à ce recueil si précieux. Lui-même, d'ailleurs, se sentait de grands droits à le faire figurer dans la liste de ses œuvres, car il écrivait dans les notes intimes où il récapitulait l'histoire de sa vie : « J'aurais pu mentionner la chronique d'Isaac de Pérès à laquelle j'ai fourni un si grand nombre de notes. »

Lettres de saint Vincent de Paul (*Revue de Gascogne,* t. XXIII). La Bibliothèque Régionale de Nérac; Entrée du Roy Charles IX à Bordeaux; Armand de Pontac, évêque de Bazas; Lettre à M. J. Brunet sur les livres devenus introuvables; Fantaisies lyonnaises; Les

à Bayonne, reproduction d'un article publié dans l'*Avenir des Pyrénées.* « L'éminent philologue, dit T. de L., m'a fait l'honneur de parler de moi, en cet article, avec une bienveillance extrême et dont je lui serai toujours reconnaissant. » (P. 9, note 1).

Digitized by Google

cavernes de France; Aguilauneuf; Sur une remontrance du conseiller Louis du Duc; L'instruction publique en Périgord avant 1789; La martyre de Santo-Esperio; Un mois en Algérie; Le berceau de la famille Pithou; Le cardinal Guillaume Sudre; Le budget de la ville de Cahors; Un collectionneur bordelais; Pierre de Montmaur le Parasite; Les œuvres de Baluze cataloguées et détruites; Livres perdus; Louis Machon; Essai de Bibliographie périgourdine, etc., dans la *Revue des Bibliophiles*. — La procession du Jubilé à Bordeaux en 1636 (Lettre inédite du conseiller d'Andrault), dans la *Revue catholique de Bordeaux*.

JULES MOMMÉJA.

(*A suivre*).

DEVIS D'UNE CONSTRUCTION A ÉLEVER SUR LE PONT DE L'ILE NOTRE-DAME

« DU HUITIÈME FEBURIER 1647

» Devis des ouvrages de massonnerie, charpenterie, couvertures, plomberie, menuiserie, ferrure, gros fer et vitres qu'il convient de faire pour la construction entière de l'un des logis à faire au-dessus du pont de l'Isle Notre-Dame, du costé de Saint Paul sur chacune des quarante-six places, sçavoir quarante quatre faisant partie des cinquante qui sont sur le dit pont et les deux autres en retour du dit pont sur les advenues contenant chacune douze pieds de large, compris les murs mittoyens, et vingt-cinq pieds et demy à prendre hors d'œuvres, icelles quarante six places appartenantes sçavoir vingt-trois à M. de Bretonvilliers, conseiller du roy en ses conseils et à M. le Ragois, son frère, les autres vingt-trois des dites places restantes appartenant à M. Bordier aussy conseiller de Sa Majesté en ses conseils et greffier de son conseil, à chacune des quelles seront faictes des advances et blacons (*sic*) en saillie sur la rivière, le tout suivant les plans et desseins (*sic*) qui pour ce en ont este faicts, signés et arrestez et des matières cy après desclarées.

» Premièrement sera faict le mur de face sur la rue auquel seront érigées des jambes estriers (*sic*) dans les murs mitoyens qui seront de pierre de cliquart et porteront quatre et six pieds

Digitized by Google

de long dans les dits murs de vingt-deux poulces en teste, sur les quelles seront érigées des arcades de pierre dure fermées et ceintrées, en ance de panier, le plus surbaissé que faire se pourra, les bouticques seront fermées avec des appuis de bois et le dessous avec des assises de pierre de cliquart, portant parpin (*sic*) les quels seront fondez sur le massif du dit pont, le dict mur sera eslevé jusqu'au hault depuis le dessus des dictes arcades tout de pierre de Saint-Leu portant parpin de seize poulces d'espoisseurs, et sera faict retraicte d'un poulce à chacun estage, seront observées les croisées en tous les murs de face et au bas des lucarnes et de l'estage en galtas sera faict un estage carré et des croisées carrées comme aux dits estages avec des bazes au-dessus de l'entablement, comme ils sont figurez au dessein; les pierres saillantes en liaison et les tables avec les petits ovalles à costé des cheminées, et faire des tables de bricques aux lieux marquez au dict dessein, faire aussy un fronton au millieu du pont, de chacun des costez des maisons qui sera en l'estendue de trois maisons, le tout suyvant le dict dessein.

» Seront faicts les murs mitoyens, un pour chacune maison, et deux pour la dernière de chacun costé qui seront de face de pierre de taille comme ceux du devant du pont, lesquels seront maçonnés de moislon et plâtre, enduicts des deux costez. Sera faict la maçonnerie du pan de bois sur la rivière lequel sera posé en saillye de trente poulces, plus que le corps de maçonnerie du dit pont, et, pour ce faire, sera levé le cordon qui est posé à présent, et au lieu d'iceluy seront posées les unes sur les autres deux assises de pierre de cliquart en consolles pour porter la sablière du dict pan de bois, l'une sera en carderon et l'autre en doulcine, et seront de grands quartiers de la dite pierre de cliquart. Toutes attachées les unes aux autres avec des crampons de fer, scellées en plombz et les dits potteaux et sablières du dict pan de bois seront hourdées de plastre et plastrées, recouverts et lattées des deux costéz. Les deux balcons seront portez par des corbeaux de charpenterie revestus avec plastre, et le dessus des dits deux balcons sera d'une grande dalle de pierre de liais. Au premier y aura un siège de privé pour servir à la bouticque et cuisine et l'autre servira au premier estage au quel l'on ira par l'escallier, on y aura aussy un siège de privé, les thuyaux des quels privez se rendront dans la rivière et seront de plomb de sept poulces de diamètre dans œuvre et d'espoisseur de plomb ordinaire à deux carrés, à

Digitized by Google

chacun des sièges du hault y aura une petite caisse de charpenterie couverte d'ardoises; l'appuy de chacun balcon sera de barreaux de fer comme il est marqué au dessein et auront chacun trois pieds en saillie sur quatre pieds huict poulces de largeur y compris la place des sièges des privés.

» Plus seront maçonnés les planchers les uns sur les autres celuy de l'entresolle et celuy du grenier, tous les quels seront maçonnez avec plastre, cloud et latte, pavé de carreaux, les deux planchers de la première et seconde et aussy de la troisième chambre seront ardinch... L'escallier aussy hourdé de plastre et plastras, enduicts dessus et dessoubs. Les deux premiers estages seront carrelés, l'aire de la cuisine sera pavée de grès fendus en deux ou trois assises avec mortier fait de chaux et de sable, et lesvier de ciment, toutes les cloisons seront hourdées avec plastre et plastras enduicts des deux costez.

» Plus seront faictes taois cheminées aux trois chambres et une à la cuisine, les thuyaux desquelles seront maçonnez de plastre pur et les souches qui sortiront hors du comble seront de brique et la fermeture sera de pierre de Saint-Leu figurée suyvant le plan. Les premiers des dits thuyaux entreront dans le mur mitoyen le plus que faire se pourra, les manteaux seront hourdez avec plastre et plastras enduicts, avec plainte en haut et plainte en bas, les atres seront pavez de grands carreaux et les contrecœurs de bricques, faits les scellements de tous les crampons, pattes et gaches nécessaires, tant pour les portes que croizées en tous les bastimens.

» CHARPENTERIE

» Seront fournies des sollives de trois planches carrées, les quels seront peuplées de sollives de cinq et sept poulces de gros espassés tant plaines que vuides, qui auront douze pieds de long et porteront sur les murs mitoyens avec des ais qui seront clouez par les deux bouts et par le millieu, sera fourny l'appuy de la bouticque avecq un potheau et une entretoise et linteau pour faire la porte, le tout de longueur et grosseur nécessaires suivant aussy qu'il conviendra faire les fermetures de chacune des bouticques.

» Plus sera faict le plancher de la bouticque avec des ais de chesne de trois poulces d'espoisseur portez sur des sablières, les quelz ais seront posez les uns dans les auctres, seront faictes

Digitized by Google

touttes les cloisons marquées sur le plan, garnyes de sablières par le bas, de quatre poulces de gros et de longueur nécessaire, tous les potteaux auront trois et cinq poulces de gros espassez d'un pied ou treize poulces d'entrenoulx et des longueurs nécessaires. La charpenterie de l'escallier quy monte jusqu'au grenier garnie de limons, appuis et balustres tournez, pattin et chappeau, deux noyaux des longueurs nécessaires et de trois et six poulces de gros ou quatre et six. Les marches seront moullées jusqu'au deuxième plancher et auront vingt-six poulces de long dans œuvre et quatre poulces de gros, les sollives des palliers quatre et six ; tout le dit eschiffe sera rabotté.

» Plus sera faicte la charpenterie du pan de bois sur la rivière au quel seront posées des sablières par bas par hault et à tous les estages, les quelles auront six et huict poulces de gros les uns et les aultres, cinq et sept de gros, et celles du bas et du hault quatre thoises de long pour tenir deux corps de logis, tous les polteaux auront cinq et sept poulces de gros et n'auront pas plus d'un pied d'entredeux, les balcons d'en haut seront portez par des vanneaux avec de petites cages et potteletz pour faire les privez quy seront aussy couverts au dessus.

» Plus sera faicte la charpenterie du comble, lequel sera couvert d'un seul comble en la longueur et sur toutes les maisons de chacun costé ainsy qu'il est figuré au dessin. Les chevrons auront dix huit pieds de long et quatre poulces de gros espassez de quatre à la latte, fournir des arrestières des crouppes des longueurs et grosseurs nécessaires, le festage avec un cours de panne, de chacun costé et un feste de pareille grosseur que les pannes et sera faict deux lucarnes de charpenterie pour esclairer les greniers et le service des courrants du costé de la rivière, comme aussy fournir des sollives du dernier plancher qui seront de mesme longueur et auront quatorze et six poulces de gros, faire aussy les chevallets et moullets servant aux deux frontons, quy seront aussy mis de face, avec les coyaux, guigneaux et linteaux, les faux manteaux de cheminée, le tout de bon bois de chesne loyal et marchand.

» COUVERTURE ET PLOMB

» Sera faicte la couverture pour toutes les dictes maisons, la quelle sera avecq ardoises d'Angers posées à trois poulces neuf lignes d'eschantillon, fournir pour la dicte couverture la dicte

Digitized by Google

ardoise, le cloud, la latte et la contrelatte, et seront posez des chaisneaux tant sur la rue que sur la rivière, ceux qui seront sur la rue conduiront la moitié des eaux de chacun costé depuis le fronton jusques a l'encoignure pour conduire les dites eaux dans la rivière par un godet. Tout le quel plomb sera à deux eaues, seront posez aussy des nouveaux deux frontons et lucarnes sur la rivière, ensemble l'enfestement tant sur le dict grand comble que sur les chevallets des lucarnes fournir aussi les thuyaux de plomb pour les privez, de la façon que dict y est cy dessus.

» MENUISERIE, FERRURES ET VITRES

» Seront faictes trois croisées sur la face de la rue, lesquelles seront de bon bois de chesne, assemblées, carrées, ferrées et vitrées bien et deuement de bon verre de France, plus cinq croisées et deux oz (*sic*) pour l'escalier de bon bois de chesne, ferrées et vitrées comme dessus avec des petites croisées aux cabinets du costé des cheminées de chacune chambre pour chacune desdictes maisons.

» Plus toutes les portes nécessaires en chacune desdictes maisons les quelles seront de mesures convenables, toutes collées et ranboittées, hault et bas, d'un poulce d'espoisseur, ferrées de deux gonds, deux pentures, deux verrouilz, une serrure à tour et demy avec boucle, excepté celle des garde robbes les quelles n'auront qu'un locquet, et le grenier avec serrure à bosse, celles des balcons auront aussy un locquet sans serrure, la fermeture de la bouticque sera faicte telle qu'il conviendra selon la commodité de ceux qui auront loué chacune des dites maisons, soit avec portes et allées au coing ou au milieu avec appuys et avec ais qui descendront jusqu'en bas, bref, en telle sorte et manière que ce soit, elles seront faictes bien et deuement, le tout de bon bois de chesne et ferrées comme dict est.

Sera fourny le gros fer, scavoir les tirans de chacun cinq pieds de long sans les harpons avec ancres au premier et dernier plancher, tant sur la rue que sur la rivière, au droict des murs mittoyens, une soupente à chacun manteau et barres de fer soubs les languettes et une autre bande de trempe à chacun avec des crampons aux deux assises, soubs le pan de bois, et des crochets à chesnaulx sur les entablements, avecq pattes, fournir des dents de loup pour les potteaux des cloisons, comme aussy

Digitized by Google

fournir les barreaux et appuis pour le balcon, le tout de longueur nécessaire.

» Pardevant les notaires gardenottes du Roy, nostre Sire, au Chastelet de Paris, soubsignez, furent présents en leurs personnes honorables hommes Claude Sublet, juré du Roy, ès œuvres de charpenterie à Paris, demeurant rue Neuve-des-Minimes, paroisse saint Paul, et Denis Hébert, couvreur ordinaire des bastimens du Roy, demeurant grande rue de l'Ile-Notre-Dame, parroisse Saint Louis, les quels ont promis, promettent et s'obligent solidairement l'un pour l'autre, chacun d'eux seul et pour le tout sans division ni discussion, renoncant aux bénéfices de division et ordre de discussion, envers Messire Claude Levagois, seigneur de Bretonvilliers, conseiller du Roy en ses conseils, demeurant en la dicte Isle Nostre-Dame et messire Jacques Bordier, aussy conseiller du Roy en ses conseils, secrétaire de son conseil d'Estat, demeurant à Paris, rue du Parc-Royal, paroisse Saint-Gervais, à ce présent et accceptant, de faire et parfaire bien et deuement comme il appartient au dire d'ouvriers et gens à ce connaissant touttes et chacune les ouvrages de maconnerie, charpenterie et couverture, plomberie, menuiseries, ferrures et vitres contenues mentionnées au devis cy devant escript, et pour ce faire fournir par les sieurs Sublet et Hébert de tous matériaux nécessaires selon et ainsy qu'elles sont dessignées et spécifiées au dict devis. Le tout suyvant les plans et desseins qui en ont este faicts entre les partyes, d'eux signées et des notaires soussignez, pour la construction des quarante six maisons qui seront à faire sur les quarante six places, estant, scavoir quarante quatre sur le pont, et deux sur les descentes d'iceluy, dont il y a vingt trois appartenant au dit sieur de Bretonvilliers et les autres vingt trois au dit sieur Bordier, aux quels ouvrages les dits sieurs Sublet et Hébert ont desjà commencé à faire travailler, et continueront sans discontinuer, avec nombre d'ouvriers suffisants et nécessaires, en sorte que moitié des dites maisons soient faictes et parfaictes dans le jour de sainct Jean-Baptiste prochain, et l'autre au jour de sainct Remy ensuyvant, à peine de tous despens, dommages et intéretz. Ce marché faict moyennant et à raison de 3,750 tournoys pour chacune de ces maisons, revenant ensemble à la somme de 172,500$^{\text{tt}}$ tournoys, sur la quelle somme les dits sieurs Subler et Hébert ont reçu des dits sieurs de Bretonvilliers et Bordier plusieurs sommes de deniers dont ils leur ont baillé

Digitized by Google

et fourny des quittances, et quand au surplus de la dite somme de 172,500ᵗ tournois, desduction faicte du contenu des dites quittances, les dits sieurs de Bretonvilliers et Bordier promettent et s'obligent chacun pour leur moictyé payer et bailler aux dits sieurs Sublet et Hébert, au fur et à mesure qu'ils feront les dits ouvrages bien et duement, comme dict est, et encore payer aux sieurs Subler et Hébert, oultre le prix cy dessus, la somme de 1,200ᵗ à quoy ils ont accordé ensemble pour l'augmentation des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, couvertures et aultres, que les dits sieurs Sublet et Hébert feront comme dict et à cause de la plus grande largeur de deux maisons, faisant les encoignures du dict pont du costé de sainct Paul de plus que les deux thoises de chacune des dictes aultres maisons basties sur le dict pont, suivant le dict plan, et pour le regard des fondations qu'il convient faire aux deux maisons attenant les dictes deux encoignures et que commencent les descentes de part et d'autre du dict pont ce qui se trouvera y avoir esté faict de plus que aux aultres maisons du dit pont, sera payé aux sieurs Sublet et Hébert, suyvant l'estimation quy en sera faicte par gens à ce connaissants, dont les parties conviendront.

» A ce faire est intervenu Louis Le Vau, architecte du Roy demeurant dans la dicte Isle Notre-Dame, sur le quay d'Allençon, le quel s'est rendu plaige et caution. »

(*Document communiqué par le* Vᵗᵉ DE GROUCHY).

MÉMOIRE D'UN ESPION AU SERVICE DU DUC DE CHOISEUL

En classant la très riche collection d'autographes réunie par mon prédécesseur, M. Esprit Requien, et léguée à la Bibliothèque d'Avignon, j'ai trouvé le document ci-joint qui ne manque pas d'un certain intérêt : c'est le mémoire des dépenses faites par le baron de Wittinghof, qui espionnait en Allemagne et en Autriche pour le compte du duc de Choiseul.

En 1767, date de la mission confiée au baron de Wittinghof, d'importants événements se préparaient en effet : il s'agissait de savoir si la malheureuse Pologne pourrait conserver son

Digitized by Google

indépendance ou bien si les Russes, les Autrichiens et les Prussiens allaient mettre leurs menaces à exécution et démembrer le royaume. On conçoit donc avec quelle anxiété le duc de Choiseul devait observer la marche des autres nations européennes et de quelle nécessité il était pour lui d'être renseigné sur leurs préparatifs. Malheureusement, il avait bien d'autres préoccupations et d'autres soucis, et dès ce moment-là on peut dire qu'il était déjà résolu à rester purement et simplement sur l'expectative, au lieu de chercher à sauver les anciens clients de la France et d'arrêter leurs ennemis.

Remarquons que dans le mémoire à lui remis par le baron de Wittinghof, celui-ci se garde bien de préciser le chiffre de ses dépenses; il s'en remet à la générosité du duc. N'y a-t-il pas là un indice qu'il avait coutume d'être bien traité par le ministre français? D'ailleurs, il avoue lui-même dans le présent document qu'il a obtenu de lui une gratification annuelle de mille écus.

L.-H. LABANDE.

État contenant les différens articles de dépenses, relatifs uniquequement aux commissions, dont Monseigneur le duc de Choiseul m'avoit chargé positivement, par sa lettre du 10 mars 1767.

1° Monseigneur le duc de Choiseul me charge dans cette lettre d'aller reconnoître: 1° les mouvements et préparatifs, que faisoit dans ce moment là le Roi de Prusse; 2° de prendre des connoissances les plus exactes des armées d'Autriche et de Prusse, de leur tactique et de ceux de leurs généraux qui seroient un jour à même de faire remuer ces deux grandes machines; 3° de lui rapporter des mémoires détaillés sur tous ces objets; — et par une seconde lettre de sa part, j'ai ordre d'aller en Pologne, en passant par la Silésie pour examiner de plus près si le Roi de Prusse y faisoit établir des magazins, filer des trouppes en Pologne ou en Silésie, pour y renforcer ses garnisons, etc., etc. Pour remplir tous ces différens objets et d'une si grande étendue, il m'a fallu faire bien de la dépense, plus de 1,000 lieues en poste et y employer plus de 8 mois de courses.

Je laisse à la disposition généreuse de Mgr le duc de Choiseul d'en stipuler la somme . . . . . »

2° Pour un recueil de 115 plans que j'ai réunis contenant la tactique et les manœuvres des Autrichiens, Anglois et Prussiens, que je n'ai pu avoir qu'à force d'argent et de tems pour les faire copier.

N. B. — Le même officier prussien qui m'a fourni ceux-

Digitized by Google

là s'est engagé vis-à-vis de moi de m'en procurer tous les ans de nouveaux et tous ceux des manœuvres que le Roi fait exécuter dans ses camps. Il me les fera parvenir par mon frère qui est au service de Saxe . . . . . »

3° Pour le nouveau règlement autrichien en manuscrit, que je n'ai pu avoir qu'à force d'argent, et après avoir resté pour cela pendant un mois à Prague . . . . . »

4° Pour un habillement complet d'un fantassin autrichien et pour celui d'un gendarme prussien avec tout l'équipement, ainsy que plusieurs d'autres effets . . . . . »

5° Pour le voyage de Carlsruh, chés Mgr le marggraf de Baaden-Durlach, au mois de février 1767, au sujet d'une commission connue de Mgr le duc de Choiseul . . . . . »

6° Pour le voyage et séjour de trois mois et demi à Paris et à Versailles, ayant eu ordre d'y venir pour rendre compte de mes courses et pour remettre tous mes plans et mémoires. »

Le baron de Vittinghoff représente très humblement à Monseigneur le duc de Choiseul, comme il seroit malheureux pour lui de perdre une somme aussi considérable que celle que ce voyage lui a coutté, surtout n'ayant pas cru le faire à ses dépens et ne jouissant, d'ailleurs, d'aucune pension ni traitement extraordinaire, comme la plupart de ses confrères. Il suplie aussi de lui accorder les deux reliefs pour MM. de Horn et Hamilton : il seroit bien facheux pour lui de perdre une somme de 1,960 livres, pour avoir soutenu et secouru deux officiers de son régiment. Pour ce qui concerne sa gratification annuelle de mil écus que Mgr le duc de Choiseul a eu la bonté de lui accorder en 1766, au mois de novembre, et dont il n'a touché le payement que pour la première année, il la soumet à sa disposition généreuse et espère tout de ses bontés.

Paris, le 15 mars 1768.

Le baron de Vittinghoff.

LETTRE DE GAUCHER

A AUGUSTE DE LA BOUISSE A CASTELNAUDARY (Aude).

Perigueux, 28 mars 1824.

Mon cher ami, j'ai toujours regardé comme un miracle le succès prolongé de l'*Anecdotique*, ne concevant pas que dans un coin de la France se maintint un recueil qui, à Paris même, auroit eu de la peine à parvenir jusqu'à une certaine croissance. Les lettres sont dans un tel discrédit, la politique a tellement

Digitized by Google

envahi toutes les têtes, que les feuilles savantes doivent le céder aux papiers nouvelles qui nous entretiennent de la Russie, de l'Amérique, du cours de la Bourse et de mille autres choses bien plus importantes par le tems qui court. Je m'attendois donc que tôt ou tard, votre libraire feroit ses adieux à ses souscripteurs, mais j'avoue que je ne croyois pas recevoir aujourd'hui son dernier numéro. Vous dirais-je plus? J'en suis très fâché pour vous et je regrette que ce soit après les élections que vous ayez pris le parti de la retraite et si vous m'eussiez consulté, je vous aurois dit : « Prolongez de quelques mois encore vos sacrifices; autrement, on ne manquera pas d'attribuer la publication de votre feuille jusqu'à l'époque actuelle à votre seul désir d'être nommé à la Chambre. » Il vous eût été facile, ce me semble, de prévenir le reproche en annonçant à l'avance votre impossibilité de soutenir plus longtems une entreprise trop dispendieuse, et vous auriez même pû partir de là pour insister d'autant plus sur vos prétentions à la législature, qu'il ne vous restoit à l'avenir que ce moyen de continuer de professer les mêmes opinions et les mêmes maximes, avec la même publicité et la même franchise, au lieu que, permettez-moi cette observation que je n'ai pas faite seul, vous avez l'air d'être piqué, et cela précisément parce que vous faites en sorte qu'on se persuade que vous ne l'êtes pas. Quoi qu'il en soit, je suis assurément un de ceux qui sont le plus peinés de l'inutilité de vos démarches et de la cessation de l'*Anecdotique*. Tous les dimanches, je recevois votre envoi avec la plus vive satisfaction, j'avois une demi heure de jouissance et je comptois là-dessus comme sur mon pain quotidien. Si j'eusse été un de vos électeurs, je ne vous aurois donné mon vote qu'à condition que l'*Anecdotique* n'eût pas cessé d'exister.

Il me falloit la secousse que je viens de recevoir pour me rassurer et me pousser à vous écrire. Vous ne vous faites pas d'idée du dégoût que j'éprouve pour toute sorte d'occupation et combien je baille tous les jours. L'an dernier, sur dix mois, j'en ai passé cinq à souffrir d'affreuses migraines de quinze jours en quinze jours. Cette année, c'est encore pis. Je ne sais quelle humeur a établi son siège dans ma tête, et je suis le plus souvent tourmenté par la douleur et par une mélancolie insurmontable qui en est la suite. Voilà, aujourd'hui, plus d'un mois que je n'ai quitté la chambre. J'ai, en ce moment, un large vésicatoire entre les deux épaules, et couché, comme debout, je ne

Digitized by Google

repose qu'avec peine. J'ai été tenté vingt fois depuis vingt jours d'envoyer ma démission au Grand Maître, afin de me procurer un repos dont j'ai absolument besoin. Mais renoncer à la retraite, lorsque dans huit mois j'y ai droit, faire naufrage volontairement à la vue du port, cela est dûr, et je ne suis pas assez riche pour m'y déterminer. Il faut donc que je rame encore. Advienne que pourra.

Que pensez-vous de l'affaire de Sorrèze? Qu'en dit-on dans le pays? Ferlus est-il coupable ou non de ce qu'on lui impute? Les journaux ont tellement divagué sur tout ce qui s'est passé, qu'il est impossible de deviner de quel côté sont les torts. En ce qui touche la propriété, il me semble qu'on a été bien loin. Ce qui m'a fait supposer qu'il s'agissoit, en définitif, d'une question fort délicate, c'est que vous n'avez pas cru devoir en entretenir vos lecteurs. Et nul, cependant, n'était plus à même que vous de manifester une opinion dans un si grand procès.

Adieu, mon cher ami, prompte réponse à votre bien tendrement dévoué, GAUCHER.

P. S. — Vous annoncez un tableau de la conjugaison grecque. Priez votre imprimeur de m'envoyer un nombre d'exemplaires correspondant à la somme qui me revient de mon abonnement. Si l'ouvrage est bon, il sera fort utile dans nos classes.

OU DEMEURAIT D'ARTAGNAN

L'adresse de l'immortel héros de la trilogie des *Trois Mousquetaires* nous est révélée par un acte relevé par nous dans le minutier de Me Caillet, notaire à Paris. Le 3 mars 1689, Pierre Cadeau, maître en la chambre des comptes, demeurant rue Sainte-Croix-la-Bretonnerie, louait à Pierre d'Artagnan, chevalier, brigadier capitaine et major général de l'infanterie de l'armée du Roi (*sic*), logé rue Traversière, paroisse Saint-Roch, une maison à porte cochère sise rue de Richelieu, consistante en un grand corps de logis sur le devant et un autre en aile, composé de plusieurs étages de chambres, moyennant 1,700 livres par an. Ce bail est signé « Cadeau » et « Artaignan » Il se rapprochait donc du Louvre, et avait fait son chemin depuis son entrée aux mousquetaires du Roi, et devait alors être bien près de la fin de sa carrière.

Vte DE GROUCHY.

Digitized by Google

LETTRE DE
CASIMIR DELAVIGNE AU COLONEL BRACK

Mon bon colonel,

Je serai le 9 à Paris et le 10 chez vous. Celui qui vous a si bien reçu me devient plus cher de toute la bonne grâce qu'il a mise dans son accueil pour vous. Je suis ce que vous êtes pour moi. J'aime qui vous aime. J'ai terminé le chant de notre romaine et j'irai vous faire entendre mes stances. Pardonnez-moi de ne vous écrire qu'un mot, je travaille du matin au soir.

Mille amitiés.

CASIMIR DELAVIGNE.

(Sans date).

CHRONIQUE

Ouvrages nouveaux :

Bapst (G.). *Le maréchal Canrobert. Souvenirs d'un siècle.* Tome I. — Paris, Plon, 1898, xv-560 p. in-8°, avec un portrait en héliogr.

Ce premier volume va de l'enfance du maréchal au coup d'État de 1851, et raconte notamment l'expédition d'Algérie. Mais, à propros de ses premiers chefs ou de ses camarades, les récits de Canrobert nous ramènent aux campagnes du premier Empire : ce sont donc bien des « souvenirs d'un siècle » que ces Mémoires, si habilement rédigés par M. Bapst sous la dictée du maréchal, et qui ne le cèdent en rien aux autres ouvrages similaires si nombreux depuis quelques années. Les archéologues y trouveront, sur l'Algérie romaine, maintes preuves de la connaissance que le maréchal avait sur ce sujet ; et, surtout, les historiens et les politiques liront avidement la relation du rôle de Canrobert aux journées de décembre. Des anecdotes, souvent piquantes et toujours instructives, sur Castellane, Pélissier, Marbot, Bugeaud et bien d'autres, un pittoresque tableau de la Révolution de Juillet à Lyon, ajoutent beaucoup encore à l'agrément et à l'intérêt de ces Mémoires. B.

Labande (L.-H.) — *Les Doria de France (Provence, Avignon et comté Venaissin, Bretagne, Ile-de-France et Picardie) Études historiques et généalogiques.* Paris, A. Picard et fils, 1899, in-8° de xvi-360 pp.

Digitized by Google

Cet ouvrage contient plusieurs notices intéressantes, que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs. Au chapitre Ier de la première partie, la biographie du gibelin Perceval Doria, successivement podestat d'Asti, d'Arles et d'Avignon, et plus tard lieutenant de Manfred en Italie, indique bien la physionomie d'un de ces Italiens de la première moitié du XIIIe siècle, qui jouèrent un si grand rôle dans les affaires publiques; elle donne, en outre, de curieux détails sur l'administration des Républiques d'Arles et d'Avignon. Le chapitre II est consacré en grande partie à l'amiral Ayton Doria, qui, après avoir combattu contre les guelfes de sa patrie, s'enrôla sous la bannière du roi Philippe VI de Valois, fit les campagnes maritimes de 1338-1345 contre les Anglais, guerroya en Bretagne où il devint seigneur de Châteaulin, et fut tué sur le champ de bataille de Crécy à la tête de ses arbalétriers génois.

Le caractère de Louis Doria, conseiller et chambellan du roi René au XVe siècle, est tout différent : c'est un armateur, un négociant dont les entrepôts sont établis en différentes villes de Provence. Le chapitre qui raconte sa vie est de première importance pour l'histoire du commerce dans le midi de la Franee.

Viennent ensuite plusieurs séries de biographies moins curieuses au point de vue général, mais que les amateurs d'histoire provinciale goûteront encore : la vie municipale des cités de Marseille, Tarascon, Avignon, Arles, etc., est racontée en maints endroits.

La seconde partie de l'ouvrage a plus le caractère d'histoire généalogique : nous n'y insisterons donc pas. Pourtant nous signalerons parmi les appendices celui qui raconte toute l'histoire de la seigneurie de Cayeux-en-Santerre, dans l'ancien bailliage de Montdidier.

M.

— **Saige (G.)** : *Monaco, ses origines et son histoire d'après les originaux* (Hachette, 1898, XIV-527 p. in-12).

En un volume destiné au grand public, — mais qui eût pu être néanmoins édité avec moins de simplicité et plus de notes, car l'on peut soutenir que le « grand public » sait apprécier la qualité d'un papier et la finesse d'une gravure, et compte sur les indications bibliographiques qui lui permettront, s'il le veut, d'étendre ses lectures, — M. Saige a résumé ses savantes introductions aux *Documents relatifs à la Principauté de Monaco*. Faisant justice des travaux de ses devanciers qui ne s'attachèrent, négligeant les sources, qu'à donner aux Grimaldi une généalogie illustre et légendaire, il a écrit l'histoire fidèle et rigoureusement scientifique de ce petit coin de terre provençale qui semblait n'en devoir point posséder, tant le peuple est heureux qui l'habite. — L'ouvrage est illustré par les portraits, les sceaux et les monnaies des souverains monégasques.

H. M.

Digitized by Google

~~~ **Sellier** (Charles) : *Le quartier Barbette.* — Paris, Fontemoing, 1899, XI-227 p. in-8 (*Biblioihèque de la Société des études historiques*).

Dans les premières années du XIIIe siècle, un riche bourgeois de Paris, Etienne Barbette, fit construire une maison de plaisance dans une coutille qu'il possédait aux portes de la ville. En 1306, elle appartenait au prévôt des marchands Etienne Barbette, troisième du nom, lorsqu'elle fut dévastée par la population qu'avaient exaspérée les mesures fiscales de Philippe le Bel et de son argentier. La courtille Barbette fut morcelée en plusieurs lots, dont l'un devient la propriété de tisserands, de foulons et de « pouliers » ; des constructions où ils établirent leurs industrie, une rue voisine prit le nom de *rue des Poulies.*

Cependant les poulies Barbette ne tardèrent pas à faire place à un somptueux hôtel édifié pour le surintendant des finances Jean de Montaigu, qui le vendit, en 1401, à la reine Isabeau de Bavière. C'est ici qui se place le galant épisode des amours d'Isabeau et du duc d'Orléans, dramatiquement interrompues par l'assassinat du duc (1407). M. Charles Sellier établit, de la manière la plus certaine et de façon définitive, que le lieu exact où le duc tomba sous les coups des mercenaires de Jean-sans-Peur est bien cette partie de l'ancienne allée des Poulies, alors allée des Arbalétriers, qui attenait à l'hôtel Barbette et est devenue l'impasse qui s'ouvre, aujourd'hui, au numéro 38 de la rue des Francs-Bourgeois, comme l'indique une inscription placée sur l'entrée de ce cul-de-sac et dont plusieurs historiens niaient l'exactitude.

Dès qu'Isabeau avait connu le meurtre de Louis d'Orléans, elle avait quitté l'hôtel Barbette. Quels y furent ses successeurs, c'est ce que M. Charles Sellier a réussi à établir, ajoutant ainsi à son histoire un chapitre entièrement inédit. Il appartint en dernier lieu, et pendant près d'un siècle, à la famille de Brézé qui, à partir de 1561, le morcela et le vendit. Alors furent bâtis de nouveaux hôtels : celui d'Estrées (ou de Corberon), celui de Choissy, ceux de Goussainville, Le Mayrat de Saint-Cyr, de Pommereu, etc. Autour de ceux-là, d'autres encore s'élevèrent, non plus sur l'emplacement de l'hôtel Barbette, comme on l'a soutenu à tort, mais dans son voisinage immédiat : tel fut l'hôtel Herouët, auquel appartient la tourelle du coin de la rue Vieille-du-Temple. Sur une autre section de la courtille Barbette furent édifiées les *maisons d'aumône,* successivement occupées par les « bonnes femmes » et les « francs bourgeois », puis supprimées en 1564, et qui ont laissé à la rue des Poulies, depuis rue des Francs-Bourgeois, le souvenir des pauvres gens qu'elles abritaient. Leur terrain fut acquis par le cardinal Jean Bertrand, qui l'annexa à un grand jardin contigu, dépendance de son habitation particulière ; plus tard, enfin, ce jardin fut lui-même morcelé et plusieurs hôtels, notamment l'hôtel Poussepin, le recouvrirent.

Digitized by Google
~~~

Telle est, très brièvement résumée et seulement dans ses grandes lignes, l'œuvre de tous points remarquables que vient de couronner l'active Société des Études historiques. M. Charles Sellier a écrit là une des meilleures monographies que nous puissions jamais posséder sur la topographie de ce vieux Paris qu'il connaît si bien. Il n'est pas une des maisons du « quartier Barbette », — c'est-à-dire de cette partie du Marais comprise entre les rues Elzévir, Vieille-du-Temple, de la Perle et des Francs-Bourgeois, — dont il n'ait établi la filiation, au prix de plusieurs années de très longues et très patientes recherches dans les dépôts d'archives; pas un souvenir historique s'y rattachant dont il n'ait précisé les détails. Cette étude, fort attrayante déjà par elle-même, est illustrée par la reproduction du plan du quartier Barbette en 1407, et d'un extrait du plan de la Censive du Temple de 1789. Deux importantes pièces justificatives et une précieuse Table des noms cités complètent l'ouvrage, ouvert sur une spirituelle préface du Dr Alfred Lamouroux.

HENRI MAÏSTRE.

Ami (L') des Monuments et des Arts, 1898, n° 68 : G. Larroumet, Charles Garnier, p. 196 à 199. — Ed. Corroyer, Les origines de l'architecture du Moyen-Age, p. 203 à 210. — Première représentation en géométral du château de Pierrefonds (façade du nord-ouest), p. 210. — C. Enlart, Expansion de l'art français : l'abbaye de Lapaïs, à Chypre, p. 221 à 234. — F. Régamey, Nécessité d'établir les maquettes de monuments nouveaux, p. 234 à 235. — V. Dumortier, De la nécessité des concours dans la répartition des travaux artistiques, p. 235 à 236. — J. Stublen, La création des quartiers nouveaux et l'aspect des villes, p. 236 à 238. — Ch. Normand, Répertoire des fouilles et découvertes en France, p. 238 à 245. — La tour des Arquets, à Cambrai, p. 245. — Revue des Revues et Bibliographie, p. 246 à 256. — N°s 69-70 : Lassus, Les Flèches de la Sainte-Chapelle de Paris, p. 257 à 259. — C. Enlart, Les monuments français de l'île de Chypre : Église métropolitaine de Sainte-Sophie, à Nicosie, p. 259 à 278. — E. Beluze, La rue Beaubourg, p. 278 à 288. — Ch. Normand, Bombardement de Dieppe et du Havre en 1694, p. 327 à 336. — Louis Sauvageot, Saint-Pierre de Montmartre, p. 336 à 342. — Ch. Normand, Un cadran solaire de 1674 à l'hôtel de Cluny, p. 252. — Table des gravures et des articles du t. XII, p. 393 à 402.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1899, n° 1 : Em. Stocquart, Les Flamands en Écosse au moyen-âge et l'origine des comtes de Douglas, p. 5 à 15. — Dr Raeymackers, Les fonts baptismaux de l'ancienne église de Rummen, p. 16 à 20, pl. et grav. — P. Chibert, Un échange de prisonniers après la bataille de Gembloux (1578), p. 21 à 29. — J. Depoin, Le duc Ebrard de

Digitized by Google

Frioul et les trois comtes Matfrid, p. 45 à 60. — J. Vannérus, Cinq lettres inédites de Juste Lipse (1595-1606), p. 61 à 67. — P. Hankar, Rapport sur l'état des monuments de la ville de Diest, p. 68 à 71.

— **Bulletin Monumental**, 1898, n° 3 : H. Jadart et L. Demaison, Les Inscriptions commémoratives de la construction d'églises dans la région rémoise et ardennaise, p. 189 à 219. — Ad. Blanchet, De l'importance de certains noms de lieux pour la recherche des antiquités, p. 220 à 244. — N. Canat de Chizy, Étude sur le service des Travaux publics, et spécialement sur la charge de Maître des Œuvres en Bourgogne, sous les ducs de la race de Valois (1363-1477), p. 245 à 272. — Trois solennités archéologiques : Fête donnée à Juilly en l'honneur du R. P. Henri Thédenat, élu membre de l'Institut; — Le Buste de M. Alfred Bequet à Namur; — Cinquantenaire de la Société d'Archéologie lorraine, p. 273 à 285.

— **Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France**, 1898, 4e livr. : L. Delisle, Un des fondateurs de la Sorbonne, *Hugo Episcopus Aprensis*, p. 159 à 163. — L.-G. Péissier, Documents sur Pierre de Sacierges, évêque de Paris, p. 163 à 169. — Du même, Paris jugé par un Dalmate en 1763, p. 169 à 170. — De Caix de Saint-Aymour, Acquisition de la chapelle de Vic en l'église de Saint-Nicolas-des-Champs (16 septembre 1617), p. 170 à 174. — P. Pinson, Transformation de l'église Notre-Dame de Versailles en Temple de la Raison, p. 174 et 175. — Bibliographie, p. 176 à 180. — F. Bournon, Chronique de l'année 1898, p. 181 à 188. — 5e et 6e livr. : A. Vidier, Bibliographie de Paris et de l'Ile-de-France pour l'année 1897, p. 189 à 246.

— **Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts**, IIIe série, t. VII, 1898, 4e fasc : de Lespinasse, Arrêts criminels du Parlement de Paris (fin), p. 425 à 505 : — Léon Mirot, obituaire de Saint-Martin de Clamecy, p. 506 à 630. — 1899, t. VIII, 1er fasc : de Lespinasse, Chartes nivernaises originales, provenant de M. Granger de la Marinière, p. 1 à 17. — G. Gauthier, Deux donations faites au couvent de la Visitation Sainte-Marie de Nevers au XVIIIe siècle, p. 18 à 23 ; — Massillon-Rouverd, Introduction des faïences d'art à Nevers, p. 24 à 43 ; — de Lespinasse, Mobilier de deux chanoines et bibliothèque d'un official de Nevers en 1373 et 1382, p. 44 à 71 ; — G. Gauthier, Les protestants en Nivernais au XVIe siècle, p. 72 à 75 ; — Massillon-Rouvier, la cathédrale de Saint-Jérôme au VIIIe siècle, p. 76 à 83 ; — de Lespinasse, Question de droit féodal entre le roi et Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, p. 84 à 108.

— **Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne.** — 51e vol., 1897 (8 janv. 1898) : *Partie historique* ; H. Bouvier, His-

Digitized by Google

toire de Moneteau, p. 5 à 118, — Duché, Notice sur le comte de Bondy, ancien préfet de l'Yonne, p. 119 à 135 ; — Ch. Moiset, Le docteur Félix Rabis, p. 135 à 146 ; — E. Petit, Le comte de Tonnerre, Antoine de Crussol, duc d'Uzès, p. 147 à 150 ; — H. Buttner, Colbert et les manufactures en Basse-Bourgogne, p. 151 à 156 ; — Id. Les délits de bois avant 1789, p. 157 à 159. — *Partie des sciences naturelles* : H. Marlod, Notices préhistoriques sur l'Avallonnais, p. 3 à 18 ; — A. Parot, Glanures archeologiques de Saint-Moré et d'Arcy ; — Guide des grottes d'Arcy et de Saint-Moré, p. 19 à 48 ; — E. Petit, Le Menhir de Chatel-Gerard, p. 79 à 88. — 51e vol, 1897, 18 nov. 1898), *Partie historique* : A. Roserot, Chartes inédites des IXe et Xe siècles, appartenant aux archives de la Haute-Marne, p. 161 à 208 ; — E. Drot, Notice sur M. Francis Molard, p. 209 à 232.

— **Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine**, T. XI, 3e et 4e trim. 1898 : H. Faye, L'éclairage de Tours à la fin du XVIIIe siècle, p. 447 à 450. — St. Ratel, Note sur un enduit gallo-romain, de Saint-Martin, p. 451 à 452. — P. Vitry, La Vierge d'Écouen et la Vierge de Mesland (*École de Tours*), p. 453 à 454. — X., Les plus proches parents de Descartes, p. 455 à 458. — A. Gabeau, Les Treize Pauvres d'Amboise. — Acte de baptême du philosophe Saint-Martin, p. 458 à 460. — Dr A. Chaumier et L.-A. Bossebœuf, p. 461 à 471 et 1 pl.

— **Revue historique Ardennaise**, 1898, livr. de septembre à décembre : Henri Jadart, Le cahier de doléances de Saint-Quentin-le-Petit, en 1789, p. 197 à 215. — A. Frézet, Le *Sacrarium Remensis ecclesiæ*, de Dom Ganneron, chartreux du Mont-Dieu, p. 216 à 250. — Arthur Chuquet, Le Général Maucomble, de Charleville (1776-1850), p. 251 à 260. — L.-H. Moranvillé, Le terrier du comité de Rethelois au XVe siècle, p. 261 à 298. — Ch. Gailly de Taurines, Une famille militaire de Mézières au XVIIIe siècle : notice sur la famille de Taurines, p. 299 à 319. — Arthur Chuquet, Le général baron Michel Veilande, de Manre, p. 320 à 326. — Dom Albert Noël, Les Bénédictins ardennais de l'ancienne Congrégation de Lorraine, dite de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe (1727-1789), p. 327 à 332. — Variétés révolutionnaires : Hachette, de Mézières, professeur d'hydrographie à Port-Vendres ; Un projet d'école des arts au Mont-Dieu ; Dubois-Crancé, député des Ardennes à la Convention ; Le dernier prieur des Mazures, p. 333 à 335. — Paul Laurent, Les Ardennais morts dans les guerres de la République et de l'Empire, p. 336 à 345. — Bibliographie ardennaise et Chronique, p. 257 à 260 et 345 à 350. — Table des matières de l'année 1898 (tome V), p. 351 à 354.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel' — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS

Digitized by Google

NUMÉRO 64. 6me Année AVRIL 1899.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : PAUL D'ESTRÉE : Un roman du docteur Procope. — JULES GAUTHIER : Prix de vente de la galerie de Choiseul (1772). — F. DE VILLENOISY : Aventicum. — G. DUVAL : La question des Archives notariales. — G. BRIÈRE : Marché de Nicolas Coustou pour une statue de saint Denis à Notre-Dame.

QUESTIONS : Caylus.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; L. Mirot, archiviste aux archives Nationales; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Mommèja, conservateur du Musée d'Agen; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, de la Bibliothèque Nationale; Commandant Weil.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Trajet en 7 h. — Traversée en 1 h.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 9 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* **Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.**

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres reçues avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Sont nommés officiers de l'Instruction publique, à l'occasion du dernier Congrès des Sociétés savantes : MM. Hugues, archiviste du département de Seine-et-Marne. — Laurent, archiviste du département des Ardennes. — Parfouru, archiviste du département d'Ille-et-Vilaine.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

UN ROMAN DU DOCTEUR PROCOPE

Le café Procope, qui, depuis une trentaine d'années, a passé par tant d'épreuves, et qui, au jeu successif des clôtures et des réouvertures, faillit perdre jusqu'à son nom, le café Procope, dis-je, fut, pendant tout le XVIII^e^ siècle, le plus célèbre des établissements parisiens du même genre. Les écrivains et les artistes, les magistrats et les diplomates, les notabilités de la politique, de la finance et de l'armée s'y donnaient chaque jour rendez-vous: les hôtes les plus illustres de la grande Ville s'y rencontraient pour connaître le « Tout-Paris » mondain — le mot existait déjà. C'était presque un honneur d'être admis à contempler les fortes têtes de ce prestigieux cénacle.

La tradition veut que le Café bi-centenaire ait été le premier créé à Paris. Son fondateur, le sicilien Procope, l'ouvrit vers la fin du XVII^e^ siècle, et sa dynastie en garda près de cent ans la direction. Un de ses fils contribua plus que tout autre à continuer la vogue de l'établissement paternel. C'était le docteur

Digitized by Google

Michel Procope-Couteau, un petit homme tout noir, mal tourné, mal bâti, une manière d'Esope, mais pétillant d'esprit et de malice comme la plupart des bossus. Il passait presque toute sa vie au café dont sa conversation piquante et drôlatique faisait les délices; si bien qu'un naïf provincial lui demanda certain jour à quel moment il exerçait sa profession de médecin.

Malgré que Lesage ait pris plaisir à la tourner en ridicule, cette originale figure plaisait fort aux femmes. Procope eut nombre de bonnes fortunes. C'était fatal: les conteurs et les philosophes nous disent assez que l'éternel féminin sacrifia maintes fois Antinoüs au dernier des magots.

Le docteur Giraud de Salins, qui écrivit, en bon confrère, la *Procopiade* ou *l'Apothéose de Procope*, signale cette particularité, d'ailleurs très honorable pour le sexe deux fois laid, mais il va peut-être un peu loin quand il affirme que son héros était bigame.

Le *Dictionnaire* de Jal a rétabli la vérité des faits. Procope eut en effet deux femmes, mais... successivement. La première, Charlotte Brune, était morte en 1726, et il ne put épouser la seconde, Madeleine-Henriette de Brisseau-de-Montfort, qu'à la fin de 1730. Jal, le savant et consciencieux biographe, qui a consacré une longue notice à Procope, a démontré, par des actes empruntés aux registres de différentes paroisses, l'erreur du docteur Giraud. D'autres documents, restés inédits et, partant, inconnus au patient archiviste, corroborent son affirmation; il nous a paru intéressant de les publier, d'autant que leur ensemble constitue un roman des plus suggestifs.

Madeleine-Henriette de Brisseau-de-Monfort, devenue maîtresse du docteur Procope, avait brusquement quitté la France pour se retirer en Belgique. Elle avait eu les meilleures raisons du monde pour prendre cette détermination. Quoique orpheline et majeure, elle avait encore à compter, suivant les mœurs familiales du temps, avec des oncles, gens de qualité, fort bien en cour, MM. de Courtavel et de Pezé. Ces personnages n'auraient jamais permis qu'un misérable médecin osât épouser leur nièce. Quelle ne fut pas leur indignation quand ils apprirent qu'il l'avait enlevée! Ils sollicitèrent et obtinrent du gouvernement des Pays-Bas l'extradition de la coupable. Mais ce ne fut pas sans peine, ni dépenses, comme nous l'apprend la correspondance de l'exempt Bazin, chargé de recevoir M^lle^ de Montfort à la frontière. Ce rapport, à l'adresse d'Hérault, lieutenant de

Digitized by Google

police à Paris, nous permet de suivre les diverses phases de l'opération :

A Courtray, ce 15 avril 1730.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'après bien des difficultés de la part de son Altesse Sérénissime l'archiduchesse, elle a enfin donné ses ordres pour arrêter, Mlle de Montfort et a donné cette commission au procureur général de Brabant qui est chargé de me la remettre à Lille, ce qui sera exécuté demain. — Ensuite de quoi je prendrai la route de Paris.

Cette capture se fit hier à trois heures du matin et conduite dans un carrosse attelé de quatre chevaux de poste jusqu'à ici. Elle a fait enrager le procureur général, disant qu'elle ne pouvait pas aller étant grosse. Je ne doute pas qu'elle ne me donne bien de la tablature dans la route; mais j'espère en venir à mon honneur. Je ne doute pas que vous n'ayiez envoyé à la supérieure de Sainte-Pélagie les ordres nécessaires pour la recevoir.

En attendant l'honneur de vous rendre un compte exact, de toutes choses, etc.

Bazin.

J'aurai seulement l'honneur de vous dire que j'ai donné vingt louis au procureur général pour ses frais.

Le 14 avril, c'est-à-dire le jour même où Mlle de Montfort était arrêtée, le marquis de Pezé, qui était déjà en rapport d'affaires avec Hérault, puisqu'il lui parle d'un marché conclu pour Madrid avec le marquis de Brissy, réclame par écrit, au lieutenant de police, l'ordre nécessaire pour l'incarcération de sa nièce à Sainte-Pélagie. En homme avisé, il prie, par la même occasion, M. Hérault de faire arrêter Procope, si celui-ci a l'impudence de reparaître à Paris. Le signalement du docteur ne demande que deux lignes au marquis Pezé. « Comme il est tordu et bossu, dit-il, et qu'il porte une perruque extrêmement noire, il ne sera pas difficile à reconnaître. » Enfin, dernière recommandation, cet oncle, méfiant comme un oncle de comédie, désire que la supérieure de Sainte-Pélagie empêche sa future pensionnaire d'écrire à qui que ce soit.

Or, l'internement et le séjour de Mlle de Montfort dans ce couvent exigeaient certaines formalités et certains égards que la supérieure, Mme de Montbasly, rappelle au magistrat. A cette époque, l'article pension donnait lieu à de longs débats entre les communautés et les parties intéressées. Puis, la maîtresse de

Digitized by Google

Procope, une fille de qualité, ne pouvait être confondue avec le commun des détenues. Mme de Montbasly écrit donc au lieutenant de police :

Monsieur,

Je crois que le sieur Bazin vous a rendu compte qu'il a amené ce matin Mlle de Montfort et que j'ai reçue suivant ce que vous m'aviez fait l'honneur de me marquer.

Je viens d'en écrire à M. le marquis de Pezé, mais je ne lui parle pas d'une manière précise et de la pension et de tout ce qui est nécessaire à cette demi-folle. Je présume qu'il comprendra qu'il lui faut bien des secours, étant arrivée dans un dénuement général, se trouvant dans un état où on ne le peut refuser, se disant enceinte de trois ou quatre mois.

Vous m'obligerez, monsieur, de vouloir donner sur cela votre attention envers la famille et avoir la bonté d'entrer avec elle dans quelques détails sur les besoins de cette demoiselle.

Son état m'a touchée : elle a désiré d'en écrire à M. le Cardinal ministre [Fleury] et lui demander deux choses pour adoucir sa situation : la première, de rester du côté de bonne volonté, et la deuxième, d'avoir une femme de chambre.

Je comprends aisément que messieurs ses parents soient en pouvoir de fournir tout ce qui lui sera nécessaire et que c'est leur faire plaisir que de se prêter à ce qu'elle peut souhaiter à cet égard. Je ne ferai pas de difficulté qu'elle ait une femme de chambre, pourvu que je la choisisse et je le ferai d'une personne sûre, d'autant plus nécessaire si l'on consent qu'elle reste du côté de bonne volonté, ce qui exige de ma part bien plus de vigilance. Mais je ne le refuserai point, si je puis par cet endroit donner quelques satisfactions aux personnes à qui elle a l'honneur d'appartenir de si près. Je désirerai que cette nouvelle venue pût nous procurer l'honneur de vous voir dans notre désert. Elle se flatte que vous lui ferez cette grâce quelque jour et moi celle de pouvoir vous assurer de plus près, etc.

Montbasly, Supérieure.

A Ste-Pélagie, ce 19 avril 1730.

Mlle de Montfort intervint à son tour *manu propriâ*. On se fût étonné du contraire. Les deux lettres de Bazin et de Mme de Montbasly nous ont déjà laissé pressentir que la maîtresse, nous devrions dire, l'amante de Procope, ne manquait pas de caractère. Le mémoire qui va suivre nous prouvera qu'elle était tout à la fois une femme d'esprit, de cœur et d'affaires. C'est en quelque sorte une confession de grande dame, presque une page

Digitized by Google

littéraire, dans le goût et dans le style du temps, qu'aurait pu signer un maître romancier de l'époque. Hérault, le destinataire, qui se piquait d'écrire, dut savourer ce petit morceau d'éloquence :

De Ste-Pélagie, le 20 avril 1730.

Monsieur.

Comme c'est par votre ordre que j'ai été conduite ici, j'espère que vous trouverez bon que je m'adresse à vous pour vous représenter l'état où j'y suis. Je ne doute pas que vous ne me croyiez infiniment coupable : j'ai affaire à des gens qni ont assez d'esprit pour colorer des couleurs les plus noires les actions les plus simples et celles qui dans la religion devraient être les plus permises.

Je vais, monsieur, vous exposer au vrai ma situation. Je connais votre justice et je suis persuadée que vous serez touché lorsque vous saurez toutes mes fautes et que vous verrez avec quelle passion on y peut remédier.

Je commencerai par vous dire que je cours ma trente et unième année et que je n'ai ni père ni mère. Je ne suis pas née dépourvue de sentiments d'honneur et de religion. Mais j'ai un cœur et, par conséquent, j'ai pu aimer. Il est vrai que le destin m'a attaché au sieur Procope qui n'est pas gentilhomme: voilà, monsieur, tout mon crime.

Si on avait pris des mesures dans le temps de cette malheureuse passion, je n'aurais rien eu à dire. Il était facile d'éloigner le sieur Procope des lieux où j'étais, sans donner la moindre atteinte à ma réputation. Mais on s'en est bien gardé et on a voulu que je fusse deshonorée sans ressource.

Je n'ai donc plus de ménagements à avoir et je ne dois rien taire de tout ce qui m'est arrivé. J'ai perdu ma mère au mois de juin de l'année dernière, j'étais alors grosse. J'imaginai que je ne pourrais trouver de confident plus discret que les femmes à qui j'appartenais de près, puisque leur propre honneur devait les engager à me cacher. Je me déclarai donc à M. de Courtavel, mon oncle, qui s'était chargé du soin de mes affaires et avec qui je demeurais.

Il jugea à propos de m'envoyer à Paris: j'y vins. Il ignorait si j'étais mariée ou si je ne l'étais pas; mais il n'ignorait pas que si je l'eusse été du vivant de ma mère, sans son consentement, le mariage ne pouvait être valide.

Arrivée à Paris, je vis des gens éclairés et religieux qui, d'une voix unanime, m'assurèrent que ma conscience ne pourrait être en repos jusqu'à ce que j'eusse fait avec le sieur Procope un mariage revêtu de toutes les formes requises, tant pour assurer l'état d'un malheureux enfant, que pour satisfaire à la foi que je lui avais promise, sans avoir été séduite, ni même pressée.

Digitized by Google

Relevée de mes couches, je fis plusieurs efforts pour mettre à exécution les conseils que j'avais reçus ; mais j'y trouvai de l'impossibilité, le temps que j'avais été à Paris n'étant pas assez suffisant pour qu'aucun curé pût m'épouser (*sic*) sans que nos bans fussent publiés dans ma province.

Je ne pus me résoudre à faire un pareil éclat, par rapport à mon frère et à ma sœur ; car j'ai toujours eu envie d'assurer ma conscience, sans donner aucun lieu de chagrin à ma famille. Toutes ces circonstances me firent prendre le parti de sortir du royaume, après avoir fait à Paris un bon contrat de mariage en forme. Vous remarquerez, monsieur, qu'on m'a laissé agir pendant tout ce temps sans y mettre aucun obstacle. Mais lorsqu'on m'a vue à Bruxelles, mes oncles se sont avisés qu'il fallait mettre ordre à ma conduite et, pour cet effet, ils m'ont fait demander à l'Archiduchesse qui m'a rendue, quoique naturalisée sujette de l'Empereur. Il est vrai que ce n'a pas été sans peine, car on a négocié mon arrêt comme un traité de paix.

Mais, par provision, on me traite comme la plus grande libertine du monde, on m'enferme à Ste-Pélagie, on me retient mon bien ; on a la bassesse de retenir des hardes que j'ai à Paris, et on me laisse avec les seuls que j'eusse sur le corps au moment où j'ai été arrêtée, car on ne m'a pas donné le temps d'emporter un mouchoir.

En vérité, monsieur, la religion permet-elle qu'on accable et qu'on réduise au dernier désespoir une femme grosse de trois mois ? Je vous avouerai que je n'ai ni assez de vertu, ni assez d'esprit pour soutenir la vie affreuse que je mène. Je n'ai pas non plus assez de santé pour vivre aussi durement qu'on fait ici. J'ai actuellement la fièvre assez fort et assurément je mourrai ou je deviendrai folle. Au nom de Dieu, monsieur, ayez donc pitié de l'état lamentable dans lequel on me met et accordez-moi une audience afin que je puisse vous expliquer amplement mes affaires. Je vous demande avec instance cette grâce et celle de me croire, etc.

DE MONTFORT.

Si le lieutenant de police, prenant en considération les observations de la supérieure, fit donner à M^lle^ de Montfort les soins que comportait son état, il ne poussa certainement pas plus loin la condescendance à son égard. Peut-être lui accorda-t-il l'audience qu'elle sollicitait, mais il la maintint dans la claustration rigoureuse réclamée par le marquis de Pezé. Il avait donné des ordres en ce sens à M^me^ de Montbasly et demandé au ministre Maurepas un ordre du Roi pour l'arrestation de Procope.

Pezé exultait. Il écrivait au magistrat les billets les plus aimables pour le remercier de ses complaisances et il payait

Digitized by Google

grassement Bazin. Mais il ne paraît pas qu'il soit parvenu à vaincre la résistance de sa nièce.

Mlle de Montfort était encore à Sainte-Pélagie au mois de septembre, quand, l'heure de sa délivrance approchant, le marquis de Pezé demanda coup sur coup au lieutenant de police un ordre pour faire sortir la captive de Sainte-Pélagie, un autre pour la mettre chez Mme Verdier, sage-femme, et enfin un troisième pour l'enfermer, sans doute après ses couches, à la communauté de Saint-Michel, rue des Postes, où elle paierait sa pension et où « elle devait être gardée soigneusement », ajoute une note d'Hérault.

Trois semaines après, nouvelle lettre du marquis conçue en ces termes:

Nouvelle importante, monsieur, au sujet de notre recluse. Nous avons besoin de la révocation de l'ordre du roi qui a ordonné quelle serait mise chez la dame Verdier. Celui qui aura l'honneur de vous remettre la présente vous expliquera les motifs de cette révocation par laquelle nous espérons la lier de façon à parer à quelque nouvelle sottise.

Je vous demande donc de bien vouloir nous continuer vos favorables secours dont je vous conserverai une sincère reconnaissance, ne se pouvant rien ajouter, etc.

Malgré ses grandes phrases, cet oncle terrible ne lia rien du tout, car si le dossier de Mlle de Montfort aux archives de la police s'arrête là, le registre de la paroisse Sainte-Opportune, consulté par l'archiviste Jal, nous donne le dernier mot du roman. La « recluse », comme l'appelle Pezé, eut raison de la tyrannie familiale. Elle en arriva à ses fins : elle épousa Procope. Et bien qu'elle se fût trompée — sciemment ou non — de trois mois sur sa grossesse, la pièce suivante est la preuve de sa tardive victoire :

1730 — 26 novembre est né et fut baptisé un garçon qui nous a été présenté par Mme Verdier, sage-femme, demeurant Grand-Cloître Sainte-Opportune. Il a été nommé Michel-André, fils de Michel Procope Couteau, docteur régent en la faculté de médecine de Paris, et de damoiselle Madeleine-Henriette de Brisseau de Montfort, son épouse. Le père absent.

Cette union que Mlle de Montfort avait si ardemment et si patiemment poursuivie lui donna-t-elle le bonheur? Il est permis de le supposer: Procope a laissé la réputation d'un

Digitized by Google

honnête homme. En tout cas la joie des deux époux fut traversée de rudes épreuves. Leur enfant mourut le 14 mars 1733. Mme Procope en eut un troisième qui vécut jusqu'au 18 octobre 1735. Elle-même avait succombé deux mois auparavant.

Peut-être s'est-on demandé pourquoi sa famille s'était opposée avec autant d'acharnement à son mariage avec Procope ? Mlle de Montfort l'avait laissé entendre dans sa lettre au lieutenant de police, quand elle disait que son amant n'était pas gentilhomme. Mais, à notre avis, la question d'intérêt personnel perçait sous la noble indignation de l'orgueil héréditaire. La nièce des Pezé et des Courtavel — les futurs alliés des Dreux-Brezé — avait une certaine fortune; elle « demeurait ordinairement, disent les actes paroissiaux, en son château de Montfort près du Mans »; et il semblait dur à ces gentilshommes de voir la fortune patrimoniale que représentait cette seigneurie passer entre les mains d'un fils de limonadier.

PAUL D'ESTRÉE.

PRIX DE LA VENTE
DE LA GALERIE DU DUC DE CHOISEUL 1772.

La série « Questions et Réponses » de la *Correspondance historique*, année 1898 (p. 204 et 238), contient deux courtes notes de MM. Henri Maïstre et Maurice Tourneux sur le prix global des tableaux de deux ventes célèbres, effectués à Paris en 1772; les ventes des collections Crozat et de Choiseul. En ce qui touche la collection de Choiseul je puis, par un heureux hasard, publier un document d'une autorité décisive, soit pour clore le débat, soit pour préciser les moindres chiffres : nombre des tableaux vendus, prix atteints.

Ce document, que je résume, est le « Procès-verbal du commissaire-priseur Catelan », qui vendit les 6-11 avril 1772, en vertu d'une permission du lieutenant civil Cochin, datée du 30 mars, le Cabinet de l'ancien ministre de Louis XV. (1) A la requête du fondé de pouvoirs du duc Étienne de Choiseul, Amboise Ribot,

(1) Collection particulière.

Digitized by Google

avocat au parlement et receveur des gabelles d'Amboise, la vente eut lieu dans l'hôtel du vendeur, situé rue Richelieu, et occupa cinq vacations, interrompues par le vendredi 10 avril.

Formée à grand prix par M. de Choiseul au temps de son omnipotence, la collection était connue de tous les amateurs par le Recueil de 123 planches, gravées par Dunker, Masquelier, Deny, Wielh, Binet, Massard, Ponce, etc. ,qui avait paru chez Basan, en 1771 (1). Un catalogue (in-8° de 45 pages) avait été dressé pour la circonstance par J. F. Boileau, peintre du duc d'Orléans; on le distribuait avec largesse (2). Aussi l'affluence fut extrême, soit à l'exposition qui précéda la vente, soit aux enchères vivement poussées par de grands seigneurs, des artistes ou des marchands de tableaux, commissionnés ou non. A lui seul le peintre Boileau, prête-nom du duc d'Orléans, n'acheta pas moins de 41 toiles, Kalandrin 21, Paillet 6, Bréa 6, Basan 5, le marquis de Séran 3, M. Le Tellier 3, le peintre Lebrun 2; le reste se partagea entre une vingtaine d'amateurs, graveurs ou marchands.

Sur 147 tableaux mis en vente (dont 9 appartenant à M. Delaborde qui en tira 7,961 l. (3) on en vendit 131; 16 furent retirés faute d'enchères (citons parmi eux 1 Michel-Ange, 1 Rembrandt, 1 Rubens, 1 Jordaens, 1 Van Ostade, 1 Joseph Vernet, 1 Greuze).

On trouvera plus loin le prix de chaque tableau vendu et le nom de l'acquéreur des 131 tableaux; voici le détail des vacations :

6 avril	1772	1e	Vac.	40.171 l. 5 s.
7	—	2e	—	56.148
8	—	3e	—	85.192
9	—	4e	—	83.855. 19 s.
11	—	5e	—	138.601. 3 s.
	Total.....			403.968. 7 s.

(1) « Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux du Cabinet de Mgr le duc de Choiseul, par les soins du Sr Basan, MDCCLXXI. A Paris, chez l'auteur, rue et Hôtel Serpente, [in-4°, un portrait du duc de Choiseul d'après Van Loo, grav. par Delaunay, 123 pl. numérotées, 12 pages de description] ». *Table des prix de vente de 1772, ms.* et 2 suppléments de 13 et 12 pl. gravées en 1771 et 1777. (Exempl. du Cabinet des estampes à la Bibl. Nat. Aa 63.)

(2) « Catalogue des tableaux qui composent le cabinet de Mgr le duc de Choiseul (dont la vente se fera le lundi 6 avril 1772...) par J.-F. Boileau,... A Paris, de l'Imprimerie Prault et se distribue chez Boileau... MDCCLXXII » in-8° de 46 p.

(3) C'étaient les nos 34, 35, 36, 44, 104, 113, 114, 134 et 138.

Digitized by Google

M. de Choiseul ayant fait acheter le n° 79, par M. Bernier, pour 600 liv., le total des prix de vente, contrôlé le 13 avril 1772, s'éleva donc à 403,368 liv. 7 s.; sur ce total on dut défalquer 15,478 liv. 16 s. pour les frais, dont 8175 liv. payés à Boileau pour le catalogue.

Les tableaux qui atteignirent les chiffres les plus élevés étaient tous hollandais ou flamands: *Paul Potter*, vue des bois de la Haye, 27,400 liv.; *Wouwermans*, une chasse au cerf, 20,700 liv.; *Gérard Dow*, un médecin dans son laboratoire, 19,153 liv., et une marchande de gibier, 17,300 liv.; *David Téniers*, deux Fêtes flamandes, 37.400 liv. Il est vrai qu'à côté de ces prix, fabuleux pour l'époque, cinq toiles de Ruysdaël atteignaient péniblement un total de 3,506 liv. 6 s., l'une d'elles vendue 195 liv.

On trouvera, nous l'espérons, quelque intérêt aux prix de vente et aux noms d'acquéreurs empruntés au Procès-verbal de M. Catelan, d'autant que les tableaux du Cabinet de Choiseul, dispersés aujourd'hui dans les grandes galeries de l'Europe, sont, la plupart, des chefs-d'œuvre, auxquels les connaisseurs du XIX^e^ siècle, plus compétents et plus érudits que leurs devanciers du XVIII^e^, ne marchandent journellement ni leur admiration ni leurs louanges.

JULES GAUTHIER.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA VENTE DE LA GALERIE DE CHOISEUL, DRESSÉ PAR M. CATELAN 6-11 AVRIL, 1772, CONTROLÉ LE 13 AVRIL

1. Une dame en pied, par *Antoine Van Dyck*. — Ménageot, 7,320 livres
2. Buste d'une religieuse, par *Rubens*. — (Retiré, mise à prix 550 liv.)
3. Un paysage, par *Rubens*. — (Vendu avec le n°11, en bloc). — Boileau, 2,401 liv.
4. Deux figures, par *Jordaens*. — (Retiré).
5. Danse d'enfant, par *Van Balen*. — (Prix omis).
6. Le Bénédicité, par *Rembrandt*. — Chiron, 4,200 liv.
7. Les deux philosophes, par *Rembrandt*. } Denjeu, 14,000 liv.
8. — — }
9. Le Samaritain, par *Rembrandt*. (Retiré, mise à prix 1,580 liv. sans enchère).
10. Le Portrait de Rembrandt, du même. — Lebrun, 600 liv. 1 s.
11. Un Paysage, par *Rembrandt*, (vendu avec le n° 3). — Boileau.
12. Moïse retiré des eaux, par *Rembrandt*. — Boileau, 2,031 livr.
13. Un Médecin dans son laboratoire, *Gérard Dow*. — Ménageot, 19,153 liv.

Digitized by Google

14. La marchande de gibier, *Gérard Dow*. — Bréa, 17,300 liv.
15. Entrée d'un vestibule, *Guillaume-François Miéris*. — Kalandrin, 610 liv.
16. Un Matelot chargé d'une hotte remplie de poissons, *Guillaume Miéris*.
17. Un jeune garçon, *Netscher*.
18. Un jeune Arménien, du même. — Denjeu, 3,001 liv.
19. Une Belle femme, par *Gabriel Metzu*. — Boileau, 6,300 liv.
20. Une dame assise, par *Gabriel Metzu*.
21. Un chimiste, par *Gabriel Metzu*. — Boileau, 3,199 liv. 19 s.
22. Une dame jouant du clavecin, du même.
23. Une Femme devant un livre, du même. — Boileau, 2,001 liv. (prix de 22 et 23 réunis.)
24. Intérieur d'un appartement, par *Metzu*. — Audiger, 7,800 liv.
25. Deux femmes, par *Gérard Terburg*. — Marquis de Séran, 1.500 liv.
26. Trois figures, par *Gérard Terburg*. — Boileau, 3,599 liv. 19 s.
27. Des Dames, par *Gérard Terburg*.
28. — — } Boileau, 3101 liv.
29. Une Jeune fille, du même. — Marquis de Séran, 1,000 liv.
30. Les œuvres de miséricorde, par *David Téniers*. — Le Bel, 9,530 liv.
31. Intérieur d'une cour de paysan, du même. — (Retiré).
32. Fête flamande, du même.
33. — — } Demachy, 37,400 liv.
34. Une fête flamande, par *David Téniers*. — Paillet, 1,531 liv.
35. Un homme, du même.
36. Une Vieille femme, du même. } Kalandrin, 500 liv.
37. Un Village, par *David Téniers*.
38. Un Canal, du même. } Boileau, 5,600 liv.
39. Des Maisons de paysans, du même. — Kalandrin, 800 liv.
40. Un Paysage, du même. — Kalandrin, 800 liv.
41. Jeu de galet, par *Van Ostade*. — Boileau, 4.600 liv.
42. Maison de paysans, par *Van Ostade*. — Boileau, 8,799 liv. 19 s.
43. Intérieur d'une chambre de paysan, par *Adrien Van Ostade*. (Retiré).
44. Deux hommes assis, du même. — Wille, 600 liv.
45. Une Vue de village, par *Isaac Ostade*. — Aubert, 6,699 liv.
46. Une Campagne, par *Poelembourg*. — Boileau, 2,400 liv.
47. Une Vaste campagne, par *Barthelemi Breemberg*. (Retiré).
48. Ruines dans une campagne, du même. — Kalandrin, 420 liv.
49. Vouste de Palais, du même. — Boileau, 2,000 liv.
50. Chasse au cerf, *Philippe Wouwermans*. — Ménageot, 20,700 liv.
51. Belles plaines, du même. — Boileau, 3,000 liv.
52. La Moisson des foins, du même. — 2,410 liv.
53. Un Camp, par *Wouwermans*. — Le Brun, 1,510 liv.
54. Cheval blanc tenu en bride par un petit garçon devant un fond de rocher, du même. — Boileau, 500 liv.
55. Un Terrain très coloré, du même. — Kalandrin, 1,031 liv.
56. Un Paysage, par *Wouwermans*. — Boileau, 3,000 liv.
57. Un marché de chevaux, du même.
58. Un Manège, du même. } Le Tellier, 20,000 liv.
59. Un Pont de pierre, par *Nicolas Berghem*. — Demachy, 11,660 liv.
60. Un Fond de marine, du même. (Retiré).

Digitized by Google

61. Un Oiseleur, *Berghem.* — Boileau, 1,600 liv.
62. Un Paysage, *Berghem.* (Retiré).
63. Port de mer, *Berghem.* } (Retirés, mise à prix 1,509 liv.)
64. — — }
65. Entrée d'un bois, par *Ruysdael.* — Boileau, 910 liv.
66. Un Pont rustique, par *Ruysdael.* — Le Tellier, 700 liv. 61.
67. Vue de Skercling, par *Ruysdael.* } Boileau, 1,701 liv.
68. Un Rivage, du même. }
69. Mer très agitée, du même. — Kalandrin, 195 liv.
70. Une éminence, par *Paul Potter.* — Kalandrin, 445 liv.
71. Une Vue du bois de la Haye, par *Paul Potter.* — Bréa, 27,400 liv.
72. Une Prairie et des bœufs, par *Paul Potter.* — Boileau, 8,000 liv.
73. Une Place publique, par *Van der Heiden.* (Retiré).
74. Paysage, par *Van den Velde.* — Boileau, 2,000 liv.
75. Anciens bâtiments à Cologne, du même. } Boileau, 3,900 liv.
76. — — }
77. Une Maison de campagne, du même. — Paillet, 800 liv.
78. Le Château de Durtheim (Retiré, mise à prix : 1,999 liv. 19 s.)
79. Intérieur d'une ville de Hollande, *Van der Heiden.* — Bernier, 600 liv.
80. Loth et ses filles, *Van der Werff.* — Boileau, 5,260 liv.
81. Deux jeunes filles jouant aux osselets, du même. Audiger, 12,150 liv.
82. Sainte Famille, *Adrien Van den Werff.* — Paillet, 3,700 liv.
83. Un Jeune garçon richement vêtu, *Adrien Van der Werff.* } Boileau, 1.402 liv.
84. Un Jeune homme appuyé sur une souricière, du même. }
85. Un Calme sur mer, *Van der Velde.* — Boileau, 879 liv.
86. Eaux Calmes, du même. — Aubert, 759 liv. 19 s.
87. — — Denjeu, 1700 liv.
88. Une Ville de Hollande, vue par *Louis Bakhuisen.* — de Saint-Yves, 215 liv.
89. Mer agitée, du même. — Boileau, 2,000 liv.
90. Une Chaumière, *Carle Du Jardin.* — Boileau, 2,400 liv.
91. Paysage, du même. — Denjeu, 1,280 liv.
92. Plusieurs figures, *Carle Du Jardin.* — Cochu, 2,401 liv.
93. Paysage, du même. — Ménageot, 2,000 liv.
94. Une Terrasse sablonneuse, *Carle Du Jardin.* (Retiré).
95. Une Vaste campagne, *Breughel de Velours.* — Comte de Merle, 600 liv.
96. L'Entrée d'un bois, *Breughel de Velours.* — Bréa, 3,910 liv.
97. Concert de chats, du même. — Kalandrin, 300 liv.
98. Vaste campagne, du même. } Kalandrin, 740 liv.
99. Village, du même. }
100. Un paysage (forme ronde), du même. } Kalandrin, 660 liv.
101. Un Ermitage, *Stalbein.* }
102. Saint François, *Jean Miele.* — Aubert, 2,000 liv.
103. Divertissement de paysans, *Jean Miele.* — Marquis de Séran, 1,000 liv.
104. Concert, *Godefroy Scalken.* — Boileau, 1,500 liv.
105. Deux tableaux, manière de *Scalken.* (Retiré).

Digitized by Google

106. Intérieur d'église, *Peter Neefs*. — Boileau, 1,002 liv.
107. Une Église des Pays-Bas, *Steenwick*. — N..., 2,000 liv.
108. Vieillard exténué, *Jean Steen*. — Bidenard, 811 liv.
109. Intérieur, trois hommes dont l'un essaie d'embrasser une fille, du même. — Boileau, 699,19.
110. Intérieur de l'atelier d'un tisserand, *Deckaert*. — Kalandrin, 121 liv.
111. Un Vase de fleurs, *Xavery*. — Paillet, 803 liv.
112. Un Paysage du Tyrol, *Breughel le vieux*. — Kalandrin, 121 liv.
113. Deux tableaux, manière de Wouwermans, par *Van Lint*. — L'abbé Le Blanc, 190 liv.
114. Une fuite en Egypte, *Dietricy*. — Ville, 940 liv.
115. Dame assise sur un lit (*Danaé*). *Velasquez*. — Bréa, 599 liv.
116. Mars et Vénus, du même. — Bréa, 1,165 liv.
117. Une Jeune fille, *Murillo*.
118. Un Jeune garçon, du même. } Menageot, 4,800 liv.
119. Un Enfant debout, *Tiziano Vecelli*. — Bréa, 1,000 liv.
120. Un paysage et marine, *Salvator Rosa*. (Retirés, mise à prix, 2019 liv. 19 s.)
121. Autre paysage avec chasse à cheval, du même. — Boileau, 2,820 liv.
122. Un Beau palais, *Saviousse*. — Boileau, 1,420 liv.
123. Plusieurs oiseaux, par *Michel-Ange*. (Retiré sans enchère sur 175 liv.
124. Un Matin, *Le Lorrain*.
125. Soleil couchant, du même. } Boileau, 6,750 liv.
126. Une Famille à table, *Le Nain*. — Boileau, 2,300 liv.
127. Un Maréchal et sa forge, du même. — Boileau, 1,008 liv.
128. Un Concert, *Potter*.
129. Une Campagne, du même. } Paillet, 1,800.
130. La Fête du May, du même.
131. Une Compagnie, du même. } Basan, 1,259 liv. 19 s.
132. Une Vouste de rocher, par *Joseph Vernet*. (Retiré).
133. Jeune fille à genoux, *J.-B. Greuze*. (Retiré, mise à prix 5,650 liv. sans enchère).
134. Une Dévideuse, du même. — L'abbé Gruel, 1,600 liv.
135. Une Belle femme à sa croisée, par *J.-B. Greuze*. — Boileau, 2,500 liv.
136. Petite Fille tenant un chien, du même. — Audiger, 7.200 liv.
137. Belle femme sortant nue du bain, *Joseph-Marie Vien*. — Du Clusel, 2,050 liv.
138. Une Jeune fille sortant du bain, par *Raoux*. — Kalandrin, 800 liv.
139. Uu Temple de Priape, par *Raoux*. — Kalandrin, 2,006 liv.
140. Un Temple en rotonde, *Robert*.
141. Une Grande arcade, du même. } Basan, 1,999 liv.
142. La Cascade de Tivoli, du même. — Kalandrin, 121 liv.
143. Un Palais d'architecture, *Machy*. — Basan, 399 liv. 19 s.
144 Esquisse en grisaille, *Parrocel*. — Kalandrin, 40 liv.
145. Vase rempli de fleurs, *Portail*. — Acart, 60 liv.
146. Jolie femme couchée et endormie sur un sofa, du même. — Joulain, 120 liv.
147. Tableau émail sur fond de porcelaine (copie d'après *Van Falens*). — Kalandrin, 160 liv.

Digitized by Google

AVENTICUM

Les fouilles les plus instructives et les plus fécondes en résultats réellement scientifiques sont celles qui portent sur les restes d'une ville entière, où chaque chose s'y présente à sa place et avec sa valeur relative. Pompéi, enfouie en pleine activité avec ses temples, ses palais, ses maisons, ses boutiques, ses bouges, a plus fait pour la connaissance du monde romain que des milliers de textes d'une interprétation souvent difficile.

A côté de cet exemple typique on ne trouve guère à citer que Timbal en Algérie, Vertillum dans la Côte-d'Or, et en Suisse Aventicum, l'Avenches moderne.

Ancienne bourgade helvète reconstruite au premier siècle de notre ère, Aventicum fut la capitale de l'Helvétie, eut un mur d'enceinte d'un développement de 6 kilomètres abritant une population de 30 à 50,000 âmes, centre intellectuel brillant, subit de 258 au x^e^ siècle tous les assauts destructeurs de la barbarie ; puis le travail non moins destructeur de l'édification de la cité moderne, lorsqu'à partir du xi^e^ siècle Avenches sortit de terre, grâce à l'initiative des évêques de Lausanne.

Dès ce moment les ruines sont mises en coupe réglée pour fournir des matériaux de construction. Vient ensuite, aux xvii^e^ et xviii^e^ siècles, la chasse aux antiquités à l'aide de fouilles non méthodiques.

L'exploration scientifique n'a été inaugurée qu'à partir de 1885, grâce à la fondation de la Société « pro Aventico ». L'initiative en revient à MM. Secrétan, Daguet et Ch. Morel.

Ayant à tenir compte des lois du pays, des usages locaux et des intérêts de la science et du musée particulier d'Avenches, il a été fait un règlement des fouilles. Ne peuvent y prendre part que des ouvriers faisant eux-mêmes partie de l'association. Elle se substitue à eux dans l'acquisition des antiquités, et les paye partie en argent, partie en nature, par la cession de moitié des pierres extraites qui ne sont pas susceptibles d'entrer au musée. En outre, il peut être alloué des primes exceptionnelles proportionnées à l'importance des trouvailles ou du travail accompli.

L'association, placée sous le patronage de la Société d'histoire de la Suisse romande, est dirigée par un comité de neuf membres au maximum, choisis, d'abord par cette société, et se

Digitized by Google

recrutant ensuite par cooptation, en tenant compte du plus ou moins d'intérêt de chaque canton. Les conservateurs du musée cantonal et du musée d'Avenches en sont membres de droit.

L'objet de la Société étant essentiellement patriotique, elle se recrute dans toutes les classes de la population, et les propriétaires locaux s'engagent, par le seul fait de leur adhésion, à ne rien vendre au dehors sans l'avoir préalablement offert au musée d'Avenches. Les droits des propriétaires des fonds fouillés sont garantis ; il est fait avec eux une convention préalable et ils touchent moitié des matériaux extraits et moitié de la valeur des antiquités après taxation.

La première livraison du bulletin renferme un substantiel historique d'Aventicum avant et après sa destruction ; le second, paru en 1888, donne un plan fort détaillé avec indication des fouilles.

Certaines régions de cette vaste enceinte paraissent avoir toujours été archéologiquement improductives. Peut-être finira-t-on par y faire des découvertes, mais cette éventualité paraît peu probable lorsqu'on examine le figuré du terrain. L'enceinte antique enveloppe l'espace compris entre une colline située au nord et formant une ligne droite de l'est à l'ouest et une autre série de hauteurs qui décrivent au sud un vaste croissant, séparées de la première, à l'ouest, par un étroit vallon et, à l'est, par le passage plus large des Conches-dessous. L'enceinte suit partout la ligne de faîte ; elle enveloppe de fort près la hauteur où se trouve le village actuel, acropole ou Capitole de la ville romaine succédant peut-être à un oppidum helvète. Là étaient les temples, l'amphithéâtre, les monuments principaux ; le forum descendait de la pente est vers le théâtre situé au bas de la colline méridionale, puis les constructions antiques actuellement connues s'étendent de l'ouest à l'est sur la colline du nord, et remplissent la dépression des Couches-dessous et la plaine, actuellement fort humide, qui occupe le centre de l'enceinte. Le plan ne révèle aucune construction plus méridionale que le théâtre. Il me paraît probable qu'il était hors la ville, bien que dans l'enceinte, comme c'était le cas pour beaucoup de cités antiques, parce que celle-ci, construite tardivement, à une époque où tous les grands centres de population de l'empire avaient à se défendre avec leurs seules ressources contre les premiers assauts d'un ennemi toujours proche, représente un camp retranché. Il comprenait la ville proprement dite et les posi-

Digitized by Google

tions qui la commandent immédiatement et qu'il importait de ne pas laisser occuper par l'adversaire. C'est pour cela que les ingénieurs militaires romains ont suivi une ligne de faîte qui leur a imposé cette pointe jusqu'au village actuel de Donatyre, enveloppant une région inhabitée d'une superficie presque égale à celle de la ville. Inhabitée, dans un sens relatif, bien entendu: il ne semble pas y avoir eu là de constructions urbaines, alignées en rues, mais le voisinage de la ville et la sécurité qu'assurait l'existence de l'enceinte a dû y faire établir des villas comme celles dispersées dans les parcs des environs de Paris.

Les bulletins suivants renferment le catalogue des bronzes et des marbres du musée local, celui du médaillier (n° VI), le compte-rendu des fouilles de l'année, enfin des monographies de divers monuments ou objets.

Quelques-uns de ces objets méritent une mention particulière à cause de leur rareté ou de l'intérêt qu'ont les archéologues à en connaître la provenance.

Tels sont :

Une main votive trouvée en 1845 et portant plus de symboles qu'aucune de celles déjà connues ;

Un Bacchus publié en phototypie dans le n° III et aussi dans la *Revue Archéologique* ;

De nombreux fragments de statues, membres ou draperies; certaines semblent de grandes dimensions;

Plusieurs vases de cuivre ou de bronze étamé, témoignant de la persistance de cette industrie exclusivement gauloise;

Dix clochettes, dont une munie de quatre petits pieds;

Une cuillère avec un manche à charnière qui portait d'autres instruments encore;

Une plume de bronze formée d'un tube mince rétréci à la partie supérieure, taillée et fendue à l'autre comme nos plumes métalliques. Cet objet unique en Suisse est accompagné de son étui. Il a été trouvé en 1864 aux Conchettes Schairrer. Le musée de Liège possède une plume analogue recueillie avec un encrier. Celui-ci est une boîte de bronze cylindrique, plus haute que large, un peu évasée à la base et fermée au sommet par une plaque percée d'un trou qui peut s'ouvrir ou se fermer en faisant tourner autour de son axe un disque percé d'un trou semblable;

Deux fragments d'une épée de bronze trouvée près de Palézieux, souvenir d'une époque antérieure aux Helvètes ;

Digitized by Google

Deux timbres montés sur pied;

Un dodécaèdre percé d'un trou sur chaque face et avec de petites boules aux angles. On a signalé un certain nombre de ces dés de bronze sans en connaître encore la destination exacte;

Un masque en ivoire haut de huit centimètres et qui renferme un pivot d'usage inexpliqué dans une cavité fermant à coulisse;

Des inscriptions funéraires, de nombreux fragments de statues ou statuettes en marbre qui paraissent venues d'Italie. L'inscription la plus intéressante est celle dite « des éducatrices de Vespasien, » qui porte au *Corpus* le n° 5138 avec ce commentaire de Mommsen : « Vespasianus videtur intelligi, quippe cujus pater post procurationem fenus exercuerit apud Helvetios ibique diem obierit. »

L'intérêt du médaillier tient à ce que toutes les pièces qu'il renferme sont sorties du sol d'Avenches, au nombre de 1160. Quatre appartiennent à la République, 188 au I^er^ siècle, 342 au II^e^, 395 au III^e^, 288 au IV^e^ (dont 55 indéterminées de la famille de Constantin). Plus un Arcadius et un Justinien et enfin neuf pièces classées comme incertaines. Parmi celles-ci la description du catalogue de M. L. Martin permet de présumer que six sont des tessères. L'absence de toute pièce gauloise ou grecque est à remarquer.

Aventicum, capitale de l'Helvétie romaine, était une ville considérable, riche, et dont les habitants étaient habitués au confort et au luxe, comme le prouvent les innombrables sculptures et mosaïques mises au jour depuis des siècles, les hypocaustes qui chauffaient toutes les maisons, les deux amphores d'Afrique renfermant des dattes et des olives carbonisées, témoignages d'un commerce étendu; enfin, d'assez nombreuses *scholæ* : les unes construites aux frais de riches particuliers, les autres qui leur étaient votées en récompense de services rendus à la ville. On voit paraître ici ce mot avec diverses acceptions; la *schola* d'Otacilius Sabinus a été bâtie par des membres de sa famille pour perpétuer sa mémoire; celle du duumvir Cluvius Macer était un édifice important et luxueux, avec une double colonnade et une avancée de terrain portant peut-être une statue équestre. On lui avait voté une *schola* parce qu'il avait construit à ses frais une *Curia*, c'est-à-dire un hôtel de ville. Ici le mot indique un édifice dans lequel on consacre des statues. Enfin, on connaît celle de la corporation des *nautæ* et d'autres sans qualificatif qui nous amènent à un dernier sens, celui des temps

Digitized by Google

mérovingiens, maisons de corporations, ces corporations elles-mêmes et certains groupements civils ou militaires. Les *scholæ* byzantines, ou mérovingiennes, seront militaires; celles que nous trouvons ici, concurremment avec le sens ancien encore en vigueur, sont surtout commerciales et font penser à ces puissantes corporations des communes flamandes du moyen âge. Les bouchers et les drapiers de Gand et de Bruges auraient pu, au XIVe siècle, s'appeler des *scholæ* au même titre que les *nautæ* plus anciens d'Aventicum.

F. DE VILLENOISY.

LA QUESTION DES ARCHIVES NOTARIALES (1).

Le Comité des travaux historiques avait mis au programme du dernier Congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu à Toulouse du 4 au 8 avril, une question (n° VIII) sur la constitution de dépôts d'archives notariales.

Dans la séance du 6 avril, M. Creissels, de la Société des lettres de l'Aveyron, donna lecture d'un mémoire où était traitée cette importante question (2). Après avoir rappelé qu'aux termes de l'article 1er de la loi du 25 ventôse an XI, les notaires sont institués les dépositaires des actes auxquels ils donnent l'authenticité, et que l'article 23 de la même loi leur défend de donner expédition ni d'en donner connaissance à d'autres qu'aux personnes intéressées (3), l'auteur discuta la thèse assi-

(1) Cette note, hâtivement faite, a simplement pour but de faire connaître immédiatement l'heureuse initiative du Conseil général de la Haute-Garonne. Mais la question vaut la peine d'être reprise, et la *Correspondance* y reviendra quand nous serons en possession des documents officiels.

(2) *Journal officiel*, 8 avril 1899, p. 2384.

(3) Je suis heureux de profiter de cette occasion pour rappeler que, bien souvent, les notaires ont passé outre à cette interdiction et ont libéralement ouvert, sous leur responsabilité, leurs archives anciennes aux travailleurs. Sans le bienveillant concours de plus d'un notaire de Paris, ni M. le vicomte de Grouchy, ni MM. le baron Pichon et Georges Vicaire, ni M. Ernest Coyecque, ni M. F. Mazerolle, ni moi-même, pour ne citer que les plus récents, n'aurions pu utiliser cette inépuisable source de renseignements si précieux que sont les minutiers parisiens. Si tous les notaires adoptaient la même attitude que leurs confrères, auprès de qui un chercheur sérieux est toujours sûr de trouver un accueil empressé, ce serait parfait, et des me-

Digitized by Google

mîlant aux minutes récentes, celles très anciennes, remontant par exemple à une date antérieure à la Révolution, ou provenant d'offices supprimés.

Néanmoins, et c'était aussi l'avis de M. Creissels, il faut un texte législatif pour dessaisir les notaires des minutes de leurs très anciens prédécesseurs. En l'état actuel des choses, on ne peut les y contraindre. Tout ce qu'il est possible de faire est de favoriser le dépôt volontaire et gracieux de minutiers anciens aux archives départementales, quand l'occasion s'en présente.

Or, c'était justement le cas de Toulouse où se trouve un dépôt officieux d'archives notariales très considérable (10,000 volumes et 20,000 dossiers), dont la fondation au couvent des Augustins remonte en l'année 1707, époque où furent supprimées un certain nombre de charges de notaires apostoliques ou impériales, ou ressortissant à d'anciennes juridictions abrogées.

Ce dépôt fut transféré et installé en 1835 dans les dépendances de la Cour d'appel, et depuis quelques années la Chambre des notaires de Toulouse en avait entrepris, à ses frais, un commencement d'inventaire. Mais les notaires se lassèrent vite de faire des dépenses dont ils ne retiraient personnellement aucun avantage, et, aujourd'hui, les travailleurs allaient se trouver, comme avant ou comme ailleurs, privés de cette source importante de documents, si la Chambre des notaires n'avait, tout en s'en réservant l'absolue propriété, offert au Conseil général de la Haute-Garonne de charger le département de l'administration de ce dépôt, aux frais du budget départemental.

La discussion de cette proposition devant venir à la session d'avril du Conseil général, M. Creissels déposa le vœu suivant, adopté à l'unanimité :

« Considérant qu'il convient, non seulement dans l'intérêt des familles, mais aussi dans l'intérêt public, notamment au point de vue des études historiques, archéologiques et économiques, de mettre à la disposition des chercheurs les ressources offertes par les anciennes archives notariales ;

« Renouvelle les vœux précédemment émis en faveur de la remise

sures de préservation seraient superflues. Mais tous sont-ils ainsi ? De plus, peut-être sont-ils plus nombreux qu'ils ne le croient eux-mêmes, ceux qui seraient enchantés de se voir débarrassés de l'amas, souvent informe et toujours gênant, de leurs minutes anciennes.

Digitized by Google

des vieilles archives des notaires aux archives départementales ou aux dépôts déjà créés dans certains centres importants;

« Et d'autre part,

« Considérant que Toulouse possède un dépôt d'archives notariales très considérables (10,000 volumes, 20,000 dossiers), mais que les notaires, après les sacrifices supportés par la corporation, déclarent ne plus pouvoir subvenir aux frais de classement de ces archives et à l'entretien d'un employé permanent;

« Émet le vœu que le Conseil général de la Haute-Garonne sanctionne les propositions émises par la Chambre des notaires de Toulouse le 10 novembre dernier, et assure le fonctionnement du dépôt;

« Et que toutes les sections du Congrès, intéressées au développement des recherches historiques et économiques, émettent le double vœu ci-dessus. »

Ce vœu fut adopté de la même façon par toutes les sections intéressées. La question semblait donc se présenter en bonnes conditions devant le Conseil général.

Disons tout de suite que, malgré de mesquines oppositions, le rapporteur, M. le député Cruppi, remporta la victoire, et les crédits nécessaires furent accordés dans le séance du 12 avril.

Le régime adopté est le suivant :

M. Pasquier, archiviste départemental, est autorisé à accepter de la Chambre des notaires le titre et les fonctions d'administeur de ses archives, et le département supporte les frais du traitement d'un employé spécial et de l'administration en général.

Cet heureux, résultat dont il faut être reconnaissant à l'habile diplomatie de M. Pasquier, et à la bienveillante influence de M. Cruppi et de M. le préfet de la Haute-Garonne, est un précédent très précieux. Il est à souhaiter que les autres départements, assez nombreux, où les notaires seraient disposés à créer des dépôts semblables, entrent dans la même voie. Tout le monde ne pourra qu'y gagner. Il est de toute justice d'ailleurs, de reconnaître les efforts faits dans ce sens par le ministère de l'Instruction publique, et particulièrement l'éminent directeur des Archives, M. Servois.

Gaston Duval.

Digitized by Google

MARCHÉ DE NICOLAS COUSTOU POUR UNE STATUE DE SAINT DENIS A NOTRE-DAME

(1721)

Je soussigné *Nicolas Coustou*, sculpteur ordinaire du Roy, promet à S. E. Monseigneur le cardinal de Nouailles, Duc et Pair de France, faire la figure de *St Denis* de marbre blanc statuaire, pour être placée à la chapelle des Martirs qui fait cimettrie à celle de la Vierge dans l'église de Paris, le tout conformément au modèle en grand que S. E. a vu, réglé et approuvé, et je me charge de faire tous les frais des modèles tant en cire qu'en terre et de fournir tout ce qui convient à ce sujet, comme aussy de mouler pour avoir deux plâtres de ladite figure, l'un réparé pour le mettre à la place audit autel pour décorer en attendant la perfection de celuy en marbre. Je me charge aussy de fournir le marbre, le travailler de mon art et le rendre dans sa perfection à la fin de l'année mil sept cent vingt-deux, et de faire voiturer et poser en place, moyennant le prix et somme de six mil livres qui me seront payées par S. E.; savoir: présentementquinze cent livres, au premier septembre mil livres, dans le mois de janvier de l'année 1722 mil livres, dans le mois de juin suivant mil livres, et les quinze cent livres restant à la fin de l'année mil sept cent vingt-deux, après que l'ouvrage aurait été fait et parfait et posé en place à ladite chapelle des Martirs. Fait double à Paris, le 18e avril mil sept cent vingt-un (1).

Ce document non signé doit être une copie conservée par Robert de Cotte qui dirigeait les travaux de reconstruction du chœur de Notre-Dame. En marge de cette pièce se lit une note donnant le détail des sommes fixées pour les divers travaux énumérés dans le marché : pour le modèle en cire, le modèle en terre grandeur d'exécution, les deux plâtres, l'un réparé et posé; pour le marbre et la « façon » ce qui donne un total de 5,800 livres, rabais peut-être consenti par l'artiste.

La chapelle des Martyrs, appelée plus souvent de Saint Denis, que cette œuvre de Nicolas Coustou était destinée à décorer, était adossée au jubé, faisant face à la nef, et symétrique avec celle de la Vierge. « Ces deux chapelles ont été rétablies à neuf en 1726, dit l'auteur de la *Description historique des curiosités de l'église de Paris* (2), aux frais du cardinal de Noailles, archevêque de

(1). Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, H d. 135 a (Papiers de Robert de Cotte).

(2). Description historique des curiosités de l'église de Paris, par M. C. P. G. Paris. C. P. Guefnier, 1763, in-12. P. 121. [2e édition].

Digitized by Google

Paris. » La chapelle de la Vierge, très somptueuse, était décorée de sculptures d'Antoine Vassé, qui avait exécuté la statue de la Vierge en 1722. Toute cette partie du « Vœu de Louis XIII », chapelles et jubé, était l'œuvre de Robert de Cotte (1).

Voici comment est décrite la chapelle de saint Denis dans le livre publié par Guelfier en 1763, (p. 127).

« La chapelle de Saint Denis, qui est à la gauche de la porte du Chœur, fait symétrie avec celle de la Vierge, elle est également magnifique et dans le même goût. La figure de marbre, qui représente Saint Denis, et toute la sculpture de cette chapelle, a été exécutée par Coustou l'aîné : Saint Denis tient un rouleau, sur lequel est écrit : *Filioli mei quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* Ch. IV, Verset 19, aux Galates.... Cet autel a été consacré, le mercredi 20 mai 1722, par M. le cardinal de Noailles; il a célébré le même jour la messe pour la première fois, sur cet autel. »

La statue de N. Coustou, comme celle de la Vierge par A. Vassé, survécut à la destruction de l'autel et du jubé. Guilhermy et Viollet-le-Duc (2) indiquent qu'elle était « mutilée » en 1856, (la main droite étendue a été probablement brisée); elle a été rétablie lors de la restauration, adossée à un pilier, à l'entrée du chœur, vis-à-vis la charmante statue de la Vierge provenant de l'église St-Aignan au cloître; à peu près à la place de l'ancien autel (3). C'est une œuvre médiocre, sans accent et sans vie, peu digne de son auteur, traitée dans cette manière froide, banale et conventionnelle qui a gâté presque toute notre sculpture religieuse du XVII^e^ siècle et du début du XVIII^e^. La Vierge de A. Vassé semble plus intéressante, autant qu'il est permis d'en juger dans l'obscurité qui l'enveloppe. G. Brière.

(1) On donne communément l'année *1725* comme date de la destruction du jubé gothique, sur les ordres du cardinal de Noailles. Mais il y a lieu de remarquer qu'avant cette date, le jubé avait été dénaturé et modernisé, tout au moins du côté de la nef; cela est prouvé par une gravure d'*Aveline* représentant l'intérieur de Notre-Dame, dont l'exactitude est confirmée par un dessin de Robert de Cotte conservé aux Estampes. Les deux chapelles de la Vierge et de saint Denis existaient déjà, ornées de colonnes, de frontons de style classique et la porte du chœur était flanquée de colonnes torses de l'effet le plus déplorable. Par comparaison, l'œuvre de R. de Cotte, lourde et massive, d'un luxe exagéré et déplacé, semble presque un embellissement, surtout par la grille de la porte du chœur, qui devait être admirable.

(2). Guilhermy et Viollet-le-Duc, *Description de Notre-Dame, cathédrale de Paris.* — Paris, 1856, in-8°, p. 116.

(3) *Inventaire des richesses d'art de la France.* Paris, Monuments religieux, T. II. p. 386. (La statue mesure 2^m^10 de hauteur.)

Digitized by Google

QUESTIONS

2082. — Caylus. — Le *Journal de voyage de Caylus en Italie* a-t-il été imprimé? Et, si oui, a-t-on reproduit intégralement l'original qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Laurentienne à Florence (Mss. Ashburnham)? Le manuscrit commence ainsi : « 1741. J'arrivai à Turin le 4 octobre. J'y trouvai du Toureil qui depuis huit jours m'y attendoit...Il était logé à l'auberge royalle... » Il comprend 142 pp. à deux colonnes et finit par ces mots : « ...On trouve Dombes, retraite à banqueroutiers; on fait le chemin par la Bourgogne en cinq jours. On est bien traité. J'arrivai donc à Paris le 2 octobre, où je trouvai tout en un bel état. »

T.

CHRONIQUE

— Nous apprenons avec regret la mort de M. Ch. Duplessis, membre de l'Académie des Beaux-Arts, ancien conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale, — et celle du marquis de Chennevières, ancien directeur des Beaux-Arts. Le marquis de Chennevières est l'auteur d'importants travaux sur l'histoire de l'art français ; tous les érudits connaissent ses *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France* (1862). On doit en particulier au marquis de Chennevières la création du Congrès des Sociétés des Beaux-Arts, dont les travaux annuels ont singulièrement contribué à éclaircir les différentes périodes de l'histoire de notre art national.

— **Congrès des Sociétés savantes à Toulouse. —** Pour la première fois, cette année, le 37e congrès annuel des Sociétés savantes ne s'est pas tenu à la Sorbonne. La décentralisation biennale décidée par M. Rambaud, alors ministre de l'instruction publique, s'est effectuée ainsi que nous l'avions annoncé, et c'est à Toulouse qu'étaient convoqués les délégués de nos sociétés historiques et scientifiques de France. On ne pouvait mieux choisir que cette glorieuse capitale du Languedoc, si zélée pour la science, si riche en monuments du passé, si accueillante à ses visiteurs. L'expérience a

Digitized by Google

donc parfaitement réussi et ceux mêmes qui formulaient quelques doutes s'en réjouiront, nous voulons le croire, sans réserve. A la vérité, les communications sur l'histoire, la langue ou l'archéologie du sud-ouest se sont produites en plus grand nombre qu'aux congrès précédents ; il ne faut ni s'en étonner ni le regretter. Ce sera un but éminemment utile que celui de faire connaître successivement aux érudits de toutes nos provinces ce qui caractérise le passé de chacune d'elles.

Le congrès s'est tenu du 4 au 8 avril dans ce bel hôtel d'Assézat, merveille de la Renaissance, légué récemment à la ville de Toulouse par M. Ozenne, pour en faire le siège de ses principales sociétés. Un *guide* trop modestement intitulé : *Notes sur Toulouse*, avait été rédigé par la librairie Privat, dont on connaît les importantes publications historiques, et fut offert gracieusement à tous les membres du congrès au nom de l'active *Revue des Pyrénées*.

Parmi les notabilités présentes, nous citerons : MM. Héron de Villefosse, président ; Gaston Paris, Paul Meyer, de Lasteyrie, le docteur Hamy, Babelon, Darboux, Filhol, membres de l'Institut ; Servois, Omont, Baguenault de Puchesse, Prou, de Saint-Arroman, membres du Comité des Travaux historiques ; Bladé, correspondant de l'Institut. Plusieurs archivistes départementaux : MM. Richard, de la Vienne ; Pasquier, de la Haute-Garonne ; Berthelé, de l'Hérault ; Labrouche, des Hautes-Pyrénées ; Pagel, du Gers ; Poux, de l'Ariège. Nommons encore MM. de Marsy, Emile Travers, Lair, Gaston Duval, l'abbé Urseau, Ludovic Guignard ; tous les savants de Toulouse et de la région : Mgr Mathieu, archevêque, Cartailhac, la plupart des professeurs de l'Université toulousaine, avec M. Perroud, leur recteur, en tête.

On lira d'autre part un article de M. G. Duval sur l'intéressante discussion à laquelle a donné lieu la question de sauvegarde des archives notariales. Etudiée sous la présidence de M. Servois, elle ne pouvait être que savamment conduite et féconde en résultats.

Nous ne pouvons hélas ! qu'enregistrer sommairement et incomplètement quelques-unes des communications faites aux sections d'histoire et d'archéologie. *M. Cuissard*, d'Orléans, avait envoyé une notice et des documents inédits sur le mariage de Bongars avec Odette Spéfane. — *M. Saint-Yves*, de Marseille, a étudié l'histoire de François de Laval-Montmorency, le premier évêque de Québec, et de l'Hôtel-Dieu de cette ville, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Montauban. — *M. Victor Mortet* a transmis le texte inédit d'un marché établissant que le campanile de la Dalbade de Toulouse fut reconstruit en 1381. — M. *de Lahondès* a étudié les statues de l'église Saint-Vincent, de Carcassonne. — De *M. le comte de la Revelière*, un mémoire sur l'origine et la composition des monuments mégalithiques. — De *M. Édouard Privat*, de Toulouse, une étude

Digitized by Google

complète sur le château de Lourdes. — De *MM. Bousrez* et *Guignard*, un échange d'opinion sur les aqueducs romains en Touraine. — *M. Pasquier*, archiviste du département, entretient la section d'histoire de la résistance à la domination anglaise dans le Quercy, à la fin de la guerre de cent ans. — *M. Labande*, conservateur du musée Calvet à Avignon, en son nom et en celui de M. Requin, a une communication sur le testament de l'illustre cardinal Pierre de Foix, dont le rôle fut si considérable pendant toute la première moitié du xv^e^ siècle.

Cette énumération trop brève donnera, du moins, une idée de la variété et de l'abondance des sujets traités; la liste n'en était pas épuisée lorsque fut prononcée la clôture officielle du Congrès.

Nous n'avons pas à parler ici des fêtes très brillantes que la ville de Toulouse ménagea chaque soir à ses invités, de celles notamment qui furent offertes, les deux derniers jours, au ministre de l'instruction publique, M. Leygues, mais il nous sera permis de rappeler qu'un banquet très cordial fut spontanément organisé en l'honneur des trois maîtres de la philologie romane présents à Toulouse, MM. Paul Meyer, Gaston Paris et Chabaneau, sous la présidence de M. Jeanroy. Leurs toasts, on le croira sans peine, ne ressemblèrent guère à ceux qui terminent d'ordinaire ce genre de réunions; ils furent une suite d'allocutions savantes et charmantes sur la gloire de Toulouse, de sa langue et de sa littérature.

B.

~~~ Depuis quelques années, M. Bobeau, pharmacien à Langeais (Indre-et-Loire), et inspecteur cantonal de la Société archéologique de Touraine, pratiquait des fouilles en un lieu, très voisin de la ville de Langeais, dont l'appellation, *les Meurtrois*, semble bien indiquer un cimetière; le chemin qui y conduit porte le nom pittoresque de *Morvousets* (Mor[ts] vous êt[e]s). Ce sont en effet des tombes que M. Bobeau a découvertes, et ce qu'il y a de particulièrement intéressant c'est que ces tombeaux, auges en calcaire coquiller de Savigné (Indre-et-Loire) ou en calcaire crayeux du voisinage, présentent entre elles des différences notables surtout dans la forme et l'élévation du couvercle. C'est sur cet indice surtout que M. Bobeau croit pouvoir établir les dates de ces sépultures, fort nombreuses, et qui, selon lui, s'étendraient du iv^e^ au x^e^ siècle. Au milieu du champ de repos s'élevait un édicule dont les substructions seules sont conservées; il était divisé en plusieurs salles et contenait un grand nombre de cercueils d'enfants. Non loin de l'un d'eux eut lieu la découverte capitale des fouilles, celle d'une inscription chrétienne se rapportant sans doute à l'un d'eux.

Sur une table de grès de $0^{m}21$ de large sur $0^{m}34$ de haut et $0^{m}04$

Digitized by Google
~~~

d'épaisseur se lisent, gravées en creux, en caractères du VI^e^ ou du VII^e^ siècle, les lignes suivantes :

[†H] IC REQVIESCIT BO
NEMEMORIVS INVX
AIGVLFVS IDVS KALENDAS
SEPTEMBRIS SIC DIGNIT
ORARE PRO PARENTIS SV
VS AGECIO ET MELLITO ET
VT IN XP̄O DIGNIT ORARE

Au-dessous se voit un cavalier au galop tenant ses rênes de la main gauche et semblant bénir de la main droite; il passe devant un arbuste qu'on peut admettre, vu sa forme, être un cep de vigne. Derrière lui un lion, séparé de la croupe du cheval par une sorte d'entrelac, paraît tomber à la renverse. En travers et en avant du cheval, c'est-à-dire du côté gauche, on lit :

† HIC REQIISCIT

Ce n'est pas ici le lieu de discuter, ni la forme des lettres, ni les hypothèses diverses auxquelles les irrégularités de rédaction ont donné lieu; encore moins la présence de ce cavalier et de ce lien, qu'on pourrait rapprocher des représentations analogues fréquemment sculptées sur les portails de nos églises des XI^e^ et XII^e^ siècles de style angoumoisin. Nous avons voulu seulement faire connaître au monde savant de la France entière, une découverte épigraphique fort intéressante qui jusqu'ici n'avait été signalée que dans une Revue provinciale (1).

C^te^ Charles de BEAUMONT.

— La Commission d'organisation du Congrès international bibliographique de l'Exposition universelle de 1900 a constitué son bureau de la manière suivante : Président : Le général Sebert, membre de l'Institut. — Vice-président : Le prince Roland Bonaparte. — Secrétaires généraux : Frantz Funck-Brentano et Gaston Moch. — Secrétaire-adjoint : Eugène Capet.

— Un Congrès d'histoire comparée aura lieu en 1900; il comprendra huit sections : histoire générale et diplomatique; histoire du droit et des institutions : histoire d'économie sociale; histoire des sciences religieuses; histoire des sciences; histoire de la littérature; histoire de l'art; histoire de la musique.

(1) Cfr. Bobeau, *Le Cimetière Mérovingien de Langeais*, dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XI, p. 385 à 404, avec une bonne planche photographique représentant l'inscription. M. Bobeau en a adressé au musée du Louvre un excellent moulage qui sera exposé dans la salle des antiquités chrétiennes.

Digitized by Google

Le musée Condé, à Chantilly, a été rouvert le samedi 1er avril. L'entrée est gratuite les dimanches et les jeudis de 10 h. à 4 h. 1/2, jusqu'au 15 octobre, à l'exception des 21, 25 et 28 mai, jours de courses à Chantilly. Les samedis, le droit d'entrée est fixé à 1 fr. jusqu'au 14 octobre, de 1 h. à 5 h.

Vient de paraître l'*Annuaire* de la Société d'Archéologie de Bruxelles, pour l'année 1899. On y trouve des renseignements sur les nombreuses fouilles exécutées sur l'initiative de la Société.

Ouvrages nouveaux :

Barbier de Montault (Mgr. X). — *Œuvres complètes ;* t. XIII, Rome ; VI, Hagiographie (cinquième partie). Poitiers, Blois et Foy, 1899, in-8°, 576 pp.

Le volume qui vient de paraître, est le treizième de la publication complète de ses œuvres, qu'a entreprise Mgr. X. Barbier de Montault, dont on connaît la vaste érudition et la compétence particulière au point de vue hagiographique. Les auteurs dispersant leurs travaux dans de multiples périodiques, il est fort utile de les trouver ainsi réunis en volume. Le tome XIII contient une série de dissertations sur trois saints : saint Martin, saint Maurice et saint Nicolas, leur culte, leurs fêtes, leur iconographie, etc. A la suite, une réunion d'articles divers, parmi lesquels on peut citer des dissertations sur l'arbre d'Abraham, l'arbre de Jessé, l'imagerie d'Einsiedeln, le portrait de l'église Sainte-Madeleine à Besançon, etc. A la fin, une bonne table alphabétique permet de consulter l'ouvrage avec facilité. M.

Huisman (Michel). — *L'étudiant au moyen-âge.* — Bruxelles, Viselé, 1898, 27 p. in-8°. — (Extr. de la *Revue de l'Université de Bruxelles*).

Ce n'est qu'une conférence, et pétillante d'esprit, faite devant l'Association des étudiants de Bruxelles, mais qui mérite d'être lue par un public moins restreint. M. Huisman a dépouillé les récents travaux sur les Universités médiévales, et rien ne manque à son résumé de la vie scolaire au moyen-âge étudiée notamment à Paris et à Bologne.

Du même : *Chronique strasbourgeoise.* — Bruxelles, Viselé, 20 p. in-8°. — (Extr. de la *Revue de l'Université de Bruxelles*).

Notes sur l'Université de Strasbourg : description des bâtiments, méthodes de travail, organisation des « séminaires » ; M. Huisman s'occupe en particulier des cours d'histoire (ceux de MM. Breslau et Varrentrapp) et de sciences politiques (celui de M. Knapp), et émet sur l'enseignement supérieur des idées très heureuses et très justes.

Henri Maïstre.

Digitized by Google

Gourgaud (Général baron). — *Sainte-Hélène, journal inédit, de 1815 à 1818, avec préfaces et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois.* Paris, Flammarion, 2 vol. in-8.

On sait que le général Gourgaud, premier officier d'ordonnance de Napoléon Ier, avait suivi l'Empereur à Sainte-Hélène avec Bertrand, Montholon, Las Cases; c'était un soldat, dans toute l'acception du mot, très dévoué à son maître, mais, par cela même, jaloux de son affection, un peu mauvaise tête, et rien moins que courtisan. Il fut, dans l'exil, le compagnon de tous les instants, ne quittant pas Napoléon, lui servant de secrétaire. C'est ce qui rend si précieuse la publication de MM. de Grouchy et Guillois. Elle n'est pas entièrement neuve, puisque bien des faits qu'elle rapporte étaient déjà connus par Las Cases ou Montholon; mais ces faits sont vus sous un autre angle; c'est un autre son de cloche. D'autres évènements, au contraire, sont relatés pour la première fois. Néanmoins, ce qui donne le plus d'intérêt à ce journal, c'est l'état d'âme de son auteur. Gourgaud avait-il toujours eu un caractère difficile? on ne saurait le dire : ce qui est sûr, c'est qu'à Sainte-Hélène il s'était beaucoup aigri, au point de devenir injuste pour ses compagnons, et finalement d'être renvoyé en Europe.

On objectera que c'était par excès d'affection jalouse, ou encore, que seul à Sainte-Hélène, il n'avait aucun des siens pour se retremper dans sa compagnie; mais il n'en est pas moins vrai que les rivalités amenèrent de profondes mésintelligences dans l'entourage de l'Empereur, au point qu'une provocation avait été adressée à Montholon par Gourgaud. Or, la situation de Napoléon était déjà assez précaire, pour n'être pas encore aggravée par le spectacle de ces brouilles. C'est ce qui détermina le départ de Gourgaud.

En vain, je crois, MM. de Grouchy et Guillois tentent-ils de masquer son renvoi sous les dehors d'une mission secrète, qu'on aurait voulu faciliter en exagérant, pour tromper les Anglais, la tension des rapports. « La mésintelligence de Gourgaud et de Montholon devint une brouille mortelle; on échangea des menaces, des lettres cruelles, qui passèrent sous les yeux d'Hudson Lowe; on alla jusqu'à se provoquer en duel pour mieux tromper la surveillance du gouvernement anglais... » Evidemment, les choses n'en étaient pas si loin, mais il est plus probable qu'on songea, à Longwood, à profiter d'un fait accompli, le retour de Gourgaud en Europe, qu'à le provoquer. Les auteurs citent bien une lettre de Montholon à Gourgaud, conçue en termes amicaux, mais ils ignorent la réponse de celui-ci. Montholon, somme toute, sortait vainqueur de la lutte, et peut fort bien s'être donné la satisfaction et le beau rôle de n'en plus vouloir à un adversaire malheureux, et qu'il n'avait plus à redouter.

Quoi qu'il en soit, la lecture de ces notes rédigées au jour le jour,

Digitized by Google

qui traitent de tous les sujets : histoire, religion, littérature, amours — que sais-je encore? — est fort intéressante. Il faut louer les éditeurs d'avoir fait connaître cette œuvre de bonne foi, militaire et sans fard, mais bien sincère, et remercier la famille d'en avoir autorisé la publication. Il y a malheureusement à regretter le défaut d'une table alphabétique. Pour la simple lecture, on pourrait s'en passer; mais pour les recherches, c'est indispensable, et dans le cas particulier, et c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de ces souvenirs cette omission est particulièrement gênante.

Gaston Duval.

~~ **Salles** (G.). — *Une médiation des protestants d'Allemagne entre la France et l'Angleterre au milieu du XVI^e siècle.* — Paris, Plon, 1899, 24 p. in-8°.

Etude, d'après des documents inédits, d'un essai de médiation des confédérés de Smalkalde entre François I^er et Henri VIII (1545) : M. Salles a cherché à établir la part qui, dans l'échec de cette tentative, revient au caractère national même de chacun des négociateurs.

H. M.

~~ **Toudouze** (Georges): *Les grandes manifestations de l'art grec.* — Paris, Biblioth. de la Vie moderne, s. d. [1899], 100 p. in-8.

Bon ouvrage de vulgarisation sur les deux plus belles époques de l'art grec : la civilisation mycénienne et la période de l'apogée classique, qui sont etudiées dans trois dissertations sur les *Trésors* (Troie, Mycènes, les Tombeaux des Atrides), les *Fêtes religieuses* (Athènes au v^e siècle), et les *Grands Jeux* d'Olympie. Des illustrations nombreuses et bien gravées (en particulier deux vues d'ensemble des Propylées et du Parthénon) complètent cet excellent travail.

H. M.

~~ **Uzureau** (l'abbé). — *L'enquête scolaire de l'an IX dans le département de Maine-et-Loire et les arrondissements de Château-Gontier et de La Flèche.* — Angers, Lachèse, 1898, 27 p. in-8°. — (Extr. des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*).

Réponses faites à la circulaire ministérielle de Chaptal (25 ventôse an IX — 16 mars 1801) par les Conseils d'arrondissement d'Angers, Baugé, Beaupréau, Saumur (celui de Chinon ne répondit pas), et de Château-Gontier et La Flèche. M. l'abbé Uzureau les a annotées et les fait suivre de l'avis motivé qu'émit le préfet, Montault des Isles, en les transmettant à Chaptal.

H. M.

Digitized by Google

Périodiques :

— **Bibliographie d'Eure-et-Loir,** 1898, n° 11 : Fiches de Dictionnaires, Catalogues, Inventaires, Pouillés... — N° 12 : Fiches de Catéchismes, Marceau, Siège de Chartres en 1568. — 1899, n° 13 : Fiches de Cathédrale de Chartres. — N° 14 : Fiches de Recueils d'histoire locale. — N° 15 : Fiches de Marceau, Giroust. — N° 16 : Fiches de Cathédrale de Chartres.

— **Bulletin archéologique,** 1898, 1re livr. : H. Bardy, Note sur une pierre tombale de la cathédrale de Saint-Dié, p. 4 à 5 et grav. — C. Barrière-Flavy, Un cimetière de l'époque des invasions barbares dans le Jura bernois (Suisse), p. 6 à 12 et grav. — A. Blanchet, Les ateliers de céramique dans la Gaule romaine, p. 13 à 29. — L. Bousrez, La poterie gallo-romaine en Touraine; ateliers de Mougonet de Nouatre, p. 30 à 39 et grav. — L. Demaison, Nouveaux renseignements sur les architectes de la cathédrale de Reims au moyen-âge, p. 40 à 48. — G. Doublet, Le trésor d'orfèverie de Saint-Paul-du-Var, p. 49 à 61 et grav. — E. Drot, Construction de divers bâtiments au château de Montigny-le-Roi (Haute-Marne), p. 62 à 70. — Ph. Lauzun, Note sur quelques châteaux gascons de la fin du XIIIe siècle, p. 71 à 79 et grav. — L. Le Clert, Dépenses faites pour les repas offerts par Jacques Raguier, évêque de Troyes, aux personnes qui assistaient à son entrée solennelle dans sa cathédrale (1483, v. s.), p. 89 à 91. — Liebbe, Rapport sur des fouilles pratiquées dans l'Oise, à Saint-Maur-en-Chaussée, p. 92 à 96 et grav. — Fr. Pérot, Les souterrains refuges du Bourbonnais, p. 97 à 106. — J. Pilloy, Une balance du VIIe siècle découverte dans le cimetière de Montescourt (Aisne), p. 107 à 113. — Fouilles de Méron (Maine-et-Loire), p. 114 à 121 et grav. — F. Pottier, Les cuves baptismales en plomb du diocèse de Montauban, p. 122 à 129 et pl. — Baron de Rivières, Traité passé pour la construction d'une chapelle dans l'église Saint-Salvy d'Albi, p. 130 à 132. — P. Sénéquier, Épitaphe du XIIIe siècle découverte à Grasse, p. 133 à 135. — Abbé Ch. Urseau, La croix de l'abbaye de Saint-Maur, p. 136 à 141 et grav. — N. Thiollier, L'église de Curgy (Saône-et-Loire), p. 142 à 149 et grav.

— **Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,** t. II, 2e livr. : B. Reber, Archéologie genevoise; deux fragments d'architecture gothique, p. 125 à 128 et grav.

— **Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix,** 1898, 2e livr. : Inauguration du Musée Saint-Jean et Assemblée générale du 13 juin 1898, p. 43 à 55. — E. Delessard, Le préhistorique en Seine-et-Oise, p. 55 à 75. — A. Dufour, La reine Isburge et la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle, p. 75 à 86. — Journal d'un bourgeois de Corbeil (*suite et fin*), p. 86 à 106.

Digitized by Google

Bulletin de l'Institut international de Bibliographie, 1898, fasc. 1-4 : Manuel de la classification bibliographique décimale, exposés et règles, p. 3 à 80. — Projet de règles pour la rédaction des notices bibliographiques, p. 81 à 113. — C. Junker, De l'impression des bibliographies, p. 115 à 124. — Andrews, Les travaux bibliographiques américains. — Fasc. 5-6 : Ch. Didier, La Revue à découper, note sur un mode plus rationnel de publier les articles de Revues p. 175 à 182. — Sacconi Ricci, Sur la numération progressive des sujets dans les catalogues par matières, p. 183 à 191. — Faits et documents, analyses et comptes rendus.

Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine, t. XII, 1er trim. 1899 : L. Bossebœuf, Jeanne d'Arc en Touraine, p. 37 à 102. — A. Vincent, Ronsard à Saint-Côme; une réunion capitulaire à l'abbaye de Beaumont-les-Tours, p. 103 à 104.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, T. XXVI, 1re liv. : A. de Roumejoux, Onzième excursion archéologique, 28 et 29 juin 1898, p. 49 à 62 et 2 pl. — A. Dujarric-Descombes, Lettre à M. des Bories (1572-1577), p. 62 à 67. —Marquise de Cumont, Correspondance d'une famille au XVIIe siècle, p. 67 à 86. — Ch. Aublant, La Bourdigueste, danse périgourdine, p. 86 à 88.

Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1899, n° 2 : G. de Braux, Une famille d'écuyers du Barrois ; les Colsons, p. 29 à 32. — L'abbé Didier-Laurent, Marie-Anne de Lorraine, abbesse de Remiremont, p. 33 à 39. — L. Germain, L'origine de la famille de Lescamoussier, p. 39 à 48. — N° 3 : Ch. Pfister, Chartes antérieures au XIVe siècle conservées à la Bibliothèque publique de Nancy, p. 54 à 63 et pl.

Mémoires de la Société Eduenne, Nouvelle série, t. XXVIe, 1898 : A. de Charmasse, L'Eglise d'Autun pendant la guerre de cent ans, p. 1 à 137. — J.-G. Bulliot, Henri Schneider, notice biographique, p. 137 à 149. — A. Bruel, addition aux annales historiques du prieuré de Mesvres en Bourgogne, p. 171 à 177. — Ph. Hémery, Etienne Hémery, sa vie et ses œuvres, p. 177 à 249. — N. Thiollier, Notice archéologique sur l'Eglise de Curgy, p. 249 à 259 et pl. — H. Marc, Deux documents sur la construction du canal du Centre, p. 259 à 279. — P. Montarlot, Les accusés de Saône-et-Loire aux tribunaux révolutionnaires, p. 279 à 427.

La Province du Maine, 1899, n° 2 : Amb. Ledru, Images russes de Sant-Julien du Mans, p. 49 à 58. — L. Denis, La Famille Le Cornu, p. 59 à 65. — Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean Le Bon (1350-1364) (*suite*), p. 66 à 74 et 1 pl.—J. Cha-

Digitized by Google

vanon, Comptes du Collège du Mans à Paris (1585-1588), p. 75 à 79. N° 3. — Amb. Ledru, Théodulfe, évêque d'Orléans, prisonnier de 817. — L'hymne *Gloria, laus*, p. 81 a 93. — Eug. Vallée, Les Loges, p. 94 à 100 et 1 pl. — L. Froger, Jacques Grévin, p. 101 à 102. — Chavanon, Comptes du collège du Mans à Paris (1585-1588), p. 103 à 109.

— **La Revue de l'Art ancien et moderne**, 1898, n° 21 : — P. de Nolhac, Marie-Antoinette et M^me^ Vigée-Lebrun, p. 523 à 528, pl. et grav. — Fournier-Sarlovèze, Les châteaux de France: Vaux-le-Vicomte (*fin*), p. 529 à 540 et grav. — Revue des travaux relatifs aux beaux-arts publiés dans les périodiques étrangers pendant le 3^e^ trimestre de 1898. — 1899, n° 23 : Leclercq (J.), L'école française du XVIII^e^ siècle au *National Museum* de Stockholm, p. 121 à 132, pl. et grav. — P. Vitry, L'Amour et l'Amitié, groupe par le sculpteur Tassaert à Berlin et au château de Dampierre, p. 157 à 160 et grav. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques français pendant le quatrième trimestre de 1898. — N° 24: E. Mâle, La légende dorée de l'art du moyen-âge, p. 187 à 196 et grav. — Le baron de Jouvenel, Everhard Jabach, collectionneur parisien, p. 197 à 204, pl. et grav. — J. Guiffrey, La guerre de Troie, à propos de dessins récemment acquis par le Louvre, p. 205 à 212 et grav. — Revue des travaux relatifs aux beaux-arts, publiés dans les périodiques étrangers pendant le quatrième trimestre de 1898. — N° 25 : Ch.-M. Widor, L'orgue du Dauphin, p. 291 à 298 et grav. — C. Benoit, Les peintres primitifs des Pays-Bas à Gênes (*fin*), p. 299 à 312 et grav. — E. Molinier, Les bibelots du Louvre (*suite*), p. 325 à 338 et grav. — H. Bouchot, Boilly, p. 339 à 343, pl. et gr. — Liste des ouvrages sur les Beaux-Arts publiés en France et à l'étranger pendant le premier trimestre de l'année 1899.

— **Revue d'histoire littéraire de la France**, 1899, n° 1 : Gustave Lanson, Émile Deschamps et le Romancero, p. 1 à 20. — H. Chamard, L'invention de « l'Ode » et le différend de Ronsard et de Du Bellay, p. 21 à 54. — M. Tourneux, La Correspondance générale de Prosper Mérimée, p. 55 à 71. — R. Radouant, Recherches bibliographiques sur G. du Vair et Correspondance inédite, p. 72 à 102. — P. Brun, A travers les manuscrits de Tallemant des Réaux (*suite*), p. 103 à 119. — Lieutenant-colonel Largemain, Bernardin de Saint-Pierre; ses démêlés avec le *Journal de Paris* et la *Decade philosophique*, p. 120 à 132. — E. Bonvy, Une lettre de Voltaire à l'abbé Pezzana, p. 133. — J. Castaigne, Note critique sur un poème d'Alfred de Vigny, p. 134 et 135. — P.-B., A travers les autographes (lettres de Buffon, V. Cousin, Gœthe et Chateaubriand), p. 136 à 143.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand MAZEROLLE et éditée par Raymond SERRURE. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte FLEURY. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires. Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURE

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'excursion**, valables pendant un mois avec Itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. - Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e Itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMÉRO 65. 6me Année MAI 1899.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

Secrétaire de la Rédaction . HENRI MAÎSTRE

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.
MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : Commandant WEIL : Une erreur historique. — L.-G. PÉLISSIER : Claire de Gonzague et la fortune des Montpensier; — La garde du corps de Lodovico Sforza. — G. DUVAL : La question des Archives notariales. — CH. DE B. : Les automobiles au XVIIe siècle. — Lettre de CASSINI à CUVIER. — Une lettre de MIRABEAU.
QUESTION.
CHRONIQUE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FONTEMOING
4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; L. Mirot, archiviste aux archives Nationales; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja, conservateur du Musée d'Agen; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, de la Bibliothèque Nationale; Commandant Weil.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres :** 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone :** 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais :** 9 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne :** 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

— Par arrêté préfectoral en date du 2 mai, M. J. Chavanon, archiviste de la Sarthe, a été nommé archiviste du Pas-de-Calais.

— A l'occasion de la 23e réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, et par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 26 mai 1899, ont été nommés :

Officiers de l'instruction publique : MM. l'abbé Bouillet, membre correspondant du comité de Nancy. — Thoison, membre de la Société archéologique du Gâtinais.

Officier d'académie : M. Paul Leroy, membre correspondant du comité d'Orléans.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

UNE ERREUR HISTORIQUE

Le hasard et l'examen quelque peu attentif des nombreux documents que j'ai eu l'occasion de collationner et de dépouiller dans ces derniers temps, m'ont mis en présence d'une erreur historique, qui m'a paru d'autant plus curieuse qu'elle semble avoir pris naissance presque au lendemain même des événements. Je me hâte d'ajouter que, sans avoir une importance capitale, sans modifier en quoi que ce soit aucun des grands faits acquis à l'histoire, cette erreur n'en déplace pas moins certaines responsabilités, et comme, d'autre part, elle a pu, dans une certaine mesure, contribuer à créer une sorte de légende, j'ai cru faire œuvre utile en la signalant plus particulièrement à tous ceux qui s'occupent de l'histoire politique et militaire des dernières années du règne de Napoléon et plus spécialement des événements qui ont provoqué la déplorable et désastreuse défection du roi de Naples.

Si l'on ouvre le Manuscrit de Mil Huit-Cent-Treize (2e édition, 2e volume), on y trouve au bas de la page 460, la note suivante :

« Le 22 octobre, avant d'arriver à Erfurt, le *comte de Mier* avait achevé la défection du Roi de Naples au bivouac d'Ollendorf; l'Autriche se rend l'intermédiaire entre l'Angleterre et Murat. On le trompe; on veut l'engager de manière à ce qu'il ne puisse plus se remettre avec Napoléon. »

Il semble résulter, d'ailleurs, des indications données par le baron Fain qu'il n'a fait que reproduire ici un fait affirmé à deux reprises par M. de Montvéran dans son *Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre au 1er janvier 1816*. Voici, en effet, ce qu'on lit en note de la page 328 du tome VI :

« Dans les derniers moments de la seconde campagne de Saxe, il fut fait quelques tentatives pour décider Napoléon à la paix. Des propositions furent portées au roi de Naples par le comte de Mier, ministre plénipotentiaire d'Autriche auprès de ce souverain. Elles ne furent pas écoutées par l'Empereur des Français. Nous verrons ce négociateur être plus heureux auprès du roi Joachim le 22 octobre « au quartier général d'Ollendorf, après la bataille de Leipzig. » (*Déclaration du marquis de Gallo, mi-*

Digitized by Google

nistre des Affaires étrangères de Naples. Moniteur napolitain, janvier 1814). Il ébaucha l'accession du Roi à la coalition et son traité avec la cour de Vienne. »

Revenant un peu plus loin sur ce sujet, t. VII, p. 23, M. de Montvéran fait de nouveau allusion à l'entrevue d'Ollendorf, lorsqu'il parle des mesures prises par Murat dès son retour dans son royaume dans les premiers jours de novembre : « Le roi Joachim, en donnant suite aux promesses que lui avaient portées le *comte de Mier à Ollendorf en Thuringe le 23 octobre*, de l'accession de l'Angleterre à son traité avec l'Autriche et un courrier expédié de Schmalkalden, dans les premiers jours de novembre par le prince de Metternich, chargeait le prince Cariati, muni de ses pleins pouvoirs, de traiter avec le ministre anglais à Vienne ou aux quartiers généraux des souverains alliés. »

On pourrait donc, en s'en tenant aux documents que nous venons de citer, rendre M. de Montvéran responsable de l'erreur que le baron Fain a enregistrée sans y prendre garde, si l'on ne trouvait la confirmation de ce fait dans les *Souvenirs* de l'homme d'État qui, avec le duc de Bassano, a été, plus que tout autre, mêlé à toutes les négociations de cette époque, du personnage qui a suivi avec une attention infatigable et une prodigieuse activité toutes les menées, tous les agissements des agents diplomatiques de la coalition. Or, le duc de Vicence parle, lui aussi, dans ses *Souvenirs*, 2e partie, t. I, p. 373, de l'entrevue que le *comte de Mier* aurait eue à Ollendorf avec Murat :

« Au nom des puissances coalisées, écrit-il, Mier garantit au Roi de Naples la possession de ses États à la condition expresse de ne fournir aucun secours à la France, soit en hommes, soit en subsides, et d'abandonner à l'instant l'armée et la cause de l'Empereur Napoléon. »

En présence d'une affirmation aussi catégorique, sortie de la plume d'un homme tel que le duc de Vicence, on ne saurait s'étonner de voir le plus consciencieux des auteurs qui ont cherché à faire la lumière sur les intrigues diplomatiques auxquelles ont été mêlés Murat et la reine Marie-Caroline des Deux-Siciles, un historien autrichien qui fait autorité en ces matières, un chercheur aussi habile et aussi expert que le baron de Helfert, accepter et rééditer une erreur qu'il a probablement cru inutile de vérifier, contre laquelle il a d'autant moins songé à se mettre en garde que le fait même lui paraissait absolument établi par le témoignage et la haute autorité du

Digitized by Google

duc de Vicence. Aussi il n'hésite pas, aussi bien dans son *Joachim Murat, ses derniers combats et sa fin*, que dans sa *Reine Caroline de Naples et des Deux-Siciles*, à accréditer à son tour la légende de *l'entrevue de Mier et de Murat* à Ollendorf. « Murat, nous dit-il dans le premier de ces deux ouvrages (1), vit son impérial beau-frère encore une fois avant de rentrer en toute hâte dans ses États. Mais il vit aussi le comte Mier que Metternich avait appelé et fait venir au grand quartier impérial ». Dans le deuxième de ces livres, il est encore plus catégorique et nous fournit encore plus de détails. « Murat, écrit-il, eut encore une entrevue avec l'Empereur, son beau-frère. Il lui fallait, disait-il, se rendre à Naples afin d'y lever et d'y organiser de nouvelles troupes qu'il voulait amener à la Grande Armée. Mais, le *23 octobre, il se rencontra à Ollendorf* (dans le duché de Weimar) *avec le comte Mier*, qui venait d'être appelé au grand quartier général des souverains alliés et à Eisenach avec le duc de Roccaromana qui, après avoir passé par Florence, Lyon, Strasbourg et Mayence, accourait à sa rencontre, porteur de nouvelles importantes. Joachim, sans perdre une minute, prit le chemin de ses États (2). »

Et cependant, malgré tant d'affirmations sérieuses, malgré tant de témoignages qui semblent irréfutables, il est aisé de prouver que l'entrevue d'Ollendorf n'a eu lieu ni le 22, ni le 23 octobre 1813, ou tout au moins, et c'est là surtout ce que nous nous proposons de démontrer, que Murat n'a jamais rencontré le *comte de Mier à Ollendorf*. Il suffit, pour cela, de jeter un coup d'œil sur la correspondance du baron de Durand, ministre de France à Naples, avec le duc de Bassano. Or, précisément le jour même où Murat aurait, d'après le dire du duc de Vicence, conféré avec le comte de Mier à Ollendorf, Durand adressait de Naples au duc de Bassano une dépêche dans laquelle on relève les phrases suivantes : « *J'ai été informé officiellement par le duc de Gallo qu'il avait envoyé au comte de Mier ses passeports et, sur la demande qu'il m'en a faite*, j'ai écrit au général Miollis pour le prier de vouloir bien assurer le voyage de M. de Mier jusqu'à la frontière du royaume d'Italie. Le duc de Gallo a écrit à Milan pour que la direction ultérieure

(1) *Helfert*. Joachim Murat. Seine letzten Kämpfe und sein Ende. Vienne 1878, p. 7.

(2) *Helfert*. Königin Karolina von Neapel und Sicilien im Kampfe gegen die französische Weltherrschaft 1790-1814). Vienne, 1878, p. 526.

Digitized by Google

soit réglée par le gouvernement italien. *On ne dit pas quel jour M. de Mier se mettra en route* » (1).

Donc, le 22 octobre, le ministre d'Autriche à Naples était encore dans cette ville. Bien mieux, il n'était nullement pressé d'en partir. C'est, d'ailleurs, ce qui ressort bien clairement de ce passage de la dépêche que Durand adressait au duc de Bassano le lendemain 23 octobre : « M. de Gallo me disait hier que le comte de Mier insistait pour avoir les garanties les plus formelles par rapport à son voyage et que, dans la crainte de ne pas les avoir à son gré, il avait demandé qu'on lui donnât un parlementaire et qu'on lui permît de s'embarquer pour Trieste ou Vienne. Ce dernier parti serait peut-être préférable. On attend cependant une réponse de Milan. *Il serait difficile de ne pas voir que ni la Cour ni M. de Mier ne paraissent contrariés de ce délai* » (2).

Loin d'avoir reçu l'ordre de quitter brusquement Naples, Mier, au contraire, avait été plus que probablement invité par son gouvernement à y prolonger son séjour, à y attendre tout au moins le retour de Murat. Ce qu'il y a de certain, du reste, c'est qu'il s'y trouvait encore lors de l'arrivée du roi, et que sans s'être absenté un seul jour, il y était encore le 4 novembre (3). Le 9 novembre, son départ était de nouveau différé (4) et ce fut seulement le 14 novembre au matin que le comte de Mier partit définitivement pour Barletta où il devait s'embarquer (5).

Nous n'avons, d'ailleurs, insisté aussi longuement sur ces derniers faits postérieurs au retour de Murat a Naples que parce que nous tenions à emprunter à cette dernière dépêche de Durand les phrases qu'on va lire et dans lesquelles on trouve, à côté de la confirmation des points établis par des dépêches antérieures, l'explication du rôle joué par Mier et des motifs pour lesquels, loin de l'appeler au quartier général des souverains, Metternich jugea plus utile à la cause de la coalition de le laisser séjourner à Naples le plus longtemps possible : « On persiste générale-

(1) *Archives des affaires étrangères.* Naples, V° 139, p. 243, f° 454. Durand au duc de Bassano. Naples, 22 octobre 1813. Dépêche 74.

(2) *Archives des affaires étrangères.* Naples, V° 139, p. 244, f° 456. Durand au duc de Bassano. Naples, 23 octobre 1813. Dépêche 75.

(3) *Archives des affaires étrangères.* Naples, V° 139, p. 246, f° 462. Durand au duc de Bassano. Naples, 5 novembre 1813. Dépêche 76.

(4) *Archives des affaires étrangères.* Naples, V° 139, p. 249, f° 466. Durand au duc de Bassano. Naples, 9 novembre 1813. Dépêche 78.

(5) *Archives des affaires étrangeres.* Naples, V° 139, p. 255, f° 476. Durand au duc de Bassano. Naples, 14 novembre 1813. Dépêche 80.

Digitized by Google

ment, écrit Durand, à croire qu'il (le comte de Mier) aurait pu demeurer à Naples, mais qu'ayant déjà loué son appartement, vendu ses effets, annoncé son départ à la Cour, *il a insisté lui-même pour sa rentrée à Vienne*. La Russie et les autres puissances doivent avoir influé sur sa résolution. Avant le départ du roi pour l'armée (2 août 1813), le comte de Mier avait entamé et conduit assez loyalement une négociation, dont les bases étaient calculées sur l'intérêt que mettaient alors les puissances ennemies à détacher de la France une de ses plus intimes alliées et à la faire entrer dans la coalition. Si le cabinet de Naples a voulu reprendre les choses au point où elles étaient demeurées, il est probable que le comte de Mier aura senti le besoin de ne pas les pousser plus avant sans acquérir de sa Cour de nouvelles instructions. Il a, du reste, laissé ici un secrétaire de légation, M. Menz, qui entretiendra la correspondance. On croit que le prince Cariati est toujours à Vienne et comme M. de Mier a emporté des paquets de chiffres de cet envoyé, *comme il a reçu des réponses formelles, ayant eu, à ce qu'on m'assure, une conférence toute particulière et secrète avec le Roi*, il est présumable que d'ici à cinq semaines on aura de Vienne des réponses qui influeront d'une manière décisive sur la détermination du cabinet... »

Enfin, comme nous tenons par dessus tout à dissiper les moindres doutes, nous avons cru utile de mettre quelques pièces sous les yeux du lecteur.

C'est d'abord une dépêche que le même Menz adresse de Naples à lord William Bentinck, en date du 14 décembre 1813 :

« Mylord (1),

« En l'absence de M. le comte de Mier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Autriche à la cour de Naples, lequel s'est rendu au quartier général des Alliés, M. le duc de Gallo, ministre des Affaires étrangères, m'ayant communiqué que le gouvernement de Naples avait envoyé un négociateur en Sicile pour *signer* un armistice avec votre Excellence, m'a en même temps confirmé le désir que je fisse connaitre à sa Seigneurie les dernières communications faites à celle de Naples, en date du 28 octobre, relativment aux dispositions du cabinet

(1) *Record Office Foreign Office*. Volume 97. Annexe A à dépêche n° 52. Menz à lord William Bentinck. Naples, 14 décembre 1813. (En français dans l'original).

Digitized by Google

de Londres avec le gouvernement de Naples, qui portent :

« Que lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Vienne, est autorisé à signer, conjointement avec l'Autriche, un traité avec le roi de Naples, dans la supposition que Sa Majesté se déclarât pour la cause de l'Europe et que l'Autriche se prononçât en faveur d'un arrangement pareil. »

J'ai cru devoir me prêter d'autant plus à cette demande, ainsi que je viens de le faire, que ledit ministre m'a déclaré en même temps qu'il expédie un courrier au prince Cariati, envoyé napolitain à la cour de Vienne, pour lui envoyer les pleins pouvoirs nécessaires à la conclusion du traité en question. »

S'il restait encore l'ombre d'un doute, la mission dont Murat chargea à ce moment le chevalier Schinina, qui arriva à cet effet à Palerme, le 27 novembre 1813, et, le 11 décembre, à Syracuse, où lord William Bentinck l'avait mandé, suffirait pour le dissiper. Voici en quels termes lord William Bentinck rend, du reste, compte de son entrevue avec Schinina. « ...Il (Schinina) me dit que l'Autriche, autorisée par les alliés, *à la date du 7 octobre*, avait offert à Murat de le reconnaître comme roi de Naples, s'il consentait à entrer dans la coalition. Je lui fis remarquer que Murat avait dû rejeter cette offre puisqu'il était à la bataille de Leipzig. L'agent me répondit que Murat n'avait pas reçu cette offre à cette époque, mais qu'il l'a acceptée ensuite. Pendant cet entretien, Schinina reçut une dépêche de Naples lui annonçant que le chargé d'affaires d'Autriche à Naples avait fait une deuxième proposition datée de Vienne le 29 octobre, et renouvelant les offres déjà faites le 7 octobre pardes notes : la première antérieure, l'autre postérieure, à Leipzig (1). »

On pourrait prétendre, non sans une certaine apparence de raison, que cette dépêche de Bentinck ne prouve rien ou, du moins, n'infirme pas les faits que nous persistons à croire erronés.

Il existe, heureusement pour nous, une autre dépêche de Bentinck à lord Castlereagh qui éclaire complètement la situation et permet même de croire que si le *roi de Naples a vu quelqu'un à Ollendorf, c'est peut-être bien avec Schinina et non avec le comte de Mier qu'il s'y est rencontré.* « Murat, écrit Bentinck, était arrivé à Naples le 4 novembre et Schinina a été envoyé par lui à Ponza le 19. A cause du mauvais temps, il ne put arriver

(1) *Record Office. Foreign Office*, vol. 93. Lord William Bentinck à lord Castlereagh. Castrogiovanni, 20 decembre 1813.

Digitized by Google

à Palerme que le 27. Je me le fis envoyer à Syracuse où il arriva le 12 décembre. Schinina avait été chargé de faire à Vienne, à l'époque où l'on m'envoyait Nicolas à Ponza (1), des ouvertures de même nature. Il y a été très bien reçu par Metternich *qui l'a tenu trois mois sans lui donner de réponse... Il m'a longuement parlé des communications qu'il a été chargé par Metternich de faire à Murat et m'a donné communication d'une lettre du ministre plénipotentiaire de Naples à Vienne en date du 7 octobre, garantissant le royaume de Naples à Murat qui n'a reçu cette lettre que longtemps après.*

« Murat a aussitôt prescrit à son ministre de faire la paix sur cette base..... Le 12 décembre, au soir, Schinina reçut une deuxième dépêche contenant la copie d'une lettre de Metternich prescrivant au chargé d'affaires d'Autriche, à Naples, de renouveler les propositions faites par le cabinet de Vienne le 7 octobre..... (2). »

Il est, ce me semble, impossible d'admettre, après ces dernières preuves, l'existence de l'entrevue d'Ollendorf, de cette entrevue dans laquelle Murat aurait, d'après les *Souvenirs du duc de Vicence*, d'après le *Manuscrit de 1813*, accepté d'ores et déjà d'entrer dans la coalition, qui prenait en retour l'engagement de lui garantir ses États. Mais en fait de preuves, l'abondance de biens ne nuit pas, et c'est pour cela même que nous avons cru bon de réserver comme dernier argument la lettre que le roi de Naples écrivit à l'empereur pendant les quelques heures qu'il passa à Milan avant de rentrer dans ses États. Quelque grande qu'ait pu être sa duplicité ou sa dissimulation, nous nous refusons absolument à admettre que le brillant cavalier qui venait, une fois de plus, de se couvrir de gloire et de risquer sa vie dans les incomparables charges de Liebertwolkwitz, ait osé, au lendemain presque du jour où sa défection aurait été un fait accompli, écrire les lignes que l'on va lire :

« Sire (3),

« Je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté mon arrivée à Milan. Ayant laissé ma voiture dans les neiges du Simplon, je

(1) Voir les *Négociations de Ponza*.

(2) *Record Office. Foreign Office*, vol. 93, dépêche 50. Lord William Bentinck à lord Castlereagh. Palerme, 26 décembre 1813.

(3) *Archives de la guerre*. Le roi de Naples à l'Empereur. Milan, 31 octobre 1813.

Digitized by Google

ne pourrai me rendre à Monza pour faire ma cour à la vice-reine, mais je vais voir M. Méjean et je lui dirai ce qu'il faudra lui dire. On savait déjà en Suisse les événements de Leipzig et on les connaît ici. Mais, comme tout est exagéré, j'espère que mon passage aura rassuré les esprits et fait connaître ce qu'il importe que le public connaisse. On est tout alarmé ici : le quartier général du vice-roi était à Sicile et on ne doute pas qu'il viendra derrière l'Adige. *J'ai annoncé que j'allais marcher à la tête de 40,000 hommes et je suis persuadé que cette nouvelle produira un bon effet.....*

« ...Je vais tout disposer pour faire marcher 30,000 hommes; mais j'ai besoin de connaître vos intentions d'une manière positive. Je prie Votre Majesté de me les faire connaître sans retard; ce n'est plus le moment de temporiser, ni d'éluder les réponses. J'ai le plus grand désir de vous seconder, mais encore faut-il savoir comment je peux y parvenir.

« J'ai besoin d'avoir le commandement des États romains si je marche et, *en cas de réunion avec le vice-roi*, qui commandera?

« Je prie Votre Majesté de répondre de suite. Cependant, je vais mettre tout en œuvre pour mobiliser mon armée. Je serai toute ma vie, Sire, le meilleur et le plus attaché de vos amis. »

Avant de terminer, il ne me reste plus qu'à ajouter deux mots d'explication et d'excuse à l'adresse de ceux qui pourraient s'étonner de me voir appeler l'attention sur un fait en apparence insignifiant. Je me trompe peut-être; mais, jusqu'à preuve du contraire, je persiste en attendant à croire que les recherches historiques ne sauraient être trop minutieuses, qu'il y a toujours quelque intérêt à relever jusqu'aux moindres erreurs de faits ou de noms et qu'un chercheur consciencieux, impartial, n'ayant ni parti pris, ni idées préconçues, n'a pas le droit de garder pour lui seul, de négliger ou de passer sous silence des indications qui, dès qu'elles sont basées sur des documents authentiques, peuvent, en se groupant, contribuer, plus qu'on ne le pense, à la découverte de la vérité.

Commandant Weil.

Digitized by Google

CLAIRE DE GONZAGUE ET LA FORTUNE DES MONTPENSIER

La mort de Gilbert de Montpensier au siège de Naples, le 5 octobre 1496, fut suivie de grands désordres financiers dans sa maison, dus soit aux prodigalités de sa veuve, la brillante et légère Claire de Gonzague, que M. de Maulde ne craint pas d'appeler « une folle dépensière, désespoir de la famille de Bourbon », soit aux dépenses excessives de son fils Louis, devenu Louis II, comte de Montpensier, et à ses brouilleries avec elle, soit aux obligations antérieurement contractées et qui pesaient lourdement sur cette famille nombreuse et divisée. Les charges en vinrent au point qu'il fallut, en avril 1501, procéder à un partage des biens de la famille de Montpensier, et prendre des arrangements sévères pour en régler la gestion et en prévenir la ruine totale. Le duc et la duchesse de Bourbon, pris pour arbitres de cette question de famille, décidèrent que la fortune patrimoniale serait divisée en trois parts : la première abandonnée en pleine propriété, libre de toutes charges, à Claire de Gonzague elle-même ; la seconde, laissée indivise entre les enfants de la comtesse ; la troisième, mise en régie, entre les mains d'un tiers, — *terzo incommodo*, s'il en fut jamais, — pour servir à l'amortissement des dettes de la maison, dettes contractées par les derniers comtes, par Gilbert pour l'entreprise de Naples, pour la constitution des dots d'un grand nombre de filles issues de la maison de Montpensier. Cet arrangement satisfit pleinement la comtesse Claire, qui y vit une preuve de la bienveillance toute particulière que le Roi avait pour elle. De l'arrangement lui-même et de ses conditions, et des impressions de Claire de Gonzague à son sujet, il existe un tableau fort intéressant et vraisemblablement exact, dans une longue lettre qu'elle écrivit peu de temps après la conclusion de l'affaire à un Mantouans de ses amis, Girizano Girizani, jadis ambassadeur de son frère Francesco-Maria à la cour de France, et auquel elle avait rendu divers services. Cette lettre n'était d'ailleurs pas absolument désintéressée : elle voulait obtenir, par Girizani, de ses frères, le marquis de Mantoue et le protonotaire de Gonzague, qu'on montrât à son fils aîné Louis qui devait bientôt, croyait-elle, passer à Mantoue, les preuves que sa dot lui avait été complètement payée : preuves qui devaient ensuite lui donner

Digitized by Google

la pleine et entière disposition de ses biens de France, et même le droit de déshériter ses fils, « s'ils n'étaient pas avec elle ce qu'ils devaient être. » Cette lettre montre, sous l'apparente légèreté de Claire, une très réelle entente de ses intérêts. Elle a son importance pour l'histoire de la famille de Montpensier, à laquelle le second fils de Claire, le connétable de Bourbon, allait donner une si mélancolique renommée.

Quoique non datée, la lettre de Claire est de l'année 1501 : son fils aîné était le seul en âge d'avoir des discussions d'intérêts avec elle, et il mourut le 14 août 1501 à Naples, comme son père. L'allusion à son passage à Mantoue, en allant rejoindre l'expédition de Naples, en est une preuve de plus.

L'original de cette pièce est à Mantoue, à l'archivio Gonzaga.

L.-G. P.

29 Giugno.

Nobili amico charmo Girizano de Girizani.— Nobilis amice charme, Mandando il presente latore dal sr marchese per notificargli il successo del differente che era originato tra mio filiolo e mi, come sapete, et come tutto il mondo sa, per diabolico consilio et a persuasione de soi non servitori, ma malignissimi sateliti, quali non havendo riguardo ne a suo proficuo ne honore. ne havendo conscientia alchuna. non si vergognavano cum enormissime bugie e infernal inventione, come ogni vulpinoso e versuto inzegno et arte, de cerchar de impoverir me, per far che più restasse a mio fiolo, non per bene suo, ma per posserlo, com zovene che non intende troppo bene il fatto suo, più ingordamente e grossamente robare, me parso come a un mio grande amico che vi tengo de notificarvi anchora a voi il tutto, perchè son certo che per la bona servitù et affectione che me portati, che de ogni mio bene ne haveti gaudio e consolatione, et de ogni mio male ne haveresti dispiacere et tristeza. Sapiati adonche come, doppo la partita vostra, instando mi gaiardamente per vigore e possanza del mandamento obtenuto del Re sopra la reintegratione, finalmente ditto mio filiolo et tutti soi sateliti, come la bissa a lo incanto se submiseno al juditio de Monsr lo ducha et duchessa di Burbone insieme come tutti li altri amici e parenti de la casa ; et nel mese de aprile, essendo adunati insieme, vedendo le gran resone e gran dritti che havea et non aparendoge pur che in tutto dovesse destruere miei figlioli, volseno che me contentasse de questa conclusione che piliorono : cioè che fenno de tutti li beni e signorie de la casa de Mompensero tre parte equale, e una me ne detteno a mi immune da ogni charga (*sic*), et libera et asenta da ogni impazamento e debiti; laltra detteno a tutti mei filioli; laltra poseno in mano terza per satisfare a l gran debiti de la casa, fatti non solo per mio avo et per la bona memoria de la illmo mio marito per la impresa de Napoli, ma *etiam* fatti

Digitized by Google

per maritare molte femine che ab antiquo sonno ensute de la casa de Mompensero fin a lhora presente, li dotti de le quale, fino a questhora, non sonno anchora pagati, et azochè et honorevolmente e condecentemente se marita mee filiole che gia sonno da maritare. Oltra de questo, me hanno dato de le tapezerie, vaselli dargento e arzentaria, et altri mobili asai condecentemente; per il che me ritrovo star molto melio che di prima, et in magior tranquilita e quiete, et in termine de posser acumular più denari che non haveria fatto, perche per il grande amore portava a mei filioli stando insieme tanto bono era che meteva il mio a proficuo loro, et spero a laude de Dio che dinzorno inzorno, a dispetto de miei inimici, me ne ritrovaro meglio; se non fusse mai per altro, se non perchè ho compreso che lo signor Re a dispetto loro me ha in protectione e consimilmente il ducha et duchessa di Burbone, quali ne le mie tribulatione et adversità me hanno receputo come sapete ne la masone et apresso di se, tractandome come se gie fusse propria fiola; et spero che li vulpinosi inzegni e maligne versutie di deti mei inimici che sonno come sapete più che persone malignissime, cum loro grande confusione radicalmente andaranno per terra, como za Rigalt ha et suo nepote et alchuni altri hanno comenzato a fare, secondo che più a pieno, dal presente latore, se vorete, porete intendere. Uno solo dispiacere ben grande ho in questo mondo, che se mio fiolo se havesse voluto regolare per consilio di quelloro che lama indubiamente, per el giudicio de ognuno che ha cervello, seria stato de li primi homeni di Franza, et haveria possuto non solo far bene e proficuo a si medesimo et a mi et a soi fratelli e sorelle, ma etiam al signor marchese e a tutti li altri amici e parenti italiani, non solo in cose mediocre, ma ben grande, e di bon peso. Vi prego vogliate cerchar per ogni modo mandarmi li instrumenti de le solutione e pagamenti del dote mio, quali, a mio juditio, sonno apresso de Cristoforo de Goris che sta su la fera, o dei soi heredi, secondo ne fece dare per memoria nel vostro partimento, et vi prego che li cerchati o faciati cerchare per queloro che a voi pare che debiano sapere ed intendere tal chosa, facendo etiam cercare uno instrumento portato de Franza a la bona memoria de ill^mo signor mio patre per Messer Beltramino Cusatro o per Messer Bartholomio, nostro medico, nel quale se parlava de la retificatione de tutto quello era stato fatto in Italia cercha lo mio maritaggio, et come dopo che fu in Franza ditto maritagio me fu assignato sul contato de Mompensiero, parlando in che modo e manera fusse fatta tale assignatione, parlando etiam come fu fatto zurare ne le mie mane fidelta a li officiali et a li nobeli et subiecti de ditto contato, perchè tali instrumenti per quello che me dise li mei consilieri, oltra lo apontamento fatto a tempo e loco, me potrebbono grandemente zovare; e pero se voi pensasti mai farme chosa sopra modo grata e proficua, vi prego che, la rigesta per me fatta, per ogni modo, la mandate a exequtione per

Digitized by Google

che cosa più gratissima et presente non me poreste fare; imperoche son consiliata che de le signorie che me sonno sta datte, non dico per la contradotte, ne per la donatione, ma per lo proprio dotte, a benchè le habia a usufructuare per tutto il tempo de la mia vita, nientedimeno pare che non possa vendere la proprietà ni contracambiare ne alienare, se non provo la solutione e pagamento de esso dotto ; benche senza havere provato la solutione de esso, li arbitri hanno voluto, nel ditto aponctamento che ne possa disponere del quarto, il che quando havesse provato dil tutto secondo la costuma d'Alvergna, ne poria disponere alto a basso, e in venzeda e in contracambio, e secondo il mio parere ; talmente che, non solo, in vita ma etiam in morte, haveria possuto privare li propri fioli quando non me volesseno esser quelli deveriano esser verso de mi. E pero vi prego, quanto so e posso, che la rigiesta mia non ve la vogliati dimenticare ; et quando mio filiolo venesse a Mantoa, come alchuni dice chel ge vene, benchè nol credo, vi prego, dil melior core che posso, che cum ogni diligentia e fervore vogliati far tanto, cum il s^r marchese et cum mons^r protonotari et cum li altri amici e parenti, che gie siano mostrati li ditti pagamenti del dotto ; facendo tanto cum li s^ri mei fratelli et cum ditto mio filiolo che lui condescenda che possa contracambiare in tanti teritorii e signorie in Italia, quanto sia per il ditto dotte, cum mons^r lo cardinal de Ambasa o altri, perchè tutto el mio desiderio seria di venire a star apresso del signor marchese et li altri mei fratelli, e son certo che se voi in questa chosa caldamente e efficaciamente me volete servire, instando cum ogni inzegno e diligentia, senza un dubio al mondo, che farete che lo obtegnaro, venendo ditto mio fiolo a Mantova ; et obtenendolo, vi prometto in fede de principessa che non haveresti poco da me, et me ne tegnaria tanto obligata che non è chosa al mondo che per voi non fesse. Si che, venendo ditto mio fiolo, vogliatenelo ferventemente aricordare, ma, o venendo o non, fate per ogni modo che habia ditti instrumenti per le cause de sopra alegate. Desidero de intendere il ben stare vostro, il ben stare e bone novelle del signor marchese, de madona marchesana, dil suo dolce fiolino e de mons^r Prothonotari e de tutti li altri, et a tutti insieme vi prego me recomandati. Ex castro nostro Usel 29 Junii.

Clara de Gonzaga de Burbonio, archiducissa Suesse Monpenseriique comitissa.

Ghirizano, mio caro, pregove voiate consiliare el signor marchese perche il tempo ne, et sil ne se governa bene, me dubito che lui con tuta la casa pianzerano senpre, et non ne dubito, ma en son zerta, pregove ascoltate il presente portatore di quelo ve dirà, et metilo in secutione, et a la mia et vostra cara Zovana me aricomando. La vostra patrona, che desidera il vestro bene : Clara de Gonzaga. (1)

(1) Copie collationnée par M. S. Davari, archiviste de Mantoue.

Digitized by Google

LA GARDE DU CORPS DE LODOVICO SFORZA.

Le duc de Milan, Ludovic Sforza, a donné toute sa vie des preuves d'une très grande prudence et d'un instinct de conservation vraiment extraordinaire. L'une des moindres n'est pas l'instruction dont on lira ci-dessous le texte, conservé à Milan (*Archivio di Stato : Sovrani, vicende personali*), et relative à la constitution de sa garde. Avec une certaine naïveté, il donne pour motif de cet acte insolite, « que la conservation de sa personne est une des principales choses auxquelles il ait à penser », et il dicte des précautions minutieuses à son ancien page et favori Badino di Pavia, qu'il crée capitaine de ce corps d'élite. Les fonctions qu'il lui confiait n'étaient pas une sinécure, et la responsabilité de ce chef était de tous les instants : être constamment, avec 25 hommes de pied prélevés par huitième sur un corps de 200, à l'endroit où se trouvera le duc; escorter le duc à toutes ses sorties à pied ou à cheval, pendant ses audiences; interdire à quiconque d'approcher de lui, sauf à ses serviteurs connus pour tels ou aux gens nommés sur une liste spéciale; le soir, interdire l'entrée du château à quiconque; vérifier la clôture des huis et portes; hors de Milan, l'escorter avec le corps des 200 hommes tout entier; partager avec le chatelain ou capitaine en fonctions la garde du château où couchera le duc dans ses voyages; garder la clef du château ; faire observer les édits prohibitifs du port d'armes, et livrer les délinquants au châtelain Bernardino da Corte; faire des rondes de nuit pour s'assurer de la tranquillité de Milan.

L'instruction n'est pas datée; mais il faut, selon toute apparence, la placer à l'année 1498, à l'époque où Ludovic Sforza, craignant les menaces de guerre de Louis XII, et redoutant qu'une révolte et des tentatives toujours possibles d'assassinat ne suivissent une défaite, multipliait les précautions, sans prendre toujours les plus utiles et les plus décisives.

L.-G. P.

DUX MEDIOLANI. INSTRUCTIO BADINI DE PAPIA PRÆFECTI CUSTODIÆ NOSTRÆ.

Badino, essendo la conservatione de la persona nostra una de le principale cose allequale habiamo ad pensare, e sapendo noi quale sii continuamente stata la fide tua verso noi e cose nostre, e de quale

Digitized by Google

virtu, integrita e sufficienta sei, e che se poteriamo promettere essere bene e fidelmente serviti in ogni gran impresa che te dasessimo, si per la longa experientia che ne habiamo visto in molte cose, si per esserte stato nostro allevo; pero, havendo noi deliberato deputare una persona acorta et ad noi fidele alla guardia nostra cum la compagnia de ducento fanti, quale in omne hora non ce habia abandonare in ogni loco dove saremo o ne accadera cavalcare o andare; havemo facto electione de la persona tua, sapendo che corresponderai a questa bona opinione quale havemo de te, et ad quello che hai facto fin al presente, e perche possi melio satisfare ad questo nostro desiderio, te dasemo questa instructione quale volemo che observi como qui de sotto intenderai:

Primo, volemo che ogni zorno deputi 25 fanti de li sopradicti 200 quali insiema con ti non se partino mai dal loco dove noi saremo e tum volemo che possi intrare in ogni loco dove noi saremo.

Secundo, volemo che ogni volta che ne accadera andare fora de camera et de castello, cosi a cavallo como a pede, e dare audientia in quale se voglia loco, staghi continuamente apresso alla persona nostra cum le dicti 25 fanti, et non lassi che persona alcuna sii, per quale causa se voglia, se accosti a noi ne ce parla, che prima tu non ce ne daghi notitia; non intendendo pero in questo ordine quelli de casa et quelli che te sarano dati in nota da noi.

Tertio, volemo che la sera quando saremo reducti in camera o vero in qualche altro loco de lo castello o de casa, dove fossimo allogiati, sii cura tua de provedere che persona alcuna non possi intrare, excepto quelli che sarano deputati per noi, licentiando ogni altra persona, revedendo li uschii e porte de lo allogiamento, poiche lo camerlengo o li seschalchi li haverano licentiati aloro o commesso se facesse.

Quarto, volemo che omne volta che ce accada ad cavalcare fora de Milano, che ne sequiti cum dicti fanti 200, facendo in qualunche loco li offitio tuo como ne li precedenti capituli se contene et che in tutti li castelli et case dovi allogiaremo, tu te intenderai col castello (*sic*) depsi per la guardia del castello, tolendo ogni sera le chiave in mane tue per consignarle poi nela camera dovi poi saremo, excepto nel castello di Milano.

Quinto, volemo che tu anchora a Milano habii cura chel ordine de la prohibitione de portare le arme sii observato, e capitandoti alcuno contrafaciente lo farai piliare e darne noticia al speciale M. Bernardino da Corte, nostro consigliere e castellano de Porta Zobia, quale havemo deputato sopracio, tolendo da lui la nota deli ordini et nome de quelli che pono portare le arme, mandando anchora in qualche volta fora la nocte li toi fanti, intendendosi cum li altri capitani quali hano tale cura.

Digitized by Google

LA QUESTION DES ARCHIVES NOTARIALES

En faisant connaître, dans le dernier numéro de la *Correspondance*, le rattachement, en pratique du moins, des archives notariales de Toulouse au Dépôt départemental, j'ignorais l'article que M. Ernest Coyecque allait consacrer dans le ***Bulletin du Bibliophile*** (1) à la même question, au point de vue parisien.

La Ville de Paris ayant acquis des héritiers de M. le baron J. Pichon l'hôtel de Lausun pour en assurer la conservation, M. Coyecque propose de l'affecter à la création d'un dépôt d'archives notariales parisiennes. Pour donner à son projet plus de chances d'aboutir, pour aplanir les difficultés et faciliter la tâche de ceux qui, au cas échéant, seraient chargés d'en rechercher et d'en assurer les moyens d'exécution, l'auteur discute juridiquement la thèse de la conservation de leurs minutes par les notaires eux-mêmes, signalant ses inconvénients, son impossibilité matérielle même. Il montre la caducité dont est frappée la loi organique du notariat sur ce point puisque, publiquement et administrativement, des notaires de province versent leurs minutes anciennes aux archives de leur département, que l'administration en prend officiellement la gestion et que ni la Chancellerie, ni le Parquet, n'élèvent la moindre protestation.

Mais comme, pour dégager complètement la responsabilité des notaires, et parce que certains d'entre eux, paraît-il, exigeraient une expropriation, un texte législatif serait nécessaire, M. Coyecque a établi un projet de loi, avec un règlement d'administration, qui remplirait parfaitement ce but.

Il serait à souhaiter, maintenant que la besogne est ainsi complètement faite, qu'il se trouvât quelqu'un pour faire admettre la doctrine générale au Parlement, et que la Ville voulût bien ensuite déférer à notre vœu : je dis notre, car ce que demande M. Coyecque avec tant d'à-propos et de clarté, tous les travailleurs dont il a été le porte-parole autorisé le réclament avec lui. Pour faire aboutir cette question et arriver à une solution, nous faisons appel à tous nos lecteurs. Les directeurs de la *Correspondance* offrent libéralement l'hospitalité de ses colonnes à tous ceux qui viendront joindre leurs efforts aux nôtres pour

(1). *Bulletin du Bibliophile*, 15 mai 1899, p. 209 à 227 : Les archives notariales de la Seine à l'hotel de Lausun.

Digitized by Google

atteindre le but désiré par tous. Que chacun apporte sa pierre à l'œuvre commune; ce sera le plus sûr moyen d'appuyer utilement la demande si parfaitement formulée par M. Coyecque.

GASTON DUVAL.

N. D. L. R. — La *Correspondance* publiera toutes les communications qui nous seront adressées à ce sujet.

LES AUTOMOBILES AU XVII^e SIECLE

La Société historique et archéologique du Périgord publie en ce moment dans son ***Bulletin*** une très intéressante correspondance du XVIII^e siècle, tirée des riches archives du château d'Hautefort par M^me^ la M^ise^ de Cumont née de Damas.

Dans ce temps où l'automobilisme a tant de vogue nous croyons intéressant pour tous d'extraire d'une lettre du prieur de Brenac au marquis d'Hautefort, datée de Paris le 23 octobre 1644, le passage suivant[1] : il prouve que l'idée d'une voiture ***automobile***, au sens exact du mot, n'est pas d'hier.

CH. DE B.

J'eus l'honneur d'accompagner ces jours passés M^me^ d'Hautefort au Temple, dans le Marais, pour voir un nouveau carrosse qui marchera et que l'on fera aller partout sans chevaux, avec un ou deux cochers assis sur leurs sièges, lequel ira aussi vite par de certains ressorts qu'on a fait avec des roues de fer comme s'il y avait des chevaux, qui est l'invention la plus curieuse et la plus utile de ce temps; il y a quatre grandes roues de bois comme aux autres, toutes égales, et quatre petites de fer, deux devant et deux derrière, attachées ensemble; il n'y a guère personne qui en voie qu'il n'ait envie d'en avoir. M^me^ d'Hautefort trouve cette invention très belle et espère en avoir une dans quelque temps; mais le maître qui a fait cette invention est si pressé de monde qui le vont voir, qu'il faut avoir un grand credit pour entrer; si je croyais que cette invention de carrosse peut aller par Paris avec autant de facilité que le maître propose, je ne vous eusse fait tant de provision de foin... »

(1) *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXVI, p. 80 : M^ise^ de Cumont, *Correspondance d'une famille au XVII^e siècle.*

Digitized by Google

UNE LETTRE DE CASSINI A CUVIER.

A Monsieur Auguste Cuvier, de l'Académie des Sciences de l'Institut, au jardin du Roi (1).

Monsieur et cher confrère,

En entrant dans ma quatre-vingtième année j'attendois la consolation de voir, avant de mourir, mon fils siéger à côté de moi à l'Institut, mon père, mon grand-père et mon bisaiyeul avoient joui de ce même genre de satisfaction dans l'ancienne académie des sciences.

J'ose donc vous prier, de vouloir bien examiner dans votre justice si le fait, *unique dans l'histoire littéraire*, d'un dévouement aux sciences, soutenu par *cinq générations* successives, pendant plus de *cent soixante-dix ans*, ne doit pas ajouter quelque poids dans la balance où vous pèserez les titres scientifiques présentés par mon fils, et s'il ne lui mériteroit pas de votre part, quelque préférence sur ses concurrents.

Daignez agréer l'assurance de la haute considération et de la reconnaissance de votre serviteur et confrère.

CASSINI PÈRE.

UNE LETTRE DE MIRABEAU (2)

J'apprends dans l'instant par M. Boucher, mon très noble et généreux frère, la démarche pleine de grâces et de sensibilité que vous avez faite hier pour moi auprès de M. Le Noir. Recevez mes plus tendres remercimens ; je vous les adresse quoique cloué dans mon lit, mais sain de cœur, Dieu merci, autant que je le suis peu de corps, et par conséquent pénétré de reconnaissance pour vous et de respect pour vos procédés. Mon frère, vous voilà bien vengé, et vengé d'une manière digne du meilleur des hommes. Je puis donc espérer que vous avez sincèrement oublié mes torts... eh bien je ne les oublierai jamais, moi, mais à tout prix je mériterai d'être aimé de vous.

MIRABEAU fils.

3 décembre 1780.

Ne me répondez pas, je vous prie, il vous en coûte d'écrire ; mais aimez-moi.

(Communiqué par M. le vicomte de Grouchy).

(1) Sans date. Le timbre de la poste porte : 3 mai 1827.

(2) Lettre dont j'ai vu (et copié) l'original le 7 nov. 1895. Il appartient à M. A..., chef de division à la préfecture de l'Hérault, qui l'a trouvée dans un lot de vieux papiers *aux Capucins*. (Communiqué par M. L.-G. Pélissier.)

Digitized by Google

QUESTIONS

203. — Un Marseillais mélancolique. — Où pourrait-on trouver quelques éclaircissements sur ce pauvre fou marseillais, qui méritait plus de voyager à Saint-Mathurin que dans le Levant, et qui, étant *mélancolique*, était venu échouer — après quelles aventures ? — à Constantinople ? Est-il question de lui dans d'autres lettres de M. de Césy ou dans d'autres correspondances diplomatiques ? Fut-il rapatrié ? Pourrait-on savoir son nom ? L'histoire de ces vagabonds, inconscients ou non, est en général fort amusante.

L'original de cette lettre (qu'il n'est pas inutile de publier tout entière) est à la bibliothèque de l'Institut, coll. Godefroy, ms. 268, pièce 262.

L.-G.-P.

De Constantinople, 20 may 1620.

Monsieur,

Je viens d'ètre présentement advèrty par le Baillé que dans deulx heures lordinayre partiroit, de sorte que cette surprise ne me donne le temps de vous pouvoir escrire sy amplement que je désireroys. Vous verrés par la lettre que jescrits au Roy ce qui se passe de deça et comme lon renouvelle la poursuitte contre le Baillé pour le payement a quoy il est condanné touchant les marchandises turquesques prises dans le goulfe, surquoy la challeur est telle contre luy, que lon avoit hier ressollu de le mettre en prison. Mays ayant joint avec moy les Ambassadeurs d'Angleterre et Hollande, nous avons faict de si vives instances et des offices si pressants que nous avons optenu quelque temps pour donner loisir au Baylle quy vient de pouvoir ariver pourveu quil vienne promptement, car ces gens cy ont désing de fayre affront a celluy quy est à cette porte, principalement le Vizir et le Hodia portés de grande animozité dont les effects ceroient ensuivis sans nous quy travaillons à les radoulcir par toutes sortes de voyes. Et Dieu veulle que nous en puissions venir à bout. J'ai trouvé icy un Marselloys mélancolique, lequel est venu fayre des propositions au conseil du grand Seigneur plus dignes dun fou que dun Docteur. Ce pendant, il a voullu aller à la Court pour en donner part à Monsieur le garde des sceaux et à vous, ce que je luy ay accordé pour le tirer dicy, layant accompagné dune lettre pour vous et dune pour Monsieur le garde des sceaux, auquel jen escrits serieusement. Et partant, tiendray a grande faveur qu'il vous playse cellon la rancontre luy dire que ce pauvre homme a désiré une lettre que je ne luy ay peu refuser, car aultrement il me tiendroit pour un

Digitized by Google

fat de luy recommander le mérite dune personne quy a plus besoing dun voyage à St Mathurin qu'en Levant. Et lors qu'il cera à la Court je remets à vostre jugement et à vostre ordinayre prudence d'en ordonner et empescher qu'il ne revienne à cette porte. Ce pendant je prieray Dieu, Monsieur, qu'il conserve vostre santé et de tout ce que vous aymés, estant vostre très-humble et très-obligé serviteur.

CESY.

Monsieur je despesché hier le fils de Mr des Hayes que vous trouverés un jeune homme bien sage pour son aage et amplement informé des choses de deçà. Vous luy commanderés ce qu'il aura à dire, a quoy il ne manquera d'obéir.

CHRONIQUE

Nous apprenons, avec un bien vif regret, la nouvelle de la mort prématurée de M. Alfred Spont, survenue, le 2 mai dernier, à Amélie-les-Bains. M. A. Spont, archiviste-paléographe et docteur ès-lettres, s'était fait connaître par d'utiles travaux d'érudition dont quelques-uns ont paru ici même (*Correspondance historique et archéologique*, I, 372 ; II, 44, 45), et l'un des principaux, *Semblançay*, étude sur *La Bourgeoisie financière au début du* XVIe *siècle*, y a été analysé (*Correspondance...*, II, 236).

L'on nous annonce le décès de M. Th. Vacquer, sous-conservateur honoraire du Musée Carnavalet, et ancien inspecteur des fouilles de la Ville de Paris. Depuis quelques années déjà, cette dernière fonction appartient à notre collaborateur M. Ch. Sellier, dont nos lecteurs connaissent assez la compétence pour savoir que la succession de M. Th. Vacquer ne pouvait échoir en de meilleures mains.

Société Nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 1er mars.* — M. Blanchet rapproche deux statuettes, l'une en bronze, trouvée à Pompéi, et l'autre en terre-cuite, trouvée dans la Basse-Égypte, toutes deux représentant un satyre tenant des outres. Il propose une nouvelle interprétation d'une figure de guerrier gaulois sculptée sur le sarcophage de la Vigne ammendela conservé au Musée du Capitole à Rome. — Le baron de Baye entretient la Société de dolmens qu'il a découverts au nord du Caucase dans le gouvernement de la mer Noire et dans la province du Kouban. Ces dolmens ont un de leurs supports percé d'une ouverture ronde comme plusieurs monuments mégalithiques de France, de Portugal.

Digitized by Google

de Syrie et même des Indes. — M. Michon montre la photographie d'une mosaïque en relief représentant Hercule au jardin des Hespérides. — *Séance du 8 mars.* — M. Martha entretient la Société de l'inscription étrusque trouvée à Carthage par le P. Delattre, et sur laquelle on a cru pouvoir lire le nom Melkarth. L'examen de la photographie l'a conduit à contester cette lecture; au lieu du nom Melkarth l'inscription contient le nom de Carthage (Kardazie). — M. Michon, au nom de M. Cagnat, cite une note du Dr Carton sur les mines de Ksar-ema-el-Djir en Tunisie. — M. Charles Ravaisson-Mollien explique que le portrait de la collection Esterhazy portant les noms de Della Torre et de Léonard de Vinci, restauré au XVIe siècle, représente l'anatomiste, non pas le peintre son auteur. — M. Lafaye présente des moules romains en terre cuite qui ont servi à couler au commencement du IVe siècle de notre ère des monnaies portant des effigies des empereurs du IIIe siècle. Ces moules ont été acquis par lui à Bordeaux. — M. l'abbé Thédenat entretient la compagnie des dernières fouilles faites à Rome. — *Séance au 15 mars.* — M. le baron de Baye fait part de la découverte faite par le comte A. Bobrinsky au Musée royal des Armures de Stockholm d'un casque de Jean le Terrible. — M. Prou communique de la part de M. Paul Quesvers une statuette en bronze de Mercure, trouvée récemment dans la Seine, à Montereau. Cette figurine, d'un travail barbare, se distingue par quelques particularités : un *torques* au col, des ailes sur la tête, ressemblant à de petites cornes, la bourse dans la main gauche au lieu de la droite. — M. Michon lit un mémoire sur de nouvelles ampoules à eulogies conservées au Louvre et en particulier sur des exemplaires provenant des environs de Smyrne trouvés par M. P. Gaudin. — *Séance du 22 mars.* — M. Michon signale dans une statue récemment trouvée à Antioche, une réplique de la statue dite de Julien l'Apostat, dont les deux seuls exemplaires connus étaient ceux du Louvre et du Musée de Cluny, et indique l'importance de cette nouvelle découverte pour l'identification du personnage représenté. — M. Babelon rappelle qu'il y a quelques mois il a présenté à la Société un grand camée représentant probablement Julien en costume impérial, trouvé l'année dernière dans les ruines d'Antioche. Il y a, entre la découverte de la statue dont a parlé M. Michon et celle de ce camée, un rapprochement, une coïncidence au moins curieuse. Le costume de philosophe donné à l'empereur dans les statues qu'on lui attribue, au lieu du costume impérial ordinaire, peut être considéré comme une flatterie à l'adresse de Julien qui tenait par-dessus tout à être considéré comme empereur philosophe. — *Séance du 12 avril.* — Le baron de Baye soumet à la Société des épées et une hache rapportées par lui de Georgie. Ces bronzes appartiennent à une civilisation encore peu étudiée qui a laissé des vestiges en Transcaucasie. Il compare ces antiquités pro-

Digitized by Google

venant de sépultures mises au jour en Kakhétie et en Karthalinie avec celles découvertes par Schlieman à Mycènes. — M. Émile Eude donne quelques détails sur un monument archéologique portugais : le chaudron d'Alcobaza. Ce chaudron aujourd'hui disparu était énorme de dimension puisqu'on pouvait y faire cuire quatre bœufs entiers. — *Séance du 19 avril.* — M. Babelon communique, de la part de M. de Rochemonteux, un mémoire sur une statue auvergnate de Saint-Christophe de 1505. M. S. Berger, à l'occasion de cette communication, signale la coutume qu'il a observée dans l'église d'Avesnières (Mayenne). Cette coutume consiste à enfoncer des épingles dans les talons d'une statue en bois représentant saint Christophe. — Le baron de Baye donne des renseignements sur les fouilles opérées par la commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg dans les dolmens sous tumulus découverts dans la province de Kauban (Caucase). — *Séance du 26 avril.* — M. Babelon fait part à la Société du don d'une collection de 167 pièces gravées antiques que M. Oscar Pauvert de la Chapelle vient de faire au Cabinet des médailles. Cette collection, formée en grande partie à Rome, se compose de cylindres assyriens et réthéens, de cachets concides de scarabées et de cachets grecs et romains. — M. Émile Eude présente la photographie du tombeau de l'amiral Gaufredos Guilaberto de Cruilles. Cet amiral est célèbre par la victoire qu'il remporta en 1339 sur la flotte des infidèles. Le tombeau en question est conservé dans la chapelle des morts au cimetière de Gérone (Catalogne). — *Séance du 3 mai.* — La Société a élu M. Camille Enlart membre résidant en remplacement de M. Ch. Read. — M. Joulin entretient la Société des fouilles pratiquées récemment à Martres Tolosane. — *Séance du 11 mai.* — M. Camille Enlart présente à la Société un marbre rapporté en 1896 de sa mission archéologique dans l'île de Chypre et qu'il vient d'offrir au Musée du Louvre. Cette sculpture, datant du XIV^e^ siècle, a fait partie de la face antérieure d'un sarcophage ; elle représente l'effigie funéraire d'un prince de la maison royale des Lusignan de Chypre. — M. Prou lit, au nom de M. Jules Michel, un mémoire sur la dalle commémorative de Vuilicharius, abbé de Saint-Maurice d'Aganne et évêque de Sion. — M. Jean Marquet de Vasselot fait une communication sur un ivoire sculpté conservé au Musée de Bargello, à Florence. Cet ivoire présente certains caractères qui permettent de le considérer comme l'œuvre d'un faussaire.

— Puisque communication officielle en a été faite au Conseil municipal d'Agen, nous pouvons, en toute sécurité, faire connaître aux lecteurs de la *Correspondance*, le testament du comte de Chaudordy.

M. de Chaudordy légue à la ville d'Agen, par un testament olographe, en date du 26 février 1891, sa maison d'Agen pour y constituer

Digitized by Google

un musée par le groupement autour des œuvres d'art qui y sont déjà, de celles que le célèbre diplomate avait réunies dans l'hôtel qu'il habitait à Paris, et dans son château de La Mothe d'Alot, sis à quelques kilomètres d'Agen. A ce legs est joint celui d'une somme de 500,000 fr. dont l'intérêt doit servir à entretenir et augmenter le dit Musée, et à y établir, si possible, une école des Arts décoratifs.

Il est inutile d'énumérer les autres donations contenues dans le testament.

A peine le document était-il connu, qu'il nous a été possible de visiter les collections rassemblées en pays agenais par le comte de Chaudordy. Elles sont infiniment précieuses. Leur caractéristique est l'abondance toute particulière des tentures, broderies et étoffes. Les tapisseries des meilleurs ateliers y sont en nombre; les broderies espagnoles des XVI^e^ et XVII^e^ siècle ; devants et voiles d'autels, ornements sacerdotaux, etc. forment une série richissime autour de laquelle se groupent, d'une part, les cuirs dorés, et de l'autre, les faïence hispano-moresques, qui doivent bien être au nombre de quarante pièces de premier choix. Comme tableaux, une Madone, peut-être d'Andrea del Sarte, un beau Brueghel de Velours, des Téniers, des Goya et nombre d'œuvres de peintres espagnols contemporains. Peu d'objets de l'extrême orient, mais, par contre, une suite considérable d'émaux, de plaquettes, d'ivoires, de porcelaines, de biscuits, d'orfèvreries, de tous les styles entre le XV^e^ siècle et l'Empire.

En somme, beaucoup de pièces capitales, et quelques séries d'une richesse toute particulière. Nous décrirons plus tard en détail cette somptueuse collection.

J. M.

~~ A l'Institut. — Dans sa séance du 18 mai, l'Académie française a élu M. Paul Deschanel au fauteuil d'Édouard Hervé. — Dans sa séance du 27 mai, l'Académie des Beaux-Arts a élu M. Jules Guiffrey au fauteuil d'académicien libre laissé vacant par la mort de M. Georges Duplessis. Il n'a pas fallu moins de vingt-et-un tours de scrutin pour effectuer cette dernière élection. Nos lecteurs connaissent les beaux travaux sur l'histoire de l'art dus au savant administrateur de la manufacture nationale des Gobelins : ses *Comptes des Bâtiments du Roi*, sa collaboration si active aux *Archives de l'Art français* et à la *Revue de l'Art français*, surtout ses recherches sur l'*Histoire générale de la tapisserie;* M. Guiffrey est encore l'auteur d'ouvrages sur *Charles Jacque*, sur *Antoine Van Dyck,* sur *les Caffieri, sculpteurs et fondeurs-ciseleurs*, etc.

~~ L'intéressant recueil de *Souvenirs et Mémoires*, que dirige avec tant de compétence notre érudit confrère M. Paul Bonnefon, publie, depuis janvier dernier, les Mémoires de Mercier du Rocher sur les guerres de la Vendée. Ils avaient été transcrits sur le manuscrit de

Digitized by Google

Mercier par Dugast-Matifeux, qui ne les publia point, mais légua la copie qu'il en avait faite à la Bibliothèque de Nantes, où le public peut la consulter librement. Il nous revient qu'à propos de cette publication, des difficultés se sont élevées entre M. Lucien Gougy, le sympathique éditeur des *Souvenirs et Mémoires*, et le petit-fils même de Mercier du Rocher, qui se prétend lésé dans ses droits d'héritier. Sans avoir à prendre parti sur cette question juridique, il nous semble qu'il ne saurait y avoir de doute sur l'issue du procès : la copie de Dugast-Matifeux était connue comme se trouvant à la Bibliothèque de Nantes, où il eût été facile de la faire saisir ou d'en limiter la communication par telles restrictions qu'on eût voulues ; en outre, Mercier du Rocher étant mort il y a plus de cinquante ans (1816), ses papiers sont tombés dans le domaine public. M. Lucien Gougy nous paraît donc n'avoir exercé qu'un droit fort légitime. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce curieux problème de propriété littéraire.

— Le vingt-troisième congrès des Sociétés des Beaux-Arts de Paris et de la province s'est tenu du 24 au 28 mai dernier. De nombreuses communications y ont été faites, toutes intéressantes, mais dont nous devons nous borner à ne citer que les principales. M. *Léon Giron*, membre non résident du comité du Puy, a décrit une peinture murale de l'église Saint-Julien de Brioude. — M. *Joseph Pierre*, membre de la commission du musée, à Châteauroux, a donné lecture d'un travail sur le chœur de la cathédrale de Bourges et la biographie du sculpteur Louis Vassé. — M. *Jacquot*, de Nancy, a exposé les grandes lignes d'un essai d'un répertoire des artistes lorrains. M. *Fouque*, de Toulouse, a traité de l'origine de la lithographie en France : la première pierre lithographique importée dans notre pays, le fut par le général Lejeune, en 1805, qui se l'était procurée à Munich. — De M. *Thiollier*, de Saint-Étienne, une notice sur une vente de tableaux de maîtres, à Paris, en 1710; le vendeur était Montarry; l'acquéreur, Rondé. — De M. l'abbé *Bouillet*, du comité de Nancy, un travail sur un problème d'orfèvrerie ; il s'agit du trésor de l'abbaye de Conques, à proximité de laquelle a dû jadis exister un centre de fabrication de pièces rares. — M. *F. Mazerolle*, correspondant du comité de Dijon, a communiqué un remarquable mémoire sur le musée de la Monnaie et retracé en détails sa création, en 1827.

A la séance de clôture, présidée par le ministre de l'Instruction publique, M. Gustave Larroumet a prononcé un discours sur les services rendus à l'art par les Sociétés artistiques de province.

— La soixante-sixième session du *Congrès archéologique de France* s'ouvrira à Mâcon, le 14 juin prochain. Voici quel est le programme des communications qui y doivent être faites :

1. État des études archéologiques dans le département de Saône-

Digitized by Google

et-Loire depuis cinquante ans. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Étudier les gisements quaternaires dans Saône-et-Loire et en particulier la station de Solutré; déterminer sa place chronologique au milieu des stations du même âge.

3. Décrire les stations, les oppida, les sépultures de l'époque de la pierre polie et néolithique dans le même département et en particulier le camp de Chassey. — Données chronologiques fournies par l'étude des berges de la Saône.

4. Signaler les sépultures et les trouvailles de l'âge du bronze et du fer dans Saône-et-Loire et les départements voisins.

5. Quels nouveaux renseignements pour l'histoire de l'art et de l'industrie des Gaulois et des Gallo-Romains ont été fournis par les explorations faites depuis quinze ans au Mont-Beuvray et dans les environs d'Autun?

6. Les sujets représentés sur les monuments de l'époque gallo-romaine et en particulier sur les autels votifs et les tombeaux peuvent-ils apporter des éléments nouveaux pour l'histoire des diverses industries et des procédés employés par les ouvriers?

7. Quels sont les caractères particuliers des objets de l'époque franque trouvés dans le département de Saône-et-Loire? Les comparer aux antiquités burgondes trouvées dans la région comprise entre Dijon et Lyon, Bourg et Roanne.

8. Étudier les édifices religieux de l'époque romane, de la période gothique et de la Renaissance élevés dans le département; en signaler les principaux caractères et les particularités. — Signaler les textes (inscriptions ou chartes) permettant de dater les églises romanes encore existantes.

9. Quelle a été l'influence des grandes abbayes de la région sur le développement des arts et en particulier de l'architecture?

10. Peut-on signaler des différences sensibles dans l'architecture des diocèses de Mâcon, de Chalon et d'Autun?

11. Signaler les constructions féodales les plus importantes et indiquer les caractères particuliers qu'elles présentent au point de vue de la défense.

12. Essayer la reconstitution des maisons des époques romane et gothique, d'après les constructions de Cluny, de Mâcon, de Tournus, etc. — Signaler et décrire les maisons les plus remarquables de l'époque gothique et de la Renaissance.

13. Dresser la carte archéologique de Saône-et-Loire aux différentes époques.

14. Signaler les peintures murales, verrières, tableaux, objets mobiliers, orgues, pièces d'orfèvrerie et anciens ornements conservés dans les édifices religieux du département, et indiquer les documents

Digitized by Google

(inventaires, marchés, testaments, etc.) qui peuvent en faire connaître l'origine, la date, les auteurs ou les donataires.

15. Faire connaître les œuvres d'art les plus remarquables exécutées dans le pays depuis l'époque romane jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. Indiquer les musées ou les collections particulières dans lesquelles elles sont conservées.

16. Étudier les anciennes industries locales et faire connaître ceux de leurs produits qui subsistent encore, ainsi que les instruments de leur fabrication offrant un caractère spécial.

17. Épigraphie. — Signaler les inscriptions offrant un intérêt spécial, soit au point de vue historique, soit pour leur rédaction et leurs caractères paléographiques.

18. Numismatique. — Rappeler les découvertes numismatiques les plus récentes et indiquer les éléments qu'elles peuvent apporter, soit pour l'interprétation et la date des monnaies, soit pour l'indication des ateliers monétaires et leur durée.

— Le prochain Congrès de *l'Association française puor l'avancement des sciences* doit se réunir à Boulogne-sur-Mer du 14 au 21 septembre 1899. Les travaux de la sous-section d'*Archéologie et d'Histoire* porteront sur toutes les branches de l'Histoire de la France et de l'Histoire de l'Art, et, en particulier, sur leur développement dans les provinces septentrionales. Le président de cette sous-section du Congrès, M. Enlart, expose ainsi qu'il suit les principaux travaux dont elle aura à s'occuper :

« Dans le domaine de l'Archéologie, il serait intéressant d'étudier les tracés et les ruines des anciennes fortifications dans le Boulonnais, la Picardie et l'Artois, depuis les camps romains jusqu'aux maisons fortes contemporaines des guerres de religion; il pourrait l'être aussi de déterminer jusqu'où s'est étendue dans le nord l'architecture purement française, jusqu'où a pénétré au sud l'architecture des Pays-Bas, jusqu'à quel point celle-ci est germanique dans le style roman dont Tournai est le centre, dans sa façon particulière de comprendre le style gothique et enfin dans ce style de la Renaissance qui persista jusqu'au XVII^e^ siècle, tant dans les maisons de brique et pierre que dans les boiseries ; il serait curieux de rechercher jusqu'où s'est étendu au XV^e^ et au XVI^e^ siècle le domaine de la sculpture flamande et de la sculpture picarde; combien d'édifices gothiques ont été construits encore au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle en Flandre, Boulonnais, Artois, Picardie, et à quand remontent les plus récents ; enfin on pourrait ajouter des pages curieuses à l'histoire des industries d'art telles que les faïences. »

— Le XIV^e^ Congrès de la *Fédération archéologique et historique de Belgique* se tiendra à Arlon du 30 juil et au 2 août 1899. Ses membres seront répartis entre les trois sections de Préhistoire, d'His-

Digitized by Google

toire et d'Archéologie. Nous relevons, dans le programme du Congrès d'Arlon, les questions et communications suivantes :

Les antiquités franques dans les deux Luxembourg.

Y a-t-il moyen de distinguer les Francs Ripuaires des Francs Saliens, d'après le mobilier de leurs tombes?

Est-ce que la science toponymique ne peut découvrir les bois qui, dans la vaste forêt d'Ardenne, étaient spécialement consacrés au culte gaulois ou germanique?

Le drapeau conservé à Beauvais comme celui conquis par Jeanne Hachette est l'étendard d'une corporation militaire de Binche.

La généalogie des seigneurs de La Tour en Ardenne.

La conservation des monuments et objets d'art ayant un caractère historique.

Inscriptions récemment découvertes dans la région avoisinant les frontières de Belgique et de France.

~~ Une nouvelle Société d'histoire parisienne est en voie de formation : elle embrasse la région du XVII[e] arrondissement et des communes de Clichy, Levallois et Neuilly. Présidée par M. C.-M. Gariel, de l'Académie de Médecine, elle a pour secrétaire général notre collaborateur M. Henri Maïstre, à qui doivent être adressées les adhésions (la souscription annuelle est de six francs) et les demandes de renseignements.

~~ Dans sa séance du 16 mai dernier, la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France a procédé au renouvellement de son bureau : M. Albert Babeau a été élu président, et M. Maurice Tourneux, vice-président.

Ouvrages nouveaux :

~~ **Babeau** (Albert). — *Les Anglais en France après la paix d'Amiens ; — Impressions de voyage de sir* John Carr. — Paris, Plon, 1898, 300 p. in-18 jésus.

Ce nouvel ouvrage de l'érudit Président de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France comprend deux parties distinctes. Dans la première, M. A. Babeau résume, d'après les récits des voyageurs britanniques (Holcroft, Yorke, Thornton, Weston, Pinkerton, Carr, Forbes, etc.) l'aspect et l'état de Paris dans l'hiver de 1802-1803, et décrit quelle fut, après la rupture de la paix, la situation des Anglais internés en France. — La seconde partie est la traduction des « Impressions de voyage » de sir John Carr, publiées en 1803 sous le titre de : *The stranger in France, or a Tour from Devonshire to Paris*, et où l'on trouve une foule de détails intéressants sur la société, les monuments, les promenades, les environs parisiens, et aussi sur le voyage de Southampton à Paris par le Hâvre et retour

Digitized by Google

par Cherbourg : sir Carr s'étend particulièrement sur le Hâvre (pp. 100 sqq.), Bolbec, Yvetot, Rouen (pp. 118 sqq.), sur Caen (pp. 259 sqq.), et Cherbourg (pp. 268 sqq.) ; à Paris même, Carr décrit notamment les Tuileries (pp. 140 sqq.), le Pantheon (p. 145), le Louvre (pp. 157 sqq.), les Bibliothèques (pp. 185 et 237), le Jardin des Plantes (p. 185), le Corps législatif (pp. 190 sqq.), la prison du Temple (p. 193), les Invalides (pp. 202 sqq.), le jardin de Monceaux (p. 206), le Luxembourg (pp. 223 sqq.), l'Institution des Sourds-Muets (pp. 229 sqq.), les Champs-Élysées (p. 236), et, peut-être surtout, les lieux de plaisir comme Tivoli et Frascati (pp. 178 sqq.), l'Opéra et les autres théâtres (pp. 208 sqq.), le Palais-Royal (p. 138), etc., etc. En Anglais pratique, sir John Carr accorde très volontiers une grande importance à tout ce qui est cuisine ou restaurants, et, par exemple, voici ce que lui inspire la traversée de Saint-Germain et de Mantes : « Déjeuner à Saint-Germain. Côtelette de porc, excellent pain, vin et cerises pour vingt sous. A Mantes, excellent dîner de plusieurs plats, pour trente sous. » (p. 257) ; mais il est juste de reconnaître qu'en arrivant à Paris, un mois auparavant, Mantes et Saint-Germain avaient, davantage et autrement, retenu son attention (p. 135 et 136), et qu'il ne l'avait pas non plus marchandée à Versailles (pp. 211 sqq.). Fort justement, M. A. Babeau a allégé les récits de sir Carr de beaucoup de réflexions sur la philosophie de l'histoire que nous pouvons juger, d'après ce qu'il en a laissé, souvent puériles, toujours oiseuses et banales. Telles quelles, et avec leurs anecdotes sur Bonaparte (*passim*), le peintre David (pp. 153 sqq.), Mme Recamier (pp. 174 sqq.), Talleyrand (p. 226), ces Impressions ont une réelle valeur documentaire, et nous devrons savoir gré à leur éditeur de nous les avoir rendues facilement lisibles, tant par son élégante traduction que par la sobriété de ses notes (1), qui convenait bien ici.

M. A. Babeau les fait suivre, en appendice, de la description détaillée qu'a faite James Forbes du château et des jardins de la Malmaison ; — d'une bibliographie des ouvrages sur Paris publiés à Londres après la paix d'Amiens, et d'une notice iconographique sur les sujets des gravures qui illustrent ces relations de voyages et dont M. A. Babeau a reproduit cinq échantillons dans son ouvrage même.

HENRI MAÏSTRE.

Bouillet (l'abbé A). — *Les Églises paroissiales de Paris, monographies illustrées.* — Paris, X. Rondelet, 7 liv. parues, de 16 pp. gr. in-8.

Le texte, qui, mis au courant des plus récents travaux d'érudition, contient l'historique détaillé et la description complète de chaque église paroissiale de Paris, est dû à M. l'abbé A. Bouillet : il est

(1) P. 246, en note, lire : « n° 398 », au lieu de : « n° 298 ».

Digitized by Google

superbement illustré, presque à chaque ligne, par des photographies dues à M. G. Petit. Imprimées et gravées avec un soin extrême, cette publication fait le plus grand honneur à la maison d'édition qui l'a entreprise. Les trois premières livraisons sont consacrées à *Notre-Dame* (I. *l'Extérieur*; — II. *L'Intérieur*; — III. *Le Trésor.*) Puis viennent : IV. *Saint-Étienne-du-Mont*; — V. *La Sainte-Chapelle*; — VI. *Notre-Dame d'Auteuil*; — VII. *Saint-Sulpice.* Deux nouvelles monographies sont en préparation : l'une, de *Saint-Germain l'Auxerrois*, et l'autre, de *Sainte-Clotilde.*

~~~ **Donnet** (Fernand). — *Les cloches d'Anvers. Les Fondeurs anversois.* — Anvers, Vve de Backer, 1899, 371 pp., 6 pl. et 23 grav.

La campanographie est chose fort à la mode — car où la mode ne se faufile-t-elle pas? même dans la science! Aussi l'ouvrage de M. F. Donnet, le savant président de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, est-il sûr d'un gros succès; et ce ne sera pas le sujet seul qui l'enlèvera, mais bien la notoriété de l'auteur dont les précédents travaux, frappés au coin de la saine érudition, sont un sûr garant de l'excellence de ce nouveau-né.

Après un court exposé de l'origine des cloches, puis de la technique de leur fonte, M. Donnet passe en revue celles des églises Notre-Dame, Saint-Jacques, Sainte-Walburge, Saint-Georges, Saint-André, etc.; celles de l'abbaye Saint-Michel, celles des autres couvents; les diverses sonneries de la ville, la « *Verkklok* », la « *Poortklok* », la « *Storm* » ou « *alarmklok* », etc., etc. Puis vient une étude sur les fondeurs anversois Melchior de Haze, Georges Dumery et Guillaume Witlockx. Enfin un chapitre est consacré à l'épigraphie campanaire et un autre au célèbre fondeur de clochettes ou sonnettes Joannes à Fine. M. Donnet non seulement donne une liste complète de ses œuvres actuellement connues, — en tout 22 pièces — mais encore il établit que Joannes à Fine ou van den Eynde était non pas Brugeois comme le voulaient MM. le chanoine Poutier et l'abbé Morillot, ni Malinois comme le croyaient M. Hermans et, d'après lui, M. le Cte de Marsy, mais bien Anversois comme le prouvent les documents cités. S'il n'est pas certain qu'il naquit à Anvers, du moins y passa-t-il une notable partie de son existence. Une table générale, une table des gravures et une table des noms cités terminent utilement ce précieux ouvrage.

Cte Charles de Beaumont.

~~~ **Dumoulin** (Maurice). — *Du groupement des Sociétés savantes en vue de travaux communs.* — Paris, Fontemoing, 1899, 8 pp. in-8 (extrait de la *Revue des Études Historiques*).

Puisque ni l'État, ni ses institutions n'ont assez de bonne volonté ou assez d'argent pour subventionner les nombreuses sociétés savantes il faut que celles-ci se groupent en vue d'entreprendre en

Digitized by Google

commun les travaux qui sont nécessaires à la science historique : tels sont une bibliographie générale de l'histoire de France, le *Corpus* des inscriptions que possèdent nos collections et nos musées, une enquête sur les traditions populaires (légendes, mœurs, coutumes, etc.) M. Dumoulin indique, avec son habituelle clarté d'exposition, quels moyens faciliteraient la mise en œuvre de ces travaux, et, en attendant que nous revenions sur son ingénieux projet, nous en recommandons expressément la lecture et l'étude.

~~~ **Lauzun** (Philippe). — *Châteaux gascons de la fin du XIII^e siècle*. Auch, G. Foix, 1897, in-8° de 432 pp. et 20 pl.

M. Lauzun étudie un type de constructions militaires tout à fait particulier et qui attendait encore son historien. Vers la fin du XIII^e siècle l'Agenais fut très disputé entre Français et Anglais. D'où la nécessité de se fortifier sur les points de contact; il en résulta une quantité de petits forts, qui étaient plutôt des casernes que des châteaux, destinés primitivement à contenir une garnison et non un seigneur avec sa famille.

De ce type très spécial M. Lauzun en a décrit huit: le château du Tauzia, le château de Massencome, le château de la Gardère, le château du Busca, le château de Léberon, la Tour du Guardès et le château de Pardaillan, la ville de Valence-sur-Baïse. Non seulement il en fait ressortir les détails archéologiques et architecturaux, mais encore il en fait connaître la suite des seigneurs, en s'appuyant sur les documents les plus variés; une vingtaine de planches, en phototypie, et de plans ou relevés linéaires éclairent encore les descriptions de cet excellent ouvrage où se revèle une fois de plus la consciencieuse methode de l'auteur de *l'Inventaire des piles gallo-romaines du Sud-Ouest*. Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer un regret : M. Lauzun donne à la fin de l'ouvrage une excellente table analytique; pourquoi n'y a-t-il pas ajouté une table des planches, et surtout une table onomastique des personnes et des lieux, cet instrument si précieux pour le travailleur et qui lui fait gagner un temps si utile ?

~~~ **Piette (E)** et **de Laporterie (J)**. — *Étude d'Ethnographie préhistorique. V. Fouilles à Brassempouy en 1897*. Paris, Masson, s. d. (Extr. de *l'Anthropologie*, t. IX.) 32 pp. et 29 grav.

Cette nouvelle brochure de M. Piette, l'érudit explorateur des cavernes du Sud-Ouest, est, comme toutes les précédentes, intéressantes, instructive et ornée d'excellentes figures qui mettent bien en relief les descriptions de l'auteur. Celui-ci établit, par comparaison avec les découvertes de la grotte de Brassempouy et de celles du Mas-d'Azil, de Gourdan de Lorthet, de Saint-Martin-d'Excideuil et de Solutré que « les mots *étage solutréen* doivent être rayés de la nomenclature. Mais on peut conserver ceux de *silex solutréens*; ils expriment une idée exacte, puisque l'on a trouvé à Solutré des silex

Digitized by Google

d'une forme particulière. Les mots *étage magdalénien* devraient être également supprimés. Le *magdalénien* n'est pas un étage; c'est une formation qui en contenait plusieurs, même avant l'adjonction du solutréen. C'est un mot qui, désormais, prête à équivoque. Employé comme adjectif, on peut le conserver pour désigner les formes de silex que l'on trouve dans les grottes riches en gravures et dépourvues de têtes de sagaie: il doit être remplacé dans la nomenclature. » Nous tenions à citer les conclusions du mémoire de MM. Piette et de Laporterie pour montrer tout l'intérêt qu'il présente. Une bibliographie des ouvrages de M. Piette depuis 1848, comprenant 84 publications, termine cette plaquette donnant une haute idée de l'abondance de production de ce chercheur infatigable.

CH. DE B.

~~~ **Tourneux** (Maurice). — *Diderot et Catherine II*. — Paris Plon, 1899, 601 pp. in-8.

Nous ne pouvons qu'annoncer la publication de ce très important et très intéressant ouvrage, sur lequel nous reviendrons, plus à loisir, dans notre prochain fascicule. On ne peut qu'admirer, une fois de plus, l'érudition de son auteur, variée à l'infini, toujours profonde et solide; qu'il s'agisse de bibliographie, d'histoire littéraire, d'histoire de l'art, d'histoire de Paris ou d'histoire générale, l'on ne peut nier que, de tous ces points de vue, l'œuvre de M. Maurice Tourneux n'apparaisse absolument remarquable : nous sommes heureux d'avoir l'occasion de le redire.

H. M.

Périodiques :

~~~ **Annales de l'Académie royale de Belgique**, t. LI, 4e livr. : Van Ortroy, Un précieux globe terrestre en cuivre jaune construit par Pierre Plancius, p. 477 à 488. — I. Van Spilberg, Armoiries des abbayes norbertines de la Belgique, p. 489 à 500 et pl. — F. Donnet, Les cloches chez nos pères (*fin*), p. 501 à 581 et 2 pl. — Ed. Laloire, L'union des étudiants anversois à Louvain, p. 583 à 632 et pl.

~~~ **Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique**, 1899, n° IV : Van Overloop. La pierre de St-Bavon, p. 131 à 144. — J. Nève, Louis Dalman, peintre espagnol, élève de J. Van Eyck, p. 145 à 151, pl. et grav. — H. Hymans, A quelle époque fut terminée la tour de Notre-Dame? [d'Anvers], p. 152 à 161. — H. Blomme, Produits archéologiques des dragages de l'Escaut à Termonde, p. 162 à 168.

~~~ **Bulletin de la Société académique du Centre**, 1899, n° 1 : C. Raillard, Pierre Leroux et ses œuvres (*suite*), p. 1 à 32. — L'abbé Lamy, Archiprêtré d'Issoudun, précedemment archiprêtré de Brives (*fin*), p. 33 à 54.

Digitized by Google

— **Bulletin du Bibliophile,** 1899, nº de mars : L. Morin, Un atelier de peintres-dominotiers à Troyes, p. 105 à 118. — P. Henri Chérot, Lettres inédites du Roi et de mesdames de France [à l'abbesse de Fontevrault] (*fin*), p. 119 à 135. — Lettres inédites de Ch.-J. Panckouke, P.-D. Pierres et Achille Richard, communiquées par le Vte de Grouchy et annotées par M. Tourneux, p. 136 à 141. — Eug. Asse, Les petits Romantiques, Édouard d'Anglemont (*suite*), p. 142 à 149. — Nº d'avril : L.-G. Pélissier, Lettres et vers inédits de Françoise de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, p. 157 à 172. — Ch. Urbain, Un magicien du xviie siècle, à propos de Cyrano de Bergerac [un certain César], p. 173 à 129. — Eug. Asse, Les petits Romantiques. Édouard d'Anglemont (*suite*), p. 180 à 191.—P. Le Roux, Un *Credo* en breton du xve siècle, p. 192 à 198.

— **Bulletin monumental,** 1898, nº 4 : J. de Lahondès, Croix du pays de Cabardès, p. 299 à 310 avec 2 pl. et 3 grav. — F.-A. Brutails, Note sur l'église Saint-Philbert de Grandlieu, p. 311 à 334, avec 2 pl. et 3 grav. — H. Stein, L'architecte du château de Romorantin, p. 335 à 340. — N. Canat de Chizy, Étude sur le service des Travaux publics et spécialement sur la charge de Maître des Œuvres en Bourgogne, sous les ducs de la race de Valois (1363-1477) (*suite*), p. 341 à 357. — L. Regnier, Coup d'œil général sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay, p. 258 à 391 et 1 grav.

— **Souvenirs et Mémoires,** 1899, nº 7 : Mémoires de Mercier du Rocher pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée, p. 1 à 30.— Correspondance inédite du cardinal Maury, p. 31 à 60. — Campagne de 1792 sur le Rhin, d'après des témoins oculaires allemands (*suite*), p. 61 à 84. — La campagne de l'an II dans les Pyrénées-Orientales, Rapport d'André Peyrusse (*fin*), p. 85 à 91. — Nº 8 : Carnet de route de Porphyre Jacquemont, lieutenant d'artillerie (1812-1813), p. 97 à 121. — Correspondance inédite du cardinal Maury (*suite*), p. 122 à 150. — Mémoires de Mme d'Epinay (*suite*), p. 151 à 176. — Campagne de 1792 sur le Rhin (*suite*), p. 177 à 187. — Nº 9 : Lettres de femmes (la comtesse de Provence, la duchesse de Berry, l'impératrice Joséphine et sa famille, l'impératrice Marie-Louise, la reine Marie-Amélie, la princesse Marie d'Orléans, la princesse Stéphanie de Bade), p. 193 à 213. — L'affaire du P. Girard et de La Cadière, d'après des lettres inédites de J.-B. Rousseau et de Brossette, p. 214 à 231. — Mémoires de Mercier du Rocher, pour servir à l'histoire des guerres de Vendée (*suite*), p. 232 à 272. — Correspondance inédite du cardinal Maury (*fin*), p. 273 à 283.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.— S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, Avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marques

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit:

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel' — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Numéro 66. 6me Année Juin 1899.

Prix de l'Abonnement : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

Fernand BOURNON et F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

Secrétaire de la Rédaction : Henri Maîstre

SOMMAIRE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : L.-G. Pélissier : Une relation rimée de la peste d'Aix en 1720; — Nouveaux documents sur Robert Guibé, évêque de Tréguier. — Une mission à la Guadeloupe en 1644. — Marché pour les provisions de l'Hôtel royal des Invalides (1684). — Les cloches de la Samaritaine (1684). — Marché pour le curage d'une fosse à Paris en 1697. — Une expertise au XVIIIe siècle. — Rapport sur un nouveau moyen de procurer de l'eau à la ville de Paris (1770). — Une lettre de Cuvier à Victor de Bonald.
QUESTIONS : La bibliothèque du seigneur de Padoue en 1404. — Dernier repas des condamnés à mort.
CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste de la Sarthe; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; L. Mirot, archiviste aux archives Nationales; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja, conservateur du Musée d'Agen; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, de la Bibliothèque Nationale; Commandant Weil.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Trajet en 7 h. — Traversée en 1 h.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

***Vid* Calais-Douvres :** 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
***Vid* Boulogne-Folkestone :** 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

***Vid* Douvres-Calais :** 9 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
***Vid* Folkestone-Boulogne :** 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

UNE RELATION RIMÉE DE LA PESTE D'AIX EN 1720

Né à Aix le 18 janvier 1639, Jean-Claude Viany y mourut, à plus de quatre-vingt-sept ans, le 16 mars 1726. De 1667 à 1720, il fut prieur de Saint-Jean, de l'ordre de Malte. Pendant ce demi-siècle, il s'occupa avec un zèle parfois excessif d'embellir l'église et le couvent du prieuré ; son caractère hautain et impérieux lui fit, même dans son ordre, plusieurs ennemis, notamment le bailli de Merles de Beauchamp, commandeur d'Aix. La fatigue de l'âge et l'ennui de ces discussions le poussèrent en 1720 à donner sa démission. Il était lié avec les « beaux esprits » de la ville et lui-même avait la renommée de bon littérateur ; cependant il n'a fait imprimer que quelques pièces fugitives en vers et, en prose, le discours qu'il adressa aux petits-fils de Louis XIV lors de leur voyage en Aix (1).

Dans son extrême vieillesse, pendant cette peste de 1720-1721 qui, de Marseille « dont le voisinage est fatal à la ville d'Aix », s'était propagée jusque dans Aix, il a rimé une pièce assez intéressante, par l'âge qu'avait son auteur, par les allusions biographiques qu'elle renferme, par les détails historiques qu'il y a consignés sur cette longue épidémie, et par la naïveté de certains traits littéraires. Il y a même un véritable sentiment de la poésie rustique dans le dernier quatrain. C'est cette *Relation de la peste de la ville d'Aix* que nous publions ci-dessous.

(1). Sur Viany, cf. Roux-Alphéran, *Rues d'Aix*, II,314, et II,348.

Digitized by Google

Elle paraît être inédite : les recueils de relations et de pièces relatives à la peste ne l'ont point conservée ; je ne l'ai vue citée nulle part, et M. Arbaud, le maître de la bibliographie provençale, ne la connaît pas. On peut donc, sans crainte de se tromper, penser qu'elle n'existe plus maintenant que dans quelques copies manuscrites. C'est sur la copie qu'en a faite l'organiste J.-B. Vallière (aujourd'hui à la bibliothèque d'Arles ms. 380, *Melanges*) que j'ai transcrit la mienne.

L.-G. PÉLISSIER.

RELATION DE LA PESTE DE LA VILLE D'AIX DE 1720

A madame la marquise Chigy, nièce de son altesse sérénissime le grand maître de Malthe Londadory.

A quatre vingt deux ans, au penchant de ma vie
Après tant de périls, des soins et des travaux
J'ai résolu de chercher mon repos
A couvert des traits de l'envie.

Pour arriver à ce paisible état
Et ne luy plus donner de prise
Je me suis dépouillé sans bruit et sans éclat
Du prieuré de mon église.

Mais lorsque je croyois jouir
De ce repos doux et tranquille
Je vois de mon bonheur l'espoir s'évanouir
Par la peste de cette ville.

Marseille, dont le voisinage
Est fatal à la ville d'Aix,
De la peste qui la ravage
Nous fait sentir les funestes effets.

La mort dans trois infirmeries
Fait eclater sa fatale rigueur
Et dix courbeaux ou plustolt dix furies
Enlevent les corps morts sans crainte et sans frayeur.

Sur des noirs chariots pendant la nuit obscure
Ils entassent les morts, pères, mères, enfants,
Les portent à la sépulture
Pour ne pas effrayer le reste des vivants.

Digitized by Google

Du haut de mon clocher qui domine la ville
On voit des grands couvents changés en hospitaux
Où les pestiférés rencontrent dans leurs maux
Un saint et favorable asile.

Les medecins par leurs medicaments
Les prestres par leurs sacrements
Y remplissent leur ministère
Leur zele n'est pas emporté.
Il n'est ny bas ni mercenaire
On les peut bien nommer, sans être téméraire,
Des martirs de la charité.

Notre illustre prélat animé d'un saint zelle
Visite exactement les divers hospitaux
Et de ses bons curés animant les travaux
Agit comme un pasteur surveillant et fidelle.

En vain la peste a son palais
A vouleu faire de progrez
Ferme, constant, au milieu de l'orage
Il n'a jamais vouleu se soulager,
Mais, intrepide au milieu du danger,
Il a ranimé son courage.

Plusieurs zellés relligieux
Pour servir le prochain animez d'un saint zelle
S'y sont faits par leur mort une route fidelle
Pour aller seurement aux cieux.

Trois dignes fils de saint Ignace
Dans le nombre desquels j'avois un cher neveu
Par un mouvement de la grace
[Fol. 2 A] Donnant aux malheureux un secours efficace
Par une sainte mort ont accomply leur vœu.

Autour de nos remparts au plus voisin domaine
Des cabannes on voit le contour spacieux
Où les suspects du mal contagieux
Font une double quarentaine.

On voit tous les convalessants
Qui sont échapez du nauffrage
Promener dans les jardinages
Des deux sollitaires couvents.

Digitized by Google

Nos cours, nos marchez sont deserts,
On y voit plus des étrangers ;
Et tous les bourgs du voisinage
Où nous avions nostre recours
Dans la peste qui les ravage
Ne nous donnent plus de secours.

Nostre agréable ville d'Aix
N'est qu'une vaste solitude
Le parlement a fermé son palais
Et le procureur son étude.

Du zélé commandant la sage prévoyance
Aux ouvriers sans travail a fait donner le pain
De peur que dans leur indigence
On ne les voit mourir ou de peste ou de faim.

Dans les environs de mon isle
Où mes voisins etoient contents
La peste a pris son domicille
Et banni tous les habitants.

[Fol. 2 B] J'ai veu leur affreuse misère,
De leurs meubles brulez j'ay senty la vapeur,
Et je ne serois pas sincère
Sy je n'avoüois pas que j'en tremblois de peur.

Mais en mettant en Dieu toutes mes espérances
Qui fut mon ferme appui dans mes plus jeunes ans
Je vois d'abord calmer mes premiers mouvements
Et mon cœur recouvra sa première constance.

Trop heureux si je puis dans un si grand danger
Qui me fait craindre pour la vie
De ma petite bergerie
Je meurs le vigilant et fidelle berger.

Ne me plaignez donc pas, mon illustre marquise,
Et n'affoiblissez ma résolution
De résider dans mon église (*sic*).

Je l'aimois dans l'état d'une vieille mazure
Pour deffendre mes droits jusay mes plus beaux jours
J'ay reaussé la gotique structure
Orné son clocher et ses tours
Et je veux dans son sein trouver ma sépulture
Avec celle de mes amours.

Digitized by Google

Je ne veux pas pourtant, mon divin redempteur,
Que mes tendres amours soient des pierres du temple
En prefferant par mauvais exemple
La creature au createur.

[Fol. 3 A]
Ce culte fut permis dans la loy de Moyse
Mais le culte de nostre église
Est en esprit et véritté.
Vostre corps, vostre sang, vostre divinitté
Font nostre unique sacrifice.
Seigneur, rendez nous le propice
Dans ce temps de calamitté.

Précurseur du divin Messie,
De ce saint temple le patron,
Conservez ma chère patrie
Et tout le grand quartier quy porte vostre nom
Presque tout infecté de cette maladie.

Dans l'empire du Turc et dans tout l'Orient
Vostre saint nom est vénérable
La peste la plus formidable
Finit le beau jour de Saint Jean.

N'attendez pas, grand saint, le jour de ceste feste
Délivrez-nous de ce grand fleau de Dieu (*sic*)
Et calmez au plus tost cette noire tempeste
Où nos pechez ont donné lieu.

De tant de morts le peuple consterné
Se confie en vous dans une foy sincère
Et aux pieds des autels humblement prosterné
Obtenez-nous que Dieu flechisse sa colère
Par un de vos saints doits que ce peuple révère
Et qu'en faisant cesser cette mortalité
Toute la ville d'Aix vous doive la santé.

[Fol. 3 B]
Dans le temps que j'écris la peste avec furie
M'enlève un ancien serviteur.
Sy cette mort, Seigneur, par d'autres est suivie
Frappez plustost l'inutile pasteur
Mais épargnez ma sainte bergerie ;
Pour servir vos autels elle expose sa vie
Son sort dans ce danger fait ma plus grande peur.

Digitized by Google

Recevez, illustre marquise,
La sincère relation
Du malheureux état d'une ville soumise
Aux funestes horreurs de sa consolation (*sic*).

Et si mes vers n'ont pas une grande justesse.
Souvenez-vous qu'ils sont le fruit de ma vieillesse
Mes vers font à ma goutte une diversion
Et dans mes longs écueils ma consolation.

Trop heureux dans ma triste et longue maladie
De pouvoir l'adoucir avec ma poésie.
Jeune, j'ay fait des vers par divertissement
Et vieux j'en fais encor pour mon soulagement.
Ainsy le laboureur, en faisant sa journée,
Par son rustique chant soulage sa tournée
Et sa servante aussy qui range sa maison
Adoucit son travail par sa vieille chanson.

VIANY, ancien prieur de l'église Saint Jean.

Relation de la peste faite par le prieur de S^t Jean, arrivée en 1720 dans Aix jusques en 1721.

NOUVEAUX DOCUMENTS SUR ROBERT GUIBÉ, ÉVÊQUE DE TRÉGUIER

L'évêque de Tréguier, Robert Guibé, fut employé par Anne de Bretagne et Louis XII à diverses missions diplomatiques à Rome. C'est à ces épisodes que se rapportent les deux documents ci-dessous publiés. — En 1498, il fut l'un des ambassadeurs que la veuve de Charles VIII, Anne, envoya à Alexandre VI, en tant que duchesse de Bretagne : on sait que cette mission suscita diverses difficultés de cérémonial et que Louis XII, devenu entre temps mari d'Anne, eut à intervenir en faveur des envoyés de « sa Bretonne ». (V. à ce sujet *Louis XII et les privilèges de la Bretagne en cour de Rome,* dans *Annales de Bretagne,* 1892). — Les archives de Sienne conservent un souvenir de cette ambassade, — une lettre

Digitized by Google

adressée par Anne « *A nos très chiers et bons amis | les premiers gouverneurs | capitaine du peuple | et official de la baillie | de la ville et cité de Sene* », pour leur recommander le voyageur :

Anne par la grace de Dieu reine de France duchesse de Bretaigne de très chers et bons amys, nous envoyons presentement devers notre Saint Père pour certains nos affaires notre bien aimé et féal conseiller orateur et ambaxadeur l'evesque de Treguier present porteur. Auquel nous avons aussi donné charge vous parler d'aucunes choses. Si vous prions le croire et adjouter foi a ce qu'il vous dira de notre part comme à nous mesmes.

Tres chers et bons amys notre Seigneur vous ayt en sa saincte garde. Donné en notre ville de Nantes le xxv[e] jour de novembre.

ANNE (*et plus bas*) NORMANT (1).

Plus tard, en 1500, l'évêque de Tréguier était de nouveau employé à Rome par Louis XII ; et il reste à *l'Archivio de Stato* de Milan (2) une lettre de ce roi au cardinal d'Amboise, qui atteste les bons sentiments qu'il portait à son ambassadeur. Nous ne saurions dire si la lettre que Louis XII dit qu'il va écrire au Saint-Père fut réellement écrite, mais, directe ou indirecte, la recommandation ne tarda pas à être suivie d'effet, car, en 1502, Robert Guibé fut transféré de Tréguier à Redon. Voici le texte de la lettre de Louis XII à Jean de Villiers de la Grollaye :

Archivio di Stati di Milano — Potenze Estere — Francia — .....

4. GIUGNO

Lettere reali

Monseigneur le Cardinal, Je scriptz presentement a notre sainct pere le pape que le plaisir de sa Sainctete soit reserver a l'evesque de Tregnier mon conseiller sur les benefices — qui vacqueront cy apres en mon royaume, pays et duchie de Bretaigne jusques a la somme de quatre mille francs, pour le recompenser de l'abbaye de Savigny, la quelle notredit Sainct pere luy avoit reservee, et dont j'ai cy devant escript a sa Sainctete, pour l'evesque d'Auranches. Et pour ce que desire et ay tres a cueur le bien et avancement du dit evesque de Tregnier, pour consideration principallement des louables vertuz et merites qui sont en sa personne, et aussi en faveur de plusieurs

(1) Sienne, *Archivio di Stato, Museo Paleografico.*

(2) Milan. *Archivio di Stato*, Potenze Estere, Francia, Lettere reali.

Digitized by Google

grans et recommandables services que luy et aucuns des siens serviteurs et officiers de moy et de la reyne nous ont fait et font continuellement en maintes manieres; a ceste cause monseigneur le cardinal je vous prie le plus affectueusement que faire puis que vous employez et tenez la main envers notre dit sainct pere a ce que le plaisir de sa dite Sainctete soit concedder et accorder la dite reservacion au dit evesque de Tregnier et tant faictes et interceder envers elle quelle luy en octroye ses bulles et provision necessaires, ce que je cuide quelle fera voullentiere, car notre dit sainct pere a bonne congnoissance d'icelluy evesque de Tregnier; et vous me ferez ung tres grant et agreable plaisir. Et Dieu monseigneur le Cardinal qui vous ait en sa garde. Escript à Puiseaulx le IIII[e] jour de Juing.

Loys.

Robertet.

A Tergo; — A Monsieur le Cardinal de Saint Denis (1).

L.-G.-P.

UNE MISSION A LA GUADELOUPE EN 1644 (2)

LETTRE DE LA MÈRE DE LA FAYOLLE A M. DE LA MARGUERIE (3)

A Monsieur de la Marguerie, rue Chapon, près S[t] Nicolas des Champs, à Paris.

Monsieur,

Jay cru que vous agreeriés la liberté que je pran de vous escrire pour vous mander de nos bonne nouvelles puisque vous seul après Dieu este cause que nous avons faict le voyage lequel a très bien réussit Dieu mercy, toutes nos filles sont mariés à leurs contantement, et nul delles ne voudroit estre en France. Je suis icy et beau et bon lons y est en grand repos, lon ne crain ny voleurs ny sergens, le peuple est fort doux et respectueux, il est vray que nous avons un gouverneur qui par son bon ordre le faict vivre de la sorte. Say Monsieur Honet, homme très vertueux et craingnan Dieu qui san doute fera beaucoup de fruict ycy pour sa gloire, il ma obligee par ses pieuses perssuations a demeurer en ceste Isle pour faire une maison de S[t] Joseph afin de recevoir les filles qui nous seront envoié de

(1) Je dois communication et collation de ce document à feu M. Ghinzoni, de l'A. d. S. de Milan.

(2). Document communiqué par M. L.-G. Pélissier.

(3). Institut, coll. Godefroy, T. 273, pièce 149, 19 avril 1644.

Digitized by Google

la nostre de Paris et les tenir jusque elles soient houreuses. Je mandé a Mademoiselle de Lestan dan envoier tous les ans le plus quelle pourra. Je vous assure, Monsieur, que say le plus grand bien que lon puisse faire, tant pour la descharge de sa maison afin davoir moien dan reprendre tousjours d'autres que parce quil et très-grand besoin danvoier ycy des fammes honettes et sages pour empescher le mal qui se pouroit commettre et pour peupler le peis de personnes qui ayment Dieu. La maison que je feray ycy servira encor pour recevoir des petites sauvagesses afin de les instruire et les faire baptiser. Monsieur, nostre bon Gouverneur ma promis de man faire avoir tant que je voudray car il est très-bien avec les sauvages et mesme a plusieurs enffans des principaux dantre eux qui lui laisse pour luy montrer comme il le cherisse. Et luy les say telment et si adroitement gagner que lorsquils ont esté un peu près de luy il ne le veullent plus quitter, ce qui nous donne espérance que lons en convertira cantités. Quand aux filles caraybes que je prandres se sera par le moien qui man sera donné par les bonnes âmes qui voudront en entretenir une ou deux, donnant ce qui leurs plaira tous les ans pour cest effest afin de me donner moyen de les avoir tousjours auprès de moy pour en faire se que Dieu minspirera, espérant quil me donnera forces et lumière puisque il me donne grand désir de le servir en ses ocasions. Je vous suplie très humblement, Monsieur, de ne pas nous oublier. Je say combien vous exercés la charité en toute rancontre, nostre seigneur vous fera connoistre combien celle que vous feray pour ce subject luy sera agréable ; Monsieur de Belloy a tant de pietté que jay espéré quil prandra soing de nous et vous communiqnera se quil aura apris de ceste isle ou vous auray sil plait à Dieu cantités de servantes qui prieront pour vostre conservation conme je fais des apresan et quil plaise à la bonté divine conbler vostre cuœr de ses très sainctes et très adorables bénédictions. Je vous suplie Monsieur qu'au très-sainct sacrifice de la saincte messe vous vous souveniés de moy qui suis en nostre seigneur,

Vostre très-humble et très obéissante servante,

DE LA FAYOLLE.

de La Garde Loupe,
Isle de La Mérique, ce 19 avril 1644.

Je présante vostre lettre en passant à la Martinique au Révérand Père Bouton qui fut très-ayse daprandre de vos bonne nouvelles.

Digitized by Google

MARCHÉ POUR LES PROVISIONS DE L'HOTEL ROYAL DES INVALIDES (1).

23 mars 1684.

Furent présents en leurs personnes Messire François Michel Letellier, chevalier, marquis de Louvois et de Courtanvaux, conseiller du Roi en tous ses conseils, secrétaire d'Estat et des commandemens de Sa Majesté, commandeur et chancelier de ses ordres, directeur et administrateur général de l'Hostel des Invalides, demeurant en son hôtel, rue de Richelieu, paroisse S[t] Roch d'une part, et Nicolas et Pierre Ravanel, marchands fruictiers orangers à Paris, y demeurant sous les piliers des Halles, paroisse S[t] Eustache, d'autre part, les quels ont fait ensemble le marché qui ensuit: c'est à scavoir les dits Ravenel avoir promis de fournir et livrer pendant neuf années à commencer de ce jourd'huy et finissant le 23 mars 1693 toutes les denrées et choses dont on aura besoing pour les provisions de l'Hostel Royal des Invalides, moyennant les prix suivants: pour le millier d'œufs, 18 l. 5 s. — les poules, 11 s. — le beurre frais, le cent pesant 33 l. 15 s. — le beurre salé 22 l. — le fromage de gruyère, le cent pesant 20 l. 10 s. — la morue, le cent, 110 l. — les harangs blancs, le cent, 22 l. — le saumon, le cent pesant 33 l. — l'huile d'olive, le cent pesant 37 l. 10 s. — l'huile de baleine à brusler 18 l. le cent pesant; — le poivre noir, la livre 14 s. — la girofle, la livre, 5 l. 10 s. — le poivre blanc, la livre, 25 s. — la muscade, la livre 4 l. 10 s. — le bois de girofle, la livre 30 s. — le riz, la livre 4 s. 6 d. — les pruneaux de S[te] Catherine, la livre, 13 s. — le septier de pois, vert et blanc 20 l. — les fèves d'haricots, le septier 20 l. — le septier de lantilles 25 l. — le lard, le cent pesant 35 l. — le verjus et vinaigre, le muid 34 l. — la livre de câpres 7 s. — les chapons à rôtir 20 s. — les poules à rôtir 10 s.

LES CLOCHES DE LA SAMARITAINE (2).

25 novembre 1684.

Par devant les notaires au Chastelet de Paris, soussignés, fut présent Nicolas de Nainville, fondeur de cloches, demeurant ordinairement à Amiens, étant de présent à Paris, logé rue Cocatrix en la maison du sieur Guilland, paroisse Saint-Christophle, lequel s'est obligé envers monseigneur le marquis de Louvois, de fabriquer et

(1) Document communiqué par M. le V[te] de Grouchy.
(2) Document communiqué par M. le V[te] de Grouchy.

Digitized by Google

fondre dix-neuf cloches, pezant ensemble quinze à seize cents, pour la Samaritaine du Pont-Neuf à Paris, touttes d'accord, depuis la plus petite jusqu'à la plus grosse, par octave, qui seront censurées par un des maîtres de la chapelle de Sa Majesté, le maître de musique de Notre Dame et celui de Saint Germain l'Auxerrois, les quelles cloches ne seront cizelées ni bordées, et sera l'étoffe pour faire icelles, fournie au sieur de Nainville, aux frais de Sa Majesté avec les quatre livres au cent pour le déchet, et pour les fabriquer il pourra se servir d'une place en laquelle il a une fonderie sur le derriere d'un maison appartenant au roi sise rue Champfleury où demeure à présent le sieur Openas. Ce marché fait moyennant 40 livres de chacun cent pezant.

LETELLIER NICOLAS DE NAINVILLE.

CAILLER, GALLOIS.

MARCHÉ POUR LE CURAGE D'UNE FOSSE A PARIS EN 1697 (1).

6 Septembre 1697.

Furent présents Leonard Gaultier, maitre vuidangeur à Paris, y demeurant, rue Saint Victor, paroisse Saint Nicolas du Chardonnet, lequel a fait marché, promet et s'oblige envers Me Pierre Gentil, procureur au Châtelet, au nom et comme fondé de la procuration de M. Charles Dellou, son cousin, docteur en médecine, et damoiselle Claude Parizot, son épouze, tuteurs conjointement de Toussaint et Marie Patois, enfants mineurs de ladite demoiselle et de deffunt Toussaint Patois, son premier mary, héritier d'autre Toussaint Patois, leur ayeul paternel, passé par devant Mélin et son collègue, notaires à Paris, le trente et un juillet dernier, demeurant le dit sieur Gentil, rue de Bièvre, paroisse Saint Étienne du Mont, présent et acceptant de faire et parfaire bien et deument comme il appartient, jusqu'à vif fond et vive eau, la fosse d'aisance dépendante de deux maisons joignantes, l'une l'autre, rue et viz à viz de l'Église Saint Paul, appartenant aux dits mineurs comme héritiers dudit Toussaint Patois leur ayeul, et de fournir équipage, peyne d'ouvriers, voitures et généralement de tout ce qui conviendra pour oster et enlever les matieres fescales de la dite fosse. Et pour en connoitre la mesure et quantité, sera préalablement par [*blanc*] Tonnin, me masson, jetté un cordeau à plomb par le tuyau du siège d'aisance de l'une des dites maisons en présence des partyes. Et commencer à travailler à la dite

(1) Document communiqué par M. le Vte de GROUCHY.

Digitized by Google

vuidange durant la nuit du neuf au 10 du présent mois et continuer sans intermission, par les nuits subséquentes, en sorte qu'elle soit faite et parfaite dans la semaine, au plus tard, à peine d'être pris d'autres ouvriers a la folle enchère, risques, périls et fortune du dit entrepreneur. Ce marché fait moyennant et à raison de trente six livres par chaque toise cube, lequel prix et le coût du présent marché le dit sieur Gentil au dit nom consent etre touché et receu par le dit entrepreneur des mains des locataires des dites maisons, sur les loyers escheus et à eschoir d'icelles dont il lui sera fait par les présentes toute délegation, fausse garantie ni recours quelconque contre le dit sieur Gentil personnellement, de convention entre les partyes.

Ce fait en présence de dame Louise Diane Dauvet Desmarets, veuve de Messire Gaspard Jeannin de Castille, chevalier, marquis de Montjoie, créancière de privilège sur les dites maisons et saisissante ès mains des locataires d'icelles, demeurant place Royalle, paroisse Saint Paul, laquelle, à la requête du s[r] Gentil au dit nom et pour faciliter l'exécution du présent marché a promis et promet, après que les dits ouvrages auront esté bien et deument faicts et parfaits, de consentir, sans que cela puisse tirer à conséquence contre elle en quelque force de manière que ce soit, etc.

UNE EXPERTISE AU XVIII[e] SIÈCLE (1)

M. le comte de Maurepas ayant reproché à M. Anisson, directeur de l'Imprimerie royale, que le dernier volume des mémoires de 1736, présenté au Roy par l'Académie royale des sciences, est imprimé sur de très mauvais papier, et M. Anisson prétendant avoir employé dans l'édition de ce dernier volume un papier pareil à celui des précédens volumes, dont on a paru content, il a prié l'Académie, par sa lettre du 12 de ce mois, de vouloir bien comparer un exemplaire en blanc de la dite année 1736, avec quelques-uns des exemplaires des années précédentes, offrant, si la différence qu'on y trouveroit méritoit de justes reproches, de mettre toutte cette édition de 1736 au pilon et de la recommencer à ses frais.

Nous avons fait cet examen qu'il demande, par ordre de l'Académie, et nous avons pris dans son cabinet deux exemplaires en blanc, l'un des mémoires de 1721, l'autre de ceux de 1733, pour les comparer avec celui de 1736. On nous a apporté aussi une rame de papier prise sans choix dans le magasin de M. Anisson, que nous avons reconnu à son grain, et surtout à sa marque, estre le même que celuy qu'il employe à l'impression de nos mémoires. Il est de la fabrique

(1) Document communiqué par M. le V[te] de Grouchy.

Digitized by Google

de Thomas Dupuis, établi à Ambert, en Auvergne. Il se nomme *carré*, ou *grand compte*, ou *carré au raisin simple*.

Il est dit dans le tarif imprimé à la fin de l'arrêt du conseil du 27 janvier dernier, portant règlement pour les différentes sortes de papier qui se fabriquent dans ce royaume, que celuy-ci y aura la mesme largeur et la même hauteur que *le carré au raisin double*, c'est-à-dire 20 poulces de large sur 15 poulces 6 lignes dehauteur, et que la rame pèsera 17 à 18 livres. Nous avons trouvé que le papier de cette rame représentée a la largeur et la hauteur requise, que la même rame pèse avec son enveloppe et sa ficelle 18 livres 9 onces et demie, et sans enveloppe et ficelle, 17 livres 12 onces. Ainsi cette rame prise en total a le poids porté par le règlement, mais les mains de papier qui le composent sont de poids assez inégaux. La main qui estoit dessus, composé de 25 feuilles, est plus forte que les autres, puisqu'elle pèse 15 onces un demi-gros, et qu'il y en a d'autres dans la même rame qui ne pèsent que 14 onces moins un demi-gros, d'autres, seulement 13 onces, quoyque du même nombre de feuilles et qui. par conséquent, doit causer des inégalités fort sensibles dans les feuilles. Ce deffaut a esté prévu par l'article XIV du règlement. Sa Majesté y faisant défense d'employer dans une même main et dans une même rame des feuilles trop minces, trop courtes, trop étroites, et celles qui sont cassées, vidées, trouées ou autrement défectueuses. Quant à la blancheur, il nous a paru qu'en général, elle estoit égale dans le papier imprimé des mémoires de 1721, de 1733, de 1736 et dans le papier de la rame qui n'a point été mouillé pour le tirage. Dans les uns et les autres exemplaires, il s'est trouvé quelques feuilles cassées par les bords et quelques autres ayant des plis qui, au tirage, font ce que les imprimeurs appellent des larrons, surtout quand les tireurs n'ont pas soin de bien étendre le papier humecté sur le châssis. Il seroit à souhaiter qu'il ne se trouvât pas de ces feuilles dans les exemplaires et qu'on les mît dans les maculatures.

Nous avons pesé 25 feuilles prises sans choix dans chaque exemplaire de 1721, 1733, 1736; les 25 feuilles de 1721 pèsent 11 onces 2 gros et demi, celles de 1733 pèsent 13 onces 6 gros et demi, et celles de 1736, aussi 13 onces 6 gros et demi. Ainsi, quant au corps du papier ou à la masse du papier, l'exemplaire de 1721 est défectueux d'un poids de 2 onces et demi sur 25 feuilles, comparé avec l'exemplaire de 1733 et 1736, et de 3 onces 6 gros, comparé avec la première main de la rame représentée. Si l'on fait attention à l'inégalité de poids des vingt mains qui représentent la rame en question, il sera arrivé par hasard que cet exemplaire de 1721 aura esté assemblé d'une suite de feuilles legères, pendant qu'il y aura eu sans doute d'autres exemplaires assemblés de feuilles fortes. Il en est peut-être de même des exemplaires de 1733 et de 1736 dont les 25 feuilles sont de bon poids, quoique plus faible que celui de la première main de

Digitized by Google

la rame représentée pour comparaison, défectuosité qu'il faut imputer au défaut du papier, plustot qu'à ceux qui impriment, puisqu'ils ne sont obligés de rejeter que les feuilles défectueuses par deffaut de blancheur, de colle, ou qui sont cassées ou plissées. Le nouveau règlement remédiera sans doute à cet inconvénient qui est sagement prévu dans l'article XIV.

Nous avons aussi examiné feuille à feuille l'exemplaire de 1736, et nous y avons trouvé onze feuilles qui ne seraient pas admises dans un exemplaire bien choisi, soit parce qu'elles n'ont pas assez de corps, soit parce qu'elles sont bises et cendrées, soit parce que le caractère a presque percé au tirage. Dans l'exemplaire de 1733, il y a moins de ces feuilles défectueuses, mais dans celui de 1721, il y en a davantage. Or, il sera arrivé aussi sans doute, que quelques-uns de ces exemplaires de 1736 qui ont esté présentés à la cour, se seront trouvés assembléz de feuilles minces et peut-être défectueuses, à d'autres égards, et c'est ce qui aura donné lieu au reproche de M. le comte de Maurepas; de plus, il nous a paru que l'encre de l'impression n'est pas d'un beau noir, que, dans quelques feuilles, elle tire sur la couleur de bistre, ce qui, joint aux autres défectuosités de hazard, dont nous venons de parler, aura encore augmenté le sujet de plainte. Il faut encore observer que les exemplaires de présens sont batus et reliés aussitôt que le directeur de l'imprimerie royale les a fait remettre à l'Académie; que les feuilles de l'histoire étant ordinairement les dernières tirées, doivent maculer au batage, que ce sont les premières que l'on trouve en ouvrant le livre, que ce deffaut, joint aux autres défectuosités de hazard, fait juger défavorablement de l'édition entière. Pour remédier à ces inconvéniens, il faut que M. Anisson oblige son fabriquant à exécuter l'article XIV du règlement, c'est-à-dire de tirer les feuilles dont chaque main de papier doit être composée et de les faire plus égales en corps et, par conséquent, en poids, affin que l'égalité des feuilles tirées soit plus uniforme, d'employer dans son encre une huile plus cuite et un noir mieux choisi, de recommander à ses tireurs de rejeter avec un peu plus d'attention les feuilles cassées, les feuilles sans corps et les feuilles plissées qui peuvent couper les lignes de l'impression. Mais les défectuosités de l'édition de 1736 ne paroissent ni assez nombreuses, ni assez considérables, au moins dans les six ou sept exemplaires que nous avons feuilletés après la reliure, pour que l'Académie veuille accepter l'offre qu'a faite M. Anisson de mettre cette édition au pilon et de la recommencer à ses frais. A Paris, ce 17 juin 1739.

GEOFFROY. HELLOT.

Digitized by Google

RAPPORT SUR UN NOUVEAU MOYEN DE PROCURER DE L'EAU A LA VILLE DE PARIS (1770) (1).

Nous avons examiné, par ordre de l'Académie, M. de Montigny, Vaucanson, Perronnet et moy, un mémoire présenté à l'Académie par M. Périn, sur un nouveau moyen de procurer de l'eau à la ville de Paris.

Le projet de M. Périn consiste à conduire par un canal sousterrain l'eau de la Rivière de Seine jusque sous l'Estrapade. Un vaste puits de cent vingt pieds de profondeur, divisé en deux parties de soixante pieds chacune, descendroit perpendiculairement du haut de l'Estrapade jusqu'au Canal. L'eau seroit élevée par une méchanique semblable à celle établie au puits de Bicêtre. Elle consisteroit en cinquante treuils, vingt-cinq à chaque étage garnis chacun de quatre seaux, deux moutons et deux descendans : chacun d'eux contiendroit trois muids d'eau et il ne mettroit qu'une minute de tems pour s'élever du fonds de chaque puits, c'est à dire d'une hauteur de soixante pieds. Il suit de cet exemple que chacun des treuils de la machine de M. Périn eleveroit six muids d'eau par minute, et que le produit total de la machine seroit de cent cinquante muids d'eau par minute, à la hauteur de l'Estrapade.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur les avantages ou les inconvénients que ce projet peut présenter au premier coup d'œüil : ces discussions seroient absolument superflues. Nous nous contenterons de rapprocher la machine de M. Périn des premiers principes de la méchanique et de faire voir à l'Académie combien elle est loin de pouvoir produire l'effet annoncé.

L'effet d'une machine quelque parfaite qu'on la suppose ne peut jammais excéder l'effet naturel de la puissance qui la meut. Or, cet effet n'est autre chose que l'effort multiplié par la vitesse. Si, par exemple, la force d'un homme est telle qu'il puisse élever un poids de trente livres en décrivant un espace de quinze toises par minute, l'effet d'une machine mue par un homme, ne pourra jamais excéder le produit de 30×15.

C'est d'après ce principe que M. Désaguilliei, à la fin du tôme second, détermine le maximum de la perfection des machines hydrauliques : un homme, suivant lui, avec la meilleure machine hydraulique, ne peut élever plus d'un muid d'eau par minute, c'est à dire 560 livres d'eau à un pied de hauteur. M. Daniel Bernoüilly établit, de même, qu'un homme, avec la machine la plus parfaite, ne peut

(1). Document communiqué par M. le V^te^ de Grouchy.

Digitized by Google

élever qu'un cube d'eau à un pied de hauteur : il résulte de la détermination de M. Désaguillier qu'un homme ne peut élever que 46 livres 3/3 d'eau à la hauteur de 120 pieds pendant l'espace d'une minute, et de celle de M. Daniel Bernoüilly qu'il n'en peut élever que trente-cinq livres ; en prenant à peu près un milieu entre ces deux déterminations, on pourra évaluer à 42 livres la quantité d'eau qu'un homme des plus robustes, et en supposant les circonstances les plus favorables, peut élever en une seconde à la hauteur de cent vingt pieds ; or 42 livres répondent exactement à un pouce et demi des fontainiers.

Il ne sera pas difficile, d'après cela, de déterminer quel sera le nombre d'hommes nécessaires pour produire l'effet annoncé par M. Périn ; il prétend fournir, par le moyen qu'il propose, 150 muids d'eau par minute, c'est à dire 84 mil livres. Or, à raison de 42 livres par homme, il ne peut produire cet effet qu'en appliquant continuellement avec sa machine la force réunie de deux mille hommes des plus robustes, mais des hommes ne peuvent guère travailler plus de huit heures sur vingt quatre, d'où il résulte que pour produire l'effet annoncé, il faudrait employer au moins six mil hommes, tandis que dans son mémoire, M. Périn ne compte que sur quatre à cinq cents. Il est bon de remarquer que nous calculons toujours d'après la machine la plus parfaite, et dans les circonstances les plus favorables. Or, il est aisé de voir, au contraire, que M. Périn est fort éloigné de se trouver dans ces circonstances.

Nous pourrions ajoûter à l'apuy de ces calculs des expériences faites l'année dernière par M. Péronnet, l'un de nous, sur les treuils des carrières des environs de Paris, d'après les ordres de M. le Contrôleur général, relativement à ce même projet. Nous pourrions joindre quelques réflexions sur la difficulté de faire travailler à la fois vingt hommes dans chaque roue, et sur beaucoup d'autres inconvénients qu'entraînerait le projet. Nous pourrions aussi relever dans le mémoire de M. Périn un grand nombre de passages qui répugnent à tout principe de Physique et de méchanique, mais nous pensons que ce que nous avons exposé suffit pour donner une idée du projet et nous regardons comme inutile d'entrer dans un plus grand détail.

Nous concluons donc que le projet de M. Périn ne mérite aucune aprobation de l'Académie et qu'il est le plus dispendieux et le moins pratiquable de tous ceux qui ont été proposés. Nous ne trouvons à y louer que le zèle que l'auteur annonce pour le bien public.

Au Louvre, le 2 may 1770.

DE MONTIGNY.

VAUCANSON.

LAVOISIER.

Digitized by Google

UNE LETTRE DE CUVIER A VICTOR DE BONALD (1).

[Sans date.]

J'ai mis, Monsieur, avec bien de l'empressement, sous les yeux de la Commission la lettre que m'avez fait l'honneur de m'adresser, ainsi que celle de M. vqtre père qui m'est parvenue le même jour. L'une et l'autre nous ont rappelé un nom dont, pendant longtems, l'Université s'était glorifiée, et qu'elle aurait voulu toujours conserver sur ses listes. Lorsque les circonstances parurent exiger votre translation, la Commission s'empressa de vous témoigner son estime en vous confiant une académie plus considérable que celle que vous quittiez. Vos relations de famille ne vous ayant pas permis de résider à Toulouse, elle se hâta encore de faire ce qui restait possible, en vous assignant une indemnité annuelle. Vous savez, Monsieur, que ce n'est pas la Commission qui a provoqué la loi par laquelle on a supprimé ces sortes de payemens, sous quelques noms ou quelques titres qu'ils aient été donnés. Je puis même vous assurer que parmi les désagrémens que cette disposition lui fit éprouver, la considération de la perte qui allait en résulter pour vous ne fut pas un des moindres. Aujourd'hui, ce ne serait pas d'elle seule qu'il dépendrait de faire droit à votre réclamation, son budget passe à l'examen du ministre et des chambres, et c'est du ministre, d'abord, qu'il faudrait avoir une décision favorable. Cependant, Monsieur, je ne pense pas qu'il y ait lieu de renoncer à l'espoir de remettre au jour votre zèle et vos talents pour l'instruction publique. Je n'ose me flatter que l'avantage de vous l'annoncer me soit réservé, pendant le peu de tems où j'aurai à remplir les fonctions de président, mais ce sera l'un de ceux que j'envierai le plus au successeur que le Roi va sans doute donner à M. Royer-Collard.

Agréez, je vous prie, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle je suis, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

G. Cuvier.

QUESTIONS

204. — La bibliothèque du seigneur de Padoue en 1404. — L'inventaire ci-dessous est conservé dans ce recueil

(1) Document communiqué par M. le Vte de Grouchy.

Digitized by Google

des lettres de Francesco de Carraria, dont j'ai précédemment tiré pour les publier ici même, des lettres à Isabeau de Bavière et à Boucicaut. C'est une liste de livres remis par le camérier du magnifique seigneur Francesco Zago à un personnage chargé de les conserver : elle a été écrite sur une feuille de parchemin aujourd'hui collée contre le folio 147 (et dernier) du recueil susdit (Marcian, XIV, CXIII); cette feuille porte des traces très visibles d'anciens plis; en face de ce folio 147 est une feuille de papier bleu intercalée à une époque récente, et qui ne contient que cette indication, d'une écriture moderne « Inventario dei libri di Francesco da Carrara, signore a Padova ». Le document lui-même est intitulé : « Infrascripti si e libbri liqualle me consegna el gastaldo carmelengo del magnifico signore mis (*sic*) Francesco Zago a di VIIII de mazo M° IIII° IIII.

Cette bibliothèque est remarquable par le grand nombre de manuscrits de médcins qui y sont conservés « ***de capite***, ***de occulis***, ***de stomacho***, multi remedii per le gotte, diversi vini medicinali, » etc. Il serait peut-être curieux de savoir quel était le contenu de ces vingtquatre ***libri rari***, dont cinq seulement sont désignés d'une façon claire. Il serait intéressant, bien que aucun de ces manuscrits ne paraisse offrir un caractère de curiosité bibliographique ni un grand intérêt historique ou littéraire, de savoir ce qu'est devenue cette collection de livres. Nous ne pouvons que signaler le document à nos confrères d'Italie, à qui il sera sans doute aisé d'y répondre.

L.-G. P.

Infrascripti si e libbri liqualli me consegna el gastaldo carmelengo del magni co signore mis (*sic*) Francesco Zago a di VIII de mazo M° IIII° IIII.

Primus liber rasis de capite.
Secundus liber rasis de occulis.
Tertius liber rasis.
Quartus liber rasis.
Quintus liber rasis de stomacho.
Sextus liber rasis de evacuationibus.
Septimus liber rasis.
Octavus liber rasis.
Nonus liber rasis.
Decimus liber rasis.
Undecimus liber rasis,
Duodecimus liber rasis de podagra.

Digitized by Google

Tertius [decimus] liber rasis (1).
Quartus decimus liber rasis.
Decimus sextus liber rasis (2).
Decimus septimus liber rasis.
Decimus octavus liber rasis.
Decimus nonus liber rasis.
Vigessimus liber rasis.
Vigessimus liber primns rasis.
Vigessimus secundus liber rasis.
Tigessimus tertius liber rasis.
Vigessimus quartus liber rasis.
Vigessimus quintus liber rasis
Tertia pars Avicene.
Prima pars Nicolai.
Secunda pars Nicolai.
Liber de remediis utriusque fortune.
Libro de multi remedii per le gotte cum II Croxe negre su.
Libro de le passione de zonture cum una stella rossa.
Cronica del Mussato pletra.
Primus liber Avicene copertus curamine albo.
Libro del chataro.
Libro de le consolatione de le medexine in carta de banbaxina.
Libro de diversi vini medicinale.
Libro del conseyo de maistro Marsilio de Santa-Sofia.
Libro de Constantino.
Libro de li dicti de maistro Piero da P[ro]vincia.
Libro de meneriis.
Libro grande de le ribalderie.
Libro pecenin de le ribaldarie.
Methaura d'Aristotile.
Libro de la raxo[n] de la luna.
Libro de li nomi de li magnici segnore (*sic*) de Carrara.
Liber introitus magnici Dni
Liber cimeriorum d[omi]norum de Carraria.
Libro de Mauricio in Franzoxe.
Serapiom in volgare.
El segondo de Avicena in volgare.
Libro grande da la croxe.
Libro da li inçegni.
Libro di morti.
Tesaurus pauperum in volgare.
Extrato de Avicena peceni[n] coverto de rosso,
Libro da la generale cura del stomago coverto de carta de caureo.

(1) *Decimus* en surchage.
(2) *Decimus quintus* manque sur cette liste.

Digitized by Google

Cura colere frigide copertus de carta capreti,
Quaderno uno de cançon de stexe coverto de carta de caure.
Infrascripti sunt quos dedit mi[hi] presbyter Christoforus.
Quinterni VI de Avicena nuovo.
Libro quinto de Avicena nuovo, e die XII Jullii.
Libro che se chiama psalmista, e die XII aug[ust]i.
A Bresano etc., quinterni V del libro de infantia salvatoris, ex die ultimo augusti.

208. — Dernier repas des condamnés à mort. — A quelle époque peut-on faire remonter l'origine du « cordial » que l'on offre en général aux condamnés à mort, quelques instants avant de marcher à la guillotine ? Les comptes rendus des journaux nous apprennent, en effet, qu'à ce moment un verre d'eau-de-vie ou de rhum est accepté ou refusé suivant les cas. Voici, à ce sujet, un document, copié à tout hasard, au cours de recherches aux Archives Nationales, qui relate une coutume analogue au XVI^e siècle.

H. L.

Ce jourd'huy XXIII^e jour de febvrier l'an mil V^e et trois, par nous Estienne Canel, lieutenant maieur, Thomassin La Doulce, Jacques de Waulin, eschevins de Donchery et Jehan Blanchart juré royal en Vermandois et clerc greffier de la justice dudit Donchery, furent ouys, jurez assermentez et diligemment examinez Gerardin Loison, dit Courcol, aagé de IIII^XX et X ans, Pierresson Henry, le vieilz, aagé de IIII^XX et VIII ans, et Jehan Boullet, aagé de L^XXVIII ans ou environ, tesmoings jurez demeurans audit Donchery ; lesquels concordans tous d'une voix ont dictz et attestez qu'ilz sont bien recordz et memoratifs que ung nommé [*le nom est en blanc*] en son vivant demourant à Nouvion, sont environ de LXVI à LXVIII ans, pour certains cas criminelz par lui commis, fut prins audit Nouvion ou coulombier de noble homme Jehan Doilin, par la justice de Donchery, et par la rivière de Meuse dedans une nasselle, fut emmené audit Donchery et illecques son procès faict à l'huis de la maison Thomassin Moustrin, estant au marché dudit Donchery, de present appartenant à la vesve feu Jehan Jenon, par devant les eschevins séans en siege sur la selle de devant ladite maison, fut condampné d'estre pendu et estranglé au gibet dudit Donchery ; et fut la sentence prononcée par feu Willemet Gillemer, lors eschevin. Et ladite sentence rendue, ledit Jesson demandit à boire et à manger ; auquel fut baillié ung petit blan pain et ung petit coutelet pour en tailler, dont on se repentoit de lui avoir baillié ledit coustellet. Et après qu'il eust mangié et beu d'ung demi-lot de vin qui estoist là, fut livré au

Digitized by Google

prevost, lequel prevost le livrat au bourreau, et d'illecques même pendu et estranglé audit gibet, sans ce que nul y meist contredict. Et ce ont ilz jurez et affermez par leurs sermens. Tesmoing le seing manuel de moy juré et greffier dessusdit, cy mis par l'ordonnance de messeigneurs de justice les jour et an que dessus. Ainsi signé : BLANCHART.

Collation faite..... le vingt cinquiesme de mars mil cinq cens cinquante neuf.

J. BERRILY.

(Archives Nationales. J. 767.)

CHRONIQUE

On annonce la mort de M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, ancien conseiller à la Cour d'appel de Caen, directeur de l'Association normande, secrétaire général de la Société des antiquaires de Normandie, décédé à Caen à l'âge de soixante-treize ans.

Du 14 mai au 30 juin dernier ont été exposés, au musée Guimet, dans une salle spéciale, les objets rapportés par M. le baron de Baye, de sa mission au Daghestan et en Transcaucasie ; cette exposition comprenait des séries archéologiques, des séries ethnographiques, et une petite série géologique. Nous ne nous occuperons ici que de ce qui a rapport à l'archéologie. Nous avons tout d'abord remarqué une série de colliers fort curieux en raison des grains qui les composent ; lorsqu'un habitant du Daghestan (aoul Karaboudakh-Kent) veut donner un collier à une femme, il va fouiller un de ces tombeaux si abondants dans la région ; il le fait sans remords : car ils appartiennent à une autre race que la sienne ; il y prend les grains de colliers qu'il y trouve, et les mélangeant souvent à des grains modernes en pâte de verre ou autres, il en forme une parure ; de là une grande variété dans la composition des grains qui sont formés des matières les plus diverses, roches dures, ambre, quartz, etc. Quelques-uns de ces grains présentent des intailles gravées de caractère sassanide ; il y a aussi un minuscule vase en ambre, dont le fond a été scié, un scarabée égyptien, et deux petits lions couchés.

Plus loin nous voyons des armes en bronze (Transcaucasie et Géorgie) semblables à celles trouvées à Mycènes par Schliemann. De l'aoul Karagatche près Alaguire, province du Terek dans le Nord du

Digitized by Google

Caucase, proviennent : une hache mince de type très spécial ornée de dessins en creux, un petit miroir métallique, un objet d'usage inconnu et orné de trois têtes de mouflon ; — de Dido, dans le Daghestan, de petites idoles très primitives ; — des environs de Grozny des pointes de flèches en bronze analogues aux flèches scythiques, trouvées dans des Kourganes. Enfin, un vase zoomorphique en terre, ayant la forme grossière d'un oiseau, a été trouvé en Transcaucasie à Ourbnissi.

A Ilskaïa, province de Kouban, se trouve un important gisement paléolithique ; M. de Baye en a rapporté, à côté d'ossements d'animaux disparus, des pierres taillées, des os éclatés et coupés par la main de l'homme ; dans des Kourganes du même pays, il a trouvé une série d'ossements et de crânes humains dont l'un encore coiffé d'un casque en fer ; des objets en fer : forces, épée, etc., des boucles d'oreilles, des pierres à aiguiser, des vases en terre qui semblent rappeler l'influence grecque, des vases en verre avec peintures, des défenses de sangliers, des bagues en spirale, des grains de collier, des fusaïoles, des os d'oiseaux d'usage indéterminé, mais qui sans doute servaient de pendeloques à un collier, et une aiguille en os ornée de stries gravées ; enfin des sortes de dés à coudre en bronze, percés dans le haut, et qui sans doute étaient des espèces de bouterolles.

Dans une ancienne sépulture de Coronaï (Daghestan) a été trouvé un crâne déformé, et, à Elenovka, sur la route d'Oxtafa-Erivan (District de Novo-Bayasit) on a rencontré des pointes de flèche et des fragments taillés en obsidienne.

Une série de vases en terre, très intéressants et d'excellente facture, rapportés du gouvernement d'Elisavetpol, semblent inspirés, sinon copiés sur des vases grecs en bronze.

N'oublions pas deux dolmens, l'un à Maria-Rotcha près Guélendjik, et l'autre à Ilskaïa, dont M. de Baye a rapporté la photographie.

Enfin une vitrine est consacrée à une exposition en quelque sorte rétrospective ; on se souvient que, l'an dernier, M. de Baye avait fait une exposition des objets par lui rapportés de sa mission de Sibérie ; un certain nombre de ceux-ci n'étaient point arrivés à temps pour être montrés au public, et c'est cette année qu'on a pu les voir. On a pu examiner des poteries avec ornements en relief en terre grossière, de fines lames de silex, des pointes de flèches taillées et retouchées avec infiniment de soin ; des haches polies, chose absolument rare, et remarquables, provenant de Lodeïky et de Bazaïkha, sur les bords de l'Ienisseï ; des pointes de javelot en os trouvés dans une grotte près d'Atchinsk, ainsi que de très petits grattoirs et des grains de collier en dentales ; de nombreux ossements quaternaires, rencontrés à Afontova Gora ; des haches et bronzes divers de l'Altaï, flèches et poignards très intéressants.

En résumé, cette exposition de la mission de M. le baron de Baye

Digitized by Google

est, comme toutes ses devancières, une bonne fortune pour tous ceux que ces questions passionnent; et nous ne pouvons, en terminant ce trop bref compte rendu, qu'espérer en voir une nouvelle l'an prochain. CH. DE B.

— M. Léon Diguet a rapporté de sa mission dans l'état de Jalisco, le territoire de Tepic et la Basse-Californie (Mexique), une très intéressante collection, qui est exposée depuis le 9 février 1899, au Muséum d'histoire naturelle. Nous n'avons pas à nous occuper ici des parties zoologiques et botaniques de cette exposition, mais nous voulons en retenir le contenu d'une vitrine de la section ethnographique. Cette vitrine contient en effet des antiquités curieuses, se rapportant aux races anciennes qui peuplèrent ces régions du Mexique. Nous y signalerons particulièrement des poteries et figurines funéraires provenant d'Ixtlan et de San-Martin-de-Tonala; des casse-tête en pierre de la Sierra del Nayarit; des lames en obsidienne de San-Martin-de-Tonala; des statuettes, fusaïoles et quantité d'autres objets d'un grand intérêt, en terre cuite, provenant des environs de Chapala (Etat de Jalisco); enfin des haches et des pointes de harpons d'un très beau travail, en une sorte de grès rougeâtre trouvées dans des Kjœkkenmœdings de la Basse-Californie.

CH. DE B.

— L'Académie française a, dans ses séances du 8 et du 15 juin dernier, décerné un certain nombre de récompenses, dont nous citons celles attribuées à des travaux d'archéologie et d'histoire.

Le premier prix Gobert a été donné au P. Baudrillart, pour son ouvrage sur les *Relations de la Cour de France avec l'Espagne au* XVII^e^ *siècle.*

Le second prix, à M. Lehaucourt, pour ses travaux sur le siège de Paris.

Le prix Thérouanne a été partagé entre MM. Taphanel (*La Beaumelle et Saint-Cyr*), l'abbé Marin (*Les moines de Constantinople du troisième au sixième siècle*), Gosselin-Lenôtre (*Le marquis de la Rouërie et la conjuration bretonne*), Frantz Funck-Brentano (*Légendes et Archives de la Bastille*), Marion (*Le duc d'Aiguillon*), Paul Cottin (*Toulon et les Anglais en 1793*), et Pierre Boyé (*Stanislas Leszinski et le troisième traité de Vienne*).

Le prix Halphen a été décerné à M. Maurice Tourneux, pour son ouvrage sur *Diderot et Catherine II.*

Le prix Guizot a été partagé entre MM. Lacour-Gayet (*L'Éducation politique de Louis XIV*), Strowsky (*Saint François de Sales*) Reyssié (*Le cardinal de Bouillon*), Louis Tuetey (*Le général Sérurier*).

Une partie du prix Marcelin Guérin a été attribuée à M. Geoffroy de Grandmaison (*Napoléon et ses récents historiens*).

— Dans sa séance du 10 juin, l'Academie des sciences morales et

Digitized by Google

politiques a accordé une mention honorable à M. Émile Garnault (*Le commerce rochelais au* XVIII^e *siècle*).

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a, dans ses ses séances des 9, 18 et 23 juin, décerné les récompenses suivantes :

Premier prix Gobert : M. Robert Parisot (*Le Roy de Lorraine sous les Carlovingiens*, 849-923).

Deuxième prix Gobert : M. Ch. de la Roncière (*Histoire de la marine française*; tome I : *les origines*).

Prix Bordin : MM. Cartault (*Les Bucoliques de Virgile*) et Fougères (*Mantinée et le pays des Mantinéens*).

Prix Volney : M. Georges Mohl (*Introduction à la chronologie du latin vulgaire, étude de philologie historique*).

Le concours des Antiquités nationales a donné lieu aux médailles et aux mentions suivantes :

1re médaille : M. Givelet (*Église et abbaye de Saint-Nicaise de Reims;*

2e médaille : M. Léon Maître (*Géographie de la Loire-Inférieure*) ;

3e médaille : M. Dottin (*Glossaire des parlers du Bas-Maine*) ;

1re mention : M. Legré (*Botonique de la Provence*);

2e mention : M. Pagart d'Hermansart (*Histoire du bailliage de Saint-Omer*) ;

3e mention : M. Dieudonné (*Hildebert de Liverdun*) ;

4e mention : M. Colomb (*Campagne de César contre Arioviste*) ;

5e mention : M. Coulet (*Le troubadour Mantanhagol*) ;

6e mention : M. Charles Sellier (*Le quartier Barbette*) ;

En ce qui touche le prix La Fons-Mélicocq, l'Académie a accordé :

1° Une mention hors ligne à l'ouvrage intitulé : *La guerre de 1557 en Picardie*, qu'avait présenté la Société académique de Saint-Quentin ;

2° Le prix lui-même, partagé entre MM. A. de Calonne (*Histoire de la ville d'Amiens*), et E. Maugis (*Essai sur le régime financier de la ville d'Amiens du* XIV^e *à la fin du* XVI^e *siècle*) ;

3° Une mention honorable à M. Luçay, pour ses travaux sur Clermont (Oise) et la région voisine du Beauvoisis.

Enfin, l'Académie a partagé le prix Saintour entre dom Marius Férotin, pour son *Histoire de l'abbaye de Silos*, et M. Albert de Mélaizes, pour son album des *Vitraux de la Cathédrale de Bourges postérieurs au* XIV^e *siècle*.

Nous apprenons la formation d'un Comité, qui se dispose à publier un répertoire international d'histoire et d'archéologie. La circulaire ci-jointe donne toutes explications sur le but poursuivi :

Digitized by Google

« La plupart des revues historiques et archéologiques publient actueilement le dépouillement des articles paraissant dans les périodiques similaires, en y adjoignant, le plus souvent, quelques notes de critique, qui mettent à même l'historien et l'érudit d'être renseignés rapidement sur la valeur de ces articles. Ces dépouillements, faits presque toujours par des hommes compétents, sont de la plus grande utilité. Malheureusement, ils sont, en général, très incomplets. Beaucoup de comités de rédaction de revues ne font que le relevé des articles périodiques qu'ils reçoivent en échange, sans s'inquiéter des autres publications bien nombreuses qui paraissent aujourd'hui; il en résulte que, malgré leur valeur scientifique, ces notes critiques ne s'appliquent qu'à un nombre assez restreint d'articles. D'autre part, à raison de la méthode adoptée, il devient presque impossible de retrouver, après quelques années, l'indication des articles ayant paru sur tel sujet.

« Quelques revues ont tenté de publier annuellement la littérature historique de l'année écoulée, parue dans les périodiques; leurs efforts étaient dignes d'encouragement, mais l'obligation où se trouvaient les bibliographes chargés de ce travail, de classer au fur et à mesure de leur apparition les articles des revues, conduisit à ce résultat que le dépouillement d'une année ne pouvait être publié qu'après un délai de six et même de douze mois. A moins de disposer d'un capital considérable et d'être publiées sur fiches, semblables bibliographies ne peuvent être mises au jour régulièrement.

« Cette situation est profondément regrettable, et il semble bien que l'on ne pourra y remédier que le jour où s'établira une entente entre les Comités de rédaction des périodiques des divers pays, aux fins de publier immédiatement sur fiches les sommaires de leurs publications périodiques. Pareil désideratum est encore irréalisable pour le moment. Des efforts, cependant, peuvent être tentés dans ce sens. Etant donné que la littérature des revues devient de plus en plus importante et qu'il est urgent que tous ceux qui s'adonnent aux études historiques et à l'érudition soient tenus au courant, d'une façon complète, de tous les articles qui se publient dans les périodiques, la Section historique de l'Institut international de Bibliographie de Bruxelles voudrait faire paraître périodiquement, à partir du 1er mars 1900, un *Répertoire des sommaires des Revues d'Histoire et des Sciences auxiliaires.*

« Ce nouveau recueil paraîtrait tous les deux mois. Il comprendrait le relevé des sommaires de tous les périodiques contenant des articles d'Histoire. Ces sommaires seraient publiés à la suite les uns des autres, suivant l'ordre topographique du lieu d'édition des revues.

« Chacun de ces sommaires porterait en tête le titre de la Revue où ont paru les articles. Les sommaires des Revues d'un même pays seraient groupés. Le nom du pays serait désigné en manchette. Dans

Digitized by Google

la rédaction de la notice bibliographique consacrée à chaque article, on procèderait comme suit :

« 1° En un premier alinéa, le numéro d'ordre, le nom de l'auteur, suivi de son prénom, (ou de ses initiales) imprimés en capitales; enfin, le titre de l'article;

« 2° En un second alinéa le titre de la Revue où a paru l'article, l'année de la Revue, sa tomaison, la pagination (avec indication des pages première et dernière de l'article);

« 3° Dans le coin inférieur à droite, l'indice de la classification bibliographique.

« Quant aux comptes rendus bibliographiques, ils seraient signalés de la manière suivante :

« N°..., nom et prénom de l'auteur critiqué. — Titre de l'ouvrage ou de l'article critiqué.

« C. R. (compte-rendu) par M... dans... Titre de la revue. = Année. — Tomaison. — Pagination.

« (Indice de classement.)

« Les manuscrits des dépouillements seraient faits par des collaborateurs, sur des grandes feuilles volantes pouvant contenir trois titres.

« Comme il a été dit, la revue serait éditée par les soins de la section historique de l'Institut Intérnational de Bibliographie à Bruxelles. Elle paraîtrait tous les deux mois. Il serait formé dans tous les pays des comités nationaux qui assumeraient la tâche d'assurer le dépouillement régulier des périodiques d'histoire et de ses sciences auxiliaires paraissant dans le pays.

« La direction, d'accord avec les membres de ces comités, répartirait entre les collaborateurs les revues à dépouiller et établirait l'inventaire des travaux faits et à faire. Les collaborateurs enverraient directement au siège de l'Institut à Bruxelles les dépouillements qu'ils auront effectués.

« Avant leur impression, les articles enregistrés sur les feuilles de dépouillement recevraient les indices de classement bibliographique par les soins de la direction et sous sa responsabilité.

« Trimestriellement la Revue publierait un index onomastique, idéologique et méthodique des matières parues dans les trois derniers fascicules mensuels. Trois fascicules formeraient un tome spécial. Tous les cinq ans seraient publiés des index cumulatifs, embrassant toutes les matières des années précédentes.

« L'abonnement de la Revue serait de 20 francs par an. La Revue sera éditée à Bruxelles. Des éditeurs dépositaires à l'étranger, chargés d'en faire la distribution, seraient choisis par la Direction et les Comités nationaux.

« Nous osons espérer, Monsieur, que vous voudrez bien nous donner votre avis au sujet de la publication de cette nouvelle Revue,

Digitized by Google

et nous vous prions de vouloir bien nous indiquer les Revues que vous seriez disposé à dépouiller dans le cas où notre projet rencontrerait votre sympathie.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

« *Le Directeur*,
« EUG. LAMEERE,
« Docteur en Histoire. »

Pour la France, les renseignements seront centralisés par M. Léon Mirot, ancien membre de l'École française de Rome, 23, rue Denfert-Rochereau.

~~~ La Société d'archéologie de Bruxelles fera, du 20 au 23 juillet prochain, une excursion en France: elle visitera Compiègne, Pierrefonds, Coucy et Soissons.

Ouvrages nouveaux :

~~~ Nous recommandons avec bien du plaisir la publication que prépare, pour le mois de juillet prochain, la *Revue des Pyrénées* d'une livraison consacrée spécialement au compte-rendu,—disons mieux — à l'historique du Congrès qui, en avril dernier, a si brillamment inauguré à Toulouse la série biennale des réunions en province des sociétés savantes.

Nous invitons nos lecteurs à adresser leur souscription (le montant en est de 3 francs) à l'aimable et savant éditeur de la *Revue*, M. Edouard Privat, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

~~~ **Duval** (Gaston). — *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille.* — Paris, Techener, 1898, 24 pp. in-8 (Extr. du *Bulletin du Bibliophile*).

M. G. Duval établit d'abord qu'il ne faut pas voir dans un certain Jean-Pierre de Vérade le père du célèbre libraire parisien Antoine Vérard, qui n'est pas davantage apparenté aux poètes Charles et Marcelin Vérard, aux imprimeurs lyonnais Dominique Vérard, ni aux imprimeurs parisiens Thomas et Martin Vérard. Probablement d'origine tourangelle, Antoine Vérard s'établit libraire à Paris, où nous voyons pour la première fois son nom en 1485, sur une traduction de Boccace ; il y mourut vers 1513. M. Duval le suit dans ses trois domiciles successifs (pont Notre-Dame, carrefour Saint-Séverin, rue Neuve Notre-Dame) et groupe les quelques informations que nous possédons sur lui. Il s'applique enfin à reconstituer sa descendance, et établit les biographies de la femme d'Antoine Vérard (Germaine Guyart), et de ses enfants (Barthélemy, Marguerite, Claude et Guillaume).

H. M.

Digitized by Google
~~~

Grandmaison (Louis de). — *La tombe de Lancelot du Fau, évêque de Luçon, et Claude Content, orfèvre de Tours, 1523.* — Vannes, Lafolye, 1899, 11 pp. (Extr. de la *Revue du Bas-Poitou*).

L'auteur publie un curieux marché passé, le 7 septembre 1523, entre les exécuteurs testamentaires de l'évêque de Luçon et Jean Rembert, joaillier de Tours. La tombe devait être en cuivre, tout d'une pièce, et devait représenter le défunt en habits pontificaux. Un orfèvre de Tours, Claude Content, se constitue, dans le document, caution de Jean Rembert; aussi M. de Grandmaison a-t-il été porté à croire qu'il a dû exécuter le travail en question, ainsi qu'un pupitre en forme d'aigle, destiné à la cathédrale de Luçon, dont il est également fait mention dans le marché.

M.

Raadt (J. Th. de). — *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des Pays avoisinants (Belgique — Royaume des Pays-Bas — Luxembourg — Allemagne — France.) Recueil historique et héraldique.* T. II, 3e fascicule. — Bruxelles, O. Schepens, in-8° pl.

M. de Raadt continue à tenir brillamment ses promesses et son nouveau fascicule d'un ouvrage appelé à faire autorité en sphragistique est aussi bien si ce n'est mieux encore que les précédents. Il commence par l'article Coucy finit à celui de Luycx et contient d'importantes notices sur des familles considérables telles que: Van Condenberg, de Croy, de Lalaing, de Larmoy, de Liedekerke, de Ligne, de Loë, etc. L'illustration comprend seize planches de *fac-simile* de sceaux, reproduisant 52 sceaux originaux, dont un certain nombre ayant appartenu aux chevaliers anglais qui en 1339 se portèrent caution pour leur roi envers le duc de Brabant. — Plus deux planches d'armoiries gravées au trait d'après des sceaux, donnant environ 60 armoiries.

Nous le répétons, l'ouvrage de M. de Raadt est indispensable à tous ceux qui non seulement s'occupent de sphragistique, une science bien attachante et bien délaissée de nos jours, mais encore s'adonnent à l'art héraldique.

Cte Ch. de Beaumont.

Stein (H.). — *Claux Sluter l'aîné et Hannequin de Bois-le-Duc à la cour de Jean, duc de Berri (1385).* — Paris, 1899, 8 pp. in-8. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* année 1899).

M. H. Stein publie sous ce titre un document q'il a trouvé aux Archives nationales et qui est d'un grand intérêt pour l'histoire de l'art au XIVe siècle. C'est une lettre de rémission accordée par Charles VI en septembre 1385 à un certain Hannequin de Bois-le-Duc, peintre verrier au service du Duc de Berri, coupable d'avoir tué en une rixe, à Bourges, Claux Sluter dit de Mayance, « maçon ouvrant ès euvres » dudit duc de Berri. Le grand intérêt de cette pièce con-

Digitized by Google

siste dans la présence de ce nom de Sluter, bizarrement orthographié par le scribe « Claux de (S) leseurre, dit de Moyance. » Pour M. Stein, ce Sluter doit être le père du grand sculpteur le chef de l'atelier dijonnais, le créateur des chefs-d'œuvre de Champmol. Sluter serait donc d'origine allemande; son père étant architecte du duc de Berri, peut-être aurait-il commencé son apprentissage dans les chantiers de Bourges, puis conduit à la cour de Philippe le Hardi en 1384, par l'architecte Drouet de Dammartin. Nous voudrions être sûrs de cette filiation, car ce sont là des faits d'une grande importance pour l'histoire des origines de la sculpture bourguignonne. Nous n'en saurons pas moins désormais, grâce à ce texte, le nom d'un architecte du duc de Berri, hier encore ignoré, ce Claude Sluter qui meurt en 1385 et dont la présence à Bourges coïncide avec le départ ou l'absence de tous les autres maîtres de l'œuvre dont les noms nous étaient connus; Guy de Dammartin, Drouet de Dammartin, Jean Guérard et Hugues Joly.

G. B.

Tourneux (Maurice). — *Diderot et Catherine II.* — Paris. C. Lévy, 1899, 601 pp. in-8.

Diderot séjourna à Saint-Pétersbourg du 10 octobre 1773 au 5 mars 1774. Reçu dans l'intimité de Catherine II, il eut avec elle, sur la politique, la morale, la littérature et les arts, de fréquents entretiens, au cours desquels il eut l'occasion de lui faire des confidences et de lui donner des conseils.

Il écrivait les uns et les autres sur des feuillets qu'il remettait ensuite à son auguste amie afin de provoquer ses méditations sur les points importants de leurs causeries. Réunis en un cahier dont il n'existait qu'un exemplaire, car Diderot n'en avait pas pris copie, ces mémoires sur les questions les plus variées demeurèrent inconnus jusqu'en 1883, époque où M. Maurice Tourneux, au cours d'une mission qui avait précisément pour but de reconnaître l'état exact des manuscrits transférés de l'Ermitage à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, découvrit ce précieux ouvrage. Il le publie aujourd'hui, et c'est un événement littéraire de toute première importance.

Les feuillets divers dont se compose le manuscrit ont été, suivant leur objet, répartis en huit séries : législation, économie politique, politique intérieure et extérieure, morale et religion, pédagogie, éducation par le théâtre, enseignement des beaux-arts, littérature. Cette classification était obligatoire et ces titres ont été heureusement choisis par M. Tourneux ; les paragraphes qui composent chacun des chapitres ont été intitulés par Diderot lui-même. Tous sont intéressants, et leur lecture est nécessaire à qui voudra désormais se faire une idée d'ensemble de son œuvre. Mais il en est qui, plus longtemps

Digitized by Google

que d'autres, retiennent l'attention : d'abord, l'*Essai historique sur la police*, c'est-à-dire sur l'organisation politique de la France, où Diderot nous donne son avis sur les institutions : la noblesse ? « que l'illustration remonte, comme à la Chine, et passe des vivants aux morts, je n'y vois nul inconvénient ; mais qu'elle passe des morts aux vivants, c'est autre chose » (p. 97) ; — les décorations ? « rien de plus commun dans nos rues qu'une croix [un chevalier de Saint-Louis] qui n'a pas d'habit, parce qu'il faut payer en rubans, quand on manque d'argent ; et que le ruban s'avilit, en se multipliant. » (p. 117). Si en d'autres endroits il se montre mauvais prophète, par exemple lorsqu'il avance que la « France est condamnée à n'avoir jamais de code » (p. 95), ici, au contraire, il prédit la Révolution française et ses conséquences : «... Si l'Etat et les cours souveraines subsistent encore, ces cours souveraines seront derechef exterminées par le monarque, ou le monarque jeté dans les fers par elles. Si elles étaient capables de quelque vue profonde, avant le milieu du siècle prochain, elles ramèneraient l'ancien temps des Etats généraux » (p. 116).

Voici encore le paragraphe sur le luxe, où Diderot expose « comment il s'y prendrait », s'il régnait, « pour rendre l'éclat, les mœurs et la vie à sa propre nation, ou faire renaître une autre sorte de luxe qui ne soit pas le masque de la misère, mais le signe de l'aisance publique et du bon goût général » : et ce n'est pas seulement un badinage plein d'humour, de piquantes variations sur ce thème : « Si j'étais roi... », c'est (pp. 229 sqq.) tout un programme de réformes, essentiel pour la connaissance des idées politiques du philosophe.

Après des pages, toujours actuelles, sur la tolérance et l'intolérance (« l'intolérance, qui n'est jamais favorable à la vérité, ne peut être avantageuse qu'au mensonge » [p. 293]), il faut citer les chapitres où Diderot développe sa conception de l'éducation et ses idées sur les arts, et, surtout, le chapitre de la littérature. Diderot propose à l'impératrice de refaire sous son patronage l'*Encyclopédie* que les persécutions ont empêchée d'être menée à son point de perfection ; il expose sa méthode de travail, et en arrive à parler du goût du public lettré en France, « nation où quatre expressions de mauvais goût tuent un très bon ouvrage, où l'on ne permet pas la rencontre dure de deux voyelles, où l'on est blessé de la répétition d'un même mot quelquefois dans une page... Ah ! quelle tâche que celle d'un auteur chez un peuple qui se soucie fort peu qu'on l'instruise, mais qui veut sur toutes choses être amusé, même dans les matières les plus sérieuses, les plus importantes ! Nous faisons bien plus de cas de la couleur que du dessin. Point de salut pour celui qui ne sait pas écrire. Cet auteur travaille pour le premier écrivain qui saura se parer de ses dépouilles et joindre l'agréable à l'utile. Tout le monde crie au plagiat, mais tout le monde laisse le premier dans la poussière et lit le dernier. Les plumes de paon s'attachent si bien, à la longue,

Digitized by Google

sur les ailes de la corneille, qu'elles lui restent en propre » (pp. 450-451). Tout passe, mais rien ne change.

M. Maurice Tourneux a encadré cette œuvre inédite dans une histoire des rapports du philosophe et de la tsarine, écrite avec ce soin de précision, ce souci du « complet » et du « définitif » qu'il apporte dans tous ses travaux. L'attachement de Diderot pour Catherine II date de l'époque (1765) où elle acheta sa bibliothèque en lui en laissant la possession sa vie durant : c'est ici que commence l'ouvrage que nous analysons ;—et cet attachement ne finit qu'avec Diderot, qui meurt (1784) dans le logis où, depuis douze jours, l'avait installé sa bienfaitrice : et c'est jusque-là que nous conduit M. Tourneux. Pas une de ces dix-neuf années ne reste dans l'ombre : la part de Diderot dans les voyages de Falconet et de Le Mercier de la Rivière à la cour de Russie, ses négociations dans l'affaire des *Anecdotes* de l'indiscret Rulhière, son rôle dans la formation du Musée de l'Ermitage, son départ pour Saint-Pétersbourg, son séjour à La Haye, — puis, quelques mois après, son retour à La Haye encore où il surveille l'impression des *Plans et Statuts des différents établissements ordonnés par Sa Majesté Impériale Catherine II*,— toute cette période de sa vie a été étudiée par M. Tourneux au prix de très longues recherches, d'ailleurs fructueuses, dans les dépôts d'archives de Saint-Pétersbourg, de La Haye et d'Upsal. Des notes excellemment rédigées, où rien ne manque mais qui ne sont ni plus nombreuses ni plus copieuses qu'il ne faut; des Appendices contenant, avec plusieurs pièces inconnues en France, des questionnaires sur le régime commercial de l'Empire adressées par Diderot à l'impératrice et au comte de Munich, des *Observations* de philosophe sur le Code projeté par Catherine, un fragment inédit de Suard, etc.; enfin, un Index onomastique, — complètent le remarquable ouvrage de M. Maurice Tourneux auquel, on l'a vu d'autre part, l'Académie française vient de décerner le prix Halphen.

Une héliogravure reproduit un portrait de Diderot peint en 1773 par Dimitri Levitzky et aujourd'hui conservé au musée de Genève.

H. M.

Périodiques :

— **Annales de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique**, 1899, t. LII, 1e livr. : A. de Behault de Dornon, Un parallèle entre les grandes bombardes du XVe siècle et les canons de gros calibre du XIXe siècle, pp. 5 à 29. — Vte Baudouin de Jonghe, Un sceau matrice ogival de la fin du XIIe siècle du chapitre de l'ancienne abbaye de Gembloux et résumé de la numismatique gemblacienne, pp. 30 à

Digitized by Google

36 et pl. — F. Donnet, Le sculpteur Robert Moreau [Anvers, XVI^e siècle], pp. 37 à 54. — A. de Witte, Une requête de François-Jean Moretus, 1758, pp. 55 à 75.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1899, 2^e livr. : R. Serrure, L'imitation des types monétaires flamands au moyen âge depuis Marguerite de Constantinople jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne, pp. 137 à 200 et grav. — B^on A. de Loë et J. Poils, Exploration d'un tumulus belgo-romain, appelé « la tombe d'Herbays » à Piétrain (Brabant), pp. 201 à 209. — G. Cumont, Trouvaille de monnaies romaines à Werken-lez-Dixmunde, pp. 210 à 218. — Du même, Les tertres de refuge de la Zélande et l'intervention nécessaire de la géologie dans les questions d'archéologie ayant le sol ancien comme objet, pp. 219 à 229. — [Lettres du docteur du Man et de M. A Rutot, à ce sujet], pp. 229 à 236.

Bibliographie d'Eure-et-Loir, 1898, n° 17 : Fiches de : Recueils d'histoire locale. — N° 18 : Fiches de : Catalogues, catéchismes, Marceau, Brissot, etc.

Bulletin archéologique, 1898, n° 2 : Ad. de Rochemonteix, Les églises romanes de l'arrondissement de Mauriac, pp. 229 à 264, 4 pl. et grav. — L'abbé D. Cau-Durban et F. Pasquier, Le castrum de Caumont (Ariège), pp. 265 à 279 et 2 pl. — J. Gauthier, Le palais de l'archevêché à Besançon et le château des archevêques à Gy (Haute-Saône), pp. 280 à 299, grav. et 3 pl. — J. Gauthier, L'ambon de la cathédrale de Besançon, pp. 291 à 298 et grav. — Le chanoine Pottier, Orfévrerie d'étain; couvercle de gobelet avec inscription (XIII^e siècle), pp. 299 à 303 et grav. — V. Quesné et L. de Vesly, Nouvelles recherches sur le Catelier de Criquebeuf-sur-Seine (Eure), pp. 304 à 313 et grav. — P. Laurent, Une fourniture de marbre pour l'église du Val-de-Grâce, pp. 367 et 368.

ERRATUM

Page 146 : Une erreur de mise en pages a amené une confusion dans les notes, qu'il convient de rétablir ainsi : la lettre de Cassini nous a été communiquée par M. le V^te DE GROUCHY; la lettre de Mirabeau, par M. L.-G. PÉLISSIER.

Page 159, lire : « **Tourneux** (Maurice). — *Diderot et Catherine II.* — Paris, C. Lévy..... », — au lieu de : « .....Paris, Plon..... »

Les Directeurs-Gérants : F. BOURNON et F. MAZEROLLE.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismat que française, dirigée par Fernand MAZEROLLE et éditée par Raymond SERRURE. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :

100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'Abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

CÔTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Numéro 67. 6me Année Juillet 1899

Prix de l'Abonnement : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro ..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

Fernand BOURNON et F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

Secrétaire de la Rédaction : Henri Maistre.

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : P. d'Estrée : La jeunesse de Suard. — H.-L. : Hortense Mancini, duchesse Mazarin, et son projet de retour en France en 1689.

QUESTIONS : H. Chabeuf : A propos d'un premier Claux Sluter l'ancien. — Viator : L'absorption du département de la Seine par celui de Seine-et-Oise.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARI

1899

Digitized by Google

MM. Eugène Asse, de la Bibl. de l'Arsenal; M. Barroux, des Archives de la Seine; A. de Barthélemy, membre de l'Institut; Ch. de Beaumont; capitaine Binger; Brutails, archiviste de la Gironde; J. Chavanon, archiviste du Pas-de-Calais; Corroyer, membre de l'Institut; Paul Cottin, de la Bibl. de l'Arsenal; E. Couard, archiviste de Seine-et-Oise; C. Couderc, de la Bibliothèque Nationale; E. Coyecque, des Archives de la Seine; L. Delisle, membre de l'Institut; M. Dumoulin, publiciste; Gaston Duval, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Paul d'Estrée; Fr. Funck-Brentano, de la Bibl. de l'Arsenal; Arthur Giry, membre de l'Institut; Dr Paul Guillon; Vicomte de Grouchy; L.-H. Labande, conservateur du Musée Calvet (Avignon); P. Lacombe, des Amis des Livres; L. Lazard, des Archives de la Seine; L. Levillain, arch. paléog., professeur agrégé de l'Université; Ed. Mareuse; P. Marichal, archiviste aux Archives Nationales; H. Martin, de la Bibliothèque de l'Arsenal; P. Meyer, membre de l'Institut; L. Mirot, archiviste aux archives Nationales; Aug. Molinier, professeur à l'École des Chartes; J. Momméja, conservateur du Musée d'Agen; Mgr X. B. de Montault; A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes; Ch. Normand, secrétaire général des Amis des monuments parisiens; J. Oppert, membre de l'Institut; E. Petit; Ch. Portal, archiviste du Tarn; Ch. Ravaisson-Mollien, du Musée du Louvre; Salomon Reinach, membre de l'Institut; Ch. Sellier; Noël Thiollier, archiviste-paléographe; A. Thomas, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris; Maurice Tourneux; l'abbé Ch. Urseau, à Angers; J. Viard, archiviste aux Archives Nationales; F. de Villenoisy, de la Bibliothèque Nationale; Commandant Weil.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Trajet en 7 h. — Traversée en 1 h.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres :** 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone :** 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais :** 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne :** 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

— Par décret en date du 18 juillet, le recrutement de l'École française d'Athènes a été modifié ainsi qu'il suit :

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu le décret du 20 novembre 1875 ;

Vu l'avis de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en date du 26 juin 1899;

Décrète :

Article premier. — L'École d'Athènes se recrute soit parmi les agrégés de l'enseignement secondaire qui ont fait dans les grands établissements scientifiques de France une année au moins d'études spéciales pour se préparer à leurs futurs travaux, soit parmi les candidats que recommandent leurs titres scientifiques.

Art. 2. — L'examen des connaissances et des titres des candidats est confié à une commission composée de membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le Directeur de l'École fait partie de la commission.

Art. 3. — Les membres de l'École sont nommés pour une année, avec faculté de renouvellement : leur mission peut être prolongée pendant une deuxième année ou plus encore, si leurs aptitudes, les nécessités de leurs travaux et les intérêts de l'École justifient cette prolongation.

Art. 4, — Les anciens membres de l'École pourront être rappelés en Grèce à une époque quelconque de leur carrière, si ce nouveau séjour est jugé avantageux pour la science.

Art, 5. — Les prolongations ou appels sont accordés par le Ministre, sur le rapport du Directeur et l'avis de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Art. 6. — Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Digitized by Google

— Par arrêté ministériel en date du 12 juillet, ont été nommés :

Officiers de l'Instruction publique : MM. E. Berger, professeur à l'École des Chartes ; Hartwig-Derenbourg, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études ; A. Lefranc, secrétaire du Collège de France ; Ch. Henry et V. Mortet, bibliothécaires à la bibliothèque de l'Université de Paris ; G. Vacher de Lapouge, bibliothécaire de la bibliothèque de l'Université de Rennes.

Officiers d'Académie : MM. D. Bel, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Montpellier ; M. Douly, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Lyon ; J. Laude, sous-bibliothécaire à la bibliothèqe de l'Université de Lille ; A. Maire, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Paris : L. Pitet, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Nancy.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LA JEUNESSE DE SUARD

Les deux volumes consacrés par Garat, sous le titre de *Mémoires historiques*, à la vie et aux écrits de Suard, contiennent sur la jeunesse de cet académicien des particularités qui durent, à l'origine, en étonner singulièrement les lecteurs. Eh quoi ! l'homme que la Révolution, l'Empire et la Restauration avaient connu si calme, si grave, si pondéré, avait pu, dans son adolescence, être le plus fougueux des duellistes ? Certes, Garat ne se prononce pas aussi affirmativement ; mais, en dépit des atténuations qu'il s'efforce d'y apporter, ces conclusions se déduisent du récit des « deux affaires d'honneur qui attirèrent sur M. Suard trop de persécutions et trop de distinctions pour qu'on puisse en éviter le détail. »

A vrai dire, Garat y trouve l'occasion d'un nouveau tribut d'éloges à la mémoire de son héros ; et sa narration exacte, bien qu'écrite sous la pieuse inspiration d'une admiratrice de

Digitized by Google

Suard, fait honneur à la générosité chevaleresque de ce jeune et vaillant bretteur, qui se laissa enfermer près de deux ans dans une prison d'État, plutôt que de révéler le nom et la retraite d'un ami, dont il avait été le témoin.

I

Au XVIIIe siècle, Besançon, le pays de Suard, était, comme la plupart des villes de garnison à cette époque, le théâtre d'incessantes querelles entre l'élément civil et l'élément militaire. Les étudiants s'y trouvaient en fréquente collision avec les officiers ; et Garat explique, à sa façon, les motifs de cette déplorable animosité :

« Les universités et les garnisons mettaient toujours en présence et souvent en rivalités de beaucoup de genres, un essaim brillant de jeunes officiers presque tous de la noblesse, et de jeunes étudiants presque tous plébéiens. Les uns ne voulaient rien reconnaître d'égal, les autres rien de supérieur. Les jeunes guerriers nourrissaient leur orgueil dans l'histoire ou dans la généalogie de leurs ancêtres ; les jeunes écoliers exaltaient leur fierté dans l'histoire ancienne, où sont les titres de gloire et de noblesse de toute l'espèce humaine. Dans les querelles que ces dispositions devaient faire naître, le maniement journalier des armes, les exercices à feu ou les petites guerres, images des grandes, auraient donné trop d'avantages aux militaires sur des étudiants qui n'auraient manié que des livres. Les plébéiens, pères de famille, ne voulaient pas que leurs enfants souffrissent d'insultes ; ils ne voulaient pas non plus qu'ils eussent à soutenir des combats trop inégaux en dangers ; ils avaient demandé et on avait établi des écoles d'escrime.... »

Il faut se rappeler que le livre de Garat fut publié en 1820, dans un temps où le retour des émigrés et le rétablissement de corps privilégiés provoquaient tant de colères et ravivaient entre militaires et civils des haines que n'avaient pas complètement étouffées les gloires de l'épopée impériale. Garat était donc tenu, puisqu'il abordait d'aussi brûlantes questions, de les traiter avec une circonspection qui, depuis, n'a guère trouvé d'imitateurs.

Or, ajoute notre historien, « M. Suard, à Besançon, remportait tous les prix des salles d'armes, comme tous les prix des classes. »

Digitized by Google

Entre temps arrivait dans la ville le régiment du Roi : « Son nom l'avertissait d'être plus national que les régiments qui ne portaient que des noms de province ; et il n'en était que moins populaire. » Un des officiers avise, certain jour, Suard « au haut de la rue. » Il lui crie insolemment de prendre « le bas du pavé. » Le « bourgeois », comme il l'appelait avec dédain, court chercher son épée, rejoint l'insulteur, le provoque, croise le fer, et reconnaissant l'infériorité de son adversaire, lui fait une simple égratignure, en manière de leçon. Le bruit de ce duel se répand par toute la ville. Aussitôt, le duc de Randan, gouverneur de Besançon, somme l'officier de lui dire le nom de son heureux vainqueur, et, sur son refus, le met aux arrêts. L'officier était un galant homme: il persiste à garder le silence.

« Qu'on eût rapproché dans ce moment le jeune étudiant et le jeune militaire, s'écrie Garat en cette langue déclamatoire qui, depuis la fin du XVIIIe siècle, était à l'ordre du jour, ils se seraient précipités dans les bras l'un de l'autre ; et le spectacle de leur attendrissement mutuel, fait pour toucher toutes les âmes, aurait pu adoucir le féroce orgueil qui a donné lieu à tant de duels plus funestes. »

II

Et précisément, à quelques jours de là, devait se produire un de ces combats singuliers, dout le dénouement tragique allait accabler Suard des plus cruelles disgrâces.

Mais laissons parler encore notre panégyriste :

« Un autre officier du même régiment, M. de Mézi, fait à un étudiant, nommé Colin, ami du jeune Suard, un de ces outrages pour lesquels l'honneur et les principes ne demandent pas seulement du sang, mais la mort, un de ces outrages qui révoltent la nature et qui ont dû faire naître de mortels combats particuliers avant les duels et leurs doctrines. Le combat est décidé sur-le-champ. M. Suard est choisi pour témoin. Colin, qui ne savait, ni ne voulait probablement modérer ses coups, dès le premier, étend sur le carreau son adversaire. Si près des montagnes de la Suisse, la fuite était facile et prompte, les asiles fidèles ; Colin y fut bientôt en sûreté.

« M. Suard, en restant à Besançon, quoiqu'il n'eût qu'assisté au combat, restait exposé à tous les ressentiments, à toutes les

Digitized by Google

vengeances qu'on ne pouvait prendre sur son ami. Se cacher, c'eût été faire courir après soi tous les soupçons : il crut d'abord les avoir tous éloignés, en jetant son épée qui l'accusait, dans une maison dont les croisées étaient ouvertes, en se montrant et se promenant dans tous les lieux publics, en disant tout à son père et à sa mère, persuadé qu'ils veilleraient sur lui mieux que lui-même.

« Mais les chefs civils et militaires, le parlement, la garnison, l'université, la ville entière, tout est en rumeur à la vue du cadavre étendu en plein jour dans une rue et reconnu pour le neveu du ministre de la guerre. Les proclamations retentissent dans tous les quartiers, les monitoires dans toutes les églises, pour solliciter les révélations des consciences hardies et des consciences timides. Tant de bruit et tant de recherches de leur fils remplissent de terreur les parents de M. Suard ; ils l'éloignent.... »

III

Ici se place une série de documents inédits, que nous avons découverts dans les papiers de la Bastille (1) et qui, en corroborant le récit de Garat, nous fournissent de précieuses indications sur la psychologie militaire de l'époque. L'historien de Suard a dit le mot juste, ou, plutôt, nous le laisse pressentir : l'armée royale, bien qu'aux yeux de tous le prince fût en quelque sorte l'emblême de la patrie, n'était pas l'armée nationale ; elle n'avait rien de commun avec l'entité que figurent aujourd'hui les forces aguerries et disciplinées de notre France moderne, pénétrées du sentiment du devoir et devant à l'application intégrale du service obligatoire leur parfaite homogénéité.

Aussi ne saurions-nous être surpris du ton qu'affecte et des prétentions qu'affiche le duc de Randan, le gouverneur de Besançon, dans sa lettre écrite au ministre de Maurepas, en février 1749 :

« Permettez, monsieur, que je vous supplie de vouloir bien donner des ordres prompts et précis pour faire arrêter un jeune homme de cette ville qui vient de se sauver à Paris, où, selon les apparences, il arrivera à peu près dans le même temps que cette lettre.

« Ce jeune homme, d'environ vingt ans, s'appelle Suart (*sic*), écrivain de profession, ainsi que son père qui est actuellement bedeau

(1). Bibliothèque de l'Arsenal 11.688.

Digitized by Google

général de cette Université. Suivant tous les indices que j'ai tirés avec beaucoup de peine, il est allé se réfugier chez son oncle, frère de sa mère, loueur de carrosses. Je crois qu'il se nomme Deschamps et je ne suis pas assez certain de la rue pour vous la dire; mais, selon les apparences, il ne sera pas moins facile à trouver sur l'enseignement d'être beau-frère du bedeau de l'Université de cette ville.

« M. le comte de Guerchy et le régiment du Roi sont intéressés à la capture dudit Suard qui est complice d'un nommé Colin, fils d'un confiturier (auparavant palefrenier), avec qui il a attendu dans une rue M. de Mézy, capitaine dans ce régiment qui a reçu dudit Colin un coup d'épée dans la poitrine, avant d'avoir pu mettre l'épée à la main.

« Comme ils se sont sauvés tous les deux peu après l'action, on pourra peut-être apprendre par Suard où s'est réfugié Colin. Je continue ici les recherches les plus vives sur des complots formés entre une vingtaine de jeunes libertins de même trempe contre cinq ou six officiers du régiment du Roi. Ils auraient tous péri, si je n'avais employé, avec l'autorité de la place qui m'est confiée, toutes les précautions possibles et fait agir tant de cordes pour approfondir la vérité que je viens d'y parvenir. La terreur est actuellement dans cette société. Plusieurs sont enfuis. La sûreté publique est rétablie.

« J'ai l'honneur etc.

LE DUC DE RANDAN.

« P.-S. — M. de Guerchy m'a dit qu'il demeurait rue du Four, vis-à-vis la rue des Canettes. »

Que dites-vous de ce précurseur de Joseph Prud'homme, qui « approfondissait la vérité » avec « des cordes » et qui se flattait d'avoir, par sa prestigieuse vigilance, « rétabli la sûreté publique » dans la ville ?

Comme s'il ne lui suffisait pas d'avoir donné ce grotesque échantillon de sa grandiloquence, d'ailleurs perfide — car il affirmait que l'officier avait été victime d'un guet-apens — le duc de Randan commettait, quelques jours après, une seconde épitre qui renchérit encore sur la première et qui est bien un modèle achevé de morgue aristocratique et d'insigne mauvaise foi. De nouveau, le gouverneur de Besançon montait au Capitole et rendait grâce aux Dieux d'avoir sauvé la ville et l'armée, mises en péril par une bande de mauvais garçons.

Il écrivait donc, le 20 février, au Chancelier et au comte d'Argenson, ministre de la guerre :

« J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous adresser, avec ma lettre du 19 de ce mois, une des dépositions sur l'affaire de M. de Mézy, capi-

Digitized by Google

taine au régiment du Roi, et qui m'a paru une (sic) indice très forte de son assassinat.

« Vous trouverez ici joint un interrogatoire que j'ai fait faire par le prévôt général de la maréchaussée de cette province à un chirurgien que j'ai découvert avoir pansé le bourgeois sur qui j'avais soupçon. Vous y verrez qu'il était fondé ; et comme ce chirurgien est du nombre de la troupe de la jeunesse libertine qui avait formé les complots contre plusieurs officiers du régiment du Roi, son aveu ne laisse aucun doute.

« Il a fallu mon autorité et ma vivacité dans tout ce qui a pour objet la tranquillité publique pour que je puisse parvenir à toutes les découvertes que j'ai faites. Elles seront bien avantageuses aux troupes et aux honnêtes gens de cette ville, dont les enfants se perdaient dans la compagnie d'une vingtaine de libertins qui les entraînaient à toutes sortes de désordres. Il est aussi très heureux que l'action abominable dont il s'agit actuellement soit commise par gens de la plus basse espèce, tel qu'est le coupable fils d'un confiturier, auparavant domestique, et le camarade du coupable, fils d'un écrivain. Le reste de cette société est de même trempe. Elle est en ce moment en grande terreur et la plupart dissipée, particulièrement le coupable et ses deux principaux camarades dénommés dans l'interrogatoire ci-joint.

« L'objet le plus essentiel maintenant est d'en arrêter quelque autre. Et je me flatte d'y réussir. Un exemple sévère produirait pour jamais la sûreté publique. Quoi qu'il en soit, elle sera toujours rétablie pour longtemps par ce que je viens de faire et que je mets la justice à portée d'ordonner. Elle y apportera d'autant plus d'attention que je ne cesse de dire que vous voulez bien y donner la vôtre. Il est certain qu'il en aurait coûté la vie à cinq ou six officiers du régiment du Roi (et vous en sentez les suites), si je ne m'étais pas donné les soins les plus excessifs pour connaître la vérité, ceux qui en étant instruits évitant de la découvrir, soit par crainte pour eux-mêmes, soit par d'autres motifs.

J'ai l'honneur, etc.

LE DUC DE RANDAN.

Nous n'avons retrouvé dans les papiers de la Bastille, ni la lettre, ni la déposition qui l'accompagnait et qu'annonce la précédente missive. Mais nous avons sous les yeux l'interrogatoire dont parle celle-ci, et nous n'y découvrons aucune preuve qui démontre, comme l'affirme le duc de Randan, le prétendu crime de Colin, la complicité de Suard, et le complot formé par la jeunesse bisontine contre la garnison.

Cet interrogatoire n'en a pas moins son intérêt. Celui qui

Digitized by Google

l'avait subi s'appelait Guillaume Berthod. Il était né à Salins, avait vingt ans et faisait ses études de médecine à Besançon. C'était lui qui avait pansé Colin, blessé dans son duel contre M. de Mézy, et qui ne l'avait pas dénoncé à l'autorité, bien qu'il y fût obligé par les ordonnances de police. Aussi, en présence de cette infraction aux règlements, son maître, le chirurgien Darc, dont il était le pensionnaire, l'avait-il prudemment congédié. Berthod s'était alors réfugié pendant huit jours chez Suard. Pressé de questions par le magistrat enquêteur, il avait renoncé à son système de dénégation; mais ses aveux n'incriminaient en rien ses camarades. Il avait en effet pansé Colin, dont les blessures étaient insignifiantes, et qui lui avait raconté toutes les circonstances de son duel. Il s'était battu avec l'officier dans la ruelle Saint-Maurice, et l'avait touché au téton droit. Mais, entendant venir la garde, il avait jeté son épée et pris la fuite. Il s'était réfugié chez son ami Hénard, étudiant en droit. C'était là que Berthod l'avait pansé pour la première et la dernière fois; car il ne l'avait pas revu depuis. Quant à Suard, le jeune chirurgien n'en parlait qu'incidemment. Il avait entendu dire que l'ami de Colin — car il le savait son intime — avait quitté le 17 février la maison paternelle pour se diriger sur Paris: il devait toucher en chemin une somme de six cents livres due à son père.

Cet interrogatoire ne confirme donc, sous aucun rapport, les assertions extravagantes du gouverneur de Besançon. Berthod ne dit nullement que Suard et Colin avaient attiré M. de Mézy dans un guet-apens, et qu'il l'avaient traîtreusement frappé. Il ne parle pas davantage du complot des étudiants — car il s'agissait évidemment de cette jeunesse « libertine » — contre la vie de cinq ou six officiers innocents comme l'enfant qui vient de naître. Mais, le duc de Randan dénonçant en termes formels la culpabilité de « gens de la plus basse espèce », son témoignage ne pouvait être mis en doute. Maurepas donna donc au lieutenant de police Berryer l'ordre d'arrêter Suard, tout en lui transmettant la copie des lettres du gouverneur et de l'interrogatoire de Berthod, car il gardait par devers lui les originaux.

A son tour, Berryer chargea le lieutenant du guet Saint-Marc de procéder à l'arrestation du prévenu. En cas de succès, disait-il, le 1er mars, à son secrétaire Chaban, « il faudrait écrire à M. de Guerchy à Besançon, en même temps qu'à M. de Maurepas ».

Digitized by Google

Saint-Marc s'acquitta de sa mission avec sa célérité et son intelligence coutumières. Il tint l'administration au courant de ses observations quotidiennes. Et ses rapports, même les plus insignifiants en apparence, nous apprennent toujours quelque curieux détail. Il nous dit, par exemple, les habitudes des transports bisontins au XVIII[e] siècle. Le coche des voyageurs mettait 11 jours pour venir à Paris, et le roulage 13. Saint-Marc dirige en conséquence les manœuvres de sa brigade : ses hommes visitent matin et soir les voitures de Besançon, sous prétexte de contrebande : on n'en connaissait pas encore de meilleur.

Mais les investigations aux portes de Paris restent infructueuses, comme les recherches poursuivies dans la ville. La police ne les continuait pas moins activement, quand une nouvelle lettre de Randan à Maurepas l'avise de l'arrestation de Suard aux environs de Besançon.

Toutefois, le dernier mot reste à Berryer. Le[t] lieutenant de police déplore l'incohérence qui a présidé à la direction de l'affaire. Ce coup de griffe, discret d'ailleurs, était à l'adresse du gouverneur de Besançon. Autrement — laisse-t-il entendre — on eût épargné à Saint-Marc de fausses démarches et d'inutiles dépenses à l'administration.

IV

Les *Mémoires historiques* de Garat nous disent dans quelles conditions Suard fut arrêté.

Ses parents l'avaient conduit, à sept ou huit lieues de Besançon, chez un ami qu'il connaissait depuis longues années : « Pour le lui rendre plus sacré, ils lui font toutes les confidences qu'ils ont reçues eux-mêmes de leur enfant. Leur ami ouvre avec empressement ses foyers champêtres à leur fils : il a l'air de le mettre en hâte sous la garde de ses dieux pénates. Dès le lendemain, il va tout révéler au gouverneur de Besançon, et il tient toutes ses portes ouvertes aux sbires.

« Dans un récit de cette perfidie, écrit de la main de M. Suard, le nom du perfide est d'abord tracé, puis effacé. C'est un pardon : plus il est généreux, plus il doit être respecté. Nous n'avons pas cherché à découvrir le nom à travers les ratures. »

La fermeté de cet adolescent, qui avait dix-sept ans à peine, fut à la hauteur de sa vaillance. Enfermé avec les plus vils cri-

Digitized by Google

minels, Suard se refuse énergiquement à faire connaître le nom de celui qu'il avait assisté comme témoin, et à révéler le secret de sa retraite. La constance du prisonnier ne se démentit pas un seul instant, pendant toute la durée de sa longue et rude captivité aux îles Sainte-Marguerite, captivité qui fut si profitable à son éducation littéraire, affirme le plus optimiste des biographes.

En terminant notre étude, nous ne saurions nous défendre d'un sentiment de tristesse, à cette pensée que l'homme qui sauva Colin perdit peut-être Condorcet. Mais aussi trente-cinq ans s'étaient écoulés entre le duel certain de Besançon et le prétendu suicide de Bourg-la-Reine. Et puis, tel qui affronte la colère des grands pâlit devant la fureur populaire. Aussi, quel étrange rapprochement, et qui dut certainement frapper Suard ! Reçu à bras ouverts dans l'asile que lui avait ménagé la sollicitude paternelle, il y fut livré par son hôte. Quand Condorcet, proscrit, vint frapper à la porte de Suard, il la trouva obstinément fermée, alors que ses bienfaits pour l'homme de lettres lui donnaient le droit d'espérer qu'elle lui resterait indéfiniment ouverte. Quelle page pour la psychologie du XVIII^e^ siècle !

PAUL D'ESTRÉE.

HORTENSE MANCINI, DUCHESSE MAZARIN

ET SON PROJET DE RETOUR EN FRANCE EN 1689

Par les mémoires du temps, les travaux d'Amédée Renée et ceux plus récents encore de Chantelauze et de Lucien Perey (1), les « Mazarines », ces fameuses nièces du cardinal, sont personnages bien connus. Entre toutes, Hortense Mancini, devenue en 1660 duchesse Mazarin par héritage et mariage, fut renommée par sa beauté splendide et sa folle vie d'aventures (2). En

(1) Amédée Renée, *Les nièces de Mazarin.* — Chantelauze, *Louis XIV et Marie Mancini.* — Lucien Perey, *Le Roman du grand roi.* — *Marie Mancini Colonna.*

(2) On sait que le cardinal la fit en grande partie son héritière au moment de son mariage avec Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, avec obligation pour celui-ci, de porter le nom et les armes de

Digitized by Google

1667, fuyant son jaloux, maniaque et disgracieux époux (1), elle se réfugia deux fois en Italie auprès de sa sœur, la connétable Colonna, puis à Chambéry chez le duc de Savoie, enfin en Angleterre, en 1676, où elle devait rester jusqu'à sa mort, en 1699 (2). Je n'ai ni le loisir ni les éléments pour tracer ici une biographie d'Hortense Mancini; je voudrais simplement présenter deux documents tirés des archives du Palais de Monaco, se rapportant à son procès de 1689 et à son projet de retour en France. L'un est une lettre du duc, son mari, adressée à la reine d'Angleterre, femme de Jacques II, alors réfugiée en France; l'autre, le relevé des dettes contractées par elle à Londres et qui mettaient obstacle à ce qu'elle pût revenir.

La duchesse Mazarin était arrivée à Londres en janvier 1676. Sa beauté y fit sensation; accueillie avec empressement par Charles II, elle eut bientôt rang à la cour, une pension, un logement à Whitehall et fut même la rivale de la duchesse de Portsmouth, alors toute-puissante sur le roi (3).

Elle recevait aussi huit mille écus de son époux, qui ne cessait, mais en vain, de la réclamer. Il donna même mission en ce sens à Courtin, envoyé de France à la cour de Charles II; mais la duchesse ne consentait à revenir que moyennant une pension de cinquante mille livres et liberté entière de sa personne, sans vouloir entendre parler de l'abbaye de Montmartre qu'on lui offrait comme retraite. Le duc n'obtint rien et elle continua à mener grand train et joyeuse existence, environnée de ses amis et de ses nombreux adorateurs : le prince de Monaco, Vasconcellos, Montagu, Banier et le chevalier de Soissons (4).

Mazarin. Ajoutons qu'en conformité avec les documents officiels du temps on doit dire : le duc Mazarin et non *de* Mazarin.

Voyez l'excellente étude de Forneron, *Louise de Keroualle, duchesse de Portsmouth*, p. 53, note.

(1) M^me^ de Sévigné en fait à plusieurs reprises un portrait peu flatteur : « C'est un fou, il est habillé comme un gueux, la dévotion est toute de travers dans sa tête ». Ailleurs, elle lui trouve « un visage effroyable ». L'indulgente marquise excusait même la conduite de la duchesse en disant : « On voit sa justification en voyant M. de Mazarin ». On sait aussi toutes les extravagances que lui faisait commettre un bigotisme exagéré.

(2) Avant son mariage, elle avait été recherchée, entre autres prétendants, par le duc de Savoie et par Charles II.

(3) Forneron, ouv. cit., *passim*.

(4) Ce dernier était un neveu de la duchesse. Don Luis de Vasconcellos y Souza était ambassadeur de Portugal à Londres depuis 1667. Disons aussi qu'Hortense Mancini ne négligeait pas les plaisirs intellectuels. Saint-Réal fut longtemps son secrétaire et on sait la longue amitié qui la liait à Saint-Evremond qui jusqu'à sa mort demeura son fidèle admirateur et conseiller.

Digitized by Google

Mais bientôt les embarras commencèrent. Le duc Mazarin cessa tout envoi d'argent et Charles II réclama vainement que la dépense fût au moins partagée par moitié; le jeu de la bassette absorba aussi la duchesse qui y passait les nuits en perdant de grosses sommes; elle dut emprunter. Puis vinrent la mort du roi, la révolution de 1688 et l'avènement de Guillaume d'Orange. La situation devint critique. Plus de pension royale, réclamations des créanciers, demande d'expulsion au Parlement comme catholique et parente de la reine, procès à Paris où le duc voulait la faire déclarer « decheue de sa dotte et conventions matrimoniales » (1). C'est alors que fut repris à nouveau le projet de retour en France auquel fait allusion la longue lettre qui suit, sorte de plaidoyer et de sermon tout ensemble.

23e juin (1689)

MADAME,

J'ay appris par Mr de Gatînes la favorable audience qu'il avoit obtenue de V. M. (2), accompagnée de tant de graces pour moy par la protection que j'ose en esperer durant toute ma vie, de quoy je ne scaurois assez loüer le principe et remercier les effets une si grande reine. Quand aux moïens propres à fixer les divisions qui agitent depuis tant d'années la duchesse Mazarin, qui la font courir avec rapidité dans la route de sa damnation, et qui desolent nostre famille, je n'en vois nul autre que celuy de la remettre sous mon legitime pouvoir. L'orgueil a commencé nostre rupture, le libertinage l'a soutenüe, et les intrigues l'ont fait valoir; et comme V. M. scait mieux que moy que les maladies de l'ame se guérissent par leurs contraires ainsi que celles du corps, il faut que l'humilité du christianisme la face revenir avec moi sans condition, que sa bonne conduite jointe à la mienne luy fasse ressentir les douceurs d'un bon mariage, qui est proprement sa vocation, et que des conseils sérieux prevalent près d'elle à tant de plaisanteries criminelles. Et pour en donner une idée à V. M. capable de luy inspirer de l'indignation contre cette dame aveuglée pour tout ce qui conduit à Dieu et éclairée par l'esprit du de monde non chrestien, voicy une des dernieres lettres qu'un tres

(1) C'était loin d'être le premier, d'ailleurs. Outre ses nombreux démêlés avec la duchesse, il eut à soutenir quantité de procès. Il se vantait, du reste, d'en avoir eu au moins trois cents !

(2) Marie Béatrix Éléonore, sœur du duc de Modène, François d'Este, seconde femme de Jacques II, roi d'Angleterre. Elle était fille d'Alphonse d'Este et de Laure Martinozzi, nièce de Mazarin. Elle se réfugia en France avec son tout jeune fils le 20 décembre 1688, confiée à Lauzun par le roi, son époux. Voir Lettres de Mme de Sévigné, tome VIII, page 352.

Digitized by Google

mauvais conseiller luy a fait escrire à une personne de considération :

« Je ne scaurois assez vous rendre de graces, monsieur, de la bonté que vous avez de vouloir bien entrer dans mes interests. Une chose (1) si obligeante me convie à vous supplier de me servir et de me donner les aides necessaires pour me tirer d'embarras où ma condition presente et la necessité de mes affaires me retiennent. Une separation de vingt ans ne permet pas à Mr Mazarin et moins à moy, de nous lier une seconde fois et de nous remettre dans les chaines infortunés d'un vieil mariage si malheureux ; ce que je demanderois, Mr, seroit de pouvoir demeurer en quelque maison avec toute la securité possible où ma conduitte feroit voir l'injustice de tous les mauvais traitemens que j'ay reçu ; la connoissance particuliere que j'ay eüe de Mr Mazarin m'a obligée de m'en éloigner, l'idée qu'on m'en donne depuis ce temps-là ne me persuade pas de m'en aprocher, ce sont les sentimens de tous les parens auxquels je dois defferer pour toute sorte de raison. Un lieu de retraite sûr et paisible me conviendroit assez avec une pension raisonnable et le payement de mes dettes, sans lequel il est impossible que je sorte du pays où je suis. Je vous suplie, Mr, d'entrer dans ces considerations et de me donner en cela comme en toute autre chose des marques de vostre amytié. J'atends cette grace de vostre bonté dont j'aurois toute ma vie la derniere reconnaissance (2). »

Vostre Majesté a elle jamais entendu parler d'une telle insolence ; elle foule aux pieds la loy de Dieu qui veult que nous soyons unis ; elle traite un sacrement de termes impies et professe un mespris pour pour moi sur la parolle de ses confidens et sur sa propre experience qui faict voir clairement qu'on ne scauroit estre plus malade qu'elle est, par consequent qu'il ne fault pas flatter cette maladie pour produire sa guerison. Je me serviray seulement d'un exemple qui fera cognoistre cette verité car durant ses voyages si nombreux elle a mis en deliberation l'estat de ses affaires qui provenoit de la scituation de son erreur. Et elle a commencé par Paris où feu son Altesse de Modène (3) a combatu tout à faict les sentimens de separation bien loing d'en vouloir favoriser la proposition, et je veux croire que cela a mesme esté jusqu'à S. Mte ; feu Mr Colbert, aydé de Mr le duc de Navailles (4), n'a rien oublié pour la porter à l'acomodement, et elle n'avoit pour contradicteurs que Mr le duc de Nevers et le chevalier de Rohan avec Mr de Bouil-

(1) Dans une autre copie, on lit « un soin ».
(2) Cette lettre est datée du 3 mars 1689.
(3) Alphonse d'Este IV, père de la reine d'Angleterre.
(4) Philippe de Montaut Benac, duc de Navailles, maréchal de France, à la mort de Turenne, mort en 1684. Il fut souvent question de lui pendant les démêlés du duc et de la duchesse Mazarin au début de leur mariage.

Digitized by Google

lon (1), qu'elle nome sa famille. En Italie elle a trouvé le Pape et feu monseigneur le cardinal Manciny avec feu madame la contesse Martinossy entièrement contre elle, et je ne vois que madame la conestable et Mr le chevalier de la Verine dans les sentimens de la flater; à quoy Mr le conestable a resisté et madame la contesse comdamne tout ce qu'elle faict et ce qu'elle propose (2). A Chambéry, Mr l'evesque de Grenoble l'a poussée à ne scavoir que respondre sur les desreglemens de son esprit et posible (*sic*) de son cœur, et elle respondoit qu'elle n'avoit point la force de le faire et ce par les sugestions du certain Pelletier, valet de chambre (3). En France où elle est revenue, le Roy, mon maistre, m'a dict qu'il n'avoit rien oublié pour la persuader de retourner avec moy, sans y réussir, par ce que madame de Montespan tenoit le parti contraire. En Angleterre, en premier lieu n'a on pas veu laisser (4) le crédit de V. M. et celuy du roy mesme, contre monsieur de St Evremont, Sessac, prince Philippe, milord Haran, Pelletier, madame de Rus, Barillon, conte de Grammont (5), et autres meschants plaisants qui ont tourné, à leur mode, en plaisanteries les choses les plus sainctes, et en menteries, les plus raisonables; et ce faible parti n'a pas laissé de triompher de l'autre par ce que la partie interessée estoit d'intellihence avec eux, ce qui a mon esgard produict une grande compassion, mais ne fera en verité, jamais nulle determination. Et je prendray la liberté de dire a Vostre Majesté qu'il n'est pas vray que j'aye jamais faict à la duchesse Mazarin aucuns mauvais traitemens, tout au contraire je n'ay songé qu'à la rendre heureuse selon Dieu et

(1) Le duc de Nevers était le frère de la duchesse Mazarin. Il l'aida à fuir à Rome ainsi que le chevalier de Rohan. Le duc de Bouillon avait épousé Marie-Anne Mancini, une des sœurs d'Hortense.

(2) Le cardinal Mazarin avait deux sœurs dont l'une épousa Lorenzo Mancini, qui avait pour frère Francesco Maria, cardinal Mancini, dont il est question ici; et l'autre, Girolamo Martinozzi, majordome du cardinal Barberini.

(3) Ce Pelletier fut longtemps au service de la duchesse. Il l'avait accompagnée en Italie. Dans les Mémoires de Marie Mancini, il en est longuement question au moment du retour en France des deux sœurs dans une folle équipée.

(4) *Sic*, pour « lutter » dans une autre copie.

(5) C'était l'entourage ordinaire de la duchesse. Tous n'étaient pas de morale très sévère, du moins pour le jeu et les intrigues. Le « prince Philippe » était le frère privé de Louis Thomas de Savoie, comte de Soissons, beau-frère d'Hortense par son mariage avec Olympe Mancini. Il tomba fort amoureux de la duchesse Mazarin, provoqua et tua en duel un autre de ses adorateurs, le baron Banier, Suédois, fils d'un général de Gustave-Adolphe. Mme de Rus connaissait de longue date la duchesse qui l'avait amenée jadis à la cour de Louis XIV. Elle fut fameuse par son esprit, ses talents de négociations et d'intrigues, et sa vie aventureuse. Voir Saint-Simon, édition Boislisle, tome VI, p. 230, note. Barillon fut ambassadeur de France à Londres depuis 1677. Voir, Forneron, ouvrage cité.

Digitized by Google

selon le monde, et ses dames et ses mrs (*sic*) travaillent, le mieux du monde, à la damner pour l'éternité ét à la perdre d'honneur pour le temps.

Mais V. M. trouvera bon que je traicte encore le chapitre des monastères : ils n'ont jamais esté fondés pour servir d'azille aux mauvais mariages, et encore moins destinés pour en continuer les pratiques, car les conversations qui se feroient au parloir de madame Mazarin ne seroient pas des procès à ma louange; ils sont pour y eslever, former, et entretenir des personnes consacrées à Dieu, et ce n'est pas sans raison que l'Eglise a deffendu qu'on n'y receust nulles au dessus de seize ans et celles qui n'avoient pas la vocation religieuze; madame Mazarin a reçü celle de vivre dans le monde chrestien, et feu m^r^ le cardinal qui nous a unis ne nous a donné ses biens que pour en partager ensemble l'administration : je ne changeray pas ma condition de nepveu de l'un et de mary de l'autre avec celle de fermier, ce qui arriveroit si je ne me resolvois à payer une pension, et comme chaque benefice a ses charges, les miennes sont de suporter toutes les injustices du conseil de la duchesse Mazarin, mais ma religion me deffend d'y defférer, car ce serait la plus insigne de touttes les poltronneries, et nous nous damnerions tous deux par cette molle pratique : elle, en desirant ardemment nostre separation, et moy en y consentant foiblement; l'usage des separans est pour vivre plus austerement et avec plus de pieté, mais jamais pour vivre avec independance de la part des dames escartées de leur debvoir et liées avec les personnes du monde les plus descriées par les sages mondains. Ainsy, madame, je suplie avec toutte sorte de soumission V. M. d'user du pouvoir legitime qu'elle a ou qu'elle doibt avoir sur la duchesse Mazarin pour l'obliger de rentrer dans la condition d'où le monde reprouvé la veult aracher, d'y satisfaire à des devoirs indispensables qu'elle doit pratiquer soit envers son mary, ses enfans, ses domestiques, ses terres, ses establissemens, le public, et soi meme; car Dieu exige tout cela d'elle, et de renoncer pour jamais à des habitudes contraires, qui soutenües d'un franc libertinage sont aussi peu capables de la sauver qu'il m'est possible d'escalader le ciel, et si elle resite (1) encore contre ces veritez, je lutteray toute ma vie contre elle, et sy je suis assez malheureux pour ne la pouvoir sanctifier en la combattant, je me sauveray seurement moy meme par la droiture de mes intentions et par la fidelité que j'auray à ne me departir jamais de cette routte que Dieu a tracée et que les conseils sages et chrestiens que j'ay reçu ne me permettent pas de quitter à moins d'estre un prevaricateur declaré contre la loy de Dieu, l'honneur du monde, la cause de tous les marys, et un ingrat à tous les inombrables bienfaits que j'ay recus de feu m^r^ le cardinal, nostre oncle.

(1) *Sic*, dans les deux textes.

Digitized by Google

Ainsi menaces, prieres, recompenses, chatimens, pertes de biens et celle de la vie meme ne m'empeschera jamais d'estre le persecuteur declaré de M. Mazarini, mais V. M. doit croire que si elle veut bien substituer à de si pernicieux conseillers celuy de V. M. joint à son grand exemple, je deviendray le mari le plus doux, le plus sociable, et le plus tendre pour elle que l'on puisse jamais imaginer. Ce sont les sentimens de la personne du monde qui faict la plus respectueuse profession d'estre,

madame,
votre tres humble et tres obeissaut
et tres fidelle serviteur.

(*sans signature*) (1).

Ce que le duc ne disait pas, c'est qu'il avait intenté un procès à sa femme pour la forcer à revenir; c'était son idée fixe; mais la duchesse répondait toujours : « Point de Mazarin, point de Mazarin », comme jadis au temps de la Fronde (2). Cette fois, le duc ne parlait même plus de couvent, il voulait qu'Hortense rentrât directement dans son palais; mais elle réclamait toujours une pension et surtout le paiement de ses dettes, s'élevant à cent mille livres, sans lequel il lui était impossible de rentrer. L'affaire fut portée au Grand Conseil et plaidée, pour le duc, par un sieur Claude Erard, qui donna sur un si beau thème large cours à son éloquence (3). Nous ne le suivrons pas dans tous ses détails, d'autant moins qu'il reprend presque entière la vie de la duchesse, en ne tenant compte, bien entendu, que du côté défavorable sous lequel elle pouvait être présentée. Je ne dois en retenir ici que ce qui concerne les dettes.

Après de multiples et solides arguments de droit sur l'incapacité juridique de la femme, Claude Erard met d'abord en doute que la duchesse ait été mise dans la nécessité d'emprunter, à cause des joyaux et pierreries qu'elle avait emportés et des pensions qui lui étaient payées; il ajoutait que, quand même elle en eût été réduite à pareille extrémité, elle n'eût pu trouver personne qui voulût lui rendre ce service : c'était une étrangère, fugitive, en puissance de mari, ne pouvant disposer de rien; il ne pou-

(1) Archives du Palais de Monaco. S. 11.
Cette lettre n'est pas l'original. C'est une copie ou au moins de la main d'un copiste. Deux ou trois autres existent dans le même dossier, mais en fragments. L'un d'eux diffère totalement par l'écriture.
(2) Mme de Sévigné.
(3) Ce plaidoyer est d'ailleurs imprimé. Voir Claude Erard. Plaidoyers. Paris, 1695.

Digitized by Google

vait se trouver homme assez imprudent pour lui faire crédit. Point de preuves, d'ailleurs : de simples affirmations ; pourquoi s'y fier? comment la croire? Le Grand Conseil, cependant, ne jugea pas comme l'avocat; il admit fort bien les dettes possibles. Un arrêt rendu le 29 décembre 1689 décida que la duchesse devait se retirer au couvent des Filles de Sainte-Marie, à Chaillot, pendant trois mois, et qu'elle irait ensuite habiter avec son mari; elle devait tout d'abord, avant un mois, faire la preuve de ses dettes (1). C'est l'objet du second document. Le voici :

Milord Godolphin, un billet en date du 19 mai 1688, de 1600 guinées (21400 liv.).

Raphaël, comte de Montaigu, pair d'Angleterre, deux billets, l'un du 39 décembre 1688, de 1300 guinées, l'autre du 5 avril 1689, de 1200 guinées. En tout deux mille cinq cents guinées (*sic*) (30800 liv.).

Le marquis de Saissac, un billet du 10 décembre 1689, de 800 guinées.

Messire Charles de S[t] Denis, seigneur de S[t] Evremond, payé et prêté en plusieurs fois, 417 guinées et 212 livres sterling.

François Brunesi, marchand, 150 liv. 1 sterling 8 deniers pour marchandises (*sans détails*); prouvé par ses livres.

Nicolas Charleton, marchand de drap, 64 sch. 3 den. pour « reste de marchandise » (*sic*).

Joseph Kuibb, horlogeur (*sic*), 28 sterlings pour reste de montres et horloges, et ouvrages faits par son ordre.

Guillaume Philippot, marchand d'estoffes, 128 liv. 18 shel.; 4 sols sterlings, pour reste de marchandise.

Quentin Ollivier, marchand tailleur d'habits, 173 liv. 17 shel. 4 s. ster. pour habits.

Thomes Moreton, marchand, 34 liv. 4 ster. pour reste de marchandise (*sans détails*).

Henri Coupe, marchand d'éteffes de soie, 68 liv. 1 shel. 6 pleins ster. pour reste de marchandise.

Pierre Mulot, marchand de vins, 58 liv. pour vin fourni.

Cristianus Aarel, docteur en médecine, 170 liv. 2 schel. 5 pleins ster. pour médicaments fournis.

Marie Anne, femme de François Gautier, marchand de vins, fondée de procuration de son mari, un billet du 24 novembre 1687 de 200 liv. ster. pour vin fourni, plus 12 liv. ster.

François Lapierre, tapissier, 84 liv. 11 pleins ster. pour marchandise livrée.

(1) Archives nationales V[3] 640. Cf. Mémoires du marquis de Sourches, tome III, p. 185.

Digitized by Google

Mordaut Cracharde, marchand de toille, 88 liv. 2 schel. 6 pl. ster. pour marchandise.

Jean Michel, boucher, 71 liv. 3 den. ster. pour viande fournie.

Bertrand Aumaillon, marchand, 27 liv. 8 schel. 6 sols ster. pour argent fourni et marchandise.

Samuel Aubry, marchand, 342 liv. 14 schel. 9 pleins ster. pour ouvrages et marchandises.

Prudence Meachin, poissonnière, 247 liv. 16 schel. pour poisson.

Robert Graidon, marchand, 242 liv. 4 schel. pour reste de plus grande somme due pour rubans et autres marchandises.

Jeanne Ferrand, femme de Jean Gayraud, marchand parfumeur, 16 liv. 3 schel. 8 ster. pour marchandises.

« Toutes lesquelles dettes desd. marchands, suivant leurs comptes montent à 2207 liv. 18 schel. et 8 pleins ster.; en y ajoutant le boulanger et le marchand de charbon qui n'ont pas comparu, le tout montera à 2500 liv. (1).

On voit que la duchesse n'exagérait pas en parlant de ses créanciers et qu'elle était harcelée même par les plus minimes. Saint-Evremond dit, d'ailleurs, « que les extrémités où elle s'est trouvée réduite sont inconcevables » (2).

Cet état des dettes fut terminé le 18 avril 1690 et présenté au Grand Conseil par J.-B. Lefèvre, procureur de la duchesse; et, le 13 mai, une copie en fut donnée à Me Pierre Luette, procureur du duc (3).

Qu'en advint-il? On en est réduit aux conjectures. Toujours est-il que le duc refusa de payer et que la duchesse resta en Angleterre. Des amis s'entremirent, elle ne fut pas expulsée et reçut même une pension de deux mille livres de Guillaume d'Orange. Elle dut trouver encore des prêteurs et reprit sa vie insouciante et libre, passant les hivers à Londres et les étés à Chelsea (4). Elle y tomba malade en juin et mourut le 2 juillet 1699. La duchesse de Bouillon, sa sœur, et son fils arrivèrent trop tard et apprirent la nouvelle à Douvres. Tout fut saisi à Chelsea, même son corps qui ne put partir que le 13 août (5)! Saint-Simon affirme (mais sans preuves) que le duc la promena

(1) Archives du Palais de Monaco, S. 11.

Extrait de l'expédition authentique faite par Antoine Wright, notaire. On remarquera que beaucoup de ces marchands ont des noms français; presque tous demeuraient à Pall Mall, Covent Garden ou dans le Strand.

(2) Il ajoute: « Mme Mazarin m'a dû jusqu'à 800 livres..., elle me devait encore 400 guinées quand elle est morte!... »

(3) Archives du Palais de Monaco. S 11, et Archives Nationales V5 640.

(4) Amédée Renée, ouv. cit., p. 340 et suiv.

(5) Saint-Simon, édition de Boislisle, tome VI, p. 237, note.

Digitized by Google

de terre en terre pendant un an avant de la faire enterrer, auprès de son oncle le cardinal, dans la chapelle du Collège des Quatre-Nations ! Pendant trente ans au moins, il en avait été séparé et n'avait cessé de négocier pour la faire revenir. On trouverait peut-être l'explication d'un pareil acharnement dans ces mots qu'un contemporain mettait à la fin d'un portrait de la duchesse, écrit en 1675 : « Si l'on peut juger par ce qu'on void de ce qu'on ne void pas, son mari est assurément le plus malheureux des hommes, après avoir été le plus heureux (1). »

Il lui survécut encore pendant quatorze ans et mourut en 1713, à plus de quatre-vingts ans.

H. L.

QUESTIONS

206. — A propos d'un premier Claux Sluter l'ancien. — Dans son dernier numéro, *la Correspondance* a fait mention d'un article de M. Henri Stein publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, fascicule de janvier et février 1899. Il s'agirait de la découverte d'un premier Claux Sluter, le père probablement de celui qui travailla vingt ans à Dijon aux monuments de la Chartreuse; employé aux œuvres de maçonnerie du duc de Berry, le nouveau venu était originaire de Mayence et habitait Bourges où il avait pris en pension un peintre verrier, Hennequin, venu d'Orléans, mais originaire de Bois-le-Duc. Le 1er août 1385, les deux hommes se prirent de querelle à propos de la chambrière de Claux qui semble avoir été le provocateur, et l'autre, tirant sa dague, frappa son hôte d'un coup dont il mourut quinze jours après.

Des lettres de rémission, datées de septembre 1385, furent ac-

(1) Ce portrait se trouve en appendice dans une lettre sans signature publiée après les Mémoires de la duchesse Mazarin, qui en réalité sont de Saint-Réal. Voir M. D. L. D. M. (Mémoires de la duchesse Mazarin). Cologne 1675.

Hortense Mancini conserva longtemps sa beauté et son charme. A cinquante ans, trois ans avant sa mort, elle disait à Saint-Evremond : « Je ne me suis jamais mieux portée, je n'ai jamais été plus belle ».

Digitized by Google

cordées par le roi au meurtrier qui pouvait invoquer, semble-t-il, le cas de légitime défense. Dans ces lettres dont l'expédition est conservée aux Archives nationales, le nom du mort est écrit de Sleseurre, et il n'en a pas fallu davantage à M. Henri Stein pour penser que l'on avait là, estropié par un scribe ignorant, le nom de Sluter. Ces prémisses admises, la conclusion s'imposait :... il s'agissait du père de celui qui l'année précédente aurait suivi à Dijon Dreue de Dommartin appelé de Bourges auprès du duc de Bourgogne pour être le maître des œuvres de maçonnerie de la Chartreuse.

L'hypothèse est ingénieuse, séduisante; mais il faut précisément se méfier de ce qui est ingénieux et séduisant; de bons juges, comme M. Bernard Prost, inspecteur général des bibliothèques et archives, un des hommes qui connaissent le mieux l'histoire de l'art aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, sans compter le reste, et habitué à faire la critique des textes, n'ont pas accepté les conclusions de M. Stein, ou ont suspendu leur adhésion jusqu'à plus ample informé. Ces réserves ont été aussi celles de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or; la thèse de M. Stein a été discutée en séance mais a soulevé les objections les plus formelles.

On a fait remarquer : 1° que le nom de Sleseurre n'est pas même certain. En effet, l'S initiale a été grattée sur l'expédition; dès lors un dilemne se pose et s'impose. Ou cette S écrite d'abord a été grattée parce qu'il y avait là une erreur qui n'a pas été rectifiée après avoir été reconnue, ou bien il y avait une autre lettre; dans les deux cas, aucun argument à en tirer.

2° Le nom de Sluter est écrit de manières très diverses dans les documents conservés aux archives de la Côte-d'Or, où se rencontre tout ce qui subsiste des comptes de la Chartreuse, mais toujours, *sans aucune exception*, le T y figure comme lettre essentielle à la lecture et à la prononciation du nom.

3° Le nom de Sluter est hollandais, non allemand, et signifie, *celui qui ferme*, *Claviger*; aussi Claux Sluter, dans son sceau, conservé en empreinte aux archives de la Côte-d'Or, fait-il figurer, comme armoiries parlantes, deux clés en pal.

4° Les comptes ne laissent place à aucune absence de Claux Sluter pendant l'année 1385; est-il admissible que s'il avait perdu son père un an après l'avoir quitté, il n'eût pas fait en Berry un voyage dont la trace se retrouverait dans les comptes très minutieux tenus jour par jour?

Digitized by Google

5° Dans les lettres de rémission, Claux de Sleseurre est donné pour un étranger isolé, « sans amis charnels ».

Est-il admissible que l'on aurait oublié si vite à Bourges le fils parti peu de temps auparavant, et celui-ci n'eût-il pas poursuivi la punition du coupable ? Au contraire, il est évident que personne ne s'intéresse à Claux de Sleseurre.

6° Celui-ci est donné pour un Allemand originaire de Mayence ; comment cet Allemand porte-t-il un nom hollandais ? Comment a-t-il un neveu, bien Hollandais, celui-ci, puisqu'il est né à Hatheim, Claus de Werve, ainsi que nous le savons par son épitaphe recueillie par Pierre Palliot à Saint-Étienne de Dijon ?

Par ces motifs, la Commission des antiquités de la Côte-d'Or retient seulement la pièce très intéressante publiée pour la première fois par M. Henri Stein, et qui donne le nom jusqu'aujourd'hui inconnu, d'un des peintres verriers employés par le duc de Berry ; elle n'admet pas l'identification de Claux de Sleseurre avec un premier Claux Sluter et termine ses observations en faisant remarquer qu'il faut écrire Claus, syncope de Nicolas et non Claux. Le sceau de l'artiste porte en effet Claus.

La parole est naturellement à M. Henri Stein pour répliquer. Les archéologues bourguignons et autres ne demanderaient pas mieux que d'être convaincus et de faire un pas en avant dans la connaissance des origines de Claus Sluter.

HENRI CHABEUF,
Président de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

207. — L'absorption du département de la Seine par celui de Seine-et-Oise. — On sait qu'en 1789, les membres du Comité de Constitution de l'Assemblée nationale avaient, dans leur projet de division de la France en départements, prévu que la ville de Paris formerait à elle seule un département, et que ce n'est que sur les instances de la commune de Paris que l'Assemblée accorda à la capitale un territoire de banlieue, limité à trois lieues de rayon. Le département de Seine-et-Oise devait donc, dans la première conception, s'étendre jusqu'aux murs de Paris, représentés par ce que nous nommons aujourd'hui, bien à tort, les boulevards extérieurs.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'en 1869, le projet de 1789 fut étudié à nouveau dans les conseils du gouvernement impérial ; Paris devenait à lui seul un département ; celui de la Seine s'incorporait à Seine-et-Oise, et les services administratifs de ce nouveau territoire

Digitized by Google

étaient centralisés à Paris. Versailles était, par suite, dépossédée de son titre et de ses prérogatives de chef-lieu.

Pourrait-on m'indiquer quelques sources de renseignements sur ce remaniement, que la guerre de 1870 fit avorter? Il n'y a rien aux archives de Seine-et-Oise, m'a-t-on affirmé, et, à celles de la Seine, je n'ai rencontré sur ce sujet que des bribes d'une enquête déjà commencée par l'Administration.

VIATOR.

CHRONIQUE

Le 30 mai dernier, nous conduisions à sa dernière demeure, au milieu de la tristesse générale, un des savants dont s'enorgueillissait le plus la région du Sud-Ouest. Jean-Baptiste-Joseph-*Jules*, baron de Verneilh-Puyrazeau, frère de l'illustre archéologue auquel on est redevable de si remarquables études sur Saint-Front de Périgueux, était un de ces hommes dont la rare intelligence réunit à la fois l'esprit scientifique et l'esprit artistique. Sa plume alerte et son crayon facile ont ainsi décrit et reproduit une notable portion des vieux monuments de ce Périgord où il était né et qui lui était si cher. Homme de bien s'il en fût, agréable conteur, esprit fin et judicieux, accueillant pour tous, il dépensait sans compter les trésors artistiques et scientifiques que contenaient ses notes et ses précieux albums, et cela pour le plus grand profit de ses amis et de ses collègues. Notre intention n'est pas de faire ici sa bibliographie : elle a été faite ailleurs (1). Qu'il nous suffise de rappeler ses *Promenades en Périgord* (1853); *Notes historiques et archéologiques sur le Nontronnais* (1866); *Le vieux Périgueux* (1867); *Causeries archéologiques* (de 1879 à 1897) et une quantité d'autres monographies. Sa mort laisse un vide profond et dans la Société historique et archéologique du Périgord, dont il était un des vice-présidents, et parmi tous ceux qui l'ont connu, c'est-à-dire aimé.

CH. DE B.

M. Charles Marty-Laveaux, archiviste de l'Académie française, est mort, le 11 juillet, à Vitry-sur-Seine. Né à Paris le 15 avril 1823, il était fils de l'acteur J.-B. Marty et petit-fils du grammairien Thibault de Laveaux. Licencié ès-lettres et archiviste- paléo-

(1) De Roumejoux, de Bosredon et Villepelet, *Bibliographie générale du Périgord*, III, 1899, pp. 169 à 173, qui contient 76 articles et s'arrête en 1893.

Digitized by Google

graphe, il fut d'abord attaché au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, puis à l'École des Chartes (1868) en qualité de secrétaire, enfin à la Bibliothèque de l'Institut, où, jusqu'à son dernier jour, il rendit les plus précieux services. De bonne heure, il s'était spécialisé dans les études de grammaire historique et d'histoire littéraire ; l'année même de sa sortie de l'École des Chartes (1847), il avait réédité un ouvrage de son grand-père, le *Dictionnaire raisonné des difficultés de la langue française*, et sa thèse d'archiviste-paléographe (1849) était un *Examen des œuvres de Virgilius Maro le grammairien*. L'Académie française lui décerna, en 1859, le prix proposé pour un *Lexique de la langue et du style de Corneille;* l'édition lui fut alors confiée, par la maison Hachette, des *Œuvres complètes* de Corneille dans la collection des Grands Écrivains (1862-1868, 12 vol. in-8). Ayant donné, en 1853, un *Essai sur la langue de La Fontaine* (in-8, extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*), il publia les *Œuvres complètes* de cet auteur (Biblioth. elzévirienne, 1857-1877, 5 vol. in-12) ; en même temps, il réimprimait les *Cahiers de remarques sur l'orthographe françoise pour estre examinez par chacun de messieurs de l'Académie, avec des observations de Bossuet, Pellisson, etc.* (1863, in-12), les *Œuvres complètes* de Rabelais (1870-1873, 3 vol. in-8) ; les poètes de la Pléiade (1866-1890. 14 vol. in-8). Il est encore l'auteur de recherches sur *Charenton au* XVII^e^ *siècle* (1853, in-8), et, professeur à l'Association de l'enseignement secondaire des jeunes filles, il résuma ses leçons en deux ouvrages, *Cours historique de langue française, grammaire élémentaire* (1873, in-16), et *Premières leçons de grammaire française* (1874, in-16). H. M.

~~~ Nous extrayons ce qui suit d'un article de M. Em. Delignière paru dans le *Pilote de la Somme* du 7 juillet, sur *les dessins du graveur Bridoux au Musée d'Abbeville et du Ponthieu* :

« Ce Musée renferme, comme on le sait, une très importante collection des estampes de nos nombreux graveurs qui sont une des gloires de la ville. Il possède en outre une certaine quantité de dessins originaux de la main de ces artistes ; la plupart de ces dessins sont exposés à l'une des extrémités de la galerie consacrée, au second étage, aux œuvres de nos graveurs ; d'autres se trouvent dans la même galerie sous les vitrines mobiles, où ils sont alternés de temps en temps avec certaines estampes de marque. C'est la partie la plus intéressante et la plus précieuse de la collection, et l'on voit par ces spécimens combien nos artistes, en dehors de leur talent à manier le burin, ont admirablement tenu le crayon.

« Parmi ces dessins, nous devons en signaler plusieurs d'Augustin Bridoux.... Ces dessins, d'une réelle valeur, sont au nombre de cinq : *la Vision d'Ezéchiel*, d'après Raphaël, exécuté à Rome, pendant que Bridoux y était pensionnaire de l'Académie comme grand prix de

Digitized by Google
~~~

Rome, en 1834, à l'âge de vingt ans; *la Prière*, d'après Philippe de Champagne; *la Vierge au donataire*, teinté, d'après Léonard de Vinci; *la Sainte Famille*, d'après Murillo, exécuté à Londres; et enfin la *Vierge* dite *Aldobrandine*, au lavis, d'après Raphaël, d'une pureté remarquable et d'une véritable suavité comme exécution.

« Ces cinq pièces, dont les trois dernières ont été gravées, ont été placées dernièrement dans la grande salle contiguë au salon d'honneur, et les gravures ont été mises à côté des dessins pour permettre de juger du travail de report sur le cuivre; elles font alnsi ressortir le talent de l'artiste, aussi bien comme dessinateur que comme buriniste.

« Nous avons cru devoir appeler l'attention sur ces œuvres particulièrement intéressantes de ce graveur contemporain, le doyen et le dernier en date, comme aussi l'un des meilleurs de nos artistes locaux, décédé en mai 1892, à Orsay, à l'âge de 79 ans.

« Les parois des nouvelles salles du second étage où ont été aménagées, par les soins de M. Alcius Ledieu, conservateur et membre du conseil d'administration, les importantes collections d'histoire naturelle, insectes, papillons, herbiers, et la vitrine des coquillages de l'amiral Courbet, viennent d'être garnies d'une nouvelle et nombreuse suite d'estampes de nos graveurs, toutes sous cadres ou sous vitrines mobiles.

« Le recolement de toutes ces pièces de choix, tant dans la grande salle du rez-de-chaussée que dans le meuble-tourniquet du salon et dans la galerie et les salles du second, élève à 482 la série des gravures ou dessins exposés au public, sans compter, au rez-de-chaussée et ailleurs, les peintures au nombre de 107 et les sculptures 57, qui remplissent actuellement, avec les collections d'histoire naturelle et de nombreux objets d'archéologie et autres, notre important Musée d'Abbeville et du Ponthieu. »

— Le Congrès annuel de la Société française d'archéologie s'est réuni à Mâcon, du 14 au 22 juin, sous la présidence de M. le comte de Marsy. A la séance d'ouverture étaient présents : MM. Buchalet, maire de Mâcon; Héron de Villefosse, délégué du ministère de l'Instruction publique; le comte de Ghellenck, de l'Académie royale de Belgique; Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon; Camille Fabre, lieutenant général de l'armée fédérale suisse; Duréault, secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon; Lacroix, trésorier de l'Académie; Lex, archiviste du département. M. Arcelin, président de l'Académie de Mâcon, a lu un remarquable mémoire sur le progrès des études archéologiques dans le département depuis le congrès tenu à Autun en 1846. Un vin d'honneur fut offert dans les salons de l'Académie de Mâcon, dans le charmant hôtel Sénecé, siège de l'Académie.

Parmi les communications faites au congrès, citons celles de

Digitized by Google

M. Næf, chef du bureau des monuments historiques, sur les richesses archéologiques de la Suisse; de M. Savoye, sur la découverte de deux squelettes à Saint-Amour; de M. le docteur Biot, sur la découverte, à Cormatin, d'un buste de Trajan ; de M. Nugues, sur la découverte d'une ancienne inscription, etc., etc.

Le banquet traditionnel a eu lieu le 18; M. de Marsy a pris la parole et a remercié la municipalité, en regrettant que les grèves n'aient pas permis à M. le Préfet d'assister à la réunion. Plusieurs toasts ont été portés, parmi lesquels ceux des délégués de Belgique et de Suisse.

Diverses excursions ont eu lieu à Cluny, Paray-le-Monial, Berzé-le-Châtel, Bourg, Brou, Tournus, Châlon, Autun. On s'est séparé à Beaune, en se donnant rendez-vous l'an prochain, à Chartres.

— Les amateurs de tapisseries coptes seront heureux d'apprendre que celles, si intéressantes, qui faisaient partie de la collection de feu M. le chanoine Bock, sont aujourd'hui entre les mains de M. Jos. Bock, à Vic-sur-Seille (Lorraine allemande). Nous avons eu la bonne fortune d'examiner récemment les cinq principales pièces de cette collection : ce sont cinq petits carrés de $0^{m}25$ de côté environ; l'un est bleu foncé avec dessins ton sur ton; deux sont violets et les deux autres polychromes; ils présentent des entrelacs, des animaux et autres ornements de style intéressant : on les fait remonter au IV^e^ siècle de notre ère.

— Un coup de mine dans une carrière dépendant du château de Kernabas, près de Guingamp (Côtes-du-Nord), a fait découvrir une trentaine de monnaies que, malgré les ordres formels du propriétaire, les ouvriers se sont empressés de disperser. On n'a pu en sauver que six : ce sont des deniers de billon, d'Étienne I^er^ de Pentièvre (1093 à 1138), au type si longtemps immobilisé : ✝ STEPHAN. COM. croix cantonnée d'une étoile au 1^er^ et 2^e^. ℞ ✝ GVIN : GAMP. Profil uniforme à droite. Style très barbare. CH. DE B.

— Le 19 juillet, ont été inaugurées avec solennité, au Musée Carnavalet, de nouvelles salles consacrées au siège de Paris en 1870-1871.

— MM. Paul Bailly et Pierre Caron viennent de fonder une *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, où, avec la collaboration de MM. P. Boissonnade, Desdevises du Dézert, G. Gazier, F. Hauser, A. Lumbroso, Pietro Orsi, L.-G. Pélissier, Ph. Sagnac, Seignobos, Georges Toudouze, A. Vidier, etc., ils se proposent de traiter des questions d'histoire générale et, plus particulièrement, d'histoire de France, depuis le XV^e^ siècle jusqu'à nos jours. A côté d'articles de fonds où ne seront admis, en fait de documents inédits, que ceux d'une importance et d'un intérêt réels, la *Revue* contiendra un Bulletin historique où seront annoncés et analysés, « aussi rapidement que pos-

Digitized by Google

sible », les ouvrages nouveaux sur l'histoire de France, tant ceux publiés en France même que ceux parus à l'étranger. Une place spéciale sera réservée, dans ce Bulletin, à l'histoire de l'art, et une autre, à l'histoire sociale et économique. Enfin, les dépouillements de périodiques seront groupés, chaque année, en un Répertoire méthodique broché à part. Ce sont là d'excellentes intentions, et nous souhaitons volontiers à nos nouveaux confrères tout le succès que méritent leurs efforts.

~~~ Une nouvelle édition du *Répertoire général des collectionneurs* est en préparation : la première partie en paraîtra en 1900, et comprendra les collectionneurs de la France et de l'Alsace-Lorraine, de la Belgique et de la Suisse. — La correspondance et les demandes doivent être adressées à M. E. Renard, 30, rue Jacob, à Paris.

Ouvrages nouveaux :

~~~ **Babeau** (Albert). — *Grosley et les Archives de Troyes.* — Troyes, P. Nouel, 21 pp. in-8. (Extr. de l'*Annuaire de l'Aube*, année 1899).

Grosley fut à Troyes, avec dom Mareschal, l'un des savants de province à qui Moreau s'adressa pour l'aider dans sa création du Cabinet des Chartes. M. Babeau publie des documents inédits relatifs aux relations de Grosley avec Moreau et le ministre Bertin. En tête de ce travail, une héliogravure reproduit le buste en marbre de Grosley par Romagnesi (Musée de Troyes).

~~~ **Boutarel** (P. de). — *Les mobiles d'une faction au* XVII^e^ *siècle.* — Paris, A. Picard, 1899, 47 pp. in-8 (Extr. du compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques).

M. de Boutarel a pensé qu'il pouvait être nécessaire d'exposer les causes de la Fronde, en les dégageant du récit des anecdotes et des aventures qui les embrouillent : et il a trouvé que ces causes étaient d'un ordre peu relevé : désirs de grandeur du Parlement, ambition et duplicité de Gondi, intrigues des princes. Son travail, qui n'est pas sans quelque parti-pris de justification de la Cour, n'est pas non plus sans finesse, et, notamment, les pages où M. de Boutarel trace la psychologie des Parisiens de 1646 sont écrites avec le plus vif agrément. — La Paix de Rueil termine la première période de la Fronde : c'est jusqu'à cette date (11 mars 1649) que nous conduit l'auteur.

~~~ **Lair** (Jules). — *Conjectures sur les chapitres* XVIII *et* XIX du *livre* II *de l'*Historia ecclesiastica *de Grégoire de Tours.* — Paris, H. Laurens, 1899, 28 pp. in-8. (Extr. de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. XXXV, année 1898).

L'auteur éclaircit ces chapitres obscurs par des rapprochements avec l'*Epitome*, les *Gesta regum*, la Chronique de Moissac, Roricon

Digitized by Google

et Aimoin. Il propose d'importantes corrections au texte de Grégoire de Tours, et aussi à certain passage de la Vie de saint Guenolé, dont il est amené à parler. Une carte indique la position des noms géographique cités dans les chapitres XVIII et XIX du deuxième livre de l'*Historia*. H. M.

Du même : *Recherches sur une maison de Paris où demeura Malherbe*. — Caen, Delesques, 1899, in-8, 24 pp. avec plans (Extrait du *Bulletin des Antiquaires de Normandie*, t. XX).

Par de savantes déductions, M. Lair établit que cette maison, dite à l'Image Notre-Dame, était située rue Croix-des-Petits-Champs, côté occidental, à la hauteur du carrefour formé par cette rue et celle du Bouloi, et qu'elle disparut lors du percement de la rue Montesquieu, décidé en l'an X par arrêté des consuls. B.

Lauzun (Philippe). — *Le château de Gavaudun en Agenais. Description et histoire*. Agen, impr. et lithogr. agenaises, 1899, in-8° de 69 pp., 2 pl. et 1 plan.

Consciencieuse étude sur un château à donjon bien conservé et très curieux, du XV^e^ siècle. Le travail est divisé en deux parties; dans la première, M. Lauzun étudie la partie architecturale de ce repaire noble; dans la seconde, il en examine le côté historique, en faisant connaître les propriétaires successifs : les Gavaudun, les Baleinx, les Durfort, les Lustrac, Anne de Caumont, les d'Auray de Brie, les Belsunce et les Fumel-Monségur. Deux excellentes planches phototypiques et des plans du château et du donjon à différents étages, illustrent cette excellente notice d'un auteur auquel l'archéologie et l'histoire doivent déjà tant. CH. DE B.

Lespinasse (René de). — *Mobilier de deux chanoines et bibliothèque d'un official de Nevers en 1373 et 1382*. — Nevers, G. Vallière, 30 pp. in-8.

Inventaires après décès du mobilier de M^e^ Jehan de Bourbon, chanoine du chapitre de Saint-Cyr, mort en 1373, et du mobilier, vêtements, monnaies et bibliothèque de Guillaume de Vrige, également chanoine de Saint-Cyr, et, de plus, official, mort en 1382 : sa bibliothèque contenait vingt-six ouvrages de droit et de théologie.

Prou (Maurice). — *Paléographie et diplomatique de 1888 à 1897*. — Paris, Société bibliographique, 1899, 104 pp. in-8. (Extr. du compte-rendu des travaux du Congrès bibliographique international tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898 sous les auspices de la Société bibliographique.)

Revue bibliographique des travaux publiés dans ces dix années, de 1888 à 1897, sur la paléographie (l'auteur laisse de côté la paléographie orientale), la diplomatique et la sigillographie. Elle constitue un indispensable instrument de travail, d'autant plus précieux qu'il nous

Digitized by Google

manquait encore : et c'est bien pourquoi nous regrettons que M. Prou n'ait pas cru devoir faciliter encore nos recherches en dressant dans les marges ou à la fin du livre la table détaillée des matières. Ce qui suit n'a pas la prétention d'en tenir lieu, mais est pour donner un aperçu du plan et de la richesse de cette Bibliographie :

I. *Paléographie.* — Développement des études paléographiques : en France, — et à l'étranger (pp. 1 à 3). — Ouvrages sur l'histoire de l'écriture (pp. 3-4). — Recueils de fac-similés (pp. 4 à 13) ; reproductions intégrales de manuscrits (pp. 13 à 18). — Manuels (pp. 18 à 21). — Les papyrus (pp. 21 à 25). — Monographies de manuscrits (pp. 25 à 27). — Études spéciales de diverses écritures (pp. 27 à 34). — Tachygraphie (pp. 34 à 38). — Cryptographie (pp. 38 à 40). — Manuscrits musicaux (pp. 40 à 42). — Ornementation des livres, miniatures (pp. 42 à 60). — Matières subjectives et instruments de l'écriture, — reliure, — commerce des livres (pp. 60 à 63).

II. *Diplomatique.* — Manuels (pp. 64 à 66). — Chronologie (pp. 66 à 69). — Diplomatique impériale, — gothique, — byzantine (pp. 69-70). — Formulaires : études générales (pp. 70-71) ; — études particulières : chancelleries mérovingienne (pp. 72-73), carolingienne (pp. 73-76), capétienne [XIV^e^ siècle] et formulaires divers (pp. 76 à 78) ; — chancellerie pontificale (pp. 78-88), — autres chancelleries italiennes (pp. 88-89) ; — chancelleries allemandes (pp. 89 à 96) ; — chancelleries polonaise, — belge, — hollandaise (1), — danoise, — et anglaise (pp. 96-97).

III. *Sigillographie.* — Ouvrages généraux (pp 97-98). — Sigillographie byzantine (p. 98), — française (pp. 98-99), — allemande (pp. 100 à 102), — hollandaise, — polonaise, — hongroise, — roumaine, — suisse (p. 103), — italienne (pp. 103-104), — danoise, — et anglaise (p. 104).

Signalons encore (p. 12, n. 3), la liste des *errata* relevés dans les transcriptions qui accompagnent le *Recueil* et le *Nouveau recueil de fac-similés d'écritures...* publiés par M. Prou et déjà classiques au même titre que son excellent *Manuel de paléographie.* Le présent travail est le nécessaire complément de ces trois ouvrages.

H. M.

~~~~ **Quarré-Reybourbon.** — *Voyages dans les Pays-Bas, Flandre, Hainaut et Artois en 1695.* — Lille, Ducoulombier, 1899, 41 pp. in-8.

M. Quarré-Reybourbon a découvert dans le dépôt des manuscrits de

(1) M. Prou ne cite pas : E. Lameere, *Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas* (Extr. de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. 1, 1895-1896, juillet-septembre), Bruxelles, Em. Bruylant, 1896, in-8°, 78 pp. ; — du même, *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'origine et des attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas*, Bruxelles, Hayez, 1897, in-8°, 232 pp.

Digitized by Google
~~~~

la Bibliothèque municipale de Lille un Journal de voyages, dont l'auteur est un bourgeois lillois de la fin du XVIIe siècle, Pierre Jacobs d'Hailly, seigneur d'Aigremont. C'est une relation intéressante, qui fait connaître des mœurs curieuses, des monuments disparus ou remaniés; elle décrit notamment Tournai, Condé-sur-l'Escaut, Saint-Guislain, Mons, Maubeuge, Valenciennes, Saint-Amand-sur-Scarpe, Cambrai, Arras, Béthune, Aire, Saint-Omer, Dunkerque, Ypres, etc.

— **Reyssié** (Félix). — *Le cardinal de Bouillon* (*1643-1715*). — Paris, Hachette, 1899, in-8, 248 pp. (Extr. des *Annales de l'Académie de Mâcon*).

On peut voir, à l'hôpital de Cluny, un sarcophage et deux statues en marbre, un bas-relief, un ange aux ailes déployées, sculptures d'un beau travail et qui ne sont que les fragments d'un mausolée que le cardinal de Bouillon avait projeté d'ériger, dans l'église de l'abbaye de Cluny, à la mémoire de ses ascendants. Louis XIV s'y opposa, et un arrêt du Parlement ordonna, le 2 janvier 1711, la destruction du monument commencé.

M. Félix Reyssié, qui habite non loin de Cluny, à Mâcon, s'est demandé le pourquoi de ces rigueurs, et a voulu étudier l'affaire de près. Mais peu à peu, comme il arrive, il s'est pris d'intérêt pour son personnage, et, non content de connaître les particularités des séjours du cardinal en Bourgogne, il a été conduit à s'occuper de sa vie tout entière. Nous devons à cette inspiration heureuse, à cette résolution dictée par l'amour que M. F. Reyssié porte aux souvenirs du Mâconnais et facilitée par la profonde connaissance qu'il en possède, la biographie très complète et très claire d'Emmanuel-Théodose de La Tour, cardinal de Bouillon. — Né au château de Turenne le 24 août 1643, et appartenant à la maison de La Tour d'Auvergne, dont M. Reyssié nous résume à grands traits l'histoire, le jeune Emmanuel-Théodose, orphelin de bonne heure, fit de brillantes études au collège de Navarre et embrassa l'état ecclésiastique. Chanoine de Liège à quinze ans, docteur en théologie à vingt-quatre, il recevait, deux ans après, en 1669, le chapeau de cardinal, et, en 1671, était nommé grand aumônier de France. « Prince étranger » et ayant, comme tel, un rang supérieur à celui des ducs, pourvu de nombreuses abbayes (Saint-Martin de Pontoise, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Wast d'Arras, Tournus, Cluny, etc.), il vivait, selon le mot de Saint-Simon, « dans la plus brillante et la plus magnifique splendeur », quand la mort de son oncle le grand Turenne (1675) vint à la fois le frapper dans son affection et l'atteindre dans sa faveur. Bientôt, en effet, desservi auprès du roi par M. de Noailles et soupçonné d'avoir conseillé leur désertion aux princes de Turenne, de Conti et de La Roche-sur-Yon, on l'exile à Tournus. Pourtant, à la mort d'Innocent XI (1689), il est choisi par le roi pour prendre part au conclave; en

Digitized by Google

1691, il retourne à Rome pour élire le successeur d'Alexandre VIII, et, en 1697, il y est envoyé de nouveau, à titre, cette fois, de « chargé des affaires ». Mais, dès l'année suivante, convaincu de modérantisme dans l'affaire des *Maximes des Saints*, il est relevé de ses fonctions, et deux ans ne s'écoulent pas que, sur la plainte de Mme de Soubise et de la comtesse de Furstenberg (dont il avait révélé certaines manœuvres qui avaient pour but — et y parvinrent — la désignation de l'abbé de Soubise à la coadjutorerie de Strasbourg), il reçoit l'ordre de se retirer dans une de ses abbayes de Bourgogne, et, nommé en ce moment même doyen du Sacré-Collège, le retard qu'il apporte à quitter Rome indispose davantage contre lui Louis XIV, qui ordonne la saisie de ses biens et le suspend de ses fonctions de grand aumônier. Pendant son exil, le cardinal s'occupa, plus que jamais, de faire dresser sa généalogie : auparavant déjà, il avait commis au soin d'examiner ses titres et ses documents Etienne Baluze, Jean Mabillon et Thierry Ruinart, dont le rapport, affirmant l'ancienneté de la maison d'Auvergne, attira sur ses érudits l'attention — et les rigueurs — du roi. Surtout, l'apparition, en 1708, du grand ouvrage de Baluze, *l'Histoire généalogique de la maison d'Auvergne* (dont M. F. Reyssié nous donne un résumé fort utile), suscita une grande émotion parmi les ennemis du cardinal et fit se multiplier les pamphlets et les libelles. Sur ces entrefaites, la discorde se met parmi les moines de Cluny, et le Parlement donne tort au cardinal dans un procès qu'il soutenait contre eux. Cette mesure, venant s'ajouter aux vexations de toutes sortes qu'il subissait, comble sa disgrâce : c'est, dit Saint-Simon, qui s'en réjouit, du reste, « la dernière goutte qui fait répandre l'eau d'un verre trop plein » ; et, au mois de mai 1710, le cardinal gagne son abbaye de Saint-Wast, près d'Arras, d'où il adresse à Louis XIV sa démission de grand aumônier et lui renvoie ses insignes de membre de l'Ordre du Saint-Esprit. La colère du roi ne connut plus de mesure : il fit saisir les revenus de son « cousin » rebelle, détruire le mausolée de Cluny, et, par surcroît, révoquer le privilège de *l'Histoire* de Baluze. Le cardinal eut sa vieillesse attristée par les deuils : il perdit coup sur coup son neveu, le prince d'Auvergne, puis sa belle-sœur, la duchesse de Bouillon, — l'ancienne protectrice de La Fontaine. Lui-même, enfin, meurt à Rome, le 2 mars 1715. « Ce n'est pas une grande perte, écrit Madame ; car il était faux comme le diable, foncièrement méchant et horriblement débauché ; en un mot, il ne valait rien, et c'est la meilleure oraison funèbre qu'on puisse en faire. » M. F. Reyssié a entrepris la revision de ce jugement, non à l'aide de documents inédits, mais par la lecture attentive et la comparaison des témoignages contemporains, et par l'exposé impartial et très net des faits. Il y a joint un portrait du cardinal d'après une peinture de l'Hôpital de Cluny, la reproduction de ses armes et trois tableaux généalogiques, et, pour ainsi dire

Digitized by Google

à chaque tournant du sujet, de précieuses indications sur le pays que les lecteurs de la *Jeunesse de Lamartine* savent qu'il connaît et qu'il aime si bien (1). H. M.

Saint-Paul (Anthyme). *L'archéologie du Moyen-Age en France.* — Paris, Société Bibliographique, 1899, in-8° de 19 pp. (Extr. du *Compte rendu des travaux du Congrès Bibliographique international*).

Mieux que personne, M. Anthyme Saint-Paul était qualifié pour faire cette étude sur les travaux inspirés par le Moyen-Age. Il passe en revue, avec sa compétence incontestée, les périodiques d'abord, puis les travaux individuels qui ont abordé ces questions et nous devons le remercier d'une façon toute spéciale de l'aimable manière dont il parle par deux fois (p. 3 et p. 15) de la *Correspondance historique et archéologique.*

Ch. de B.

Périodiques :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. xx : Léo Desaivre, Notes sur Mélusine, pp. 204 à 294. — E. Ginot, M. A. F. Lièvre et ses publications, Notice bio-bibliographique, pp. 235 à 243. — Maurice Prou, Monnaies Mérovingiennes et Anglo-Saxonnes, appartenant à la Société des Antiquaires de l'Ouest, pp. 244 à 248.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. xxvi, 2e liv. : R. de Boysson, La Reine Isabelle Taillefer, pp. 109 à 141 et 1 pl. — A. Dujarric-Descombes, Les livres en Périgord avant l'introduction de l'imprimerie, pp. 141 à 155 et 1 pl. — Mme de Cumont, Correspondance d'une famille au xviie siècle *suite*), pp. 156 à 178 — A. du Soulas, Prise de possession de la terre de Pressignac, pp. 179 à 182. — *Varia*: F. Villepelet, Tableau numérique des fonds des Archives départementales de la Dordogne, pp. 182 à 195.

Bulletin monumental, 1898, n° 5 : E. Travers, Épitaphes d'hosteliers et enseignes d'auberges à Étampes, pp. 407 à 438. N. Canat de Chizy, Étude sur le service des Travaux publics et spécialement sur la charge de Maître des Œuvres en Bourgogne sous les ducs de la race de Valois (1363-1477) (*suite et fin*), pp. 439 à 473. — Cte de Marsy, Une dalle tumulaire à l'église de Thourotte, pp. 474 à 475 et 1 pl. — L. Lex, Guide archéologique du congrès de Mâcon en 1899, pp. 376 à 499.

(1) P. 244, est un *Erratum* qu'il est nécessaire de consulter; quelques fautes ont encore échappé à M. Reyssié par exemple, p. 40 : « il partit *à* Rome »; — p. 106 : « le masqu » (pour : « le masque »).

Digitized by Google

Journal de la Société d'archéologie lorraine, 1899, n° 4 : Ch. Pfister; Chartes antérieures au XIVe siècle conservées à la bibliothèque publique de Nancy, pp. 74 à 85. — J. Beaupré, Notice sur les enceintes préhistoriques de Vandeléville, pp. 85 à 89 et pl. — [Cte de Marsy], Artistes nantais en Lorraine et artistes lorrains à Nantes, pp. 89 à 95.

Le Moyen-Age, 1898, n° de novembre-décembre : Léon Mirot, La Politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376 (*fin*), pp. 413 à 458. — A. Vidier, Répertoire méthodique du moyen-âge français pour 1896, pp. 65 à 80. — 1899, n° de janvier-février : A. Marignan, L'École de sculpture en Provence du XIIe au XIIIe siècle, pp. 1 à 64. — L. Levillain, Deux diplômes d'Hugues Capet en faveur de l'abbaye de Corbie (987), pp. 65 à 78.

La Province du Maine, 1899, n° 4. : Vte Menjot d'Elbenne, Les Francs bouchers du Mans au XVIe siècle, d'après des documents inédits, pp. 113 à 122. — J. Chappée, La tombe de René du Bellay, pp. 123 à 124 et 1 pl. — Eug. Vallée, Les Loges (*suite*), pp. 125 à 135. — R. Deschamps La Rivière, Un naufrage en Sarthe en 1653, pp. 134 à 137. — J. Chavanon, Comptes du collège du Mans, (1585-1588) (*suite*), pp. 138 à 142. — A. Ledru, Le culte de St Julien en Russie, pp. 143. — A. Angot, La statue de l'église de Saulges, pp. 143 à 154. — N° 5 : L. Froger, Des attaches du poète Racan avec le Maine, pp. 145 à 149. — Eug. Vallée, Les Loges (*fin*), pp. 150 à 161. — J. Chappée, Claude d'Angennes, évêque du Mans, pp. 162 à 164 et 1 pl. — R. Deschamps La Rivière, Protestation d'un bon jeune homme en l'an de grâce 1780, pp. 165 à 167. — J. Chavanon, Comptes du collège du Mans à Paris (1585-1588) (*suite*), pp. 168 à 176.

Revue d'archéologie poitevine, 1899, n° 3 : J.-B. de la Rennerie, Une bouteille à élixir, pp. 70 à 72. — X. Barbier de Montault, La Vierge de Spolète [tableau ; XVIe siècle], pp. 73 à 77. — Du même, Médaillon du généralissime d'Elbée [émail du XVIIIe siècle], pp. 78 et 79. — A. Farault, Bio-bibliographie de A.-F. Lièvre, pp. 80 à 94. — X. Barbier de Montault, Mariage de Georges Chaubier de Mazay et de Marie de Béchillon, en 1771 ; Sainte Radegonde, pp. 94 à 96.

ERRATUM

P. 162, lire : « Zondadori », — au lieu de « Londadory ». — P. 167, lire : « Archivio di Stato », — au lieu de : « Archivio di Stati ». — Pp. 167-168, lire : « Tréguier », — au lieu de « Tregnier ».

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismat que française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1803, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :

100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'Abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires,

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'excursion**, valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Numéro 68. 6me Année Aout 1899

Prix de l'Abonnement : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro ..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

Fernand BOURNON et F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

Secrétaire de la Rédaction : Henri Maistre

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : L.-G. Pélissier : Un ruffian vénitien (XVIIIe siècle); — Accurse Maynier et une victime de César Borgia (1501). — Vte de Grouchy : Le fief de Mercadé, seigneurie de Belleville (1672). — F. Bournon : Documents sur l'Observatoire de Paris (1783-88-89).

QUESTIONS : Le capitaine de Romagnac (1687). — Le docteur Akakia et François Baluze. — Antoine Coutel.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand MAZEROLLE et éditée par Raymond SERRURE. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le Carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte FLEURY. Bureaux de la Revue, 59, avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.— S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires. Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

— Le *Journal officiel* a publié le rapport et le décret suivants :

Rapport au Président de la République.

Paris, le 27 mai 1899.

Monsieur le Président,

D'impérieuses et urgentes nécessités de service, la réorganisation et l'installation définitive de la section technique des constructions navales, m'obligent à déplacer la plus grande partie des archives de la marine, qui occupent dans les bâtiments dépendant du ministère les seuls locaux susceptibles d'être affectés aux salles de dessin indispensables à l'élaboration des plans de nos bâtiments.

Le département de la marine se voit donc dans la nécessité de chercher un autre emplacement pour les archives qui y avaient été conservées jusqu'ici.

Dans ces conditions, j'ai pensé que le moment était venu de se conformer aux prescriptions des décrets du 22 décembre 1855 et du 14 mai 1887, relatifs au dépôt des archives et documents historiques d'intérêt public dont la conservation est jugée utile et qui ne sont plus nécessaires au service des départements ministériels ou des administrations qui en dépendent.

Le dépôt de ces documents aux archives nationales, ordonné par les actes antérieurs, me paraît constituer la solution la plus avantageuse et la plus sûre pour la bonne conservation des archives, et, si vous partagez cette manière de voir, j'ai l'honneur de vous proposer de vouloir bien revêtir de votre haute sanction le projet de décret ci-joint.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre de la marine,
ÉDOUARD LOCKROY.

Décret.

Le Président de la République française,
Vu le décret du 22 décembre 1855 ;
Vu le décret du 14 mai 1887,
Sur le rapport du ministre de la marine,

Digitized by Google

Décrète :

Art. 1er. — Les archives de la marine déposées au ministère de la marine, bureau des archives, et qui n'ont plus qu'un caractère historique, seront transférées aux archives nationales.

Art. 2. — Un arrêté ministériel, établi par les soins du ministre de la marine, déterminera celles de ces archives qui, présentant un intérêt militaire, demeureront déposées au ministère de la marine.

Art. 3. — Les ministres de la marine et de l'instruction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 28 mai 1899.

EMILE LOUBET.

Par le Président de la République :

Le ministre de la marine,

EDOUARD LOCKROY.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

GEORGES LEYGUES.

— M. Henri Dehérain, docteur ès-lettres, a été nommé sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Institut.

— Par arrêté en date du 17 mai, M. L'Hermitte, archiviste de la Corrèze, a été nommé archiviste de la Sarthe.

— Par arrêté en date du 31 mai, M. Jules Machet de la Martinière a été nommé archiviste de la Charente.

— M. Oursel, archiviste-paléographe, a été nommé bibliothécaire-adjoint de la ville de Dijon.

— MM. Henry Martin, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal, et Joseph Tardif, ont été élus membres de la Société des Antiquaires de France.

— M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

UN RUFFIAN VÉNITIEN (XVIII^e SIÈCLE)

Pour l'histoire des mœurs en décomposition de la société vénitienne au XVIII^e siècle, il n'y a pas de documents plus abondants et plus précieux que les rapports adressés par ses espions à l'Inquisition d'Etat. Ce que révèle d'infamies, de scandales, de types de coquins et d'êtres abjects, la lecture de ces *Riferte*, est prodigieux. Pour autant qu'on sache que ces espions ne valaient guère mieux que leurs justiciables, et si vraisemblable qu'il soit qu'ils en ont rajouté, l'on a beau en rabattre, il en reste encore assez pour que les dessous sociaux de cette ville si réglée et si polie en apparence se révèlent dégoûtants. Cette archive de l'Inquisition est réellement le grand cloaque où sont venues se confondre les ordures et les pourritures, les courtisanes, la jeunesse dorée et les souteneurs.

Voici, entre mille, le portrait d'un de ces ruffians que nous a tracé un certain Giuseppe Coin dans une *riferta* malheureusement non datée, mais authentique et conservée maintenant dans la *busta 590*. Le texte italien, par sa naïveté et mille détails pittoresques, est on ne peut plus savoureux; je ne puis que le résumer en français.

Ce ruffian, Antonio Sabbion, est Illyrien, originaire de Fiume, sujet de l'Empire, banni de sa patrie pour homicide, fixé à Venise. Il y habite un bouge à Corte Della Masena (Macina), à San Marcuola, et depuis son arrivée, n'a cessé de s'adonner à la plus ignoble industrie; sa connaissance de la langue allemande lui est d'un grand secours pour la pratiquer. Il est *interprète* pour étrangers de distinction; il les introduit chez des personnes de ses amies, qu'il leur présente comme des dames de haut parage. Il avait d'abord servi de cicerone à des Russes, puis à des Allemands, à des Anglais. Voici quelques-uns de ses hauts faits : avoir mené un ministre de l'empereur chez une certaine Lucieta Rosmildi, donnée pour *dama veneziana*; avoir mené un lord chez une fille des fondamenta San Vio, Rosa Pirona, également ornée du titre de *gentildonna veneziana*, et s'être vanté que ces étrangers s'en allaient charmés d'avoir « eu l'amitié »

Digitized by Google

d'une noble vénitienne. On ne voit pas qu'il se soit attaqué à des Français, soit que ceux-ci, comme il est probable, sussent se tirer d'affaire tout seuls, soit qu'il craignît de ne pouvoir les duper aussi aisément. Un autre joli tour est d'avoir fait quitter le toit paternel à deux sœurs, Elena et Felicita Corintio, d'avoir livré l'une au cuisinier du résident sarde, de les avoir installés dans son propre lit, et ensuite « *cosi deflorata* », de l'avoir procurée à son propriétaire, le noble Pietro Maffeti, et aux amis de celui-ci; il comptait ensuite marier cette ingénue à ce maître queux, mais le résident sarde eut vent de l'intrigue, la trouva un affront blessant, et fit emprisonner son cuisinier. Le pauvre homme dut trouver amer ce procédé de conservation de son honneur.

Peut-être eût-on fermé les yeux sur tout cela, mais le sieur Coin corsait son rapport de griefs plus sérieux, aux yeux des politiques. Cet Antonio Sabbion entraînait la nuit son propriétaire Pieto Maffeti, dans des entreprises louches et dangeeuses, — « *in pratiche ed in pericoli* », — et l'on sait avec quel soin Venise veillait sur les relations de sa noblesse. De plus, et chose plus grave encore, il avait contribué à faire engager par les Russes qu'il avait accompagnés « des personnes » pour les envoyer en Russie. Ces personnes ne sont point désignées : est-il trop audacieux de supposer que ce n'étaient point des ruffians ou des pêcheurs que ces Russes voulaient engager, mais des verriers ou autres ouvriers d'art? Et dès lors on conçoit l'importance de cette dénonciation. G. Coin ne pouvait en produire une plus décisive et plus dangereuse contre cet infortuné Sabbion, si complaisant pour les étrangers, et si soucieux de leur fournir, comme on le fit au baron de Gondremarck (de Meilhac et Halévy), des plaisirs distingués et des partenaires aristocratiques.

Eccellenze, In corte della Masena a San Marcuola, nelle case del nobile signor Pietro Maffeti, la persona di Antonio Sabion, da Fiume, bandito dal stato imperiale per aver comeso un omicidio; questo sotto il tempo della dimora in Venezia, che sarà un anno, vive con pessima e scandalosa vitta (*sic*), avendo la lingua tedesca, che serviva di mesano alli già noti Moscoviti; avendo condoto dalla signora Lucieta Rosmildi, figlia del nobile Antonio Bon, un ministro del imperatore, dicendo che erra (*sic*) una dama Veneziana. Cosi la medema gli disè che dovesse venire a nome del conte Gerdofè, come apare del nome scritto del caratere della sudetta Rosmildi; avendo detto il sudeto

Digitized by Google

Antonio Sabjon che il foresto va vià contenta per aver auto lamicizia duna dama veneta. Cosi anche ha condotto via di casa due sorelle Elena e Felicita Corintio, abitante alla fondamenta di Santantonin; cosi una di queste, per nome Elena, ha lasciata in casa sua ; e mandato a chiamare un tal Giovanino, cogo del R. Residente di Sardegna, ed ha lasciato il sudeto in propria casa e nel proprio leto; cosi fu deflorata, e poi conduceva la persona del nob. Pieto Maffeti con altri nobili; ma risentito di tal afronto il residente, mentre non sofriva che il suo cuogo dovese sposare tal donna, fece li suoi ricorsi, è per ordine fo posto in prigione. Sarà quindici giorni che capitato un nobile inglese, che il sodetto Sabion gli esebi sotto titolo de gentildona veneziana la persona della signora Rosa Pirona, abitante sula fondamenta di San Vio, e ora, a requisizione del signor : inglese, trovasi la sudeta nella locanda di San Giuseppe alle poste di Padova. Cosi anche il sudetto Antonio Sabjon va e conduce alla notte in pratiche e in pericoli la persona del nob sig. Pietro Maffeti. E quando il sudeto Antonio Sabjon erra con li Moscoviti, ha detto che li sodetti avevano ingagiato persone per mandarli in Moscovia, ed il medemo asistiva a tali affari.

(Venise. Arch. di stato. Inquisitori : Riferte, busta 590.)

On ne sait d'ailleurs point ce qu'il advint de cette riferta, et si, à la suite de cette dénonciation, Sabbion fut empêché de continuer son ignoble carrière.

L. G. Pélissier.

ACCURSE MAYNIER
ET UNE VICTIME DE CÉSAR BORGIA (1501)

César Borgia, pendant sa campagne en Romagne dans l'hiver 1500-1501, ne se contenta pas d'abuser des droits de la victoire aux dépens de Madonna Caterina Sforza. Il mésusa aussi de ceux de l'alliance aux dépens du capitaine de l'infanterie vénitienne, Zuan Batista Carazolo, dont il enleva la femme. De savoir si la femme, « honestissima moglie, » regretta ou non cette excessive attention dont l'avait honorée messer Valentino, ce n'est pas ici le lieu. Mais le pauvre mari en fut désolé, et, les représentations de la Seigneurie à son redoutable allié n'ayant produit aucun résultat, il supplia ses patrons de faire intervenir le roi de France. Par une lettre du 17 février 1501,

Digitized by Google

la Seigneurie adressa ses plaintes et ses réclamations à son ambassadeur en France, et à Francesco Foscari, son nouvel envoyé, pour les transmettre à Louis XII. Entre temps, le résident français à Venise, Accurse Maynier, faisait toutes les démarches opportunes en l'espèce et multipliait les preuves ordinaires de son zèle et de son dévouement. Ni son activité diplomatique, ni les démarches de Foscari, ni les avis de Louis XII, n'eurent de succès. César garda la femme, quelque temps du moins. Et de toute cette négociation il ne reste que la lettre de la Seigneurie que je copie dans le registre Secreti Senato XXXVIII, fol. 113v-114.

Francisco Foscari equiti, oratori nostro in Francia.

Per lo incluso exemplo de lettere che scrivemo al orator nostro in corte, intende rete el molestissimo et displecentissimo caso occorso del rapto fato per el duca Valentino de la honestissima moglie del mco D. Zuanbaptista Caraçolo, capetanio nostro de le fantarie, a nuy tanto charo e grato per la fede e benemeriti soi, che più esser non potria; el qual caso occorso, cum quella efficacia qual rechiede la importantia soa, comunicherete cum la Christianissima Maestà et Rmo Rhoano cum subiungerli chel mco Dno Accursio, cum el qual al continuo communicamo tutte le occurrentie, immediate havuta tal notitia, cognoscendo quanto da nuy e da tutto el stato nostro è meritamente existimato questo caso, se offerse personalmente conferirse al duca Valentino per la liberation de dicta dona, et cusi se ne è andato. Per il qual cusi amorevolee benivolentissimo offitio, volemo che in nome nostro ne rendiate immortal gratie a la Christianissima Maestà certificandola chel dicto mag. D. Accursio è per ritornar prestissimo. Ne avanti ditto suo ritorno siamo per alcun modo pe expedire li oratori nosti destinati al Smo Re de Romani.

Datum die 17 februarii 1500 (1).

L.-G. P.

LE FIEF DE MERCADÉ, SEIGNEURIE DE BELLEVILLE.

ADVEU ET DÉNOMBREMENT DU 2 JANVIER 1672. (2)

De vous, Jean Jacques de Masparault, chevalier, seigneur du fief de Pallus sciz au village de Dugny en France, nous, Anne Ponthérou, veufve de Mr Jean de l'Espée, bourgeois de Paris, et Gabriel

(1) Style vénitien.
(2). Document communiqué par M. le Vte de Grouchy.

Digitized by Google

Armand sieur de la Noüe, acquéreurs du fief de Mercadé, seigneurie de Belleville, par contract passé par devant Chuppin et Ogier, notaires au Chastelet de Paris, le cinquième septembre 1671, en exécution de l'adjudication faite à la dite dame de l'Espée le 22 août précédant en l'assemblée des créanciers de feu Charles de Forest, escuier, vivant seigneur dudit Belleville : recognoissons tenir en plein fief le dit fief de Mercadé, seigneurie du dit Belleville, sciz en la ville de Paris aux villages de Belleville sur Sablon, la Villette dite St-Lazare, la courtille Pantin, ou le pré St-Gervais, ses appartenances et dépendances consistant en droits de justice moyenne et basse jusqu'à 60 sols parisis et au dessoubz, censives, rentes, seigneurialles, lots, ventes, saisines et amandes quand le cas y eschet à prendre et percevoir :

Premièrement, sur 2 maisons scizes en cette ville de Paris rue de la Coustellerie, la première appartenant à Me Nicolas Boucot, receveur des domaines de Paris, et auparavant luy à Nicolas Pocher, marchant de vin à Paris, et auparavant à Me Urbain Arnoult, prieur de Fatinal tenant d'un costé à Charles Danes, advocat en parlement, à cause de damelle Louise Bocheron, sa femme, d'autre costé à [*blanc*] abboutissant par derrière à la maison où souloit estre pour enseigne les Trois Barbeaux, et par devant à la dite rue de la Coustellerie ; et l'autre maison appartenant au dit Me Charles Danes, à cause de la dite Boscheron, sa femme, et à Damelle Catherine Demonts, veufve de feu Me Jean Belhomme, et auparavant eux à la veufve et héritiers de feu Me Guillaume Verillard, procureur au Chastelet de Paris, tenant d'un costé au dit Boucot, d'autre costé aux héritiers ou ayant cause du sieur Juif, chirurgien, abboutissant par devant sur la dite rue de la Coustellerie, d'autre bout et par derrière à Baptiste Lescot et autres, ayant cause de Me Nicolas Lemaire.

Item, sur une autre maison en la rue de la Vannerie, autrement dit des recommandaresses, contenant deux corps d'hostels, cour au milieu et autres appartenances en laquelle souloit estre pour enseigne les Trois Barbeaux, appartenante à Baptiste Lescot, maistre chapelier, et Claude Hanau, marchand drapier, bourgeois de Paris et auparavant à Denis Chantelou de la Pierre, Marin la cire, chapelier, et autre héritiers de Nicolas Lemaire, maistre tonnelier à Paris, et de Jeanne Pucelle, sa femme, tenant d'une part à Noël Protex, maistre chapelier, d'autre costé au sieur Regnault et pardevant sur la dite rue de la Vannerie.

Item, sur trente trois maisons et autres héritages sciz au village de Belleville et cimetière du dit Belleville, contenant quinze arpents ou environ, les dites maisons appartenantes à Léger des Barres, Claude Bardou, le jeune, Claude Malessard, Simon Chaudron, Simon Poisson, François le Roux, les sieurs du Hamel, Fedeau, Nicolas Coûteux, Vincent Boudin au lieu d'Isaac Boudin, Jean Chaudron aux ayans

Digitized by Google

cause du sieur Hément, Marguerite Cauchois, veuve de Jean Bordier, Isaac Chaudron, la veuve et héritiers Joachim Boudin, Jean Chaudron le jeune, Claude Pitonin, Jean Pitouin, tenant la totalité des dits lieux et héritages, d'un costé, du grand chemin de Belleville à la Villette, autrement la ruelle des Nonains ou des Souvenirs, d'autre costé, à la maison de Toussaint Boudin et aux héritiers de Toussaint Richer, d'un bout à la grande rue du dit Belleville, et d'autre bout à un sentier faisant la séparation du dit fief de Mercadé Saint-Victor.

Item, sur trente arpens tant terres labourables, vignes, que maisons scizes au dit village et terroir du dit Belleville, lieu dict les Blanchardes, derrière Savy, les dites maisons appartenant aux relligieux, prieur et couvent de Saint-Martin des champs, appelé l'hostel de Savy, aux enfants et héritiers d'Etienne Bordier, Louis Chaudron et enfants du dit Chaudron, Antoine de Fresnes, Gillette Chotard, veufve et héritiers de Pierre Frémin, Anthoine de Fresnes et autres tenant la totalité des dits héritages, d'un costé à la fosse d'Orillon, aux terres de Saint-Martin des champs, aux héritiers ou ayant cause de Mathieu Desrogers et autres, d'autre costé à la ruelle des Nonains, d'un bout, par hault, au grand chemin de Belleville à Paris et grande rue du dit Belleville, et d'autre bout par bas aux pressoirs Saint-Martin.

Item, sur vingt-sept arpens de terre ou environ, assis au terroir de lieu dit les Mancouarts, et devant Savy, tenant d'un costé au grand chemin de Belleville à la Villette, d'autre costé au chemin de Saint-Maur, d'un bout par devant au grand chemin de Paris à Belleville, et d'autre bout par bas, en hache aux héritiers Philippe le Sueur, terres de Saint-Martin des champs et autres.

Item, sur six arpens ou environ de terre sciz au terroir de Belleville au lieu dit les Ballettes, tenant d'un costé aux terres de S[t] Martin des champs, tirant vers les moulins de Chaumont, d'autre costé aux héritiers ou ayant cause du sieur du Jardin, d'un bout par haut vers Belleville, aux héritiers Nicolas le Couteux.

Item, sur vingt cinq arpens de terre ou environs, sciz au dit territoire de Belleville aux lieux dits la pointe d'Agnelet, les Agnelets en cheval, et Boissonnières, tenant d'un costé à la rue qui conduit de Belleville à la Villette, autrement les Bonnières, d'autre costé à une autre rue conduisant de la Villette au mesnil montant, la quelle traverse le village de Belleville; d'un bout par haut à Anthoine le Sueur, et auparavant à Jacques Cottin, et aux héritiers Claude Malessart, et d'autre bout par bas, finissant à la pointe d'Agnelet.

Item, sur vingt arpens ou environ, sis au terroir de la Courtille, le clos d'Espernon, la Muette, la Barrière aux Messiers, la Fontaine au Roy, sur les quelles sont plusieurs maisons, et autres bastimens, jardins et enclos, appartenans aux ayant cause de Jean Moret, jar-

Digitized by Google

dinier, à [*blanc*] Thierry au lieu de Gervais Versongne, Isambert Varillon, au lieu de Guillaume Gautrain, aux héritiers ou ayant cause de [*blanc*] Lubin, espicier à Paris, et autres, tenant à la totalité des dites terres et héritages. D'un costé au grand chemin de Paris à Belleville, d'autre costé au chemin de S[t] Maur qui conduit à la chaussée de la Villette à Paris, d'un bout au grand sentier, d'autre bout en pointe sur le grand chemin de Paris vers la Courtille.

Item, sur cinq quartiers de terre sciz au terroir de la Courtille, au lieu dit de la Fontaine au Roy ou l'Orme aux Messiers, au bout des quels est un regard de fontaine et par dedans les quels passe un tuyau de la dite fontaine, tenant d'un costé au chemin de S[t] Maur, d'autre costé aux ayans cause du sieur Gillot, d'un bout à la rue du Mesnil et d'autre bout à [*blanc*] les dits cinq quartiers appartenant à Marie Pillegrain, femme de GervaisGervais [*sic*], apothicquaire à Paris.

Item, sur dix arpens de terre ou environ, sciz au terroir de la Courtille, lieu dit le gros Bureau, le grand et le petit Beauchamp, tenant d'un costé au grand chemin de Paris à Belleville, d'autre costé à la ruelle d'Orillon, qui conduit au chemin de S[t] Maur, et d'autre bout au chemin de S[t] Maur.

Item, sur vingt arpens ou environ, tant terres que vignes et autres héritages sur les quels sont basties plusieurs maisons, appartenant à [*blanc*] Thierry, héritier de Gervais de Versongne, sciz au dit terroir de la Courtille, lieu dit les Fosses d'Orillon, ou la ruelle d'Orillon, tenant la totalité des dits héritages, d'un costé par hault aux terres de S[t] Martin des Champs, d'autre costé au chemin du Mesnil-montant, d'un bout à la ruelle des Nouvières et d'autre bout par bas au petit pressoir ou long canon.

Item, sur cent arpens de terre ou environ sciz au dit terroir de la Villette S[t] Lazare, au lieu dit les Guignottes, le Troussepoussin, les Plantes Gautier, les Barreaux, l'Orme Malladaye, Vol du Cocq, la Harmande, les Huit Bornes, tenant d'un costé à la rue tendante de la Villette à Belleville, à M[e] Claude Hacqueteau, advocat, au lieu de M[e] [*blanc*] Ragu, procureur en parlement, les héritiers Jean Boucot, Pierre Josselin, le commissaire Parmentier, et encore le dit Pierre Joslin, les héritiers Nicolas Damour, et autres, d'un boult par hault au sieur comte de Charault, Charles Bardou, et autres, et d'autre bout à la sente des Cheminets et des Charbonniers.

Item, sur trente cinq arpens de terre ou environ, sciz au terroir de la Villette aux lieux dits les Cornelets, les Maisonnettes, le chemin de Meaux, le reposoir Tire-Barbe, les Crevasses, les Barreaux, tenant d'un bout à la rue qui conduit de la Villette à Belleville, d'autre costé au sieur Gillot, Daniel Sorin, le sieur de Creil et autres, d'un bout le chemin de Meaux, entre deux à la veufve Jacques Cottin, le sieur Sorin, Michel Tessier et plusieurs autres, et d'autre bout, les

Digitized by Google

héritiers ou ayant cause du sieur du Jardin, le sieur Sorin et plusieurs autres.

Item, sur sept arpens de terre ou environ, sciz au dit terroir de la Villette, au lieu dit les Crevasses, tenant d'un costé à la rue conduisant de la Villette à Belleville, d'autre costé Pierre Bonnet, Daniel Sorin, d'un bout aux heritiers du dit jardin et Anthoine Cottin, aboutissant sur le chemin des Moines par en hache, et d'autre bout par haut, au chemin de Meaux.

Item, sur neuf arpens de terre ou environ, sciz au terroir de Pantin ou prez Saint Gervais, aux lieux dits les Thuilles, les Dorez, la Lanvie, tenant d'un costé le sieur Picart, advocat du Roy au Chastelet de Paris, le sieur comte de Charost, Charles Petitbon, chirurgien, [*blanc*] Mesnier, marchand de vins, et autres d'autre costé. Jeanne Chesneau, veufve de Louis Arragon, notaire, Michel Tessier, Adam Ruel, le sieur Hacqueteau et autres, d'un bout par hault la veufve Luc Bonneau, les héritiers Bertrand Joubert, Pierre Gressier et autres, d'autre bout par bas à Michel Colman, le sieur Sorin, Michel Tessier, Jean Colman, Charles Choppart et autres.

Promettons qu'en cas qu'il vienne quelque autre chose à nostre congnoissance qui soit du dict fief à nous appartenant, ou que les dits héritages ci-dessus fussent de plus grande concistance et estendue, de l'augmenter.

Faict à Paris, le deuxième jour de Janvier mil six cent soixante et douze.

ANNE PONTHEROU. ARMAND.

Aujourd'huy, sont comparus pardevant les notaires du Roy au Chastelet de Paris soubsignez, demoiselle Anne Ponthérou, veufve de M^e^ Jean de Lespée, bourgeois de Paris, et M^e^ Gabriel Armand, sieur de la Noüe, demeurant à Paris, rue du Cocq, paroisse S^t^ Jean en Greve, lesquels ont recongneu et confessé avoir fait, escript et signé de leurs signatures ordinaires, l'adveu et dénombrement cy devant escript, sur trois feuillets de papier, le présent compris, qu'ils ont dit contenir vérité et promettent l'entretenir de point en point, selon sa forme et teneur, lesquels trois feuillets paraphés par la dite damoiselle de l'Espée, sieur Armand, etc.

Fait à Paris, le deux Janvier 1672.

ANNE PONTHEROU. ARMAND.

GALLOYS. LAURENT.

Digitized by Google

DOCUMENTS SUR L'OBSERVATOIRE DE PARIS

(1784-88-89) (1).

I

« Le Sr de Cassini père étant mort et laissant une veuve qui depuis son mariage habite l'Observatoire, le comte de Cassini, son fils, désire beaucoup que V. M. veuille bien assurer à sa mère la continuation de son logement, formant partie de ce qui compose celui du Directeur. Sa tendresse filiale pour sa mère lui fait consentir de se gêner dans un appartement qui n'est pas trop grand, pour lui en donner une preuve.

Je n'y vois pas d'inconvénient, pourvu que cela ne porte pas obstacle à loger un nouveau directeur si le comte de Cassini venait à mourir. Mais on peut y parer en insérant dans le brevet la condition que cette jouissance n'aura lieu qu'autant que le comte de Cassini, directeur actuel, sera vivant.

« Je supplie V. M. de vouloir bien accorder à l'un et à l'autre cette grâce sous la condition que je viens d'énoncer.

Le 19 septembre 1784.

D'ANGIVILLER.

« *Bon*, avec la condition » (2).

II

« Au mois de juin 1787, V. M. a nommé le sieur Cassini, directeur de l'Observatoire de Paris, les sieurs Méchain et Legendre, astronomes de l'Académie des Sciences, pour travailler de concert avec plusieurs commissaires anglais choisis par la Société royale de Londres à la réunion des observatoires de Paris et de Greenwich. Cette opération, suivant le compte qui en a été rendu à V. M. par M. le baron de Breteuil, a eu le plus grand succès.

« Le sieur de Cassini, obligé de passer à Londres pour la plus grande sûreté de ses observations, a profité de son séjour dans cette ville (d'après les ordres qui lui avaient été donnés) pour examiner les immenses télescopes d'Herschell et les célèbres instruments astronomiques de Ramsden et Dollon. De retour en France, il a été autorisé à écrire au sieur Ramsden pour lui commander une lunette méridienne de 8 pieds et un cercle mural tournant, destinés pour l'Observatoire de Paris.

(1). Communiqués par M. Fernand Bournon.
(2). Arch. Nat., O1 1067.

Digitized by Google

« Depuis, M. le baron de Breteuil a écrit à M. l'ambassadeur de France à Londres pour le prier de faire surveiller la construction de ces deux instruments; le cercle mural devait être livré dans le cours de cette année, moyennant 6000#, prix convenu.

« Aujourd'hui, le sieur Cassini est prévenu que cet instrument est achevé. Si V. M. le juge à propos, je chargerai M. l'ambassadeur de prendre les précautions nécessaires pour le faire venir en France; je la suplie en même temps de m'autoriser à ordonner le payement des 6000# sur le trésor royal.

« *Bon* » (1).

III

« Décisions des 30 décembre 1787 et du 14 novembre 1788.

LOGEMENTS PAR ANNÉE

Au sieur de Cassini.....	1.700#
Au sieur Le Gentil.....	750
Au sieur Jeaurat.....	500

Au sieur de Cassini : 6 derniers mois 1788.	850#	1287 10 fr.
Au sieur Jeaurat : 6 derniers mois 1788.	250	
Au sieur Le Gentil : quartier d'oct. 1788.	187 10 fr.	

Au sieur Savalata de Langes :

1207# 10 francs pour être délivrés au sieur de Cassini, directeur de l'Observatoire et employés à indemniser tant ledit sieur de Cassini que les sieurs Le Gentil et Jeaurat des dépenses de leur déplacement, nécessité par les réparations faites aux bâtiments de l'observatoire, où ils ont ordinairement leur logement, et pour les six derniers mois 1788.

Fait à Versailles le 15 avril 1789. »

A cette pièce est annexée la lettre suivante (autographe) de Cassini à « Monsieur Jurieu » :

7 avril 1789.

« Voici, Monsieur, l'explication que vous me demandez au sujet des 1475# que j'avais portés dans ma lettre.

« Étant dans l'intention d'écrire à M. de Villedeuil et de lui demander d'être remboursés des six derniers mois des loyers de l'année dernière, dont nous avons fait les avances, j'ai demandé à M. Le Gentil, ces jours derniers, combien il lui était dû; il m'a

(1) Arch. Nat., O¹ 1067.

Digitized by Google

répondu : *six mois*. En effet, au 1er avril de cette année courante il lui est dû six mois, et à M. Jeaurat et à moi, neuf, de sorte que véritablement il nous est dû dans ce moment

A M. Le Gentil : pour 6 mois	375#
A M. Jeaurat : pour 9 mois	375
A moi : pour 9 mois	1.275
Total :	2.025

mais en laissant trois mois en arrière et ne payant que jusqu'au 1er janvier dernier nous n'aurons effectivement à toucher que 1287# 10 s. au lieu de 1475.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE COMTE DE CASSINI » (1).

QUESTIONS

208. — Le capitaine de Romagnac (1687). — Dans le registre *Esposizioni principi*, 84, des archives de Venise, consacré aux relations des ambassadeurs des puissances européennes avec le Conseil des Dix et le Sénat, il est question, au fol. 100, et à la date du 11 février 1687, d'une requête adressée par le consul de France à l'*eccellentissimo collegio* en faveur d'un M. de Romagnac. Ce personnage, huguenot, et employé au service de la Sérénissime sous les ordres de Morosini, avait fait connaître en France son désir d'abjurer le calvinisme et de recouvrer, par ce procédé, les biens confisqués de sa famille. Ce désir avait été bien accueilli. Mais Morosini, capitaine général des armées vénitiennes, ne voulait pas rompre l'engagement de cet officier et le laisser aller en France se convertir. C'est ce congé que Louis XIV faisait demander à la Sérénissime. — Voici le rapport présenté par un secrétaire du *Collegio*, qui a omis de signer, au Collegio :

M. D. C. LXXXVII. A di XI febbraio.

Capitato alle porte dell' eccmo Collegio il console di Francia, e

(1) Arch. Nat., O1622. Ces deux pièces sont égarées dans le compte des payements de la Bibliothèque du roi de l'année 1788.

Digitized by Google

fatta instanza di parlar ad un segretario, andatovi io infrascritto. di ordine degli eccmi signori Savii, s'espresse in conformità del memoriale, che lasciò; et è il seguente, traddotto dal francese:

« Sermo principe. illmi et eccmi signori,

Io sono ben informato che il sig. di Romagnac, gentilhuomo francese, che è presentemente al servizio della sermma Republica sotto il commando del capitino generale Morosini, figlio di parenti ugonotti, havendo scritto in Francia d'esser pronto di ritornare per abjurare la sua falsa religgione, hà piaciuto al Re mio padrone di fargli conservar li suoi beni con questa conditione. Sopra di che, il dº signor di Romagnac, havendo più volte dimandata la sua licenza al sig. cap. generale senza poterla ottenere per ritornare in Francia e farsi cattolico, come ha promesso, supplico V. Sta e VVre Eccze di voler commandare che gli sia data la sua licenza. Faranno una giustitia grata a Dio et al Re. Sono sempre, di V. Sta et di VV. EE., con profondo rispetto, loro humillissimo et obbedmo servitore. »

Cio da me riferto a sua Serenità, hebbi ordine di dirgli che si sarebbero havuti li proprii riflessi al memoriale. Il che eseguito, partì.

Le congé ainsi demandé par le roi fut accordé. Mais les registres vénitiens ne donnent aucun renseignement sur ce M. de Romagnac. Pourrait-on dire si ce rénégat rentra effectivement en France et ce qu'il advint de lui?

G.

209. — **Le docteur Akakia**, dont Voltaire a employé le nom, est-il le parisien qui étudiait la médecine à Montpellier à la fin du XVIe siècle? Le registre matricule I, (1562-1669), au Secrétariat de la Faculté de médecine, contient l'*inscription* suivante:

M. Akakia

Ego Martinus Akakia, parisiensis, examinatus in logicis et physicis a reverendis procuratoribus D. Blesmo et Ranchino, et persoluto jure universitatis, fui adscriptus cathalogo studiosorum medicinæ. Elegi mihi patrem reverendissimum dominum Hucherum, universitatis cancelarium, anno domini 1593 die quinta februarii.

François Baluze, « lemovicensis », étudiant inscrit le 16 novembre 1598 à la même Faculté de médecine, a-t-il un rapport de parenté, et lequel, avec le savant Baluze?

T.

210. Antoine Coutel. — Dans la bibliothèque d'un château de Touraine j'ai trouvé un petit volume dont voici le le titre: « *Promenade de messire Antoine Coutel, chevalier sei-*

Digitized by Google

gneur de Monteaux, *des Ruez*, *Fouynais*, *etc.* A Blois, chez Alexis Moette, libraire-imprimeur du roy, dans la grand'rue au nom de Jesus. M.D.C.LXXVI. » Il contient des pièces de vers, françaises et latines, des épitaphes, etc. Pourrait-on donner quelques détails biographiques sur ce personnage ?

TURONUS.

CHRONIQUE

M. Jules-Gustave Flammermont, qui vient de mourir à Lille, le 29 juillet, était né à Clermont (Oise), le 5 février 1852. Élève diplômé de l'École des Hautes-Etudes, archiviste-paléographe (promotion du 22 janvier 1878), il fut d'abord archiviste de la ville de Senlis et du château de Chantilly ; puis, docteur ès-lettres en 1883, il fut nommé, l'année suivante, chargé de cours à la Faculté des lettres de Poitiers, et, en 1886, titulaire de la chaire d'histoire et de géographie de l'antiquité et du moyen-âge à la Faculté des lettres de Douai, qu'il suivit à Lille, lors du transfert du siège de cette Académie (1887) : c'est là que, soudainement, la mort est venue le frapper, au milieu de ses livres, qui constituaient, à bien peu près, toute sa famille et toute sa société. — Ses premiers travaux avaient eu pour objet l'histoire de Senlis (Cf. *Comptes-rendus et Mém. du Comité archéol. de Senlis*, t. II [1876], pp. 3 à 5, 7 à 10, 11 à 18, 35 à 38), et sa thèse de l'École des Chartes était un *Essai sur l'Histoire de Senlis au moyen-âge :* les positions en furent, seules, imprimées (dans le *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, IV [1877], pp. 171 à 178) mais il en développa certaines parties dans l'*Histoire de Senlis pendant la seconde partie de la guerre de cent ans* (*1405-1441*) (*Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, IV [1878], pp. 180 à 298) et dans l'*Histoire des institutions municipales de Senlis* (41e fasc. de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*). M. Flammermont contribua à la réorganisation des archives de la marine par une étude sur *Les vols d'autographes et les archives de la marine* (1883) ; puis il publia successivement : *Le chancelier Maupeou et les Parlements* (1884, thèse) ; *L'expansion de l'Allemagne* (1885) ; *Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la Cour de Berlin* (1885) ; *Relations inédites de la prise de la Bastille, par le duc de Dorset et le comte de Mercy-Argenteau* (1885) ; *Les Universités allemandes* (1886) ; *Etudes critiques sur les sources de*

Digitized by Google

l'Histoire du XVIII^e siècle : I. *Les Mémoires de M^me Campan* (1886); *Lille et le Nord au moyen-âge* (1888); *Remontrances du Parlement de Paris au XVIII^e siècle* (t. I, 1888; t. II, en collaboration avec M. Maurice Tourneux, 1895; le t. III est sous presse); *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz* (1889-91, 2 vol., en collaboration avec M. le chevalier d'Arneth); *La journée du 14 juillet, fragments inédits de Pitra* (1892, avec introd. et notes); *Album paléographique du Nord de la France* (1896); *Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution, conservées dans les archives de Berlin, Genève, Turin, Londres, La Haye, Vienne, etc.* (1896). M. Flammermont a collaboré à la *Revue historique*, où il a donné plusieurs études importantes, notamment sur *La Jacquerie en Beauvaisis* (1879, t. XI) et *Le second ministère Necker* (1891, t. XLVI); en ces dernières années, il était devenu l'un des principaux rédacteurs de la *Révolution française*. M. Aulard lui a récemment consacré là une intéressante notice à laquelle nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer (1); il y dépeint d'un mot, très spirituel et très exact, le caractère de M. Flammermont : c'était, dit-il, l' « Alceste de l'érudition ». Et en effet, M. Flammermont était d'une irritabilité quelque peu maladive — l'on a pu, jadis, s'en apercevoir ici-même — ; il supportait difficilement la contradiction et, d'une franchise un peu rude, jugeait avec une sévérité sans ambages ceux de ses confrères dont les théories s'écartaient des siennes; d'ailleurs, jaloux de son indépendance, il redoutait tout ce qui semblait pouvoir l'atteindre, et il alla, en ce sens, jusqu'à refuser les palmes académiques qu'on lui voulait donner. — Il lègue à peu près toute sa fortune à la Faculté des lettres de l'Université de Paris qui devra l'employer à fonder et à alimenter une caisse de prêts pour les étudiants pauvres s'occupant d'histoire moderne et contemporaine. « Je veux, écrivait-il dans son testament, que mes obsèques se fassent avec la plus petite dépense possible ; j'ordonne expressément que mon cadavre soit transporté directement au cimetière par le corbillard du pauvre, la dernière classe, sans fleurs ni couronnes, et soit déposé dans la fosse commune, le cercueil le plus simple et en bois blanc..... Je veux être enterré le plus simplement possible et je supplie mes parents, amis et connaissances de ne pas se déranger pour m'accompagner au cimetière. Ils peuvent mieux employer leur temps qu'en suivant mon cadavre. *Laboremus.* » Ce dernier mot fut la loi de sa vie. H. M.

— **Société Nationale des Antiquaires de France.** — *Séance du 17 mai.* — M. Adrien Blanchet fait divers rapprochements entre les représentations de l'Annona, fournies par des tessères en

(1) La *Révolution française*, 14 août 1899, pp. 98 à 101.

Digitized by Google

plomb et par les monnaies romaines. Il communique deux pierres gravées trouvées en Italie qui complètent les renseignements donnés par les autres monuments au sujet de la divinité qui présidait aux distributions gratuites de blé sous l'empire romain. — M. Babelon communique une pierre gravée qui représente la légende relative à la construction du Capitole et rappelle le texte de Tite-Live concernant cet évènement de l'histoire de Rome. — M. Héron de Villefosse présente la photographie d'une hache phénicienne trouvée à Carthage. Ce monument porte des traces sensibles de l'influence de l'art égyptien. — *Séance du 24 mai.* — M. S. Berger lit une note de M. Tholin sur une récente découverte d'objets gallo-romains faite à Agen. Le plus important est un bas-relief représentant Apollon. — M. Lafaye présente quelques observations sur l'inscription latine d'Hasparren (Basses-Pyrénées). — *Séance du 7 juin.* — M. de Villefosse présente une très remarquable lampe en bronze de l'époque chrétienne, découverte à Bénévent. Cette lampe, de forme élégante, éveille l'idée d'une nacelle dont la haute poupe serait formée par le cou et la tête d'un griffon. Le monstre tient un fruit rond dans son bec; la tête est surmontée de la croix monogrammatique; ce monument peut remonter à la fin du IV^e^ ou au commencement du V^e^ siècle de notre ère. — M. Toutain fait une communication relative à un texte d'Hérodote relatif à quelques peuplades de l'Afrique qui, expose-t-il, se teignaient le corps en rouge. Une récente découverte de M. Mowat à Mahedia, entre Sousse et Sfax, a prouvé que les anciens habitants du pays teignaient en vermillon les ossements de leurs morts. La concordance entre la coutume rapportée par Hérodote et l'usage funéraire ainsi révélée, donne une grande valeur à l'observation de l'historien grec. — M. le baron de Baye signale la récente découverte d'ossements humains teints en rouge trouvés dans deux dolmens fouillés au Caucase; cet usage funéraire avait été observé dans des tombeaux de l'Ukraine. — *Séance du 16 juin.* — M. Leijte de Vasconcellos fait une communication sur deux monuments trouvés en Portugal. L'un est une mosaïque romaine représentant Orphée, provenant des environs de Leiria; l'autre, une inscription latine. — Au nom de M. de Villefosse, M. l'abbé Thédenat représente le dessin d'une colonne découverte à Montagnac (Hérault), aujourd'hui déposée au Musée de Béziers, et portant une nouvelle inscription gauloise en caractères grecs. — M. l'abbé Thédenat fait ensuite une communication sur les fouilles récemment faites au Forum romain sous le pavé noir, où l'on avait cru découvrir le tombeau de Romulus. Les objets trouvés rendent cette attribution peu vraisemblable; il y avait là un *locus sacer* remontant à la plus haute antiquité, mais dont la destination est inconnue. — *Séance du 28 juin.* — M. Cagnat entretient la Société d'une inscription sur bronze qui lui a été communiquée de Beyrouth par le P. Ronzevalle; c'est une lettre adressée aux navicu-

Digitized by Google

laires d'Arles par un personnage auquel ils avaient présenté leurs doléances. Il y est question des mesures à prendre pour assurer l'intégrité de la livraison du blé fourni par la Gaule Narbonnaise à la ville de Rome. — M. Mowat, cherchant à expliquer la présence d'un fragment de damier derrière la figure d'Orphée, dans la mosaïque de Luria communiquée dans la dernière séance par M. Leite de Vasconcellos, la rapproche d'une plaque d'argent publiée par Caylus et portant une figure de Cupidon sur un fond décoré en damier. — M. Molinier fait remarquer que le fragment de damier de la mosaïque paraissait être un objet mal représenté, plutôt qu'un décor continu. — M. Blanchet lit un travail de M. de Mély sur les deniers de Judas. — *Séance du 19 juillet.* — M. Bruston, associé correspondant, entretient la Société de la médaille du Christ à inscription hébraïque, dont il a été plusieurs fois question depuis quelque temps : d'après lui, cette inscription aurait une double signification chrétienne ou juive suivant le sens où on la lirait. — MM. Samuel Berger et Babelon croient qu'il est difficile de voir dans cette inscription autre chose qu'une inscription chrétienne. — M. Gauckler, associé correspondant, détermine l'usage d'un objet publié récemment dans le catalogue du Musée de Carthage; c'est une tuile couvre-joint, jouant le rôle de fausse gargouille. — M. Saglio entretient la Société de divers objets antiques en forme de pommes trouées, munies d'un manche creux et qui paraissent être des arrosoirs. — M. Babelon annonce que les fils de Beulé ont fait don au Cabinet des médailles de deux vases provenant de la collection de leur père, dont l'un est bien connu sous le nom de vase de Bérénice.

— **Musée de Lille.** — Nouvelles acquisitions (legs Aimé Desmottes) : 1° Trois objets d'art en bois : un petit coffret de mariage, décoré de figures et de mascarons en relief, curieux travail vénitien du XIV^e^ siècle ; un chef processionnel du XV^e^ siècle, doré et polychromé; un plat armorié, travail allemand du XVI^e^ siècle, avec peintures représentant deux jeunes couples parlant d'amour. — 2° Objets en métal : un encensoir gothique, en cuivre doré, avec couvercle en forme de tour ronde à deux étages; un ciboire hexagonal, en cuivre battu, ciselé et doré, orné de douze statuettes renfermées dans des niches séparées par des contreforts ; une aiguière en bronze avec goulot à têtes fantastiques d'animaux; un chaudron, à trois pieds, en bronze, d'origine peut-être lilloise, car il porte, trois fois répété, un écu losangé au lys; un petit chandelier formé d'un personnage debout tenant une bobèche; ces cinq objets datent du XV^e^ et du XVI^e^ siècles. Deux étains terminent la série. Ce sont : une aiguière du XVII^e^ siècle, de forme gracieuse et élancée; un plat creux, du XVI^e^ siècle, orné de nombreux sujets enfermés dans des médaillons richement décorés.

Digitized by Google

— **Musée lorrain de Nancy**. — *La Sainte Famille*, peinture sur cuivre du XVIII[e] siècle (don de M. Cartier). — Sceaux en cire rouge de Léopold, duc de Lorraine; sceaux divers (don de M. le comte J. Beaupré). — Objets divers de l'époque gallo-romaine, trouvés à Vandémont (don de M. Breton). — Portrait de Paulus, né à Vergaville en 1710, mécanicien et astronome; portrait de femme de la famille Paulus. — Tableau représentant une fresque qui se trouvait dans la chapelle des Petites Carmélites de Nancy, peint par Charles Paulus (dons de M. H. Paulus). — Statuette en pierre, représentant deux anges portant un chandelier, provenant, dit-on, de la cathédrale de Toul (acquisition).

— Le Congrès qui s'est tenu à Chambéry du 17 au 19 août à l'occasion de l'inauguration de la statue de Joseph et Xavier de Maistre, est, depuis 1878, le quinzième qui réunisse les diverses sociétés savantes des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie et de Genève, Lausanne et Saint-Maurice-en-Valais. Parmi les communications faites à ce Congrès, citons celles de M. Descotes sur J. de Maistre en Sardaigne; de M. Ritter, sur le poème de la Savoie attribué à Jacques Peletier et rédigé en 1572; de M. Max Bruchet, sur les archives de la chambre des comptes de Savoie conservées aux archives camérales de Turin; de M. le chanoine Truchet, sur les représentations théâtrales en Maurienne de 1584 à 1630.

— L'Académie des Beaux-Arts a, dans sa séance du 4 août, partagé le prix Bordin (gravure) entre M. Roger Marx, pour son ouvrage sur *Les médaillons francais*, et M. Henri de la Tour, pour son *Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale*, et attribué, sur le prix Bordin (architecture), 1000 francs à notre collaborateur M. Henri Chabeuf, vice-président de l'Académie de Dijon.

Ouvrages nouveaux :

— **Beaumont** (C[te] Charles de). — *L'exécution de Cinq-Mars, d'après une relation inédite*, Tours, P. Bousrez, 1899, 16 pp. in-8. (Extr. du *Bull. de la Soc. arch. de Touraine*).

M. de Beaumont a eu la bonne fortune de découvrir, dans des archives particulières, un tres curieux document, relation inédite d'un témoin oculaire de la mort de Cinq-Mars et de son ami de Thou. Ce récit, d'un ton absolument sincère, est d'ailleurs confirmé par ceux qui sont déjà connus et publiés. Une introduction de quelques pages et des notes éclaircissent utilement cette pièce curieuse.

M.

— Du même : *Essai sur Mathieu Dionise, sculpteur manceau*. — Mamers, Fleury et Dangin, 1899, 25 pp. in-8 et 4 pl. (Extr. de la *Rev. hist. et arch. du Maine*, t. XLV et t. XLVI).

Digitized by Google

Il s'agit ici d'un de ces sculpteurs de province comme notre France en a beaucoup produit à la fin de la Renaissance; celui-ci était à peu près inconnu jusqu'à présent; à peine si quelques mentions en avaient été faites dans des ouvrages récents. M. de Beaumont a successivement découvert trois de ses œuvres dont il appuie la minutieuse description par quatre planches. La pièce la plus intéressante est une vierge en pierre retrouvée dans une église du Périgord et qui porte, gravée au dos, la mention suivante : *Faict au Mans par Mathi Dionise, le 5e iuilet 1581.* M.

Brooks Adams. — *La loi de la civilisation et de la décadence, essai historique*; traduit de l'anglais par Auguste Dietrich. — Paris, Alcan, 1899, in-8, x-435 pp.

La vie animale est l'un des débouchés par où se dissipe l'énergie solaire; les sociétés humaines, formes particulières de la vie animale, se distinguent les unes des autres par l'énergie. Celle-ci se manifeste par la pensée, dont la Crainte et l'Avidité sont les deux phases importantes. Plus sont considérables la masse et l'énergie d'une société, plus est rapide son mouvement, et plus tôt se centralise-t-elle : plus vite aussi la Crainte, mère de la croyance à l'invisible, de l'imagination et de la poésie, fait-elle place à l'Avidité, cause de la guerre et principe du commerce. De bonne heure, à Rome même, se précise l'autocratie du capital : le soldat laboureur est évincé par l'usurier. A travers l'histoire de Byzance, des croisades et du moyen-âge, de l'abolition des Templiers, de la Réformation anglaise, de la suppression des couvents en Angleterre et de l'éviction des « yeomen », M. Brooks Adams poursuit son étude jusqu'à l'époque contemporaine : l'établissement, à Paris, de la colonne Vendôme, « tombeau du sang guerrier moderne », coïncide avec le moment où, à Londres, Nathan Rothschild devient le despote du Stock-Exchange; Waterloo marque enfin « l'avénement des usuriers ». Alors la décadence se précipite : désagrégation de la famille, — réduction, par mesure d'économie, du nombre des mariages et du chiffre de la natalité, — appauvrissement de l'imagination, de la poésie et de l'art. L'homme d'imagination meurt de faim, l'artiste n'est plus qu'une des créatures du marché commercial; le réalisme triomphe. « Nulle poésie ne peut fleurir dans le sol aride moderne; le drame est mort, et les patrons de l'art ne ressentent même plus de honte à profaner les plus sacrés des idéals. Le rêve extatique que quelque moine du XIIe siècle a découpé dans les pierres du sanctuaire consacré par la présence de son Dieu, est reproduit en vue d'attifer un magasin, ou le plan d'une abbaye que saint Hugues a peut-être bénie est adapté à une gare de chemin de fer ». C'est sur cette triste constatation que se termine l'*Essai* de M. Brooks Adams.

Quand on l'a lu — et il en vaut la peine —, on comprend que M. Au-

Digitized by Google

guste Dietrich, qui n'en est pourtant point à son premier essai et, avant d'aborder l'américain Brooks Adams, avait mis en français l'allemand Max Nordau, on comprend qu'il ait écrit dans son Avant-propos : « Le traducteur a dû serrer sa ceinture et se livrer, pendant plus de quatre cents pages, à un véritable combat corps à corps avec l'original. » Puisse-t-il, du moins, être consolé par l'assurance qu'il n'a pas eu le dessous dans la lutte. H. M.

Cisternes (Raoul de). — *La campagne de Minorque, d'après le journal du commandeur de Glandevez et de nombreuses lettres inédites.* — Paris, Calmann Lévy, 1899, IX-370 pp. in-8.

Le chef d'escadre Pierre-André de Glandevez commandait, dans la campagne de Mahon, le vaisseau le *Redoutable*, et son journal était resté inédit; en y joignant des pièces tirées des Archives des ministères des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, M. de Cisternes avait quelques-uns des éléments nécessaires pour écrire l'histoire de ce premier épisode de la guerre de sept ans. Il y a joint de nombreuses citations de chansons de l'époque, dont la valeur littéraire, qui est nulle, est supérieure à l'importance documentaire qui leur manque absolument : mais les Parisiens du temps se plurent à les fredonner, et « elles sont intéressantes à cet égard ». Encore eût-il été préférable de les réunir à part et de ne point en émailler un récit historique qui, par ailleurs déjà, a son intérêt propre. Après avoir étudié les préliminaires de la guerre, M. de Cisternes expose dans le détail les préparatifs des arsenaux français et l'expédition qui aboutit à la victoire navale du marquis de la Galissonnière sur l'amiral Byng et à la capitulation du fort Saint-Philippe. Parmi les pièces justificatives (au nombre de vingt) : les instructions données pour le débarquement dans l'île, une relation contemporaine de l'exécution de Byng, des lettres et des mémoires de Louis XV et du maréchal de Richelieu, etc. H. M.

Funck-Brentano (Frantz). — *La prise de la Bastille, bibliographie critique.* — Paris, Fontemoing, 1899, 8 pp. in-8.

Premier fascicule d'une Bibliothèque de bibliographies critiques dont la Société des études historiques entreprend la publication. M. Funck-Brentano était tout désigné pour en ouvrir la série, et l'on doit souhaiter que les fascicules suivants imitent la clarté de celui-ci, tout en restant aussi complets. Les sources et documents sont classés en relations des assiégés, relations des assiégeants, relations des spectateurs, relations des ambassadeurs étrangers, relations officielles, documents divers et journaux de l'époque ; puis vient l'indication des travaux des historiens proprement dits.

Lacaille (Henri). — *Etude sur le collège de Reims à Paris* 1412-1763). — Reims, Imprimerie de l'Académie, 1899, in-8, 11-182 pp. (Extr. des *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CIV.)

Digitized by Google

Guy de Roye, archevêque de Reims, mort en 1409, chargea ses héritiers de fonder à Paris un collège pour les étudiants de son diocèse. Les « escholiers » rémois s'occupèrent de trouver un emplacement et acquérirent, en 1412, moyennant deux mille livres tournois, l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne, « séant à Paris près et au-dessous de Saint-Hilaire, en la rue de Bourgogne, et, d'autre part, au long de la rue Chartière, aboutissant de l'un des costez au long de la rue des Sept Voyes et aboutissant par derrière à la rue du Clos Brunel. » Nous avons peu de renseignements sur les débuts du nouveau collège, auquel, en 1443, fut réuni celui de Rethel; parmi les rares documents du xv^e^ siècle qui nous sont parvenus, est un procès-verbal d'enquête au sujet d'un litige entre les collèges de Reims et de Coquerel pour la propriété d'un jardin mitoyen. D'autres actes, au xvi^e^ siècle, décrivent le cérémonial de l'élection des procureurs. Sous François I^er^, le collège de Reims prêta l'une de ses salles à Justiniani, professeur d'hébreu au collège de France. Quelques années plus tard, on y représenta des comédies et des tragédies, dont la *Sophonisbe* de Saint-Gelais, la *Cléopâtre captive* de Jodelle, etc. Mais bientôt le collège, qui n'avait jamais été riche, connut de mauvais jours : ses dépenses excédaient ses recettes de plus de mille livres, et, faute de pouvoir payer ses dettes, il se vit enlever une maison par le collège de Fortet. Les troubles de la Ligue vinrent encore accroître sa misère. Toutefois, et grâce aux patients efforts du principal Jean Morel, il parvint à se relever. A partir de 1608, nous possédons la série à peu près complète, de ses comptes, et dès lors son histoire, son administration, son réglement intérieur nous sont bien mieux connus. L'hôtel fut de nouveau démembré, par l'agrandissement de la Sorbonne, en 1642 et 1647. Enfin, en 1763, l'abbé Copette étant principal, le Parlement décida la réunion au collège Louis-le-Grand des dix-huit « petits collèges » au nombre desquels était celui de Reims. Les bâtiments, devenus sous la Révolution propriété nationale, finirent par être acquis par le collège Sainte-Barbe, auquel ils appartiennent encore. « De nos jours, on ne peut rien reconnaître de l'ancien emplacement... Si on remonte la rue Chartière, on parvient à un cul-de-sac au fond duquel se dresse un mur qui barre complètement le chemin; à droite et à gauche, pas d'issue, et cependant sur ce mur on a placé une plaque sur laquelle on peut lire : Rue de Reims. C'était là... » — La monographie qu'a écrite M. Lacaille nous retrace excellemment cette histoire. Elle est suivie de quarante-trois pièces justificatives, et de la liste des « officiers » du collège : maîtres, principaux et procureurs. On remarquera que cette étude n'intéresse pas moins les Rémois que les Parisiens, et qu'elle est une fort utile contribution à l'histoire et à la topographie du V^e^ arrondissement.

H. M.

Digitized by Google

La Croix (Le P. de). — *Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil (Maine-et-Loire) entreprises en 1898-99 d'après des textes anciens* (Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 28 avril 1899). — Paris, Alph. Picard, 1899, 23 pp. in-4 (avec 5 planches et 13 photogr. ou dessins).

M. le P. de La Croix a recherché et trouvé, sous le sol de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil, les vestiges de monuments décrits dans une chronique du VI^e^ siècle, remaniée, au IV^e^, par Odon de Glanfeuil. La véracité de ce texte, fort discutée jusqu'à présent, est prouvée au moins pour la description de ces monuments : le savant archéologue a exhumé les restes d'une villa gallo-romaine et y a découvert un puits et une nymphée qu'alimentait l'eau d'une source amenée par un aqueduc de 179 m. de longueur. Ses fouilles dans la chapelle Saint-Martin lui ont, en outre, révélé l'existence, à cinquante centimètres au-dessous du niveau du carrelage actuel, d'un système de murailles s'étendant sous les constructions du XII^e^ siècle et dessinant un édifice primitif à chevet carré, composé d'une nef principale de 2^m^05 de largeur entre les fondations, avec deux bas-côtés larges de 0^m^65. Dans cette nef se trouvait un sarcophage datant d'une époque mérovingienne avancée. Enfin, le P. de La Croix a retrouvé les vestiges de la chapelle Saint-Séverin construite par Saint-Maur, et de nombreux débris d'une céramique à laquelle il consacrera une prochaine étude. L'on voit toute l'importance de ces heureuses fouilles.

H. M.

La Roncière (Charles de). — *Histoire de la marine française :* Tome I^er^ : *Les origines.* — Paris, Plon, 1899, 532 pp. in-8.

Ce premier volume, d'un ouvrage qui en contiendra trois, va depuis la fondation de Marseille jusqu'à la fin de la guerre de cent ans ; la marine gallo-romaine et celle de Charlemagne, les expéditions normandes, les Croisades, les guerres de Philippe III le Hardi en Aragon et de Charles de Valois en Orient, l'histoire maritime des règnes de Philippe-Auguste, de Saint-Louis et de Philippe-le-Bel, enfin les diverses périodes de la guerre de Cent ans, sont étudiées avec une abondance et une sûreté d'informations remarquables, auxquelles M. de La Roncière, qui a, il est vrai, de qui tenir, joint des connaissances techniques approfondies. L'introduction (pp. 1 à 37) embrasse d'un coup d'œil et précise les trois grandes divisions de l'histoire de notre marine, qui seront aussi celles de l'ouvrage : antiquité et moyen-âge, — grandes découvertes, — époque moderne (depuis Richelieu) et contemporaine ; de plus, elle donne une utile notice bibliographique sur les travaux des devanciers de M. de La Roncière et sur les sources (chroniques et archives) qu'il a consultées. — L'Académie des Inscriptions a récemment décerné à ce premier volume le second prix Gobert, voulant sans doute se réserver le moyen de récompenser l'ouvrage une fois achevé.

H. M.

Digitized by Google

Majou (colonel). — *Journal (mars-novembre 1812)*, — Paris, Fontemoing, 1899, 24 pp. in-8 (extr. de la *Revue des Études historiques*, 1899).

Intéressante relation, écrite au jour le jour, ou peu s'en faut, depuis le 7 avril 1812 (départ de la Rochelle pour aller rejoindre à Jastrow le général Belliard) jusqu'au mois de novembre de cette même année (séjour à Moscou), et précédée d'une notice de M. Gaston Duval.

Pasquier (F.). — *Archives notariales de Toulouse : gestion par le service des Archives départementales depuis avril 1899, recueil de documents.* — Toulouse, Privat, 1899, 24 pp. in-8.

Nos lecteurs savent que le Conseil général de la Haute-Garonne a voté, sur le rapport de M. Cruppi, une proposition de gestion des archives notariales par le service des archives départementales, proposition qui émanait de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Toulouse. Ce sont les divers documents ayant trait à cette intéressante question que M. F. Pasquier, archiviste du département de Haute-Garonne, a réunis ci.

Poinssot (Louis). — *Note sur une statue de Saint-Jean-Baptiste découverte en 1898 dans l'église de Rouvres.* — Paris, Leroux, 1899, 14 pp. gr. in-8. (Extr. de l'*Ami des Monuments et des Arts*).

Cette statue, qui ne mesure pas moins de $2^{m}12$, a été mise au jour lors des récents travaux entrepris pour la restauration de l'église paroissiale de Rouvres (Côte-d'Or) : elle y avait été dissimulée, au siècle dernier, derrière les boiseries des stalles du chœur. M. Poinssot la décrit minutieusement, et nous en donne deux belles photographies; puis il la compare à d'autres statues du même saint, à celle de Mussy-l'Evêque surtout, avec laquelle elle présente, dit-il, de si grandes ressemblances qu'il est probable que l'une a servi de modèle à la seconde : quant à l'époque de leur exécution, elle doit se placer avant « l'arrivée à Dijon (1372) de Jehan de Marville, le premier des imagiers de Philippe le Hardi, dont on ne sent nullement l'influence ». Leur étude permet à M. Poinssot de préciser quelques-uns des caractères de l'école dite bourguignonne.

H. M.

Périodiques :

Ami (L') des monuments et des arts, t. XIII (1899), n° 71 : Sauvegarde de l'hôtel Lauzun, à Paris, pp. 17 à 19. — Lettre de M. H. Wallon sur « les quais de la Seine et les couvercles des bouquinistes », pp. 20 à 21. — Excursion aux châteaux de Noue et Villers-Cotterets, pp. 21 à 23. — Eug. Müntz, L'iconographie du Roman de la Rose, pp. 24 à 26. — Ch. Normand, Répertoire des fouilles et

Digitized by Google

découvertes en France, pp. 48 à 54. — Congrès des sociétés savantes, pp. 54 à 60. — N° 72 : A. Danel, Les restaurations de N. D. de Paris jusqu'en 1862, pp. 87 à 93. — Trouvaille de la première pierre de l'ancienne Cour des Comptes, note par Ch. Sellier, pp. 97 à 163. — La rue Clovis et l'église disparue de Saint-Etienne du Mont, p. 103.

Bulletin archéologique de l'Association bretonne, t. XVII, 1899 (39e congrès, *Vannes*). — Baron Halna du Fretay, Sépulture au centre d'un cromlech, pp. 1 à 3; James Fergusson et son œuvre, pp. 4 à 8. — A. Millon, La station romaine de Nostang, et fouilles de la villa gallo-romaine de Kerfresec (Morbihan), pp. 9 à 18 et 1 pl. — Ch. de la Lande de Calon, Les chansons de geste bretonnes, pp. 19 à 42. — L'abbé Guillotin de Corson, Les ordres du Temple et d'Hopital en Bretagne, pp. 43 à 81. — L'abbé J.-M. Le Mené, Prieuré de Saint-Guen, à Vannes, pp. 82 à 89. — A. Aimé-Duporter, Hédé : le château (1000-1598), pp. 90 à 153. — L'abbé J.-M. Abgrall, Les costumes et usages bretons, pp. 154 à 161. — L'abbé Robert, Les États de Bretagne à Vannes, avant et après la réunion à la France, pp. 162 à 201. — Aveneau de la Grancière, Le bronze en Bretagne-Armorique : de quelques sépultures de l'époque du bronze en Armorique occidentale, pp. 202 à 217 et 1 pl. — L'abbé Fouéré-Macé, pp. 218 à 231 et 11 grav. — J. Trévédy, Le droit de grenouillage, pp. 232 à 272. — H. Glotin, La Flotte anglo-hollandaise sur le littoral vannetais en 1703, pp. 273 à 277. — L'abbé Robert, Rapport sur l'excursion archéologique, pp. 278 à 283.

Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, 1899, 5e série, n° V : H. Schuermans, Anvers, Bruxelles, Malines, etc, en 1749, [relation d'un voyage d'un religieux cistercien, dom Guyton], pp. 229 à 250.

Bulletin de l'art ancien et moderne, 1899, nos 1 et 2 : E. Müntz, Un tapissier français de la Cour de Berlin.

Bulletin de la Société académique du Centre, 1899, n° 2 : L'abbé Lamy, Archiprêtré de La Châtre et de Chateaumeillant, pp. 97 à 111. — V. H., Selles-en-Berry et ses seigneurs, pp. 112 à 128.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 1899, 1er fasc. : L'abbé Guillotin de Corson, Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne, comprises dans le territoire actuel du département de la Loire-Inférieure (*suite*), pp. 51 à 192. — A. Dortel, Fouilles de Saint-Maur de Glanfeuil (Maine-et-Loire), par le R P. de la Croix, pp. 193 à 195.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1899, 1re et 2e livr. : M. Prou, Une charte de Gui,

Digitized by Google

doyen de Saint-Denis (935), pp. 35-36. — E. Coyecque, Etudes de topographie parisienne : I. La maison mortuaire de Turgot (rue de Lille, autrefois de Bourbon, n° 121, anciennement n° 193, et antérieurement n° 540 de la section de la fontaine de Grenelle); II. La maison de Robespierre (rue Saint-Honoré, n° 398), pp. 36 à 60 (avec 4 pl.). — L.-G. Pélissier, Une lettre de Paris (1772), pp. 61-62. — 3e et 4e liv. : Nouveaux documents sur Anthoine et Loyse Heroet, pp. 88 à 94. — La réforme de l'Hôtel-Dieu de Paris au XVIe siècle, pp. 94 à 96. — Notes d'histoire et d'événements parisiens (1580-1760), pp. 96 à 103. — E. Coyecque, La fondation Turgot aux Incurables, pp. 103 à 107. — L.-G. Pélissier, Une nouvelle relation de la prise de la Bastille, pp. 107 à 112.

~~~ **Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie**, 1898, 4e trim. : Poujol de Fréchencourt, Rapport sur les travaux de l'année, pp. 148 à 167. — L'abbé Cardon, Rapport sur le Concours d'histoire (fondation Leprince), pp. 168 à 175. — Millevoy, Influence des études archéologiques sur les tendances actuelles de l'art, pp. 175 à 195. — H. Dubois, Notes : 1° sur le Calvaire du Cimetière de Saint-Denis ; 2° sur les travaux pour l'église du Couvent des Cordeliers, pp. 196 à 200. — M. l'abbé Boucher, Note complémentaire sur les ouvrages du chanoine Robert Viseur, pp. 201 à 203. — R. Guerlin, Note sur Aimé Quarel, dit le Petit Picard, sculpteur au XVIe siècle, pp. 203 à 206. — R. Guerlin, Note sur le peintre Guillaume Herregosse, pp. 207 à 212. — Ar. Rendu, Le Catelet de Coavrel, pp. 213 à 216 et 2 pl.

~~~ **Bulletin de la Société historique et archéologique du VIIIe arrondissement de Paris**, 1899 (1re année), nos 1 et 2 : P. Dablin, Notice géographique et aperçu sommaire archéologique, pp. 32 à 41. — Quentin-Bauchart, Les transformations de la place de la Concorde, pp. 41 à 53. — F. Le Senne, Les chevaux de Marly, pp. 54 à 59. — Documents originaux et curiosités iconographiques, pp. 60 à 69.

~~~ **Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord**, t. XXVI, 2e livr. : R. de Boysson, La reine Isabelle Taillefer, pp. 109 à 141 et 1 pl. — A. Dujarric-Descombes, Les livres en Périgord avant l'introduction de l'imprimerie, pp. 141 à 155 et 1 pl. — Mise de Cumont, Correspondance d'une famille au XVIIIe siècle, pp. 156 à 178. — A. du Soulas, Prise de possession de la terre de Pressignac, pp. 179 à 182. — F. V., Tableau numérique des fonds des Archives départementales de la Dordogne, pp. 182 à 195. — 3e livr. : Bon Oberkampff de Dabrun, Grange de l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly, pp. 212 à 213 et 1 pl. — L. Pasquet, Ajat et son Château, pp. 213 à 216 et 1 pl. — Michel Hardy, Les exécutions criminelles

Digitized by Google
~~~

à Périgueux avant 1790, pp. 216 à 219. — L. Carvès, Hommage de fidélité rendu à messire Guy de Pons, vicomte de Turenne par messire Bernard Tustal, pp, 219 à 222. — F. de Bellussière, Lettre du duc de Lavalette au cardinal de Lavalette son frère, pp. 222 à 224. — M^ise de Cumont, correspondance d'une famille au XVII^e siècle (*suite*), pp. 224 à 247. — Du Rieu de Maynadié, Lettres patentes portant confirmation d'établissements de foires et marchés aux Fleix, Lavignac, Gurçon, etc., pp. 248 à 250. — *Varia :* Extraits de la Correspondance de M^lle Garat, pp. 251 à 256.

Bulletin trimestriel de la Société Archéologique de Touraine, t. XII, 1899 2^e trim. : G. Collon, Note sur quelques épigrammes de Martial et de divers auteurs, pp. 135 à 148. — C^te Ch. de Beaumont, L'Exécution de Cinq-Mars, d'après une relation inédite, pp. 149 à 157. — A. Vincent, L'abbé de Grécourt : 1899, 2^e trimestre, inventaire de son mobilier, pp. 158 à 172. — H. Grimaud, La taille triennale levée à Chinon, pp. 173 à 178. — X..., Crue du Cher en juin 1766, pp. 178 à 182. — X..., Notes sur la Touraine en 1634, pp. 183 à 184.

Carnet historique et littéraire, 1899, n° 1 : Sainte-Hélène, Journal inédit du général Gourgaud, pp. 1 à 11. — Du Casse, De quelques erreurs historiques et nobiliaires de la *Revue des Revues*, pp. 12 à 28. — Fleury, Les femmes à l'armée pendant la Révolution et sous l'Empire, pp. 34 à 47. — G. Duval, Le tombeau de Desaix, pp. 48 à 51. — Trois lettres du marquis de Custine, pp. 51 à 60. — Bonaparte et le curé de Camps, pp. 61 et 62. — Lettres de M^me Lafarge, pp. 62 à 66. — Lettre d'Agar à Xavier Aubryet, pp. 66 à 68. — Un commissaire des guerres pendant le premier Empire, Journal de Bellot de Kergorre (*suite*), pp. 69 à 80. — N° 2 : La campagne de Murat en 1815, pp. 81 à 107. — Un combat naval en 1741, lettre du chevalier de Roquefeuille, pp. 109 à 113. — G. Roberti, Paris en 1810, pp. 113 à 119. — La société d'Ermenonville sous le règne de Louis XVI, pp. 119 à 123. — Fleury, Les femmes à l'armée pendant la Révolution et sous l'Empire, pp. 124 à 137. — Autographes de Azais, Henri Beyle, le maréchal de Beauveau, Bossuet et Berzélius, pp. 138 à 142. — Un commissaire des guerres pendant le premier Empire, Journal de Bellot de Kergorre (*suite*), pp. 143 à 160. — N° 3 : Le duc de Bassano pendant les Cent-Jours, pp. 161 à 165. — Souvenirs de Jousselin de la Salle sur le Théâtre-Français (1830-1835), pp. 166 à 177. — La campagne de Murat en 1815 (*suite*), pp. 178 à 201. — Algonalès, Scène de la guerre d'Espagne (1811), pp. 202 à 206. — Lettre de Royer-Collard à Cuvier, pp. 206 à 211. — Quelques vers de Louis XVIII, pp. 212 et 213. — Acte de mariage de Pauline Bonaparte, pp. 214. — Autographes de Bazin, Buffon, le maréchal de Belle-Isle, Berthier, Lucien Bonaparte, Blumentrop,

Digitized by Google

le baron de Breteuil, de Bougainville, pp. 215 à 223. — Un commissaire des guerres pendant le premier Empire, Journal de Bellot de Kergorre (*suite*), pp. 224 à 240. — N° 4 : La campagne de Murat en 1815 (*suite*), pp. 241 à 264. — Lettres de Marmont à Perregaux, pp. 270 à 276. — Un complot en 1809 (Extrait des Mémoires inédits du maréchal Jourdan), pp. 276 à 277. — Un rapport inédit de Bonaparte au Directoire, pp. 277 à 280. — Souvenir de Jousselin de la Salle sur le Théâtre-Français (*suite*), pp. 281 à 301. — Un commissaire des guerres pendant le premier Empire, Journal de Bellot de Kergorre (*suite*), pp. 302 à 320. — N° 5 : Lettres de femmes politiques : George Sand à Louis Blanc, la marquise de Prie après l'exil, Madame Roland à Bosc, la reine Hortense au colonel de Brack, pp. 321 à 337. — La campagne de Murat en 1815 (*fin*), pp. 345 à 366. — La campagne d'Egypte racontée par le commandant Durrieu, pp. 366 à 374. — Un roi de Suède à Versailles [Gustave III, en 1784], pp. 379 à 384. — Un commissaire des guerres pendant le premier Empire, Journal de Bellot de Kergorre (*suite*), pp. 385 à 400. — N° 6 : Wolfe Tone, Recit de mes souvenirs et campagnes dans l'armée française (1813), pp. 413 à 428. — J. Viard, Français et Anglais aux Indes [lettres du chevalier de Boistel sur la capitulation de Pondichéry en 1779], pp. 429 à 444. — Marquis de Bérenger, Ossements et autographe de Bayard, pp. 445 à 448. — Lettres de l'impératrice Marie-Louise d'Autriche à Marie-Amélie, duchesse d'Orléans (1813-1814), pp. 449 à 462. — Souvenirs de Jousselin de la Salle sur le Théâtre-Français (*suite*), pp. 470 à 480. — N° 7 : Lettres curieuses : Henri IV; Marguerite de Navarre; Dumouriez au comte Walsh de Serrant; Chateaubriand à la duchesse de Berry, pp. 1 à 11. — R. Bittard des Portes, La bataille de Villaviciosa, pp. 12 à 26. — Lettre de l'impératrice Marie-Louise d'Autriche à Marie-Amélie duchesse d'Orléans (1813-1814) (*fin*), pp. 27 à 39. — Comte Fleury, Madame de Custine, pp. 40 à 55. — Wolfe Tone, récit de mes souvenirs et campagnes dans l'armée française (1813) (*suite*), pp. 56 à 67. — Souvenirs de Jousselin de la Salle sur le Théâtre-Français, 1830-1835 (*suite*), pp. 68 à 80.

~~~ **Faubourg (Le) Saint-Antoine.** (Bulletin de la Société historique et archéologique des XI^e^, XII^e^ et XX^e^ arrondissements), 1899, 1^ère^ année, 1^er^ fascicule : H. Vial et G. Capon, La Folie Rambouillet, pp. 17 à 30. — A. Marcel, Les bas-reliefs de la porte Saint-Antoine, pp. 31 à 36. — Les industriels du faubourg Saint-Antoine, pp. 36 à 42. — Notes sur Charonne, pp. 43 à 46. — Journal d'un bourgeois de Popincourt, avocat au parlement (1784-1787), pp. 47 à 48.

~~~ **Journal de la Société d'archéologie lorraine**, 1899, n^os^ 5 à 7 : J. Bourgeois, Travailleurs fournis par le Val de Liepvre lorrain, pour la démolition et la reconstruction des fortifications de

Digitized by Google

Nancy, de 1661 à 1679, pp. 99 à 104. — P. Marichal, Documents relatifs à la famille de Stainville, pp. 104 à 106. — L. Germain, Note sur le monument funéraire du chanoine Burnequin de Parroye, à Saint-Dié (1369), pp. 106 à 109. — L. Germain, Les plaques de foyer du Musée de Saint-Dié, d'après un article récent, pp. 109 à 113. — J. Beaupré, Station humaine à Tremblecourt, pp. 113 et 114. — J. Florange, Médaille d'un personnage lorrain du XVI^e siècle, Nicolas Guerrard, pp. 123 à 127 et grav. — Souhesmes, Une auge aux armes des Le Grand, pp. 128 à 135. — C. Schuler et les Germain, Le monument funéraire de Burnequin de Parroy, à Saint-Dié, pp. 135 à 138. — L. Germain, Jean I^er Lescamoussier, pp. 138 à 142. — L. Quintard, Un épisode de l'occupation française en Lorraine au XVII^e siècle, pp. 146 à 148. — A. Didier Laurent, Inventaire de la sacristie de Remiremont en 1727, pp. 148 à 156. — G. de Braux, La famille de Fligny du Fay, pp. 156 à 165 et grav.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, t. XLVIII, 1898 : L'abbé Chatton, Histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur et de Domèvre, 1010-1789 (*fin*), pp. 5 à 206 et 3 pl. — Comte E. Fourier de Bacourt, Chants populaires recueillis dans le pays barrois, 3^e partie, pp. 207 à 256 et 10 pp. de musique. — P. Boyé, Les derniers moments du roi Stanislas, pp. 257 à 302. — Ch. Pfister, Les mémoires du comte de Brassac, gouverneur de Nancy (1633-1635), pp. 303 à 424. — V. Parisel, La famille de Roncourt, pp. 425 à 448. — G. de Braux, Mémoire de François de Chateaufort et journal d'Anne-Cécile de Senturier, sa femme, pp. 449 à 482. — Ch. Pfister, Les derniers vestiges des remparts de Nancy, pp. 483 à 500 et 2 pl. — Collignon, *L'Elogium in laudem Lothoringive*, de Thierry Alix, pp. 501 à 510.

Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, t. XXV, 1898 : A. Babeau, Un financier à la Bastille sous Louis XV, Journal de la Jonchère, pp. 1 à 46. — L. Le Grand, Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris au milieu du XIV^e siècle, pp. 47 à 177. — J. Guiffrey, Nicolas Nouhel, apothicaire parisien, fondateur de la maison de la Charité chétienne et premier auteur de la tenture d'Artémise, pp. 178 à 270. — H. Omont, Catalogue des éditions françaises de Denys Fanot, libraire parisien (1529-1545), pp. 271 à 296.

Nouvelle Revue rétrospective, 1899, N° 52 : Le siège de Toulon (1793), Mémoire du comte de Grasset, pp. 217 à 240. — Correspondance des Représentants en mission à l'armée de l'Ouest, 1794-95 (*fin*), pp. 240 à 246. — La Légion du Nord, 1806-1808 (*fin*), pp. 247 à 264. — Autographes de P. Mérimée, Chateaubriand, Lamartine, Lamennais, le P. Enfantin, M. du Camp, Henry Monnier, Em. Deschamps, Manuel, Clairville, Désaugiers, Lucien et Antoine Arnault

Digitized by Google

pp. 264 à 288. — N° 53 : Notes et souvenirs de Th. Thoré (1807-1869), pp. 289 à 336. — Les derniers moments Lally-Tollendal (de 1766), pp. 337 à 343. — Le siège de Toulon (1793), relation de M. de Florindorf, pp. 343 à 356). — Complots contre l'Empereur (1810-1811), pp. 356 à 359. — L'esclave de la générale Sarrazin (1807), pp. 359 et 360. — N° 54 : Campagne du Maroc (1844), Journal d'A.-H. Warnier, chirurgien-major, attaché à l'état-major du prince de Joinville, pp. 361 à 408. — Notes et souvenirs de Thoré (*suite*), pp. 409 à 432. — 1899, n° 55 : Campagne du Maroc (*suite*), pp. 1 à 48. — Notes et souvenirs de Thoré (*fin*), pp. 49 à 59. — Le siège de Toulon (1793), Mémoire du commandant Pasquier, p. 59 à 72. — N° 56 : Mémoires de la Lune (1756-1765), pp. 73 à 96. — Campagne du Maroc (1844), journal de Warnier (*suite*), pp. 97 à 144. — N° 57 : Campagne du Maroc (*suite*), pp. 145 à 192. — Mémoires de la Lune (*suite*), pp. 193 à 216. — N° 58 : Campagne du Maroc (*suite*), pp. 217 à 224. — Correspondance de la famille impériale (1807-1820), pp. 235 à 251. — Incendie de l'arsenal de Lorient (1793), pp. 251 à 260. — Le prince Napoléon Bonaparte et le Vendredi saint, lettre de M. Émile Ollivier à l'abbé André (1879), pp. 260 à 262. — Une lettre du général Clarke au général Berthier (1796), pp. 293 et 264. — Mémoires de la Lune (*suite*), pp. 265 à 288. — N° 59 : L'Inde et les Philippines, colonies françaises (1803), Mémoire de L. Gadobert au premier consul, pp. 289 à 312. — Siège de Toulon (1793), journal de Vernes, pp. 313 à 336. — Mémoires de la Lune (*suite*), pp. 337 à 360. N° 60 . Lettres de : Félix Nogaret à *** (1790), pp. 361 à 364; — Piccini au président de l'Assemblée nationale (1791), pp. 365-366; — l'abbé Raynal à M. Couret fils, négociant (1791), pp. 366 à 368; — Buonarotti à la Convention (1792), p. 369; — Olimpe de Gouges au citoyen Lejuge, notaire à Tours (1793), p. 370; — la générale la Harpe au Directoire (1796), pp. 368 à 374; — le général Moreau au général Bonaparte (1798), pp. 374 à 376. — Siège de Toulon (1793), Journal de Vernes (*suite*), pp. 377 à 408. — Mémoires de La Lune (1756-1765) (*suite*), pp. 409 à 432. — N° 61 : Embarquement de l'Empereur à Rochefort (1815), notes et lettres du général baron Charles Lallemand, pp. 1 à 14. — Fréjus pendant les Cent-Jours, lettre annotée par Sieyès, pp. 14 à 20. — Henry et Esterhazy (1789), pp. 21-22. — Siège de Toulon (1793), Journal de Vernes, pp. 23 à 48. — Mémoires de La Lune (1756-1765) (*suite*), pp. 49 à 72. — N° 62 : Un duel au bois de Boulogne (1779), lettre du chevalier de la Cardonnie à son frère, pp. 73 à 87. — Le féminisme en 1790 : cahier des doléances et réclamations des femmes du département de la Charente, pp. 87 à 102. — Siège de Toulon (1793), Journal de Vernes (*suite*), pp. 103 à 120. — Mémoires de La Lune (1766-1765) (*suite*), pp. 121 à 144.

Digitized by Google

— **Le Parisien de Paris,** 1898, n° 74 : H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : Les fortifications et l'opinion publique. — E. de Ménorval, La bataille du faubourg Saint-Antoine (*fin*). — H. Nocq, Le tombeau de Lafayette. — N° 75 : H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : superficie et population. — Th. Bellefonds, Les anciennes maisons de commerce depuis la Foire Saint-Germain. — E. de Ménorval, Le massacre de l'Hôtel-de-Ville (4 juillet 1652). — N° 76 : E. de Ménorval, Le massacre de l'Hôtel-de-Ville (*suite*). — N° 77 : H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : Densité relative de la population ; accroissement. — A. Callet, Souvenirs sur Sainte-Beuve. — Th. Bellefonds, Les anciennes maisons de commerce depuis la Foire Saint-Germain (*suite*). — N° 78 : L'Hôtel Carnavalet. — H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : Répartition du peuplement, immigration, natalité et mortalité. — N° 79 : A. Callet, Le Centenaire du Conservatoire des Arts-et-Métiers. — Augé de Lassus, L'Hôtel Lauzun. — Louis Farges, A propos du Centenaire de Michelet : souvenirs personnels. — J. de Marthold, Napoléon Ier et les médecins. — Th. Bellefonds, Les anciennes maisons de commerce depuis la Foire Saint-Germain (*suite*). — N° 80 : H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : Misères matérielles, haines sociales. — P. Valet, Autour de l'église Saint-Séverin, recherches historiques sur Ambroise Paré. — N° 81 : J. de Marthold, Napoléon Ier et l'épiscopat. — Jules Périn, Le Collège des Bernardins. — Paul Valet, Recherches historiques sur Ambroise Paré (*suite*). — N° 82 : Ch. Saunier, L'ancienne église Saint-André-des-Arts. — H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : Haines sociales (*fin*). — Le baptistère de Saint-Paul. — N° 83 : Mireveyre, La vieille rue de l'École-de-Médecine. — L. Maillard, Souvenirs d'un enfant de Paris. — Em. Mathieu, De l'origine de la Comédie-Française dans le VIe arrondissement. — A. Callet, Les voies romaines de Lutèce. — N° 84 : H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : l'Administration et les administrateurs. — L. Maillard, Souvenirs d'un enfant de Paris (*suite*). — N° 85 : H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : les deux Préfets. — A. Callet, La démolition de la rue des Poitevins. — L. Maillard, Souvenirs d'un enfant de Paris (*suite*). — N° 86 : H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : rivalité des deux Préfets. — L. Maillard, Souvenirs d'un enfant de Paris (*suite*). — N° 87 : H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : Administration de Rambuteau : Cluny. — Jules Périn, Lettres de vacances. — L. Maillard, Souvenirs d'un enfant de Paris (*suite*). — Th. Bellefonds, Le bonnet phrygien au café Procope. — N° 88 : L. Maillard, Souvenirs d'un enfant de Paris (*suite*). — H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : Administration de Rambuteau. — Alcanter, Historique de l'Hôpital Trousseau. — N° 89 : A. Callet, A travers Paris qui s'en va : le square Saint-Martin, la pompe à feu de Chaillot, la « Niche à Fidèle », une

Digitized by Google

relique de la Bastille. — H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : Administration de Rambuteau. — E. Toulouze, Note sur la découverte d'une bèche antique à Paris. — Alcanter de Brahm, L'église Saint-Julien-le-Pauvre. — N° 90 : H. Monin, Paris il y a cinquante ans (*suite*) : la Préfecture de Police. — N° 91 : Ch. Magne, La céramique parisienne du XIII^e^ siècle. — Marc Legrand, La Vénus de la Montagne Sainte-Geneviève. — N° 92 : Ch. Quinot, Le poste de la pointe Saint-Eustache. — Mireveyre, La pompe Notre-Dame.— A. de Pastoret, La colonne de l'Hôtel de Soissons.

Province du Maine, 1899, n° 6 : Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean le Bon (1350-1364) (*suite*), pp. 177 à 189 et 1 pl. — L. Froger, Un combat singulier au Mans en 1435, pp. 190 à 193. — V^te^ Menjot d'Elbenne, Les Francs-Bouchers du Mans au XV^e^ siècle, d'apres des documents inédits (*fin*), pp. 194 à 205. — A. Ledru, Saint Julien, protecteur de l'enfance, pp. 206 à 207. — N° 7 : X. Barbier de Montault, La tapisserie des SS. Gervais et Protais à la cathédrale du Mans, pp. 209 à 217 et 5 pl. — Amb. Ledru, Le Maine sous le règne de Jean le Bon (1350-1364) (*suite*), pp. 218 à 226, 1 pl. et 1 grav. — M. Leveau, Le Tribut à la Sarthe, pp. 227 à 233. — H.-G. Lelièvre, Le Grand-Logis ou Château des Buttes, pp. 234 à 238.

Revue de l'art ancien et moderne, 1899, n° 26 : Ch. Huyot-Breton, Un portrait de Balzac au musée de Tours, pp. 353 à 356, pl. et grav. — P. Lafard, Musées de Province; l'Ivresse de Noé par Zurbaran au Musée de Pau, pp. 419 à 426 et grav. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts publiés dans les périodiques français pendant le premier trimestre de 1899.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XLVI, 1^re^ liv. : L. Froger, L'abbaye de Saint-Calais au VIII^e^ et au IX^e^ siècle, pp. 5 à 19. — Comte Ch. de Beaumont, Essai sur Mathieu Dionise, sculpteur manceau (*fin*), pp. 20 à 32 et 2 pl. — E. Toublet, Un industriel au XVIII^e^ siècle, Élie Savatier, pp. 33 à 47. — A. Foucault et marquis de Beauchesne, Histoire religieuse et féodale de la paroisse de Poillé (*fin*), pp. 48 à 62 et 1 grav. — M. le chanoine J. Didiot, Le culte oriental de Saint-Julien du Mans, pp. 63 à 68. — R. Triger, Une maison de rapport au Mans en 1674, pp. 69 à 81 et 1 grav. — Ad. Snigher, La crypte de Saint-Laurent près de Beaumont-sur-Sarthe, pp. 84 à 86, 1 pl. et 1 grav.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

***Vid* Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.**
***Vid* Boulogne-Folkestone : 10 h. 20 du matin.**

DÉPARTS DE LONDRES

***Vid* Douvres-Calais : 9 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.**
***Vid* Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.**

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres reruses avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :

100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'Abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balneaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires,

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'excursion**, valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville. Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE G. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Numéro 69. 6me Année Septembre 1899.

Prix de l'Abonnement : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

Fernand BOURNON et F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

Secrétaire de la Rédaction : Henri Maïstre

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : Fernand Bournon : L'Assemblée provinciale de l'Ile-de-France : les départements de Saint-Germain et de Corbeil (1787-1790). — J. Mommeja : Ph. Tamizey de Larroque, Essai bio-bibliographique (*suite*).

QUESTIONS : Rostan Blancard et la commune de Florence.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le Carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.— S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêté en date du 3 août, ont été nommés officiers d'Académie : MM. Plasson (Louis), ancien chef du musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (services rendus au musée Carnavalet), et Robiquet (Pierre-Marie-Jean), attaché à la conservation du musée Carnavalet.

Par arrêté en date du 10 août, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Drapeyron (Ludovic), professeur d'histoire au lycée Charlemagne, et Dejean (Étienne-Marie-Gabriel), professeur d'histoire au lycée Janson-de-Sailly.

Par arrêté du 5 septembre, la liste des candidats admis à l'agrégation d'histoire et de géographie a été ainsi établie par ordre de mérite :

1. MM. Lesne (Émile-Frédéric-Jules), né le 13 octobre 1870, étudiant libre à Paris.
2. Cans (Albert-Victor-Joseph), né le 29 novembre 1877, élève de l'École normale supérieure.
3. Dutil (Pierre-Gabriel-Léon), né le 18 juillet 1872, étudiant libre à Paris.
4. Lhopital (Charles), né le 20 juillet 1873, boursier d'agrégation à l'Université de Paris.
5. Muret (Rémy-Gustave), né le 26 février 1875, élève de l'École normale supérieure.
6. Babut (Ernest-Théodore), né le 23 mars 1875, élève de l'École normale supérieure.
7. Tallet (Étienne-Pierre), né le 2 avril 1874, étudiant libre à Bordeaux.
8. Lefebvre (Georges-Théodore-Jules), né le 6 août 1874, professeur au collège de Boulogne (Lille).
9. Perron (Jules-Constant), né le 24 mai 1872, chargé de cours au lycée de Lons-le-Saunier.
10. Girardin (Paul-Charles-Désiré), né le 7 septembre 1875, élève de l'École normale supérieure.
11. Kerlevezou (Léon-Henri-François), né le 1er juillet 1870, chargé de cours au lycée de Bourges.

Le programme de la partie d'histoire de l'agrégation d'his-

Digitized by Google

toire et de géographie a été ainsi fixé pour le concours de 1900 :

Histoire de la Grèce, depuis la fin des guerres médiques jusqu'à la mort d'Alexandre.

La civilisation athénienne aux v^e^ et iv^e^ siècles : religion, vie privée, industrie, commerce, lettres et arts.

Histoire extérieure de Rome, depuis le commencement de la première guerre punique jusqu'à la fin de la conquête des Gaules.

Histoire de l'empire romain : 1° de la mort d'Auguste à celle d'Antonin; 2° de l'avènement de Dioclétien à la mort de Théodose.

Les Carolingiens : histoire, institutions, civilisation.

Les Croisades et l'Orient latin jusqu'à la fin de la septième croisade.

Histoire intérieure de la France, de l'avènement de Philippe-Auguste à la mort de Charles V.

Histoire intérieure de l'Angleterre, de l'avènement de Henri II à la mort d'Édouard III.

L'art roman et l'art gothique en France.

Histoire de la France depuis l'expédition de Charles VIII en Italie jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis : le gouvernement, la politique extérieure, les lettres et les arts.

Histoire politique (intérieure et extérieure) de l'Espagne, depuis le mariage de Ferdinand et d'Isabelle jusqu'à la mort de Philippe II.

L'Europe en 1661 : les principaux États, leur constitution; les relations internationales.

Relations de la France et de l'Angleterre depuis l'avènement de Guillaume III jusqu'au traité de Versailles (1783).

État politique et social de la France en 1789 et histoire des institutions politiques en France de 1789 à 1848.

Histoire des institutions politiques en Angleterre de 1815 à 1885.

La politique internationale et les guerres en Europe, de l'avènement de Napoléon III au congrès de Berlin.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE L'ILE-DE-FRANCE

LES DÉPARTEMENTS DE SAINT-GERMAIN ET DE CORBEIL

1787-1790.

La déplorable situation financière de la France vers la fin du règne de Louis XVI est connue : c'était plus que du malaise,

Digitized by Google

c'était une véritable détresse; car après avoir envisagé, étudié tous les moyens d'y remédier, le gouvernement en était réduit à employer celui qui paraissait extrême : l'aveu du déficit à la nation. Dans ce but, fut convoquée l'Assemblée des notables pour le mois de février 1787, et en même temps préparée la série de projets que le ministère comptait lui soumettre au nom du roi pour sauver le pays de la ruine.

Le seul qui nous occupe ici est le projet de création, pour les provinces qui, n'étant pas « pays d'État », n'administraient pas elles-mêmes leurs finances, d'assemblées provinciales destinées à les assimiler à ces pays d'états. Le système avait été déjà préconisé par Turgot et Necker; c'est leur successeur, Loménie de Brienne, qui le fit prévaloir devant l'Assemblée des notables. Non sans peine, car, tout en admettant unanimement le principe, elle s'opposait à la plupart des détails de l'organisation. L'édit fut cependant promulgué dès le mois de juin 1787 : il y avait urgence.

Dans son remarquable ouvrage : l'*Ancien régime et la Révolution*, A. de Tocqueville a établi le premier, et d'une façon lumineuse, que de cet édit date réellement la Révolution, — « une grande révolution administrative », — alors que la révolution politique n'a commencé qu'au mois de mai 1789, — ou même, si l'on veut, à la journée du 14 juillet. Il faut y insister, et répéter qu'en effet l'édit de juin 1787 révolutionna l'organisation administrative de la France, telle qu'elle fonctionnait depuis la création des intendants, puisqu'à l'autorité toute puissante de ces agents elle juxtaposa celle de députés représentant les trois ordres de citoyens qui composaient la Nation.

Par cet édit, d'abord, furent créées les **municipalités**, au dernier degré de l'échelle administrative. Jusqu'alors, les paroisses s'administraient à peu près suivant leur fantaisie, au moins d'après celle du ou des seigneurs possédant le terroir, et du curé. Dans certains cas, particulièrement graves, les habitants s'assemblaient chez le notaire le plus proche et y signaient une délibération ayant un caractère officiel, mais rien n'était réglé. Il fut décidé que, désormais, chaque paroisse aurait une assemblée municipale composée, de droit, du seigneur et du curé, et, par élection, de trois, six ou neuf membres, d'après le chiffre de la population comptée par feux. De plus, un syndic, également élu, devait assurer l'exécution des délibérations.

Au-dessus des municipalités, dans la hiérarchie de l'adminis-

Digitized by Google

tration, furent placées les **assemblées de département** : chaque département étant composé d'un certain nombre d'**arrondissements**, et chaque arrondissement d'un certain nombre de municipalités. Les assemblées de départements, aux termes de l'édit, sont composées de membres, les uns députés par les paroisses, les autres pris dans le sein de l'assemblée provinciale. Ces assemblées, qui auront une réunion chaque année au mois d'octobre, seront, le reste du temps, représentées par une **commission** ou **bureau intermédiaire** permanent chargé de veiller à l'expédition des affaires courantes.

L'**assemblée provinciale**, enfin, représente les intérêts de la généralité ou province toute entière. Elle est composée de membres nommés par le roi, de façon que le Tiers-État en compte autant que le clergé et la noblesse réunis, puis de membres élus par ces trois éléments réunis et qui peuvent être choisis dans les assemblées de départements. L'assemblée provinciale devra aussi avoir une session chaque année, mais elle se perpétuera par une **commission intermédiaire** prise dans son sein et veillant en permanence au bon ordre administratif, notamment au fonctionnement régulier des assemblées municipales. A cet égard, la circulaire suivante adressée le 14 juillet 1788 à « MM. des Commissions intermédiaires » énonce une partie de ces attributions de contrôle :

« ..... Toutes les assemblées municipales doivent être pourvues d'un registre de délibérations.

« Ce registre sera renouvelé chaque année.

« L'assemblée municipale doit se tenir de droit tous les dimanches après la messe paroissiale, sans qu'aucun soit dans le cas d'être spécialement convoqué.

« Si le syndic a reçu, dans le cours de la semaine, les ordres du bureau intermédiaire du département ou de M. l'intendant, il doit les communiquer à l'assemblée municipale qui s'occupera sur-le-champ de les exécuter.

« Si le syndic n'a reçu aucun ordre et que l'assemblée municipale n'ait aucun objet dont elle ait à s'occuper, l'assemblée n'en aura pas moins lieu après la messe paroissiale et il sera inscrit sur le registre des délibérations que, tel jour, l'assemblée s'est réunie et s'est séparée, n'ayant reçu aucun ordre de l'exécution duquel elle eût à s'occuper et n'ayant aucun objet à traiter.

« Si l'objet de travail porté à une des assemblées tenues le dimanche, après la messe paroissiale, exigeoit quelque assemblée extraordinaire avant le dimanche suivant, comme lorsqu'il sera ques-

Digitized by Google

tion de la confection d'un rolle, alors on conviendra du jour et heure où l'on se réunira, et il ne sera besoin d'aucune convocation particulière pour que ladite assemblée ait lieu, attendu qu'il en sera fait mention sur le registre.

« Vous aurez soin, messieurs, d'envoyer copie de ma lettre à tous les bureaux intermédiaires de département et de leur recommander d'en envoyer sur-le-champ des exemplaires à tous les syndics à qui le bureau intermédiaire prescrira d'en faire accuser la réception par une lettre signée de tous les membres de l'Assemblée municipale et notamment du curé ainsi que du seigneur, s'il est sur les lieux, ou de son représentant (1).

« J'ai l'honneur, etc. »

Assemblée provinciale de l'Ile-de-France.

Le nouveau régime administratif dont la France venait d'être dotée n'a encore été exposé que dans ses grandes lignes : par Tocqueville, d'abord, puis par M. Léonce de Lavergne (2) et enfin par M. de Luçay (3). Jusqu'ici, il ne paraît pas qu'une province ait été l'objet de recherches spéciales ayant pour objet de montrer le rôle des assemblées provinciales pendant leur éphémère existence. Les archives départementales en fourniraient cependant tous les éléments.

Pour l'Ile-de-France, et plus spécialement pour la région voisine de Paris, on n'a plus, hélas! à espérer la même bonne fortune. De patientes investigations, où la moisson n'est pas en rapport avec le temps qu'elle a coûté, m'ont permis cependant d'en recueillir quelques vestiges.

La Généralité de Paris, ou province de l'Ile-de-France, se composait, on le sait, de vingt-deux élections. L'un des premiers actes de l'Assemblée provinciale fut de les répartir en départements. Elle en créa douze seulement, par la réunion de plusieurs élections. En voici la nomenclature :

ÉLECTIONS.	DÉPARTEMENTS.
3 Senlis. — Compiègne. — Pontoise.	1
3 Dreux. — Mantes. — Montfort.	1
3 Rozay. — Provins. — Coulommiers	1

(1) Arch. nat., H. 1600.

(2) *Les assemblées provinciales sous Louis XVI;* Paris, 1864, in-8°.

(3) *Les assemblées provinciales sous Louis XVI et les divisions administratives de 1789;* Paris, 1871, in-8°; et, du même auteur : *La décentralisation; étude pour servir à son histoire en France*; Paris, 1895, in-8°.

Digitized by Google

ÉLECTIONS.	DÉPARTEMENTS.
2 Melun. — Étampes.	1
2 Montereau. — Nemours	1
2 Sens. — Nogent-sur-Seine	1
2 Joigny. — Saint-Florentin	1
2 Tonnerre. — Vézelay.	1
1 Paris (Saint-Germain et Corbeil)	2
1 Meaux.	1
1 Beauvais.	1
22	12

Ce tableau montre synoptiquement que les deux dernières élections seulement constituèrent un département, et, qu'en revanche, l'Élection de Paris en forma deux.

C'est le 18 août 1787 que cette répartition fut décidée. L'assemblée siégeait, à Melun, depuis le 11 août précédent. Elle tint plusieurs séances durant le mois.

Le Roi avait désigné comme président le duc du Châtelet, et nommé 24 membres.

Six pour le clergé :

M. Pierre Chauvier, général des Mathurins;

M. Maurice-Elisabeth de la Vergne de Tressant, abbé de Morigny;

M. Charles-Alexandre de Damas d'Antigny, abbé d'Hérivaux;

M. Louis-Claude L'Hermitte de Chambertrand, doyen de la métropole et grand vicaire de Sens, abbé des Roches;

M. Charles de Tilly-Blaris et M. Jean-Baptiste-Marie de la Bintinaye, tous deux chanoines de l'Église de Paris.

Six parmi la noblesse :

M. le duc du Châtelet, *président.*

M. le duc de Montmorency, seigneur de [*les noms de seigneuries sont en blanc*];

M. François-Félix, comte de Crillon, seigneur de Crillon, ci-devant Boufflers;

M. Anne-Louis Regnier, marquis de Guerchy, seigneur de Nangis;

M. Elie-Charles Taleyrand-Périgord, prince de Chalais, seigneur du Coudray;

M. Louis-Marie, vicomte de Noailles, pour la terre de Vert-le-Petit.

Douze parmi le Tiers-État :

Digitized by Google

M. Jean-François Antoine, chevalier de Saint-Louis, conseiller du Roi, maire de Saint-Germain;

M. Michel-Armand Sallo des Varennes, conseiller du Roi, lieutenant particulier des bailliage et présidial, maire de Sens;

M. Jacques de Monthiers, chevalier, conseiller-président, lieutenant-général du bailliage et maire de Pontoise;

M. Guillaume Portier, officier vétéran de la Maison du Roi, conseiller du Roi, maire de Dreux;

M. Gabriel Basile, conseiller du Roi, maire de Joigny;

M. Louis-Placide-Félicité Regardin de Champrond, conseiller du Roi, maire de Montereau;

M. Eustache-Louis Borel, chevalier, conseiller d'État, conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, président, lieutenant-général honoraire des bailliage et présidial de Beauvais, propriétaire dans l'élection de Beauvais;

M. Marie-Louis-François Marquelet de la Noue, chevalier, conseiller d'État, président, lieutenant-général honoraire du bailliage et siège présidial de Meaux, propriétaire dans l'élection de Meaux;

M. Augustin-Henri Henin, écuyer, procureur du Roi du bailliage et inspecteur général du domaine de Versailles;

M. Joseph-Alexandre Sarazin de Maraise, écuyer, propriétaire dans l'élection de Melun;

M. Edme Jobert, ancien consul de Paris et propriétaire de terres dans l'élection de Tonnerre et celle de Saint-Florentin;

M. Louis Dailly, propriétaire de terres dans l'élection de Montfort-l'Amaury.

Ces séances furent purement officielles et assez stériles. A la première, l'Assemblée reçut, avec un cérémonial réglé à l'avance, le Commissaire du Roi qui n'était autre que l'intendant, Bertier, lequel fit entendre un discours très vide, auquel le Président répondit aussi par des généralités.

Puis, lecture fut donnée du règlement du 8 juillet 1787, établi en vertu de l'édit portant création des assemblées provinciales.

Un nouveau discours, très vague encore, fut prononcé par le Président pour indiquer à l'Assemblée le caractère de ses futurs travaux, à la suite duquel elle décida « de borner, pour cette fois seulement, les fonctions des procureurs-syndics et des autres membres de la Commission intermédiaire à la première année; après quoi il sera procédé à une nouvelle élection dans laquelle

Digitized by Google

ils pourront concourir ». Puis, des bureaux furent constitués pour se répartir le travail.

Les autres séances eurent lieu les 12, 14, 16, 17 août suivants.

Elles n'eurent guère plus d'importance. On y reçut les corps constitués de la ville de Melun; on y discuta certains points du règlement, et notamment le rôle du syndic, rôle « plus pénible qu'honorable ». Le Bureau fut d'avis qu'il ne faudrait pas exclure le curé des assemblées paroissiales, et que le seigneur continuerait à les présider, ou, à son défaut, un membre de l'assemblée du département.

Le 14, l'Assemblée compléta le nombre des administrateurs portés par le règlement, en nommant :

Dans l'ordre du clergé:

M. l'abbé Mannay;
M. l'abbé de Commeyras;
M. l'abbé Duhautier;
M. l'abbé de la Rochefoucauld;
M. l'abbé de Mauroy;
M. l'abbé Guyot-Dussière;

Parmi la Noblesse:

M. Molé, ancien premier président;
M. Tallon, conseiller au Parlement;
M. le comte de la Mirmory;
M. le comte de Cély;
M. le marquis de Paroy;
M. le comte de Tressesson;
M. le marquis de Châtenay.

Parmi le Tiers-État :

M. Dumont;
M. Cretté de Palluel;
M. Bucquet;
M. de Crouy;
M. Colinet de Rougebourse;
M. Raquiniard;
M. Garnot d'Aubepierre;
M. Picard, maire de la ville d'Etampes;

Digitized by Google

M. Collin;
M. Meignien;
M. Ragon-Desplaçons;
M. Parent, avocat au Conseil.

Le 17, fut édicté un règlement devant servir d'instruction pour sa Commission intermédiaire. En voici les principales dispositions : l'Assemblée siégera à Paris, dans l'emplacement actuel des Bureaux de l'Intendance, au moins une fois par semaine, elle se fera rendre compte par les ingénieurs des chemins et des ouvrages publics qui sont à sa charge. Elle établira une correspondance avec les Commissions intermédiaires de département, et tiendra registre, tous les quinze jours, de leurs opérations.

Le samedi 18, les membres de la Commission intermédiaire furent nommés :

MM. l'abbé de Tilly-Blaru et le comte de Béthizy, pour le clergé et la noblesse; MM. de la Noue et Hennin, pour le Tiers-État. En outre, MM. l'abbé de la Bintinaye et le vicomte de Noailles furent nommés membres honoraires pour les deux premiers ordres.

Enfin, l'Assemblée élut les membres devant administrer les douze départements entre lesquels était désormais divisée la province et dont nous venons de donner la liste. C'est par là qu'elle termina sa session (1).

Elle en tint une autre également à Melun, et beaucoup plus longue, du 17 novembre au 28 décembre 1787. Parmi les membres qui se trouvèrent réunis lors de l'ouverture de cette session, nous n'avons ici à relever que les noms des représentants des deux départements de Saint-Germain et de Corbeil.

Les voici :

Clergé. — M. l'abbé de la Bintinaye, chanoine de l'église de Paris, représentant le département de Corbeil.

M. l'abbé Mannay, prieur de Conflans Sainte-Honorine, département de Saint-Germain.

Noblesse. — M. le prince de Chalais, seigneur du Coudray, département de Corbeil.

M. le vicomte de Noailles, seigneur de Vert-le-Petit, département de Saint-Germain.

(1) La relation complète s'en trouve dans un cahier manuscrit conservé aux Archives Nationales (K. 692[a]) et signé, autographe, pour copie conforme : « Le duc du Châtelet; — Lefebvre, secrétaire-greffier. » Elle a été imprimée en un in-4° de 64 pages, Paris, impr. royale, 1787.

Digitized by Google

Tiers-État. — M. Hennin, propriétaire à Versailles, représentant le département de Corbeil (1).

M. Antoine, maire de Saint-Germain, département de Saint-Germain.

M. Dumont, propriétaire à Montmartre, département de Corbeil (2).

M. Cretté de Palluel, propriétaire à Dugny, département de Saint-Germain.

L'Assemblée siégea ensuite les 18, 19, 20, 27 et 29 novembre; les 4, 5, 7, 10, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19 et 20 décembre. On voit quelle importance elle attachait à son œuvre, à sa mission. Pendant ces dix-huit journées de travaux, elle entendit et discuta un grand nombre de rapports ou de mémoires sur des questions de milice, d'agriculture, de travaux publics, de finances, d'organisation municipale, mais ce ne furent guère que des généralités. Presque jamais on ne traita les questions locales. Nous extrayons cependant d'un Mémoire de M. d'Ailly, lu à la séance du 19 novembre, et consacré à l'emploi des fonds présumés libres pour 1788, le passage suivant relatif à Vincennes :

Pour ce que payent annuellement les habitants de Montreuil, Noisy, Fontenay, Nogent, Rosny, Basse-cour de Vincennes et de la Pissotte afin d'être déchargés du guet et garde au château de Vincennes ci. . . . . 5.583 #

Pour l'entretien des aqueducs qui conduisent l'eau au château de Vincennes et la fourniture des bois et chandelles de la Compagnie des bas-officiers invalides employés à la garde du château . . . . . 4.400 #

Ensemble . . . . . 9.983 #

Les dépenses ne doivent plus avoir lieu à compter du mois d'octobre dernier, d'après les ordres donnés par le Roi, pour la vente ou la démolition de ce château, et ces impositions deviennent sans objet. Nous vous proposerions d'en employer le montant en moins impose s'il pouvait mériter quelque attention et opérer quelque soulagement pour les contribuables, mais l'opération serait trop minutieuse et son effet absolement insensible; aussi pensons-nous que vous en ferez

(1) Est-ce là une erreur du *Procès-verbal* officiel, car Versailles faisait partie de l'arrondissement de Saint-Germain, ou l'Assemblée a-t-elle voulu que les départements fussent représentés également, en dépit de la résidence des représentants?

(2) Même observation. Nous prouvons plus loin que Montmartre relevait du département de Saint-Germain et de l'arrondissement de Saint-Denis. La situation géographique exigeait qu'il en fût ainsi.

Digitized by Google

usage pour quelque objet d'utilité publique, qui obtiendra sûrement l'approbation de sa Majesté et le suffrage de son Conseil.

Il est tout à fait curieux d'apprendre officiellement qu'en 1787 la vente ou la démolition du château de Vincennes était décidée par le Roi. On ne peut que se féliciter, au regard de l'histoire et de l'archéologie, que cet étrange et barbare projet n'ait pas été exécuté.

D'autre part, le 27 novembre, l'Assemblée repoussa une proposition présentée par M. l'abbé de Montagu, président de l'Assemblée du département de Saint-Germain, demandant « que le Bureau intermédiaire de ce département fût établi à Paris, à l'exemple de ce qui a été décidé, tant pour la tenue de l'Assemblée de Corbeil que pour l'emplacement du Bureau intermédiaire de ce département ».

Tels sont les deux seuls faits que nous ayons eus à retenir, — pour ce qui concerne la banlieue parisienne, — du *Procès-verbal* des deux sessions de Melun en 1787 (1). Il n'y en eut plus, ni en 1788 ni en 1789, et l'année 1790 vit inaugurer le régime des directoires de départements et de districts. L'Assemblée provinciale ne vécut donc qu'un an. Son zèle fut grand, et c'est la faute des événements si son œuvre fut à peu près stérile. Il n'en est pas moins vrai que de l'institution de 1787 est sorti le principe de la représentation départementale encore aujourd'hui en vigueur dans ses trois degrés : conseil général, conseils d'arrondissement, conseils municipaux.

On a vu que l'Assemblée provinciale avait divisé la Généralité en douze départements, dont deux pour l'Election de Paris : le département de Saint-Germain, et le département de Corbeil. Les historiens de ces deux villes ont également ignoré le fait : ils pourront désormais, en le consignant dans leurs annales, l'ajouter légitimement au chapitre des gloires locales.

Dans cet ordre d'idées, les compétitions entre villes ont tou-

(1). *Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de l'Isle-de-France*, tenues en novembre et décembre 1787, précédé de l'édit de création, des divers règlements faits par sa Majesté, du procès-verbal de l'Assemblée préliminaire, etc. A Sens, chez la veuve Tarbé et fils; à Paris, chez Née de la Rochelle et chez Gattey. 1788, in-4°; 2 ff. de titre et LXXXIV-452 pp. plus 7 ff. non chiff. pour la table.

Le 1er décembre 1787, « les députés composant la Commission intermédiaire de l'Isle de France » avaient écrit à Necker pour l'informer qu'ils allaient rédiger « le précis des délibérations prises par l'Assemblée provinciale de l'Isle de France tenue au mois de novembre » (Arch. nat., H. 1602).

Digitized by Google

jours été très ardentes : Sceaux, Bourg-la-Reine, Choisy-le-Roi se sont âprement disputé le privilège d'être chef-lieu de district, puis d'arrondissement; les communes d'Auteuil, de Batignolles, de Belleville postulèrent maintes fois la faveur d'avoir le chef-lieu de canton; celles d'Ivry et d'Aubervilliers ne l'ont obtenue qu'après cent ans de réclamations.

A dire le vrai, l'importance attribuée à un chef-lieu de département n'était pas, en 1787, ce qu'elle est devenue depuis. La chose était nouvelle, indécise encore, le mot ne l'était pas moins. Il avait deux significations : celle de territoire et celle de répartition, que le hasard a rapprochées dans le texte imprimé d'un arrêt du Conseil d'Etat, du 8 août 1788, relatif à la répartition de la taille (1). Il y est prescrit de dresser les projets de répartition « entre les *départemens* formant la division de la province », et ensuite mission est donnée aux bureaux intermédiaires de procéder au *département* (le mot est ainsi en italiques) des sommes constituant l'impôt.

(*A suivre.*) FERNAND BOURNON.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*) (2).

Année 1883.

87. Le Cardinal d'Armagnac et Jacques de Germigny. — Documents inédits. — *Paris, V. Palmé* (*Bruxelles*), *1883, gr. in-8° de 28 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue des Questions historiques.*

Introduction biographique où l'essentiel de la vie de Jacques de

(1). Archives nat., H. 1601.

(2) *Corresp. hist. et archéol.*, 1898, pp. 193, 225, 258, 290; 1899, pp. 2 et 66.

Digitized by Google

Germigny, ambassadeur de France à Constantinople de 1574 à 1585, est exposé avec un grand luxe de références et de documents inédits (p. 3 à 14).

Douze lettres du cardinal d'Armagnac, datées d'Avignon, de 1574 à 1585.

En Appendice, trois lettres adressées par le prélat, en 1576, au roi, à la reine, et à Monsieur le cardinal de Bourbon, légat d'Avignon, et une autre, de 1570, « à Monsieur de Villeroy, conseiller du Roy et secrétaire d'État ».

88. Lettres inédites de quelques Oratoriens. — *Paris, Poussielgue, 1883, in-8° de 12 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, du *Bulletin critique.*

Ce petit recueil comprend trois lettres du P. Thomassin à son parent, le célèbre magistrat bibliophile Louis de Thomassin, seigneur de Mazaugues ; trois autres lettres écrites par les éminents pères oratoriens, Lebrun, Mignot et Lelong, au même ; enfin, un billet de l'abbé Papon, l'historien de la Provence, « à l'abbé de Saint-Véran, premier conservateur de la magnifique bibliothèque donnée par son oncle Mgr d'Inguimbert, à la ville de Carpentras. » Ces diverses lettres, extraites de deux volumes de lettres autographes de la bibliothèque de cette ville, et qui vont de 1669 à 1712, s'échelonnent de 1670 à 1705. Le billet de Papon est de 1781.

89 Les Correspondants de Peiresc. — N° VI : Balthasar de Vias. — Lettres inédites écrites de Marseille à Peiresc (1615-1637) publiées et annotées. — *Bordeaux, P. Chollet; Marseille, impr. Lebon, 1883, in-8°*, xxv-46 pp. et un *erratum*.

L'*Avertissement* (pp. v à xxv) est consacré à une étude très attachante sur la vie et les œuvres du poète Balthazar de Vias qui fut l'ami de son confrère en mètres latins, Jean Barclay, presque autant qu'il l'était de Peiresc, auquel le rattachaient ses goûts d'antiquaire et de collectionneur.

Vingt-trois lettres à Peiresc (pp. 1 à 42), du 10 décembre 1615 au 3 juin 1657, où sont traités les sujets les plus divers, mais sans grand éclat, car, comme le reconnaît son savant éditeur, « décidément Vias est bien meilleur écrivain en vers qu'en prose ».

L'*Appendice* comprend : 1° Une lettre de Vias à Alphonse Thomassin, du 26 mai 1665, et 2° Une lettre de Chapelain à Vias, du 5 octobre 1660, empruntée au second volume, alors sous presse, de la correspondance de l'auteur de la *Pucelle.*

90. La marquise de Flamarens. — Notes recueillies par M. Ph. Tamizey de Larroque, *Auch, impr. Foix, juin 1883, gr. in-8° de 26 pp.*

Digitized by Google

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue de Gascogne*.

Très attachante biographie de Françoise Le Hardy de la Trousse, femme d'Antoine Agesilan de Grossolles, marquis de Flamarens, baron de Montastruc, seigneur de Buzet, etc. C'était la meilleure amie de Chapelain, et Mme de Sévigné était la nièce par alliance d'un de ses frères. Dans cette étude, on retrouve plusieurs fragments de lettres de Chapelain parues dans le premier volume de la Correspondance de celui-ci, ou qui allaient paraître dans le second, alors sous presse. L'appendice comprend: 1° *Mariage entre le seigneur de Grossolles et demoiselle Françoise Le Hardy de la Trousse* (1656), et 2° Une note de M. A. Regnier, de l'Institut, *Sur la date de la mort de la marquise de Flamarens*.

L'infatigable érudit est revenu plus d'une fois depuis sur la marquise de Flamarens, dont il s'était fait un ange de douceur, en l'étudiant à travers la prose de Chapelain. Un jour, il fut forcé de convenir qu'il s'était trompé, que ce portrait idéal était faux, ayant cru trouver la preuve que l'angélique marquise avait insulté et malmené le vicaire de Montastruc, qui s'était permis de commencer les vêpres avant son arrivée. Depuis, pourtant, il s'avoua trompé par une mauvaise lecture d'une note d'état civil, et il s'apprêtait à rectifier sa rectification et à proclamer bien haut, une fois encore, « les précieuses qualités du cœur et de l'esprit » de son héroïne préférée, après Anne de Caumont, toutefois.

91. Étude sur la Correspondance littéraire, philosophique et critique, par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, revue sur les textes originaux, comprenant, outre ce qui a été publié à diverses époques, les fragments supprimés en 1813 par la censure, les parties inédites conservées à la bibliothèque ducale de Gotha et à l'Arsenal à Paris. — Notice, notes, table générale, par Maurice Tourneux. Paris, Garnier frères, 1877-1882, 16 vol. in-8°, dont le dernier a 755 pp. — *Metz, impr. Verronnais, Fischer, successeur, in-8°, de 14 pp.*

Extrait, tiré à 50 exemplaires sur papier vélin, de la *Revue critique*. Ce tirage à part fut fait aux frais et par les soins de M. René Paquet. T. de L. s'est rarement aventuré dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. Pourtant il la connaissait bien, comme en fait foi le nombre assez grand de menues rectifications qu'il se crut, en conscience, obligé de faire pour être d'autant plus libre de louer à son aise l'admirable publication de M. Maurice Tourneux (1).

(1) Sur les relations de notre vénéré ami avec l'éminent publiciste dont nous venons d'écrire le nom, voir les premières pages de la *Notice Bio-bibliographique* de celui-ci, à laquelle nous nous sommes déjà référés plus haut.

Digitized by Google

92. Deux lettres inédites de Jean Price à Bourdelot. — *Paris, Léon Techener, 1883, in-8° de 16 pp.*

Extrait, tiré à cinquante exemplaires, du *Bulletin du Bouquiniste.*

Ces deux longues et intéressantes lettres du savant humaniste « à peu près oublié de tout le monde », furent écrites à Londres en 1635 et 1636. Sur Jean Bourdelot et son frère Edme Bourdelot, qui fut un des médecins — François-Vincent Raspail disait « un des empoisonneurs » — de Louis XIII, voir le XXI^e^ fascicule des *Correspondants de Peiresc.*

93. Les Guerres du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV. Mémoire de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur. — *Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1883, 2 vol. in-16 de XIII-300 et 238 pp. avec portraits et vignettes dans le texte.*

Première édition annotée de ces mémoires dont se sont amplement servis Le Vassor, le P. Griffet et M. Bazin. « Le texte qu'on va lire est celui de la première édition, débarrassé d'abord des fautes d'impression relevées à l'*errata*, ensuite, de beaucoup d'autres, que Du Chesne avait laissé subsister. Après avoir cherché de mon mieux, avec non moins de soin à le rendre plus clair, en y ajoutant des notes où cela m'a semblé utile. Mon commentaire, en plusieurs endroits, aurait pu être plus abondant, plus complet ; j'ai mieux aimé le simplifier que le développer, n'oubliant pas que ce que l'on attendait de moi, ce n'était pas un travail destiné à un petit nombre d'érudits, mais bien un travail destiné à tout le monde », dit l'auteur dans une courte préface de douze pages où il refait et rectifie toutes les insignifiantes notices dont Puységur avait été le malheureux objet. Les mémoires vont de 1617 à 1677, quoique l'intérêt en soit à peu près nul à partir de 1658. — L'appendice contient : une lettre de Jacques de Puységur, une autre lettre du maréchal de Puységur et des Extraits de l'Étude du marquis de Blosseville sur l'auteur des mémoires. La seconde édition de cet ouvrage, par M. Mame, a paru sous le titre de *Mémoires de Puységur, sur les règnes de Henri IV et de Louis XIII, texte établi par M. Tamizey de Larroque, 2 vol. avec vignettes*, dans la *Collection des petits mémoires sur l'Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Marius Sepet.

94. Gonin Joseph et le Vignoble de Saint-Joseph, *Agen, impr. V^ve^ Lamy, 1883, gr. in-8° de 11 pp.*

Extrait, tiré à 60 exemplaires, de la *Revue de l'Agenais.*

Très intéressante notice sur un voisin de terres de T. de L., travailleur d'un autre âge, père de M^lle^ Gonin, dont la très riche biblio-

Digitized by Google

thèque fera l'objet d'une note ultérieure, et qui est une des dernières représentantes de la petite Eglise anti-concordataire, portant le costume religieux. Un prote malavisé changea le titre qui était, dans le manuscrit, *Joseph Gonin*, etc., en *Gonin Joseph*, ce qui ennuya vivement l'auteur, d'abord, puis, plus tard, lui fournit un intarissable sujet de plaisanterie. La notice débute ainsi : « Gœthe déclare quelque part que le travail est une des choses les plus douces du monde. Moi qui, dès mes plus jeunes années, ai reconnu la vérité de cette parole du grand poète, je voudrais rendre hommage à un obscur travailleur dont on peut dire, comme de notre Blaise de Monluc, qu'il ne s'est reposé que dans la mort. Entre tous ceux qui travaillent soit des bras, soit de la tête, existe une confraternité au nom de laquelle je viens saluer la mémoire de l'infatigable Joseph Gonin ». Ce brave homme, viticulteur émérite, après avoir créé un incomparable vignoble dans un enclos de la commune de Hautes-Vignes, à quelques centaines de mètres du Pavillon Peiresc, y creusa seul, quoique octogénaire, dans le tuf du coteau où M. de Chausenque avait découvert les premiers restes fossiles de l'Antracotherium, une cave souterraine assez vaste pour pouvoir contenir, outre les pressoirs et les cuves, plus de cent barriques établies sur deux rangs. Le soir d'une des dernières journées que nous ayons passées auprès de l'incomparable ami dont nous inventorions l'œuvre prodigieuse, en rentrant par une pluie battante, de visiter le vignoble, les caves et le tombeau de Joseph Gonin, nous émîmes quelques doutes sur la possibilité pour un vieillard d'accomplir un travail aussi prodigieux. Le bon colosse s'émut à ces mots et après avoir ajouté, avec force détails, le témoignage verbal au témoignage qu'il avait écrit dans la notice, fit un éloquent éloge du travail dont il nous semble trouver un reflet dans les dernières lignes de cette brochure : « On peut tirer de mon récit deux leçons... La seconde est une leçon morale, qui tient en un seul mot : *Travaillons*. Oui, travaillons, car l'homme, suivant la belle image biblique, est né pour travailler, comme l'oiseau est né pour voler. Travaillons, car le travail, qui est le sauveur du corps, est encore plus le sauveur de l'âme. C'est un bienfaiteur qui donne à pleines mains la santé, la prospérité, la vertu. Payer de quelques fatigues la sérénité et la pureté des joies qui suivent le devoir accompli, est-ce donc les payer trop cher ? Et que peut-on comparer à la noble et délicieuse ivresse avec laquelle le travailleur — qu'il s'agisse du champ de l'intelligence ou de tout autre champ — arrête son regard sur le sillon achevé ! »

95. Arnaud de Pontac, évêque de Bazas. Pièces recueillies et publiées. — *Bordeaux*, *Paul Chollet* (*Sauveterre*, *impr. J. Chollet*), *août 1883*, *in-8° écu de 112 pp. sur papier de Hollande.*

Digitized by Google

Recueil tiré à cinquante exemplaires.

Ce prélat, qui eut son heure de célébrité, n'avait pas obtenu la plus petite mention dans les grands recueils biographiques modernes, lorsque T. de L. eut à s'en occuper dans son magistral essai sur Florimond de Raymond. Entre la forte brochure de 1883 et le reproche contenu dans la biographie du premier éditeur de Monluc, trois ouvrages parurent dans lesquels celui qui fut un instant « une des lumières de la France » était remis à sa vraie place. Grâce à ces excellents travaux (1) qu'il avait suscités, T. de L. n'avait pas à revenir sur la biographie d'A. de Pontac, ni sur sa bibliographie. Il se borna en conséquence à publier, en les accompagnant d'un riche commentaire, les pièces suivantes :

I. Remontrance du clergé de France, prononcée devant le Roy par l'Évêque de Bazas, le 3 de juillet 1579 (pp. 16 à 30).

II. Deux lettres inédites d'A. de Pontac, la première du 20 février 1589, au duc de Nevers; la seconde, du 1er novembre 1604, à un personnage qui n'est pas nommé, mais qui paraît être Pierre du Puy (pp. 33 à 36).

III. Les honneurs funèbres de messire Arnaud de Pontac... avec l'oraison funèbre prononcée par Dupuy, etc., (p. 37-92).

IV. Lamentations de la ville de Bazas frappée de la peste, suivies d'une lettre de Pontac à Genebrard, et d'une Note sur l'épiscopat d'Ar. de Pontac (pp. 93 à 112).

96. Jules Pacius de Bériga. Compte-rendu du Mémoire de M. Ch. Révillout, avec additions de Documents inédits. — *Paris, V. Palmé, 1883, gr. in-8° de 15 pp.*

Extrait, tiré à 60 exemplaires, de la *Revue des Questions historiques*.

Le mémoire de M. Revillout est intitulé : *Le jurisconsulte Jules Pacius de Beriga avant son établissement à Montpellier* (1550-1602). « J'ai donné, dit T. de L., dans la note I de la page 259 du tome I de la *Correspondance de Peiresc*, divers renseignements sur la correspondance de Peiresc avec Pacius et avec la famille de ce dernier. »

Très curieuse lettre de Peiresc au Vicaire Beau, à Avignon, sur la conversion de son ancien maître (1609).

Courts extraits de lettres de Pacius à Peiresc des années 1605 et 1607.

Trois lettres *in-extenso* du même au même (1612-1632).

Enfin les notes au bas des pages contiennent de nombreux fragments de la correspondance de l'ancien maître de Peiresc.

(1) *Notice sur messire Arnaud de Pontac, évêque de Bazas, Bazas*, in-8° de 33 pp. sans date ni nom d'auteur; J. de Géres, *Guyenne*, 16-22-30 septembre et 7 et 14 octobre 1878; J. Delpit : *Notes sur diverses éditions d'un livre curieux d'Arnaud de Pontac*, etc., *Revue des Bibliophiles*, 1880, p. 45-48 et 75-78.

Digitized by Google

Il convient de rapprocher de cette publication celle de M. H. Omont, de la Bibliothèque nationale : *Les Manuscrits de Pacius chez Peiresc et Holstenius* (1629-1631). Toulouse, 1891. Extrait du t. III des *Annales du Midi*.

97. — Les correspondants de Peiresc. — N° VII : Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans. — Lettres inédites écrites de Marseille et de Paris à Peiresc (1627). — *Orléans, impr. H. Herluison, 1883, gr. in-8° de 29 pp.*

Extrait, tiré à 100 exemplaires, des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*

Avertissement (pp. 3 à 14). Résumé de la vie de ce prélat longtemps illustre, mais bien oublié depuis, dans laquelle l'auteur accentue sa critique pointilleuse contre toute assertion dépourvue de référence.

Neuf lettres de Gabriel de l'Aubespine, du 23 janvier 1627 au 17 juin 1627, très ternes et qu'on ne lirait pas sans les précieuses notes qu'elles ont inspirées à propos de tout et de rien à leur ingénieux éditeur (pp. 14 à 29).

98. Documents inédits pour servir à l'histoire de la ville de Dax. — Paris, impr. Louis Hugouin, s. d. (1883), in-8° de 64 pp.

Extrait, tiré à 100 exemplaires, de la *Revue des Basses-Pyrénées et de Lourdes.*

Deux pages (5 et 6) d'avant-propos où, après avoir constaté l'intérêt que présenterait la monographie de la ville de Dax « par un habile homme », l'auteur déclare qu'en attendant cet ouvrage il réunit quelques pièces qui sont venues, en quelque sorte, s'offrir à lui pendant qu'il en cherchait d'autres. Ce sont des lettres relatives à l'histoire de Dax, écrites par diverses personnes depuis l'année 1470, jusqu'à l'année 1751. Ces lettres, au nombre de vingt-neuf (pp. 7 à 31), ont été écrites par la municipalité de Dax, le doyen de Puydeval, les officiers de la sénéchaussée, le chanoine Cashavaly, le Chapitre de Dax, Burie, Charles IX, le capitaine La Motte Bézaut, M. de Poyanne, l'évêque Jean-Jacques Du Sault, le duc d'Epernon, le chevalier d'Aubeterre et le comte de Saint-Florentin, pour la plupart aux rois de France.

L'*Appendice* est consacré à la reproduction largement commentée de la description de *la Ville d'Acqs en Gascoigne et des choses singulières et remarquables en icelle et ès-lieux circonvoisins,* par François de Belleforest (1).

T. de L. avait précédemment publié, dans les tomes II et III des

(1) *Cosmographie de Munster*, traduite, revue, corrigée et augmentée, 1575, in-f°, seconde partie, p. 384. — Belleforest reproduisait simplement les notes d'André de la Serre. Voir *Correspondance de Peiresc*, t. IV, p. 512.

Digitized by Google

Archives historiques du département de la Gironde, diverses lettres du duc d'Epernon au cardinal Mazarin relative à la révolte des habitants de Dax, en 1643.

99. Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut, publié pour la Société historique de Gascogne. — *Paris, H. Champion; Auch, Cocharaux frères, 1883, gr. in-8° de 60 pp.*

Fascicule troisième des *Archives historiques de la Gascogne.*

Relation, copieusement annotée et précédée d'une préface intéressante (pp. 5 à 11), d'un voyage exécuté dans le courant de l'année 1490 (pp. 12 à 45), et narré par « noble Jean de Belesta, écuyer, seigneur de la Binele, » qui était, pendant le voyage, au service du seigneur de Montaut. Intéressants détails sur Venise, « ville qui est vraiment l'héroïne de la relation », avec des relations fort précises sur son gouvernement, ses grands revenus, le trésor de Saint-Marc, l'Arsenal, les fêtes, les cérémonies et les femmes. Et à ce sujet notons que, d'après le sire de Montaut, les Vénitiennes étaient bien loin d'être cloîtrées à l'instar des musulmanes, comme voudraient nous le faire croire certains historiens qui non seulement n'ont pas lu Daru, mais qui même n'ont pas l'air de soupçonner l'existence des innombrables auteurs qui, dans Venise même, et dès le XVI^e^ siècle, ont été les précurseurs du féminisme contemporain. — A noter encore le passage relatif aux Tsiganes « que l'on appelle *Boymes* en France, qui sont pauvres gens et mal conditionnés », passage dont notre regretté confrère Paul Bataillard se promettait de se servir dans le grand travail sur les Zingari que la mort l'a empêché de mettre au jour. —

M. Emile Picot a publié un très intéressant compte-rendu de ce précieux travail dans la *Revue critique*, et dans la *Revue de l'Agenais* (1884, pp. 91 à 95).

Deux appendices : le premier est un morceau transcrit à la suite de la relation sur *Malcus en vie ensevely jusques au nombril;* le second, une très intéressante note de M. Léonce Couture, sur *La ville de l'Italie méridionale où les gens parlent gascon*, avec des extraits de lettres de MM. P. de Nolhac et E. Monaci (pp. 47-53). Table alphabétique.

99 *bis. Lettres de Jean Chapelain*, etc., tome II.

Ce second volume de 967 pages contient cinq cent trente-huit lettres ou billets adressés par Chapelain, du 2 janvier 1659 au 20 décembre 1672, à ses correspondants ordinaires. Il se termine, outre la *Table chronologique des lettres de Chapelain contenues dans le manuscrit Sainte-Beuve,* 1632-1673 (p. 885-887), par une *Table alphabétiqne des mots qui sont l'objet d'une note dans les lettres de Chapelain* (p. 889-892), et par la table alphabétique des noms de lieux et de

Digitized by Google

personnes mentionnés, tant dans le texte de Chapelain que dans les notes de son infatigable commentateur.

Notice sur le poète agenais Guillaume de Chevalier (*Revue de Gascogne*). Lettres inédites de Henri de Sponde, évêque de Pamiers, à Christophe Dupuy et à Peiresc (*ibid.*).

Les Amis de Rubens, par C. Ruelens (Anvers, 1883, in-8°), compte-rendu dans la *Revue critique* du 10 décembre 1883 (pp. 473 à 476).

Vie de Ferdinand Rozat (compte-rendu) et Jean Lange, conseiller au Parlement de Bordeaux, importante notice de 13 pages (685 à 697) dans la *Revue catholique de Bordeaux*, etc., etc.

Année 1884.

100. Une demi-douzaine de Lettres inédites adressées par des hommes célèbres au méréchal de Gramont. — *Aude, F. Foix. 1884, in-8° de 18 pp.*

Extrait tiré à cent exemplaires de la *Revue de Gascogne*.

Ces lettres adressées au plus illustre de tous les Gramont, Antoine III, d'abord comte de Guiche, puis (novembre 1648) duc de Gramont, ont pour signataires des écrivains aussi élégants que Voiture (n° I, II) et que Balzac (n° III), un magistrat aussi éminent que Lamoignon (n° IV), un homme du monde aussi distingué que le duc de Richelieu (n° V), un orateur aussi élégant que Bourdaloue (n° VI). (T. de L., *Avertissement*) Ajoutons que les deux premières lettres sont de 1641-1642, la troisième de 1652, la quatrième de 1659, la cinquième de 1660 et la dernière de 1677. La seconde lettre de Voiture est un des petits chefs-d'œuvre du maître épistolier.

101. Une lettre inédite de Peiresc à Jean Chalette. — *Arcis-sur-Aube, impr. Léon Frémont, s. d. (1884) in 8° de 4 pp.*

Extrait, tiré à vingt-cinq exemplaires, de la *Revue de Champagne et de Brie*. J. Andrieu réduit, par erreur, à vingt exemplaires le tirage de cette plaquette dont l'auteur a parlé comme suit dans les *Petits mémoires de Peiresc* (p. 49, note 1).

« Une de mes plus minces et plus rares plaquettes (elle n'a que quatre pages et n'a été tirée qu'à vingt-cinq exemplaires); j'ai condensé dans cet étroit espace, autour de la lettre de Chalette, divers renseignements empruntés à MM. le marquis de Chennevières, E. Roschach, etc., sur un peintre dont le nom manque à presque tous nos recueils bibliographiques. »

Détails intéressants sur la collection de portraits formée par Peiresc.

Digitized by Google

102. Trois lettres inédites du Président de Sévin à Peiresc. — *Agen, impr. Vᵉ Lamy, 1884, gr. in-8° de 12 pp.*

Extrait, tiré à cinquante exemplaires, de la *Revue de l'Agenais*. Deux lettres datées de Toulouse du 1ᵉʳ mars et du 11 juillet 1617, et une troisième du 19 octobre de la même année. Il y est traité uniquement des affaires politiques, surtout des intrigues de Sully en Guyenne, du procès de la maréchale d'Ancre et de la capture des célèbres pirates de la Gironde, dont T. de L. s'occupait depuis deux ans déjà (*Entrée du Roy Charles IX à Bordeaux*, p. 2, note 2) et auxquels il devait consacrer, longtemps après, une volumineuse pmblication que nous cataloguerons à son rang.

103. Récit de la Conversion d'un Ministre de Gontaud (1629) publié d'après le seul exemplaire connu. — *Bordeaux, Paul Chollet (Agen, impr. Vᵉ Lamy), 1884, gr. in-8° de 15 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue de l'Agenais*. Réimpression annotée de la rarissime plaquette intitulée : *La conversion du Sʳ de Remereville, ministre de la Religion prétendue réformée, au lieu de Gontaud en Agenais. A Bordeaux, par Pierre de la Court, 1629.* » L'éditeur avait déjà signalé cette plaquette dans la *Revue d'Aquitaine* (L. X, pp. 197 à 214). Voir un intéressant article sur le même sujet par M. Gustave Brunet, dans la *Gironde* du 9 février 1886.)

104. La Messaline de Bordeaux. — *Bordeaux, P. Challet, 1884, gr. in-8° de 15 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, des *Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*.

« J'ai publié dans la *Messaline de Bordeaux*, plaquette dont le titre équivoque a obligé d'honnêtes gens à se voiler trop vite la face, la lettre écrite par Peiresc (le 17 août 1623) à M. de la Houssaye. Cette même lettre a été reproduite trois ans plus tard dans le tome Iᵉʳ des *Inscriptions de Bordeaux* par M. Camille Julian... » (*Petits mémoires de Peiresc*, p. 25, note 5). T. de L., sous le titre de *La Messaline de Bordeaux retrouvée*, est revenu sur le même sujet, en le complétant, dans le numéro du 23 juin 1887 du *Sud-Ouest*.

Apres avoir épuisé sur la célèbre statue toutes les sources imprimées : de Lurbe, Brantôme, Zinzerling, etc., T. de L. passe aux documents inédits : traduction de la lettre en italien de Peiresc à Rubens, datée de Cadillac, le 17 septembre 1623, la lettre du même à M. de La Houssaye (Cadillac, 27 septembre de la même année). Viennent ensuite l'analyse de quelques autres lettres du grand archéologue provençal écrites sur le même sujet en 1624 et 1627, et la mention finale du continuateur de de Lurbe (1686) qui mentionne sèchement l'en-

Digitized by Google

gloutissement de cette statue dans la Garonne, au moment où on la chargeait sur un navire pour l'envoyer à Louis XIV.

Qu'il nous soit permis de rapporter ici une amusante anecdote que T. de L. aimait particulièrement à raconter. Peu de temps après l'apparition de la brochure peirescienne, arrive, à Gontaud, la lettre d'un jeune sous-lieutenant demandant où l'on pourrait se procurer l'intéressante *Messaline*. Sur l'heure, l'auteur, très ému de cette demande qu'il avait prise en très mauvaise part, répond : « Monsieur, je ne suis pas un romancier pornographe; je n'écris pas pour les jeunes traîneurs de sabre en quête de lecture obscène, mais pour les vieux érudits dont l'âge a endormi les passions. Ma *Messaline Bordelaise* n'est pas ce que vous croyez, elle n'intéresse que les seuls archéologues, étant de marbre. » L'officier, non moins ému de voir sa demande si mal comprise, répond : « Mais c'est bien ce que je pensais, car je suis moi-même quelque peu archéologue... » Immédiatement la *Messaline* lui fut envoyée avec des excuses et des encouragememts. Le jeune érudit a depuis lors beaucoup augmenté de grade, il est devenu un de nos meilleurs épigraphistes, et est resté un des plus fidèles correspondants de celui qui l'avait d'abord si mal compris.

105. Note sur le Poète Lectourois Laccary. — *Auch, impr. Foix, 1884, gr. in-8° de 11 pp.*

Extrait, tiré à soixante exemplaires, de la *Revue de Gascogne*. Essai biographique sur un rimeur inconnu de tous, et minutieuse analyse d'une plaquette probablement unique intitulée : *Clytie pour le triomphe du Soucy à Monseigneur le vice-président.*

106. Lettres et billets inédits de Jules Mascaron, évêque de Tulle et d'Agen. — *Marmande, impr. Duberot, 1881, pet. in-8° de 23 pp.*

Extrait, tiré à soixante exemplaires, de la *Revue de France* (N^os^ 1 et 2), publication littéraire bi-mensuelle (Paris, Dentu; Marmande, impr. Duberot; Agen, impr. V^e^ Lenthéric, petit in-4°) qui vécut quatre mois et ne compta que 32 pages.

Cette nouvelle contribution à l'histoire du célèbre prélat débute par une introduction où s'intercale une lettre inédite de l'abbé Cottin et se continue par la reproduction de quinze lettres, copieusement annotées et commentées, de l'évêque de Tulle à l'illustre historien de cette ville, Baluze. La première est du 6 juin 1672; les trois dernières, de l'année 1679, sans indications plus précises.

107. Une lettre inédite du roi Henri IV et une Mazarinade inconnue. — *Marmande, Duberot, 1884, petit in-8° de 11 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue de France.*

La lettre, datée de Bazas, le 22 juillet 1583, est adressée à

Digitized by Google

M. D'Eynier ou Deynier. La mazarinade, reproduite d'après une copie manuscrite appartenant à Jules Delpit, a pour titre : *Reduction de la ville de Saincte-Baʒeille sous l'obéissance du Roy et de Messieurs les Princes, par M. de Galapian. — Bordeaux, par G. de La Court, 1652,* in-8° de 8 pp.

M. de Galapian, dont il est ici question, était Pierre de Lusignan, baron de Galapian, troisième fils de François de Lusignan, né en 1603, mort en 1632. — Voir : *Les Lusignan du Poitou et de l'Agenais* par Jules de Laffare, (Agen, 1882, gr. in-8° de 88 pp.).

108. Une lettre de Philippe Fortin de La Hoguette au roi Louis XIII (mars 1620). — *Paris, 1884, in-8° de 10 pp. sur pap. de Holl.*

Extrait, tiré à vingt-cinq exemplaires, avec la pagination du volume, des *Notes et Documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation* (*Paris, 1884,* in-8°.)

T. de L. a trop bien caractérisé lui-même cette lettre dans une autre publication, pour que nous ne nous fassions pas un devoir de le laisser parler seul : « Cette indépendance (du caractère de La Hoguette) se manifesta d'une façon remarquable dans la lettre qu'il adressa au roi Louis XIII contre les excès de la domination du duc de Luynes. En attaquant si vivement ce tout-puissant personnage, La Hoguette accomplissait un acte de courage et de dévouement auquel nous devons applaudir. J'ai été vraiment heureux de remettre en lumière « ce discours extraordinairement libre », où la vigueur du style égale la noblesse des sentiments, et je ne crois pas l'avoir trop vanté en disant : « Les patriotiques et généreuses pages qu'inspirèrent à Fortin de La Hauguette les abus du favoritisme honoreront à jamais l'excellent citoyen qui, plus jaloux d'obéir à sa conscience que de déplaire à son roi, mit toujours sa conduite en harmonie avec la fière et belle devise qui couronne son discours : « Le salaire des bonnes actions consiste en la satisfaction de faire son devoir. » (*Lettres inédites de Ph. Fortin de La Hauguette,* n° 4). — Cette longue missive est de mars 1620.

En cette année 1884, si féconde en publications, parut *Le crime de Sylvestre Bonnard,* de M. Anatole France (*Bibliothèque contemporaine. Paris, Calmann-Lévy,* où figure le dialogue suivant qui n'est pas étranger à notre sujet (2e édit., p. 42).

« Puis ils en vinrent aux travaux de la critique contemporaine :

— As-tu lu, dit Boulmier, la notice de Courajod?

— Bon! me dis-je.

— Oui, répondit Gélis; c'est exact.

Digitized by Google

— As-tu lu, dit Boulmier, l'article de Tamizey de Larroque dans la *Revue des Questions historiques?*

— Bon! me dis-je pour la seconde fois.

— Oui, répondit Gélis; c'est plein de choses.

— As-tu lu, dit Boulmier, le *Tableau des Abbayes bénédictines* en 1600, par Sylvestre Bonnard?

— Bon! me dis-je pour la troisième fois.

— Ma foi! non, répondit Gélis, Bonnard est un imbécile. »

De la littérature revenant à l'édition, je note qu'au même temps M. J. Lagarde (1) dédia à notre érudit ami l'édition remaniée des *Recherches historiques sur la ville et les anciennes baronnies de Tonneins* publiées en 1833 par Louis-Florimond-Pierre Lagarde (2) son père, réédition intitulée : *Notice historique sur la ville de Tonneins* (Agen, imp. Vᵉ Lamy, 1884, gr. in-8° de 236 pp.) à laquelle T. de L. avait beaucoup travaillé.

(*A suivre*). JULES MOMMÉJA.

QUESTIONS

211. — Le négociant Rostan Blancard et la commune de Florence. — Deux lettres écrites le 17 juin et le 30 septembre 1499 par la commune de Marseille à la république de Florence et conservées aujourd'hui à Florence, *Lettere esterne alla Signoria*, registre XI, fol. 251 et XII, fol. 385, signalent un petit conflit qui s'éleva à ce moment entre les deux puissantes villes au sujet de certaines marchandises appartenant à Rostan Blancard, citoyen marseillais, et indument confisquées, d'après lui, par la commune de Florence. On trouvera ci-dessous le texte de ces deux lettres.

Pourrait-on trouver dans les archives de Florence ou de Marseille la réponse à la seconde au moins de ces lettres,

(1) Jean-Alphonse Lagarde (Tonneins, 1810-1884), juge de paix à Marmande, publia des *Études sur la Législation des Hébreux* (Toulouse, Société des Livres religieux, 1863, in-12) et les *Chroniques des églises réformées de l'Agenais* (Toulouse, même librairie, 1870, in-12). — Il a collaboré au *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*.

(2) Né à Tonneins en 1784, mort dans la même ville en 1857; publia, outre le volume ci-dessus indiqué quelques notices historiques, dans les journaux de Marmande et la *Revue de l'Agenais*.

Digitized by Google

puisque la première n'en reçut point? Dire quelle fut la solution de ce conflit commercial, à une époque où Florence avait bien d'autres soucis en tête, et une lutte diplomatique autrement grave à soutenir contre Venise à la cour de France? Enfin, préciser l'identité de ce négociant marseillais Rostan Blancard, qui, digne prédécesseur de Roux de Corse, était assez puissant pour tenir tête à une puissance étrangère et se faire aider par sa ville natale dans ce conflit; dire si sa famille est éteinte, et sous quel nom, dans le cas contraire, elle subsiste?

SAINT-MAURONT.

I

Magnifici et prestantissimi domini amicique carissimi, post affectuosas commendationes.

Hiis retrolapsis mensibus, binas jam ad vos dedimus litteras, ut illos centumtriginta ducatos a vestris gabellotis, occasione certe balle pannorum de cadys ex pecuniis nobilis viri Rostanhi Blancardi, civis hujus civitatis Massilie, indebite exactos, eidem restitui facere dignaremini; verum, etsi primis eisdem vestris litteris nobis per vos responsum extiterit id vobis maximum in modum cordi esse, et eidem ac nobis, nedum in hoc, sed et cunctis in aliis gratifficari velle, attamen hucusque nullum apud vos geminate preces nostre locum neque promissiones vestre effectum obtinuisse videntur, quanquam beneficiorum, que a nobis vos recepisse eedem vestre littere testantur, immemores aut oblitos non arbitramur; quare idem nobilis Rostanhus dietim nostras pulsat ad aures ut eius indempnitati providere velimus; quod etsi ratio persuadere videatur, attenta jam restitutionis hujusmodi longa protellatione frequentique (1) nuntiorum ac litterarum nostrarum hac de causa ad vos destinatorum, quodque nedum quod vestris eisdem responsionum litteris adimplere estis polliciti, verum etiam nostris litteris ad vos ultimo datis omnino nihil respondere curastis, attamen ob reverentiam vestrarum magnificentiarum adhuc facere id distulimus; quousque iterato vos ad dictam restitutionem faciendam his nostris moveremus. Ut si nos petitam provisionem quam ultra honeste negare non possumus, eidem civi nostro, contra vestrates et eorum bona qua (*sic*) quod ut premittur eidem injuste ablatum est dampnaque expensas et interesse consequatur, laxare contingat id vestri culpa fore magis ac magis appareat. Fuerit igitur vestrarum integritatum hac in causa ita providere ut ulterioris querelle vel mutue antiqueque benivolentie turbationis locus non existat. Quod ut fiat vestras easdem magnificentias

(1) *Numero.* Ce mot manque dans le texte.

Digitized by Google

exoramus, nam ea in re debito benivolentieque mutue satis eritis facturi, id quoque nos etiam muneris et gratie loco erimus recepturi; super quo vestre deliberationis intentum per hunc portitorem significare non tedeat, si vero secus fieret, quod vix nobis persuaderi posset, certo sciatis nos eidem nobili Rostanho Blancardi provisuros, jam sic dilatando expense ultra principale crescerent. Bene valete.

Ex Massilia, sole Junii jam trahente decimam septimam 1499.

Vicarius regius, consules, et consilium civitatis Massilie, amici vestri optimi.

Au revers : Magnificis et prestantissimis viris dominis Prioribus libertatis et vexillifero justicie inclite civitatis Florentie amicis nostris carissimis.

II

La seconde lettre est presque identique à la première, sauf quelques variantes et le passage additionnel relatif à l'intervention du roi. Je me borne à indiquer ces variantes.

Lig. 1. Diebus jam trinas.
— 3. Vulgariter nuncupatorum cadys.
— 4. Blancardi, alterius ex consulibus hujus civitatis Massilie.
— 7. Nobis et eidem Blancardi in hoc gratificari velle.
— 8. Apud vos triplicate vel littere vel preces nostre.
— 9. Hujusmodi promissiones vestre.
— 11. Arbitrari non possumus.
— 14. Attenta jam temporis diuturnitate.
— 20. (Addition). Moveremus ut si magestatem regiam vobiscum federe et amicitia junctam, cuius etiam ipse Rostanhus civis noster subditus et admodum dilectus extitit, aut nos provisionem eidem Blancardi civi nostro vestrates et eorum bona qua dampnorum suorum reparationem consequatur. [reprend à la ligne 24]
— 25. Vestrarum magnificentiarum munus ita.
— 26. Ulterioris querelle vel dissentionis.
— 28. Quod ut fiat iterum atque iterum.
— 30. Significare non tedeat. Sin minus,quod vix nobis persuaderi posset, certo sciatis magestatem ipsam regiam cum primum exactionem indebitam pretactam resciverit, et cui ipse civi noster hac de re si non aliter quam per prius provideritis, graves intendit aperire querellas et provisionem implorare; nosque etiam virili pro parte, eidem Blancardi provisuros. Nam sic dilatando expense supra principale longe satis crescerent. Bene valete. Ex Massillia sole septembris trahente ultimam. MCCCCLXXXXVIIII.

Digitized by Google

CHRONIQUE

~~~ Le Dr Baptiste Charvet, membre de l'Académie Delphinale, ancien président de la Société d'Anthropologie de Lyon, vient de mourir à Grenoble. Il était bien connu des archéologues, grâce à sa compétence sur maintes questions spéciales, et à l'inépuisable complaisance qu'il apportait à répondre aux demandes que tous venaient lui poser. Par son oncle il se rattachait à la période héroïque des études préhistoriques en Dauphiné ; ils fouillèrent ensemble, vers 1845, la grotte de la Buisse où l'on découvrit la première trépanation néolithique et l'une des plus grandes rondelles craniennes. Tout en s'intéressant encore à la préhistoire, que nul ne connaissait mieux que lui en Dauphiné, il s'était surtout voué à l'étude de ce qui concerne le cheval ; fils d'un ancien maître de poste, excellent cavalier lui-même, il avait, dès sa jeunesse, commencé une collection fort belle, où les pièces rares abondent, et qui, outre une série fort complète de harnachements de tous pays, renferme des reproductions de beaucoup de mors de types anormaux découverts en France ou ailleurs, et qu'il faisait établir en vue d'expériences sur le cheval vivant. Il en livrait sans réserve les résultats à qui voulait les utiliser.

J'apprends avec regret que ses héritiers ne peuvent conserver cette belle série d'objets, dont quelques-uns combleraient plus d'une lacune au Musée d'artillerie; et, en me remémorant le plaisir qu'il éprouvait à me les montrer, je fais des vœux pour que la dispersion n'en soit pas complète, et qu'une partie, au moins, aille enrichir quelqu'une de nos collections publiques.

F. V.

~~~ La Société d'agriculture, sciences et arts de Douai fête cette année l'anniversaire séculaire de sa fondation: à cette occasion, elle a organisé une intéressante exposition d'art ancien (peinture, objets d'art, tapisseries, meubles, etc.)

Ouvrages nouveaux :

~~~ **Bénet** (Armand). — *Département du Calvados : Archives départementales. Rapport de l'archiviste du département..., exercice* 1898-1899. — Caen, Ch. Valin, [1899], 18 pp. in-8°.

Parmi les donations et acquisitions faites au cours de cet exercice aux Archives départementales du Calvados, et dont la plupart sont des pièces de famille, il faut citer, comme intéressant l'histoire du protestantisme dans la région, un mandement de l'official de Bayeux en 1561, contre « les malfaicteurs, sacrilèges et ennemys de la sainte

Digitized by Google
~~~

foy catholique, du repos et transquilité public, le diable à ce les instigant », pour leurs « grandz et horriblez excès, larcins et sacrilèges » commis en plusieurs églises de la région. Les réintégrations et versements ont notamment fait entrer aux Archives du Calvados une importante collection comprenant le contrôle des actes des notaires et de ceux sous seing privé, les insinuations et le centième denier de la fin du XVII^e siècle à 1791; plusieurs actes de la Révolution et de l'Empire originaires du Calvados; un extrait du registre des mariages (brûlé en 1871), de la paroisse de Saint-Eustache de Paris, de 1788. M. A. Bénet termine son rapport annuel par des indications sur les remaniements qu'il a heureusement apportés au dépôt confié à sa garde et sur les catégories de documents dont il a dressé l'inventaire. — Le chiffre des communications a dépassé quatre mille neuf cents. H. M.

Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, XII et XII *bis* : **Espagne**, avec une introduction et des notes par MM. A. MOREL-FATIO et H. LÉONARDON : t. II et III. — Paris, F. Alcan, 1899, 2 vol. gr. in-8 sur papier de Hollande, de XL-434 et 498 pp.

L'on a, ici même (1), rendu compte en son temps du premier volume de cet ouvrage, que les présents tomes conduisent à son achèvement. La préface (pp. V à XL) expose, en leur résumé, les rapports diplomatiques de la France et de l'Espagne au XVIII^e siècle, depuis l'avènement de Philippe V jusqu'à la déclaration de guerre du 27 mars 1793; de plus, chaque Instruction est précédée d'une notice donnant la biographie du personnage à qui elle est destinée et montrant la place, dans la politique extérieure du moment, des négociations dont il est chargé. Comme dans le précédent volume, les Instructions sont éclaircies par des annotations qui, discrètement, ne viennent que lorsqu'il est nécessaire, et elles sont suivies de notices, d'autant plus précieuses que les renseignements qu'elles apportent ne se trouvent réunis que là, sur les ambassadeurs et ministres d'Espagne en France de 1700 à 1791. Ces trois volumes, si consciencieusement composés par deux érudits dont un seul suffirait à en garantir la valeur, sont des plus importants, non seulement pour l'histoire des deux pays qu'elles intéressent directement, mais aussi pour l'histoire générale. — Ainsi se poursuit régulièrement, sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères, la publication d'un Recueil de documents de premier ordre.

H. M.

(1) *Corresp. hist., et archéol.*, 1895, p. 29.

Digitized by Google

Roserot (Alphonse). — *Lettres missives de rois et reines de France pour la collation des prébendes du chapitre de Langres de 1527 à 1575.* — Langres, Bideaud, 1898, 44 pp. in-8°.

Ce sont des lettres de recommandation signées de François Ier, d'Henri II, de Charles IX, d'Henri III, d'Éléonore d'Autriche, de Catherine et de Marie de Médicis, d'Antoine de Bourbon, d'Anne de Montmorency et de Charles de Berry; elles sont extraites des Archives de la Haute-Marne et de la Bibliothèque de Chaumont. Les titres des protégés étaient toujours très ordinaires et les chanoines de Langres ne craignaient pas de résister aux « prières » des puissants solliciteurs. H. M.

Périodiques :

Bibliothèque de l'École des Chartes, LX, 2e et 3e livr. (mars-juin 1899) : A. Morel-Fatio, La donation du duché de Molina à Bertrand du Guesclin, pp. 145 à 176. — L. Mirot et E. Deprez, Les ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans, pp. 177 à 214. — L. Delisle, Note sur un fragment d'un *Liber confraternitatum* de Saint-Bertin, pp. 215 à 226. — Delaborde et Le Grand, Léon Gautier [notice bio-bibliographique], pp. 227 à 266. — Lucien Merlet [discours prononcés à ses funérailles et bibliographie], pp. 271 à 280. — Nécrologie : Alfred Spont, Ch. Marty-Laveaux, pp. 344 à 353. — Ch. Bémont et Guilhiermoz, La condamnation de Jean-Sans-Terre par les pairs de France, pp. 363 à 372. — Ledos et Stein, Le prétendu Claux Sluter l'aîné, pp. 372 à 375. — Henri de Vézelai, p. 375. — Brutails, L'imprimerie à Bordeaux en 1508, pp. 375-376.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, 1899, 1re livr. : J. Depoin, Les vicomtes de Corbeil et les chevaliers d'Étampes au XIIe siècle, pp. 1 à 71. — P. Pinson, Documents pour servir à l'histoire de la ville d'Étampes : I. Reddition du château (juillet 1465), pp. 72 à 78. — Une fête à Athis en 1798 [procès-verbal de la fête de la souveraineté du peuple, célébrée à Athis-Mons, alors Athis-sur-Orge, le 30 ventôse an VI].

Mémoires de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire, t. XV, 1899 : L. Millot, Étude critique sur les origines de la ville d'Auxonne, sa condition féodale et ses franchises, pp. 1 à 155. — L'abbé L. Jarrot, Dijon du 14 juillet au 31 décembre 1789, pp. 157 à 224. — E. Petit, Souvenirs d'un président du Grand Conseil sous Louis XV, Joly de Blaisy (1649-1725), pp. 351 à 465 et portrait.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 3e série, t. VII : L. Maxe-Werly, Les divisions

Digitized by Google

ecclésiastiques du Pays Barrois antérieures à la rédaction du Pouillé de 1303, pp. 1 à 10. — Du même, Études sur les différents *pagi* qui, au xe siècle, formèrent le comté du Barrois (*suite*) [*pagus odornensis, pagus bedensis*], pp. 11 à 48, avec carte. — Du même, Médaille du bienheureux Pierre de Luxembourg du xve siècle, pp. 49 à 56, avec pl. — Du même, Jean Lambert, fondeur, pp. 57 à 59. — L. Germain, Armorial des écuyers du bailliage de Saint-Mihiel rédigé par Dominique Callot, d'après la *Recherche* de Didier Richier (fin du xvie siècle), pp. 60 à 113. — E. Fourier de Bacourt, Extraits de correspondances barrisiennes (xviiie siècle), pp. 114 à 132. — F. Hourjelle, Breux, son histoire et sa seigneurie, pp. 133 à 332 [monographie locale très étendue et qui paraît très complète : Ch. I. Géographie ; — Ch. II. La seigneurie de Breux ; — Ch. III. Étude des lieux-dits du cadastre ; — Ch. IV. Mœurs, coutumes, usages, préjugés, langages ; — Ch. V. Idiome local ; — Ch. VI. Les légendes de Breux ; — Ch. VII. Histoire de l'instruction primaire ; — Ch. VIII. Les occupations allemandes en 1815 et 1870 ; — Ch. IX. Le hameau de Fagny.]

Moyen-Age (Le), 1899, n° de mars-avril : J. Calmette, Étude sur les relations de Charles le Chauve avec Louis le Germanique et l'invasion de 858-859, pp. 121 à 155. — A. Guesnon, La satire à Arras au xiiie siècle, pp. 156 à 168. — N° de mai-juin : H. d'Arbois de Jubainville, Fragment d'un dictionnaire des noms propres francs de personnes à l'époque mérovingienne, pp. 209 à 232. — J. Roman, La société provençale à la fin du moyen-âge, pp. 233 à 247. — A. Guesnon, La satire à Arras au xive siècle (*suite*), pp. 248 à 268. — N° de juillet-août : Abbé C. Douais, Saint Raymond de Péñafort et les hérétiques. Directoire à l'usage des inquisiteurs aragonais (1242), pp. 305 à 325. — A. Coville, Les vins de Bourgogne au concile de Constance, pp. 326 à 330. — M. Lecomte, Abbaye cistercienne de Preuilly (Seine-et-Marne), Documents et obituaire, pp. 331 à 334.

Revue d'Archéologie poitevine, n° 5. : F. Mazerolle, Fontaine en argent de Fontenay-le-Comte, pp. 129 à 131. — E. Giron, portrait graphologique de G. Langlois, pp 131 à 132. — Adrasto del Pusiano, Le culte de Saint-Hilaire en Italie, pp. 132 à 135. — X. Barbier de Montault, Une dévotion de poche, pp. 135 à 138. — Du même, Office de sacristain à Maillezais en 1552, pp. 139 à 147 et 3 grav. — A. Largeault, Les cinq écussons du portail de l'église de Celles, pp. 147 à 148. — E. Allard, Prise de possession d'un abbé des Châtelliers en 1780, pp. 148 à 149. — X. B. de Montault, Les Cartons d'autel de l'église de Jaulnay (Vienne), pp. 149 à 157. — L. Ballu, les Coupoles de Fontevrault, pp. 157 à 158. — D. Ursmer Berlière, Bibliographie : Sainte Radegonde, pp. 159 à 160. — N° 6 : X. B. de Montault, Le Mariage de la Vierge, gravure allemande du xviie

Digitized by Google

siècle, pp. 161 à 165. — E. Girou, Réponse à M. de Rochebrune, à propos de la *Renaissance* de Léon Palustre, pp. 165 à 170. — X. B. de Montault, Inventaire de l'auberge des Trois-Rois à Loudun (1602), pp. 170 à 186. — J. B. de la Rennerie, Etudes de Restout, pp. 186 à 188. — A. Laude, Pélerinages manceaux aux SS. poitevins, pp. 189 à 190. — J. B. de la Rennerie, Un ornement XVIII^e siècle à Blaslay (Vienne) pp. 191 et 192. — Renée Legier de la Sauvagière, Manuscrit poitevin de la fin du XV^e siècle, p. 192.

— **Revue de l'art ancien et moderne**, 1899, n° 27 : H. Bouchot, La sibylle Sambeth de Bruges, pp. 441 à 450, pl. et grav.— J. Guiffrey, La guerre de Troie, à propos de dessins récemment acquis par le Musée du Louvre (*fin*), pp. 503 à 516. — Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts, publiés dans les périodiques étrangers pendant le premier semestre de 1899.

— **Revue de l'art chrétien**, 1899, 1^re livr. : H. Chabeuf, Porte de l'église abbatiale de Moutier-Saint-Jean (Côte-d'Or), pp. 6 à 10 et grav.—J.-H., Statuette de la Sainte-Vierge du XIV^e siècle [en buis], pp. 11 et 12 et pl. — Mélanges : J. Helbig, L'abbaye et les cloîtres de Moissac, pp. 25 à 38 et grav. — J. H., Notice sur plusieurs anciennes peintures inconnues de l'Ecole flamande, pp. 38 et 39. — X. Barbier de Montault, Une fausse sainte Radegonde, pp. 42 à 45. — 2^e liv. : F. de Mély, Reliques de Constantinople : La Sainte couronne d'épines, pp. 91 à 103 et 10 grav. — E. Soil, En Bavière, notes de voyage, pp. 104 à 109 et 5 grav. — Mélanges, pp. 110 à 123 et 1 grav. — Correspondance, pp. 154 à 141, 1 pl. et 1 grav. — Travaux des Sociétés savantes, pp. 142 à 154. — Bibliographie, pp. 155 à 173 et 6 grav. — Chronique, pp. 174 à 183.

— **Revue d'histoire littéraire de la France**, 1899, n° 2 : Ch.-M. des Granges, La Comédie et les Mœurs sous le Consulat et l'Empire, pp. 165 à 185. — C. Latreille, Molière à Vienne, pp. 186 à 199. — P. Bonnefon, Diderot prisonnier à Vincennes, pp. 200 à 224. — E. Picot, Chants historiques français du XVI^e siècle (*suite*), pp. 225 à 252. — R. Radouant, Recherches bibliographiques sur G. du Vair, et correspondance inédite (*suite*), pp. 253 à 266. — Deux lettres inédites de P.-L. Courier et de Lamennais (1806), pp 267 à 276. — L. Grou, La famille d'Antoine Heroet, pp. 277 à 282. — L. Arnould, Le véritable texte d'une élégie d'André Chénier (« Eh bien ! je le voulais.... »), pp. 283-284. — A. Delboulle, Notes lexicologiques (*suite*), pp. 285 à 305. — N° 3 : Gaston Paris, La « Romance mauresque » des *Orientales*, pp. 333 à 342. — J.-J. Jusserand, Une légende de Cyrano, pp. 343 à 350. — P. de Nolhac, Documents nouveaux sur la Pléïade : Ronsard, du Bellay, pp. 351 à 361. — A. Moret, Note sur une source du *Roman de la Momie* de Th. Gautier, pp. 362 à 366 (avec 1 pl.). — Ch. Urbain, Les premières

Digitized by Google

rédactions de la *Lettre à l'Académie*, pp. 367 à 407 (avec 2 fac-similés). — R. Radouant, Recherches bibliographiques sur G. du Vair, et correspondance inédite (*suite*), pp. 408 à 423. — P. Brun, A travers les manuscrits inédits de Tallemant des Réaux, pp. 423 à 435. — Manuscrits autographes de Racine à la Bibliothèque Mazarine, pp. 436 à 439. — Lettres de Dorat, Beaumarchais, Favart, Volney, Roucher, pp. 440 à 451. — A. Delboulle, Notes lexicologiques (*suite*), pp. 452 à 471.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XLV, 2e livr. : Cte Ch. de Beaumont, Essai sur Mathieu Dionise, sculpteur manceau, pp. 105 à 115 et 2 pl. — M. l'abbé A. Foucault et le Mis de Beauchesne, Histoire religieuse et féodale de la paroisse de Poillé, pp. 116 à 159 et 2 grav. — M. le chanoine J. Didiot, Le Culte de saint Julien du Mans dans l'église slave (2e article), pp. 160 à 165. — H. Roquet, Saint-Gervais-en-Belin (*suite et fin*), pp. 166 à 199 et 1 grav. — 3e livr. : M. l'abbé L. Froger, St-Gervais-de-Vic, pp. 205 à 235, 3 pl. et 4 grav. — A. Foucault et le Mis de Beauchesne, Histoire religieuse et féodale de la paroisse de Poillé (*suite*), pp. 236 à 262 et 4 grav. — M. l'abbé J. Vavasseur, La paroisse de Rouvrai et la famille de Tascher, pp. 263 à 274. — Rob. Triger, Au congrès des Sociétés savantes, pp. 275 à 296 et 3 pl.

Revue historique ardennaise, 1899, livr. de janvier à août : Arthur Chuquet, Le général Dunesme, de Viel-Saint-Remy, pp. 1 à 20. — Henri Lacaille, Les Lombards à Raucourt au XIVe siècle, pp. 21 à 26. — Paul Pellot, Réception de l'évêque de Tarbes à Rethel en 1525, pp. 26 à 30. — A. Frézet, Harangue de Jean Habert, procureur du roi à Mouzon, à Henri IV, pp. 30 à 34. — Al. Baudon, Les années d'abondance et de disette dans le Réthelois aux siècles derniers, pp. 35 à 39. — Variétés révolutionnaires : Le cahier des doléances de Launois, pp. 40 à 54. — Bibliographie ardennaise, pp. 55 et 56 et 2 pl. — L. Demaison et Henri Jadart, Monographie de l'église de Rethel, pp. 57 à 150 et 7 pl. — Dr H. Vincent, Un acte de foi et hommage à Stonne au XVIIe siècle, pp. 151 à 153. — Arthur Chuquet, Le général Simon-Marie de Wacquant, du Chesne, pp. 153 à 155. — C.-G. Roland, Les fiefs du duché de Bouillon, sous Adolphe de La Marck (1313-1344), pp. 156 à 167. — Bibliographie ardennaise, pp. 168 à 172 et 1 pl. — Henri Lacaille, Un manuscrit de Pierre Camart, aux archives du palais de Monaco (1614), pp. 173 à 189. — Arthur Chuquet, Le général Charbonnier, pp. 190 à 207. — Dr Octave Guelliot, Les assises d'Hauviné (13 juillet 1708), pp. 208 à 219. — Bibliographie ardennaise, p. 220.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres :** 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone :** 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais :** 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne :** 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres reçues avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :

100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'Abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'excursion**, valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr. ; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr. ; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr. ; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr. ; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr. ; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr. ; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr. ; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITIN .RAIRE. — 1re classe : 105 fr. ; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr. ; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr. ; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel' — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Stub 0 ct.

Digitized by Google

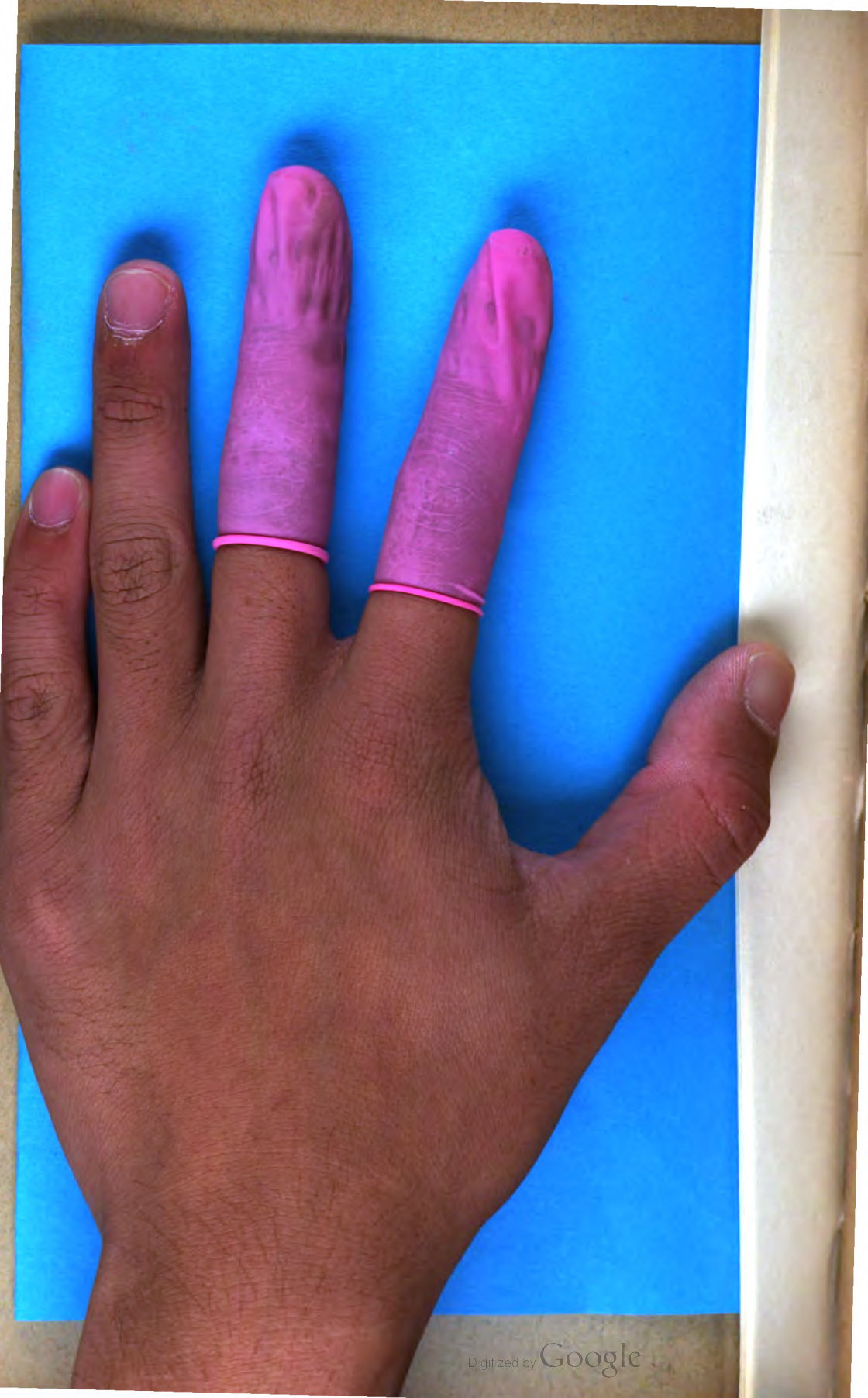
Digitized by Google

Stub Oct.

NUMÉRO 71. 6me Année NOVEMBRE 1899.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE
DIRECTEURS

Secrétaire de la Rédaction : HENRI MAÎSTRE

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.
MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : FERNAND BOURNON : Arthur Giry. — JULES MOMMÉJA : Ph. Tamizey de Larroque, Essai bio-bibliographique (*suite*). — B. : Le budget de la Bibliothèque du Roi en 1783. — Vte de GROUCHY : Une lettre de Dombey à Turgot.
QUESTIONS : N. T. : Les châteaux d'Ampuis et la famille de Maugiron.
CHRONIQUE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FONTEMOING
4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand Mazerolle et éditée par Raymond Serrure. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le Carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte Fleury. Bureaux de la Revue, 59, avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an; un numéro : 1 franc

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an; étranger, 12 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires, Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Par arrêtés du 7 novembre :

M. Balland, bibliothécaire de 3e classe à la bibliothèque de l'Université de Clermont, est nommé, en la même qualité, à la bibliothèque de l'Université de Dijon, en remplacement de M. Dubuisson, dont la démission a été acceptée;

M. Saude, sous-bibliothécaire de 1re classe à la bibliothèque de l'Université de Lille, est nommé bibliothécaire de 4e classe à la bibliothèque de l'Université de Clermont;

M. Vanrycke, stagiaire à la bibliothèque de l'Université de Lille, est nommé sous-bibliothécaire de 2e classe au même établissement.

— Par arrêté du 20 novembre, la chaire de diplomatique de l'École des Chartes est déclarée vacante. Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

— Par arrêté du 25 novembre, est fixée au mardi 5 juin 1900 l'ouverture, à la Sorbonne, du trente-huitième congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements.

Digitized by Google

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

ARTHUR GIRY

Arthur Giry est mort le 13 novembre, âgé de cinquante-deux ans, à la suite d'une maladie de plusieurs semaines, qui faisait redouter à ses nombreux amis le fatal dénoûment, sans pour cela les y préparer. Ils ne pouvaient s'habituer à l'idée de ne plus revoir cet homme si robuste, à l'œil brillant d'intelligence et d'énergie, et c'est seulement lorsque la douloureuse nouvelle a été connue qu'ils ont senti tout ce que cette mort avait de cruel. Le cortège imposant que ses admirateurs, ses confrères, ses disciples, des amis inconnus ont fait à ses funérailles, dans l'après-midi du 15 novembre, en a été une preuve manifeste.

Tant de sympathies lui étaient venues de deux qualités bien précieuses : la droiture de son esprit, et la bonté de son cœur. Seuls, ceux qui l'ont connu intimement savent de quels dévoûments il était capable, quelle indulgence il a toujours témoignée pour les erreurs des autres. Tous peuvent proclamer qu'il n'eut jamais d'ennemis. Même lors des circonstances inoubliables où deux partis se dressèrent menaçants en face l'un de l'autre, ses adversaires durent reconnaître, au moins tacitement, la modération et la courtoisie qui ne l'empêchaient pas d'affirmer sa conviction avec la plus grande fermeté.

L'existence de Giry fut exclusivement consacrée au travail. La bibliographie de ses publications, dressée par notre collaborateur M. Henri Maïstre et que nous donnerons dans notre prochain numéro, montrera quelle ardeur il déploya pour l'étude de problèmes souvent arides, quel labeur exigèrent des œuvres telles que son *Histoire de Saint-Omer*, ses *Établissements de Rouen*, et enfin son *Manuel de Diplomatique* où il se montra le digne successeur de Mabillon. Et il est d'autant plus pénible de penser que la mort a interrompu d'autres travaux plus considérables encore, tels que ce Recueil des actes de Charles le Chauve, auquel il s'était passionnément consacré.

Né à Trévoux le 29 février 1848 (1), « d'une famille pro-

(1) Nous devons remercier ici M. Maïstre d'avoir réuni avec le plus grand soin les renseignements qui nous permettent d'établir le *cursus vitæ* du maître regretté.

Digitized by Google

vençale », a-t-il dit lui-même (article *Giry* de la *Grande Encyclopédie*), Joseph-Marie-Arthur Giry fit ses études au collège de sa ville natale, puis au lycée de Chartres. Quand il les eut achevées, ses parents (nous nous rappelons la piété dont il entoura leur vieillesse) songeaient à le faire entrer dans l'administration des contributions indirectes, à laquelle appartenait son père. Il ne put y consentir, la vocation historique l'avait déjà conquis tout entier. Plus tard, il aimait à raconter qu'il partit de Chartres pour Paris avec trente francs comme tout bagage et là se mit à gagner sa vie en donnant des leçons. Il devint élève de l'École des Chartes en 1867, et, le 30 octobre 1869, fut nommé élève titulaire de l'École des Hautes-Etudes. Le 17 janvier suivant, il obtenait le diplôme d'archiviste-paléographe.

Personne ne sera surpris que, la guerre de 1870 éclatant, il ait abandonné ses chères études pour défendre son pays. Il le fit avec autant de modestie que de courage, en qualité de capitaine de mobiles dans l'armée de la Loire.

Nous le voyons ensuite chargé du classement des archives de Saint-Omer, puis attaché temporairement au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Nommé, le 20 février 1873, archiviste aux Archives nationales, il y fut, peu après, chargé de présider la salle du public. Ceux qui y fréquentaient, il y a vingt-cinq ans, ont certainement gardé un souvenir reconnaissant de la bonne grâce (imitée par tous ses successeurs) avec laquelle il se mettait à la disposition des travailleurs. Cette salle si sombre et triste de la rue des Francs-Bourgeois, il l'égayait réellement par la fougue de sa jeunesse; pour la traverser, pour gravir les deux degrés de la petite chaire présidentielle, il paraissait avoir des ailes, et cette vivacité d'allures offrait un piquant contraste avec la solennité gourmée de l'huissier Lesage.

Giry débuta dans l'enseignement en 1874 à l'École des Hautes Études, où il suppléa pendant un an M. Jules Roy, chargé d'une mission en Allemagne. Ayant obtenu en 1875 le titre d'élève diplômé de cette école, il y devint maître de conférences, en vertu d'une décision ministérielle du 6 février 1877. C'est là qu'il étudia pendant plusieurs années les institutions municipales du moyen-âge, qu'Augustin Thierry n'avait qu'à peine abordées. Nombreux furent ses disciples, et d'excellents travaux sur l'histoire des communes, publiés dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études* ou ailleurs, ont été certai-

Digitized by Google

nement inspirés par l'excellente méthode critique de l'historien de Saint-Omer. Le jeune maître s'était, dès le début, révélé professeur remarquable par la sûreté de ses informations, son élocution précise, sa voix nette et vibrante, et surtout par le souci constant qu'il avait d'être utile à ses élèves. Nous nous souvenons qu'il les réunissait le dimanche matin dans son gai logis du quai de Béthune, logis de garçon composé d'une seule pièce, et aucun d'eux ne songeait à se plaindre que ce fût le dimanche, et qu'il y eût beaucoup de marches à monter.

Son zèle et sa compétence lui valurent d'être chargé, en 1881, d'une conférence des sciences auxiliaires de l'histoire (paléographie, diplomatique et chronologie) à la Faculté des lettres. Là aussi, dans cet enseignement, nouveau pour les universitaires, il rendit les meilleurs services à la science.

Giry était, depuis deux ans, secrétaire de l'École des Chartes quand, en 1883, l'âge contraignit le professeur de diplomatique, Louis de Mas-Latrie, à prendre un suppléant. C'est lui qui fut chargé de cette suppléance. Un arrêté ministériel du 27 mars 1884 l'investit définitivement de la chaire quand le titulaire eut pris sa retraite. Ce que fut son enseignement à l'École des Chartes, avec quelle ferveur il s'en acquittait, ses élèves le savent; il n'en est pas un qui n'en ait gardé le plus reconnaissant souvenir.

L'Académie des Inscriptions lui avait conféré en 1878 et en 1879 le second prix Gobert pour son *Histoire de Saint-Omer*, la même récompense en 1883 pour ses *Établissements de Rouen*, le premier prix Gobert en 1894 pour son *Manuel de diplomatique;* elle lui accorda, le 4 décembre 1896, le suprême honneur que brigue un érudit, en l'élisant au nombre de ses membres. Il y occupa le fauteuil d'un de ses maîtres préférés, Eugène de Rozière.

Ainsi honoré comme savant, heureux de toutes les joies du foyer, il n'avait plus à souhaiter de la destinée que le repos nécessaire à l'achèvement de ses travaux. La destinée a voulu que cette quiétude fût brusquement troublée par la voix même de sa conscience. Comme en 1870, il lui obéit, simplement, noblement, s'exposant pour elle au sacrifice même de sa situation. Il ne croyait pas y sacrifier sa vie, mais il n'eût pas davantage hésité.

Sur sa tombe, MM. le pasteur Wagner, Alfred Croiset, Paul Meyer, Monod, Gaston Raynaud, Trarieux, Ch. Kohler, Paul Viollet, Galabert, ont parlé, les larmes aux yeux, au nom de sa

Digitized by Google

famille, de l'Institut, des Écoles où il professait, des associations dont il faisait partie, de ses amis, de ses élèves. En retraçant cette admirable existence de travail et de devoir, tous ont été unanimes à la proposer en exemple et comme modèle. Qu'il soit permis à l'élève, devenu l'ami, d'offrir à sa mémoire, d'adresser aux siens, qui le pleureront toujours, l'hommage d'un respect aussi profond qu'attristé.

FERNAND BOURNON.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

Correspondant de l'Institut.

ESSAI BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(*Suite*) (1).

Année 1887.

125. — Le Chemin de l'Ospital par Robert de Balsac, sénéchal d'Agenais et de Gascogne. Nouvelle édition, avec Notice sur l'auteur, Notes et Appendice. — *Montpellier, imp. Centrale du Midi, 1887, in-8° de 39 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, de la *Revue des Langues romanes*. Robert de Balzac d'Entragues, « sénéchal au pays d'Agens », comme il se qualifie lui-même au titre de la Nef des Princes, se rattachait intimement à l'Agenais non seulement par son sénéchalat, mais aussi par ses seigneuries de Dunes et de Clermont-Dessus. Un certain Symphorien Champier s'implanta à Agen en 1540 et y fit souche. Il était petit-fils de l'éditeur de la *Nef des Princes*. C'était là, pour T. de L., de puissants motifs pour l'engager à publier tout ce qu'en sa longue vie de chercheur il avait pu amasser sur cet intéressant personnage. Ces matériaux ont fourni la matière d'une notice qu'on peut hardiment qualifier de définitive, par laquelle s'ouvre la publication (pp. 1 à 22) et que complète une curieuse litanie de proverbes dans le goût de Balzac, communiquée par M. A. Verrier.

En appendice, une série de documents sur Tournon, Clermont-Dessus, Dunes et Malonze, communiqués par M. François Moulenq, et se rapportant intimement à l'histoire du sénéchal moraliste.

(1) *Corresp. hist. et archéol.*, 1898, pp. 193. 225, 258, 290; 1899, pp. 2, 66, 268 et 290.

Digitized by Google

126. — Les Correspondants de Peiresc. N° XII. Pierre Antoine de Rascas, sieur de Bagarris. — Lettres écrites d'Aix et de Paris à Peiresc (1598-1610), publiées avec Avertissement, Notes et Appendice — *Aix-en-Provence, impr. Illy et G. Brun, 1887, in-8° de 118 pp.*

Extrait, tiré à cent vingt-cinq exemplaires, des *Mémoires de l'Académie d'Aix*. La correspondance de l'antiquaire provençal est précédée d'une longue notice biographique divisée en neuf parties : Avertissement — Naissance de Bagarris — Parents de Bagarris — Du silence des généalogistes sur Bagarris — Bagarris, garde du cabinet du Roi — Sa retraite à Aix et sa mort — Particularité sur la personne et sur le cabinet de Bagarris — Du livre De la nécessité de l'usage des médailles — Toussaint Lauthier et le cabinet de Bagarris — Lauthier est-il cause de la perte des manuscrits numismatiques de Peiresc?

Quatorze lettres datées de Paris, Fontainebleau, Aix, etc., à Peiresc, du 1er août 1598 au 10 septembre 1610.

En appendice : 1° *Abrégé d'inventaire que le sieur de Bagarris a en mains pour dresser un cabinet à Sa Majesté, etc.* 2° *Curiosités pour la comfirmation et l'ornement de l'histoire...* Précieux documents pour l'histoire de la numismatique et de l'archéologie.

127. — Les correspondants de Peiresc. — N° XIII : Gabriel Naudé. — Lettres inédites écrites d'Italie à Peiresc (1632-1636), annotées. — *Paris, Léon Techener, 1887, in-8° de 116 pp.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, du *Bulletin des Bouquinistes.* Quatorze très intéressantes épîtres du spirituel bibliophile au grand conseiller d'Aix, écrites de Rome, Rieti, Padoue, etc., du 1er février 1632 au 12 décembre 1636. — La 14me, datée « du 28 septembre 1636 [pour 1635?] » est bien de 1635, comme le consciencieux éditeur l'a vérifié plus tard (*Correspondance de Peiresc*, t. IV.)

En appendice, lettre collective de Naudé et Gaffarel à Gassendi, mi-partie en italien et français, de Padoue, mais sans date.

Les lettres de Gabriel Naudé mises au jour dans ce très important opuscule sont d'autant plus intéressantes que leur auteur s'est moins adonné au genre épistolaire. Celles-ci portent, dit T. de L. « à quarante lettres environ tout ce qui nous reste de la correspondance des deux éminents bibliophiles. »

L'infatigable éditeur de Peiresc était en mesure, tant avec ses propres matériaux qu'avec ceux de Ch. Nisard et de quelques autres, d'établir une édition définitive de la correspondance de Naudé, matériaux qui sont à la disposition de celui qui se chargera de rassembler en un faisceau tous les *Correspondants* de Peiresc, suivant le vœu exprimé par M. Léopold Delisle. « Espérons qu'un libraire aura la pensée de les réimprimer : on n'imagine rien de plus curieux,

Digitized by Google

rien de plus instructif, que les entretiens de Peiresc avec des amis, les uns à peu près inconnus, les autres célèbres à plus d'un titre, tels que Claude de Saumaise, Gabriel Naudé, Samuel Petit et le Père Mersenne. ».

129. — Etude critique sur « l'Ormée à Bordeaux et le journal de J. de Filliot » par *Un ancien Frondeur*. — *Bordeaux impr. G. Gounouilhou, 1887, in-8° de 12 pp.*

Extrait, tiré à cinquante exemplaires, de *La Gironde* du 5 juillet 1887.

Analyse très personnelle, c'est-à-dire très documentée, d'une publication de M. A. Communay. T. de L., qui a franchement avoué la paternité de cet article dans une note de *Une lettre autographe du premier duc d'Epernon*, publiée dans la *Revue Catholique de Bordeaux* (1897, p. 136), s'était fait un malin plaisir de dérouter les suppositions de tous ses lecteurs ordinaires. Voir les *Lettres inédites de Ph. Fortin de La Honguette*, p. 210, note 2.

129. — *Les correspondants de Peiresc.* N° XIV. Samuel Petit. — Lettres inédites écrites de Nîmes et de Paris à Peiresc. (1630-1637) — Paris, Alph. Picard, 1887, in-8° de 67 pp.

Extrait, tiré à soixante exemplaires, des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*. « L'excellente et en grande partie nouvelle notice biographique » (1) publiée en tête de ce quatorzième fascicule des correspondants de Peiresc, est due à M. Georges Maurin. Elle est précédée d'un avertissement de T. de L. et s'étend de la page 7 à la page 21. Les pages suivantes jusqu'à la 29e sont consacrées à divers documents sur Samuel Petit, sa bibliothèque, le catalogue de ses manuscrits grecs, sa famille. Les lettres sont au nombre de 27; il en a été annoncé, par erreur, une de plus dans l'introduction, mais, en compensation, dans le commentaire touffu qui les environne, se dissimulent nombre de fragments d'autres missives inédites. « Les lettres de Petit à Peiresc sont généralement courtes..... On dirait un disciple qui semble avoir peur d'importuner le maître ; une discrétion respectueuse enchaîne les élans de la plume du critique nimois » (Avertissement).

130. — Les infortunes d'un Commissaire au XVe siècle. — *Agen, impr. Ve Lenthéric, 1887, in-16 de 13 pp.*

Extrait, tiré à soixante exemplaires, du journal agenais le *Sud-Ouest* (6 et 13 août 1887).

Résumé avec extraits, notes et remarques, d'un document de

(1) Correspondance de Peiresc. L. II. p. 134, note.

Digitized by Google

novembre 1485, intitulé : *Extrait du Procès-verbal de Jean Raphaël, conseiller au Parlement de Bordeaux, commissaire député pour l'exécution des lettres du roi Charles VIII, par lesquelles il ordonne de mettre en liberté Charles, comte d'Armagnac, détenu prisonnier par le sire Alain d'Albret, et de le retenir en la jouissance de ses biens.*

131. — Impressions de voyage de Pierre Gassendi dans la Provence Alpestre, publiées avec Avertissement, Notes et Appendice. — *Digne, impr. Chaspoul, Constans et Vᵉ Barbaroux, 1887, in-8° de 36 pp. sur pap. vergé.*

Extrait, tiré à cent exemplaires, des *Annales des Basses-Alpes, Bulletin de la Société scientifique et littéraire de Digne.*

Deux lettres de Gassendi à Peiresc (pp. 5 à 25), datées du 20 et du 23 mai 1635, fort élégamment étudiées dans un court avertissement de trois pages. « Elles contiennent le récit très développé, et parfois très pittoresque, d'une excursion de ce grand savant dans la partie de la Provence aujourd'hui représentée par le département des Basses-Alpes et du Var. » Ces deux lettres ont été publiées depuis dans le IVᵉ volume de la *Correspondance de Peiresc* (*Lettres de Peiresc et de Gassendi*, CXV et CXVI, pp. 484-501). Elles avaient été analysées par Bourgerel (*Vie de Pierre Gassendi*, 1737, in-12, pp. 146-157).

En appendice, trois autres lettres de Gassendi : une à Lullier (1634), les deux autres à Boulliau (1639 et 1635).

Notice sur le château, les anciens seigneurs et la paroisse de Mauvezin près Marmande..... par l'abbé Alis. — *Agen, Michel et Medan; Tournay, Desclée, Lefebre et Cⁱᵉ 1887, gr. in-8° de x-679 pp., illustré.*

L'introduction de cette remarquable monographie a été écrite par T. de L. sous forme de lettre, datée de Gontaud, le 1ᵉʳ mars 1887. Au sujet de cette préface, je note l'excuse suivante dans une lettre de son auteur à M. Adolphe Magen : « Ne me grondez pas non plus pour la complaisance avec laquelle j'ai fait mousser la *Notice sur Mauvezin.* Les préfaces, comme les discours académiques, comportent naturellement quelques éloges excessifs. Les exagérations se développent là comme les fleurs dans votre joli jardin. Remarquez, du reste, bien cher ami, que j'ai surtout loué la partie documentaire, laquelle est admirable. » (1)

Mentionnons quelques-unes des publications diverses non tirées à part.

La Tutelle de Tonneins d'après les Inscriptions romaines de Bordeaux, de M. C. Jullian (*Le Sud-Ouest*, 7 mai 1887).

(1) Lettre du 2 avril 1887, de notre registre de copies, p. 17.

Digitized by Google

Une lettre inédite de Grandidier à Saint-Amans (id., 19 novembre). Cette lettre, avec l'introduction qui la précède, a été reproduite en 1895 dans le fascicule IV des Correspondants de Grandidier.

La sortie d'Agen de Marguerite de Valois (*9-16 juillet*) (ibid. (1) 9 et 16 juillet).

Nouveaux renseignements sur M^me^ Cottin (*Echo de Gascogne*, 20 novembre 1887 et 5 janvier 1888)..

Un Sénéchal d'Agenais peu connu : Rigaud-Doreille (*Revue de l'Agenais*, t. XIV, p. 270-276). Très importante contribution à l'histoire de l'Agenais.

(*A suivre*). JULES MOMMÉJA.

LE BUDGET DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI EN 1783

Nous donnons ci-dessous, pensant qu'il offrira de l'intérêt pour nos lecteurs, le budget de la Bibliothèque du Roi en 1783. Ce document est renfermé dans le carton O^1^ 1622 des Archives Nationales. Il s'y trouve précéder une série de budgets analogues, présentant peu de variantes avec celui-ci, et se rapportant aux années 1784-1788. B.

ÉTAT DES PAYEMENS ET DÉPENSES FAITES POUR LE SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROY ET DU CABINET DES MÉDAILLES DE S. M. PENDANT L'ANNÉE MILLE-SEPT-CENT-QUATRE-VINGT-TROIS.

Appointemens.

Au s^r^ abbé Barthélemy, commis à la garde du cabinet des médailles, cy.	3 000^#^
Au s^r^ Béjot, commis à la garde des livres manuscrits, cy..	3 000
Au s^r^ abbé Desaunays, commis à la garde des livres imprimés, cy.	3 000
Au s^r^ abbé de Gevigney, commis à la garde des titres et généalogies, cy.	3 000

(1) *Le Sud-Ouest*, Journal-Revue hebdomadaire, Littérature, Beaux-Arts, Histoire, etc. Agen, impr. V^e^ Lenthéric, grand in-fol. de 4 pp.

Digitized by Google

Au sr Joly, commis à la garde des livres de la Bibliothèque du Roy à Versailles, cy.	2 000
Au sr de la Minière, commis à la garde des livres de Choisy-le-Roy, cy.	1 200
Au sr abbé Martin, secrétaire de la Bibliothèque, cy.	2 000
Au sr Malin, commis en second, cy.	1 600
Au sr abbé Capperonnier, commis en second, cy. . .	1 000
Au sr abbé de Courçay, commis en second, cy. . .	1 000
Au sr Dufour, commis en second, cy.	1 000
Au sr Parquoy, commis en second, cy.	1 000
Au sr Aubron, commis en second, cy.	1 000
Au sr Le Prince l'aîné, inspecteur au recouvrement des livres, cy.	600
Au sr Cardonne, interprète, jusques et compris le 25 décembre qu'il est décédé, cy.	1 180
Au sr Le Roux des Hautes Rayes, interprète, cy. . .	1 200
Au sr de Guignes, interprète, cy.	1 000
Au sr Anquetil, interprète, cy.	900
Au sr Ruffin, interprète, cy.	800
Au sr Venture, interprète, cy	800
Au sr de Keralio, interprète, cy.	1 000
Au sr abbé Blanchet, interprète, cy.	1 000
Au sr Robineau de Beaunoir, écrivain, cy.	800
Au sr Cointreau, écrivain, cy.	800
Au sr Levrier de Champrion, écrivain, cy	800
Au sr Moët, écrivain de la Bibliothèque du Roy à Versailles.	600
Au sr Chellé, écrivain, cy.	600
Au sr Gourier, écrivain, cy.	800
Au sr abbé de Chavigny, écrivain, cy.	500
Au sr Joly fils, écrivain, cy.	600
Au sr de Grandmaison, écrivain, cy.	800
Au sr Caussin, écrivain, cy.	500
Au sr abbé de Vermondon, écrivain, cy.	800
Au sr Cazenave, garçon, cy.	800
Au sr Le Prince l'aîné, garçon, cy.	800
Au sr Le Prince le cadet, garçon, cy.	800
Au sr Ferdinand Chevret, garçon, cy.	800
Au nommé Ruffié, frotteur, cy.	500
Au nommé Domaine, frotteur, cy.	500
Au nommé Surget, frotteur, cy.	500
Au nommé Brochatton, suisse, cy.	500
Au nommé Le Clerc, suisse, cy.	500
TOTAL.	48 580#

Digitized by Google

Gratifications et charges annuelles.

Aux héritiers du feu sieur abbé de Charsigné, pour les interests de la Bibliothèque de feu M. Huet, évêque d'Avranches, cy.	1 557#
A M. Begon, pour sa pension viagère à cause du prix de la collection d'estampes par luy cédée à la Bibliothèque, cy.	2 000
Au sr abbé Barthélemy, pour son logement, cy . . .	2 000
Au sr abbé Desaunays, pour son logement, cy. . . .	1 000
Au sr abbé de Gevigney, pour son logement, cy.. . .	500
Au sr Malin, pour gratification, cy..	200
Au sr de Villeneuve, concierge, pour gratification, cy.	300
A la veuve Driolet, pour gratification, cy..	100
Au sr Le Prince, pour son logement, cy.	150
Au nommé Brochatton, pour gratification, cy.. . . .	100
Au nommé Ruffié, pour gratification, cy.	100
Au nommé Domaine, pour gratification, cy..	100
Au même, pour son logement, cy.	100
Au nommé Surget, pour gratification, cy..	100
TOTAL.	8 407# 12s

Gratifications extraordinaires.

Au sr Behenam, prestre chaldéen, à cause de son travail au dépôt des manuscrits, cy..	1 000#
Au sr Caussin, à cause du travail extraordinaire auquel il a été employé pour le déplacement et arrangement des livres manuscrits, cy.	150
Au sr Le Prince l'ainé, pour le même travail, cy. . .	150
Au sr Gamas, pour le même travail, cy..	150
Au même, pour un autre travail particulier, cy.. . .	200
Au sr Cazenave, à cause du travail extraordinaire auquel il a été employé pour le déplacement et arrangement des livres imprimés, cy..	200
Au sr Chevret, pour le même travail, cy.	200
Au sr Le Prince le cadet, pour le même travail, cy .	200
Au sr Ferdinand Chevret, pour le même travail, cy.. .	200
Au sr abbé Cazenave, pour le même travail, cy. . . .	200
Au même, pour un autre travail particulier, cy. . . .	200
TOTAL.	2 850#

Dépenses

Au sr abbé Barthélemy, pour acquisitions de médailles par luy faites pour le cabinet des médailles, suivant mémoire de luy certifié, cy.	1 892#

Digitized by Google

Au sr abbé Barthélemy, pour la restauration de portraits de papes faisant suite du cabinet des médailles, 1er semestre, cy.. 750
Au même, pour ladite restauration, 2e semestre, cy. . 750
Au même, pour avances par luy faites pour son Département suivant mémoire de luy certifié, cy. 104 6s
Au sr Bejot, pour acquisitions de différents manuscrits, suivant mémoire de luy certifié, cy. 12 430
Au même, pour avances par luy faites pour son Département, suivant mémoire de luy certifié, cy. . 459
Au même, pour autres avances, également certifiées, cy. 12
Au sr abbé Desaunays, pour acquisitions de livres et avances par luy faites pour son Département, suivant mémoire de luy certifié, cy. 301 10
Au même, pour autres acquisitions également certifiées, cy.. 300
Au même, pour autres acquisitions également certifiées, cy. 305 2
Au même, pour autres acquisitions et avances, également certifiées, cy.. . . . . 294 18
Au même, pour autres avances également certifiées, cy. 183 18
Au même, pour autres acquisitions et avances, également certifiées, cy.. . . . . 551 12
Au même, pour autres acquisitions et avances, également certifiées, cy.. . . . . 1 125 2s6d
Au même, pour autres acquisitions également certifiées, cy.. . . . . 752 13
Au sr abbé de Gevigney, pour acquisitions de titres par luy faites pour son Département, suivant mémoire certifié, de luy, cy.. . . . . 197 10
Au sr Joly, pour acquisitions et avances par luy faites pour son Département, suivant mémoire de luy certifié, cy.. 810
Au même, pour autres acquisitions et avances également certifiées, cy.. 284
Au même, pour autres acquisitions et avances également certifiées, cy.. 84
Au même, pour autres acquisitions et avances également certifiées, cy.. 564
Au sr abbé Martin, pour dépenses par luy faites pour la Bibliothèque du Roy, suivant mémoire de luy certifié, cy... 374
Au sr de Samson, pour le prix d'un manuscrit par luy

Digitized by Google

cédé à la Bibliothèque, suivant estimation et certificat du sr Bejot, cy.	24
Aux srs Horne et Cazenave, pour l'habillement des suisses et frotteurs, suivant mémoire certifié par le sr abbé Martin, cy.	1 078
Au sr Briet, pour fourniture et entretien des réverbères, et ce pour l'année échue au 1er avril, cy.	420
Au sr Frabuschy, fumiste, pour ouvrages par luy faits à la Bibliothèque, cy	84
Au sr Richard, pour l'entretien de l'horloge, cy. . . .	60
Au sr Bouton, papetier, pour le prix des fournitures par luy faites à la Bibliothèque, suivant le mémoire certifié par le sr abbé Martin, cy.	3 506 17
Au sr Durand, relieur, pour le prix des ouvrages par luy faits, suivant le certificat du sr abbé Martin, cy.	2 634 5
Au mesme, pour acquisition de vingt douzaines de peaux de maroquin rouge pour servir aux relieüres, et frais de transport, suivant le mémoire certifié par le sr abbé Martin, cy.	1 544
Au sr Cazenave, pour remboursement des dépenses par luy faites pour le service de la Bibliothèque, suivant mémoire de luy certifié, cy.	3 009 5s6d
Total.	82 723 11

« Il est accordé un fonds ordinaire de 68,000 ℔ par an pour les dépenses de la Bibliothèque du Roy, et il est, en même tems, passé un supplément de fonds pour acquitter le surplus de ces dépenses, ce qui les a fait porter par M. Necker à la somme d'environ 89,000 ℔ dans son compte rendu :

« Pour différents ouvrages ordonnés par M. Bignon, et qui ont été exécutés par des ouvriers autres que ceux des Bâtimens du Roy, dont les mémoires réglés par un archiviste qu'il a commis s'élèvent à plus de 89,000 ℔.

« Nb. Conformément aux ordres du ministre, les mémoires de ces ouvrages ont été remis à M. Brebion pour les régler; mais ce règlement ne pourra être fait qu'au mois de mars ou avril prochain. Cependant, les ouvriers attendent; ils ont été mis en œuvre par M. Bignon; ils ont fait des avances; leurs ouvrages existent à la bibliothèque, et il serait juste de leur donner des acomptes en attendant le règlement de leurs mémoires.

« On a pris des mesures pour qu'à l'avenir les fonds de la bibliothèque ne soient pas chargés de pareilles dépenses, et on tiendra la main exactement à ce que tous les ouvrages, même de réparation et d'entretien, soient toujours faits, ainsy qu'il se doit, par les ouvriers des Bâtimens du Roy.

Digitized by Google

« Mais, comme il est indispensable d'acquitter les ouvriers qui ont été employés par l'ordre de M. Bignon, et dont les ouvrages sont utiles à la Bibliothèque, le ministre est supplié de faire ajouter à l'état des dépenses cy dessus, qui annuellement forme un objet d'environ 90,000 ℔, une autre somme qui sera distribuée en acompte au payement des ouvrages ordonnés par M. Bignon et exécutés dans les précédentes années. »

« Nous Jean-Charles Pierre Lenoir, conseiller d'État, bibliothécaire du Roy, certifions avoir reconnu par les pièces justificatives qui nous ont été représentées que les dépenses mentionnées en l'État montant à la somme de 82,723 ℔ 11 ℈ ont été faittes pour le service de la Bibliothèque du Roy pendant l'année 1783. Pour raison de quoi il doit être expédié une ordonnance de pareille somme au nom du sr de Villeneuve, chargé de la recette et dépense concernant ladite bibliothèque, pour remboursement desdites dépenses; ayant remis, pour cet effet, ledit état à M. le baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'État de la maison du Roy. A Paris, en l'hôtel de la Bibliothèque du Roy, le seize décembre 1784.

« Lenoir. »

Au cahier du compte de 1783 est annexée une feuille volante, informe, sur laquelle sont inscrites les sommes payées en dehors des fonds ordinaires de la bibliothèque :

« Les fonds ordinaires sont de 68,000 ℔. Il n'a jamais été réglé par aucune décision qu'il y aurait un supplément de 20,000 ℔. Il est vrai que, depuis 1774, on a expédié des ordonnances de supplémens, mais elles ont varié chaque année. Le supplément fut :

en 1774, de	1.800℔
en 1775, il n'y en eut point.	
en 1776, de	10.500
en 1777, de	8.787
en 1778, de	20.726
en 1779, de	8.294
en 1780, de	15.238
en 1781, de	20.834
en 1782, de	21.545
en 1783, de	14.723

Digitized by Google

UNE LETTRE DE DOMBEY A TURGOT (1).

Lima, le 30 avril 1779.

A Monsieur Turgot, conseiller d'État, à Paris.

Monsieur,

J'ai fait embarquer sur le vaisseau *El bueno Consejo*, qui mit à la voile le 3 avril du Callao pour Cadiz, sept caisses contenant les plantes desséchées et les graines réunies dans les environs de Lima, quelques échantillons de la riche mine de Quaxxochixi, du cinabre de Guancavelica, quelques petits morceaux de mines d'or. J'adresse à M. le comte d'Angivillers une caisse de vases trouvés dans les tombeaux des anciens Péruviens, aussi bien que l'habillement d'un Inca que je me suis procuré en fouillant les ruines du temple du Soleil, connu sous le nom de Pachacama.

L'habillement et les vases, qui sont très bien conservés, peuvent donner une idée de l'industrie des Peruviens avant la conquête; je prie M. le comte d'Angivillers de vouloir bien présenter ces raretés à notre jeune monarque.

M. le comte de Buffon vous remettra, Monsieur, un sac de peau que je vous adresse : il contient onze livres de platine. J'en envoie une pareille somme à l'Académie royale des sciences. Je prie M. le marquis de Condorcet de vouloir bien la lui présenter. J'en envoie aussi onze livres à M. le comte de Buffon pour être placées au cabinet du Roy. Cependant, si ces trente-trois livres de métal précieux vous étaient nécessaires, Monsieur, pour faire une expérience en grand, je suis persuadé que l'Académie et M. le comte de Buffon entreraient avec joie dans vos vues, qui ont toujours été portées vers le bien de l'humanité et pour l'augmentation des connaissances utiles à la société.

M. le comte de Buffon vous remettra aussi, Monsieur, une boëte de fer blanc contenant le salpêtre vierge, tel qu'il se rencontre à Lima, très près des côtes de la mer pacifique. Dans une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, Monsieur, il y a quelques mois, je vous marquai mes conjectures sur la formation de ce salpêtre ; le défaut de pluye me fit croire que ce sel trouvé près des côtes de la mer, dans un pays où il ne pleut jamais, pourroit bien n'être autre que le sel marin converti en salpêtre par le laps de tems. Je vous écrivis aussi, Monsieur, que si ces conjectures étaient véritables, il seroit possible d'imiter l'opération de la nature, en mélangeant du sel marin

(1) Document communiqué par M. le Vte de Grouchy. — Le naturaliste Joseph Dombey avait été chargé par Turgot d'une mission au Pérou ; il y séjourna de 1777 à 1785.

Digitized by Google

très bien pulvérisé avec des terres appropriées, et exposer ensuite le mélange à un air libre. J'ignore si cette expérience exige un tems court ou considérable, l'expérience pourra nous l'apprendre.

Je me suis répété, Monsieur, dans cette lettre, parce qu'il est très possible que mes lettres adressées de si loin se perdent. Cependant, je prends la précaution de les envoyer directement à M. de Galvez, ministre des Indes, pour être remises à M. le comte de Montmorin.

Je vous envoye aussi, Monsieur, un peu de graine de *quinoa*. Cette graine, ainsi que j'eus l'honneur de vous l'écrire dans ma précédente, le dispute au riz pour la bonté. Je prie M. Duhamel-Dumonceau, connu par ses travaux utiles, de vouloir bien se donner la peine de la cultiver.

Je pars dans ce moment, Monsieur, pour aller botaniser les rives du fleuve des Amazones, près de sa source. Le pays me fournira des richesses nouvelles; je compte sur l'arbre de la gomme élastique.

J'ai envoyé au cabinet du Roy d'Espagne trois cents dessins enluminés des plantes les plus rares des environs de Lima. J'envoye à M. de Buffon les mesmes plantes desséchées avec les graines en me conservant cependant de quoi faire un second et un troisième envoy, s'il arrivait un accident au vaisseau qui porte nos richesses ou si l'humidité venait à les gâter.

Il seroit à désirer que le gouvernement voulût me donner un crédit pour faire des emplettes. Faute de ce secours, je manque des objets précieux.

Je nécessiterai aussi deux esclaves pour m'aider dans le pénible de mon état. Sans quoi, je sens que ma santé va se perdre et que je m'endetterai considérablement. Depuis trois mois, je suis dans des montagnes où le pain n'a jamais été connu. Heureusement, je m'accorde fort bien de pommes de terres qui sont très abondantes dans ce pays. Je crois que le Pérou et le Chyli sont leur pays natal

Je serois très flatté, Monsieur, si vous daigniés m'honorer de vos ordres et de vos conseils.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DOMBEY.

QUESTIONS

213. — Les châteaux d'Ampuis et la famille de Maugiron. — Dans une intéressante brochure publiée avec luxe,

Digitized by Google

M. André Fustier vient de donner une série de notes sur les châteaux d'Ampuis et leurs possesseurs (1).

Ces châteaux (Ampuis et la Garde d'Ampuis) appartinrent, jusqu'en 1339, à la famille d'Ampuis, passèrent alors aux mains de la famille de Maugiron qui les conserva jusqu'en 1755, époque où ils furent vendus à Louis-Hector-Harenc de la Condamine.

Cette brochure n'est que la première pierre d'un travail considérable entrepris par l'auteur. Il serait reconnaissant qu'on lui signalât les documents existant hors de le région relatifs à ce sujet et spécialement ceux qui intéressent la famille de Maugiron.

N. T.

CHRONIQUE

~~~ Le docteur Robinet, sous-conservateur de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, est mort le 3 novembre, dans sa soixante-quinzième année. Il laisse le souvenir d'une bienveillance infatigable et l'exemple d'une vie toute de travail et de dévouement. Né à Vic-sur-Seille (Meurthe) en avril 1825, il avait fait ses études classiques au collège de Vic et au lycée de Nancy, ses études médicales à Strasbourg et à Paris. Républicain de la veille, Robinet avait été blessé pendant les journées de février 1848; disciple d'Auguste Comte, le fondateur de l'école positiviste, il fut l'un de ses exécuteurs testamentaires et ne cessa d'être l'ardent défenseur de ses doctrines. Malgré une pratique médicale très active, de 1854 à 1860 à la Ferté-sous-Jouarre, et de 1860 à 1888 à Paris, le docteur Robinet a écrit de très importants ouvrages philosophiques, politiques et d'économie. Il s'est beaucoup occupé de l'histoire de la Révolution et de celle de Danton en particulier (2). Il meurt, la plume à la main, au moment d'achever sa remarquable étude sur le mouvement religieux pendant

(1) *Châteaux d'Ampuis*. Saint-Étienne, J. Le Hénaff, 1899, 69 pp. in-8.

(2) *Danton. Mémoires sur sa vie privée* (1865, in-8°). — *Le procès des Dantonistes* (1879, in-8°). — *Danton émigré* (1887, in-12). — *Danton homme d'Etat* (1889, in-8°). — Art. *Danton* de la *Grande Encyclopédie* (t. XIII, pp. 902 à 906). — *Condorcet, sa vie et ses œuvres* (1893, in-8°). — *Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire* (1899, in-8°), 2 volumes. (Le docteur avait préparé un volumineux erratum à cet ouvrage dont les épreuves ne lui avaient pas été fournies).

Digitized by Google
~~~

la Révolution, dont deux volumes ont déjà parus; le manuscrit du troisième est, croyons-nous, à peu près terminé.

Ce brave et excellent homme avait, pendant les trente-quatre années qu'il exerça sa profession, prodigué ses soins à tous ceux qui les lui demandaient; et non seulement il le faisait avec un désintéressement bien rare, mais il arrivait souvent qu'il aidait de sa bourse ceux-là qu'il soignait gratuitement. A agir ainsi, on ne devient pas riche; aussi le docteur Robinet, l'âge étant venu, dut accepter à la Bibliothèque historique de la Ville, les modestes fonctions qu'il remplissait encore quand la mort est venue nous le prendre. Sans doute, nos regrets sont bien vifs car tous nous l'aimions, lecteurs ou bibliothécaires, et nous l'avons pleuré ainsi que nous eussions fait d'un parent; mais, en vérité, notre douleur est égoïste, car le docteur Robinet n'aspirait plus qu'au grand repos. Il avait été frappé pendant sa vie de deuils bien cruels. On sait combien fut imprévue la mort de son fils, le docteur Gabriel Robinet, vice-président du Conseil municipal; et tout récemment, la perte d'une de ses petites-filles était venue lui briser le cœur. C'est de cette dernière douleur qu'est mort l'ancêtre, dont la robuste constitution pouvait nous faire espérer encore une vie longue au travail fécond.

Et, en nous rappelant cette vie si pleine de bonté, de services rendus, de charité bonhomme, il nous monte aux lèvres la prière que Balzac a mise dans la bouche du docteur Desplein, dans la *Messe de l'athée :* « Mon Dieu, s'il est une sphère où tu mettes après leur mort ceux qui ont été parfaits, pense au bon Robinet! ».

EDMOND BEAUREPAIRE.

~~~ Nous apprenons la mort de M. Dast de Boisville, décédé à Bordeaux, le 23 novembre, à l'âge de 31 ans. M. Dast de Boisville avait découvert, à la date du 15 août 1656, la preuve irréfutable du séjour de Molière à Bordeaux; il nous a envoyé une note à ce sujet (voir *Corresp.*, 1895, p. 385). Il dirigeait, comme secrétaire général de la Société, la publication des Archives historiques de la Gironde. Il était également correspondant du ministère et membre correspondant de la Société des Antiquaires de France depuis le 23 juillet 1897.

~~~ Au cours de l'Assemblée générale tenue par la Société de l'École des Chartes, le 26 octobre dernier, M. E. Coyecque a déposé une proposition tendant à la transformation de la Société actuelle en une Association professionnelle. Il a prononcé l'allocution suivante :

« Un certain nombre de sociétaires, constatant le peu d'empressement que l'on met à répondre aux convocations mensuelles du Bureau de la Société, ont proposé de réduire le nombre des séances; cette question fut, par suite, inscrite à l'ordre du jour de la réunion

Digitized by Google

de juin. A cette réunion, dix sociétaires seulement se rendirent; la discussion ne put être utilement abordée, et l'on se borna à un échange de vues; certains de nos confrères ayant émis l'opinion que les séances seraient plus assidûment suivies si on les tenait aux Archives nationales ou à la Bibliothèque nationale, j'ai déclaré qu'à mon avis l'organisation et le caractère actuels de la Société ne comportaient la tenue d'aucune réunion périodique, que la Société ayant exclusivement pour objet la publication d'une revue spécialement consacrée à l'étude du moyen âge, toute l'activité se trouvait naturellement concentrée dans le comité de publication et que le lieu des séances ne pouvait avoir une réelle influence sur l'assiduité des sociétaires; que si, au contraire, la Societé, tout en continuant à publier une revue justement appréciée, élargissait son programme et s'attachait à l'étude des nombreuses questions professionnelles intéressant les archives et les bibliothèques, l'indifférence actuelle ferait place à une féconde activité et nous nous trouverions nombreux à chaque réunion. Je priai, en conséquence, notre Président de vous réunir, Messieurs, en Assemblée générale, afin de vous saisir d'une proposition ferme de transformation de la Société en une Association professionnelle.

« Vous savez la situation difficile, à l'heure actuelle, d'un jeune archiviste-paléographe désireux de trouver une situation administrative : Archives nationales, Bibliothèque nationale, bibliothèques secondaires de Paris, archives départementales, bibliothèques communales classées et non classées, sollicitent son attention; comment savoir qu'un poste est devenu vacant ici ou là, ou va prochainement le devenir? comment connaître les conditions dans lesquelles cette vacance se présente et apprécier l'opportunité d'une candidature? comment apprendre que l'un de ces nombreux postes d'archivistes ou de bibliothécaires qui ont été jusqu'ici attribués à des fonctionnaires, sans doute fort honorables, mais aussi fort incompétents, doit être prochainement pourvu d'un nouveau titulaire, et comment se rendre compte de la meilleure procédure à suivre pour solliciter utilement d'être nommé à cet emploi?

« Isolé, notre jeune confrère multiplie demandes, démarches, visites, sollicitations, le tout en pure perte; le découragement s'empare de lui, il accepte à contre-cœur une fonction qu'il remplira mal, ou renonce à une carrière qu'il regrette d'avoir imprudemment embrassée.

« Organisons, au contraire, une association, et là où l'individu échoue, l'associé réussira.

« L'Association professionnelle aurait, en effet, pour objet :

1° La publication de mémoires et documents relatifs principalement à l'histoire nationale depuis ses origines jusqu'à la fin du dix-huitième siècle;

Digitized by Google

2° L'étude de l'organisation et du fonctionnement des services d'archives et de bibliothèques;

3° L'étude des questions relatives au personnel de ces services;

4° La constitution d'un lieu de réunion où l'on pourrait nouer et entretenir des relations utiles et agréables;

5° L'organisation et le fonctionnement d'un service de renseignements pour les offres et demandes de collaboration;

6° L'organisation et le fonctionnement d'une Caisse de pensions, prêts et secours;

7° La publication d'un bulletin mensuel consacré aux questions professionnelles.

« En ce qui concerne les services d'archives et de bibliothèques, l'action de l'Association pourrait produire les plus heureux effets.

« L'Association proclamerait certains principes dont elle poursuivrait la régulière application et même la reconnaissance légale : là où il y a des archives, quelles que soient ces archives, là où il y a une bibliothèque, quelle que soit cette bibliothèque, il faut des archivistes ou des bibliothécaires, c'est-à-dire des fonctionnaires pourvus d'un diplôme professionnel; nul ne peut être qualifié archiviste ou bibliothécaire s'il ne justifie d'un diplôme professionnel; il s'agit simplement de réclamer pour les archivistes et bibliothécaires diplômés du Gouvernement les garanties accordées aux membres de l'enseignement primaire et secondaire; on ne confie pas une école à un bûcheron, ni une classe de lycée à un commis expéditionnaire; il en doit aller de même des archives et les bibliothèques; l'intérêt public l'exige.

L'Association saisira l'opinion publique de toutes ces questions, qu'elle vulgarisera dans la presse quotidienne; elle réclamera notamment la nationalisation des services d'archives départementales, désormais répartis en un certain nombre de classes.

« Les services de bibliothèques, les bibliothèques de Paris notamment et en particulier la Bibliothèque nationale, réclament une série de réformes dont la réalisation, qui paraît aujourd'hui lointaine, pourra être accélérée par les efforts de l'Association.

« Il est volontiers admis, dans certaines sphères, que les postes d'archivistes, et surtout de bibliothécaires, peuvent être, sans le moindre inconvénient, attribués à des hommes de lettres; l'Association s'efforcera de ruiner cette déplorable tradition qui met un obstacle à l'exploitation de nos richesses bibliographiques; mais en même temps elle réclamera l'attribution, pour les écrivains jugés dignes de la bienveillance du Gouvernement, de pensions littéraires, qu'il leur sera plus honorable de toucher que d'occuper des emplois fantastiques ou qu'ils sont incapables de remplir.

« L'Association entend devenir la collaboratrice de l'Administration; celle-ci est, avant tout, un agent d'exécution; l'Association seule pourra poursuivre auprès des pouvoirs publics la promulga-

Digitized by Google

tion, pour les archives et les bibliothèques, de leur statut définitif.

« L'Association inscrira dans son programme la substitution du titre d'archiviste-bibliothécaire à celui d'archiviste-paléographe, dont on invoque trop souvent le second vocable pour écarter nos confrères de certains emplois; elle dressera un état général nominatif de tous les emplois d'archivistes et de bibliothécaires, et le tiendra régulièrement à jour; elle veillera à l'application rigoureuse des dispositions légales ou réglementaires intéressant les archives et les bibliothèques; elle demandera que les avances ou créations d'emplois à la nomination directe ou indirecte du Gouvernement soient publiés au *Journal officiel,* comme il est fait pour l'enseignement; elle procédera, chaque année, à une étude d'ensemble des services d'archives et de bibliothèques; elle organisera un service de renseignements pour les offres et demandes de collaboration; enfin, elle constituera une Caisse de pensions, de prêts et de secours. Il y a vingt-cinq ans, on a créé une *Société de secours*; ses fondateurs se sont inspirés du principe de la charité; nous nous inspirerons, nous, du principe, autrement fécond, de la mutualité et de l'assistance par le travail; d'ailleurs, nous ferons tous nos efforts pour restreindre les infortunes, en réclamant énergiquement l'attribution à nos confrères des postes d'archivistes et de bibliothécaires, et en poursuivant le relèvement des traitements dérisoires attribués aujourd'hui à ceux de ces emplois qui sont occupés par des professionnels; nous inscrirons, chaque année, au budget de l'Association, un crédit pour travaux de catalogues et d'inventaires, à l'effet de venir en aide, sous une forme à la fois discrète, honorable et avantageuse pour la collectivité, à des confrères dans le besoin; enfin, nous pourrons assurer à nos adhérents, moyennant, par exemple, un versement mensuel de cinq francs, pendant trente ans, une pension de trois cents francs environ, comme le fait certaine Société dont j'ai les statuts sous les yeux.

« En résumé, la création d'une Association professionnelle est utile, necessaire, indispensable.

« Deux moyens s'offrent à nous de la réaliser, avec la Société actuelle, ou en dehors de cette Société. Homme d'union et de concorde, je préfère de beaucoup la première solution; en se transformant, la Société actuelle, dont l'organisation scientifique demeure intacte, acquerra une vitalité nouvelle, elle verra venir à elle ceux de nos confrères qui jusqu'ici se sont tenus à l'écart et elle fera œuvre utile; si, au contraire, vous deviez, Messieurs, repousser ma proposition, vous n'empêcheriez pas pour cela la constitution d'une association nécessaire; vous provoqueriez peut-être quelques démissions, peut-être aussi créeriez vous un sérieux obstacle au recrutement de la Société; car les promotions récentes et les prochaines promotions viendraient certainement de préférence à l'Association. Vous penserez, Messieurs, avec les fondateurs de l'Université popu-

Digitized by Google

laire de Paris, que la société libre et juste de demain sera un régime d'associations, et vous jugerez utile et prudent de nous y préparer dès maintenant, moins peut-être pour nous-même que pour les générations qui nous suivront. »

Quelque intérêt que pût offrir cette proposition, la Société de l'École des Chartes a cru devoir l'écarter, dans sa séance du 30 novembre, en décidant qu'il n'y avait pas lieu de la renvoyer à l'examen d'une commission spéciale.

Nous croyons d'ailleurs savoir que l'idée sera reprise sous une autre forme, et, pour notre part, nons ne nous en désintéresserons pas.

~~ Nous apprenons qu'à l'instar de la Société normande de gravure vient de se fonder à Toulouse une Société méridionale de gravure. Les membres, dont le nombre est rigoureusement fixé à 200, paient une cotisation annuelle de 25 francs, et se proposent de confier à des graveurs de mérite la reproduction des tableaux des grands maîtres méridionaux existant dans les musées de la région ou dans les musées étrangers. Les planches sont biffées après distribution des 200 exemplaires aux sociétaires. Nous engageons les amis de l'art à envoyer leur adhésion à M. Privat, archiviste-paléographe, 45, rue des Tourneurs, Toulouse, qui veut bien aussi répondre aux demandes de renseignements.

Ouvrages nouveaux :

~~ **Fouilhoux** (Abbé J.-B.). — *Monographie d'une paroisse : Vic-le-Comte :* 1re partie, Histoire religieuse. — Clermont-Ferrand, L. Bellet, 1898, in-8°, VII-513 pages. [T. XII des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.*]

Ce n'est qu'après la publication des monographies de paroisses que l'on pourra espérer faire l'histoire complète de chaque province : c'est le cas pour l'histoire d'Auvergne, à laquelle l'abbé Fouilhoux vient d'apporter une importante contribution.

La monographie de Vic-le-Comte, dont nous n'avons encore que le 1er volume (l'ouvrage complet doit en comprendre 7 ou 8), nous paraît bien ordonnée et assez complète. L'auteur a consulté les sources avec soin ; les registres des insinuations, le fonds de l'Évêché aux archives du Puy-de-Dôme, les archives communales, la collection Baluze, les archives nationales, etc., ont été utilisées avec une conscience que l'absence presque complète de pièces justificatives empêchera peut-être de remarquer.

Dans le premier chapitre, consacré aux origines, M. l'abbé F. donne l'étymologie du mot *vicus* et montre que la ville remonte à l'époque gallo-romaine ; au XIIe siècle, le prieuré de Vic est fondé

Digitized by Google

par l'abbaye de Manglieu, et nous ne pouvons que regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir donner le texte de l'acte. Nous savons qu'il prépare une monographie de cette abbaye, et, sans doute, nous trouverons ce document dans les pièces justificatives; il aurait cependant été bon d'indiquer au moins, en note, les cotes des documents. Nous trouvons, en tout cas (pp. 14 à 21), la liste (1) des prieurs de Vic, de 1373 à 1622 (2), et celle des curés, de 1310 à la Révolution (pp. 22-ssq). En 1300, une enquete dirigée au nom de l'abbé de Manglieu contre Robert VI, comte d'Auvergne, nous apprend qu'il y a lutte entre les habitants et le prieuré, et pendant assez longtemps il y a des alternatives d'influence tantôt monastique, tantôt séculière, dans le régime paroissial.

Le chapitre II (3) pp. 30 à 73) etudie les *moyens généraux de la vie religieuse*, le clergé, son éducation, son recrutement, les carrières sacerdotales, les prédications, les édifices religieux. Une source intéressante est le journal des visites de Simon de Beaulieu en 1286. A propos des *clercs*, qui figurent dans les actes notariés du XIV^e^ au XVI^e^ siècle, je me contenterai de signaler l'hypothèse émise par l'auteur que «ces *clercs* ne pouvaient être autres que des étudiants se préparant au sacerdoce sous la direction des prêtres de la paroisse ». La Sainte-Chapelle de Vic est fondée en 1511 par Jean Stuart : il est fâcheux que M. l'abbé F. n'ait pas indiqué où se trouve l'acte de fondation. Le collège de Billom, fondé par le cardinal Duprat, ne nuit pas aux écoles de Vic ; l'enseignement laïque a laissé peu de traces. On sait qu'en 1643, le maître d'école reçoit 20 l. par an; un autre est désigné, en 1786, sous le nom de *maître écrivain* (l'auteur paraît ignorer que ce vocable est un de ceux par lesquels on désignait les pédagogues). — Sur les communalistes, nous trouvons des renseignements intéressants, remontant à l'année 1347, date d'une charte (dont la cote n'est pas indiquée) par laquelle Guillaume de Saint-Didier constitue une rente aux communalistes; ils s'employaient avec zèle à l'instruction des gens du pays, car M. F. constate que les signatures, même chez les simples artisans, sont « d'une correction et d'une élégance qui dénotent un art calligraphique relativement avancé » (p. 48). Les archives de Vic-le-Comte ont fourni des détails sur les prédications de l'Avent et du Carême; nous savons que le choix du prédicateur était ordinairement confirmé par un brevet de l'autorité municipale (M. l'abbé F. en publie un, p. 57, délivré le 22 septembre 1769 par le maire Chamboissier au R. P. Christophe de Montenard, gardien des capucins de Billom); il recevait 80 l. pour

(1) Elle est incomplète au moins d'un nom. On trouve dans les *Olim* un arrêt du 1^er^ juin 1319 ordonnant au bailli d'Auvergne de répondre aux articles proposés contre lui par l'abbé d'Ebreuil et par frère *Guillaume, prieur de Vic.* (Ind. par Boutaric, n° 814)

(2) Le prieuré de Vic fut uni, en 1622, à la mense abbatiale de Manglieu.

(3) Les sources en sont indiquées à la fin du chapitre.

Digitized by Google

le Carême; on lui fournissait le bois et on lui payait son logis, car il ne logeait jamais au presbytère. Vic-le-Comte comptait 8 églises. Il existe un document détaillé, relatif à l'église Saint-Pierre; c'est le rapport dressé le 14 février 1792 par Jean Leyragne, un des administrateurs du district de Billom; M. l'abbé F. nous donne des détails curieux (p. 636) sur les cloches et sonneries et sur un ancien rétable (du XVI^e siècle?), aujourd'hui à l'église Saint-Jean. Quant aux luminiers, aux XIV^e et XV^e siècles, ils exerçaient leurs fonctions pendant longtemps; plus tard, ils furent soumis à la nomination des consuls. Les autres églises ou chapelles étaient celles de Notre-Dame-de Pitié, du Cibony, des Cordeliers, du Saint-Esprit (actuellement une grange), de Saint-Jean, etc. Pour cette dernière église, l'auteur nous fait connaître de nombreux documents, dons, cessions, acquisitions, à dater de 1363 (cf. chap. 5). Les trois chapitres suivants sont consacrés respectivement aux cultes de Jésus, de la Sainte-Vierge (pp. 97 à 109) et des Saints. Au premier se rattache la confrérie du Corps-Dieu ou du Saint-Sacrement, dont les « *status et ordonnances que les confrères lais doibvent faire tenir et garder en ladite confrérie du corps de Dieu* » (du XIV^e siècle?), se trouvent aux archives communales de Vic, traduits en francais en mars 1486 par les notaires Dalmas, Chassaing et Dupré (1). On y rencontre, outre les articles d'un caractère religieux, l'article suivant : « ... De plus, seront tenus lesdits confraires s'aymer l'un l'aultre et s'antretenir comme bons amys et ne porter haine ni rancune l'un envers l'aultre. ». Une délibération du 4 août 1647 nous fait connaître une « relique du précieux sang de Jésus-Christ ». Au culte de la Vierge se rattache l'histoire de la chapelle et confrérie de Notre-Dame-de-Pitié et du pèlerinage de Notre-Dame; les archives communales de Vic-le-Comte ont de nombreux documents s'y rapportant; on y trouve, entre autres choses, la mention d'un miracle en 1702 (cf. abbé F., *op. cit.*, pp. 100 à 105). Le chapitre 5 est presque entièrement consacré aux reliques des saints, et nous sommes heureux de pouvoir féliciter l'auteur de sa critique; s'il admet comme authentiques des fragments d'os de saint Pierre, saint Sébastien, saint Jacques, saint Apollinaire (2), etc., voire même une « partie notable du crâne de saint Blaise », il ne croit pas devoir accepter sans réserves la tradition qui donne à l'église de Vic une « partie notable du crâne de saint Jean-Baptiste ». Quand on pense, dit-il (p. 112), qu'il y a près de 240 bienheureux du nom de Jean, on comprend que Vic-le-Comte ait pu posséder le chef de l'un d'entre eux et que la légende l'ait attribué à saint Jean-Baptiste; mais l'histoire ne permet pas d'induction plus précise devant l'absence de tout document. »

(1) Ils sont publiés par l'abbé Fouilhoux, pp. 76 à 79.
(2) Le reliquaire donné par Bertrand V, de la Tour, a été publié par Baluze.

Digitized by Google

Une mention spéciale est due au culte de saint Roch, se rapportant aux épidémies. Ainsi, il y eut une recrudescence de ce culte en Auvergne en 1628-1632, lors de la fameuse peste qui ravagea le pays. Du reste, comme le fait très justement remarquer M. l'abbé Fouilhoux (p. 124), la confiance en saint Roch n'empêchait pas de prendre les mesures conseillées par la prudence et de faire respecter le cordon sanitaire. Guillaume Bourcier, notaire royal à Champeix, invité comme parrain au mois de novembre 1681, ne put être admis et dut se faire suppléer à cause de la maladie contagieuse qui régnait à Champeix. Citons encore parmi les saints, objets d'un culte particulier à Vic : saint Ferréol, saint Honoré, saint Antoine, saint Luce (vers 1726), sainte Agathe, sainte Anne et sainte Catherine.

Dieu et les saints n'étaient pas seuls honorés ; le culte des morts était en faveur, et de nombreuses vicairies en témoignent ; c'est le sujet du chapitre VI (pp. 133 à 172) qui étudie les vicairies de Boulogne (1372), de Bertrand VII d'Auvergne (1463) et celles des Pageix, des Dalmas, des Vigier, des Fauriat, des Pagot, des Gorse, des Lecoq, etc., etc. C'est aussi dans ce chapitre que se trouvent les renseignements sur les cimetières, sur l'ossuaire de Cibony et sur la lanterne des morts.

Le chapitre VII est consacré aux œuvres de charité, à la confrérie du Saint-Esprit, aux aumôneries, etc. Une bulle (1) de Clément VII (7 janvier 1388), en faveur de la chapelle de l'Hôpital des pauvres du Saint-Esprit de Vic, nous montre que dès cette époque l'hôpital existait ; une lettre de l'évêque Henri de la Tour, du 12 mars 1411 (publ. p. 182), le concerne. L'hôpital, très fréquenté, disparut entre 1699 et 1726 ; dès 1766, ce n'est plus qu'une masure abandonnée, et l'on ignore presque entièrement ce que sont devenus ses revenus. Il y a peu de documents sur cet hôpital : aussi je reprocherai à M. l'abbé Fouilhoux de ne pas nous avoir donné le texte de la donation de Jean Bohier, du 31 mars 1461. — Nous sommes plus heureux pour la charité de Vic, dont les documents remontent à 1304. La maladrerie d'Enval, unie en 1697 à l'Hôtel-Dieu de Clermont, nous est aussi connue dès 1458, par un document, daté du 13 avril, dans lequel un habitant de Vic-le-Comte demande au comte d'Auvergne de le faire entrer à la léproserie d'Enval. Enfin, les archives du Puy-de-Dôme ont offert à l'auteur un *Etat des aumônes et charités fondées dans les villes et autres lieux de la subdélégation de Vic-le-Comte, dressé*, le 12 janvier 1752, *par M. Bonnel, subdélégué* (2).

Il y avait de nombreux pèlerinages (Saint-Jacques-de-Compostelle, Notre-Dame d'Orcival, Saint-Sébastien de Manglieu, Notre-Dame

(1) Orig. arch. comm. Vic-le-Comte. M. l'abbé Fouilhoux n'en a publié (p. 180-181) que la traduction française.

(2) Publ. op. cit. p. 193-4, *à la note.*

Digitized by Google

d'Authezat), M. Fouilhoux les passe en revue (chapitre VIII, pp. 203 à 220); nous n'y trouvons guère à y signaler que la catastrophe de 1645 (pp. 217 à 219), survenue sur l'Allier au retour du pèlerinage d'Authezat.

Le chapitre IX de l'ouvrage est consacré aux ordres religieux. — Sur le couvent des Cordeliers (1473-1792), il n'existe pas de documents, les archives transportées au district, à Billom, n'ont pas été retrouvées. Nous en savons donc peu de chose. Il a été fondé en 1474, par les couvents de Montluçon et de Châteldon, par Bertrand VII et Louise de la Trémouille. En 1494, Jeanne de Bourbon, mariée au comte Jean III de Boulogne, lui donna un triptyque décrit par Baluze (1); après sa mort, elle fut enterrée dans le couvent, dans un tombeau magnifique (2). « Au-devant, il y avait une statue de cette princesse, debout, grandeur naturelle, absolument nue, décharnée, et à moitié rongée par les vers. Cette figure hideuse paraît avoir été sculptée par un artiste habile (3). » Elle a été vendue, il y a quelques années, à un antiquaire de Lyon. M. l'abbé Fouilhoux a essayé de reconstituer (pp. 238 à 240) une liste des Cordeliers de Vic, qui présente de nombreuses lacunes, et il paraît peu probable qu'on puisse les combler. Les Cordeliers rendaient de grands services; ils recevaient les aliénés dans des « réduits bien clos et pratiqués exprès pour loger les furieux »; les chambres étaient fortement entourées de bons gros murs, voûtées, grillées, avec les commodités nécessaires, étant d'ailleurs bien aérées (rapports des subdélégués à l'Intendant, 1735-1760). Aussi, lorsqu'en 1645, les Récollets de Saint-Amant Tallende voulurent s'établir à Vic-le-Comte, les habitants s'y opposèrent-ils.

La Sainte Chapelle de Vic est décrite dans le chapitre X, ainsi que son trésor, ses revenus, son personnel. M. l'abbé Fouilhoux a publié (pp. 242 à 245) le règlement de 1371 par Jean Ier, comte d'Auvergne, des messes devant être célébrées dans la Sainte-Chapelle; il est fâcheux qu'il ait cru devoir seulement analyser (pp. 246 à 250) la bulle du 17 juillet 1511 (4), et celle du 30 mai 1524 délivrée par Clément VII (5), qui nous fait connaître une bulle antérieure, disparue, érigeant une confrérie sous le vocable de la Sainte Couronne. La description archéologique de l'édifice est précise, les vitraux de Grasset sont bien décrits (pp. 256 à 261), ainsi que les verrières du XVIe siècle (pp. 263 à 272). Enfin M. l'abbé F. n'oublie pas de mentionner les statues d'Adam et Ève, disparues depuis 1834. Pour le trésor, nous

(1) Bibl. nat. *Arm. Baluze*, vol. 199, fol. 33 : *Publ. : op. cit.*, p. 227, note I.

(2) Il a été reproduit par Baluze.

(3) Cf. Dulaure, *Description des principaux lieux de France*, V., 410; Legrand d'Aussy, I, 242; abbé Fouilhoux *op., cit.*, pp. 228 à 230.

(4) Arch. nat. *Trésor de Mercurol*, J. 1130, n° 25. — (5). id. J. 1141, n° 7.

Digitized by Google

avons une note de Baluze (vol. 199 des *armoires*) que l'auteur a eu raison de reproduire (pp. 284 à 285). Ce chapitre se termine par une liste des doyens du chapitre de 1535 à 1764 (pp. 294 à 301). Notons en passant que les registres paroissiaux ne commencent qu'à l'année 1733.

En 1645, Marie-Madeleine de Solages de Toulet, veuve de Jean de Laguesle, seigneur dudit lieu, de l'Anglade et du Chariol, mit à exécution un projet remontant déjà à 1633 et fonda un monastère des dames de Fontevrault. Le décret délivré par l'évêque d'Estaing est du 14 decembre 1646, et le 3 avril 1647 les six religieuses étaient installées. La chapelle a une litre que l'on ne sait à qui attribuer. Une liste des religieuses clôt ce XI[e] chapitre (pp. 302 à 315).

Le dernier chapitre est celui qui contient le plus de longueurs. Il est consacré à la Révolution, aux fêtes révolutionnaires, aux luttes religieuses, et aux biographies des prêtres qui prirent part à ces luttes : surtout à la lutte du prêtre réfractaire Thourein (mort en 1792) contre le curé constitutionnel Julien Duniat, originaire de Lezoux, qui était odieux à la population.

En somme, et malgré l'absence *très regrettable* de pièces justificatives, l'histoire de Vic-le-Comte est un travail historique sérieux et impartial, qui fait le plus grand honneur à son auteur. Quelques pages du dernier chapitre auraient pu être supprimées sans inconvénient, certains passages auraient gagné à être plus brefs, mais cela n'enlève rien à la haute valeur de l'ouvrage de M. l'abbé Fouilhoux. Je le féliciterai particulièrement des listes qu'il nous donne des curés et des prieurs, des religieux, etc., et si, pour chaque paroisse, il en existait de pareilles, on pourrait peut-être espérer faire un jour un *Trésor de chronologie* de l'histoire d'Auvergne qui pourrait rendre quelques services.

FÉLIX CHAMBON.

Funck-Brentano (Frantz). — *Le drame des poisons*. Paris, Hachette, 1899, in-12, 311 pp. et 8 pl. hors texte.

Il serait déjà trop tard pour signaler et recommander à nos lecteurs le nouvel ouvrage de notre distingué collaborateur, si nous n'avions le plaisir de leur apprendre qu'il a été accueilli avec tant de faveur que déjà une troisième édition en a dû être tirée. M. Funck-Brentano est avant tout un érudit, mais il applique tour à tour son érudition à conquérir le premier prix Gobert (*Philippe le Bel en Flandre*) ou à conquérir le grand public par des livres tels que ses *Légendes et Archives de la Bastille* et le présent volume, né, lui aussi, des archives de la Bastille, si bien mises en ordre par notre ami. Jamais cette dramatique affaire des poisons, qui terrorisa la France de Louis XIV pendant plusieurs années, n'avait été si complètement racontée. Nous louerons surtout l'étude sur la Brinvilliers, celle sur M[me] de Montespan et sur la Reynie, et le chapitre sur la mort d'Henriette d'An-

Digitized by Google

gleterre où M. F.-B., avec la collaboration des docteurs Brouardel et Le Gendre, a vérifié la théorie de Littré, qui établissait que Madame avait succombé à une péritonite. En revanche, les admirateurs de Racine protesteront, peut-être, contre les sévères conclusions de M. F.-B, tendant à prouver que Racine, le doux, le pieux Racine, fut, tout simplement, l'assassin de la du Parc.

B.

Société des Amis des Arts du département de l'Eure. Album artistique et archéologique. 1re série. — Évreux, au siège de la Société des Amis des Arts, 1899, in-4°, 16 planches en photocollographie avec texte (en carton).

La Société des Amis des Arts du département de l'Eure vient de publier la première série d'un *Album* consacré aux plus belles productions de l'art ancien conservées dans les églises, les édifices publics et les collections particulières de ce département. C'est une entreprise on ne peut plus louable, et nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs la liste des œuvres reproduites dont l'image est accompagnée de notices courtes, mais rédigées avec soin et dues, les unes au secrétaire de la Société, M. Louis Régnier, les autres à M. le chanoine Porée, membre non résident du Comité des sociétés des Beaux-Arts.

Pl. I : Groupe de chérubins, marbre; église de Gaillon (fin du XVIIIe siècle). — Pl. II et III : Statues d'enfants, par Sarazin, provenant du tombeau de Robert Le Roux de Tilly, conseiller au parlement de Normandie ; marbre blanc, église du Mesnil-Jourdain. — Pl. IV à IX : Boiseries de l'église d'Antouillet (fin du XVIIe siècle). — Pl. X : *La barque de saint Julien*, groupe en pierre dans l'église de Saint-Julien de la Liègue (fin du XVe siècle). — Pl. XI : Fonts baptismaux de l'église d'Arnières (première moitié du XVIe siècle). — Pl. XII : Lutrin, époque François Ier; église d'Hendreville-sur-Eure. — Pl. XIII : Chaire à prêcher, époque François Ier, église de Vézillon. — Pl. XIV : Statue funéraire de Jean de Marigny, archevêque de Rouen († 1351), marbre blanc, église d'Écouis. — Pl. XV : Buste de moine attribué à Houdon, terre cuite, collection de M. l'abbé Dubois. — Pl. XVI : Bas-relief en bois (*Les Quatre fils Aymon*), époque François Ier, ancienne enseigne à Évreux, collection de M. E. Hérissay.

Vitry (Paul). — *Le sculpteur Nicolas Guillain dit Cambray*. — Paris, Leroux, 1899, in-8 de 19 pp. (2 planches). (Extr. de la *Revue Archéologique*, 1899).

Le nom du sculpteur *Nicolas Guillain dit Cambray* est aujourd'hui bien oublié, c'est à peine si les historiens de la sculpture française le mentionnent; M. P. Vitry vient de remettre en lumière cette physionomie effacée,en groupant le peu de renseignements que nous possé-

Digitized by Google

dons sur sa vie et en publiant les œuvres qui nous restent. Il était de Cambrai, au témoignage de Guillet de Saint-Georges, mais aucun texte ne le confirme. Son fils Simon, l'auteur de ces admirables bronzes du monument du Pont-au-Change aujourd'hui au Louvre, étant né vers 1581, (il mourut en 1658), la date de naissance de son père doit être reportée vers le milieu du XVI^e^ siècle, mais, chose curieuse, les textes qui mentionnent son nom sont tous du XVII^e^ siècle, postérieurs même à l'année 1610; toute la première partie de sa carrière nous échappe. Il meurt entre 1635 et 1639.

Deux œuvres nous permettaient de juger son talent, toutes deux signées; les statues tombales de Martin du Bellay, † 1636, et de sa femme Louise de Sapvenières, † 1625, conservées dans l'église de Gizeux (Indre-et-Loire); et celles du président Jeannin, † 1623, et de sa femme Anne Guéniot, placées à la cathédrale d'Autun. Ces statues de priants, du type si fréquent à cette époque, sont d'excellents spécimens de la sculpture du premier tiers du XVII^e^ siècle, de cet art souvent lourd mais robuste, savoureux par son réalisme un peu épais, mais sain et vivant.

A ces deux tombeaux qui constituaient tout le catalogue de l'œuvre de Nicolas Guillain, M. P. V. en ajoute un troisième des plus intéressants. L'on voit, à l'entrée de la cathédrale de Soissons, deux statues d'abbesses provenant de l'abbaye détruite de Notre-Dame. L'une d'elles porte sur la plinthe la signature : *N. Guillain de Cambray, F.* mais la plaque tombale la désigne sous le nom de Gabrielle-Marie de la Rochefoucauld morte en 1693, ce qui rend la signature inexplicable. M. P. V. explique la confusion (due probablement au voyage des deux statues au Musée des Monuments français), et par l'étude de dessins des portefeuilles de Gaignières et par des détails du costume, prouve que cette priante est la statue funéraire de Louise de Lorraine qui fut abbesse de 1594 à 1643. N. Guillain l'aurait exécutée du vivant de la religieuse; cela expliquerait son caractère de puissant réalisme; car c'est une belle œuvre, très saisissante, que cette figure gravement agenouillée, le visage de marbre blanc se détachant sur le grand manteau sombre de marbre noir.

Cette étude, en faisant revivre un artiste peu connu et nous permettant de juger ses œuvres par de bonnes reproductions, est une très utile contribution à l'histoire de la sculpture française du XVII^e^ siècle, encore si peu étudiée, et que nous commençons cependant à mieux connaître grâce à de nombreux articles du même auteur. G. B.

Périodiques :

Ami (L') des Monuments et des Arts, t. XIII (1899), n^e^ 73 : Marignan, Le portail occidental de Notre-Dame de Chartres, pp. 115 à 119. — R. P. de la Croix, Trouvaille d'une villa gallo-romaine, d'un nymphée, de la basilique Saint-Martin et de l'habitation

Digitized by Google

de saint Maur à Glanfeuil, pp. 120 à 132. — Ch. Normand, La lutte contre le vandalisme à Paris : la replantation des arbres des quais, pp. 135-136. — Documents sur le costume épiscopal français, pp. 166 à 168.

~~ **Annuaire des cinq départements de la Normandie**, publié par l'Association normande, 1899 : L. Courtil, La vallée de la Risle à l'époque préhistorique, pp. 58 à 67. — L. Regnier, Coup d'œil général sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay, pp. 76 à 109, et 1 fig. — A. Guilmeth, Le château de Brionne, pp. 111 à 125, [réimpression d'une notice publiée en 1831]. — E. Meslin, Notice sur le retable en albâtre de l'église d'Ecaquelon, pp. 127 à 130. — V. Daufresne, L'imprimerie à Bernay et à Brionne, pp. 133 à 141. — L'abbé Porée, Excursion à l'abbaye du Bec, pp. 145 à 150. — Du même, Note sur une gravure dédiée à la comtesse de Brionne [XVIII^e siècle], pp. 157 à 165. — L'abbé de la Balle, Le sceau des obligations de Gaillon au XV^e siècle, pp. 166 à 170, et 1 fig. — A. Join-Lambert, Boileau et M^lle de Berthouville, pp. 195 à 196. — L'abbé Porée, L'abbé Baston, chanoine de Rouen (1741-1825), pp. 210 à 216. — A. Montier, Jean-Hubert Lereffait, député aux États généraux (1789), président du département de l'Eure (1791-1792), pp. 217 à 238, avec portrait. — Duchemin, La seigneurie de Rougemontiers, pp. 239 à 260. — Meurdrac, Monographie rurale de Barquet [détails historiques], pp. 299 à 307. — L'abbé Porée, Note sur la pierre tumulaire de Boson, quatrième abbé du Bec (1124-1136), pp. 308 à 312. — L. Régnier, Excursion à Pont-Audemer et à Quillebœuf, compte-rendu, pp. 342 à 388. — Du même, Brionne, le donjon, les églises, le musée, pp. 389 à 425.

~~ **Bulletin archéologique**, 1898, n° 3 : M. Bruchet, Un inventaire du château d'Annecy, en 1393, pp. 370 à 391. — J.-A. Brutails, Note sur une paire d'éperons du XIV^e siècle, pp. 392-393 et pl. — P. du Châtellier, Exploration des tumulus de Fao-Youen et de Cosmaner en Plonéour-Lanvan (Finistère), pp. 394 à 398. — Du même, Pierre gravée de Lermaria en Pont-l'Abbé (Finistère), pp. 399 à 401 et 2 pl. — P. Lafond, La commanderie de Gaubin (Basses-Pyrénées), pp. 402 à 415 et grav. — L. Maxe-Werly, Les armes de France sur les portes de la ville de Bar et sur les vitraux de Saint-Pierre, pp. 416 à 427 et grav. — Morel, Bracelet de bronze provenant du cimetière de Soisy-en-Brie, pp. 428 à 430 et grav. — L'abbé Parat, Fouilles exécutées dans les grottes de la Cure et de l'Yonne, pp. 431 à 435. — M. Prou et l'abbé Métais, Don fait par l'évêque Jean de Salisbury à l'abbaye de Saint-Père, d'une chasuble de Saint Thomas Becket, pp. 436 à 440. — L'abbé Thédenat et Destandan, Note sur un milliaire de la voie aurélienne, pp. 441 à 443. —

Digitized by Google

G. Tholin, Le trésor des églises de Casseneuil et de Tournon (Lot-et-Garonne), pp. 444 à 451. — L'abbé Ch. Urseau, Le tombeau de l'évêque Hardouin de Bueil à la cathédrale d'Angers, pp. 452 à 455 et pl. — J. Lahondès, Les églises gothiques de l'Ariège, pp. 456 à 499 et gr. — L'abbé Hermet, Statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn, pp. 500 à 536, 4 pl. et grav. — L'abbé Thédenat et Bourdery, Note sur les fouilles de Saint-Martin-le-Mault (Haute-Vienne), pp. 537 à 541 et gr.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1899, 5e livr.: Trudon des Ormes, État civil d'artistes fixes à Paris à la fin du XVIIIe siècle, pp. 115 à 129. — E. Coyecque, Paris au Salon de 1899 [catalogue, ordonné par arrondissements, des œuvres parisiennes exposées au Salon], pp. 130 à 144.

Journal de la Société d'Archéologie lorraine, 1899, 4e9: G. de Braux, La famille de Ramberviller, pp. 193 à 205. — R. de Mandre, Les familles de Mandres originaires de Lorraine, pp. 205 à 218. — L. Germain, Jean II Lescamoustier, pp. 218 à 227. — Du même, Note complémentaire sur le vitrail de la famille Berman, à Saint-Nicolas-de-Port (1544), pp. 227 à 231. — Du même, Quelle était l'origine du maréchal Georges Mouton, comte de Lobau, pp. 231 à 232. — Du même, L'épitaphe de Marguerite de Savoie, femme de Simon Ier de Sarrebruck, seigneur de Commercy (1323), pp. 234 à 235. — Du même, Travaux récents sur le prieuré des bénédictins anglais de Dieulouard, pp. 235 à 238.

Nouvelle revue rétrospective, 1899, nº 63: La question juive en 1789 et 1790, pp. 145 à 160. — Mémoires de la Lune (1756-1765) (*fin*), pp. 169 à 193. — Siège de Toulon (1793), Journal de Vernes (*fin*), pp. 194 à 216. — Nº 64: Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823), pp. 217 à 240. — Portefeuille de Mahul: Lettres du cardinal de Bonald, de Guizot, Ch. de Rémusat, pp. 241 à 288. — Le général Beaufort aux arrêts (1804), p. 288. — Nº 65 : Les attaques à l'armée (1789-1790): protestations des colonels et des régiments, pp. 289 a 307. — Le procès de Calas (1761-1763) : rapport et lettre de M. de Morthon, juge-mage à Toulouse, pp. 308 à 312. — Souvenirs du capitaine de vaisseau Krohm (1766-1823) (*suite*), pp. 313 à 336. — Campagne de l'an II, journal du conscrit Pierre Delaporte, pp. 337 à 366.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 5e sér., t. VI, 1898: Cte de Boury, Note sur les découvertes archéologiques de Glanfeuil (Maine-et-Loire), [d'après le procès-verbal dressé par le P. de la Croix], pp. 1 à 5. — L'abbé Dubois, Notice sur Valailles aux

Digitized by Google

XVII[e] et XVIII[e] siècles, d'après les anciens registres de l'état-civil, pp. 6 à 15. — Léon Coutil, Les figurines en terres cuite des Eburovices, Veliocasses et Lexovii, étude générale sur les Vénus à gaînes de la Gaule romaine, pp. 16 à 88 (l'auteur renvoie à des planches qui n'existent pas). — Documents tirés des minutes du tabellionnage de Rugles par M. Adolphe Le Maréchal, publiés ou analysés par L. Régnier, [*suite* : 1571-1604], pp. 89 à 165.

Revue historique, 1899, n° de janvier-février : H. Hubert, Étude sur la formation des États de l'Église (726-757) pp. 1 à 40. — A. Mathiez, Étude critique sur les journées des 5 et 6 octobre 1789 (*fin*), pp. 41 à 66. — S. Reinach, Gabriel de Mortillet, pp. 67 à 95. — N° de mars-avril : H. Hubert, Étude sur la formation des États de l'Église (726-757) (*fin*), pp. 240 à 272.— E. Rodocanachi et G. Marcotti, Élisa Baciocchi en Italie, pp. 273 à 301. — Ch.-E. Œlsner, Fragments de mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française (*suite*), pp. 302 à 312. — P. Robiquet, Le général Bard et la guerre de Vendée en l'an II, pp. 312 à 317. — N° de mai-juin : A. Pingaud, Le congrès de Vienne et la politique de Talleyrand, pp. 1 à 52. — Em. Garnault, Les bourgeois rochelais des temps passés et les causes de la décadence du commerce rochelais, pp. 53 à 67. — Alf. Stern, Charles-Engelbert Œlsner, Notice biographique accompagnée de fragments de ses mémoires relatifs à l'histoire de la Révolution française (*suite*), pp. 68 à 78. — N° de juillet-août : X. Mosmann, La France et l'Alsace après la paix de Westphalie (*fin*), pp. 241 à 281. — E. Rodocanachi et G. Marcotti, Élisa Baciocchi en Italie (*suite*), pp. 282 à 300. — J. d'Auriac, Le marquis de Chamlay, pp. 301 à 317. — Colonel Largemain, La fête de la Fédération du 14 juillet 1792 et l'invitation à la concorde de Bernardin de Saint-Pierre, pp. 317 à 331. — N° de septembre-octobre : Alf. Bourguet, Le duc de Choiseul et l'Angleterre; la mission de M. de Bussy à Londres, pp. 1 à 32. — Ch. Petit-Dutaillis et G. Monod, Une nouvelle théorie sur la condamnation de Jean Sans-Terre, [réfutation de l'article récent de Guilhiermoz dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*], pp. 33 à 41. — P. Bonnefon, Un mémoire inédit de Dumouriez sur l'état de l'Europe en 1773, pp. 42 à 61. — A. Brette, Papiers et correspondance du prince Emmanuel de Salm-Salm pendant la Révolution française, pp. 62 à 89.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres :** 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone :** 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais :** 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne :** 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :
100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'Abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires.

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'excursion**, valables pendant **un mois** avec itinéraires fixés comme suit :

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr. ; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr. ; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr. ; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr. ; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr. ; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr. ; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr. ; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr. ; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr. ; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr. ; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS

Digitized by Google

NUMÉRO 72. 6me Année DÉCEMBRE 1899.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France..... 10 fr. — Étranger ..... 12 fr.
Un numéro..... 1 fr. 50

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

Secrétaire de la Rédaction : HENRI MAÎSTRE

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES : ERNEST COYECQUE : Le rapport du budget de l'instruction publique pour 1900. — HENRI MAÎSTRE : Bibliographie des travaux d'Arthur Giry.

QUESTIONS : TURONUS : Ledoux, architecte.

CHRONIQUE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FONTEMOING

4, RUE LE GOFF, 4

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 28, RUE SERPENTE, PARIS

1899

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Gazette numismatique française, dirigée par Fernand MAZEROLLE et éditée par Raymond SERRURE. — Cette revue paraît à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8° soleil, d'environ 8 feuilles (128 pages). Chaque livraison est illustrée de plusieurs planches et de gravures dans le texte. Les illustrations, très soignées, donnent à cette revue une forme essentiellement artistique. — Prix de l'abonnement : 25 fr. par an.—Bureaux : 19, rue des Petits-Champs, Paris.

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiques et archéologiques sur le Barrois).—Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adresser à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 2e partie : Monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin. Prix : 3 francs. — Paris, Raymond Serrure, 19, rue des Petits-Champs.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. Directeur, M. G. Vicaire. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

Le Carnet historique et littéraire. — Revue mensuelle. Directeur: Comte FLEURY. Bureaux de la Revue, 59, avenue de Breteuil. — Abonnements : 10 francs par an ; un numéro : 1 franc

Revue historique ardennaise, publiée par P. Laurent, archiviste du département, avec divers collaborateurs. — Paraît tous les deux mois. — Abonnements : 10 francs par an ; étranger, 12 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin.—S'adr. au siège de la Rédaction, 5, rue du Commerce, à Genève.

LUCIEN GOUGY

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

PARIS. — 5, QUAI CONTI, 5. — PARIS

GRAND ASSORTISSEMENT

D'Ouvrages en tous genres : Littérature, Mémoires. Histoire, Beaux-Arts, Ouvrages illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. Livres à gravures sur bois.

CATALOGUE MENSUEL à prix marqués

Envoyé franco sur demande

ACHAT AU COMPTANT

DE LIVRES EN TOUS GENRES

DE TOUT OU PARTIE DE BIBLIOTHÈQUE ET DE BELLES RELIURES

ANCIENNES ET MODERNES

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

— Par arrêté ministériel en date du 12 décembre, M. Henri Omont, conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, a été nommé conservateur du même département.

— Un emploi de sous-bibliothécaire et un emploi d'attaché-adjoint, au traitement de 2,400 francs, sont créés à partir du 1er janvier 1900, à la Bibliothèque Le Pelletier de Saint-Fargeau et au Musée Carnavalet.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LE RAPPORT DU BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR 1900

On vient de distribuer le rapport présenté par M. Maurice Faure, au nom de la commission du budget de la Chambre des députés, sur le projet de budget du ministère de l'instruction publique pour 1900. Nous croyons intéressant de passer rapidement en revue les parties de cet important document (324 pp. in-4°) qui se rattachent plus particulièrement à notre programme.

Une remarque générale : les crédits proposés pour l'exercice 1900 sont exactement ceux qui ont été accordés pour l'exercice 1899; seuls les chapitres 43 et 54, parmi ceux dont nous nous occupons, sont en diminution. En outre, une obser-

Digitized by Google

vation : il serait utile, dans le projet de budget imprimé par les soins du gouvernement, de consacrer une colonne aux dépenses constatées pour le dernier exercice dont les résultats sont connus.

Chapitre 2. — Matériel de l'administration centrale : 270.500 francs. .....Tout en maintenant le crédit proposé par le gouvernement, la commission renouvelle l'observation déjà formulée dans le précédent rapport budgétaire, au sujet du *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique* (1).

Une somme de 20,000 francs y est affectée.

Cette dépense pourrait sans doute être réduite si, à l'exemple des ministères de la guerre, de la marine et des colonies, celui de l'instruction publique se décidait à publier au *Journal officiel* les nominations et en général tous les documents administratifs qui le concernent,

Cette mesure aurait en tout cas pour effet de porter les actes officiels à la connaissance des intéressés et du public beaucoup plus vite qu'il n'est possible de le faire avec une publication hebdomadaire, qu'il n'est pas toujours facile de se procurer. Sans compter les nominations, qui ont un intérêt pour les familles aussi bien que pour le personnel lui-même, il est un grand nombre de circulaires auxquelles il serait utile de donner une publicité plus large que celle d'un bulletin purement universitaire. Quant aux décrets et arrêtés déjà publiés au *Journal officiel*, il ne semble pas indispensable de les rééditer dans une publication particulière.

Il importe que le ministère de l'instruction publique étudie, avec le désir de la faire aboutir, une réforme qui lui a déjà été signalée sans résultat et qui répond, d'ailleurs, à un désir précédemment

(1) Le tirage du *Bulletin* est de 4,100 exemplaires ainsi employés :

	Francs.
Abonnements gratuits	1.883
Abonnements payants	1.778
Réserve pour la vente au numéro et les besoins de l'administration	439
Total égal	4.100
Si du crédit de	20.000
on retranche le prix des abonnements payants (soit 1778 × 5 fr. = 8,890 fr.), plus le produit de la vente au numéro, soit, en chiffre rond,	9.000
il reste net à la charge de l'État	11.000

Les abonnements gratuits sont servis aux fonctionnaires suivants : inspecteurs généraux, recteurs, inspecteurs d'académie, doyens des facultés, chefs des établissements d'enseignement secondaire, inspecteurs primaires, directeurs et directrices des écoles normales primaires.

Digitized by Google

manifesté par la Chambre elle-même : à la fin de la législature de 1885-89, un projet de loi, devenu malheureusement caduc, fut voté en vue de rendre obligatoire l'insertion au *Journal officiel* des nominations ou promotions effectuées dans le personnel dépendant des divers ministères. Ce que la loi n'a pas encore fait, la bonne volonté des administrations centrales peut spontanément le réaliser. Il en résulterait pour le public de nouveaux moyens d'information rapide et de contrôle quotidien, et pour l'administration du *Journal officiel* une nouvelle source de recettes, sa direction ayant constaté qu'à la publication des documents de tel ou tel ministère correspondait toujours un accroissement du nombre des abonnés.

Nous ne partageons pas l'avis de la Commission sur l'inutilité du ***Bulletin administratif***, mais nous estimons que ce document pourrait être établi dans de meilleures conditions, qui le rendraient plus complet et plus utile.

Chapitre 11. — École des Hautes-Études : 318,000 francs.

Les crédits de ce chapitre n'ont pas été divisés en ***personnel*** et ***matériel*** comme ceux de tous les autres établissements; le rapporteur en donne ainsi les raisons :

Si, pour la quatrième section de cette école (histoire, philosophie et archéologie) et pour la cinquième section (sciences religieuses), la division peut, jusqu'à un certain point, se faire sans inconvénient, il n'en saurait être de même pour la deuxième section (sciences physiques et chimiques) et pour la troisième (sciences naturelles); dans ces sections, la mobilité même du personnel et la nécessité de transformer éventuellement avec rapidité les enseignements, exigent impérieusement que le cadre du budget qui leur est affecté conserve une grande élasticité et que la direction puisse s'y mouvoir en toute liberté.

L'école des Hautes-Études est, en effet, une institution *sui generis*, sans analogue dans l'Université, et qui, sans la souplesse de sa constitution, ne pourrait rendre les services considérables qui lui ont acquis la reconnaissance du monde savant en France et à l'étranger. Elle est, avant tout, un centre vivant de libres recherches. A côté des universités, qui ont pour mission essentielle la diffusion et le perfectionnement de la science acquise, elle offre aux sciences qui se cherchent encore l'hospitalité de ses laboratoires et son indépendance absolue de tout programme imposé du dehors. Comme la science même, elle est dans un perpétuel devenir.

Aucune de ses sections n'est enfermée dans des cadres fixes : l'organisation s'en modifie selon les besoins changeants de la science, suivant aussi que surgissent de jeunes savants capables d'apporter à l'enseignement pratique de l'école des éléments nouveaux.

Digitized by Google

Cette mobilité se remarque surtout dans les sections des sciences physiques et des sciences naturelles. Là, l'école ne forme pas, à proprement parler, un établissement; elle est une colonie de laboratoires, où travaillent ardemment des chercheurs.

Depuis l'origine, il est de règle que, quand un directeur de laboratoire vient à disparaître, son laboratoire disparaît de l'école des Hautes-Études; il peut renaître avec son successeur, mais aussi, et le cas est fréquent, la subvention qu'il recevait peut être portée sur un autre laboratoire qui a fait ses preuves et dont les ressources sont insuffisantes. Cette pratique crée l'émulation, et c'est à elle que sont dus en partie les meilleurs résultats obtenus par l'école des Hautes-Études.

Les subventions s'appliquent à des dépenses de personnel et à des dépenses de matériel, mais dans des proportions qui varient d'une année à l'autre, souvent même au cours de l'année. Tel laboratoire, qui disparaît, avait besoin de secours en personnel; tel autre qui le remplace sur la liste des hautes études, a besoin de secours en matériel. Ainsi, cette année, a disparu le laboratoire de tératologie. La subvention personnelle que recevait M. Dareste de la Chavanne a servi à augmenter les dépenses de matériel de divers autres laboratoires, notamment du laboratoire de minéralogie, dont la dotation était notoirement insuffisante. Avec la subdivision en chapitres distincts, ces échanges ne seraient plus possibles.

Il serait fâcheux assurément qu'une entrave fût apportée au développement et à la hardiesse de cette école. Il importe que les recherches qui peuvent sembler utiles en cours d'année, ne soient pas différées par suite de prescriptions budgétaires trop précises. Il y a d'ailleurs d'autant plus lieu d'avoir pleine confiance en sa bonne et loyale gestion financière que son éminent personnel a montre de tout temps un désintéressement absolu et a constamment placé en première ligne l'intérêt de la science à laquelle il est voué.

Chapitres 14 et 15. — Collège de France : personnel, 477.240 francs ; matériel, 45.700 francs.

Chapitres 16 et 17. — École des langues orientales vivantes : personnel, 145.400 francs; matériel, 22.600 francs.

Chapitres 18 et 19. — École des Chartes : personnel, 60.850 francs; matériel, 14.100 francs.

Chapitres 22 et 23. — École française de Rome : personnel, 38.500 francs; matériel, 34.500 francs.

Chapitres 36 et 37. — Institut national de France : personnel, 496.500 francs; matériel, 190.700 francs.

Chapitre 40. — Sociétés savantes : 95.000 francs, dont

Digitized by Google

20.000 francs de subvention à la Société d'anthropologie et 6.000 francs à la Société des gens de lettres.

Chapitre 41. — Voyages et missions scientifiques : 274.500 francs, dont 137.000 francs pour voyages et missions scientifiques et publication de documents y relatifs, 130.000 francs pour les fouilles en Perse et 7.500 francs de subvention à la Société géodésique internationale. Le rapport contient un tableau des seize missions de 1899.

Chapitre 42. — Musée ethnographique (22.000 francs) et musée Guimet (50.000 francs).

Chapitre 43. — Institut français d'archéologie orientale au Caire : 97.860 francs, en diminution de 125.000 francs par suite de l'achèvement des nouveaux bâtiments.

Chapitre 44. — Publications diverses, *Journal des savants* : 162.000 francs, dont 137.000 francs pour les *Documents inédits*, les bulletins du Comité des travaux historiques et scientifiques, et 25.000 francs de subvention au *Journal des savants*.

Chapitre 45. — Encouragements aux savants et gens de lettres : 175.000 francs.

Chapitre 46. — Archives nationales : 212.000 francs.

Les documents et les livres conservés dans nos Archives constituant une propriété nationale, un dépôt historique accessible à tous, il serait désirable que ceux dont les travaux exigent des recherches, eussent plus de facilités qu'il ne leur en est présentement accordé. Il conviendrait, particulièrement, que les salles réservées au public fussent mieux installées et que les heures d'ouverture fussent prolongées. Il est fort malaisé, dans l'état de choses actuel, à ceux qui se livrent à des études suivies, de tirer tout le profit quotidien qu'ils pourraient trouver dans la consultation de nos grandes collections nationales. Ouvertes plus tôt, fermées plus tard, les salles de communication verraient sans doute diminuer l'accumulation des lecteurs, — peu en rapport avec l'exiguïté des locaux, — qui, à raison du temps d'accès trop restreint, y rend aujourd'hui le travail très pénible. Des hommes compétents et expérimentés nous assurent qu'en répartissant le personnel en deux équipes, l'une étant présente de neuf heures à midi et de quatre heures à six heures, l'autre de onze heures à quatre heures, avec possibilité d'alternance périodique, on réaliserait une sérieuse amélioration, sans majoration de dépense et au grand avantage des archivistes employés, qui, sans fournir aucun travail supplémentaire, auraient ainsi le moyen d'aller travailler pendant quelques instants dans les autres dépôts.

Digitized by Google

Un tel système fonctionne déjà au département des imprimés de la Bibliothèque nationale et donne les meilleurs résultats.

Votre commission espère d'autant plus fermement que des mesures seront prises à bref délai pour améliorer l'organisation actuelle des Archives nationales, que l'administrateur distingué placé, en 1887, à la tête de ce grand établissement scientifique, est animé d'un esprit de réforme et d'innovation dont nous avons constaté de très heureuses manifestations. Grâce à son initiative, la salle du public, qui n'était ouverte que de onze heures à trois heures, est devenue accessible de dix heures à cinq heures ; un nouvel inventaire général des archives a été publié ; de nombreux répertoires numériques ont été dressés qui rendent les recherches plus faciles et les communications plus promptes.

Ce qui nous paraît particulièrement urgent, en dehors de la question des heures d'ouverture, qui s'applique à plus forte raison au musée des Archives, ouvert seulement de midi à trois heures, c'est la création d'une nouvelle salle du public.

A l'heure actuelle, les travailleurs sont installés dans un local qui ne trouverait certainement pas grâce devant la commission des logements insalubres. Il consiste en un ancien vestibule de porte cochère, tant bien que mal aménagé. Le nombre des places y est insuffisant, les tables sont incommodes, le plafond est bas, la lumière ne pénètre que faiblement, l'air est promptement vicié et à peu près irrespirable à certains moments.

Il importe de hâter le plus possible l'exécution du projet de création d'une nouvelle salle, préparé par l'administration des beaux-arts.

Une dernière observation nous paraît justifiée par l'examen de l'échelle des traitements à la direction des Archives nationales. Il en est de si minimes qu'ils permettent à peine à ceux qui les reçoivent, la plupart hommes de haute valeur, de vivre convenablement à Paris. Plusieurs d'entre eux sont de véritables prolétaires intellectuels, qui, n'ayant pas d'autres ressources, sont condamnés à une gêne extrême. Il en est d'ailleurs de même pour plusieurs fonctionnaires des grandes bibliothèques publiques.

La situation financière ne permet guère d'accroître directement leurs émoluments, mais il semble possible, au moyen d'un meilleur aménagement des crédits personnel et matériel, dont nous invitons l'administration à entreprendre l'étude, de rémunérer moins parcimonieusement le labeur de savants, d'écrivains, presque tous sans fortune personnelle, qui servent l'État avec autant de distinction que de dévouement.

Nous nous associons pleinement à l'hommage si justement rendu par le rapporteur à « l'administrateur distingué..., animé

Digitized by Google

d'un esprit de réforme et d'innovation... » qu'est le directeur actuel des Archives, l'honorable M. Servois.

Il nous paraît, d'autre part, qu'une certaine confusion s'est produite dans l'esprit du rapporteur entre le personnel des Archives et celui des Bibliothèques. Nous ne prétendons pas que la situation faite aux archivistes soit en proportion de leur savoir, de leur valeur et de leurs services administratifs; mais nous devons reconnaître qu'aux Archives, les traitements actuels sont décents, tandis que ceux du personnel des Bibliothèques sont indignes du gouvernement de la République.

Nous aurions voulu voir le rapporteur réclamer la suppression, par extinction, de tous les emplois non rétribués, dont l'existence est incompatible avec un bon fonctionnement des services; nous aurions voulu le voir poser en principe qu'aucun employé des Archives et des Bibliothèques de Paris ne doit avoir un traitement inférieur à 1.800 francs, qu'aucun agent de service ne doit toucher moins de 1.600 francs s'il n'est pas logé, et moins de 1.300 francs s'il est logé. Quant aux ressources budgétaires, une étude sincère du budget de l'instruction publique parviendrait à les dégager peu à peu.

Chapitre 47 : Bibliothèque nationale (personnel) : 436.000 francs.

Il serait urgent d'étendre au département des manuscrits, ouvert seulement aujourd'hui de dix heures à quatre heures, les dispositions dont nous avons parlé plus haut, déjà adoptées, à la satisfaction du public et des fonctionnaires intéressés, au département des imprimés. Il serait d'autant plus facile de procéder ainsi, que le catalogue y est presque terminé et que les entrées d'ouvrages y sont presque nulles. Les communications sont particulièrement aisées : elles sont assurées, en grande partie, par des gens de service.

La même mesure pourrait être prise en ce qui concerne les départements des estampes et des médailles, mais elle s'impose moins impérieusement, le public y étant extrêmement restreint.

Une meilleure distribution des employés dans les divers services pourrait permettre de commencer la réforme des traitements inférieurs, de répartir avec plus de justice l'avancement et même peut-être de réaliser certaines économies, si on profitait des extinctions pour supprimer le personnel superflu.

Des quatre départements qui composent la Bibliothèque nationale, l'un, celui des imprimés, est surchargé de travail; les trois autres paraissent avoir plus de personnel que n'en comportent les besoins. On pourrait sans inconvénient supprimer, dans ces derniers, au fur

Digitized by Google

et à mesure des admissions à la retraite ou des décès, les conservateurs-adjoints, dont l'utilité absolue n'est pas démontrée.

En assurant, par la répartition nouvelle que nous réclamons, un personnel suffisant au département des imprimés, qui, en dehors des lourds travaux du catalogue et de l'inventaire général, doit répondre journellement à quinze cents demandes en communication d'ouvrages en moyenne, on obtiendrait, en outre, un résultat très appréciable : le temps très long (parfois une heure), pendant lequel le public attend les livres demandés, pourrait être notablement réduit.

Il nous a été signalé, par divers intéressés, un procédé fort simple qui pourrait être employé pour abréger cette attente, tant à la Bibliothèque nationale qu'aux Archives nationales : ce serait d'installer un poste téléphonique spécial, qui permettrait aux bibliothécaires ou archivistes de tenir compte des demandes d'ouvrages ou de documents qui pourraient leur être faites par la voie du téléphone, de manière à les mettre sans retard à la disposition des demandeurs, dès leur arrivée; la voie postale ou télégraphique devrait, *a fortiori*, être autorisée dans le même but.

Nous devons faire des réserves sur ce que dit ici l'honorable rapporteur sur le catalogue, les entrées et les communications au département des manuscrits; quand le catalogue général sommaire des manuscrits, actuellement en cours, sera terminé, la rédaction de nombreux inventaires détaillés devra être entreprise; d'autre part, il n'y a pas de comparaison à établir entre les entrées au cabinet des manuscrits et celles du département des imprimés; un seul manuscrit peut exiger autant de travail et de temps qu'un grand nombre d'imprimés; il suffit, en outre, de suivre la publication des fascicules périodiquement consacrés aux nouvelles acquisitions françaises, latines et autres pour se rendre compte que le cabinet des manuscrits voit chaque année ses collections s'augmenter et s'enrichir; personnellement, nous caressons l'espoir d'y faire verser une série de documents dont le classement et l'inventaire absorberont un bibliothécaire pendant peut-être une année; quand à la question des communications, nous estimons qu'il y a lieu de créer auprès de chacun des dépôts de Paris, pour les imprimés comme pour les manuscrits, un service, qui n'aurait pas à être dans tous les cas gratuit, de recherches et de communications, service qui, aujourd'hui, n'existe qu'aux Archives nationales.

Au contraire, nous estimons, avec M. Maurice Faure, que les Archives et les Bibliothèques devraient être reliées au réseau téléphonique général et conséquemment reliées entre elles. De

Digitized by Google

même, à notre époque, un garage de machines nous paraît s'imposer au même titre qu'un dépôt de parapluies.

Chapitre 48 : Bibliothèque nationale (matériel) : 272,000 fr., dont 49,000 fr. pour chauffage, *éclairage*, frais d'entretien et divers; 182,000 fr. pour acquisitions; 41,000 fr. pour travaux de reliure.

Chapitre 49 : Bibliothèque nationale (catalogues) : 100,000 fr.

La collection des catalogues de la Bibliothèque nationale s'accroit régulièrement d'année en année. Au département des manuscrits notamment, l'inventaire du fonds français continue à se poursuivre dans les meilleures conditions. Certains évaluent à 150 volumes la matière à livrer à la typographie. L'impression de chacun de ceux déjà parus ayant exigé près de deux ans, l'opération sera d'une lenteur vraiment excessive et demeurera inutilisable en grande partie pour notre génération, s'il n'est pris des mesures en vue d'en abréger la durée. Il y aurait tout d'abord intérêt, pour rendre ce grand travail immédiatement profitable dans son intégrité, à ce que le texte fût avant tout définitivement et entièrement établi en copie, puis il conviendrait d'aviser aux moyens d'accélérer la publication, de façon à l'achever dans un avenir plus rapproché que celui dont on nous fait entrevoir la lointaine perspective.

Tout le monde comprendra que le catalogue en 150 volumes dont parle le rapporteur, est le catalogue général des imprimés, dont M. Stein a fait une juste critique dans le ***Bibliographe moderne.***

Chapitre 50 : Bibliothèques publiques (personnel) : 149,000 fr., dont 33,200 fr. pour la Bibliothèque Mazarine, 36,000 fr. pour la Bibliothèque de l'Arsenal, et 79,800 fr. pour la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Aux termes des prescriptions du décret organique de 1887 relatif aux trois bibliothèques dont il s'agit, les salles devraient être ouvertes au public de neuf heures du matin à six heures du soir. Nous renouvelons à ce propos les observations que nous avons présentées en ce qui concerne les Archives nationales. Le motif invoqué pour expliquer l'inexécution momentanée du décret précité quant aux heures d'ouverture, est que les ressources budgétaires ne permettant pas d'élever les traitements aux chiffres fixés par ce décret, on ne saurait songer en bonne justice à demander au personnel un travail supplémentaire. Or, nous avons constaté (chap. 46) que le « système des équipes » peut, sans surcharge budgétaire, donner un service plus prolongé sans augmentation de temps de présence pour les fonctionnaires. Il ne faut pas oublier que, dans ces trois établis-

Digitized by Google

sements, une partie des bibliothécaires et tous les hommes de service sont logés, circonstance très favorable pour l'accomplissement de la réforme dont nous signalons tout l'intérêt à l'administration de l'instruction publique.

Une question plus haute se pose au sujet des trois dépôts qui font l'objet du présent chapitre. Le moment ne serait-il pas venu d'examiner s'il n'y aurait pas opportunité à refondre complètement le système de nos bibliothèques publiques qui ne rendent pas tous les services qu'on pourrait en attendre, et sont uniquement, pour une bonne partie de leur clientèle, un simple abri commode pour l'oisiveté, parfois même une sorte de succursale diurne des asiles de nuit? En présence du grand nombre d'autres bibliothèques qui fonctionnent, notamment des bibliothèques municipales et populaires organisées par la Ville de Paris pour la lecture sur place et le prêt des livres, n'y aurait-il pas avantage, comme en ont exprimé la pensée des techniciens éminents, à affecter chacune des bibliothèques à une destination spéciale : celle-ci, par exemple à la théologie et au droit, celle-là, aux belles-lettres et à l'histoire; cette autre, aux journaux et aux périodiques?

Nous avons entendu émettre par des hommes d'une expérience consommée des idées de réorganisation plus hardies encore. Nous n'avons ni qualité ni mandat pour nous prononcer à cet égard, mais il ne semble pas douteux qu'une enquête approfondie s'impose sur l'ensemble des réformes à apporter dans l'administration et le fonctionnement de nos grands dépôts publics. Les résultats fourniraient certainement aux prochaines commissions du budget de précieux éléments d'information et de contrôle, que nous réclamons pour elles en faisant appel à l'initiative du gouvernement.

Souhaitons que cet appel à l'initiative du gouvernement soit entendu.

Chapitre 51. — Bibliothèques publiques (matériel) : 68,600 francs, dont 14,400 francs pour la Bibliothèque Mazarine, 17,914 francs pour la Bibliothèque de l'Arsenal, 36,286 francs pour la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Chapitre 52. — Catalogue des manuscrits et incunables : 20,000 fr.

Il restait à publier, au commencement de cette année, dix volumes environ du catalogue général des manuscrits, dont quarante-huit volumes ont été publiés. Le tome Ier seul du catalogue des incunables, qui doit comprendre huit volumes environ, a été jusqu'à présent édité.

Il convient de rappeler ici avec quelle science et avec quel

Digitized by Google

dévouement Mlle Pellechet poursuit la rédaction et l'impression du catalogue général des incunables.

Chapitre 53. — Services généraux des bibliothèques : 39,000 francs.

Le titre de ce chapitre manque de précision ; le mot Archives aurait le droit d'y figurer, puisque les trois quarts du crédit servent à payer trois fonctionnaires qui sont officiellement dénommés inspecteurs généraux des archives et bibliothèques.

On lit dans le rapport du budget de 1899 qu'« en 1898, 224 bibliothèques ont été inspectées, ainsi que divers dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières », soit environ, 100 inspections par inspecteur : le traitement de chaque inspecteur est de 10,000 francs. On sait qu'il existe un quatrième inspecteur hors cadres.

Les 9,000 francs restant servent à payer les frais de tournée, les missions spéciales, les frais généraux du dépôt légal et diverses dépenses, dont probablement l'*Annuaire des Archives et des Bibliothèques*.

La prochaine édition de ce document pourrait être sensiblement améliorée; l'édition de 1899 cite, par exemple, comme appartenant au personnel de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris des fonctionnaires depuis longtemps disparus; en outre, on ne voit pas bien l'utilité de consacrer dix-neuf pages de ce recueil, qui n'est pas destiné au grand public, à l'énumération des bibliothèques populaires installées dans les diverses mairies et écoles de Paris; on comprendrait, par contre, qu'en dépit de la séparation administrative, l'*Annuaire* s'étendît aux musées. Il y aurait intérêt à comprendre, dans la liste des inventaires des Archives nationales, les répertoires manuscrits ou autographiés. Pourquoi ne pas citer le nom de l'archiviste de la ville de Paris et celui de l'archiviste-bibliothécaire de l'administration générale de l'assistance publique? Pourquoi dire, en note (p. 282), que l'administration de l'assistance publique fait réimprimer les tomes II et III de l'inventaire-sommaire, alors que les trois volumes sont réimprimés depuis 1881, 1884 et 1886 ? pourquoi ne pas mentionner les quatre volumes de la *Collection de documents pour servir à l'Histoire des hôpitaux de Paris*? cela ne préjuge en rien la valeur de la publication; pourquoi insérer l'inventaire des Quinze-Vingts, institution nationale, au milieu des inventaires de l'administration municipale de l'assistance ? etc., etc.

Digitized by Google

Chapitre 54. — Souscriptions scientifiques et littéraires; bibliothèques municipales et populaires; échanges internationaux : 177,000 francs, dont 81,000 francs, 90,000 et 6000 francs pour chaque rubrique.

La subvention de 3,000 francs au congrès international anti-alcoolique a disparu.

Rappelons, en terminant, que dans sa séance du 4 décembre dernier, le Sénat a voté des crédits supplémentaires et extraordinaires sur l'exercice 1900, parmi lesquels il y a lieu de noter un crédit de 2,000 francs pour les honoraires de l'avocat qui a gagné pour le ministère de l'instruction publique, en première instance et en appel, un procès considérable: il s'agissait de la propriété de divers documents intéressants se rapportant à l'histoire de Toul et de plusieurs localités des territoires annexés.

Un compte-rendu de ce procès, avec le texte des principales pièces de l'affaire, aurait, nous semble-t-il, sa place marquée dans le *Bulletin* du ministère. (Cf. *Journal officiel* du 5 décembre, Sénat, p. 871).

ERNEST COYECQUE.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX D'ARTHUR GIRY (1)

1870

1. ***Prolégomènes du cartulaire de l'église Notre-Dame de Saint-Omer.***

Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe. — Les positions

(1) Nous devons remercier ici M. André Lefèvre, professeur à l'École d'anthropologie, de nous avoir indiqué parmi les feuilletons anonymes de la *République française*, quels étaient ceux dus à Giry; — M. Ch. Sellier, qui nous a signalé la collaboration de Giry à la *Revue administrative* parue dans ce même journal en 1875-76; — l'administration de la *Grande Encyclopedie*, de nous avoir fourni la liste des principaux articles donnés à ce recueil par Giry, qui, depuis le début, en dirigeait la partie historique: nous avons nous-même complété cette liste, qui comprenait surtout les articles anonymes, en dépouillant les vingt-six volumes parus de cette collection. Enfin, M. A. Molinier a bien voulu accepter de revoir les épreuves du présent travail, donnant ainsi à la *Correspondance historique* une marque d'intérêt qui l'a très vivement touchée.

Digitized by Google

en ont été, seules, publiées : *École impériale des Chartes : positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion 1868-69*, Paris, impr. S. Raçon, 1869, in-8°, pp. 7 à 10).

1873

2. Compte-rendu du Catalogue des *Manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer.*

Revue critique d'histoire et de littérature, 1873, II, pp. 320 à 327.

1874

3. *Les châtelains de Saint-Omer* (1042-1386).

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. XXXV, pp. 325 à 355. Premier article.

4. Compte-rendu de : *Necrologium ecclesiæ sancti Petri Matisconensis*, publ. par M.-C. Guigue.

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. XXXV, p. 185.

5. Compte-rendu de : Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liège.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1874, II, pp. 59 à 62.

6. Compte-rendu de : Vanderkindere, *Notice sur l'origine des magistrats communaux en Belgique.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1874, II, pp. 405-406.

7. *L'École pratique des Hautes-Études.*

République française, n° du 9 janvier 1874, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.* — Non signé.

Cette rubrique avait été créée, à la *République française*, par M. André Lefèvre, le 8 février 1872, et parut, à peu près tous les vendredis, jusqu'au 11 juillet 1879 : soit, en tout, trois cent soixante-dix-neuf feuilletons qui, jusqu'à la fin de 1876, sont anonymes. Leurs auteurs étaient Marcel Devic, J. Soury, Assézat, Louis Combes, Antonin Proust, Philippe Burty, L. Asseline, Hippeau, Giry, Gaidoz, A. Hovelacque, Girard de Rialle, Julien Vinson, Elisée Reclus, G. Isambert, etc. — Une table méthodique des cinq premières années de la Revue, mais sans les noms d'auteurs, a été donnée, par M. J. Vinson, dans le n° de la *République française* du 29 décembre 1876.

Il convient de remarquer que si, comme on le verra, la collaboration de Giry à la *République française* a duré jusqu'en 1880, elle n'a pas, en fait, commencé, ainsi que donnerait à le croire l'article *Giry* de la *Grande Encyclopédie* (t. XVIII, p. 1000), en 1872. Mais

Digitized by Google

c'est à cette date que s'inaugure cette *Revue des sciences historiques* à laquelle il est possible que, dès lors, Giry ait promis son concours.

1875

8. ***Les châtelains de Saint-Omer*** (1042-1386).

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XXXVI, pp. 91 à 117.
Deuxième article (voy. ci-dessus, n° 3).

9. Compte-rendu de : ***Il ritmo Cassinese***, publ. par Giorgi et Navone; — ***Il ritmo italiano di Monte-Cassino***, publ. par le P. A. Rocchi.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XXXVI, p. 327.
Signé : A. G.

10. Communication, à la séance du 14 décembre 1875 du Conseil d'administration de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, sur le sculpteur parisien Anthoinet.

Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France, t. II, pp. 165-166.

11. Compte-rendu de : Leuridan, *Les châtelains de Lille.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1875, I, pp. 58 à 63.

12. Compte-rendu de : De Rochambeau, *Le prieuré de Courtozé et ses peintures murales.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1875, I, pp. 75-76.

13. Compte-rendu de : A. Lecoy de la Marche, *Le roi René.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1875, II, pp. 289 à 298 et 306 à 313.
Tiré à part sous ce titre : *Notes sur l'influence artistique du roi René;* Nogent-le-Rotrou, impr. G. Daupeley-Gouverneur, 1875, in-8°, 16 pp.

14. ***L'École des Chartes.***

République française, n° du 16 avril 1875, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*
Non signé.

15. ***L'École des Hautes-Études (section des sciences historiques et philologiques).***

République française, n° du 26 novembre 1875, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*
Non signé.

Digitized by Google

Voy. ci-dessus, n° 7.

Ce second article est consacré à l'examen des travaux récents de l'École des Hautes-Études.

16. ***Revue administrative.***

Sous ce titre, ont paru, dans la *République française*, du 18 septembre 1875 au 5 août 1876, vingt-trois articles anonymes. Ils étaient rédigés par Frank (1) pour la partie administrative proprement dite, et par Giry pour la partie historique. Mais il n'est pas facile de déterminer avec rigueur ce qui revient à chacun de ces deux auteurs, car, plusieurs fois, un même article paraît avoir été écrit en collaboration. Nous nous bornerons donc à donner les dates et les titres de ces feuilletons. C'est, pour l'année 1875 :

I. *Introduction* (18 septembre).

II. *La commune française* (2 octobre).

III. *La commune française sous l'ancien régime et après 1789* (16 octobre).

IV. *La commune française depuis 1789* (30 octobre).

V. *Organisation actuelle des municipalités. — Conseils élus* (13 novembre).

VI. *Fonctionnement et attributions des municipalités en 1875* (11 décembre).

VII. *Pouvoir des maires. Limitation du droit municipal* (25 décembre).

1876

17. ***Cinquième Exposition de l'Union centrale des arts appliqués à l'industrie; la tapisserie de l'Apocalypse de Saint-Maurice d'Angers.***

L'Art, t. VII (1876), pp. 300 à 308.

Cf. J. Guiffrey, *L'auteur de la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers Mém. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 4e série, t. VIII [1877], pp. 42 à 66] : Giry, se basant sur ce qu'il avait retrouvé dans la bibliothèque d'un amateur flamand du XVe siècle, Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, les traces du manuscrit de Charles V dont les miniatures ont servi de modèle pour la tapisserie de l'Apocalypse, en avait inféré que cette œuvre était d'une origine flamande. Mais le texte découvert par M. J. Guiffrey dans le compte des recettes et des dépenses du duc Louis Ier d'Anjou établit qu'elle est l'œuvre du tapissier parisien Nicolas Bataille.

(1) Frank est mort, en 1896, contrôleur principal de la Ville de Paris.

Digitized by Google

18. Compte-rendu de : Dupré, *Étude sur les institutions municipales de Blois.*

Biblioth. de l'Éc. des Chartes, t. XXXVII, pp. 412 à 414.

19. *Analyse et extraits d'un registre des Archives municipales de Saint-Omer* (1666-1778).

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. XV, pp. 65 à 317.

Tiré à part : Saint-Omer, Fleury-Lemaire, 1876, in-8°, 253 pp.

Voy. compte-rendu par G. F. [Gustave Fagniez] (*Rev. crit. d'hist. et de litt.*, 1876, II, pp. 189-190).

20. Compte-rendu de : Guillouard, *Étude sur la condition des lépreux au moyen-âge.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1876, I, pp. 358 à 360.

21. Compte-rendu de : J. Valfrey, *Hugues de Lionne.*

Rev. crit. d'hist. et de litt., 1876, II, pp. 313 à 315.

Signé : A. G.

22. *Grégoire VII et les évêques de Térouane.*

Revue historique, t. I, pp. 387 à 409.

Tiré à part : Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley, in-8°, 23 pp.

23. Compte-rendu de : Quicherat, *Histoire du costume en France;* — G. Demay, *Le costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux du moyen-âge.*

Rev. hist., t. I, pp. 623 à 626.

24. *Le quatorzième siècle en France : du Guesclin.*

République française, n° du 24 mars 1876, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

Non signé.

D'après S. Luce, *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque.*

25. *Revue administrative.*

Voy. ci-dessus, n° 16.

VIII. *La ville de Paris ; ses origines municipales* (8 janvier).

IX et X. *La ville de Paris avant 1789* (23 janvier et 5 février).

XI. *La ville de Paris jusqu'en 1789* (26 février).

XII. *La ville de Paris : sa constitution municipale* (5 mars).

XIII. — *État et police de Paris jusqu'en 1789* (18 mars).

XIV. *La ville de Paris : les offices municipaux et la royauté* (1er avril).

Digitized by Google

XV. *La municipalité parisienne depuis la Révolution (1789-1800)* (15 avril).

XVI. *La municipalité parisienne depuis la Révolution (1792-1870)* (29 avril).

XVII. *La municipalité parisienne après le 4 septembre* (13 mai).

XVIII-XIX. *La ville de Paris (1871-1876)* (27 mai et 17 juin).

XX. *La ville de Paris : état actuel. — La Ville de Lyon* (24 juin).

XXI. *Les municipalités étrangères.* [La Prusse] (8 juillet).

XXII. — [La Suisse] (23 juillet).

XXIII. — [Le pays de Vaud] (5 août).

La *Revue administrative*, interrompue à cette date, ne fut pas continuée. Un passage de la *Revue* du 8 juillet nous apprend ce que nous y avons perdu : « Après avoir vu la *commune* française, il importe de voir ce qu'est la *commune* dans les pays étrangers où elle présente le plus d'indépendance en droit et en fait. En Europe, l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, l'Italie et la Prusse ; en Amérique, les Etats-Unis nous offrent les principaux exemples. »

1877

26. ***Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIV^e^ siècle.***

Paris, F. Vieweg, 1877, in-8°, XII-609 pp.

Thèse pour le diplôme de l'École des Hautes-Études. Forme le 31^e^ fasc. de la *Biblioth. de l'Éc. des Hautes-Études.*

[Voy. comptes-rendus de J. HAVET (*Biblioth. de l'Éc. des Chartes*, t. XL, pp. 320 à 325) ; J. FLAMMERMONT (*Rev. hist.*, t. IX, pp. 210 à 213) ; P. VIOLLET (*Rev. crit. d'hist. et de litt.*, 1878, II, pp. 49 à 51.)]

27. Compte-rendu de : A. LONGNON, ***Étude biographique sur François Villon.***

Bull. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France, t. IV, pp. 62 à 64.

28. Compte-rendu de : D. BRISSAUD, ***L'administration anglaise et le mouvement commercial dans le Bordelais.***

Revue hist., t. V, pp. 414 à 421.

29. ***La féodalité et ses origines.***

République française, n° du 6 avril 1877, sous la rubrique : *Revue des Sciences historiques.*

D'après FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, 1^re^ partie.*

30. ***L'Histoire municipale de Lyon.***

Digitized by Google

République française, n° du 3 août 1877, sous la rubrique : *Revue des Sciences historiques.*

D'après le *Cartulaire municipal de la Ville de Lyon... par Etienne de Villeneuve*, publ. par M.-C. Guigue.

31. *Les Camisards.*

République française, n° du 22 décembre 1877, sous la rubrique : *Revue des Sciences historiques.*

D'après Ernest Roschach, *Etudes historiques sur la province du Languedoc...*

1878

32. *Note sur un traité du moyen-âge, intitulé : « De coloribus et artibus Romanorum. »*

Pp. 209 à 227 *des Mélanges publ. par la section hist. et philol. de l'Éc. des Hautes-Études pour le dixième anniversaire de sa fondation* [dédiés à V. Duruy]; Paris, F. Vieweg, in-8°.

33. *Une auto-biographie du* XII^e^ *siècle : Guibert de Nogent.*

République française, n° du 11 janvier 1878, sous la rubrique : *Revue des Sciences historiques.*

34. *Les ouvriers et l'industrie de Paris au moyen-âge.*

République française, n° du 15 février 1878, sous la rubrique : *Revue des Sciences historiques.*

En sous titre :

Renommée de l'industrie parisienne au quatorzième siècle. — Nombre des ouvriers. — Différentes industries. — La corporation; ses statuts. — Les confréries d'artisans. — Gardes. — Jurés. — Patrons. — Ouvriers. — Apprentis. — Procédés de fabrication. — Orfèvrerie. — Industries du bâtiment.

D'après G. Fagniez, *Etudes sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XII^e^ et au XIV^e^ siècles.*

35. *L'esprit public au* XVIII^e^ *siècle.*

République française, n° du 8 mars 1878, sous la rubrique : *Revue des Sciences historiques.*

En sous titre :

La part des philosophes dans le mouvement de l'opinion au dix-huitième siècle. — Arrêts qui condamnent au feu des livres et des brochures. — Théorie de la souveraineté au début du siècle. — Querelles religieuses; leur portée. — Scandales et désordres dans le gouvernement. — Rôle du Parlement. — La Révolution prédite dès le milieu du siècle.

Digitized by Google

D'après F. Rocquain, *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution.*

36. ***La Gaule mérovingienne.***

République française, n° du 26 avril 1878, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

En sous-titre :

Importance des études géographiques pour éclaircir l'histoire de France pendant la période mérovingienne. — Travaux d'Alfred Jacobs. — Travaux de M. Auguste Longnon. — Signification des principaux termes géographiques employés sous les Mérovingiens. — La cité. — Le pagus. *— Les Wisigoths et les Bourguignons au cinquième siècle. — Pays occupés par les Francs. — Partages mérovingiens. — Différents peuples fixés en Gaule.*

37. ***Florence et ses plus récents historiens.***

République française, n° du 7 juin 1878, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

En sous-titre :

Mouvement des études historiques en Italie. — L'authenticité de la Chronique *de Dino Compagni. — L'*Histoire de Florence *de Gino Capponi. — Le livre de M. Villari sur Machiavel. — L'*Histoire de Florence *de M. Perrens. — Le génie étrusque et le génie florentin. — Les premiers temps de Florence. — Métiers et industries de Florence. — La politique à l'égard des nobles et à l'égard des autres villes. — Ses institutions municipales. — Les consuls. — Le podestat. — Guelfes et Gibelins. — Le capitaine du peuple. — Le gonfalonier de justice.*

38. ***Paris sous la domination anglaise.***

République française, n° du 12 juillet 1878, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

D'après A. Longnon, *Paris sous la domination anglaise.*

39. ***Machiavel et la Renaissance italienne.***

République française, n° du 6 septembre 1878, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

En sous-titre :

Documents nouveaux recueillis par M. Villari. — Les théories de Machiavel ne peuvent être appréciées au point de vue d'une morale absolue. — Caractère et éclat de la Renaissance. — Causes de la corruption de l'Italie. — Substitution des tyrannies aux Républiques. — La perfidie et le crime deviennent au même titre que le luxe, l'art et la science, des moyens de gouvernement. — Ce ne sont plus les institutions, c'est l'homme d'État, le politique, qui intéresse et passionne les penseurs actifs, mêlés aux affaires de leur pays.

Digitized by Google

40. ***Les communes dans le Nord de la France et en Belgique au moyen-âge.***

République française, n° du 11 octobre 1878, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

En sous-titre :

Documents et travaux relatifs à l'histoire municipale. — Ouvrage de M. Wauters sur les libertés communales. — Origines des institutions des villes du Nord de la France et de la Belgique. — Droits des villes au douzième siècle. — Tentative de confédération entre elles. — Privilèges et organisation d'une commune d'après sa charte. — Vestiges de l'ancien droit germanique qui persistent dans les coutumes municipales.

41. ***La Gaule et ses anciens habitants, depuis l'époque historique.***

République française, n° du 6 décembre 1878, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

En sous-titre :

Les Gaulois, Gaels, Kimris, Ibères et Ligures, d'après Amédée Thierry et M. Henri Martin. — L' « ethnogénie gauloise » de R. de Belloguet. — Influence, sur ces études, de la Société d'authropologie et du Musée de Saint-Germain. — Travaux de la Commission de la topographie des Gaules. — La Gaule romaine *de M. E. Desjardins. Les monuments mégalithiques ne sont pas l'œuvre des Celtes. — Les Ibères, les Ligures, les Phéniciens et les Grecs dans le sud de la Gaule. — La question celtique. — Comparaison des données de la linguistique et de celles de l'anthropologie. — Système de M. Bertrand : Celtes et Galates. — Mélanges de la race celtique et de la race germanique, dont la prédominance a dû produire le type belge.*

1879

42. Compte-rendu de : J. DE COUSSEMACKER, ***Documents inédits relatifs à la ville de Bailleul en Flandre.***

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XL, pp. 94 à 96.

43. Compte-rendu de : E. DEMOLINS, ***Histoire de France***, t. I et II.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XL, pp. 351 à 354.

44. Compte-rendu de : ***Chartes et statuts de Châteauneuf de Gadagne***, publ. par L. DUHAMEL.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XL, p. 357.

Digitized by Google

45. ***Les Gaulois avant la conquête.***

République française, nº du 7 février 1879, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

En sous-titre :

Critique des sources historiques de l'histoire des Gaulois. — La religion gauloise : le druidisme, les dieux. — Gouvernement et état social. — Mœurs et caractères. — Lois. — Industrie et commerce. — Époque de l'introduction de la monnaie. — Langue.

D'après DESJARDINS, *La Gaule romaine.*

46. ***L'île de Chypre sous les princes français*** *(1191-1474).*

République française, nº du 28 mars 1879, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

En sous-titre :

Chypre dans l'antiquité : inscriptions phéniciennes et chypriotes; découvertes de M. de Cesnola acquises par le Musée métropolitain de New-York. — Chypre au moyen-âge. — Ouvrages de M. de Mas-Latrie. — Conquête de l'île par Richard Cœur de Lion. — Guy de Lusignan, premier prince français. — Chypre auxiliaire des Croisades, de 1191 à 1291. — Puissance commerciale du royaume de Chypre au quatorzième siècle. — Domination vénitienne (1474-1570). — Conquête de l'île par les Turcs.

47. ***Un poète national allemand du moyen-âge : Walther de la Vogelweide*** *(1168-1230).*

République française, nº du 2 mai 1879, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

En sous-titre :

Opinion de la science allemande sur le rôle et l'influence de Walther. — Walther et Bertrand de Born. — Lieu de naissance de Walther. — Condition des Minnesingers. — Walther dans les différentes cours allemandes; son prétendue rôle politique. — Ses idées sur l'empire. — Ses attaques contre la papauté et le clergé. — Walther chantre d'amour.

D'après A. LANGE, *Étude sur Walther von der Vogelweide.*

48. ***Les Albigeois.***

République française, nº du 6 juin 1879, sous la rubrique : *Revue des sciences historiques.*

En sous-titre :

La civilisation du midi de la France au moyen-âge; contraste qu'elle présente avec celle du Nord. — Les hérésies; Cathares et Vaudois. —

Digitized by Google

Liberté de conscience au moyen-âge. — C'est contre la tolérance plutôt que contre l'hérésie que le pape suscite la croisade. — Les anciens récits de la guerre des Albigeois. — Pierre de Vaux-Cernay. — Guillaume de Puylaurens. — Chanson de la Croisade.

A propos de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, publiée par P. MEYER.

49 .*La bibliothèque d'Ambroise Firmin-Didot.*

République française, n° du 11 juin 1879.

50. *Les compagnies de routiers en France avant l'établissement des armées permanentes.*

République française, n° du 1er novembre 1879, sous la rubrique : *Variétés.*

D'après J. QUICHERAT, *Rodrigue de Villandrando.*

1880

51. Compte-rendu de : *Diplomata regum et imperatorum Germaniæ*, publ. par Sickel, t. I, 1re partie.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XLI, pp. 396 à 405.

52. Compte-rendu de A. JANVIER, *Boves et ses seigneurs.*

Rev. hist., t. XIV, pp. 165-166.

53. *Une édition définitive de Saint-Simon.*

République française, n° du 7 mai 1880, sous la rubrique : *Variétés.* Il s'agit des t. II et III de l'éd. des Grands Écrivains.

54. *Récentes publications sur l'histoire des Croisades.*

République française, n° du 3 août 1880, sous la rubrique : *Variétés.* D'après RIANT, *Alexi I Comneni... ad Robertum I... epistola spuria.*

1881

55. *Cartulaires de l'église de Térouane* (sic) publiés par TH. DUCHET et A. GIRY.

Saint-Omer, imp. Fleury-Lemaire, 1881, in-4°, 437 pp.

Publication de la Société des Antiquaires de la Morinie.

A ce volume était joint l'*Avertissement* suivant :

« Pour répondre au désir du public savant, la Société des Anti-
« quaires de la Morinie s'est décidée, après de longues hésitations,
« à mettre en distribution les cartulaires de Thérouanne, sans l'intro-
« duction que les nombreuses occupations de l'éditeur, M. A. Giry,

Digitized by Google

« secrétaire de l'École des Chartes, ne lui ont pas permis de terminer.
« Quand cette introduction sera parue, les possesseurs du volume
« actuel pourront la faire retirer sur le vu du bon ci-dessous, soit au
« secrétariat de la Société, soit chez M. Ad. Tumerel, libraire, rue du
« Commandant, à Saint-Omer. »

56. ***Chartes de Saint-Martin de Tours collationnées par Baluze sur les originaux.***

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XLII, pp. 273 à 278.

Tiré à part : Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur, in-8°, 6 pp.

57. Compte-rendu de : Curie-Seimbres, ***Essai sur les villes fondées dans le sud-ouest de la France aux*** XIII^e ***et*** XIV^e ***siècles sous le nom générique de bastides.***

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XLII, pp. 451 à 460.

Tiré à part : Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur, in-8°, 10 ps.

58. Compte-rendu de : R. de Maulde, ***Anciens textes de droit français inédits ou rarissimes.***

Revue hist., t. XV, pp. 186 à 195.

59. Compte-rendu de : Abbé Haigneré, ***Cartulaire des établissements religieux du Boulonais.***

Revue hist., t. XV, pp. 427-428.

1882

60. Compte-rendu de : L. Audiat, ***Le Capitole de Saintes.***

Biblioth. de l'École des Chartes. t. XLIII, p. 89.

61. Discours prononcé aux obsèques de Gustave Guilmoto, le 23 février 1882.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XLIII, pp. 128-129.

62. ***Bibliographie des ouvrages de Jules Quicherat.***

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XLIII, pp. 316 à 360.

Voy. le n° 64.

63. Compte-rendu de : ***Revue historique du Béarn et de la Navarre***, t. I, 1^re livr.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XLIII, p. 385.

64. ***Jules Quicherat.***

Revue hist., t. XIX, pp. 241 à 264.

Digitized by Google

Cet art. et celui cité plus haut sous le n°63 ont été réunis en 1 vol.: *Jules Quicherat (1813-1882)*; Paris, 1882, in-8°, 70 pp. et 1 portr. en héliogr.

1883

65. ***Les établissements de Rouen, étude sur l'histoire des institutions municipales de Rouen, Falaise, Pont-Audemer, Verneuil, La Rochelle, Saintes, Oléron, Bayonne, Tours, Niort, Cognac, Saint-Jean-d'Angély, Angoulême, Poitiers, etc.***

Tome I.

Paris, F. Vieweg, 1883, in-8°, XXVII–441 pp.

Forme le 55e fasc. de la *Biblioth. de l'École des Hautes-Études.*

(Voy. compte-rendu de Ch. BÉMONT, *Revue hist.*, t. XXII, pp. 391 à 395).

66. Compte-rendu de : ***Monumenta graphica medii aevi***, fasc. X ; ***Texte der in den monumenta graphica medii aevi enthaltenen Schriftlafeln***, fasc. X, publ. par KRIEGER.

Biblioth. de l'École des Chartes, t. XLIV, pp. 89-90.

67. ***Les institutions de Bayonne au moyen-âge.***

Revue de Béarn, Navarre et Lannes, t. I, pp. 1 à 9.

[Résumé et courts extraits des pp. 107 à 109 et 140 à 153 de l'ouvr. cité sous le n° 65, où les chap. VII et VIII, qui sont relatifs à la commune de Bayonne, occupent les pp. 97 à 138 et 139 à 177].

1885

68. JULES QUICHERAT : ***Mélanges d'archéologie et d'histoire***, t. I : ***Antiquités celtiques, romaines et gallo-romaines.*** Mémoires et fragments réunis et mis en ordre par ARTHUR GIRY et AUGUSTE CASTAN, précédés d'une notice sur la vie et les travaux de J. Quicherat par ROBERT DE LASTEYRIE, et d'une bibliographie de ses œuvres.

Paris, A. Picard, 1885, in-8°, VIII-581 pp., 1 portrait en héliogr. pp. V à VIII : Avertissement, par A. GIRY.

Pp. 36 à 70 : Bibliographie des ouvrages de Jules Quicherat, par A. G. (Réimpression des pp. 26 à 70 de *Jules Quicherat (1814-1822)* cité plus haut (n° 64) moins le dernier paragraphe, qui annonçait la préparation d'une édition de *Mélanges*, et plus les n°s 22 *bis*, 51 *bis*, 117 *bis*, 134 *bis*, 145 *bis*, 162 *bis*, 275 *bis*, 276 *bis*, 283 *bis*, 283 *ter*, 316 *bis*, 339 *bis*, 343 *bis*, 353 *bis*, 364, 365.

Digitized by Google

Pp. 71, 197, 460 : filets signés A. G.

Pp. 147, 173, 186, 199, 235, 244, 246, 253, 364, 387, 405 : notes signées A. G.

Pp. 194, 196, 328, 398, 429 : notes non signées, mais évidemment de A. Giry.

Ces *Mélanges* de J. Quicherat devaient primitivement former quatre ou cinq volumes ; le t. IV (*Histoire de l'industrie et du commerce de la laine dans l'Occident de l'Europe au moyen-âge*), était confié à A. Giry. Mais seul, le tome II (*Archéologie au moyen-âge*) a paru, par les soins de M. R. de Lasteyrie.

69. *Les Établissements de Rouen.*

Tome II.

Paris, F. Vieweg, 1885, in-8°, XIII-266 pp.

Forme le 59e fasc. de la *Biblioth. de l'École des Hautes Études.*

Voy. compte-rendu par J. Havet (*Rev. crit. d'hist. et de litt.*, 1885, II, pp. 137 à 140).

70. *Documents sur les relations de la royauté avec les villes de France de 1180 à 1314*, publ, par A. Giry, précédés d'une préface par E. Lavisse.

Paris, A. Picard, 1885, gr. in-8°, VIII-187 pp.

71. *Indications bibliographiques relatives aux auteurs et aux thèses à préparer par les candidats à l'agrégation d'histoire en 1885*, par G. Bloch, G. Monod, J. Roy et A. Giry.

Rev. hist., t. XXVII, pp. 205 à 213.

1886

72. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. I [*A* à *Alcala de Henarès*]; Paris, Lamirault, s. d. [1886], in-4° :

A [Paléographie; pp. 2 à 4; signé : ***]. — *Abbeville* [pp. 44 à 46]. — *Actes de l'état civil* [Histoire; pp. 461-462; non signé]. — *Aigues-Mortes* [pp. 928-929; non signé]. — *Aire-sur-la-Lys* [pp. 1067-1068]. — *Aix-la-Chapelle* [histoire, monuments, commerce et industrie; pp. 1091 à 1093; signé : Y.]. — *Aix-la-Chapelle* (*traité et congrès d'*) [pp. 1093-1094; non signé]. — *Alais* [histoire, évêque d'Alais, monuments; pp. 1115-1116]. — *Aizenay* [p. 1096]. — *Alaon* [p. 1119].

73. Articles dans la *Grande Encyclopédie*, t. II [*Alcala* à *Animé*]; Paris, Lamirault, s. d. [1886], in-4° :

Alençon [pp. 79 à 81; signé : Y]. — *Alençon* (*comté d'*)

Digitized by Google

[pp. 81 à 82; signé : Y]. — *Allobroges* [p. 392; signé : A. G.]. — *Alphonsine* (*charte*) [p. 506; signé : A. G.]. — *Alyscamps* (*les*) [pp. 570-571 ; signé : Y]. — *Ambarres* [p. 611 ; signé : Y]. — *Ambialet* [p. 614; signé : Y]. — *Ambiani* [pp. 614-615; signé : Y]. — *Ambibares* [p. 615; signé : Y]. — *Ambigat* [p. 615; signé : Y.]. — *Ambilâtres* [p. 617; signé : Y]. — *Ambiliates* [p. 617; signé : Y]. — *Ambivarètes* [p. 619; signé : Y]. — *Ambluarètes* [p. 620; signé : Y]. — *Amboise* [pp. 626-627; signé : Y]. — *Amitié* (*charte de l'*) [p. 763 ; signé : Y]. — *Amman* ou *Aman* [p. 763; signé Y]. — *Anet* [pp. 1081-1082; signé : Y]. *Angers* [pp. 1099 à 1101; signé Y]. — *Angle* (*l'*) [p. 1115]. — *Angoulême* [pp. 1167 à 1169; non signé].

(*A suivre.*) HENRI MAÎSTRE.

QUESTIONS

214. — **Ledoux, architecte**. — Peut-on me donner des renseignements biographiques sur C. N. Ledoux, architecte (1736-1806), auteur de *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, Paris, 1804, gr. in-f°, dont le tome I^er^ seul a paru avec 125 planches gravées? Son portrait se trouve au Musée Carnavalet, salle de Liesville (XVIII).

TURONUS.

CHRONIQUE

Société des Antiquaires de France. — *Séance du 15 novembre 1899*. — M. Héron de Villefosse communique au nom du docteur Carton les photographies de plusieurs fragments de sculptures provenant du sanctuaire de Mithra à Philippeville. Il présente

Digitized by Google

ensuite un médaillon provenant d'un vase en terre trouvé dans l'Allier et dont le sujet rappelle le Laocoon. — M. Toutain communique le moulage d'une représentation analogue provenant d'un vase du Musée de Tunis. — M. Enlart fait hommage d'une étude publiée par M. V. J. Vaillant, de Boulogne, sur un faucon de bronze d'Henri VIII trouvé dans le port de cette ville. — M. Marquet de Vasselot communique un bijou d'argent de l'époque de François Ier faisant partie de la collection Deligand. — M. Maurice lit un mémoire sur divers renseignements historiques fournis par Lactance et confirmés par des inscriptions monétaires. — M. l'abbé Bouillet fait part de la découverte qu'il a faite dans l'église de Charonne d'une citre funéraire du XVIIIe siècle. — M. Vauvillé présente à la Société diverses antiquités romaines et mérovingiennes trouvées récemment à Soissons. — *Séance du 22 novembre.* — M. S. Berger fait hommage, au nom de M. Thompson, de sa belle édition en fac-simile du livre d'heures de Jeanne, reine de Navarre, écrit vers 1330, et communique une note de M. Léon Germain sur les armoiries attribuées à saint Maurice. — M. Blanchet communique et commente le moulage d'une plaque talismanique de la collection Carrand au Musée de France. — M. Eugène Müntz communique une vue cavalière de Rome du XIVe siècle représentant les principaux édifices antiques et parle de l'influence de Pétrarque sur l'étude des monuments romains. — M. Bordeaux entretient la Société des peintures murales de Saint-Servais de Maëstricht et du château de Vianden en Luxembourg. — M. Enlart, membre résidant, présente divers observations au sujet de ce château. — M. l'abbé Bouillet communique des inscriptions découvertes par un Père Blanc au Fort Mac-Mahon, près Ouargla. — M. Tardif rectifie une identification faite par lui dans une charte de Marmoutier relative aux environs de Poissy et non de Sennecey. — *Séance du 6 decembre.* — Il est procédé au renouvellement du bureau et des commissions pour l'année 1900. Sont élus : président, M. Collignon ; 1er vice-président, M. Babelon ; 2e vice-président, M. Ch. Ravaisson-Mollien ; secrétaire, M. le comte Delaborde ; secrétaire-adjoint, M. J. Martha ; trésorier, M. Blanchet ; bibliothécaire-archiviste, M. Prou.

— Le livre d'étrennes de jadis, enluminé, doré à l'extérieur sur toutes les coutures, naïvemenent puéril à l'intérieur, tend à disparaitre de plus en plus. Nos grands éditeurs font maintenent coïncider avec le mois de décembre la publication d'œuvres de luxe, dans le fond et la forme, auxquelles ils ont consacré souvent plus d'une année de soins et signées de noms de savants et littérateurs qui trouveraient fort mauvais qu'on les félicitât d'avoir fait un « livre d'étrennes ». Nous n'en voulons pour preuve que quelques-uns des ouvrages parus récemment sous les auspices de la *Société française*

Digitized by Google

d'éditions d'art (librairie May). M. Pierre Guzman, dans *Pompéi*, a fait revivre avec une rare exactitude la ville fameuse qui s'était elle-même placée sous le patronage de Vénus. Grâce à la mission qu'il avait reçue du Ministère de l'Instruction publique, l'auteur s'est vu ouvrir les portes des dépôts les plus riches d'Italie, a eu toutes facilités pour procéder à de nouvelles fouilles, et a pu réunir une documentation aussi complète pour les illustrations que pour l'ouvrage.

M. Louis Barron est bien connu des historiens de l'Ile-de-France, en particulier par les deux beaux ouvrages qu'il a déjà publiés sur les Environs de Paris. Cette fois, c'est à Paris même qu'il a appliqué ses recherches, à *Paris moderne*, dont il retrace en tableaux du plus vif coloris les annales tour à tour sombres ou joyeuses, brillantes toujours, depuis le 11 nivôse an VIII, qui correspond au 1er janvier 1800, jusqu'aux fêtes données en l'honneur des souverains russes. Ici encore le texte et la gravure sont copieux à l'envi. Après ce tribut d'éloges, qu'il nous soit permis de signaler une légère faute d'impression : la lugubre catastrophe de la rue Jean Goujon, un des derniers faits relatés, est du 4 mai 1897 et non 1896.

A la même librairie enfin, signalons l'utile ouvrage de M. Alexandre Bérard sur *la Convention*, tant décriée par certains, exaltée trop en bloc par d'autres. M. Bérard a remis toutes choses en place, comme le doit faire un véritable historien, et ce souci de vérité se retrouve dans le choix des gravures qui sont toutes la reproduction d'estampes contemporaines des événements.

~~~ Les défoncements du sol pour la reconstitution des vignobles ont amené, en 1899, plusieurs découvertes de stations gallo-romaines qui n'ont pu malheureusement être scientifiquement étudiées, soit à Luynes, soit à Fondettes (Indre-et-Loire). Près la Barre, commune de Luynes, au lieu dit Belair, on a retrouvé au milieu de murailles un goulot de vase en terre rouge couverte à blanche, des fers de chevaux et une serpe de forme particulière. Près du bourg de Fondettes, parmi des murs écroulés, se sont trouvés de très nombreux fragments de poterie de diverses sortes, grise, rouge à couverte vermillon, rouge à couverte blanche, genre samien avec reliefs, etc.; plus, deux haches polies, l'une en grès vert, l'autre en silex lacustre; enfin, des cendres et beaucoup de tuiles à rebords. A la Bodinière, commune de Fondettes, dans une pièce de terre absolument noire où l'on ne rencontra aucune muraille, bien qu'on ait creusé à $0^{m}50$, on trouva quantité de tuiles à rebords, des fragments de poterie rouge et une paire de meules très caractéristiques en lave d'Auvergne.

~~~ Des fouilles importantes ont eu lieu dans les ruines du château de Piégut (Dordogne) pendant les mois d'octobre et novembre 1899. Elles ont fait découvrir les bases, sur environ 4 mètres de haut, d'une tour de 12 mètres de diamètre, plus une série d'escaliers

Digitized by Google

et de terrasses au plus tard du XVIe siècle. Dans les déblais se sont trouvés des débris de poterie de diverses époques, de verre de vitraux, vases en verre, des ornements en bronze, du plomb et des pierres sculptées ou moulurées en très beau granit, comme toute la construction.

~~ Dans sa séance du 11 décembre, le Conseil municipal de la Ville de Paris a accepté une collection offerte au musée Carnavalet par M. Fabre de Larche. « Il s'agit de documents, de miniatures, de gravures, de pièces, d'objets appartenant à l'époque révolutionnaire, a dit le rapporteur, M. J. Labusquière. La collection a une très grande valeur et le don est fait à la condition qu'elle sera placée dans une salle qui portera le nom de salle Fabre de Larche. »

~~ La Bibliothèque nationale vient de s'enrichir de près de quarante mille volumes, opuscules et documents relatifs à l'Alsace, qui lui ont été légués par M. Paul Ristelhüber, mort récemment à Strasbourg.

~~ La *Révolution française* du 14 novembre renferme (pp. 463 à 467) un article de M. F. Pasquier intitulé : *A propos des Archives notariales de Toulouse.*

~~ La Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure décernera en 1901 un prix de 600 francs au meilleur mémoire sur un sujet d'archéologie intéressant le département.

Les mémoires devront être adressés au Secrétaire perpétuel de la Société, à Évreux, avant le 1er avril 1901. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra le nom de l'auteur.

Ouvrages nouveaux :

~~ **Barroux** (Marius). — *Les sources de l'ancien état civil parisien : répertoire critique.* — Paris, H. Champion, 1898, in-8°, VII-136 pp.

Les incendies de 1871 ayant anéanti tous les actes de l'état civil parisien antérieurs à 1860, et la Commission de reconstitution de ces actes n'étant pas allée, tant s'en faut, au bout de sa tâche, M. Barroux a entrepris de rechercher quelles sont aujourd'hui les sources de cet état civil ; le plus grand nombre de documents, pour la plupart inconnus jusqu'ici, lui ont été fournis par ses investigations à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales et aux Archives de la Seine ; puis viennent les Bibliothèques Saint-Fargeau, de l'Arsenal, Sainte-Geneviève, Mazarine et de l'Institut, le greffe du Tribunal de

Digitized by Google

première instance de la Seine, plusieurs bibliothèques de province, etc.

L'ouvrage est divisé en deux parties : les *Actes de l'état civil*, dressés par l'autorité compétente, et les *Documents d'état civil*, qui n'ont pas de caractère légal.

Pour les premiers, M. Barroux distingue d'abord les *actes sous la forme authentique*, c'est-à-dire se présentant sous la forme originale ou certifiés par qui de droit : tels sont les registres des établissements religieux des différents cultes (M. B. décrit les registres qui nous restent puis énumère ceux des Archives anciennes que nous avons perdus), — les registres municipaux et les déclarations préliminaires de naissances et de décès, — les actes reconstitués par la Commission (ils sont au nombre de 2,696,000, sur les 8 millions qui existaient avant 1871), — les actes modificatifs ou rectificatifs (lettres de légitimation, sentences du lieutenant civil et de l'official, jugements des tribunaux de droit commun), — et les registres des souverains. Une deuxième section comprend les *actes sous la forme non authentique:* ce sont ceux donnés par quatorze recueils de copie, par plusieurs tables alphabétiques, et par diverses collections imprimées (travaux de MM. de Chastellux, Herluison, Fr. Reiset, Maurice Tourneux, etc.) ou manuscrites.

Dans les Documents d'état civil sont rangés les registres d'ordre (listes mortuaires ou de sépultures) des différents cultes, — les archives de l'enregistrement, — les registres d'ordre des établissements hospitaliers, — les procès-verbaux d'apposition de scellés, — les listes de naissances, mariages et décès enregistrées dans les anciens journaux, — les registres des pompes funèbres, — les archives des cimetières, — les épitaphiers et les obituaires, — les papiers de famille, enfin, et les ouvrages généalogiques.

M. Barroux fait remarquer que l'on manque d'une étude critique sur l'œuvre de la reconstitution ; de plus, il montre le grand intérêt que présenterait la publication, suivant l'ordre alphabétique des noms, de tous les documents dont il a signalé ou révélé l'existence. Il ne tient qu'à lui de combler cette lacune, et l'œuvre remarquable qu'est le présent *Répertoire* le désigne clairement pour ce double travail. Lui seul peut le mener à bien.

H. M.

Chuquet (Arthur). — *L'École de Mars (1794)*. — Paris, Plon et Nourrit, 1899, in-18, 363 pp. et 1 pl. en couleurs.

De la même idée qui présida à la formation de l'École des armes, de l'École normale, de l'École de navigation, naquit l'École de Mars. Sa création fut votée par la Convention le 1er juin 1794, sur le rapport de Barrère : trois mille jeunes gens (1), âgés de 16 à 17 ans et

(1) Ils furent, en réalité, trois mille quatre cents.

Digitized by Google

demi, et choisis, par les agents nationaux, à raison de quatre-vingts pour Paris et de six (dont trois paysans) par chaque district des départements, seraient rassemblés dans un camp, situé aux portes de Paris, pour y recevoir une instruction militaire qu'au bout de quatre mois ils retourneraient propager parmi leurs concitoyens. C'est dans la plaine des Sablons, entre l'avenue du Roule et la lisière nord du bois de Boulogne que furent, à grands frais, élevés les baraquements et les tentes de l'École. Deux représentants du peuple (1) furent chargés de l'organiser et de la gouverner; un général (2), de la commander; le commissaire Fernand-Marie Collet, de l'administrer. Le 8 juillet eut lieu l'ouverture solennelle de l'École, au milieu de l'enthousiasme des élèves et de la foule et aux sons d'une musique qui jouait des airs guerriers.

Or, le 23 octobre, en licenciant, conformément au décret du 1er juin, les élèves de Mars, la Convention ne combla pas seulement le vœu le plus cher de ces jeunes gens : elle combla le sien propre. L'École avait vécu.

Quels furent son régime, sa grandeur et sa décadence, par quelles vicissitudes elle passa, quel contre-coup eurent sur elle les événements politiques de 1794, c'est ce que M. Chuquet conte avec un luxe et une précision de détails auxquels les lecteurs des *Guerres de la Révolution* et de la *Jeunesse de Napoléon* sont depuis longtemps habitués. Un appendice copieux (pp. 252 à 358) donne la liste des élèves de l'École, classés par départements et districts, la liste alphabétique des instructeurs, etc. Pour un grand nombre de ces derniers, M. Chuquet fournit quelques renseignements bibliographiques, dont la recherche n'est pas ce qui lui a coûté le moins de peines. Pourtant, quelques-uns (une trentaine) des noms cités dans l'ouvrage ne se retrouvent pas dans cette liste.

H. M.

Périodiques :

Bulletin archéologique, 1899, n° 1 : E. Babelon, Notice biographique sur M. A. Chabouillet, pp. 3 à 23. — L'abbé Chartraire, Une statue de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, de la fin du XIIe siècle, pp. 24 à 27 et pl. — L'abbé Fillet, La tour de Chamaret (Drôme), pp. 28 à 57. — Le Clert, L'habillement d'un gentilhomme campagnard à la fin du XVIe siècle, ses armes, son mobilier, pp. 58 à 65. — F. de Mély, La date de la réception de la Sainte Cou-

(1) Ce furent d'abord Le Bas et Peyssard. Le Bas fut, après le 9 thermidor, remplacé par Bréval, puis par Guyton de Morveau ; Moreau et Bouillerot succédèrent, le 14 septembre, à Peyssard et à Guyton.

(2) Bertèche, jusqu'au 9 thermidor ; Chanez, jusqu'au 3 août ; Alexandre Dumas, du 3 au 6 août ; et, de nouveau, Chanez, jusqu'à la levée du camp.

Digitized by Google

ronne à Paris (19 août 1239), pp. 66 à 69. — E. Thoison, Notes sur cinquante-quatre fondeurs de cloches, pp. 70 à 83. — L. Demaison, Les chevets des églises Notre-Dame de Châlons et Saint-Rémi de Reims, pp. 84 à 107. — L'abbé P. Brune, Les reliques de l'abbaye de Baume-les-Messieurs (Jura) et leurs anciens authentiques, pp. 108 à 121, 5 pl. et grav. — G. Villers, La tour de Vauban, à Port-en-Bessin (Calvados), pp. 122 à 126. — L.-H. Labande, Fragment d'un inventaire estimatif du trésor royal de France (1er tiers du xve siècle), pp. 126 à 129. — Cte de Grasset, La croix de Lorraine, pp. 130 à 132.

Bulletin de la Société académique du Centre, 1899, n° 3. : V.-H., L'histoire religieuse d'Issoudun, pp. 155 à 188 et 8 grav. — Massereau, Mémoire sur les anciennes peintures murales de l'église de Vicq (Indre), pp. 189 à 196 et 1 pl.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1899, 1er Trim. : Boudon, Influenza au xve siècle provenant du Levant, pp. 248 à 257. — Guerlin, Fédération archéologique et historique de Belgique, congrès tenu à Enghien en 1898, pp. 258 à 274. — A. Dubois, Enquête sur Léonor du Mollin pour l'ordre de St-Jean de Jérusalem, 13 octobre 1659, pp. 275 à 297. — Poujol de Fréchencourt, Notice biographique sur M. le Président Oudin, pp. 298 à 303.

Revue historique et archéologique du Maine, t. XLVI, 2e livr. : R. Triger, La prise du Mans par les Chouans, le 15 octobre 1799, pp. 97 à 180. — G. Fleury, Une confession dans une église rurale, pp. 181 à 190 et 4 grav. — J. Chappée, La lanterne des morts à Parigné l'Évêque, pp. 191 à 196 et 2 grav. — M. l'abbé Toublet, Un industriel au xviie siècle, Élie Savatier, (*suite*), pp. 197 à 208.

ERRATA

P. 295, av. dern. ligne : au lieu de « *Dompeley* », lire « *Daupeley* ».
P. 297, av. dern. ligne : au lieu de « *Ury* », lire « *Uri* ».
P. 312, 2e ligne : au lieu de « Labaden », lire « Labande ».
P. 317, dans l'analyse des *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 2e ligne : au lieu de « Gendens », lire « Geudens ».
P. 319, 8e ligne : au lieu de « Curon », lire « Caron ».
P. 320, 1re ligne : au lieu de « xvie », lire « xive ».
P. 341, 9e ligne : au lieu de « avances », lire « vacances ».
P. 351, dans l'analyse du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 2e ligne : au lieu de « 409 », lire « N° 9 ».

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

TABLE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Pages : 1, 33, 65, 97, 129, 181, 193, 225, 257, 289, 321, 353.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

B. (Ch. de) : Les Automobiles au XVIIe siècle. 145
B. de M. (X.) : Saint-Louis en Condé. 22
Bournon (F.) : L'Assemblée provinciale de l'Ile-de-France : les départements de St-Germain et de Corbeil. 258, 298
— Arthur Giry. 322
--- Le Budget de la Bibliothèque du roi en 1783. . 329
Brière (G.) : Marché de Nicolas Coustou pour une statue de saint Denis à Notre-Dame (1721).. 117
Cassini père : Lettre à Cuvier (document communiqué par le vicomte de Grouchy). 146
Chambon (F.) : Note sur le plus ancien registre paroissial du Pont-du-Château (Puy-de-Dôme). 38
Chauvelin (marquis B.-F. de) : Lettre à *** (9 mai 1822) (document communiqué par le vicomte de Grouchy). 307
Cloches (Les) de la Samaritaine (document communiqué par le vicomte de Grouchy). 170
Coyecque (E.) : Le Rapport du budget de l'Instruction publique pour 1900. 353
Cuvier (G.) : Lettre à V. de Bonald (document communiqué par le vicomte de Grouchy).. 177
Delavigne (C.) : Lettre au colonel Brack (document communiqué par le vicomte de Grouchy). 91
Devis d'une construction à élever sur le pont de l'Ile Notre-Dame (8 février 1647), document communiqué par le vicomte de Grouchy.. 80

Digitized by Google

Documents sur l'Observatoire de Paris (1784-88-89) (communiqués par F. Bournon). 235
Dombey (J.) : Lettre à Turgot (30 avril 1779), document communiqué par le vicomte de Grouchy. 335
Duval (G.) : La question des Archives notariales. 114, 144
Estrée (P. d') : Un roman du docteur Procope. 97
— La jeunesse de Suard. 194
Expertise (Une) au xviiie siècle (document communiqué par le vicomte de Grouchy. 172
Fief (Le) de Mercadé, seigneurie de Belleville : Adveu et dénombrement du 2 janvier 1672 (document communiqué par le vicomte de Grouchy). 230
Gaucher : Lettre à A. de la Bouisse (28 mars 1824), document communiqué par le vicomte de Grouchy. 88
Gauthier (J.) : Prix de la vente de la Galerie du duc de Choiseul (1772). 104
Grouchy (Vte de) : Où demeurait d'Artagnan. 90
L. (H.) : Hortense Mancini, duchesse Mazarin, et son projet de retour en France en 1689. 202
Labande (L.-H.) : Mémoire d'un espion au service du duc de Choiseul. 88
Marché pour le curage d'une fosse à Paris en 1697 (document communiqué par le vicomte de Grouchy). 171
Marché pour les provisions de l'Hôtel royal des Invalides (document communiqué par le vicomte de Grouchy. 170
Mareuse (E.) : La carte des chasses du roi. 23
Maïstre (H.) : Bibliographie des travaux d'Arthur Giry. 364
Mirabeau : Lettre à *** (3 décembre 1780), document communiqué par L.-G. Pélissier. 146
Mission (Une) à la Guadeloupe en 1644 : Lettre de la mère de La Fayolle à M. de la Marguerie (document communiqué par L.-G. Pélissier). 168
Palustre (B.) : Note généalogique sur la famille Renard de Saint-Malo. 34
Pélissier (L.-G.-P.) : Accurse Maynier et une victime de César Borgia (1501). 229
— Claire de Gonzague et la fortune des Montpensier. . . 138
— La Garde du corps de Lodovico Sforza. 142
— Les chevaux d'Isabeau de Bavière. 46
— Nouveaux documents sur Robert Guibé, évêque de Tréguier. 166
— Une prière historique. 45
— Une relation rimée de la peste d'Aix en 1720. . . . 161
— Un ruffian vénitien (xviiie siècle). 227

Digitized by Google

PÉLISSIER: Variantes au texte d'un instrument diplomatique franco-florentin.. 41
Rapport sur un nouveau moyen de procurer de l'eau à la Ville de Paris (1770), document communiqué par le vicomte de Grouchy.. 175
VILLENOISY (F. DE) : Aventicum.. 110
WEIL (Commandant) : Les négociations de Ponza (avril à juin 1813), d'après les documents Record Office (*suite et fin*). 15
— Une erreur historique.. 130

QUESTIONS ET RÉPONSES

202. Odéline de Noyers. — Quest. de E. P., 48.
202 [*bis*]. Caylus. — Question de T., 119.
203. Un Marseillais mélancolique. — Quest. de L.-G. P., 147.
204. La Bibliothèque du seigneur de Padoue en 1404. — Quest. de L.-G. P., 177.
205. Dernier repas des condamnés à mort. — Quest. de H. L., 180.
206. A propos d'un premier Claux Sluter l'ancien. — Quest. de H. CHABEUF, 211.
207. L'absorption du département de la Seine par celui de Seine-et-Oise. — Quest. de VIATOR, 214.
208. Le capitaine de Romagnac (1687). — Quest. de G., 238; rép. de J. M., 310.
209. Le docteur Akakia et François Baluze. — Quest. de T., 238.
210. Antoine Coutel. — Quest. de TURONUS, 239.
211. Le négociant Rostan Blancard et la commune de Florence. — Quest. de SAINT-MAURONT, 280.
212. Une prophétie relative aux invasions françaises en Italie. — Quest., 308.
213. Les châteaux d'Ampuis et la famille de Maugiron. — Quest. de N. T., 336.
214. Ledoux, architecte. — Quest. de TURONUS, 378.

CHRONIQUE

24, 49, 119, 148, 214, 239, 283, 310, 337, 378.

Digitized by Google

OUVRAGES NOUVEAUX

Angot (abbé A.), *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, 53 (Ch. de Beaumont).

Babeau (A.), *Grosley et les Archives de Troyes*, 218 (H. M.). — *Les Anglais en France après la paix d'Amiens, Impressions de voyage de sir John Carr*, 155 (Henri Maîstre).

Bapst (G.), *Le maréchal Canrobert-souvenirs d'un siècle*, t. I, 91 (B.).

Barbier de Montault, (X. de), *Œuvres complètes*, t. XIII, 123 (M.). — *Le Trésor liturgique de Cherves en Angoumois*, 54 (Ch. de B.).

Barroux (M.), *Les sources de l'ancien état civil parisien*, 381 (H. M.).

Baye (baron de), *La crosse de Saint-Étienne de Perm*, 54, (M.).

Beaumont (comte Ch. de), *Documents nouveaux sur Pierre de Vigny, architecte*, 54. — *Essai sur Mathieu Dionise, sculpteur manceau*, 243 (M.). — *L'exécution de Cinq-Mars*, 243 (M.).

Bénet (A.), *Dépt du Calvados : Archives départementales. Rapport de l'archiviste du département..., exercice 1898-1899*, 283 (H. M.).

Bibliographie d'Eure-et-Loir, 312 (Félix Chambon).

Bloch (C.), *Le département de Pithiviers et Montargis en 1787*, 314 (H. M.). — *Rapport sur les Archives du département du Loiret*, 314 (H. M.).

Bouillet (abbé A.), *Les églises paroissiales de Paris*, 156.

Boutarel (P. de), *Les mobiles d'une faction au XVIIe siècle*, 218 (H. M.).

Brooks Adams, *La loi de la civilisation et de la décadence*, 244 (H. M.).

Chuquet (A.), *L'Ecole de Mars (1794)*, 382 (H. M.).

Cisternes (R. de), *La campagne de Minorque*, 245 (H. M.).

Donnet (F.), *Les cloches d'Anvers, les sonneurs anversois*, 157 (Ch. de Beaumont).

Dumoulin (M.), *Du groupement des Sociétés savantes en vue de travaux communs*, 157 (H. M.).

Duval (G.), *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille*, 187 (H. M.).

Fouilhoux (abbé J.-B.) *Monographie d'une paroisse : Vic-le-Comte*, 1re partie, 342 (Félix Chambon).

Funck-Brentano (Fr.), *La prise de la Bastille, bibliographie critique*, 245 (H. M.). — *Le drame des poisons*, 374 (B.).

Froger, *Un presbytère au XVIe siècle*, 55 (X. B. de M.).

Gannay (E.), *Monographie d'une tapisserie d'Arras du XIIIe siècle (1230)*, 55 (Ch. de B.).

Gourgaud (général baron), *Sainte-Hélène, journal inédit, de 1815 à 1818*, 124 (Gaston Duval).

Grandmaison (Ch. de), *Séjour du prince Noir à Montlouis près Tours*, 56 (H. M.).

Grandmaison (L. de), *La tombe de Lancelot du Fau... et Claude Content*, 188 (M.).

Granges de Surgères (marquis de), *Les artistes nantais... du Moyen-âge à la Révolution*, 56 (Ch. de B.).

Hauser (H.), *Ouvriers du temps passé*, 27 (Henri Maîstre).

Huisman (M.), *L'étudiant au moyen-âge*, 123 (Henri Maîstre). — *Chronique strasbourgeoise*, 123 (Henri Maîstre.

Labande (L.-H), *Les Doria de France*, 91 (M.).

Lacaille (H.), *Etude sur le collège de Reims à Paris (1412-1763)*, 245 (H. M.).

La Croix (le P. de), *Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil*, 247 (H. M.).

Lair (J.), *Conjectures sur les chapitres XVIII et XIX du livre II de* l'Historia ecclesiastica *de Grégoire de Tours*, 218 (H. M.). — *Recherches sur une maison de Paris où demeura Malherbe*, 219 (B.).

Laporterie (J. de). — Voy. : Piette (E.).

La Roncière (Ch. de), *Histoire de la marine française*, t. I, 247 (H. M.).

Lauzun (Ph.), *Châteaux gascons de la fin du XIIIe siècle*, 158 (Ch. de B.). — *Le château de Gavaudun en Agenais*, 219 (Ch. de B.).

Léonardon (H.). — Voy. : Morel-Fatio (A.).

Lespinasse (R. de), *Mobilier de deux chanoines et bibliothèque d'un official de Nevers en 1373 et 1382*, 219, (H. M.).

Lot (F.), *Nouveaux essais sur la provenance du cycle arthurien*, 56.

Digitized by Google

Majou (colonel), *Journal (mars-novembre 1812)*, 248 (H. M.).

Meyer (E.), *Charles II, roi de Navarre..., et la Normandie au XIVe siècle*, 57 (Henri Maïstre).

Morellet (abbé), *Lettres à lord Shelburne (1772-1803)*, 315 (H.M.).

Morel-Fatio (A.) et Léonardon (H.), *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France..., Espagne*, t. II et III, 284 (H. M.).

Pasquier (F.), *Archives notariales de Toulouse*, 248 (H. M.).

Piette (E.) et Laporterie (J. de), *Etude d'ethnographie préhistorique*, V, 158 (Ch. de B.).

Poinssot (L.), *Note sur une statue de saint Jean-Baptiste découverte en 1898 dans l'église de Rouvres*, 248 (H. M.).

Prou (M.), *Paléographie et diplomatique de 1888 à 1897*, 219 (H. M.).

Quarré-Reybourbon, (L.), *Le congrès archéologique de Bourges*, 57 (Ch. de B.). — *Les peintres Van Oost, à Lille*, 28 (Ch. de B.). — *Voyages dans les Pays-Bas, Flandre, Artois et Hainaut en 1695*, 220 (H. M.).

Raadt (J.-Th. de), *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants*, 28 et 188 (Ch. de Beaumont).

Reyssié (F.), *Le cardinal de Bouillon (1643-1715)*, 221 (H. M.).

Rivières (baron de), *Encore quelques mots sur les plaques de foyer*, 58 (X. B. de M.).

Rohault de Fleury (G.), *Saint-Pierre*, 58 (X. B. de M.).

Roserot (A.), *Lettres missives de rois et reines de France pour la collation des prébendes du chapitre de Langres de 1527 à 1575*, 285 (H. M.).

Saige (G.), *Monaco, ses origines et son histoire*, 92 (H. M.).

Salles (G.), *Une médiation des protestants d'Allemagne entre la France et l'Angleterre au milieu du XVIe siècle*, 125 (H. M.).

Saint-Paul (A.), *L'archéologie du moyen-âge en France*, 223 (Ch. de B.).

Sellier (Ch.), *Le quartier Barbette*, 93 (Henri Maïstre).

Société des amis des arts du département de l'Eure, album artistique et archéologique, 348.

Stein (H.), *Claux Sluter l'ainé et Hannequin de Bois-le-Duc à la cour de Jean, duc de Berri (1385)*, 188 (G. B.).

Thiollier (F. et N.), *Arts et archéologie dans le département de la Loire*, 28 (Joseph Berthelé).

Thiollier (N.), *L'église de Crémeaux*, 317 (M.). — *Lettre de Charles VII permettant de fortifier Alpinac*, 59. — *Note sur deux cuillers en bronze... trouvées en Forez*, 59. — *Notice archéologique sur l'église de Curgy*, 317 (M.).

Toudouze (Georges), *La bataille de la Hougue (26 mai 1692)*, 59 (H. M.). — *Les grandes manifestations de l'art grec*, 125 (H. M.).

Tourneux (M.), *Diderot et Catherine II*, 159 et 189 (H. M.).

Uzureau (abbé), *L'enquête scolaire de l'an IX dans le département de Maine-et-Loire*, 125 (H. M.).

Vitry (P.), *Le sculpteur Nicolas Guillain dit Cambray*, 348 (G. B.).

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES

Ami (L') des Monuments et des Arts, 94, 248, 349.
Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 159, 191, 317.
— de la Société d'archéologie de Bruxelles, 94, 192, 317.
Annuaire des cinq départements de la Normandie, 350.
Bibliographie d'Eure-et-Loir, 126, 192.
Bibliothèque de l'École des Chartes, 285.

Digitized by Google

Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 159, 249.
— archéologique, 126, 192, 350, 383.
— archéologie de l'Association bretonne, 249.
— de la Diana, 60.
— de l'Art ancien et moderne, 249.
— de la Société académique du Centre, 60, 159, 249, 384.
— de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 249.
— de la Société des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, 61.
— de la Société des antiquaires de l'Ouest, 30, 61, 223.
— de la Société des antiquaires de Picardie, 61, 250, 384.
— de la Société des Sciences de l'Yonne, 95.
— de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, 126, 285.
— de la Société historique et archéologique du VIIIe arrondissement de Paris, 250.
— de la Société historique et archéologique du Périgord, 61, 127, 223, 250.
— de la Société d'histoire et archéologie de Genève, 126.
— de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 95, 249, 350.
— de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, 95.
— de l'Institut international de bibliographie, 127.
— du Bibliophile, 60, 160.
— monumental, 30, 95, 160, 223.
— trimestriel de la Société archéologique de Touraine, 30, 96, 127, 251.
Carnet historique et littéraire, 61, 251, 317.
Chronique des arts, 62, 318.
Congrès archéologique de France, 30.
Faubourg (Le) Saint-Antoine, 252,
Journal de la Société d'archéologie lorraine, 62, 127, 224, 252, 318, 350.
Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 285.
— de la Société d'archéologie lorraine, 253.
— de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 253.
— de la Société des antiquaires de Picardie, 318.
— de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 285.
— de la Société éduenne, 127.
— de la Société nationale des Antiquaires de France, 318.
Mettensia, 30.
Moyen-Age (Le), 31, 224, 286.
Nouvelle Revue rétrospective, 253.
Parisien (Le) de Paris, 31, 255.
Province (La) du Maine, 62, 63, 127, 224, 256.

Digitized by Google

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 351.
Revue d'archéologie poitevine, 31, 63, 224, 286, 319.
-- de l'Art ancien et moderne, 32, 127, 256, 286, 319.
— de l'Art chrétien, 64, 286, 319.
— d'histoire littéraire de la France, 32, 127, 286.
— historique, 352.
— historique ardennaise, 96, 286.
— historique et archéologique du Maine, 64, 256, 286, 384.
Souvenirs et Mémoires, 32, 160, 319.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

***Vid* Calais-Douvres : 9 h., 11 h. 50 du matin, 9 h. du soir.**
***Vid* Boulogne-Folkestone : 10 h. 20 du matin.**

DÉPARTS DE LONDRES

***Vid* Douvres-Calais : 9 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.**
***Vid* Folkestone-Boulogne : 10 h. du matin.**

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 9 h., 11 h. 50 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnement de Bains de mer et d'Excursion

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Pour faciliter les excursions sur les côtes de la Bretagne, la Compagnie de l'Ouest vient de mettre à la disposition du public un nouveau type de carte d'abonnement.

Cette carte, délivrée au départ de Paris et de toutes les gares de l'Ouest, permet au voyageur de se rendre à l'une des stations balnéaires desservies par la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne, ainsi que sur ses embranchements conduisant à la mer et, enfin, de revenir à son point de départ.

Le voyageur a le droit de s'arrêter aux gares intermédiaires sur toute l'étendue du parcours.

Le prix de l'abonnement, valable pendant 33 jours, est de :

100 francs en 1re classe, et de **75** francs en 2e classe, avec réduction de moitié pour les enfants de 3 à 7 ans.

La durée de validité peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément fixé à 25 o/o du prix de l'abonnement, sans que la durée totale puisse dépasser le 15 novembre.

Cartes d'Abonnement de Bains de Mer

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, de mai à octobre, par ses gares de Paris et des grandes lignes, des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles dites « de Bains de mer et d'Eaux thermales », donnant droit d'arrêt aux gares intermédiaires et comportant 40 o/o de réduction sur les prix des abonnements ordinaires de même durée.

Ces cartes sont délivrées, pour les parcours d'au moins 25 kilomètres, à toute personne qui prend trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques allant séjourner, sous le même toit, dans une des stations balnéaires ou thermales desservies par le réseau de l'Ouest.

L'obligation de prendre trois billets n'est pas exigée lorsque les abonnements sont souscrits pour des parcours reliant directement deux stations balnéaires,

Digitized by Google

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

COTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE

ET A L'ILE DE JERSEY

1° Billets d'excursion, valables pendant un mois avec itinéraires fixés comme suit:

(1er Mai au 31 Octobre)

1er ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — Étretat. — Saint-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 50 fr.; 2e classe : 40 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 70 fr.; 2e classe 55 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 80 fr.; 2e classe : 60 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). — Avranches — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Lamballe. — Saint-Brieuc, (moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. Le Mans. — Paris.

6e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 90 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Etretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Briouze. — Dreux. — Paris.

7e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Les Andelys. — Louviers. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — Saint-Valery. — Fécamp. — Étretat. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — Saint-Brieuc, moyennant supplément). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

8e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 105 fr.; 2e classe : 90 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine (3). — Granville, Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 115 fr.; 2e classe : 100 fr.

Paris. — Caen. — Cherbourg. — Saint-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-Saint-Michel. — Dol. — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan — Saint-Brieuc. — Paimpol. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. Paris.

Les 10e, 11e, 12e et 14e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen, d'Angers et de Caen.

13e ITINÉRAIRE. — 1re classe : 95 fr.; 2e classe : 70 fr.

Paris. — Dreux. — Briouze. — Bagnoles-Tessé-la-Madeleine. — Granville (3). Jersey (Saint-Hélier). — Saint-Malo. — Pontorson. — Le Mont-Saint-Michel — Saint-Malo. — Dinard. — Dinan. — Saint-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

UCLA
INTER-LIBRARY
LOAN
ONE MONTH AFTER RECEIPT
MAR 1957
JUL 17 1969 76
RECEIVED
JUL 16 '69 -12 AM
LOAN DEPT.
SEP 17 1969 75
REC'D LD DEC 9 '69 -2 PM

LD 21-100m-6,'56
(B9311s10)476
General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

La Correspondance
historique et
archéologique.

C67
v.5-6

868841

DC1
C67
v.5-6

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google